

**65 Questions / 65 Réponses**  
**SUR LA DETTE, LE FMI ET LA BANQUE MONDIALE**

**Damien Millet**

**Éric Toussaint**

**CADTM**

## **Les auteurs :**

**Damien Millet**, professeur de mathématiques en classes préparatoires scientifiques à Orléans, porte-parole du CADTM France, auteur de *L'Afrique sans dette* (CADTM-Syllepse, 2005), co-auteur de l'ouvrage collectif *La dette ou la vie* (Aden-CADTM, 2011) qui a reçu le Prix du livre politique à Liège en 2011, co-auteur avec Eric Toussaint des livres écrits *AAA, Audit, Annulation, Autre politique* (Seuil, 2012), *La crise, quelles crises ?* (CADTM-Aden, 2010) et *Les tsunamis de la dette* (CADTM-Syllepse, 2005), co-auteur avec Frédéric Chauvreau des bandes dessinées *Dette odieuse* (CADTM-Syllepse, 2006) et *Le système Dette* (CADTM, 2009), co-auteur avec François Mauger de *La Jamaïque dans l'étau du FMI* (L'esprit frappeur, 2004).

**Éric Toussaint**, docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris VIII, président du CADTM Belgique, membre de la Commission présidentielle d'audit intégral de la dette (CAIC) de l'Équateur, auteur des livres *Un coup d'œil dans le rétroviseur. L'idéologie néolibérale des origines jusqu'à aujourd'hui* (Cerisier, 2010), *Banque du Sud et nouvelle crise internationale* (CADTM-Syllepse, 2008), *Banque mondiale : le coup d'État permanent* (CADTM-Syllepse-Cetim, 2006), *La finance contre les peuples* (CADTM-Syllepse-Cetim, 2004), co-auteur de nombreux ouvrages.

Version spécifique pour le site internet du CADTM, actualisée et augmentée à partir de l'édition de 2008 épuisée depuis 2011.

Ce livre peut être repris librement par d'autres sites à condition de prévenir les auteurs et de faire un lien vers le site [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org).

Réalisé avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## **65 Questions / 65 Réponses SUR LA DETTE, LE FMI ET LA BANQUE MONDIALE**

Damien Millet – Éric Toussaint

CADTM

Copyright : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM)

2011

Éditions

**CADTM**, 345 rue de l'Observatoire, 4000 Liège, Belgique

Tel : 00 32 4 226 62 85

**[international@cadtm.org](mailto:international@cadtm.org)**

**[www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)**

## Préface

La crise de la dette souveraine et des banques secoue l'Europe depuis 2008. Cela a suscité un intérêt grandissant du public européen à l'égard des analyses du CADTM concernant le système dette, le FMI et d'autres institutions internationales. La perspective des suspensions et annulations des dettes se rapproche de l'Europe. Des audits citoyens ont débuté dans plusieurs pays. Cet ouvrage aidera celles et ceux qui veulent tirer des enseignements des expériences vécues par les peuples du tiers-monde pour affronter les problèmes auxquels les pays les plus industrialisés sont aujourd'hui confrontés.

Depuis la crise de la dette qui a éclaté en 1982, malgré leurs innombrables richesses naturelles et humaines, les pays du tiers-monde sont saignés à blanc. Le remboursement d'une dette devenue colossale prive leurs populations de la satisfaction des besoins les plus élémentaires. La dette est devenue un mécanisme très subtil de domination et le moyen d'une nouvelle colonisation. Les initiatives d'allègement de la dette lancées par le G8 et les institutions financières internationales ne changent pas la donne. Une approche radicalement différente doit être envisagée : la réalisation d'audits citoyens et l'annulation pure et simple de cette dette, illégitime et largement odieuse.

Ce livre répond à différentes objections. Une fois libérés de leur dette extérieure, les pays ne risquent-ils pas de retomber dans le piège d'un endettement insoutenable ? Les régimes dictatoriaux et corrompus ne vont-ils pas profiter d'une annulation de la dette ? Les contribuables des pays du Nord ne vont-ils pas faire les frais d'une annulation ? Chine, Amérique latine, fonds souverains, fonds vautours, quel rôle pour ces nouveaux acteurs de premier plan ? Le remplacement de la dette publique externe par la dette publique interne constitue-t-il une solution ? Quels liens entre la dette et la crise alimentaire mondiale qui a commencé en 2007-2008 ? Quelles ressemblances avec la crise des *subprime* qui a éclaté en 2007 et a provoqué la pire crise économique internationale depuis les années 1930 ? En quoi consiste la politique du FMI en Europe depuis l'éclatement de la crise internationale en 2007-2008 ? Peut-on comparer la dette extérieure publique des PED et la dette publique au Nord ? Une partie de la dette de la Grèce est-elle illégitime ? La dette publique réclamée à des pays du Nord peut-elle être caractérisée d'illégitime, voire d'odieuse ? Les auteurs montrent que l'annulation de la dette, condition nécessaire mais non suffisante, doit être accompagnée d'autres mesures. Ils posent aussi la question : qui doit à qui ? Ils soutiennent la demande de réparations.

Illustré de graphiques et de tableaux, cet ouvrage montre clairement la responsabilité des promoteurs du néolibéralisme, des institutions financières internationales, des pays industrialisés mais aussi la complicité des dirigeants du Sud.

Dix ans après la parution du livre « *50 questions 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale* » qui a été traduit en neuf langues (anglais, arabe, coréen, espagnol, italien, japonais, portugais, turc et grec), quatre ans après la sortie de l'édition actualisée et augmentée « *60 questions 60 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale* », Damien Millet et Éric Toussaint sortent cette nouvelle version qui décrypte le discours officiel sur la dette et envisage les scénarios possibles pour sortir de l'impasse. Ils exposent les différents arguments moraux, politiques, économiques, juridiques, écologiques sur lesquels repose la revendication d'une annulation de la dette publique.

Via internet, le CADTM est très heureux de mettre à disposition d'un vaste public ce livre qui a été entièrement actualisé et augmenté par les auteurs. Ce livre peut être repris librement par d'autres sites à condition de prévenir les auteurs et de faire un lien vers le site [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org). Il peut être reproduit pour un usage strictement non commercial. N'hésitez pas à envoyer vos commentaires et des informations sur l'usage personnel ou collectif que vous faites de ce livre à [info@cadtm.org](mailto:info@cadtm.org). Vos messages seront transmis aux auteurs.

# Table des matières

Abréviations

Introduction

## Chapitre 1 : Droits humains, développement et dette

- Q1 : Qu'appelle-t-on « pays en développement » (PED) ?
- Q2 : En quoi le terme « développement » est-il ambigu ?
- Q3 : Quel est le lien entre dette et pauvreté ?
- Q4 : Que sont les « objectifs du millénaire pour le développement » (OMD) ?
- Q5 : Quelles sont les différentes catégories de dettes des PED ?

## Chapitre 2 : L'origine de la dette des PED

- Q6 : Quel rôle ont joué les banques privées dans l'évolution de la dette extérieure des PED au cours des années 1960-70 ?
- Q7 : Quel rôle a joué la Banque mondiale dans l'évolution de la dette extérieure des PED au cours des années 1960-70 ?
- Q8 : Comment fonctionne la Banque mondiale ?
- Q9 : Quel rôle ont joué les gouvernements des pays du Nord dans l'évolution de la dette extérieure des PED au cours des années 1960-70 ?
- Q10 : Comment l'argent emprunté a-t-il été utilisé dans les PED ?

## Chapitre 3 : La crise de la dette

- Q11 : Comment ont évolué les prix des matières premières depuis les années 1960 ?
- Q12 : Quel rôle a joué l'évolution des taux d'intérêt dans la crise de la dette de 1982 ?
- Q13 : La Banque mondiale, le FMI et les banquiers privés ont-ils une part de responsabilité dans la crise de la dette ?
- Q14 : Comment les créanciers se sont-ils organisés face à la crise de la dette ?
- Q15 : Quelles ressemblances avec la crise des *subprime* de 2007 ?

## Chapitre 4 : Le FMI, la Banque mondiale et la logique de l'ajustement structurel

- Q16 : Comment fonctionne le FMI ?
- Q17 : Quelles sont les mesures de choc imposées par les plans d'ajustement structurel ?
- Q18 : Quelles sont les mesures structurelles imposées par les plans d'ajustement structurel ?
- Q19 : En quoi consiste la politique du FMI en Europe depuis l'éclatement de la crise internationale en 2007-2008 ?
- Q20 : Quel a été l'impact de la logique défendue par le FMI et la Banque mondiale sur la crise alimentaire mondiale qui a commencé en 2007 ?

## Chapitre 5 : D'autres acteurs internationaux : le Club de Paris et l'OMC

- Q21 : Qu'est-ce que le Club de Paris ?
- Q22 : Tous les PED ont-ils été logés à la même enseigne par le Club de Paris ?
- Q23 : Pourquoi le Club de Paris est-il désormais fragilisé ?
- Q24 : Quel est le rôle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ?

## Chapitre 6 : Anatomie de la dette des PED

- Q25 : Comment se décompose la dette extérieure des PED ?
- Q26 : Comment la dette a-t-elle évolué depuis 1970 ?
- Q27 : Les PED remboursent-ils leurs dettes ?
- Q28 : Qu'en est-il de la dette extérieure publique des PED ?
- Q29 : Comment sont dirigés les flux financiers liés à la dette ?
- Q30 : Qu'en est-il de la dette publique interne des PED ?

## Chapitre 7 : Décrypter le discours officiel sur la réduction de la dette

- Q31 : Pourquoi une initiative d'allégement de dette s'est-elle mise en place ?
- Q32 : Qu'est-ce que l'initiative pour les Pays pauvres très endettés (PPTTE) ?
- Q33 : L'initiative PPTTE a-t-elle atteint son but ?
- Q34 : En quoi consiste la remise de dette annoncée en 2005 par le G8 ?

## Chapitre 8 : Les faux-semblants du modèle dominant

- Q35 : L'aide publique au développement permet-elle de contrer les ravages de la dette ?
- Q36 : Le microcrédit est-il une solution au surendettement des PED ?
- Q37 : Les politiques promues par la Banque mondiale et le FMI ont-elles permis de lutter contre les dérèglements climatiques ?
- Q38 : Qu'est-ce que le NEPAD ?

## Chapitre 9 : Les suspensions de paiement dans le passé

- Q39 : Une véritable annulation de dette est-elle impossible ?
- Q40 : Pourquoi les gouvernements du Sud continuent-ils de rembourser la dette ?
- Q41 : Qu'appelle-t-on les fonds vautours ?

## Chapitre 10 : Plaidoyer pour l'annulation de la dette des PED

- Q42 : Quels sont les arguments moraux en faveur de l'annulation de la dette des PED ?
- Q43 : Quels sont les arguments politiques en faveur de l'annulation de la dette des PED ?
- Q44 : Quels sont les arguments économiques en faveur de l'annulation de la dette des PED ?
- Q45 : Quels sont les arguments juridiques en faveur de l'annulation de la dette des PED ?
- Q46 : Quels sont les arguments écologiques en faveur de l'annulation de la dette des PED ?
- Q47 : Quels sont les arguments religieux en faveur de l'annulation de la dette des PED ?
- Q48 : Qui doit à qui ?
- Q49 : Qui peut poser des conditions à l'annulation de la dette ?
- Q50 : L'annulation de la dette serait-elle suffisante pour assurer le développement des PED ?

## Chapitre 11 : Débats autour de l'annulation de la dette des PED

- Q51 : L'annulation de la dette provoquerait-elle une crise financière mondiale ?
- Q52 : L'annulation de la dette des PED serait-elle supportée par les citoyens du Nord ?
- Q53 : L'annulation de la dette ne va-t-elle pas surtout profiter aux dictatures en place ?
- Q54 : Faut-il renoncer au recours à l'emprunt ?

## Chapitre 12 : La construction d'alternatives radicales

- Q55 : Quelles alternatives pour le développement humain dans les PED ?
- Q56 : Comment éviter qu'après une éventuelle annulation, la dette ne se reconstitue ?
- Q57 : Qu'est-ce que l'audit de la dette ?
- Q58 : La Chine, les fonds souverains, la Banque du Sud constituent-ils des alternatives ?
- Q59 : Peut-on comparer la dette extérieure publique des PED et la dette publique au Nord ?
- Q60 : Une partie de la dette de la Grèce est-elle illégitime ? La dette publique réclamée à des pays du Nord peut-elle être caractérisée d'illégitime, voire d'odieuse ?
- Q61 : Quelles sont les propositions alternatives du CADTM pour les pays de l'Union européenne ?

## Chapitre 13 : Campagne internationale en faveur de l'annulation de la dette

- Q62 : Comment est née la campagne internationale en faveur de l'annulation de la dette ?
- Q63 : Comment s'est construit le réseau international CADTM ?
- Q64 : Quelle est la charte politique du CADTM ?
- Q65 : Quels sont les principes du fonctionnement du CADTM ?

Annexe : listes de pays

Lexique

Bibliographie

# Abréviations

ADPIC : Accords sur les Droits de Propriété Intellectuelle relatifs au Commerce  
AGCS : Accord Général sur le Commerce des Services  
AID : Association Internationale de Développement (groupe Banque mondiale)  
AITEC : Association internationale de techniciens, experts et chercheurs (France)  
ALBA : Alliance bolivarienne pour les Amériques  
ALENA : Accord de libre-échange nord-américain  
APD : Aide Publique au Développement  
ASEAN : Association des nations de l'Asie du Sud-Est (en anglais *Association of South East Asian Nations*)  
ATTAC : Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens  
BCE : Banque centrale européenne  
BID : Banque interaméricaine de développement  
BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (groupe Banque mondiale)  
BNDES : Banque de développement brésilienne  
BRI : Banque des Règlements Internationaux  
CAD : Comité de l'aide au développement (organe de l'OCDE)  
CADTM : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde  
CIRDI : Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements membre du groupe Banque mondiale)  
CCFD : Comité catholique contre la faim et pour le développement (France)  
CMFI : Comité monétaire et financier (organe du FMI)  
CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement  
DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté  
DTS : Droit de Tirage Spécial (unité de compte du FMI)  
FAO : Food and Agriculture Organization (Organisation de l'ONU pour l'Alimentation et l'Agriculture)  
FMI : Fonds Monétaire International  
FRPC : Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance  
GAO : *General Accounting Office*, Cour des Comptes des Etats-Unis  
GATT : *General Agreement on Tariffs and Trade*, Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce  
G7 : Groupe des 7 pays les plus industrialisés (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon)  
G8 : G7 + Russie  
IADM : Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (*Multilateral Debt Relief Initiative*, MDRI en anglais)  
IDE : Investissement direct à l'étranger  
IDH : Indice de développement humain  
IFI : Institutions Financières Internationales  
NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (*New Partnership for Africa's Development*)  
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques  
OGM : Organisme Génétiquement Modifié  
OIC : Organisation Internationale du Commerce  
OIT : Organisation internationale du travail  
OMC : Organisation Mondiale du Commerce  
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement  
OMS : Organisation Mondiale de la Santé  
ONG : Organisation Non Gouvernementale  
ONU : Organisation des Nations Unies  
OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole  
ORD : Organe de règlement des différends (de l'OMC)  
OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

OUA : Organisation de l'Unité Africaine, remplacée par l'Union africaine en 2002  
PAS : Plan d'Ajustement Structurel  
PECOT : Pays d'Europe Centrale et Orientale + Turquie  
PED : Pays En Développement  
PIB : Produit Intérieur Brut  
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement  
PPTE : Pays Pauvre Très Endetté (*Highly Indebted Poor Countries*, HIPC en anglais)  
RCADE : Réseau citoyen pour l'abolition de la dette extérieure (en espagnol, *Red ciudadana por la abolición de la deuda externa*)  
SIV : *Structured Investment Vehicles*  
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée  
URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques  
UA : Union africaine  
UE : Union européenne  
UNASUR : Union des nations sud-américaines  
UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture



## Introduction

Il y avait le premier monde, le « Nord », le deuxième monde, issu du bloc soviétique, et le tiers-monde, regroupant les peuples du Sud. Le deuxième monde s'est effondré au début des années 1990 avec la chute du mur de Berlin. Dix ans plus tôt, le tiers-monde avait été soumis au diktat du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Avec la crise financière de 2008, c'est le premier monde qui a basculé. Il ne reste plus désormais que deux catégories principales : la poignée de ceux qui profitent du capitalisme contemporain et la grande majorité qui le subit. Notamment au travers du mécanisme de la dette.

Au cours des trente dernières années, les maillons faibles de l'économie mondiale se situaient en Amérique latine, en Asie ou dans les pays dits « en transition » de l'ex-bloc soviétique : la croissance était au Nord, les dettes au Sud. Depuis 2008, c'est tout le contraire et une grande partie des doutes se focalisent désormais sur l'Union européenne.

Un des avatars de la crise du secteur financier qui a débuté en 2007 aux Etats-Unis et s'est étendue comme une traînée de poudre à l'Europe, c'est la fougue avec laquelle les banques de l'Ouest européen (surtout les banques allemandes et françaises<sup>1</sup>, mais aussi les banques belges, néerlandaises, britanniques, luxembourgeoises, irlandaises...) ont utilisé les fonds prêtés ou donnés massivement par la Réserve fédérale et la Banque centrale européenne (BCE) pour augmenter, entre 2007 et 2009, leurs prêts dans plusieurs pays de la zone euro (Grèce, Irlande, Portugal, Espagne) où ils réalisaient de juteux profits en raison des taux d'intérêt qui y étaient plus élevés. A titre d'exemple : entre juin 2007 (début de la crise des *subprime*) et septembre 2008 (faillite de Lehman Brothers), les prêts des banques privées d'Europe occidentale à la Grèce ont augmenté de 33%, passant de 120 milliards à 160 milliards d'euros. Les banquiers d'Europe occidentale ont joué des coudes pour prêter de l'argent dans la Périphérie de l'Union européenne à qui voulait bien s'endetter. Non content d'avoir pris des risques extravagants outre-Atlantique dans le marché des *subprime* avec l'argent des épargnants qui à tort leur faisaient confiance, ils ont répété la même opération en Grèce, au Portugal, en Espagne... En effet, l'appartenance à la zone euro de certains pays de la Périphérie a convaincu les banquiers des pays de l'Ouest européen que les gouvernements, la BCE et la Commission européenne leur viendraient en aide en cas de problème. Ils ne se sont pas trompés.

Lorsque de fortes turbulences ont secoué la zone euro à partir du printemps 2010, la BCE prêtait au taux avantageux de 1% aux banques privées, qui à leur tour exigeaient de pays comme la Grèce une rémunération bien supérieure : entre 4 et 5% pour des prêts d'une durée de trois mois, environ 12% pour les titres à 10 ans. Les banques et les autres investisseurs institutionnels ont justifié de telles exigences par le « risque de défaut » qui pesait sur les pays dits « à risque ». Une menace si forte que les taux ont considérablement augmenté : celui accordé par le FMI et l'Union européenne à l'Irlande en novembre 2010 atteignait 6,7%, contre 5,2% à la Grèce six mois plus tôt. En mai 2011, les taux grecs à dix ans dépassaient 16,5%, ce qui a obligé ce pays à n'emprunter qu'à trois ou à six mois, ou à s'en remettre au FMI et aux autres gouvernements européens. La BCE doit désormais garantir les créances détenues par les banques privées en leur rachetant les titres des États... auxquels en principe elle s'est interdit de prêter directement.

Cherchant à réduire les risques pris, les banques françaises ont diminué en 2010 leur exposition en Grèce, qui a fondu de 44 %, passant de 27 à 15 milliards de dollars. Les banques allemandes ont opéré un mouvement similaire : leur exposition directe a baissé de 60% entre mai 2010 et février 2011, passant de 16 à 10 milliards d'euros. Ce sont le FMI, la BCE et les gouvernements européens qui remplacent progressivement les banquiers et autres financiers privés. La BCE détient en direct pour 66 milliards d'euros de titres grecs (soit 20% de la dette publique grecque) qu'elle a acquis sur le marché secondaire auprès des banques ; le FMI et les gouvernements européens ont prêté 33,3 milliards d'euros jusqu'en mai 2011. Leurs prêts vont encore augmenter à l'avenir. Mais cela ne s'arrête pas là, la BCE a accepté des banques grecques pour 120 milliards de titres de la dette grecque comme garanties (collatéraux) des prêts qu'elle leur accorde à un taux de 1,25%. Le même processus est enclenché avec l'Irlande et avec le Portugal.

---

<sup>1</sup> A la fin 2009, les banquiers allemands et français détenaient à eux seuls 48 % des titres de la dette extérieure espagnole (les banques françaises détiennent 24 % de ces dettes), 48 % des titres de la dette portugaise (les banques françaises en détiennent 30 %) et 41 % des titres de la dette grecque (les françaises venant en tête avec 26 %).

On retrouve là tous les ingrédients de la gestion de la crise de la dette du tiers-monde avec la mise en place du Plan Brady<sup>2</sup>. Au début de la crise qui a éclaté en 1982, le FMI et les gouvernements des grandes puissances, Etats-Unis et Grande-Bretagne en tête, sont venus à la rescousse des banquiers privés du Nord qui avaient pris des risques énormes en prêtant à tour de bras aux pays du Sud, surtout d'Amérique latine. Lorsque des pays comme le Mexique se sont trouvés au bord de la cessation de paiement à cause de l'effet conjoint de l'augmentation des taux d'intérêt et la baisse de leurs revenus d'exportation, le FMI et les pays membres du Club de Paris leur ont prêté des capitaux à condition qu'ils poursuivent les remboursements et qu'ils appliquent des plans d'austérité (les fameux plans d'ajustement structurel). Ensuite, comme l'endettement du Sud gonflait par l'effet boule de neige<sup>3</sup> (comme cela est en train de se passer sous nos yeux en Grèce, en Irlande, au Portugal et ailleurs dans l'UE), ils ont mis en place le Plan Brady (du nom du secrétaire au Trésor états-unien de l'époque) qui a impliqué une restructuration de la dette des principaux pays endettés avec échange de titres. Le volume de la dette a été réduit de 30% dans certains cas et les nouveaux titres (les titres Brady) ont garanti un taux d'intérêt fixe d'environ 6%, ce qui était très favorable aux banquiers. Cela assurait aussi la poursuite des politiques d'austérité sous le contrôle du FMI et de la Banque mondiale. Sur le long terme, le montant total de la dette a néanmoins augmenté et les montants remboursés sont énormes. Si on ne prend en compte que le solde net entre montants prêtés et remboursés depuis la mise en place du plan Brady les pays en développement ont offert aux créanciers l'équivalent de plus de six plans Marshall, soit environ 600 milliards de dollars. Ne faut-il pas éviter qu'un tel scénario se répète ? Pourquoi accepter que les droits économiques et sociaux des peuples soient une fois de plus sacrifiés sur l'autel des banquiers et des autres acteurs des marchés financiers ?

Selon les banques d'affaires Morgan Stanley et J.P.Morgan, en mai 2011, les marchés considéraient qu'il y avait 70% de probabilité que la Grèce fasse défaut sur sa dette, contre 50% deux mois plus tôt. Le 7 juillet 2011, Moody's a placé le Portugal dans la catégorie dettes à haut risque. Voilà une raison supplémentaire pour opter pour l'annulation : il faut auditer les dettes avec participation citoyenne afin d'en annuler la partie illégitime. Si on ne prend pas cette option, ce sont les victimes de la crise qui subiront à perpétuité une double peine au bénéfice des banquiers coupables. On le voit bien avec la Grèce : les cures d'austérité se succèdent sans que s'améliore la situation des comptes publics. Il en sera de même pour le Portugal, l'Irlande et l'Espagne. Une grande partie de la dette est illégitime car elle provient d'une politique qui a favorisé une infime minorité de la population au détriment de l'écrasante majorité des citoyens.

Dans les pays qui ont passé des accords avec la Troïka (Commission européenne, BCE et FMI), les nouvelles dettes sont non seulement illégitimes, elles sont également odieuses et ce pour trois raisons : 1. les prêts sont assortis de conditions qui violent les droits économiques et sociaux d'une grande partie de la population ; 2. les prêteurs font du chantage à l'égard de ces pays (il n'y a pas de véritable autonomie de la volonté du côté de l'emprunteur) ; 3. les prêteurs s'enrichissent abusivement en prélevant des taux d'intérêts prohibitifs (par exemple, la France ou l'Allemagne empruntent à 2% sur les marchés financiers et prêtent à plus de 5% à la Grèce et à l'Irlande ; les banques privées empruntent à 1,25% à la BCE et prêtent à la Grèce, à l'Irlande et au Portugal à plus de 4% à 3 mois). Pour des pays comme la Grèce, l'Irlande, le Portugal ou des pays d'Europe de l'Est (et en dehors de l'UE, des pays comme l'Islande), c'est-à-dire des pays qui sont soumis au chantage des spéculateurs, du FMI et d'autres organismes comme la Commission européenne, il convient de recourir à un moratoire unilatéral du remboursement de la dette publique. C'est un moyen incontournable pour créer un rapport de force en leur faveur. Cette proposition devient populaire dans les pays les plus touchés par la crise.

Il convient également de réaliser sous contrôle citoyen un audit de la dette publique. L'objectif de l'audit est d'aboutir à une annulation/répudiation de la partie illégitime ou odieuse de la dette publique et de réduire fortement le reste de la dette. La réduction radicale de la dette publique est une condition nécessaire mais pas suffisante pour sortir les pays de l'Union européenne de la

---

<sup>2</sup> Éric Toussaint, *Banque mondiale : le Coup d'État permanent*, CADTM-Syllepse-Cetim, 2006, chapitre 15.

<sup>3</sup> Cet effet tire son nom de l'exemple d'une boule de neige roulant le long d'une pente couverte de neige : la boule va grossir de plus en plus, et de plus en plus vite, jusqu'à l'avalanche finale. L'effet boule de neige de la dette correspond à la situation dans laquelle la dette (généralement la dette publique) augmente mécaniquement, du fait que le taux d'intérêt payé sur la dette est plus élevé que le taux de croissance des ressources qui servent à la rembourser.

crise. Il faut la compléter par toute une série de mesures de grande ampleur dans différents domaines (fiscalité, transfert du secteur de la finance dans le domaine public, re-socialisation d'autres secteurs clés de l'économie, réduction du temps de travail avec maintien des revenus et embauche compensatoire, etc.<sup>4</sup>).

L'injustice flagrante qui domine les politiques régressives à l'œuvre en Europe a alimenté la puissante mobilisation des indignés en Espagne, en Grèce ou ailleurs. Grâce à ces mouvements qui ont débuté dans le sillage des soulèvements populaires d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, nous vivons une accélération de l'histoire. La question de la dette publique doit être affrontée de manière radicale. Désormais, c'est dans les pays du Nord que la suspension du paiement de la dette et l'annulation de sa partie illégitime sont directement à l'ordre du jour. Il est tout à fait logique de se pencher sur l'expérience du tiers-monde des trente dernières années pour en tirer des leçons à appliquer dans les pays du Nord.

Depuis la crise de la dette qui a éclaté en 1982, malgré leurs innombrables richesses naturelles et humaines, les peuples du tiers-monde sont saignés à blanc. Le remboursement d'une dette devenue colossale les prive de la satisfaction des besoins les plus élémentaires. La dette est devenue un mécanisme très subtil de domination et le moyen d'une nouvelle colonisation. Les politiques appliquées par les gouvernements endettés sont plus souvent décidées par les créanciers que par les élus des pays concernés. Une approche radicalement différente doit être envisagée : l'annulation pure et simple de cette dette, immorale et souvent odieuse.

Ce livre répond à différentes objections. Une fois libérés de leur dette extérieure, les pays ne risquent-ils pas de retomber dans le piège d'un endettement insoutenable ? Les régimes dictatoriaux et corrompus ne vont-ils pas bénéficier d'un second souffle grâce à l'annulation de la dette ? Les contribuables des pays du Nord ne vont-ils pas faire les frais d'une annulation ? Chine, Amérique latine, fonds souverains, fonds vautours, quel rôle pour ces nouveaux acteurs de premier plan ? Le remplacement de la dette publique externe par la dette publique interne constitue-t-il une solution ? Quels liens entre la dette et la crise alimentaire mondiale qui a débuté en 2007 ? Les auteurs montrent que l'annulation de la dette, condition nécessaire mais non suffisante, doit être accompagnée d'autres mesures, telles que la récupération des biens mal acquis, ainsi qu'une juste redistribution des richesses au niveau mondial et des voies alternatives de financement. Ils posent aussi la question : qui doit à qui ? Ils soutiennent la demande de réparations avancée par les mouvements sociaux du Sud.

En soixante-cinq questions/réponses, cet ouvrage explique d'une manière simple et précise comment et pourquoi on en est arrivé à l'impasse de la dette. Illustré de graphiques et de tableaux, il montre clairement la responsabilité des promoteurs du néolibéralisme, des institutions financières internationales, des pays industrialisés mais aussi la complicité des dirigeants du Sud.

Dix ans après la parution du livre *50 questions / 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale* qui a été traduit en huit langues (anglais, arabe, coréen, espagnol, italien, japonais, portugais, turc), quatre ans après la première édition en français des *60 questions / 60 réponses*, Damien Millet et Éric Toussaint sortent pour le public grec cette version actualisée et complétée qui décrypte le discours officiel sur la dette et envisage les scénarios possibles pour sortir de l'impasse. Ils exposent les différents arguments moraux, politiques, économiques, juridiques, écologiques sur lesquels repose la revendication d'une annulation de la dette publique des pays en développement.

---

<sup>4</sup> Voir <http://www.cadtm.org/Huit-propositions-urgentes-pour>

## **Chapitre 1 : Droits humains, développement et dette**

## Q1 : Qu'appelle-t-on « pays en développement » (PED) ?

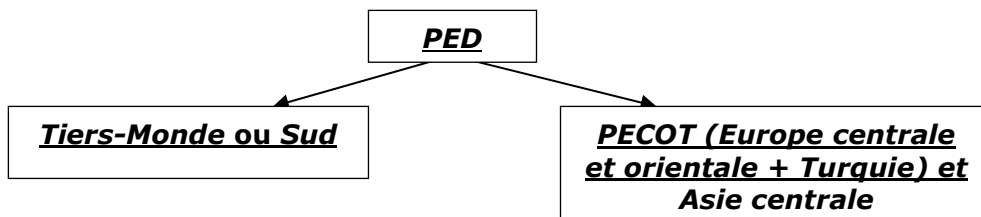
Avant tout, il convient de clarifier le vocabulaire utilisé. Nous appelons indifféremment *Nord*, *pays riches*, *pays industrialisés* ou *Triade* le groupe formé par les pays d'Europe occidentale, l'Amérique du Nord, le Japon, la Corée du Sud<sup>5</sup>, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et quelques autres pays à revenus élevés [voir liste en annexe].

Même s'il nous paraît fort discutable de regrouper des pays aussi divers que la Thaïlande ou Haïti, le Brésil ou le Niger, la Russie ou le Bangladesh dans une même catégorie, nous adoptons la dénomination reprise dans les statistiques fournies par les institutions internationales. Nous appelons donc *pays en développement (PED)* tous les pays hors Triade ; il y en avait 145 en 2011 selon notre recensement. Dans cette catégorie, nous distinguons, pour des raisons historiques, un groupe de pays que nous appellerons « *PECOT et Asie Centrale* » (qui regroupe l'Europe centrale et de l'Est, la Turquie et l'Asie centrale) et les autres (Amérique latine et Caraïbes, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Asie du Sud, Asie de l'Est et Pacifique), classés dans ce que l'on appelle *Tiers-Monde* ou *Sud* [voir listes en annexe].

« En 1951, j'ai, dans une revue brésilienne, parlé de trois mondes, sans employer toutefois l'expression "Tiers Monde". Cette expression, je l'ai créée et employée pour la première fois par écrit dans l'hebdomadaire français "l'Observateur" du 14 août 1952. L'article se terminait ainsi : "car enfin, ce Tiers Monde ignoré, exploité, méprisé comme le Tiers État, veut lui aussi, être quelque chose". Je transposais ainsi la fameuse phrase de Sieyès sur le Tiers État pendant la Révolution française. »

Alfred Sauvy, démographe et économiste français

Le schéma est donc le suivant :

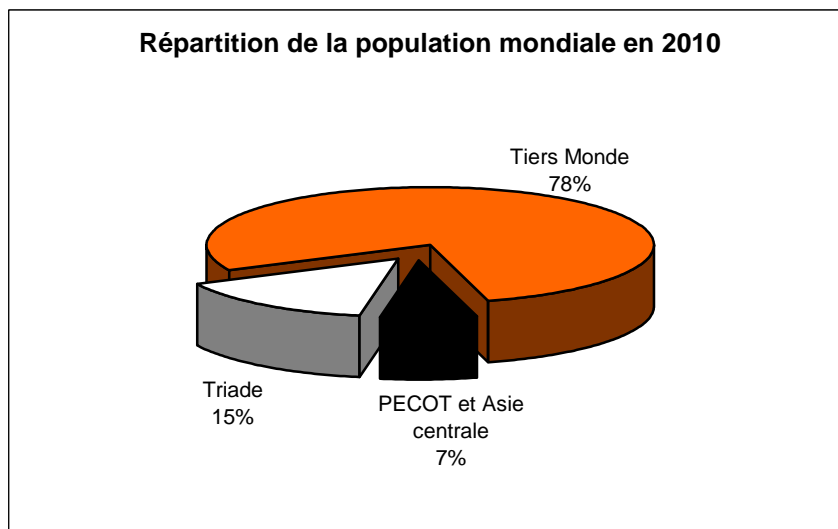


Sur une population mondiale d'environ 6,9 milliards d'individus, les PED en abritent environ 85% :

Répartition de la population mondiale en 2010

Région	Part dans la population mondiale
Triade	15%
Tiers Monde	78%
PECOT et Asie centrale	7%

<sup>5</sup> Depuis le livre *50 Questions / 50 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, ces groupes de pays ont été modifiés par la Banque mondiale. Par exemple, la Corée du Sud a quitté la catégorie des PED pour intégrer celle des pays développés. Bien que ce jugement soit discutable, nous nous rangeons à cette convention afin que nos calculs aient la même base que ceux de la Banque mondiale. C'est aussi le cas de quelques autres pays comme la République tchèque ou l'Estonie.



Source : PNUD, 2010

Le produit intérieur brut (PIB) [voir *lexique*] est classiquement l'indicateur utilisé par nombre d'économistes pour évaluer la production de richesses dans le monde. Pourtant, il n'en donne qu'une vision imparfaite, tendancieuse et contestable, au moins pour quatre raisons :

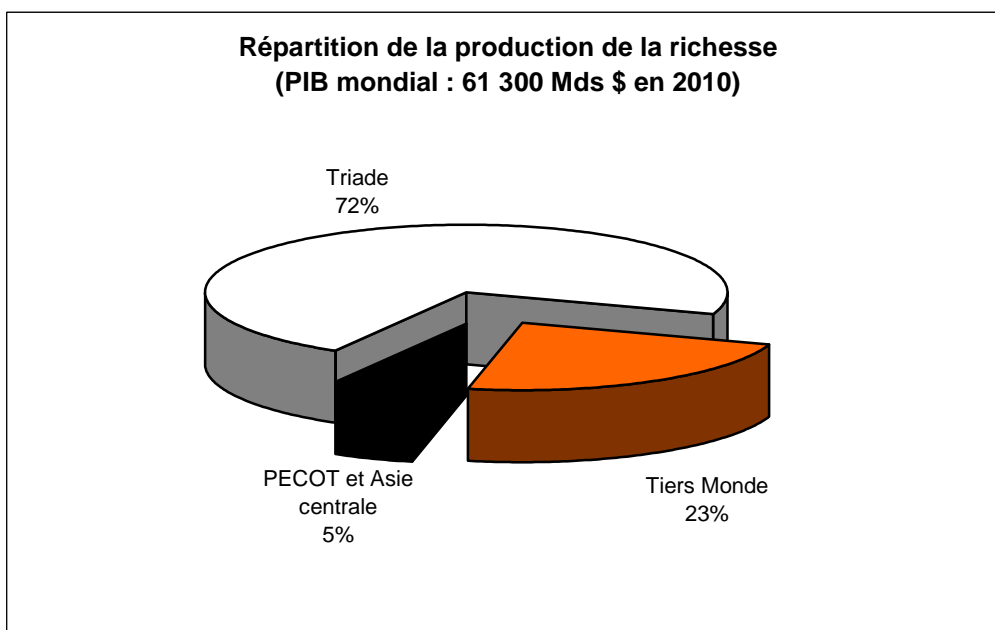
- le travail non rémunéré, principalement fourni par les femmes, n'est pas pris en compte ;
- les atteintes portées à l'environnement ne sont pas enregistrées en négatif ;
- l'unité de compte retenue est le prix d'un bien ou d'un service, et non la quantité de travail nécessaire à sa réalisation ;
- les inégalités à l'intérieur d'un pays ne sont pas incorporées dans le calcul.

Malgré ces lacunes, le PIB est un révélateur des déséquilibres économiques entre le Nord et le Sud. Ce PIB et tous les montants rencontrés dans cet ouvrage sont exprimés en dollars car 60% des réserves de change, des prêts et des échanges internationaux sont encore libellés dans cette monnaie.

La production de richesse est en grande partie concentrée au Nord dans une proportion quasiment inverse à la répartition de la population :

Répartition de la production de la richesse  
(PIB mondial : 61 300 Mds \$ en 2010)

Région	Part dans la production de richesse mondiale
Triade	72%
Tiers Monde	23%
PECOT et Asie centrale	5%



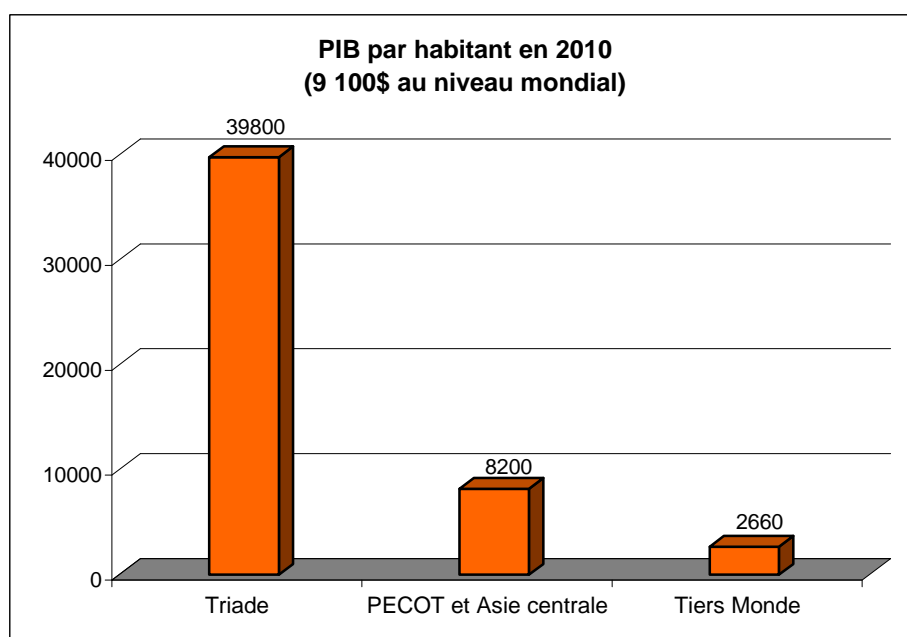
Source : Banque mondiale, *World Development Indicators*<sup>6</sup>

La mondialisation néolibérale s'est mise en place par la volonté des responsables des pays riches, qui en ont reçu la plupart des bénéfices, même si cela doit se faire aux dépens de milliards d'habitants des PED et d'une grande partie de ceux des pays industrialisés.

Le chiffre du PIB par habitant révèle le gouffre économique qui sépare le Nord et le Sud :

PIB par habitant en 2010  
(9 100 \$ au niveau mondial)

Région	PIB par habitant
Triade	39800 \$
Tiers Monde	2660 \$
PECOT et Asie centrale	8200 \$



En dollars constants de 2000. Source : Banque mondiale, *World Development Indicators*

<sup>6</sup> Pour tout l'ouvrage, les sources *World Development Indicators* et *Global Development Finance* ont été consultées en ligne sur le site internet de la Banque mondiale en mars 2011.

Pourtant, ce panorama de la situation économique mondiale est très incomplet, car il ignore les disparités de revenus, souvent criantes, à l'intérieur d'une même catégorie de pays. En effet, selon le PNUD<sup>7</sup> :

le revenu des 500 individus les plus riches de la planète dépasse  
les revenus cumulés des 416 millions de personnes les plus pauvres.

Par conséquent, il ne s'agit à aucun moment d'opposer Nord et Sud dans leur globalité. Ces mots sont uniquement utilisés pour traduire une réalité géographique : la plupart des décisions se prennent au Nord et ont de lourdes conséquences sur les PED. Mais à l'intérieur de chaque région, le mécanisme de domination se reproduit. En bout de course, et c'est vraiment essentiel, il s'agit avant tout de l'oppression d'une partie de l'humanité (qui n'est pas localisée exclusivement au Sud) par une autre, bien moins nombreuse mais bien plus puissante. Autrement dit, des intérêts très différents opposent tous ceux qui subissent le système actuel (la grande majorité de la population, au Nord et au Sud) à une poignée d'individus qui en profitent, tant au Nord qu'au Sud. Cette poignée d'individus constitue la classe capitaliste, dont le comportement est mû par la recherche du profit maximum. Il est donc indispensable d'identifier le bon clivage, sous peine de ne pas comprendre tous les enjeux sous-jacents et de ne pas identifier les pistes alternatives intéressantes.

*« Vous voulez les misérables secourus, moi je veux la misère supprimée. »*

Victor Hugo, *Quatre-vingt-treize*, 1874

---

<sup>7</sup> PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2006*.



## Q2 : En quoi le terme « développement » est-il ambigu ?

La dénomination « pays en développement » laisse penser que ces pays sont en train de progresser et de rattraper un prétendu « retard » sur les pays les plus industrialisés. Comme s'il n'y avait qu'une façon de « se développer », comme si les pays industrialisés étaient le modèle de développement absolu, comme si certains étaient plus avancés que d'autres, eux-mêmes forcément en train de combler ce retard. Voilà donc le but de l'utilisation de cette expression pernicieuse : laisser croire implicitement qu'il n'y a qu'une forme de développement possible, et donc légitimer les choix des grandes puissances et de toutes les institutions qui défendent la même logique, tout en marginalisant le discours de ceux qui affirment que d'autres choix sont possibles, et même indispensables.

Or ce développement-là n'est pas neutre du tout, il a une très forte connotation idéologique et dissimule des choix qu'il est tout à fait légitime de remettre en cause. Le terme a été utilisé pour la première fois en 1948 par le président des États-Unis Harry Truman :

*« Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. [...] Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères. [...] Les ressources matérielles que nous pouvons nous permettre d'utiliser pour l'assistance à d'autres peuples sont limitées. Mais nos ressources en connaissances techniques [...] ne cessent de croître et sont inépuisables. [...] Nous devrions encourager l'investissement des capitaux dans les régions où le développement fait défaut. Notre but devrait être d'aider les peuples libres du monde à produire, par leurs propres efforts, plus de nourriture, plus de vêtements, plus de matériaux de construction, plus d'énergie mécanique afin d'alléger leurs fardeaux. [...] Tous les pays, y compris le nôtre, profiteront largement d'un programme constructif qui permettra de mieux utiliser les ressources humaines et naturelles du monde. L'expérience montre que notre commerce avec les autres pays s'accroît au fur et à mesure de leurs progrès industriels et économiques. Une production plus grande est la clef de la prospérité et de la paix. »*

Harry Truman, Discours sur l'État de l'Union, 1948

Le message est décrypté par Aimé Césaire de manière à la fois claire et concise :

*« Entendez que la grande finance américaine juge l'heure venue de rafler toutes les colonies du monde. »*

Aimé Césaire, Discours sur le colonialisme, 1955

De surcroît, ce développement-là oublie deux aspects essentiels : les conditions de vie des populations et les contraintes écologiques d'une planète aux ressources finies. Soixante ans plus tard, les mots « croissance » et « développement durable » ont remplacé le mot « développement ». Les médias économiques regorgent d'analyses défendant une croissance inévitablement présentée comme salutaire et qui justifie tous les sacrifices. Les grands argentiers du monde donnent en modèles la Chine et l'Inde, pays vers lesquels les délocalisations d'entreprises se multiplient, où la croissance est forte, le coût de la main d'œuvre très bas et les conditions de travail déplorables. Que contient donc cette croissance ?

La croissance économique d'un pays ou d'une région est directement liée aux politiques qui y sont menées. A chiffre égal, elle peut ne pas avoir la même signification ici ou là. Elle pourrait refléter une amélioration des conditions de vie des populations, notamment les plus humbles, qui dès lors peuvent prendre part à l'activité économique et permettre le développement d'entreprises locales qui fournissent avant tout des biens et des services pour le marché intérieur. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Très inégalitaire, la croissance d'aujourd'hui traduit la mainmise sur l'économie mondiale de très grandes entreprises transnationales, dont le chiffre d'affaires dépasse souvent le produit intérieur brut de certains pays, voire de continents entiers. Les transnationales déploient leur activité à l'échelle de la planète tout en gardant de puissantes racines dans leur pays d'origine car elles s'appuient généralement sur l'État afin de protéger leurs intérêts (ExxonMobil ou Boeing sont soutenus par Washington tout comme Total est protégé par Paris). A côté des transnationales des pays les plus industrialisés commencent à prospérer des transnationales qui trouvent leur origine dans les pays en développement (Lenovo en Chine, Petronas en Malaisie,

Petrobras au Brésil, Celtel en Afrique, Techint en Argentine, Anglo-American en Afrique du Sud, Tata en Inde...). Les capitalistes et les élites politiques traditionnelles au pouvoir dans les pays du Sud y trouvent leur compte et les économies des pays du Sud sont connectées de force au marché mondial. Dans le cadre du modèle actuellement dominant, leur croissance est largement tributaire de leurs exportations. Or les prix de leurs matières premières et les débouchés pour leurs produits manufacturés restent essentiellement déterminés par les pays les plus industrialisés. Un retournement économique aux États-Unis, en Europe ou au Japon peut avoir des retombées dramatiques pour les économies des pays en développement car elles sont trop dépendantes de leurs exportations vers ces pays. De plus, le modèle de croissance tiré par les exportations ne favorise en rien la satisfaction des droits humains fondamentaux et l'émancipation des habitants des pays du Sud. Les tenants d'une croissance économique à tout prix se gardent bien de faire savoir qu'elle peut tout à fait se révéler appauvrissante. En réalité, le modèle de croissance se traduit la plupart du temps par la destruction de l'environnement, par l'accentuation des inégalités, par l'accumulation sans limite de richesses au bénéfice exclusif d'une infime minorité tandis que l'écrasante majorité de la population vit dans des conditions de plus en plus précaires.

*« De quel développement parlons-nous ? Parlons-nous du modèle de développement néolibéral qui fait que dix-sept personnes meurent de faim chaque minute ? Est-ce soutenable ou insoutenable ? Le néolibéralisme est coupable des désastres de notre monde. Nous n'éteignons pas l'incendie et nous laissons les pyromanes tranquilles. »*

Hugo Chavez, président du Venezuela, Sommet mondial du développement durable  
cité par *Le Monde*, 4 septembre 2002

La croissance effrénée prônée par le système actuel n'est pas éternelle. Pour perdurer, elle doit créer sans cesse de nouveaux désirs de consommation, polluer pour dépolluer (par exemple l'eau) et détruire pour reconstruire (par exemple l'Irak). Bien qu'il ait entraîné la mort de plus de 200 000 personnes, le tsunami de décembre 2004 a été « positif » pour la croissance de l'Asie, puisque les zones industrielles n'ont pas été touchées et que la reconstruction des zones côtières s'est avérée longue et coûteuse. Pour soutenir le rythme effréné de la croissance du transport individuel en automobile, le secteur des agro-combustibles (que, pour notre part, nous préférons nommer « nécro-combustibles » car des surfaces gigantesques sont consacrées à leur production au lieu d'être dédiées aux cultures vivrières) est en plein essor, ce qui provoque une forte hausse des prix de certaines denrées de base pour l'alimentation et aggrave la sous-alimentation qui frappe tant de PED.

*« Si rien ne bouge, alors que nous entrons dans une crise écologique d'une gravité historique, c'est parce que les puissants de ce monde le veulent. [...] La poursuite de la croissance matérielle est pour l'oligarchie le seul moyen de faire accepter aux sociétés des inégalités extrêmes sans remettre en cause celles-ci. La croissance crée en effet un surplus de richesses apparentes qui permet de lubrifier le système sans en modifier la structure. »*

Hervé Kempf, *Comment les riches détruisent la planète*, 2007

Au contraire, chaque peuple doit pouvoir décider de son avenir et posséder les leviers de décision en ce qui le concerne. Ce ne sera pas le cas tant que la croissance sera l'indicateur absolu de la bonne santé du monde.

*« On ne développe pas, on se développe. »*

Joseph Ki-Zerbo, *A quand l'Afrique ?*, 2004

Conscients de ces insuffisances et de ces manipulations sémantiques, nous utiliserons malgré tout dans cet ouvrage la notion de PED car nous souhaitons reprendre les données statistiques des institutions internationales afin de les soumettre à la critique. Cela permettra au lecteur de corroborer les données que nous fournissons à celles qu'elles présentent sur leur site web ou dans leurs publications imprimées.

### Q3 : Quel est le lien entre dette et pauvreté ?

Les conditions de vie des plus démunis ont régressé à peu près partout au cours des trente dernières années, mais à des périodes, à des degrés et à des vitesses variables d'un pays à l'autre. Des PED ont été frappés très tôt dans les années 1980 (Amérique latine, Afrique, certains pays de l'ex-bloc soviétique) tandis que d'autres l'ont été seulement dans la seconde moitié des années 1990 (Asie du Sud-Est). Depuis la fin des années 2000, suite à la crise de la dette qui a éclaté aux Etats-Unis et s'est étendue comme une traînée de poudre à l'Europe, les gouvernements en place ont mis en pratique des politiques qui ont augmenté la pauvreté. La liste des pays où la situation se dégrade ne cesse d'augmenter : Etats-Unis, Grèce, Lettonie, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Irlande, Portugal, Espagne, Islande, Italie...

Les institutions financières internationales ont exigé inlassablement le remboursement de la dette extérieure. Elles l'ont imposé comme une priorité pour poursuivre le dialogue avec les autorités des pays endettés. Nous verrons que les gouvernements du Sud avaient pourtant de multiples raisons pour refuser cette dette souvent immorale et illégitime. Des arguments politiques, économiques, sociaux, moraux, juridiques, écologiques, religieux en ce sens ont leur place dans ce débat. Mais les pressions exercées par les grands argentiers du monde et les collusions entre classes dominantes du Nord et du Sud sont telles que la plupart des dirigeants des PED acceptent de voir leurs populations brisées par le fardeau de la dette.

« Au gouvernement, on ne peut dépenser que ce que l'on peut gagner. J'ai hérité d'une très grosse dette que nous essayons de diminuer, tout en respectant un excédent primaire de 4,25%, parce qu'il est important de montrer à mes créanciers que je suis responsable, que je paie mes dettes. »

Lula, président du Brésil, in *Le Monde*, 25 mai 2006

La dette des PED est devenue beaucoup trop importante pour ces économies fragiles et a annihilé toute tentative de développement. Selon Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU en 2000, le service de la dette [voir *lexique*] s'élevait cette année-là en moyenne à 38% du budget des États d'Afrique subsaharienne. En 2006, le gouvernement équatorien a consacré 38% du budget au remboursement de la dette tandis qu'il en destinait 22% à l'ensemble des dépenses sociales (santé, éducation...). Pour certains pays, le service de la dette dépasse la moitié du budget.

S'ils suivent les exigences du FMI [voir Q16], de la Banque mondiale [voir Q8] et des autres créanciers, ils n'ont d'autre recours que de mettre en place une politique d'austérité budgétaire stricte. Cela implique des dépenses publiques réduites au minimum dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'entretien des infrastructures, l'investissement public dans des activités génératrices d'emplois, le logement, sans parler de la recherche et de la culture. Seules sont épargnées les dépenses liées à la défense, à la sécurité et, à un degré moindre, à la justice.

Comparaison de la part du PIB et du budget allouée à l'éducation, à la santé et au service de la dette<sup>8</sup>

Chiffres 2007	% du PIB			% du budget		
	Service de la dette publique	Dépenses publiques pour l'éducation	Dépenses publiques pour la santé	Service de la dette publique	Dépenses publiques pour l'éducation	Dépenses publiques pour la santé
Argentine	10,94	5,10	5,30	46,91	21,88	22,74
Brésil	16,62	5,30	3,20	41,80	13,33	8,05
Chili	3,13	3,20	3,60	16,82	17,18	19,32
Colombie	10,44	4,60	2,40	33,57	14,80	7,72
Équateur <sup>9</sup>	14,20	2,62	1,26	59,90	18,40	8,87

<sup>8</sup> Sources : IADB Macro Watch Tool ; Base de données statistiques de la CEPAL ; Secrétariat des Finances d'Argentine ; Audit citoyen de la dette du Brésil ; Ministère des Finances de Colombie ; Banque centrale de l'Équateur ; Secrétariat des Finances du Mexique ; Ministère des Finances du Pérou.

<sup>9</sup> L'information sur l'Équateur correspond au Budget National de la République d'Équateur de 2007. Elle ne tient pas compte de l'effet de la réduction de la dette du pays à la suite des travaux de la Commission d'audit intégral de la dette publique (CAIC) en 2007-2008. Avec les économies permises par une telle décision, les dépenses sociales ont connu une forte augmentation les années suivantes. Entre 2007 et 2010, les dépenses de santé et d'éducation sont passées de 3,88 % du PIB à 6,34 % du PIB.

	% du PIB			% du budget		
Mexique	8,78	5,20	3,10	40,03	23,71	14,14
Pérou	7,63	3,40	1,20	43,66	19,45	6,86

Afin de payer ces sommes colossales, les gouvernements doivent se procurer les monnaies fortes (dollars principalement, mais aussi euros, yens, livres sterling, francs suisses, etc.) dans lesquelles les remboursements doivent être effectués. Dans ce but, la priorité est donnée aux politiques exportatrices : exploitation accélérée des ressources naturelles (minerais, pétrole, gaz, etc.) et développement effréné des produits agricoles de rente (café, cacao, coton, thé, arachide, sucre, etc.). La monoculture, si dangereuse car elle crée un état de dépendance à l'égard de quelques firmes transnationales qui contrôlent le marché, se généralise. Les cultures vivrières sont délaissées, ce qui conduit souvent les pays exportateurs de produits agricoles à importer les denrées alimentaires dont ils ont besoin. C'est ainsi que Madagascar exporte du riz de luxe et est contraint d'importer du riz de qualité médiocre pour l'alimentation de ses habitants.

Avec l'augmentation dramatique des prix des aliments de base (blé, riz, maïs...) à partir de 2006, les pays qui ont abandonné leur souveraineté alimentaire sous la pression de la Banque mondiale et de leur secteur de l'agrobusiness tourné vers l'exportation se sont retrouvés tout à fait démunis. Ce fut le cas de la majorité des pays africains, mais également des Philippines, du Bangladesh et de plusieurs pays d'Amérique latine dont le Mexique.

Pour produire à moindre coût pour l'exportation, il n'est tenu aucun compte des conditions de vie, voire de survie, des populations concernées. Les quelques acquis sociaux sont souvent remis en cause, et les conditions de travail déplorables.

De plus, les ressources naturelles des PED, souvent abondantes et variées, sont surexploitées, ce qui crée de graves problèmes environnementaux. D'après les prévisions, certains pays devraient voir leurs principales ressources naturelles s'épuiser dans quelques décennies, comme le pétrole pour le Gabon, la Colombie et l'Équateur dont la production a commencé à décroître. De nombreux pays du Sud s'alarment des ravages causés par la déforestation résultant de l'exploitation intensive des bois tropicaux ou de l'augmentation des surfaces ensemencées.

Selon de nombreux scientifiques spécialistes de la biodiversité, la planète traverse aujourd'hui la sixième grande crise d'extinction des espèces depuis le début de la vie sur Terre. Mais alors que les cinq crises précédentes se sont étalées sur des périodes de temps très longues, la crise actuelle semble intervenir sur une période bien plus courte à cause du rôle décisif joué par l'activité humaine dans son déclenchement. La liste rouge<sup>10</sup> publiée par l'Union mondiale pour la nature (UICN) répertoriait plus de 16 000 espèces menacées d'extinction en 2006 : un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un amphibien sur trois.

Pour tenter d'apporter une réponse à ces graves menaces, l'ONU a organisé à l'été 2002 le Sommet mondial du développement durable à Johannesburg (Afrique du Sud). Le président français Jacques Chirac s'est ému, comme il savait si bien le faire : « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer et nous refusons de l'admettre*<sup>11</sup>. » Dans le même temps, il était l'un des plus fervents défenseurs du modèle économique néolibéral et de l'agriculture intensive.

La relation entre dette et maldéveloppement humain doit être mise en lumière. Le mécanisme de la dette permet aux institutions financières internationales, aux États du Nord et aux transnationales d'exercer un contrôle sur l'économie des PED et de mettre la main au moindre coût sur leurs ressources et leurs richesses. C'est une nouvelle forme de colonisation, réglée par l'adoption des plans d'ajustement structurel [voir Q17 et Q18]. Les décisions concernant le Sud ne sont pas prises au Sud, mais à Washington (au département du Trésor américain, au siège de la Banque mondiale ou du FMI), à Paris (au siège du Club de Paris qui regroupe les États créanciers du Nord [voir Q21]) ou au sein du Club de Londres (qui regroupe les grandes banques du Nord – et qui ne siège pas toujours à Londres... [voir *lexique*]). Dans le cas des pays de la périphérie au sein de l'Union européenne, des décisions vitales sont prises à Bruxelles (siège de la Commission européenne), à Francfort (siège de la Banque centrale européenne) et à Washington

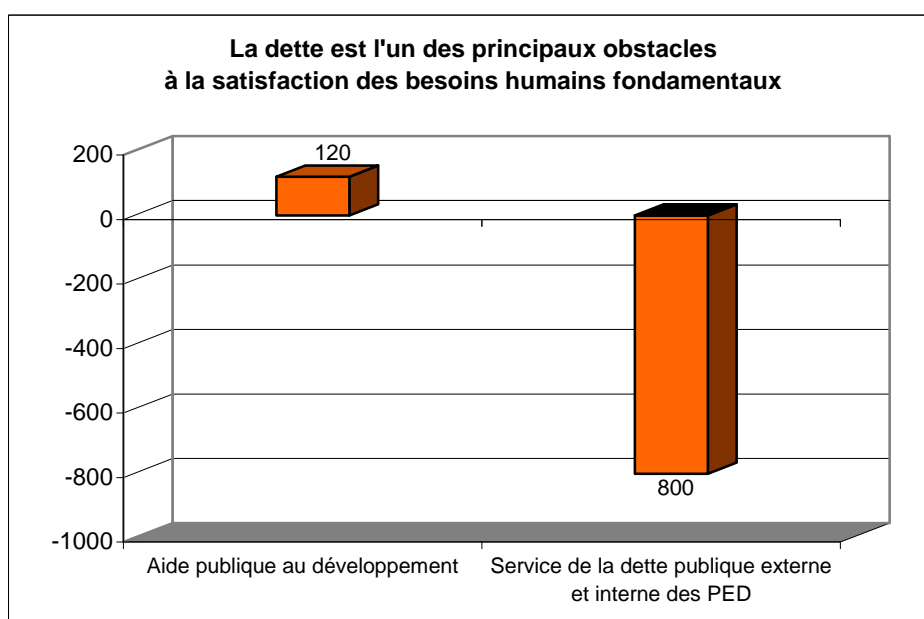
<sup>10</sup> Voir [www.iucnredlist.org](http://www.iucnredlist.org)

<sup>11</sup> Voir [www.elysee.fr](http://www.elysee.fr) rubrique Archives

(siège du FMI). De ce fait, la satisfaction des droits humains fondamentaux n'est pas érigée en priorité. La priorité est à la satisfaction de critères économiques, financiers et géopolitiques, comme le remboursement de la dette, l'ouverture des frontières aux capitaux et aux marchandises et le traitement privilégié des pays alliés aux grandes puissances.

Dans ces conditions, les derniers chiffres publiés indiquaient que le montant remboursé par les PED au titre du service de la dette extérieure publique et privée s'élevait à 536 milliards de dollars en 2009. Si on ne prend en compte que le service de la dette extérieure publique, qui est de la responsabilité du budget de l'État des PED, celui-ci a représenté environ 173 milliards de dollars en 2009<sup>12</sup>. Maintenant, si on ajoute le service de la dette intérieure publique, lui aussi à charge du budget de l'État, qui représente au moins trois fois celui de la dette publique externe selon la Banque mondiale, on atteint la somme astronomique de 800 milliards de dollars remboursés chaque année par les pouvoirs publics à la fois pour leur dette publique externe et interne<sup>13</sup>.

Comparativement, l'aide publique au développement des pays riches (au contour fort discutable [voir Q35]) atteignait péniblement 120 milliards de dollars en 2009. Ces remboursements très élevés privent les PED de précieuses ressources pour lutter efficacement contre la pauvreté.



En Mds \$. Chiffres 2009. Source : Banque mondiale, *Global Development Finance* ; OCDE.

Les remboursements ponctionnent donc les économies des PED de manière importante et les nouveaux prêts sont insuffisants pour compenser. C'est ainsi qu'en 2008, les pouvoirs publics des PED ont remboursé 23 milliards de dollars de plus que ce qu'ils ont reçu sous forme de prêts cette année-là. Le transfert net sur la dette extérieure publique<sup>14</sup> est globalement négatif : 666 milliards de dollars pour la période 1985-2009, alors que dans le même temps, la dette extérieure publique a plus que doublé, passant de 600 à 1 460 milliards de dollars !

La dette apparaît donc aujourd'hui comme l'un des principaux obstacles à la satisfaction des besoins humains fondamentaux, au cœur du système de domination des pays riches sur l'ensemble des PED.

*« De même, les Français cultivés et informés savaient ce que faisaient leurs troupes au Vietnam et en Algérie. De même les Russes cultivés et informés savaient ce que faisaient leurs troupes en Afghanistan, les Sud-Africains et les Américains cultivés et informés savaient ce que leurs*

<sup>12</sup> Voir Banque mondiale, *Global Development Finance*. Nous y incluons les remboursements au FMI, que la Banque mondiale comptabilise dans une catégorie à part.

<sup>13</sup> Calcul des auteurs. La Banque mondiale et les différentes institutions internationales ne fournissent aucune autre donnée précise sur le remboursement de la dette publique interne.

<sup>14</sup> C'est la différence entre le montant des prêts reçus sur une période et le montant des remboursements pendant la même période. Ce transfert net est positif quand le pays ou le continent concerné reçoit plus que ce qu'il rembourse au titre de la dette. Il est négatif si les sommes remboursées sont supérieures aux sommes qui entrent dans le pays.

*"auxiliaires" faisaient au Mozambique et en Amérique centrale. De même aujourd'hui, les Européens cultivés et informés savent comment les enfants meurent lorsque le fouet de la dette siffle au-dessus des pays pauvres. »*

Sven Lindqvist, *Exterminez toutes ces brutes*, 2000

#### Q4 : Que sont les « objectifs du millénaire pour le développement » (OMD) ?

En 2000, lors du sommet du Millénaire de l'Organisation des Nations unies (ONU), les dirigeants mondiaux se sont engagés sur plusieurs objectifs chiffrés, appelés « objectifs du millénaire pour le développement » (OMD), pour s'attaquer d'ici 2015 au problème de la pauvreté. On allait voir ce qu'on allait voir...

A mi-parcours, l'échec était déjà patent. Tout d'abord, le problème est fondamentalement mal posé. Comment est-il possible que l'objectif central soit de réduire la pauvreté et non de l'éradiquer, alors que l'humanité a largement les moyens de sortir les pauvres de la misère ? Mais tandis que ces objectifs sont notoirement inadaptés et insuffisants, tout porte à croire qu'ils ne seront même pas atteints, certains d'entre eux concernant d'ailleurs des domaines où la situation a en fait empiré dans de nombreux pays. Malgré toutes les manipulations statistiques pour dissimuler cet état de fait<sup>15</sup>, c'est un réel fiasco pour les politiques actuelles de réduction de la pauvreté.

Dans son *Global Monitoring Report 2007*, la Banque mondiale fournit les éléments d'un bilan précis<sup>16</sup>. Même si elle ne manque pas de se réjouir de timides avancées sur tel ou tel point dans telle ou telle région, les éléments chiffrés qu'elle publie montrent indéniablement que les droits humains fondamentaux sont largement bafoués de par le monde.

« La combinaison sans précédent de ressources et de technologies dont nous disposons à l'heure actuelle rend l'argument selon lequel les objectifs fixés pour l'horizon 2015 relèvent de l'impossible intellectuellement et moralement indéfendable. Nous ne devons pas nous satisfaire de progrès ne permettant pas de réaliser pleinement les objectifs fixés ni nous contenter de demi-mesures qui négligent des régions entières de l'humanité. »

PNUD<sup>17</sup>

#### OBJECTIF 1 - Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim

- Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

Mesure emblématique, le choix d'un seuil arbitraire (1\$ par jour<sup>18</sup>) pose question. Peut-on prétendre être sorti de la pauvreté quand le revenu franchit ce seuil ? Quel niveau de vie exact peut-il refléter ? De plus, il ne s'agit pas de diviser par deux le *nombre* de pauvres, mais la *proportion* de la population pauvre. Grâce à la croissance démographique, le nombre de pauvres « autorisé » par cet objectif s'accroît donc au fil du temps et l'objectif est moins difficile à atteindre qu'il n'y paraît...

Selon la Banque mondiale, il y avait 1 247 millions de personnes vivant avec moins de 1\$ par jour en 1990. En 2004, il y en avait 986 millions et les prévisions pour 2015 – très optimistes, surtout si l'on prend en compte la crise internationale qui a débuté en 2007 – donnent le chiffre de 721 millions. Alors, échec ? Non, dit la Banque mondiale qui crie victoire ! La proportion concernée passerait de 28,7% à 11,7%.

Globalement, si l'objectif ainsi rédigé peut encore être atteint, c'est surtout grâce à la Chine où vit un être humain sur cinq. L'ironie de l'histoire réside dans le fait que ce pays n'a pas appliqué à la lettre les exigences de la Banque mondiale. Selon les autorités chinoises et la Banque mondiale, la pauvreté y recule légèrement, mais les inégalités s'accroissent vertigineusement. La Banque mondiale reconnaît que les Chinois les plus pauvres ont vu leur situation se dégrader au cours des 10 dernières années. C'est notamment la conséquence du retrait de l'État et de l'introduction d'une santé et d'une éducation payantes. Par ailleurs, les pays plus dociles envers les institutions internationales et leurs remèdes frelatés ont bien souvent vu la pauvreté s'accroître : l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine, l'Asie du Sud devraient être assez loin du compte.

<sup>15</sup> Par exemple, le fait de choisir, en 2000, comme référence de calcul les chiffres de 1990 est une façon de berner l'opinion publique puisqu'alors l'objectif est plus facile à atteindre compte tenu de l'évolution démographique et monétaire. Si par exemple le nombre de personnes pauvres stagne, la proportion de pauvres baisse mécaniquement au fil des ans.

<sup>16</sup> Sauf mention contraire, les citations de la Banque mondiale dans cette question sont extraites de cette publication.

<sup>17</sup> PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2006*, Economica, p.5.

<sup>18</sup> Ce seuil, dit de pauvreté absolue, a été recalculé par la Banque mondiale et établi à 1,25 dollar par jour à partir de 2008.

Nombre de personnes dont le revenu est inférieur à 1\$ par jour (en millions)

Région	1981	1990	2004	2015 (est.)
Afrique subsaharienne	168	240	298	326
Amérique latine et Caraïbe	39	45	47	38
Asie du Sud	473	479	462	304

Source : Banque mondiale

De surcroît, ces chiffres ne rendent pas compte de la précarité de la situation. Le nombre de personnes vivant avec moins de 2\$ par jour, quant à lui, évoluerait de manière bien moindre : 2 647 millions en 1990, 2 556 millions en 2004, une prévision de 2 095 millions en 2015. En fait, quelques centaines de millions de personnes ont vu leur revenu passer juste au-dessus du seuil de 1\$ par jour, alors que des centaines de millions d'autres ont vu leur situation se détériorer.

Enfin, il convient de s'interroger sur le mode de calcul utilisé par la Banque mondiale pour ces chiffres. Elle définit d'abord la pauvreté par le pouvoir d'achat d'une personne qui gagnerait 1\$ par jour pendant une année de référence. Puis elle convertit ce seuil de pauvreté dans les autres monnaies et pour les autres années. Selon plusieurs spécialistes, dont Thomas Pogge, professeur à l'université de Columbia<sup>19</sup>, « son procédé pour opérer cette double conversion est extrêmement problématique ».

En septembre 2008, la Banque mondiale a d'ailleurs reconnu des erreurs importantes dans ses calculs concernant la situation mondiale de la pauvreté<sup>20</sup>. En effet, alors que « les estimations de la pauvreté établies par la Banque mondiale s'améliorent grâce à des données plus fiables sur le coût de la vie », le résultat constitue à lui seul une violente remise en cause des statistiques produites par cette institution qui traverse une très grave crise de légitimité depuis plusieurs années : d'un seul coup, la Banque mondiale vient de découvrir que « 400 millions de personnes de plus que l'on ne pensait précédemment vivent dans la pauvreté ». C'est plus de la moitié de la population de l'Afrique subsaharienne !

Selon son communiqué, « 1,4 milliard de personnes vivant dans le monde en développement (1 sur 4) subsistait avec moins de 1,25 dollar par jour en 2005 », alors que les estimations précédentes tournaient autour de 1 milliard de personnes. Avec de telles erreurs de la Banque mondiale dans ses calculs sur la pauvreté, c'est tout l'édifice des politiques internationales actuelles contre la pauvreté qui s'écroule. Les politiques d'ajustement structurel (réduction des budgets sociaux, recouvrement des coûts dans les secteurs de la santé et de l'éducation, agriculture tournée vers l'exportation et réduction des cultures vivrières, abandon de la souveraineté alimentaire, etc.), imposés par le FMI et la Banque mondiale depuis le début des années 1980, ont détérioré les conditions de vie de centaines de millions de personnes dans le monde.

« Les méthodes de calcul de la Banque mondiale sont extrêmement douteuses. Il y a des raisons de penser qu'avec une méthode plus plausible, on observerait une tendance plus négative et une pauvreté beaucoup plus étendue. [...] La détermination d'un concept de pauvreté plausible doit partir d'une conception des besoins fondamentaux des êtres humains, puis rechercher quels sont les différents produits à l'aide desquels nous pouvons satisfaire ces besoins. Nous devons alors considérer comme pauvres ceux qui ne peuvent pas s'offrir un assortiment suffisant de ces produits. [...] Un tel concept de pauvreté est conforme à la signification usuelle du terme 'pauvreté' et garantit en outre que les seuils de pauvreté calculés sur cette base pour différentes années et différents lieux ont une signification uniforme. C'est seulement en développant une telle méthode alternative que l'on peut étudier de manière fiable les dimensions chiffrées du problème de la pauvreté mondiale. Tant que la méthode actuelle de la Banque Mondiale et les données qui se basent sur elle conserveront leur monopole dans les organisations internationales et dans la recherche universitaire sur la pauvreté, on ne pourra pas prétendre prendre ce problème réellement au sérieux. »

Thomas Pogge, professeur à l'université de Columbia

<sup>19</sup> Thomas Pogge, « Un dollar par jour. Que savons-nous de la pauvreté dans le monde ? », janvier 2006, [www.mondialisations.org/php/public/art.php?id=22324&lan=FR](http://www.mondialisations.org/php/public/art.php?id=22324&lan=FR)

<sup>20</sup> Voir <http://go.worldbank.org/MLVZFZTMS0>



En outre, selon le PNUD : « *La crise financière mondiale a été précipitée par l'éclatement de la bulle des prix de l'immobilier et les effondrements bancaires aux États-Unis en 2007-2008, qui se sont rapidement propagés à une grande partie du monde. Aucune crise financière n'a eu une telle ampleur depuis la Grande Dépression des années 1930, du moins dans les pays développés. Le chômage et la pauvreté se sont brutalement aggravés : dans le monde, 34 millions de personnes ont perdu leur emploi, et 64 millions d'individus de plus se sont retrouvés en dessous du seuil de pauvreté de 1,25 \$ par jour. Ces chiffres viennent s'ajouter aux 160 à 200 millions de personnes tombées dans la pauvreté suite à la hausse des prix des denrées de base des années précédentes.* »<sup>21</sup>

L'optimisme affiché par la Banque mondiale sur le thème de la réduction de la pauvreté est donc totalement déplacé !

- Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population souffrant de la faim

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)<sup>22</sup>, 848 millions de personnes souffraient de la faim dans le monde sur la période 2003-2005, chiffre comparable aux 842 millions de la période 1990-1992. Mais la situation s'est fortement dégradée du fait de la flambée des prix des denrées alimentaires [voir Q20] et en septembre 2008, la FAO revoyait son estimation à la hausse, estimant les tendances « *inquiétantes* »<sup>23</sup>: 923 millions de personnes étaient sous-alimentées en 2007, dont 907 dans les pays en développement. Parmi elles, 583 millions vivaient en Asie, 273 en Afrique et au Proche-Orient et 51 en Amérique latine. Avec la crise majeure de 2007-2008, ce nombre est passé à 1 023 millions en 2009, avant de redescendre légèrement à 925 millions en 2010 puis de remonter à nouveau en 2011. La proportion d'affamés reste la plus forte en Afrique subsaharienne (30 %) et les deux tiers des 925 millions de personnes sous-alimentées se retrouvent dans seulement sept pays : Bangladesh, Chine, République démocratique du Congo, Éthiopie, Inde, Indonésie et Pakistan. En moyenne, 7 sur 10 sont des femmes et des filles<sup>24</sup>.

« *La dramatique situation alimentaire mondiale actuelle nous rappelle l'équilibre fragile entre les approvisionnements alimentaires mondiaux et les besoins des habitants de la planète, et le fait que les engagements souscrits précédemment pour accélérer les progrès vers l'éradication de la faim n'ont pas été tenus.* »

Jacques Diouf, directeur de la FAO, mai 2008

Selon la Banque mondiale, « *environ un tiers des enfants des pays en développement souffre d'insuffisance pondérale ou de retard de croissance et 30% de la population totale du monde en développement souffrent de carences en oligoéléments. La sous-alimentation ne constitue pas qu'une menace contre les progrès enregistrés dans la lutte contre la pauvreté ; elle est la cause profonde de plus de 55% des cas de décès infantiles.* »

Dans ce contexte, la forte augmentation du prix des céréales sur les marchés mondiaux depuis 2006 est particulièrement inquiétante. La FAO a dressé « *une liste de 22 pays particulièrement vulnérables en raison de niveaux élevés de sous-alimentation chronique (plus de 30%), conjugués à une forte dépendance des importations de céréales et de produits pétroliers* ». Certains pays affichent même des pourcentages ahurissants : la proportion de personnes souffrant de la faim est de 73% en Érythrée, 72% en République démocratique du Congo, 67% au Burundi<sup>25</sup>...

## OBJECTIF 2 - Assurer l'éducation primaire pour tous

- D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

<sup>21</sup> PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2010.

<sup>22</sup> FAO, "Briefing paper: Hunger on the rise", <http://www.fao.org/newsroom/common/ecg/1000923/fr/hungerfigs.pdf>

<sup>23</sup> FAO, « La faim gagne du terrain. Avec la hausse des prix, le monde se retrouve avec 75 millions d'affamés de plus », Communiqué de presse, 18 septembre 2008.

<sup>24</sup> PNUD, *ibid.*

<sup>25</sup> FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, 2007, [www.fao.org/es/esa/fr/pubs\\_sofa\\_07.htm](http://www.fao.org/es/esa/fr/pubs_sofa_07.htm).

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture<sup>26</sup> (Unesco) dresse un bilan sans complaisance des faibles progrès accomplis vers l'éducation pour tous : « *Des progrès réguliers ont été accomplis depuis 1998 [...] mais le rythme de ces progrès est insuffisant pour que les objectifs puissent être atteints avant la fin des 10 années qui nous séparent de 2015.* » Selon le PNUD, environ 69 millions d'enfants en âge scolaire ne sont pas scolarisés. Près de la moitié d'entre eux (31 millions) habitent l'Afrique subsaharienne et plus d'un quart (18 millions) l'Asie du Sud.

Au-delà des chiffres bruts, le Projet Objectifs du Millénaire des Nations unies 2005 affirme que « *la plupart des enfants pauvres allant à l'école primaire dans les pays en développement, apprennent en réalité fort peu de choses*<sup>27</sup> ». De plus, l'Unesco écrit que « *moins des deux tiers des élèves du primaire atteignent la dernière année du cycle dans 41 pays (sur les 133 pour lesquels les données sont disponibles)* ». Il y a donc un fossé entre le fait d'aller à l'école et celui d'acquérir durablement les savoirs de base.

La Banque mondiale est parvenue à devenir un partenaire obligé dans la définition de la politique de l'éducation en prenant le pas sur l'Unesco<sup>28</sup>, utilisant pour cela son statut de créancier et de bailleur de fonds. Ce fait est loin d'être anodin. La Banque mondiale est fondamentalement opposée à la notion de gratuité des services publics essentiels. Elle favorise d'ailleurs la privatisation de l'enseignement : une école publique au rabais pour les pauvres et une école privée de qualité pour la classe moyenne élevée et les riches.

Du coup, on se dirige vers un échec programmé. Selon la Banque mondiale, « *38% des pays en développement ne réaliseront probablement pas l'objectif d'un taux d'achèvement universel du cycle scolaire primaire d'ici 2015 et 22% supplémentaires qui ne disposent pas de données de qualité permettant de suivre les progrès accomplis sont également susceptibles de s'écarter des objectifs visés.* » Or un système éducatif gratuit et de qualité est essentiel pour permettre à un pays de sortir structurellement de la pauvreté.

### OBJECTIF 3 - Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard

Pour l'Unesco, « *l'objectif de la parité entre les sexes [dans l'enseignement] en 2005 n'a pas été atteint par 94 pays sur les 149 pour lesquels les données sont disponibles : 86 pays risquent de ne pas réaliser la parité entre les sexes même en 2015 ; 76 pays sur 180 n'ont pas atteint la parité entre les sexes dans le primaire et les disparités sont presque toujours au détriment des filles.* »

L'Unesco ajoute que « *les femmes sont plus souvent analphabètes que les hommes : à l'échelle mondiale, seules 88 femmes adultes pour 100 hommes adultes sont considérées comme alphabètes et on enregistre des chiffres beaucoup plus bas dans des pays à faible revenu tels le Bangladesh (62 femmes pour 100 hommes) et le Pakistan (57 femmes pour 100 hommes)* ».

Pourtant la formation des filles aurait un impact positif dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. D'autre part, les inégalités entre hommes et femmes restent criantes à différents niveaux du développement humain. Le combat pour l'égalité des sexes doit être une priorité, par principe d'abord, mais aussi par le fait que les femmes assurent un rôle prépondérant dans l'amélioration du bien-être familial ainsi que dans le développement général des communautés et des pays.

### OBJECTIF 4 - Réduire la mortalité infantile

---

<sup>26</sup> Unesco, *Rapport mondial de suivi pour l'éducation pour tous*, 2006, <http://portal.unesco.org/fr>. Sauf mention contraire, les citations de l'Unesco dans cette question sont extraites de cette publication.

<sup>27</sup> Projet Objectifs du Millénaire des Nations unies 2005, *Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement*, dirigé par Jeffrey Sachs, [www.unmillenniumproject.org/reports/french.htm](http://www.unmillenniumproject.org/reports/french.htm). Sauf mention contraire, les citations de ce projet dans cette question sont extraites de cette publication.

<sup>28</sup> L'Unesco a été systématiquement marginalisée par la Banque mondiale et par le gouvernement des États-Unis qui la domine. Les États-Unis se sont d'ailleurs retirés de l'Unesco entre 1984 et 2003 pour s'opposer à l'orientation de cet organisme.

- Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Près de 9 millions d'enfants meurent chaque année avant d'atteindre leur 5<sup>e</sup> anniversaire. En 2008, en Afrique subsaharienne, c'est un enfant sur sept qui décédait avant son 5<sup>e</sup> anniversaire. Pour la Banque mondiale : « *Malgré la disponibilité d'interventions simples et à coûts faibles qui pourraient contribuer à éviter des millions de décès par an, les progrès en matière de mortalité infantile sont à la traîne [...]. La thérapie de réhydratation par voie orale, les moustiquaires imprégnées d'insecticide, l'allaitement maternel et les antibiotiques d'usage courant pour traiter les maladies respiratoires pourraient contribuer à éviter 63% des décès d'enfants. Pourtant en 2005, seulement 32 pays sur 147 se trouvaient sur la bonne voie pour atteindre l'objectif pour le développement du Millénaire en rapport avec la mortalité infantile. De plus, le taux de mortalité stagne ou se dégrade davantage dans 23 pays.* »

La Banque mondiale se garde bien d'expliquer qu'avec la crise de la dette et les politiques d'ajustement structurel [voir Q17-18], elle a imposé pêle-mêle la privatisation du système de santé, la politique de recouvrement des coûts, la réduction du personnel de santé et la précarisation de son statut. Toutes ces mesures ont contribué à dégrader une situation qui avait pourtant fortement progressé au cours des années 1950-1970.

Voilà comment chaque jour, plus de 30 000 enfants meurent de maladies facilement curables. Pour le PNUD, ces enfants sont des « *victimes invisibles de la pauvreté*<sup>29</sup> ». En effet, « *il suffirait souvent d'améliorations simples et faciles à apporter sur le plan de la nutrition, des infrastructures sanitaires ou de la santé et de l'éducation des mères* » pour empêcher ces décès.

#### OBJECTIF 5 - Améliorer la santé maternelle

- Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Chaque année, plus de 350 000 femmes meurent de complications liées à la grossesse ou l'accouchement. Presque toutes (99 pour cent) vivent dans des pays en développement. En Afrique subsaharienne, le risque de mortalité maternelle pour une femme est de 1 à 30 alors qu'il est de 1 à 5 600 dans les régions développées.

Le FMI et la Banque mondiale, en faisant appliquer la politique de recouvrement des coûts dans le domaine de la santé, en particulier dans le domaine des soins prénataux et lors de l'accouchement, contribuent grandement au maintien d'un taux élevé de mortalité maternelle. Beaucoup de femmes pauvres n'ont plus ou pas accès aux soins prénataux et à un accouchement assisté par du personnel médical, tout simplement parce qu'elles n'ont pas les moyens de les payer. Les gouvernements qui acceptent de se soumettre à ces politiques sont coupables de non assistance à personnes en danger.

#### OBJECTIF 6 - Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

- D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

Fin 2009, 33,3 millions de personnes étaient infectées par le virus du sida (dont deux tiers en Afrique subsaharienne), soit une augmentation de 4,7 millions depuis 2001. L'épidémie se développe à très grande vitesse en Asie et dans l'ex-bloc soviétique, alors que le nombre de personnes atteintes du virus stagne en Afrique subsaharienne. Près de 1,8 million de personnes sont décédées du sida en 2009, chiffre en légère baisse par rapport aux 2,2 millions en 2001.

La situation s'aggrave alors que le monde dispose des moyens financiers, des connaissances techniques et des thérapies pour enrayer la maladie. Trop peu de personnes malades ont accès à des médicaments antirétroviraux : elles ne furent que 700 000 à en bénéficier pour la première fois en 2006, pour 4,3 millions de nouveaux cas.

<sup>29</sup> PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2002*.

S'il y en a aussi peu, c'est en grande partie parce que les laboratoires pharmaceutiques, arc-boutés sur des brevets qui leur garantissent de juteux profits sur le dos des malades, refusent la copie des molécules que leurs services de recherche et développement ont mis au point. Cette copie permettrait aux patients du tiers-monde d'y accéder à un prix plus raisonnable. Pour contrer les initiatives de gouvernements du Sud visant à fabriquer des médicaments génériques, les transnationales pharmaceutiques ont d'abord essayé la voie juridique. En 1997, le gouvernement sud-africain adoptait des lois sanitaires autorisant les entreprises locales à produire des traitements contre le sida, ou à les importer, sans passer par les brevets des grandes compagnies. La même année, 39 grandes entreprises du secteur déposaient plainte contre l'Afrique du Sud<sup>30</sup>. Le vice-président Al Gore<sup>31</sup>, à la tête de la commission des relations bilatérales États-Unis - Afrique du Sud, prenait lui-même l'affaire en main afin de défendre les intérêts de l'industrie pharmaceutique de son pays. Finalement, sous la pression de l'opinion publique internationale et des mobilisations dans les campus aux États-Unis, ces transnationales ont dû renoncer à leur plainte. Mais elles n'ont pas abandonné la bataille, elles ont porté le débat au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) [voir Q24]. Le 14 novembre 2001, lors du sommet de Doha, au Qatar, l'OMC a autorisé un pays à octroyer à une société nationale une « licence obligatoire » lui permettant de copier un médicament en cas de situation d'urgence sanitaire. Mais seuls quelques pays (Inde, Brésil, Thaïlande) disposent d'une industrie pharmaceutique en mesure de les produire, ce qui réduit nettement la portée d'une telle mesure. Quelques jours avant le sommet suivant de l'OMC à Cancun (Mexique), en 2003, un autre accord est intervenu pour permettre aux pays du Sud, après avoir satisfait à des conditions drastiques, d'importer des médicaments génériques contre le sida en dérogation au droit des brevets. Cela n'a pas permis pour autant l'importation facile et efficace de médicaments contre le sida : c'est seulement en juillet 2007, soit quatre ans plus tard, que le Rwanda fut le premier pays à y recourir. L'OMC a donc réussi sa mission à la demande des transnationales pharmaceutiques : afin de garantir leurs superprofits, ralentir l'accès des malades du Sud à des médicaments génériques. Comment s'étonner alors que l'objectif du millénaire correspondant ne puisse pas être atteint ?

*« Je ne vois pas pourquoi on exigerait de l'industrie pharmaceutique des efforts spécifiques. Personne ne demande à Renault de donner des voitures à ceux qui n'en ont pas. »*

Bernard Lemoine, directeur général du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, France, 2000

- D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

En 1970, le nombre annuel de décès liés au paludisme avait baissé pour atteindre 500 000. Un important renversement de tendance a suivi : selon la Banque mondiale, le paludisme touche chaque année entre 300 et 500 millions de personnes et cause environ 1,2 million de décès, principalement des enfants, et la plupart en Afrique. Il a même refait son apparition dans des régions où il avait totalement disparu, comme au Moyen-Orient et en Turquie<sup>32</sup>. Selon l'Organisation mondiale de la santé<sup>33</sup> (OMS), un enfant meurt du paludisme toutes les 30 secondes. Les conséquences économiques sont gravissimes.

Pourtant, des solutions existent. Le recours à des moustiquaires imprégnées d'insecticide<sup>34</sup> et la thérapie de combinaison à base d'artémisinine, dite ACT, sont un réel progrès, car dans un milieu

<sup>30</sup> Jeffrey Trehwitt, le porte-parole de la FIIM (Fédération internationale de l'industrie du médicament), dénonçait les lois sud-africaines car elles créaient « un très, très mauvais précédent, qui pourrait miner la protection légitime des brevets dans le monde. On peut s'attendre à ce que ce danger potentiel gagne beaucoup de pays en développement ». Cité par Mike McKee, « Tripping over Trips », *IP Magazine*, San Francisco, septembre 1999, [www.ipmag.com](http://www.ipmag.com). Pour une présentation plus détaillée du contexte de la plainte, voir Martine Bulard, « Les firmes pharmaceutiques organisent l'apartheid sanitaire », *Le Monde diplomatique*, janvier 2000.

<sup>31</sup> A l'époque, Al Gore était le vice-président des États-Unis sous Bill Clinton. En 2000, il s'est présenté comme candidat à la présidence pour le Parti démocrate. C'est George W. Bush qui a été élu. Quelques années plus tard, Al Gore s'est repositionné sur le thème du changement climatique.

<sup>32</sup> Voir Julie Castro, Damien Millet, "Malaria and Structural Adjustment: Proof by Contradiction", in Christophe Boëte, *Genetically Modified Mosquitoes for Malaria Control*, Eureka/Landes Bioscience, 2005.

<sup>33</sup> Voir [www.who.int/mediacentre/factsheets/fs094/fr/](http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs094/fr/) et [www.rollbackmalaria.org](http://www.rollbackmalaria.org)

<sup>34</sup> Même si la nature de cet insecticide pose aussi question, puisqu'il peut provoquer l'irritation des yeux et de la peau, voire des démangeaisons, ce qui freine l'installation de telles moustiquaires. En outre, le produit s'évapore avec le temps et les moustiquaires sont rarement réimprégnées.

« agressif », leur combinaison constitue le moyen le plus efficace pour ne pas attraper le paludisme. Mais en aucun cas il ne peut suffire et cela doit impérativement s'accompagner de politiques publiques visant à assainir l'environnement, en particulier pour diminuer les eaux stagnantes propices au développement des moustiques. La question des logements et de l'évacuation des eaux est donc intimement liée au problème du paludisme.

De même, la tuberculose est la cause d'au moins 1,6 million de décès par an, touchant essentiellement les individus les plus démunis, faute d'accès aux traitements (notamment 195 000 personnes séropositives). Pour l'ONU<sup>35</sup>, le nombre total de nouveaux cas continue d'augmenter : 8,8 millions en 2005, dont 7,3 millions en Afrique subsaharienne et en Asie.

Il est indispensable de tirer les conclusions de l'échec des récentes politiques internationales de santé. D'abord s'impose la remise en cause des nouvelles structures institutionnelles du secteur de la santé (partenariat public-privé, émergence d'une « gouvernance de la santé globale » dans laquelle ces partenariats et les fondations privées se taillent la part du lion). Mais surtout il est essentiel d'intégrer le fait que la santé est principalement déterminée par des facteurs sociaux et donc de s'attaquer enfin aux causes structurelles des échecs actuels : le renforcement du paludisme et de la tuberculose est intimement lié à la malnutrition, à l'insuffisance de revenu, à l'absence de matériel de santé et de personnel compétent, aux politiques néolibérales dictées par la Banque mondiale et le FMI et appliquées docilement par l'écrasante majorité des gouvernements de la planète. Ainsi, l'amélioration de la santé des populations passe à coup sûr par la combinaison de l'augmentation des dépenses publiques en matière de santé (augmentation des services de santé, amélioration de leur qualité, gratuité, recrutement de personnel, augmentation de leur salaire, perfectionnement de leur formation...) et de travaux publics, comme la canalisation et l'assainissement des eaux usées, sans oublier de réformer en profondeur le modèle économique néolibéral qui a provoqué l'effondrement des systèmes de santé. Les dégâts en termes de santé ne sont qu'une partie des multiples dégâts sociaux dont il est responsable.

*« Il est révélateur du monde fou dans lequel nous vivons que le médecin, le maître d'école ou l'infirmière se sentent davantage menacés par le conservatisme financier que ne le sont un général ou un commandant de l'armée de l'air. »*

Amartya Sen, prix Nobel d'économie, « Santé et développement »,  
allocution prononcée à la 52e Assemblée mondiale de la santé, Genève, mai 1999.

#### OBJECTIF 7 - Assurer un environnement durable

- Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales ; inverser la tendance actuelle à la déperdition de ressources environnementales

Tout d'abord, le problème de la pêche est crucial car le poisson assure à plus de 2,6 milliards de personnes au moins 20% de leur apport en protéines animales. Mais la situation est critique. Pour la FAO : « *Globalement, plus de 75% des stocks de poissons pour lesquels des résultats d'évaluation sont disponibles sont déclarés pleinement exploités ou surexploités (ou épuisés et en cours de reconstitution), confirmant ainsi de précédentes observations selon lesquelles le potentiel maximal de prélèvement sur les stocks naturels des océans de la planète a probablement été atteint* »<sup>36</sup>.

Par ailleurs, toujours selon la FAO, « *entre 1990 et 2005, le monde a perdu 3% de son couvert forestier total*<sup>37</sup> », ce qui signifie que 105 millions d'hectares de forêts ont ainsi disparu en quinze ans. Les disparités régionales sont très importantes : la déforestation touche presque exclusivement les pays caractérisés « *par des économies en développement et des écosystèmes tropicaux* », alors que certaines populations très vulnérables dépendent des forêts pour leur subsistance.

<sup>35</sup> ONU, *Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport 2007*, [www.un.org/french/millenniumgoals/index.shtml](http://www.un.org/french/millenniumgoals/index.shtml). Sauf mention contraire, les citations de l'ONU dans cette question sont extraites de cette publication.

<sup>36</sup> FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2006*, [www.fao.org/docrep/009/A0699f/A0699f00.htm](http://www.fao.org/docrep/009/A0699f/A0699f00.htm)

<sup>37</sup> FAO, *La situation des forêts du monde 2007*, [www.fao.org/docrep/009/a0773f/a0773f00.htm](http://www.fao.org/docrep/009/a0773f/a0773f00.htm)

La déforestation n'entraîne pas seulement une perte de biodiversité et de source de nourriture pour de nombreux êtres humains, elle est aussi un facteur important du changement climatique en cours : selon l'ONU, « *entre 18 et 25% d'émissions de gaz à effet de serre est causé tous les ans par la déforestation* ». A ce sujet, le dioxyde de carbone est le principal danger : les émissions de CO<sub>2</sub> sont toujours en hausse, elles ont par exemple doublé en Asie du Sud-Est et en Afrique du Nord entre 1990 et 2004. En 2006, la Chine est devenue pour la première fois le principal émetteur de CO<sub>2</sub> dans le monde en chiffres absolus. Mais qu'on ne s'y trompe pas ! Ces émissions, qui en 2004 se sont élevées au niveau mondial à 29 milliards de tonnes, sont surtout l'effet des pays riches si on les rapporte au nombre d'habitants.

« *En 2004, le taux s'élevait dans les régions développées à environ 12 tonnes par personne en moyenne. L'Asie occidentale, l'émetteur le plus élevé par habitant parmi les régions en développement, produisait moins de la moitié de cette quantité. Le taux par habitant d'Afrique subsaharienne représente moins d'un dixième du CO<sub>2</sub> émis en moyenne par une personne du monde développé.* »

ONU

Selon le PNUD, il faudrait consacrer 1,6% du PIB mondial (soit environ 720 milliards de dollars en 2008) uniquement pour stopper l'aggravation du dérèglement climatique, mais les États-Unis s'opposent régulièrement à tout engagement contraignant et chiffré. La responsabilité du modèle économique est insuffisamment pointée, car comme l'écrit le PNUD dans son *Rapport mondial sur le développement humain 2007* : « *L'une des plus rudes leçons qu'enseigne le changement climatique, c'est que le modèle économique de la croissance et la consommation effrénée des nations riches sont écologiquement insoutenables* ».

- Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base

L'accès à l'eau est finalement tout un symbole par rapport à ces objectifs du millénaire. Le PNUD y a consacré son *Rapport mondial sur le développement humain 2006*. On y détecte les échecs et les lâchetés des grands argentiers du monde.

La situation actuelle est tout simplement catastrophique. Selon le PNUD : « *Aujourd'hui, près de 1,1 milliard d'êtres humains vivant dans des pays en développement ne peuvent accéder à l'eau de manière appropriée et 2,6 milliards de personnes ne bénéficient pas de systèmes d'assainissement de base.* » Evidemment, les conséquences humaines sont insupportables. Pour l'ONU, le manque d'hygiène et le manque d'eau potable « *contribuent ensemble environ à 88% des décès dus aux maladies diarrhéiques - plus de 1,5 million - chez les enfants de moins de cinq ans. L'infestation par des vers intestinaux provoqués par la défécation en plein air affecte des centaines de millions d'enfants principalement d'âge scolaire ayant pour conséquence une croissance physique réduite, une santé physique affaiblie et une altération des fonctions cognitives.* » Tout est lié.

« *La plupart des 1,1 milliard d'êtres humains répertoriés comme étant privés d'accès à l'eau salubre se contentent d'environ 5 litres par jour - soit un dixième du volume quotidien moyen utilisé dans les pays riches pour tirer la chasse d'eau. [...] Dans les pays riches, un robinet qui fuit gaspille plus d'eau que la quantité disponible chaque jour pour plus d'un milliard de personnes.* »

PNUD

On voit bien l'étendue des inégalités dans l'accès à l'eau. Pourtant le problème est loin d'être insurmontable, puisqu'il trouve son origine « *dans les institutions et les choix politiques, non dans la disponibilité en eau* ». Si l'on veut garantir l'accès universel à l'eau potable et au traitement des eaux usées (la canalisation des eaux usées est notamment fondamentale pour réduire radicalement la quantité de moustiques qui transmettent le paludisme), il faut résolument aller à l'encontre de la privatisation des services de distribution d'eau imposée par la Banque mondiale au grand profit des transnationales qui contrôlent le secteur (notamment Suez Ondéo, Véolia Water et Saur) et refuser que l'eau soit incluse dans l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) à l'OMC. Heureusement, de nombreuses rébellions populaires victorieuses ont eu

lieu (par exemple en Bolivie à Cochabamba en 2000 et à El Alto en 2003-2004<sup>38</sup>) pour obtenir que l'eau revienne ou reste sous contrôle public. Il faut rendre effectif le droit à l'eau potable en assurant de manière gratuite à chacun et chacune 50 litres d'eau potable par jour. L'eau fait partie des biens publics mondiaux, c'est un patrimoine de l'humanité.

- Réussir à améliorer sensiblement, d'ici 2020, la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

Par définition, un taudis est une habitation dans laquelle au moins l'une des conditions de base du logement convenable est manquante : hygiène adéquate, approvisionnement en eau amélioré, logement durable ou superficie d'habitat suffisante. La forte migration urbaine et la croissance démographique rendent le problème de l'habitat particulièrement criant. En 2005, selon l'ONU, 37% des habitants des villes vivaient dans un taudis, mais le chiffre atteint 62% pour l'Afrique subsaharienne, et même 80% au Tchad, en République centrafricaine et en Ethiopie.

Depuis 2008, plus de la moitié des habitants de la planète vit en milieu urbain et, dans les pays en développement, la plupart d'entre eux se retrouvent dans les communautés urbaines défavorisées. Pour Mike Davis<sup>39</sup>, cette situation témoigne de la violence du pillage capitaliste organisé sur l'ensemble de la planète : le bidonville apparaît comme le seul horizon possible pour la grande masse paupérisée car « avec une authentique grande muraille de contrôle des frontières high tech empêchant toute migration massive vers les pays riches, les bidonvilles demeurent la seule solution réellement accessible au problème du stockage du surplus d'humanité de ce siècle ».

#### OBJECTIF 8 - Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Ce dernier objectif est différent des précédents et il lève le voile sur la logique même de ces objectifs du millénaire. Car il vient imposer les moyens à utiliser pour tenter d'atteindre les sept premiers objectifs. L'imposture transparaît : les pays en développement n'ont pas le choix des mesures à appliquer et n'ont pas le droit de questionner les choix macro-économiques qui sont faits par les grandes puissances.

Qu'on en juge ! Les cibles explicitées sont de deux natures :

- ou bien des déclarations de bonnes intentions, comme « Répondre aux besoins particuliers des États enclavés et des petits États insulaires en développement », « En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes » ou encore « Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme » ;
- ou bien des contraintes fortes qui vont à l'encontre d'une amélioration de la situation humaine dans les pays en développement.

« Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire » : ceci sous-entend l'abandon de toute forme de protection pour les économies du Sud et rappelle étrangement la fameuse « concurrence libre et non faussée » qui a incité une majorité de citoyens français et néerlandais à voter « Non » au référendum sur le Traité constitutionnel européen au printemps 2005.

« S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés. La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents de leurs exportations, l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés, l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels, et l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté » : ce texte propose une dérogation commerciale pour les pays les plus pauvres, mesure de charité, mais ne remet pas en cause des règles commerciales défavorables aux pays pauvres, ne questionne nullement l'historique de cette dette ni le contenu de l'aide au développement.

---

<sup>38</sup> Voir Éric Toussaint, *La Finance contre les Peuples*, 2004, p. 500. Voir également la présentation succincte de l'utilisation de l'arme de la dette par la Banque mondiale pour imposer la privatisation de l'eau en Bolivie, in Éric Toussaint, *Banque mondiale : le Coup d'État permanent*, 2006, p. 286. Voir également les travaux et les propositions de l'Assemblée pour un contrat mondial de l'eau ([www.acme-eau.org](http://www.acme-eau.org)).

<sup>39</sup> Mike Davis, *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, La Découverte, 2006.

La phrase « *En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement* » impose de trouver une solution au problème de la santé, dont celui du sida, sur la base des exigences des transnationales pharmaceutiques, ce qui interdit toute solution acceptable !

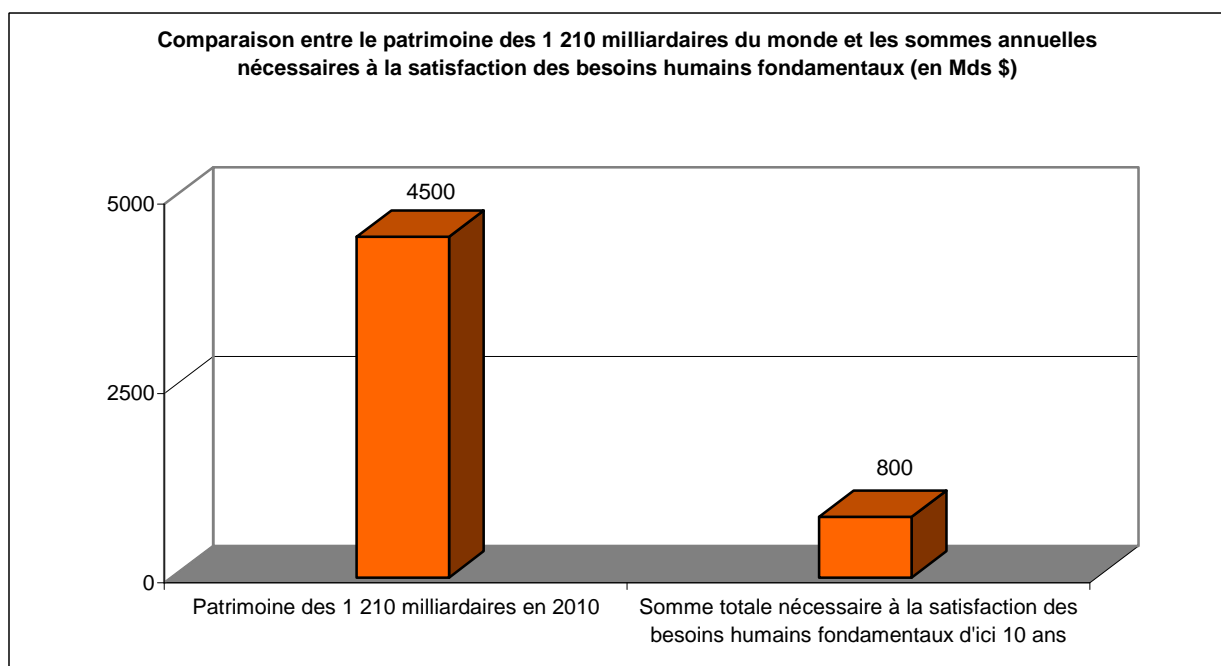
Enfin, « *En coopération avec le secteur privé, mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous* » : c'est exiger là aussi de ne pas déplaire aux entreprises privées du secteur, alors que ce sont des politiques publiques dont, finalement, tout dépend.

Ainsi, non seulement le but affirmé est bien terne face à l'enjeu de la satisfaction universelle des besoins fondamentaux, mais surtout les OMD imposent discrètement la mise en place de recettes économiques ayant déjà fait la preuve de leur échec en termes de réduction de la pauvreté partout où elles étaient scrupuleusement appliquées. Au-delà d'un échec retentissant, pointe donc la supercherie des OMD : dès le départ, ils n'avaient aucune chance d'être atteints puisqu'ils refusent de mettre en cause le cadre économique actuel qui les a rendus nécessaires.

### Après cet état des lieux inquiétant du développement humain...

D'après les chiffres publiés par le magazine américain *Forbes*, le nombre de milliardaires en dollars dans le monde en 2010 était estimé à 1 210 (contre seulement 1 011 l'année précédente, 793 en 2008, 1 125 en 2007 avant la crise et 497 en 2001). Le patrimoine cumulé de ces milliardaires s'élève à 4 500 milliards de dollars (soit davantage que le PIB de l'Allemagne), alors qu'il « n'était que » de 1 500 milliards de dollars neuf ans plus tôt.

Or 80 milliards de dollars par an pendant 10 ans, soit 800 milliards de dollars en tout, suffiraient pour assurer à la totalité de la population les services sociaux essentiels, tels que l'accès aux soins de santé de base, à l'eau potable, à un système sanitaire et à l'éducation primaire<sup>40</sup>. Ce serait un progrès fondamental pour une très grande majorité des habitants de la Terre.



Source : Forbes ([www.forbes.com](http://www.forbes.com))

<sup>40</sup> Calcul réalisé conjointement par des agences spécialisées des Nations Unies, à savoir la Banque mondiale, l'OMS, le PNUD, l'UNESCO, l'UNFPA, l'UNICEF et publié dans *Implementing the 20/20 Initiative. Achieving universal access to basic social services*, 1998, [www.unicef.org/ceecis/pub\\_implement2020\\_en.pdf](http://www.unicef.org/ceecis/pub_implement2020_en.pdf). Les organismes mentionnés estiment à 80 milliards de dollars par an la somme supplémentaire à consacrer annuellement aux dépenses relatives aux services sociaux de base concernés sachant qu'environ 136 milliards de dollars y sont consacrés. Le montant total annuel à garantir oscille entre 206 milliards et 216 milliards de dollars.



Un impôt annuel de 2% sur la fortune de cette poignée de milliardaires fournirait le montant nécessaire pour garantir, en 10 ans, la satisfaction universelle des besoins élémentaires.

C'est un simple exemple pour montrer que des solutions existent. Pour les identifier, il faut comprendre les mécanismes en jeu.

*« Quand je donne à manger aux pauvres, on dit de moi que je suis un saint. Mais quand je demande pourquoi les pauvres n'ont rien à manger, on me traite de fauteur de troubles. »*

Dom Helder Camara, prélat brésilien, archevêque de Recife de 1964 à 1985

## Q5 : Quelles sont les différentes catégories de dettes des PED ?

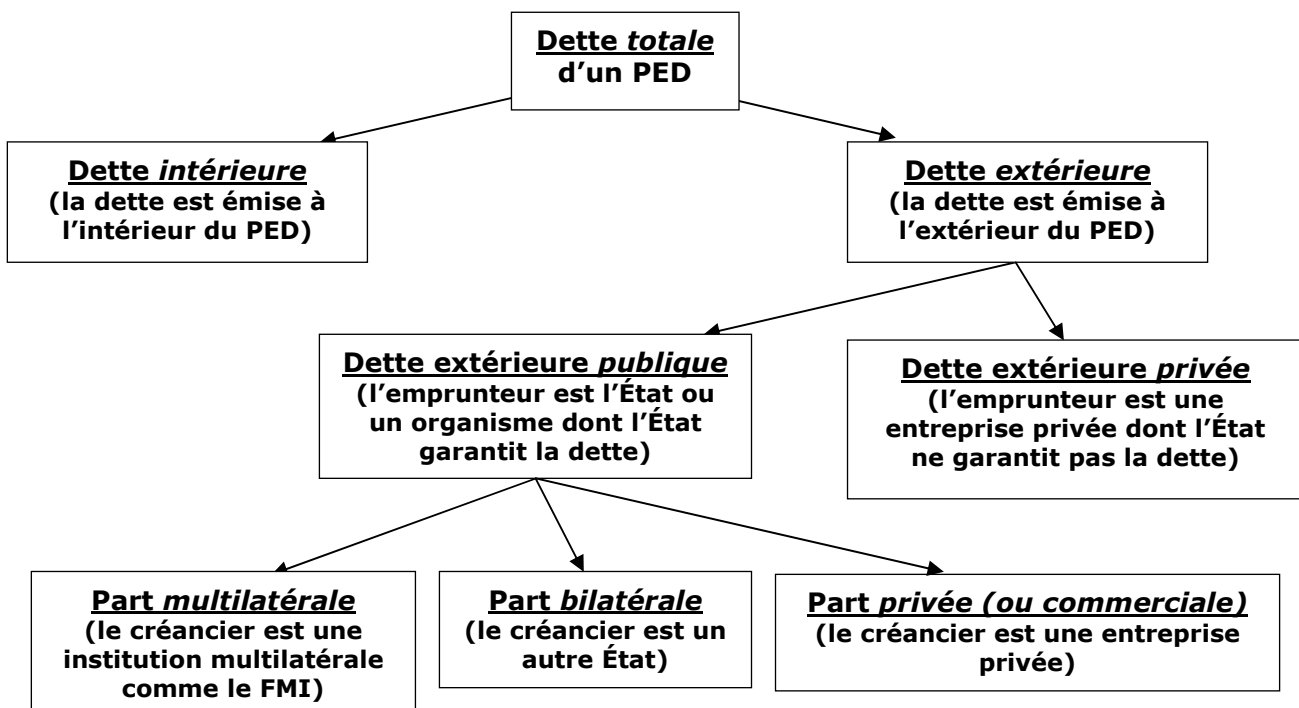
Avant d'étudier l'impact de la dette, précisons le vocabulaire utilisé. La dette totale d'un pays se décompose en *dette intérieure* (contractée à l'intérieur des frontières nationales) et *dette extérieure* (contractée envers un créancier étranger)<sup>41</sup>. La dette intérieure d'un pays est en principe exprimée dans la monnaie de ce pays<sup>42</sup>. Elle a très fortement augmenté depuis la deuxième moitié des années 1990 sous l'impulsion de la Banque mondiale et du FMI. En 2007, la dette intérieure publique représentait le triple de la dette extérieure publique. C'est pourquoi nous reviendrons sur ce sujet plus loin [voir Q30]. Dans l'immédiat, nous allons porter notre attention sur la dette extérieure.

« Je ne dis pas que nous devrions nous isoler du monde comme par le passé, mais nous ne cherchons pas comment développer notre pays. Nous cherchons à vendre notre pays à des étrangers pour qu'ils viennent le développer à notre place. Nous sommes toujours dans un rapport colonial où, dans notre propre pays, nous Africains, ne possédons rien, ne contrôlons rien, ne dirigeons rien. Nous serons bientôt des étrangers sur notre propre terre. »

Fred M'membe, rédacteur en chef de *The Post* (Zambie)  
cité par *The Washington Post*, 22 avril 2002

Tout d'abord, la dette extérieure des PED se répartit en *dette extérieure publique* et *dette extérieure privée*. La première est contractée par les pouvoirs publics – État, collectivités locales ou organismes publics – ou par des organismes privés dont la dette est garantie par l'État. Pour sa part, la *dette extérieure privée* est contractée par des entreprises privées (la filiale d'une transnationale du Nord, une banque locale ou une entreprise industrielle locale) et n'est pas garantie par l'État.

Par ailleurs, la dette extérieure publique se décompose en trois parts selon la nature des créanciers : la *part multilatérale* quand le créancier est une institution multilatérale comme le FMI, la Banque mondiale ou d'autres institutions internationales<sup>43</sup>, la *part bilatérale* quand le créancier est un autre État, la *part privée (ou part commerciale)* quand il s'agit d'un prêt octroyé par une banque privée ou quand il s'agit de titres d'emprunts émis par le pays sur une place financière internationale.

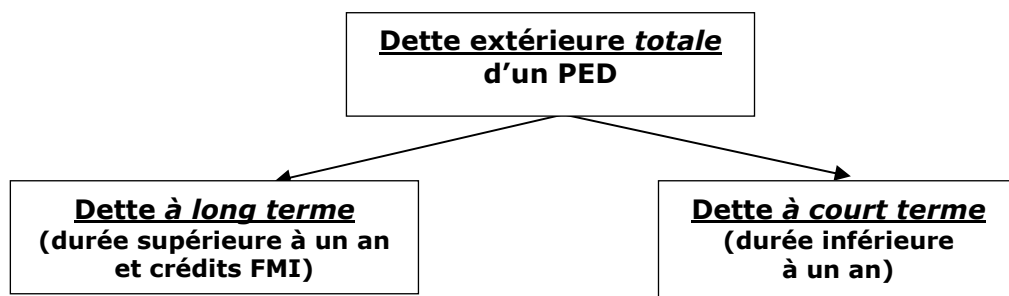


<sup>41</sup> La description qui est présentée dans cette réponse est également valable pour un pays comme la Grèce.

<sup>42</sup> Il y a malgré tout des exceptions. Dans plusieurs pays, la dette intérieure, bien qu'exprimée en monnaie nationale, est indexée sur le dollar. En cas de dévaluation de cette monnaie nationale (comme cela a été le cas au Brésil en 2002), la dette intérieure augmente mécaniquement dans la même proportion.

<sup>43</sup> Banque africaine de développement (BAfD), Banque asiatique de développement (BASD), Banque interaméricaine de développement (BID), Banque européenne d'investissement (BEI) et une vingtaine d'autres organismes internationaux.

On peut également distinguer deux catégories de dettes selon la durée des prêts :



Notons que la dette à court terme est très majoritairement une dette privée. La dette extérieure publique des PED est surtout à long terme.

## **Chapitre 2 : L'origine de la dette des pays en développement**

## Q6 : Quel rôle ont joué les banques privées dans l'évolution de la dette extérieure des PED au cours des années 1960-70 ?

Après la seconde guerre mondiale, les États-Unis ont mis en place, de façon unilatérale, le Programme de rétablissement européen (*European Recovery Program* ou ERP) pour la reconstruction de l'Europe, plus connu sous le nom de plan Marshall. Proposé en 1947 par George C. Marshall, secrétaire d'État des États-Unis, ce plan a permis aux États-Unis d'investir massivement dans l'économie européenne, avec un double objectif : aider les pays européens à se remettre debout et à redevenir des partenaires commerciaux solides ; éviter qu'une situation économique détériorée conduise à leur basculement dans le bloc soviétique. Environ 13 milliards de dollars de l'époque (de l'ordre de 100 milliards de dollars d'aujourd'hui) ont pris la direction de l'Europe, dont plus de 11 milliards sous forme de dons<sup>44</sup>. Seize pays d'Europe occidentale en ont profité (l'URSS et les pays d'Europe de l'Est en ont été exclus) :

Pays	Total	Dons	Prêts
<b>Total</b>	<b>13 325,8</b>	<b>11 820,7</b>	<b>1 505,1</b>
Autriche	677,8	677,8	--
Belgique - Luxembourg	559,3	491,3	68,0
Danemark	273	239,7	33,3
France	2 713,60	2 488,00	225,6
Allemagne (RFA)	1 390,60	1 173,70	216,9
Grèce	706,7	706,7	--
Islande	29,3	24	5,3
Irlande	147,5	19,3	128,2
Italie (incluant Trieste)	1 508,80	1 413,20	95,6
Pays-Bas (et Indonésie)	1 083,50	916,8	166,7
Norvège	255,3	216,1	39,2
Portugal	51,2	15,1	36,1
Suède	107,3	86,9	20,4
Turquie	225,1	140,1	85
Royaume-Uni	3 189,80	2 805	384,8
Divers	407,0	407,0	--

En millions de dollars de l'époque. Source : Wikipédia.

Par conséquent, de plus en plus de dollars ont été expédiés à l'extérieur des États-Unis, leur territoire d'émission, et se sont mis à circuler à travers le monde. Conformément aux accords signés à Bretton Woods en 1944, qui seront valables jusqu'en août 1971, ces dollars sont librement convertibles en or. Mais les autorités monétaires des États-Unis n'avaient pas intérêt à échanger de grandes quantités d'or de leurs coffres contre des dollars qu'elles avaient elles-mêmes émis, d'autant que le retour des dollars en excès aurait favorisé l'inflation [voir *lexique*]. A partir de la deuxième moitié des années 1960, elles ont tenté de freiner les demandes de conversion de dollars en or et ont tout fait pour qu'ils restent en Europe. Voilà pourquoi dans les années 1960, les banques occidentales ont regorgé de dollars (appelés de ce fait des « eurodollars »). Pour qu'ils leur profitent, ces banques privées les ont prêtés alors à des conditions avantageuses aux pays du Sud qui cherchaient à financer leur développement, notamment les États asiatiques et africains nouvellement indépendants et les pays d'Amérique latine en phase d'industrialisation rapide. Elles ont également couvert – voire systématiquement encouragé – les détournements d'argent liés à ces prêts, conservant ou récupérant de la sorte un pouvoir de contrôle très appréciable sur les décisions prises par les dirigeants des pays emprunteurs, dont les motivations réelles pouvaient être très éloignées de la volonté de développer leur pays.

« La lutte pour l'indépendance doit passer par la décolonisation des dirigeants africains. »  
René Dumont

<sup>44</sup> Immédiatement après la seconde guerre mondiale, Washington a appliqué une politique différenciée : une politique de dons à l'égard de l'Europe occidentale (ainsi que la Turquie et la Corée du Sud) alors que l'Afrique, l'Amérique latine et la majeure partie de l'Asie ont été poussées à s'endetter. Voir l'explication d'Éric Toussaint dans *Banque mondiale : le Coup d'État permanent*, 2006, chapitres 4 et 11.

A partir de 1973, l'augmentation du prix du pétrole, ce que l'on a appelé le premier « choc pétrolier », a apporté des revenus confortables aux pays producteurs qui les ont placés à leur tour dans les banques occidentales, accentuant encore le phénomène. Les banques ont là aussi proposé ces « pétrodollars » aux pays du Sud (y compris aux pays exportateurs de pétrole comme le Mexique, l'Algérie, le Venezuela qui n'en avaient pas besoin et qui se sont malgré tout fortement endettés à l'époque) à des taux d'intérêt faibles pour les inciter à emprunter. Tous ces prêts provenant de banques privées ont constitué la partie privée de la dette extérieure des PED. Proche de zéro au début des années 1960, la part privée de cette dette a atteint 36 milliards de dollars en 1970 et 380 milliards de dollars en 1980.

## **Q7 : Quel rôle a joué la Banque mondiale dans l'évolution de la dette extérieure des PED au cours des années 1960-70 ?**

Le deuxième acteur de l'endettement au cours de ces deux décennies est la Banque mondiale. Institution née en 1944 à Bretton Woods [voir Q8], elle a accru considérablement ses prêts aux pays du tiers-monde à partir de 1968, sous la présidence de Robert McNamara.

Il est intéressant de détailler le *curriculum vitae* de McNamara. Premier PDG de la transnationale automobile Ford à ne pas être membre de la famille Ford, il ne le restera que cinq semaines avant de devenir secrétaire à la Défense des États-Unis sous la présidence de John F. Kennedy (1961-1963), poste qu'il a conservé sous le président Lyndon Johnson (1963-1968). McNamara est donc l'un des principaux artisans de l'agression militaire des États-Unis au Vietnam, guerre bien souvent surnommée « la guerre de McNamara »... Il a exercé des pressions incessantes pour y envoyer davantage de troupes militaires, au total plus de 500 000 soldats. Environ 1 million de combattants communistes vietnamiens et 4 millions de civils ont été tués entre 1961 et 1975. Des années plus tard, McNamara reconnaîtra ses torts : « *Nous, membres des administrations Kennedy et Johnson parties prenantes aux décisions sur le Vietnam [...] avons eu tort, terriblement tort.* » Il ajoutera même : « *Je n'avais jamais visité l'Indochine et je ne comprenais rien à son histoire, à sa langue, à sa culture, à ses valeurs. Je n'y étais en rien sensible. [...] Quand il s'agissait du Vietnam, nous nous trouvions en position de décider d'une politique pour une terra incognita*<sup>45</sup>. » En 1968, alors que la situation est devenue inextricable pour les États-Unis, McNamara est nommé président de la Banque mondiale<sup>46</sup>. Il va agir à la tête de la Banque mondiale comme un missionnaire poursuivant une campagne anticommuniste<sup>47</sup>. Il vivra personnellement cette expérience comme une résurrection<sup>48</sup>.

L'arrivée de McNamara en 1968 a marqué un réel tournant pour la Banque mondiale qui a alors donné un coup d'accélérateur à la dette en l'utilisant comme une véritable arme géopolitique. De 1968 à 1973, la Banque mondiale a accordé davantage de prêts que pendant toute la période 1945-1968, soit plus en 5 ans que pendant les 23 premières années de son existence. Elle a également incité les pays du Sud à emprunter massivement afin de financer la modernisation de leur appareil d'exportation et de les connecter plus étroitement au marché mondial. En fait, McNamara a poussé les pays du Sud à se soumettre aux conditionnalités associées à ces prêts, à accepter des infrastructures inutiles, des budgets sociaux insuffisants, des grands barrages ruineux dans un environnement saccagé, des dettes colossales... L'appât utilisé : des liquidités mises à disposition des gouvernements en place sans aucun mécanisme de lutte contre la corruption et le détournement de fonds publics. En échange de ces liquidités, les gouvernants acceptaient la plupart des recommandations de la Banque mondiale.

Le soutien apporté par la Banque mondiale aux pays du Sud est lié aux intérêts géopolitiques du bloc occidental. Après 1945, s'est ouverte la période de la guerre froide où les deux super-puissances (États-Unis et URSS) s'armaient massivement et s'affrontaient de manière indirecte, soucieuses de préserver et d'accroître leur zone d'influence.

Dans les années 1950 et 1960, de nombreux pays ont été tentés par des expériences politiques qui leur étaient propres. Après une lutte opiniâtre, les pays d'Asie puis d'Afrique sont parvenus à la décolonisation. Certains de ces pays ont voulu prendre leurs distances par rapport aux ex-puissances coloniales. Ils se sont réunis pour la première fois en 1955 à Bandung (Indonésie). Cette conférence a marqué l'émergence du tiers-monde sur la scène internationale et le prélude au mouvement des non-alignés, qui a vu le jour officiellement en 1961 à Belgrade (Yougoslavie).

---

<sup>45</sup> Robert McNamara, *Avec le recul, La tragédie du Vietnam et ses leçons*, Seuil, 1996.

<sup>46</sup> A comparer avec la nomination en 2005 de Paul Wolfowitz, stratège de la guerre contre l'Irak et l'Afghanistan, à la tête de la Banque mondiale alors que la stratégie politique et militaire de Washington était en échec.

<sup>47</sup> Paul Wolfowitz a essayé d'emprunter la même voie mais a lamentablement échoué et a été emporté par le scandale en 2007. Voir Damien Millet et Éric Toussaint, « Banque mondiale, du plomb dans l'aile », [www.cadtm.org/spip.php?article2660](http://www.cadtm.org/spip.php?article2660).

<sup>48</sup> L'anecdote est croustillante, nous ne résistons pas à l'envie de la livrer. En visite officielle à Paris alors qu'il est secrétaire d'État des États-Unis, McNamara déjeune à Matignon avec le Premier ministre du général de Gaulle, Michel Debré. Après le repas, le maître d'hôtel découvre que McNamara est parti avec les couverts en vermeil. Madame Debré a alors écrit à McNamara en lui demandant de rendre les couverts... ce que McNamara a fait ! Après le commerce, la guerre et le développement, la boucle de son parcours est bouclée avec le vol... Anecdote révélée par Bernard Debré, fils de Michel Debré et ministre français de la Coopération entre 1993 et 1995, dans *Libération*, le 16 septembre 2005.

La Banque mondiale a agi pour contrecarrer l'influence soviétique et les différentes tentatives nationalistes et anti-impérialistes. Son action s'est située sur le plan financier. Comme l'a souligné le député français Yves Tavernier, son « rôle était de fidéliser la clientèle du tiers-monde en faveur du monde occidental<sup>49</sup> ». La stratégie a été double : les prêts ont été utilisés aussi bien pour soutenir les alliés que pour asservir les récalcitrants.

D'une part, la Banque mondiale a soutenu les alliés stratégiques des États-Unis dans les différentes régions du globe (Joseph-Désiré Mobutu au Zaïre de 1965 à 1997, Mohamed Suharto en Indonésie de 1967 à 1998, Ferdinand Marcos aux Philippines de 1965 à 1986, la dictature brésilienne de 1964 à 1985, Augusto Pinochet au Chili de 1973 à 1990, la dictature argentine de 1976 à 1983, etc.) pour renforcer la zone d'influence états-unienne.

*« Je ne vois pas pourquoi nous laisserions un pays devenir marxiste simplement parce que son peuple est irresponsable. »*

Henry Kissinger, 1973,  
au moment du renversement de Salvador Allende par le coup d'État de Pinochet au Chili

D'autre part, la Banque mondiale a prêté de manière conditionnelle à des pays qui tentaient d'appliquer des politiques hétérodoxes par rapport au modèle capitaliste dominant. Elle leur a proposé les capitaux dont ils avaient besoin, en affirmant que l'exportation de matières premières allait être suffisante pour rembourser et pour moderniser leur appareil industriel. En agissant ainsi, elle a acquis un droit de regard sur les politiques économiques pratiquées par ces pays, s'efforçant de stopper le développement de politiques indépendantes et de ramener dans le giron des grandes puissances industrielles nombre de dirigeants qui avaient pris leurs distances (Gamal Abdel Nasser en Égypte entre 1954 et 1970, Kwame N'Krumah au Ghana entre 1960 et 1966, Michael Manley en Jamaïque entre 1972 et 1980, Ahmed Sukarno en Indonésie entre 1949 et 1966, etc.). Quand des dirigeants du Sud refusaient de s'y plier, les puissances du Nord n'hésitaient pas à les renverser en mettant en place des dictatures (assassinat de Patrice Lumumba dans l'ex-Congo belge en 1961, de Sylvanus Olympio au Togo en 1963, de Salvador Allende au Chili en 1973 – plus tard, de Thomas Sankara au Burkina Faso en 1987) ou à intervenir militairement (interventions des États-Unis à Saint-Domingue en 1965, au Vietnam, à Cuba par mercenaires interposés en 1961 ; interventions françaises au Gabon en 1964 pour rétablir Léon M'Ba, au Cameroun dans les années 1960 pour soutenir le gouvernement de Ahmadou Ahidjo, au Tchad à de nombreuses reprises depuis 1960, en République centrafricaine en 1979 pour installer David Dacko après un putsch...). En cas d'échec, comme avec Fidel Castro au pouvoir à Cuba de 1959 à 2008, le pays est mis durablement au ban des nations et le prix à payer est là aussi considérable.

Les données géopolitiques constituent donc la toile de fond du processus d'endettement des pays du Sud. Ces prêts, ajoutés à ceux de quelques autres institutions multilatérales<sup>50</sup> fonctionnant selon la même logique et aux crédits FMI, ont constitué la part multilatérale de la dette extérieure publique. Très faible au début des années 1960, cette part multilatérale a atteint 8 milliards de dollars en 1970, puis 58 milliards de dollars en 1980 (dont 32 envers la seule Banque mondiale et 12 envers le FMI).

*« Dans de nombreux cas, les prêts étaient destinés à corrompre des gouvernements pendant la guerre froide. Le problème n'était pas alors de savoir si l'argent favorisait le bien-être du pays, mais s'il conduisait à une situation stable, étant donné les réalités géopolitiques mondiales. »*

Joseph E. Stiglitz (économiste en chef de la Banque mondiale de 1997 à 1999, prix Nobel d'économie en 2001), in *L'Autre mondialisation*, Arte, 7 mars 2000

<sup>49</sup> Voir *Rapport 2000 de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale sur les activités et le contrôle du FMI et de la Banque mondiale*.

<sup>50</sup> Notamment les banques régionales de développement.



## Q8 : Comment fonctionne la Banque mondiale ?

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) a été créée en juillet 1944 à Bretton Woods (États-Unis), à l'initiative de 45 pays réunis pour la première Conférence monétaire et financière des Nations unies. En 2011, 187 pays en étaient membres, Tuvalu étant le dernier en date (adhésion en juin 2010)<sup>51</sup>.

Son but initial était de fournir des capitaux publics pour la reconstruction de l'Europe occidentale après la seconde guerre mondiale afin qu'elle reste une alliée stable de Washington et un débouché pour les marchandises produites par les entreprises des États-Unis. Elle s'est ensuite consacrée au financement du développement des PED, endossant le rôle de « *source essentielle d'appui financier et technique pour l'ensemble des pays en développement* » selon ses propres termes<sup>52</sup>. Un financement aux choix très orientés et fort discutables.

Quatre autres organismes ont vu le jour pour former ce qu'on appelle le Groupe Banque mondiale : la Société financière internationale (SFI) en 1956 pour le financement du secteur privé des PED ; l'Association internationale de développement (AID) en 1960 pour les prêts aux pays les plus pauvres ; le Centre international de règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) en 1966, sorte de tribunal où une entreprise privée peut attaquer un État si elle s'estime lésée par une décision, même prise démocratiquement par un gouvernement soucieux des conditions de vie de son peuple ; l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) en 1988 pour favoriser l'investissement dans les PED. L'expression « Banque mondiale » regroupe la BIRD et l'AID. En 2011, elle employait environ 7 000 personnes à Washington et 3 000 dans une centaine de bureaux de représentation de par le monde.

Chacun des pays membres nomme un gouverneur pour le représenter, en général le ministre des Finances (exceptionnellement, celui du Développement). Ils se réunissent au sein du Conseil des gouverneurs, instance suprême de la Banque mondiale, qui siège une fois par an (à l'automne, deux années sur trois à Washington) et fixe les grandes orientations. Ce conseil est chargé de prendre les décisions importantes comme l'admission des nouveaux pays ou la préparation du budget. D'autre part, la réunion de printemps, à Washington (commune avec le FMI), dresse un bilan de l'action de la Banque et du FMI.

Pour la gestion quotidienne des missions de la Banque mondiale, le Conseil des gouverneurs délègue son pouvoir à un Conseil d'administration composé de 25 membres (un nouveau siège a été créé en 2010 pour l'Afrique du Sud, qui l'occupe à la tête d'un groupe comprenant aussi l'Angola et le Nigeria). Chacun des huit pays suivants a le privilège de pouvoir nommer un administrateur : les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Arabie saoudite, la Chine et la Russie. Les dix-sept autres sont nommés par des groupes de pays aux contours souvent surprenants : un pays riche est en général associé à un groupe de pays en développement et c'est bien sûr le pays riche qui dispose du siège au Conseil d'administration et vote au nom de tous les membres du groupe. Par exemple, un administrateur autrichien représente le groupe formé par l'Autriche, le Belarus, la Belgique, la Hongrie, le Kosovo, le Luxembourg, la Slovaquie, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie. De même, la Suisse pilote le groupe appelé ironiquement le « Suissistan » puisqu'il regroupe l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Pologne, la Serbie, la Suisse, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan...

Le Conseil d'administration qui se réunit en principe au moins trois fois par semaine, élit un président pour cinq ans. A l'encontre des principes démocratiques, une règle tacite veut que ce poste soit réservé à un représentant des États-Unis, choisi par le président états-unien. Le Conseil d'administration ne fait qu'entériner ce choix. Entre 1995 et 2005, le neuvième président de la Banque mondiale était James D. Wolfensohn, ancien directeur du secteur banque d'affaires de Salomon Brothers à New York, Australien d'origine qui a dû adopter la nationalité américaine pour être nommé à ce poste stratégique.

En mars 2005, le président des États-Unis, George W. Bush, a nommé à la présidence de la Banque mondiale Paul Wolfowitz, ancien numéro 2 du Pentagone et l'un des organisateurs de

<sup>51</sup> Pour pouvoir devenir membre de la BIRD, un pays doit auparavant être membre du FMI.

<sup>52</sup> Voir [www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org)

l'invasion militaire de l'Irak de mars 2003 par une coalition armée dirigée par les États-Unis. En avril 2007, alors qu'il se présentait en apôtre de la lutte contre la corruption, Wolfowitz a été fortement contesté pour avoir accordé une augmentation de salaire substantielle à sa compagne, Shaha Riza, qui travaillait également à la Banque mondiale. Malgré le soutien de George W. Bush, Wolfowitz, pris la main dans le sac, a été contraint de démissionner. Selon la même règle tacite, il a été remplacé par la personne désignée par Bush : Robert Zoellick, successivement chef du cabinet de George Bush père au début des années 1990, secrétaire au Commerce extérieur au début des années 2000 et numéro 2 du département d'État au côté de Condoleeza Rice entre janvier 2005 et juin 2006. Depuis cette date, il travaillait chez Goldman Sachs, l'une des principales banques d'affaires à l'échelle mondiale.

*« Le potentiel de démocratisation des institutions mondiales reste considérable. De nombreuses propositions ont été avancées pour supprimer des pratiques manifestement antidémocratiques telles que le droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies et le mode de sélection des dirigeants du FMI et de la Banque mondiale. »*

*PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2002*

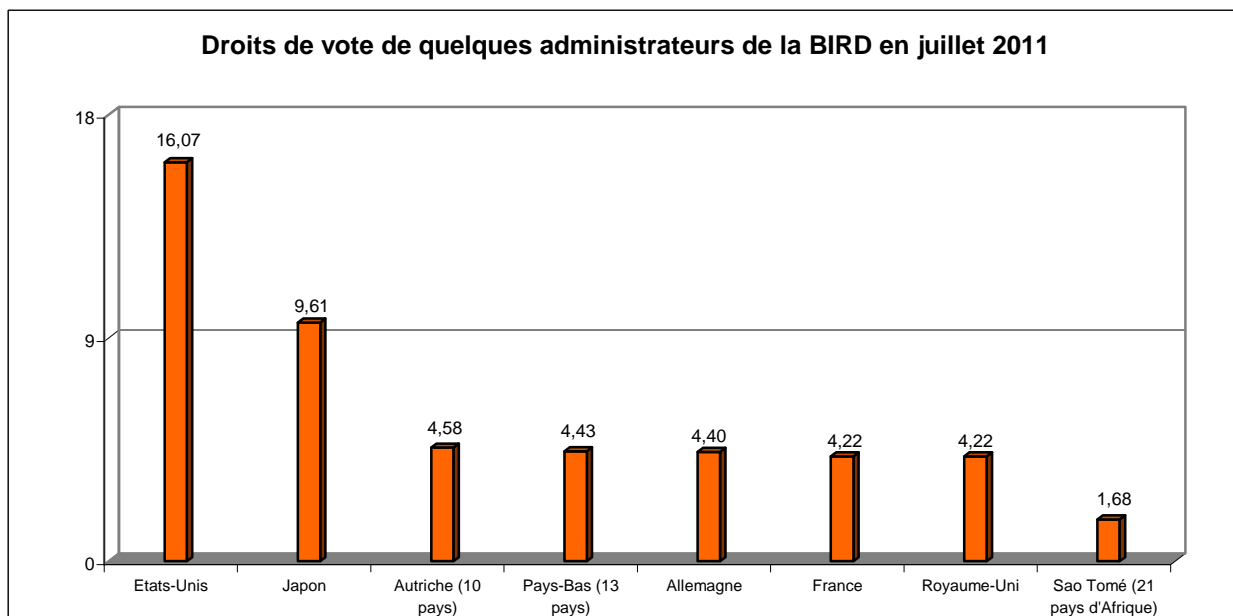
Tout pays membre de la Banque mondiale reçoit une « quote-part » qui détermine l'influence qu'il aura (ou n'aura pas...) au sein de la Banque mondiale. A partir de cette quote-part, un savant calcul permet de déterminer le nombre de droits de vote de chaque pays : une part fixe de 250 voix et une part proportionnelle à la quote-part. Contrairement à l'Assemblée générale de l'ONU où chaque pays possède une seule voix (ce qui n'est pas le cas au Conseil de sécurité où cinq pays détiennent un droit de veto), le système adopté par la Banque mondiale revient à 1\$ = 1 voix ! Mais contrairement à l'actionnaire d'une entreprise, un pays ne peut pas décider d'accroître sa quote-part pour peser plus lourdement. Le système est donc parfaitement verrouillé.

Répartition des droits de vote entre les administrateurs de la BIRD en juillet 2011 <sup>53</sup>					
Pays	%	Groupe présidé par	%	Groupe présidé par	%
États-Unis	16,07	Autriche	4,58	Brésil	3,52
Japon	9,61	Pays-Bas	4,43	Inde	3,33
Allemagne	4,40	Espagne	4,41	Pakistan	3,12
France	4,22	Canada	3,77	Koweït	2,85
Royaume-Uni	4,22	Italie	3,44	Indonésie	2,49
Arabie saoudite	2,73	Australie	3,52	Argentine	2,27
Chine	2,73	Suède	3,27	Afrique du Sud	1,79
Russie	2,73	Suisse	3,18	Sao Tomé et Príncipe	1,68
				Soudan	1,63

Source : Banque mondiale. La Guinée, Madagascar et la Somalie n'ont pas pris part au vote.

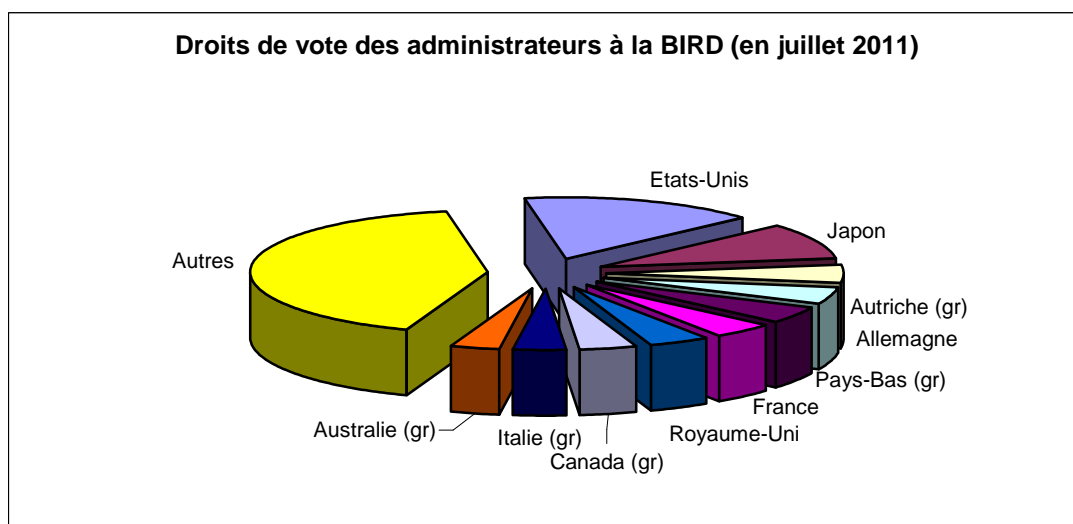
Visualisons les écarts :

<sup>53</sup> Les droits de vote évoluent fréquemment depuis 2010 à cause d'une refonte de leur calcul et d'une augmentation de capital en cours. Ainsi, un récent apport de fonds du Japon a fait monter sa part de près de 2 points. Mais quoi qu'il en soit, à terme, les pays en développement détiendront toujours moins de 50% des droits de vote.



Source : Banque mondiale

On le voit, les PED ne font pas le poids face à une Triade qui se taille la part du lion et se donne ainsi les moyens d'imposer ses vues systématiquement.



Source : Banque mondiale [(gr) signifie que l'administrateur préside un groupe de pays]

Le décalage entre poids démographique et pouvoir d'influence à la Banque mondiale est flagrant :

Pays ou groupe	Population en 2010 (en millions)	Droits de vote à la BIRD (%)
Chine	1 354	2,73
Inde	1 215	2,73
États-Unis	318	16,07
Groupe présidé par Sao Tomé	223	1,68
Russie	140	2,73
Japon	127	9,61
France	63	4,22
Arabie saoudite	26	2,73
Belgique	11	1,77
Suisse	8	1,63
Luxembourg	0,5	0,11

Source : Banque mondiale ; PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2010*

Le scandale ne s'arrête pas à cette répartition injuste des droits de vote. Les États-Unis ont construit cette institution à leur guise et sont parvenus à imposer une majorité de 85% des voix requise pour toutes les décisions importantes. Comme ils sont le seul pays à détenir plus de 15% des droits de vote, cela leur confère d'office une minorité de blocage pour tout changement d'envergure à la Banque mondiale. Les pays de l'Union européenne, qui pourraient eux aussi réunir ces 15%, se contentent globalement de s'aligner sur Washington. Les seules fois où une coalition de pays européens a menacé d'utiliser la minorité de blocage, c'était pour défendre leurs intérêts égoïstes<sup>54</sup>. A l'avenir, on pourrait imaginer une coalition de pays en développement réunissant une minorité de blocage pour s'opposer au prochain candidat des États-Unis à la présidence de la Banque mondiale. En tout cas jusqu'ici, le Trésor américain est sans conteste maître à bord, capable de bloquer tout changement contraire à ses vues. La présence du siège à Washington, à deux pas de la Maison blanche, n'est pas fortuite. Au fil des ans, les réajustements des droits de vote ont vu l'émergence de nouvelles nations. Mais si les États-Unis ont accepté de revoir leur part à la baisse, ils ont pris soin de la maintenir au-dessus de la barre des 15%<sup>55</sup>.

*« D'autres imputent la dispersion de la Banque à la volonté de son principal actionnaire [les États-Unis] qui, compte tenu de la réduction de son programme d'aide bilatérale, considère l'institution comme un instrument particulièrement utile pour exercer son influence dans les pays en développement. Elle constitue alors une source de financement qui doit être offerte à ses amis et refusée à ses ennemis. »*

*Yves Tavernier, député français, Rapport 2001 de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale sur les activités et le contrôle du FMI et de la Banque mondiale*

De son côté, l'AID est officiellement une simple association, mais imbriquée dans la BIRD qui la gère. En 2011, elle comptait 170 États membres, parmi lesquels 79 (dont 39 en Afrique) remplissaient les conditions pour profiter de ses prêts, à savoir un revenu annuel par habitant inférieur à 1 165 \$ (chiffre actualisé chaque année). Ces pays empruntent sur de longues durées (entre 35 et 40 ans en général, avec un différé initial/une période de grâce de 10 ans) et à très bas taux (de l'ordre de 0,75%). Les sommes proviennent soit des pays les plus riches qui reconstituent les fonds de l'AID tous les 3 ans, soit des gains que la BIRD tire des remboursements effectués par les pays à moyens revenus. Remarquons que les principes de l'AID sont assez malléables quand cela arrange la Banque mondiale : l'Inde et le Pakistan empruntent à la fois auprès de la BIRD et de l'AID, bien que leur revenu par habitant soit bien supérieur à 1 165 \$.

Les autres PED empruntent à un taux proche de celui du marché auprès de la BIRD, qui prend soin de sélectionner les projets rentables, à l'image d'une banque classique. La Banque mondiale se procure les fonds nécessaires à ces prêts en empruntant sur les marchés financiers. La solidité de la Banque mondiale, garantie par les pays riches qui en sont les plus gros actionnaires, lui permet de se procurer ces fonds à un taux avantageux. La BIRD les prête ensuite aux pays membres qui les remboursent sur une période comprise entre 15 et 20 ans.

Cette position privilégiée permet à la BIRD de dégager des marges pour son fonctionnement administratif et même d'afficher un résultat d'exploitation largement positif : entre 1,5 et 2,5 milliards de dollars par an pour la période 2006-2008, entre 500 et 800 millions de dollars pour 2009 et 2010. Sur les 40,4 milliards de dollars décaissés par la Banque mondiale en 2010, 28,9 l'ont été par la BIRD<sup>56</sup>.

Avec l'accroissement de l'endettement, la Banque mondiale a, en accord avec le FMI, développé ses interventions dans une perspective macro-économique et imposé de plus en plus la mise en place de politiques d'ajustement structurel [voir Q17 et Q18]. Elle ne se prive pas de « conseiller » les pays soumis à la thérapie du FMI sur la meilleure façon de favoriser une croissance au contenu très controversé, de réduire les déficits budgétaires, d'inciter les investisseurs étrangers à s'installer sur place, de libéraliser l'économie et d'ouvrir les marchés en supprimant toute forme de

<sup>54</sup> Voir par exemple, la menace de la coalition entre la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse et la Norvège en juin 2005, [www.cadtm.org/spip.php?article1545](http://www.cadtm.org/spip.php?article1545) et [www.cadtm.org/spip.php?article1546](http://www.cadtm.org/spip.php?article1546)

<sup>55</sup> Pour une analyse détaillée de l'influence des États-Unis au sein de la Banque mondiale, voir Éric Toussaint, *Banque mondiale : le Coup d'État permanent*, 2006, chapitres 5 à 9.

<sup>56</sup> Voir <http://go.worldbank.org/PX08AQVW80>

protection de l'économie locale. Elle participe même directement au financement de ces réformes grâce à des prêts spécifiques.

*« Est-il raisonnable que la Banque mondiale puisse venir soutenir des projets d'initiative privée d'accès à l'eau et à l'électricité sur de petites échelles au lieu d'aider à la construction de réseaux publics ? La Banque mondiale doit-elle financer les systèmes privés de santé et d'éducation ? ».*

*Yves Tavernier, député français, Rapport 2001 de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale sur les activités et le contrôle du FMI et de la Banque mondiale*

## Q9 : Quel rôle ont joué les gouvernements des pays du Nord dans l'évolution de la dette extérieure des PED au cours des années 1960-70 ?

Sans être la cause directe de la crise économique mondiale de 1973-1975, le choc pétrolier de 1973 a marqué, pour les pays du Nord, la fin d'une période de forte croissance après la seconde guerre mondiale, que l'on a appelée « les Trente Glorieuses ». En 1973-1975, ces pays ont été touchés par une importante récession généralisée. Un chômage massif voyait le jour. Ces pays riches ont décidé alors de distribuer du pouvoir d'achat aux pays du Sud, afin de les inciter à acheter les marchandises du Nord. D'où des prêts d'État à État, souvent sous forme de crédits d'exportations : c'est l'aide liée. Par exemple, la France prête 10 millions de francs (à l'époque !) à bas taux à un pays africain, à condition que celui-ci achète pour 10 millions de francs de marchandises françaises... Au final, cela ressemble fort à une aide aux entreprises du pays prêteur, tout en faisant payer les intérêts aux peuples des pays débiteurs ! C'est ainsi que s'est constituée la part bilatérale de la dette extérieure des PED. Très faible au début des années 1960, cette part bilatérale atteint 26 milliards de dollars en 1970, puis 103 milliards de dollars en 1980.

Jusqu'à la fin des années 1970, l'endettement est resté supportable pour les pays du Sud car les taux d'intérêt étaient faibles et ces prêts leur permettaient de produire davantage, donc d'exporter plus, et de récupérer des devises pour rembourser et investir. Mais l'augmentation de la dette extérieure des PED a été exponentielle : très faible au début des années 1960, elle a atteint 70 milliards de dollars en 1970 et 540 milliards de dollars en 1980. Elle est donc multipliée par presque 8 en 10 ans.

Témoignage : John Perkins en Équateur

Dans son livre *Les confessions d'un assassin financier*<sup>57</sup>, John Perkins raconte de manière passionnante le rôle qu'il a joué dans les années 1970 alors qu'il était l'un des dirigeants d'une entreprise états-unienne d'ingénierie électrique reliée secrètement à la CIA et au Pentagone. En fait, sa mission réelle était d'« encourager les dirigeants de divers pays à s'intégrer à un vaste réseau promouvant les intérêts commerciaux des États-Unis. Au bout du compte, ces dirigeants se retrouvent criblés de dettes, ce qui assure leur loyauté. Nous pouvons alors faire appel à eux n'importe quand pour nos besoins politiques, économiques ou militaires. De leur côté, ils consolident leur position politique en créant pour leur peuple des zones industrielles, des centrales électriques et des aéroports. Les propriétaires des compagnies américaines d'ingénierie et de construction s'enrichissent ainsi fabuleusement. »

Mais il a aussi travaillé avec des personnalités progressistes comme le président Jaime Roldos en Équateur : « Jaime Roldos allait de l'avant. Fidèle à ses promesses électorales, il avait lancé une attaque en règle contre les compagnies pétrolières. [...] La réaction des compagnies pétrolières était prévisible : elles firent le maximum pour empêcher l'adoption de cette loi. [...] On dépeignit le premier président démocratiquement élu de l'Équateur moderne comme un nouveau Castro. Mais Roldos ne céda pas à l'intimidation. [...] Il prononça un grand discours au stade olympique Atahualpa, à Quito, après quoi il se dirigea vers une petite communauté située dans le sud du pays. Il y mourut dans un accident d'hélicoptère, le 24 mai 1981. » Accident, comme pour le président du Panama, Omar Torrijos, qui à la même époque voulait renégocier les clauses du traité qui cédait aux États-Unis la zone du fameux canal de Panama ? Pour Perkins, évidemment non, il n'y avait rien d'accidentel : « Ils furent assassinés parce qu'ils s'opposaient à la coalition formée par de grandes compagnies, le gouvernement américain et des banquiers dans le but d'établir un empire global. Nous, les assassins financiers, n'avions pas réussi à obtenir la collaboration de Roldos et Torrijos, et les tueurs à gages de la CIA, qui nous suivaient de près, sont donc intervenus. »

Le bilan est limpide : « L'Équateur est maintenant enlisé dans les dettes et doit consacrer une part anormale de son budget national à leur remboursement » ; par conséquent, « ce pays ne peut s'acquitter de ses obligations qu'en vendant ses forêts tropicales aux compagnies

<sup>57</sup> La version française est parue aux éditions alTerre en 2005. Les citations qui suivent en sont extraites. Edition originale : *Confessions of an economic hit man*, Berrett-Koehler Publishers, 2004, San Francisco. Voir également son témoignage dans le film documentaire *La fin de la pauvreté ?*, réalisé en 2008 par Philippe Diaz, [www.cadtm.org/spip.php?article3175](http://www.cadtm.org/spip.php?article3175)

*pétrolières. » En somme, piétinant la souveraineté équatorienne pourtant inaliénable, « l'empire global réclame son dû sous la forme de concessions pétrolières »...*

John Perkins était de retour en Équateur le 22 mai 2007 pour présenter ses excuses au peuple équatorien. D'autres responsables de l'endettement illégitime devraient suivre son exemple.

## Q10 : Comment l'argent emprunté a-t-il été utilisé dans les PED ?

Les emprunts contractés par les dirigeants des pays du Sud n'ont que très peu profité aux populations. La majeure partie fut contractée par des régimes dictatoriaux, alliés stratégiques de grandes puissances du Nord. Il n'y a qu'à étudier la liste des pays les plus endettés en 1980 pour y trouver nombre de régimes aux liens politiques étroits avec la Triade, souvent de nature autoritaire.

Une partie importante des sommes empruntées a été **détournée par des régimes corrompus**. Ils ont d'autant plus facilement accepté d'endetter leur pays qu'ils ont pu prélever au passage des commissions avec le soutien des autres acteurs de l'endettement. Comment expliquer qu'à sa mort, Mobutu, à la tête du Zaïre pendant plus de 30 ans, disposait d'une fortune estimée à 8 milliards de dollars, équivalant aux deux tiers de la dette de son pays, sans compter l'enrichissement de ses proches ? Ou qu'à Haïti, en 1986, la dette extérieure s'élevait à 750 millions de dollars lorsque la famille Duvalier, qui a gouverné d'une main de fer pendant trente ans (d'abord François - dit Papa Doc - puis Jean-Claude - dit Bébé Doc), a pris la fuite vers la Côte d'Azur française avec une fortune évaluée à plus de 900 millions de dollars ? Quelle autre explication trouver à l'enrichissement de la famille de Suharto en Indonésie dont la fortune, au moment où il a été chassé du pouvoir en 1998 après 32 ans de règne, était estimée à 40 milliards de dollars, alors que son pays était en plein marasme ?

Parfois, comme dans le cas de la dictature argentine (1976-1983), la situation est ubuesque. Pendant cette période, la dette a été multipliée par 5,5 pour s'élever à 45 milliards de dollars en 1983, essentiellement contractée auprès de banques privées, avec l'accord des autorités états-uniennes. Dès 1976, un prêt du FMI avait donné un signe fort aux banques du Nord : l'Argentine de la dictature devait être soutenue. La junte au pouvoir a recouru à un endettement forcé des entreprises publiques, comme la compagnie pétrolière YPF dont la dette externe a été multipliée par 16 en 7 ans, passant de 372 millions de dollars à 6 milliards de dollars. Mais les devises empruntées à cette époque ne sont pratiquement jamais arrivées dans la caisse des entreprises publiques. Les sommes empruntées aux banques des États-Unis y étaient en grande partie remplacées sous forme de dépôts, à un taux inférieur à celui de l'emprunt. On a assisté alors à un enrichissement personnel des proches du pouvoir dictatorial via des commissions importantes. A titre d'exemple, entre juillet et novembre 1976, la Chase Manhattan Bank a reçu mensuellement des dépôts de 22 millions de dollars et les a rémunérés à environ 5,5% ; pendant ce temps, au même rythme, la Banque centrale d'Argentine empruntait 30 millions de dollars chaque mois à la même banque à un taux de 8,75%. Tout cela s'est fait avec le soutien actif du FMI et des États-Unis, permettant un maintien du régime de terreur tout en rapprochant l'Argentine des États-Unis après l'expérience nationaliste de Perón et de ses successeurs<sup>58</sup>.

*« De 1976 à 1983, la politique d'endettement et de prêts a été totalement arbitraire. Cela implique le personnel et les conseils d'administration des institutions publiques et privées. L'existence d'un lien explicite entre la dette extérieure, le flux de capitaux étrangers à court terme, les taux d'intérêt élevés sur le marché intérieur et le sacrifice correspondant du budget national depuis 1976 n'ont pas pu passer inaperçus aux autorités du FMI qui supervisaient les négociations économiques à cette période. »*

Sentence de la Cour fédérale d'Argentine, juillet 2000

Ainsi, la dette s'est accrue très vite, tout comme la richesse personnelle des proches du pouvoir. Ce fut également bénéfique pour les banques du Nord : l'argent revenait en partie dans leurs coffres et pouvait être prêté de nouveau à d'autres qui l'ont eux aussi remboursé... De plus, la fortune des dictateurs était très utile aux banques car elle leur servait de garantie. Si soudain les dirigeants se montraient moins dociles et étaient tentés de remettre en cause le remboursement des prêts contractés au nom de l'État, la banque pouvait gentiment menacer de geler leurs avoirs personnels secrets, voire de les confisquer. La corruption et les détournements ont donc joué un rôle important.

<sup>58</sup> Pour une analyse détaillée voir Éric Toussaint, *La Finance contre les Peuples*. CADTM-Syllepse-Cetim, 2004, chapitre 16, « Argentine : Le tango de la dette ».



« Dans les pays les plus pauvres, la caste s'est constituée aux sommets de l'État en lien avec celle des pays occidentaux : les classes dirigeantes locales ont négocié leur participation à la prédation planétaire par leur capacité à rendre accessibles les ressources naturelles aux firmes transnationales ou à assurer l'ordre social. »

Hervé Kempf, *Comment les riches détruisent la planète*

Par ailleurs, l'argent qui parvenait tout de même dans le pays emprunteur a été utilisé de manière bien ciblée.

Les crédits sont allés en priorité aux **méga-projets énergétiques ou d'infrastructures** (grands barrages, centrales thermiques, oléoducs, ports en eau profonde, voies ferrées...), très souvent inadaptés et mégalomaniques, que l'on a surnommés « éléphants blancs ». Le but n'était pas d'améliorer la vie quotidienne des populations sur place, mais plutôt de parvenir à extraire les richesses naturelles du Sud et les transporter facilement et au moindre coût vers le marché mondial. Par exemple, le **barrage d'Inga** au Zaïre a permis à partir de 1972 de tirer une ligne à haute tension sans précédent de 1 900 kilomètres vers le Katanga, province riche en minerais en vue de leur extraction. Mais cette ligne ne s'est pas accompagnée de l'installation de transformateurs pour fournir de l'électricité aux villages qu'elle survole et où l'on s'éclaire toujours à la lampe à pétrole... D'autres barrages souvent pharaoniques ont été possibles grâce aux financements du Nord : Kariba entre la Zambie et le Zimbabwe, Katse et Mohale au Lesotho, Sardar Sardovar en Inde, Tarbela au Pakistan, Arun au Népal, Yacyreta sur le fleuve entre l'Argentine et le Paraguay, Chixoy au Guatemala, Nam Theun au Laos et tant d'autres...

« Le poids de la dette étouffe les budgets publics de nombreux pays en développement, et ce, bien souvent pour rembourser le financement de projets improductifs entrepris longtemps auparavant par des régimes autoritaires. »

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2002*

Cette logique prévaut encore régulièrement, comme le prouve la construction très controversée du **pipe-line Tchad-Cameroun**, lancé au milieu des années 1990 et permettant d'amener le pétrole de la région de Doba (Tchad, enclavé) au terminal maritime de Kribi (Cameroun), à 1 000 kilomètres de là. Le consortium regroupant ExxonMobil, ChevronTexaco (États-Unis) et Pétronas (Malaisie) a pu mener ce projet de 3,7 milliards de dollars à son terme grâce au puissant soutien stratégique et financier de la Banque mondiale.

Achévé en 2004, ce pipe-line a été réalisé avec le plus grand mépris pour les populations concernées. Les indemnités proposées aux personnes vivant sur le lieu du tracé et qui ont dû être expropriées étaient ridicules en comparaison du préjudice qu'elles subissaient : par exemple, 3000 FCFA (4,6 euros) par manguier détruit, alors que selon le député tchadien Ngarléjy Yorongar, la première production de cet arbre peut à elle seule donner 1 000 mangues dont chacune peut se négocier environ 100 FCFA (15 centimes d'euro), soit 150 euros par manguier<sup>59</sup>... Il a fallu une forte mobilisation pour les revoir quelque peu à la hausse.

Militaire formé en France et au pouvoir depuis décembre 1990 suite à un coup d'État, le président tchadien Idriss Déby Itno bénéficie depuis longtemps du soutien de l'Élysée et des réseaux francophones. Au programme : élections truquées avec bourrage des urnes ou inversion des résultats ; répression de toute forme d'opposition démocratique et de presse libre ; révision de la Constitution pour autoriser la réélection sans fin du président... Le fiasco du procès que Déby intenta à notre ami François-Xavier Verschave, auteur du livre *Noir silence* qui détaillait tout cela, fut retentissant.

La Banque mondiale ne pouvait pas cautionner ouvertement un tel régime. Pour se justifier, elle a engagé sa crédibilité dans un programme pilote qui devait permettre aux populations tchadiennes de profiter des bénéfices réalisés. Réalisant là son investissement le plus important en Afrique noire, elle a imposé à Déby de déposer 10% des recettes pétrolières sur un compte bloqué à la Citibank de Londres, sous le contrôle de la Banque mondiale, et de les réserver aux générations futures. Pour gérer ce compte, la Banque mondiale a avancé l'idée d'un Collège de contrôle et de

<sup>59</sup> Voir Agir Ici - Survie, *Dossiers noirs de la politique africaine en France n° 13*, L'Harmattan, 1999.

surveillance des revenus pétroliers (CCSRP)<sup>60</sup>, composé de neuf membres. Mais cinq d'entre eux ont été nommés par Déby lui-même... Les 90% restants devaient être répartis comme suit : 80% pour des projets sociaux sélectionnés avec l'aval de la Banque mondiale ; 10% pour les dépenses courantes de fonctionnement de l'État ; 5% pour des investissements dans la région de Doba.

Le grand gagnant de l'exploitation pétrolière tchadienne est le consortium, mais les proches du pouvoir ne sont pas à plaindre. La répartition des revenus entre l'État tchadien et le consortium pétrolier semble très défavorable à l'État qui devrait récupérer seulement 12,5% de royalties sur la vente directe de ce pétrole... S'y ajoutent des taxes et bonus divers, qui sont versés directement au Trésor public tchadien. Le premier bonus, versé à titre d'avance, ne fut pas un modèle du genre : 7,4 millions de dollars auraient été détournés. De plus, un autre détournement de 4,5 millions de dollars aurait servi à l'achat d'hélicoptères par le fils du président<sup>61</sup>. La Banque mondiale, très impliquée dans le projet, a décidé de fermer les yeux.

Cela ne suffisait pas à Déby, qui conteste les chiffres fournis par ExxonMobil et le consortium qui servent à calculer la répartition des revenus du pétrole. Voilà pourquoi le 7 octobre 2004, la présidence tchadienne a publié un communiqué très inhabituel intitulé « *Arnaque, opacité et fraude du consortium* », dénonçant le fait que les transnationales s'accaparent cette rente pétrolière. Le dispositif mis en place par la Banque mondiale a alors volé en éclats : à la fin 2005, Déby a mis la main sur 27 millions de dollars destinés aux générations futures. De plus, il a changé les règles du jeu en incluant les dépenses de sécurité dans la définition des secteurs prioritaires à financer avec les recettes pétrolières. Fragilisé par de fortes tensions sociales, des tentatives de renversement et des désertions dans l'armée, Déby a cherché à renforcer son dispositif militaire et répressif. La Banque mondiale a réagi en bloquant les décaissements prévus pour le Tchad, soit 124 millions de dollars. Quelques mois plus tard, sous pression de Washington qui souhaitait soutenir Déby, un accord était trouvé entre le Tchad et la Banque mondiale. Officialisé en juillet 2006 et annoncé comme une victoire, il scelle le recul de la Banque mondiale : Déby s'engage à consacrer 70% des revenus pétroliers à des programmes de réduction de la pauvreté, c'est-à-dire moins que les 80% prévus initialement.

Tout cela prouve que le discours des experts de la Banque mondiale sur la bonne gouvernance, la corruption et la réduction de la pauvreté n'est qu'une sinistre farce. Il était clair dès le début que ce projet allait aboutir à l'enrichissement d'un dictateur notoire qui s'est permis un bras d'honneur magistral. En fait, chacun a fait ce qu'on attendait de lui. La Banque mondiale a rendu possible un oléoduc qui permet à des transnationales pétrolières de faire main basse sur une richesse naturelle et à leurs actionnaires de réaliser de juteux profits. Le président tchadien a fait main basse sur les richesses de son peuple qui souffre et qui rembourse...

Autre exemple, la Chine a initié en 1994 la construction du barrage pharaonique des Trois-Gorges, dont la superficie du réservoir dépasse 1 000 kilomètres carrés, soit environ le double du lac de Genève (lac Léman) ! Ce barrage a entraîné le déplacement de 1,9 million de personnes et bouleversé irrémédiablement l'écosystème local. Les atteintes aux droits de l'homme et à l'environnement n'ont nullement remis en cause la participation au projet de transnationales du Nord comme Alstom, Hydro-Québec ou BNP Paribas...

**L'achat d'armes ou de matériel militaire** pour opprimer les peuples a aussi compté dans la montée de l'endettement. Nombre de dictatures ont maintenu leur emprise sur les populations en achetant à crédit des armes, avec la complicité active ou passive des créanciers. Les populations d'aujourd'hui remboursent donc une dette qui a permis d'acheter les armes responsables de la disparition des leurs, que l'on pense aux 30 000 disparus en Argentine sous la dictature (1976-1983), à la répression violente au Chili sous le régime de Pinochet (1973-1990), aux victimes du régime d'apartheid en Afrique du Sud (1948-1994) ou du génocide au Rwanda (1994). L'argent emprunté servait aussi à alimenter les caisses noires des régimes en place, pour compromettre les partis d'opposition, parfois même créer des partis qui n'avaient « d'opposition » que le nom, ou encore financer des campagnes électorales coûteuses et des politiques clientélistes.

Les prêts sont aussi allés à **l'aide liée**. L'argent a alors servi à acheter des produits fabriqués par les entreprises du pays créancier, même si ces produits n'étaient pas les plus adaptés ni les

<sup>60</sup> Voir *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 19 décembre 2004.

<sup>61</sup> Voir *L'Humanité*, 20 septembre 2003.

moins chers. Les besoins réels des populations des PED n'ont pas été pris en compte, seul le débouché commercial a compté. Il est arrivé que certaines marchandises ne soient même jamais déballées après leur arrivée dans le pays emprunteur. En revanche, les remboursements ont été exigés dans les plus brefs délais...

Eléphants blancs, aide liée, achat d'armes pour une répression massive, détournements et corruption, voilà à quoi ont servi les sommes empruntées pendant des décennies. Aujourd'hui, les populations se saignent aux quatre veines pour rembourser une dette dont elles n'ont pas profité.

*« Quels sont les banquiers qui ont sourcillé quand ils ont vu que tel prêt destiné à une société d'État mexicaine ou philippine était en fait versé directement à Boston ou à Genève sur le compte de tel haut fonctionnaire ? »*

Philippe Norel et Éric Saint-Alary, *L'endettement du tiers-monde*, 1988

## **Chapitre 3 : La crise de la dette**

## **Q11 : Comment ont évolué les prix des matières premières au cours du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle ?**

A la fin des années 1970, et jusqu'au début des années 2000, les pays du Sud ont été confrontés à un changement brutal : la baisse des cours des matières premières et des produits agricoles qu'ils exportaient, jusque-là orientés à la hausse.

En effet, la grande majorité des prêts avait été contractée dans des monnaies fortes comme le dollar. Or, et c'est là un élément essentiel, les remboursements doivent être effectués dans la même monnaie que le prêt, car le créancier qui – par exemple - a prêté des dollars veut récupérer des dollars : il n'est absolument pas intéressé par des francs congolais de RDC ou toute autre monnaie des pays en développement. Au cours des années 1970, leur dette galopant, les pays débiteurs ont donc dû se procurer de plus en plus de devises fortes pour rembourser leurs créanciers. Pour cela, ils n'avaient d'autre choix que de vendre des marchandises à ceux qui possédaient ces monnaies fortes. Les PED ont donc dû orienter leurs politiques économiques en fonction des attentes d'acteurs économiques situés à l'étranger, notamment dans les pays les plus industrialisés.

*« Produisons ce dont nous avons besoin et consommons ce que nous produisons au lieu de l'importer. »*

Thomas Sankara, président du Burkina Faso entre 1983 et 1987

Conditionnés pour poursuivre les paiements coûte que coûte, les PED ont dû exporter davantage de produits « tropicaux » ou de ressources minières. Ils ont renforcé leur spécialisation dans quelques produits de base, dont ils sont devenus dépendants, comme le cuivre pour la Zambie et le Chili, ou la bauxite pour la Guinée et la Jamaïque. Ce faisant, ils ont mis en même temps sur le marché une quantité accrue des mêmes biens primaires (café, cacao, thé, coton, sucre, arachide, minerais, pétrole, etc.) alors qu'au Nord, la demande n'a pas augmenté dans la même proportion, à cause de la crise qui s'est déclarée. Les PED se sont donc concurrencés entre eux et les cours des matières premières, y compris le pétrole dont le prix avait fortement augmenté à partir de 1973, se sont alors effondrés. Le tournant fondamental a eu lieu en 1981 quand le prix du pétrole a fortement chuté, ce qui a provoqué en 1982 la crise de la dette du Mexique, pays exportateur de pétrole. Pour certaines matières premières, le prix avait déjà chuté quelques années plus tôt, comme dans le cas du cours du cuivre qui s'est effondré en 1974 et a provoqué une crise de paiement pour le Zaïre de Mobutu<sup>62</sup>.

D'un point de vue global, cette baisse a été irrégulière, avec des périodes d'effondrement suivies de pics plus courts. Mais la tendance moyenne pour la période 1977-2001 fut nettement à la baisse pour toutes les catégories de matières premières, à raison de 2,8% par an en moyenne<sup>63</sup>. Cette chute a atteint 1,9% par an pour les minerais et les métaux, avec notamment une chute supérieure à 5% pour l'argent, l'étain et le tungstène. Entre 1997, année de la grave crise économique survenue en Asie du Sud-Est, et 2001, les cours ont chuté en moyenne « de 53% en valeur réelle [...]. Cela signifie que les produits de base ont perdu plus de la moitié de leur pouvoir d'achat par rapport aux articles manufacturés<sup>64</sup> ». Par ailleurs, l'étude de la structure des exportations mondiales montre que les pays riches exportent en valeur plus de deux produits manufacturés sur trois, alors que les pays en développement exportent plus d'un produit de base sur deux. Les PED restent donc avant tout un lieu de récolte et d'extraction, fournissant le matériau brut indispensable à une économie mondialisée dont ils ne retirent qu'une maigre part des bénéfices.

Toujours est-il que suite à l'inversion de tendance des cours au début des années 1980, la situation financière des pays endettés est devenue bien plus difficile. Non seulement accroître la production ne suffit pas, mais cela aggrave encore le phénomène d'une offre trop importante sur le marché mondial. Les politiques d'ajustement structurel qui ont suivi [voir Q17 et Q18] les ont alors privés des filets de protection dont ils disposaient.

<sup>62</sup> Voir la brochure « A qui profitent toutes les richesses du peuple congolais. Pour un audit de la dette congolaise », CADTM, 2007, p.15.

<sup>63</sup> En dollars constants de 1985. CNUCED, *Annuaire des produits de base*, 2003, <http://r0.unctad.org/infocomm>

<sup>64</sup> CnuCED, *Le développement économique en Afrique. Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base*, Genève, 2003.

*« Le libre-jeu des forces du marché associé à la libéralisation et à la déréglementation des prix a été promu en tant que mécanisme garantissant la répartition la plus efficace des ressources et des gains socioéconomiques. Le concept de stabilisation internationale des prix des produits de base a ainsi été sévèrement battu en brèche. »*

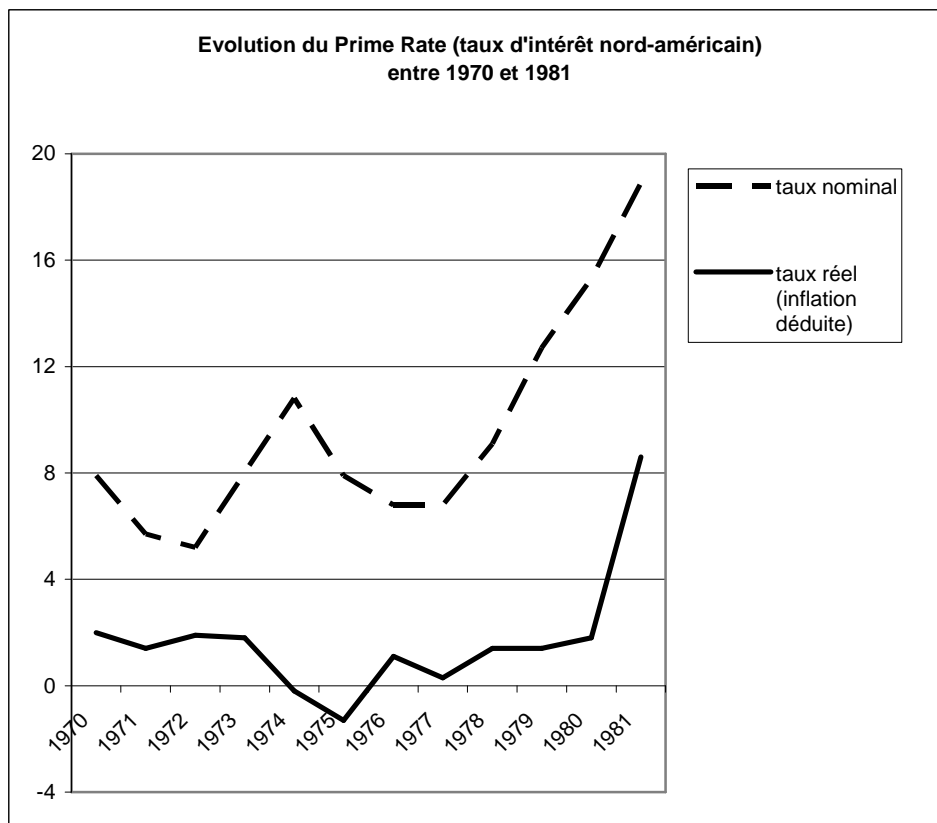
CnuCED<sup>65</sup>

---

<sup>65</sup> CnuCED, *Ibid.*

## Q12 : Quel rôle a joué l'évolution des taux d'intérêt dans la crise de la dette de 1982 ?

A la fin de l'année 1979, pour sortir de la crise qui les frappe (comme la plupart des pays les plus industrialisés) et réaffirmer leur leadership mondial après les échecs cuisants au Vietnam en 1975, en Iran (renversement du Shah en février 1979) et au Nicaragua (renversement du dictateur Anastasio Somoza en juillet 1979), les États-Unis ont amorcé un virage ultralibéral, amplifié après l'accession de Ronald Reagan à la présidence en janvier 1981. Depuis quelques mois déjà, le Royaume-Uni, sous la férule du gouvernement de Margaret Thatcher, a initié un tournant néolibéral dur. Paul Volcker, le directeur de la Réserve fédérale des États-Unis, a décidé une forte augmentation des taux d'intérêt. Cela signifie, pour celui qui possède des capitaux, qu'il est devenu soudain très intéressant de les placer aux États-Unis pour en tirer un meilleur bénéfice. C'était bien là un des buts de Volcker : attirer les capitaux pour relancer la machine économique, notamment par un grand programme militaro-industriel. Les investisseurs de toute la planète s'y sont précipités. Les uns après les autres, les gouvernements européens ont suivi le mouvement de hausse des taux d'intérêt afin de retenir les capitaux chez eux.



Le *Prime Rate* est le taux interbancaire pratiqué par les banques pour les prêts à court terme qu'elles s'accordent. Il est habituellement supérieur de 3 points au taux établi par la Réserve Fédérale.

Les chiffres sont éloquentes :

<b>Année</b>	<b>Taux nominal</b>	<b>Taux réel (inflation déduite)</b>
1970	7,9%	2,0%
1975	7,9%	-1,3%
1979	12,7%	1,4%
1980	15,3%	1,8%
1981	18,9%	8,6%

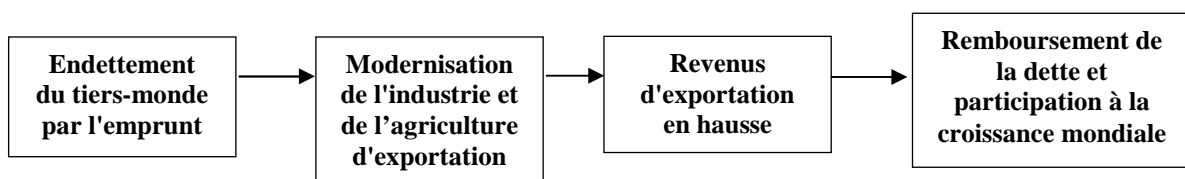
On le voit, durant les années 1970, les taux d'intérêt réels étaient très faibles, voire négatifs. Il était donc très intéressant d'emprunter : quand ce taux est négatif, l'inflation est plus importante que le taux d'intérêt nominal, donc le coût de l'emprunt est faible, voire nul.

Pendant cette période, les dépenses que représentait le remboursement de cette dette étaient soutenables, d'autant que les revenus d'exportation étaient élevés – et orientés à la hausse.

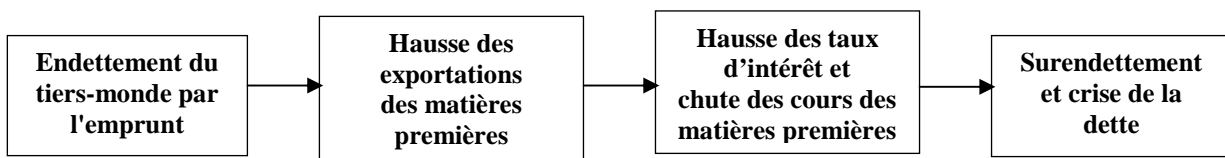
Au virage des années 1980, la situation a changé radicalement. Les taux d'intérêt des prêts bancaires accordés aux États du Sud durant les deux décennies précédentes étaient certes faibles, mais variables et liés aux taux anglo-saxons (le Prime Rate et le Libor, déterminés respectivement à New York et à Londres). De l'ordre de 4-5% dans les années 1970, ils sont passés à 16-18%, voire davantage au plus fort de la crise, car la prime de risque [voir *lexique*] est devenue énorme. Ainsi, du jour au lendemain, les pays du Sud ont dû rembourser trois fois plus d'intérêts tandis que les revenus d'exportation étaient en baisse [voir *Q11*]. Les règles ont donc été modifiées de façon unilatérale par les pays créanciers. En effet, d'une part, ce sont les Banques centrales des pays les plus industrialisés, à commencer par la Réserve fédérale, qui ont décidé de manière unilatérale l'augmentation des taux d'intérêt. D'autre part, ce sont les pays les plus industrialisés qui ont également poussé à la baisse des prix des matières premières, notamment en affaiblissant l'OPEP grâce à l'Arabie Saoudite, leur alliée, et en mettant un terme au cartel du café. Le « piège » s'est refermé sur les pays endettés. Peu importe s'il s'est agi d'un complot ou pas. Le résultat est là : les pays endettés du tiers-monde sont passés sous la coupe des créanciers.

Les conséquences ont été terribles. Le Sud a dû rembourser davantage en disposant de revenus moindres : il s'est retrouvé alors pris dans l'étau de la dette, incapable de faire face aux échéances de remboursement. Il a dû s'endetter de nouveau pour rembourser, mais cette fois-ci au prix fort. La situation s'est détériorée très rapidement.

### Le développement selon le modèle dominant



### Ce qui s'est réellement passé



En août 1982, le Mexique a été le premier pays à annoncer qu'il n'était plus en mesure de rembourser. D'autres pays très endettés, comme l'Argentine et le Brésil, ont suivi. C'est la crise de la dette, qui a ébranlé tous les pays du Sud. Même les pays de l'Est européen ont été touchés, en particulier la Pologne et, un peu plus tard, la Yougoslavie et la Roumanie.

Cette crise de la dette a résonné comme un coup de tonnerre. Les institutions internationales, censées réguler le système et prévenir les crises, n'avaient pas lancé de message d'alerte et avaient joué la sérénité.

« Il sera plus difficile pour les pays en développement de gérer leur dette, mais [les tendances] n'annoncent pas de problème généralisé. »  
Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1981*

Pourtant, la Banque mondiale et le FMI savaient que les nuages s'amoncelaient et qu'un typhon était en formation, mais ne voulaient pas rendre public le bulletin réel de météorologie de



l'économie. Ils voulaient laisser le temps aux grandes banques de se retirer sans dommages<sup>66</sup>. Et pour cause, le nouveau président de la Banque mondiale n'était autre que l'ancien dirigeant principal d'une des principales banques privées des États-Unis, la Bank of America, qui avait prêté à tour de bras au Mexique et au reste de l'Amérique latine.

En somme, la crise de la dette a été provoquée par deux phénomènes qui se sont succédé rapidement :

- la croissance très importante des sommes à rembourser, due à la hausse brutale des taux d'intérêt décidée à Washington ;
- la baisse très importante des cours des produits exportés par les pays endettés sur le marché mondial et avec lesquels ils remboursaient leurs emprunts, à laquelle s'est ajouté l'arrêt des prêts bancaires<sup>67</sup>.

Tous les pays endettés d'Amérique latine, d'Afrique et certains pays d'Asie comme la Corée du Sud, quel que soit le gouvernement, quel que soit le degré de corruption et de démocratie, ont été confrontés à la crise de la dette.

Les responsabilités fondamentales se trouvent largement du côté des pays les plus industrialisés, de leurs banques centrales, de leurs banques privées et de leurs Bourses (Chicago, Londres...) qui fixent les cours des matières premières. La corruption, la mégalomanie et le manque de démocratie au Sud [voir Q10] ont constitué bien sûr des facteurs *aggravants*, mais ce ne sont pas eux qui ont *déclenché* la crise.

« La crise de la dette latino-américaine dans les années quatre-vingt a été provoquée par l'énorme augmentation des taux d'intérêt qu'a entraînée la politique monétaire restrictive du président de la Federal Reserve, Paul Volcker, aux États-Unis. »

Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, 2002

---

<sup>66</sup> Voir chapitre 12 du livre d'Éric Toussaint, *Banque mondiale, le Coup d'État permanent*.

<sup>67</sup> Deux raisons à cet arrêt : 1) les banques ont désormais préféré placer leur argent aux États-Unis et dans les autres pays les plus industrialisés qui ont eux aussi augmenté leur taux d'intérêt ; 2) les banques ont commencé à craindre que l'argent qu'elles prêtaient au Sud ne soit pas remboursé à cause de la détérioration de la situation des pays endettés du tiers-monde. Mais en stoppant les prêts, elles ont provoqué la crise qu'elles redoutaient.

### **Q13 : La Banque mondiale, le FMI et les banquiers privés ont-ils une part de responsabilité dans la crise de la dette ?**

Oui assurément. Dès 1960, la Banque mondiale identifie le danger d'éclatement d'une crise de la dette sous la forme d'une incapacité des principaux pays endettés à soutenir les remboursements croissants. Les signaux d'alerte se multiplient au cours des années 1960 jusqu'au choc pétrolier de 1973. Tant les dirigeants de la Banque mondiale que les banquiers privés et la Cour des Comptes des États-Unis (le *General Accounting Office* – GAO) publient des rapports qui mettent l'accent sur les risques de crise. A partir de l'augmentation du prix du pétrole en 1973 et du recyclage massif des pétrodollars par les grandes banques privées des pays industrialisés, le ton change radicalement. La Banque mondiale ne parle plus de crise. Pourtant le rythme de l'endettement s'emballe. En fait, la Banque mondiale entre alors en concurrence avec les banques privées pour octroyer un maximum de prêts le plus vite possible. Jusqu'à l'éclatement de la crise en 1982, la Banque mondiale tient un double langage : l'un, officiel, destiné au public et aux pays endettés dit qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter outre mesure et que si des problèmes surgissent, ils seront de courte durée ; l'autre, alarmant, est tenu à huis clos lors des discussions internes.

Passons en revue quelques déclarations qui montrent que la crise de la dette n'est pas intervenue comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu.

En 1969, Nelson Rockefeller, frère du président de la Chase Manhattan Bank, explique dans un rapport au Président des États-Unis les problèmes auxquels l'Amérique Latine doit faire face : « *Le niveau considérable des montants empruntés par certains pays de l'hémisphère occidental afin de soutenir le développement est tel que le paiement des intérêts et l'amortissement absorbent une grande part des revenus d'exportations. [...] Beaucoup de pays sont amenés en effet à contracter de nouveaux emprunts pour disposer des devises nécessaires à payer l'intérêt et l'amortissement des anciens emprunts et ce, à des taux d'intérêt plus élevés*<sup>68</sup>. »

« *Beaucoup de nations pauvres ont déjà atteint un niveau d'endettement qui dépasse leurs possibilités de remboursement.* »

*General Accounting Office*<sup>69</sup>, 1969

Quelques temps après, en 1970, dans un rapport au président des États-Unis, Rudolph Peterson, président de la Bank of America, tire la sonnette d'alarme : « *Le poids de la dette de beaucoup de pays en développement constitue maintenant un problème urgent. Bien qu'annoncé depuis dix ans, on n'en a pas tenu compte. Les raisons sont multiples, mais quoi qu'il en soit, dans certains pays, les revenus d'exportation à venir sont tellement hypothéqués que cela compromet la poursuite des importations, des investissements et du développement*<sup>70</sup>. »

En résumé, différentes sources influentes aux États-Unis, toutes reliées entre elles, considèrent dès la fin des années 1960 qu'une crise de la dette peut éclater quelques années plus tard.

De son côté, Robert McNamara lui aussi considère que le rythme de croissance de l'endettement du tiers-monde constitue un problème. Il déclare : « *A la fin de 1972, la dette s'élevait à 75 milliards de dollars et le service annuel de la dette dépassait 7 milliards de dollars. Le service de la dette a augmenté de 18% en 1970 et de 20% en 1971. Le taux moyen d'augmentation de la dette depuis la décennie de 1960 a représenté presque le double du taux de croissance des revenus d'exportation avec lesquels les pays endettés doivent assurer ce service de la dette. Cette situation ne peut continuer indéfiniment*<sup>71</sup>. »

Pourtant la Banque mondiale qu'il préside maintient la pression sur les pays du tiers-monde afin qu'ils accroissent leur endettement.

<sup>68</sup> Nelson Rockefeller, *Report on the Americas*, 1969, Quadrangle Books, p.87, cité par Cheryl Payer, *Lent and Lost. Foreign Credit and Third World Development*, 1991, Zed Books, p.58.

<sup>69</sup> Banking, November 1969, p.45, cité par Cheryl Payer, *Lent and Lost. Foreign Credit and Third World Development*, 1991, Zed Books, p. 69.

<sup>70</sup> Task Force on International Development, *U.S. Foreign Assistance in the 1970s: a new approach*, Report to the President, Government Printing Office, 1970, p.10.

<sup>71</sup> Robert McNamara, *Cien países, Dos mil millones de serres*, Tecnos, 1973, p.94.

A partir de 1973, l'augmentation du prix des produits pétroliers et d'autres matières premières provoque une fuite en avant vers davantage d'endettement. Les pronostics pessimistes se font rares.

« *L'investissement des surplus des pays exportateurs de pétrole sur les marchés financiers nationaux et internationaux combiné à l'expansion du financement international (sous la forme des prêts bilatéraux et multilatéraux) a constitué une forme satisfaisante de transfert de fonds pour pallier le déficit de la balance des comptes courants des pays importateurs de pétrole.* »

FMI, Rapport annuel 1975

Robert McNamara affiche une grande confiance dans la deuxième moitié des années 1970. Il déclare en 1977, dans son allocution présidentielle annuelle : « *Les principales banques et les principaux pays emprunteurs agissent sur la base de prévisions qui concordent* » et il conclut : « *Nous sommes même plus confiants aujourd'hui qu'il y a un an : le problème de la dette est gérable*<sup>72</sup>. »

En octobre 1978, un vice-président de la Banque mondiale, Peter Cargill, responsable des Finances, adresse à McNamara un mémorandum intitulé « *Degré de risque dans les actifs de la Banque mondiale* » (*Riskiness in IBRD's loans portfolio*). Dans ce texte, Peter Cargill presse la Banque mondiale d'accorder beaucoup plus d'attention à la solvabilité des pays endettés<sup>73</sup>. Selon Peter Cargill, le nombre de pays endettés qui accusent des arriérés de paiement à l'égard de la Banque mondiale ou qui recherchent une renégociation de leur dette multilatérale est passé de trois à dix-huit entre 1974 et 1978. De son côté, McNamara exprime sa préoccupation en interne à plusieurs reprises. Dans un mémorandum interne rédigé en octobre 1979, on peut lire que si les banques perçoivent que les risques augmentent, elles réduiront les prêts et « *nous pourrions voir une grande quantité de pays se retrouver dans des situations extrêmement difficiles* »<sup>74</sup>.

Le *Rapport sur le développement dans le monde* édité par la Banque mondiale en 1980 présente l'avenir de manière optimiste, prévoyant que les taux d'intérêt réels vont se stabiliser au niveau très bas de 1%. C'est totalement irréaliste. L'évolution réelle l'a montré. Ce qui est édifiant, c'est d'apprendre, grâce à des historiens de la Banque mondiale, que dans la première version non publiée du rapport, figure une deuxième hypothèse basée sur un taux d'intérêt réel de 3%. Cette projection montrait que la situation serait à terme intenable pour les pays endettés. McNamara obtient qu'on retire ce scénario noir de la version à publier<sup>75</sup> !

Dans le *Rapport sur le développement dans le monde* publié en 1981, on peut lire : « *Il semble très probable que les emprunteurs et les prêteurs vont s'adapter aux conditions changeantes sans précipiter une crise générale de confiance*<sup>76</sup>. »

Le 19 mars 1982, quelques mois avant que la crise n'éclate, le nouveau président de la Banque mondiale, Alden W. Clausen, envoie la lettre suivante au président du Mexique, José Lopez Portillo<sup>77</sup> : « *La rencontre que nous avons eue à Mexico avec vos principaux conseillers a renforcé la confiance que je place dans les dirigeants économiques de votre pays. Monsieur le président, vous pouvez être fier des réalisations de ces cinq dernières années. Peu de pays peuvent s'enorgueillir de tels taux de croissance ou d'autant d'emplois créés... Je voulais vous féliciter pour les nombreux succès déjà obtenus. Comme je l'ai dit lors de la rencontre, la régression récente de l'économie mexicaine ne peut être que temporaire et nous serons heureux de vous aider pendant le processus de consolidation*<sup>78</sup>. » Moins d'un an auparavant, Alden W. Clausen était encore président de la Bank of America et celle-ci prêtait à plein rendement au Mexique.

<sup>72</sup> Cité par Nicholas Stern et Francisco Ferreira, « The World Bank as 'intellectual actor' », 1997, in Devesh Kapur, John P. Lewis, Richard Webb, *The World Bank, Its First Half Century, Volume 2*, 1997, p.558.

<sup>73</sup> D. Kapur, J. Lewis, R. Webb, 1997, vol. 1, p.598.

<sup>74</sup> D. Kapur, J. Lewis, R. Webb, 1997, vol. 1, p.599.

<sup>75</sup> Ce scénario, bien que plus proche de ce qui se passa réellement, était pourtant encore trop optimiste.

<sup>76</sup> Cité par Nicholas Stern et Francisco Ferreira, « The World Bank as 'intellectual actor' », 1997, in Devesh Kapur, John P. Lewis, Richard Webb, *The World Bank, Its First Half Century, Volume 2*, 1997, p.559.

<sup>77</sup> José Lopez Portillo a présidé le Mexique de 1977 à 1982.

<sup>78</sup> Letter, A. W. Clausen to His Excellency Jose Lopez Portillo, president, United Mexican States, March 19, 1982, in D. Kapur, J. Lewis, R. Webb, 1997, vol. 1, p.603.

Le 20 août 1982, après avoir remboursé des sommes considérables au cours des sept premiers mois de l'année, le Mexique annonce qu'il n'est plus en mesure de continuer les paiements. La crise se répand comme une traînée de poudre.

En conclusion, les créanciers savaient parfaitement qu'on se rapprochait d'une crise de la dette mais ils ont feint de ne pas savoir. Après l'éclatement de cette crise, ils en ont tiré profit pour reprendre l'avantage à l'égard de pays qui avaient affirmé leur volonté d'indépendance et pour augmenter le degré d'exploitation des peuples de l'ensemble des PED.

#### **Q14 : Comment les créanciers se sont-ils organisés face à la crise de la dette ?**

Quand a éclaté en 1982 la crise de la dette, les créanciers se sont rendu compte de l'impasse dans laquelle ils se trouvaient et le système financier mondial a vacillé. Les nombreux prêts consentis par les banques du Nord les mettaient en danger. A titre d'exemple, en 1982, les créances sur le Brésil, l'Argentine, le Venezuela et le Chili représentaient 141% des fonds propres [voir lexicque] de la Morgan Guaranty, 154% de ceux de la Chase Manhattan Bank, 158% de ceux de la Bank of America, 170% de ceux de la Chemical Bank, 175% de ceux de la Citibank et 263% de ceux de la Manufacturers Hanover. La situation était critique pour les banquiers.

Dès qu'un pays se voyait contraint de stopper ses remboursements (et cela s'est produit au cours des années 1980 pour la plupart des pays d'Amérique latine et d'Afrique et à la fin des années 1990 pour les pays émergents d'Asie), le premier intervenant était toujours le FMI, qui arrivait en pompier financier. Mais un drôle de pompier, exacerbant le vice des pyromanes, puisqu'il a éteint le feu chez les créanciers aux investissements parfois hasardeux, tout en en allumant d'autres sur place...

A la demande des gouvernements des pays les plus riches, le FMI a accepté de prêter pour permettre aux pays en crise de faire face aux remboursements. Pris dans la spirale de la dette, les PED n'ont bien souvent eu d'autre recours que de s'endetter de nouveau pour rembourser. Avant de leur accorder de nouveaux prêts, à taux élevé ceux-là, les prêteurs éventuels ont demandé au FMI d'intervenir pour garantir les remboursements ultérieurs, en exigeant la signature d'un accord avec le pays concerné. Le FMI a accepté alors de réamorcer la « pompe à finances » à condition que le pays concerné utilise cet argent en priorité pour rembourser les banques et les autres créanciers privés tout en réformant son économie dans le sens voulu par lui : ce sont les fameuses conditionnalités, détaillées dans les plans d'ajustement structurel (PAS [voir Q17 et Q18]). La politique économique de l'État débiteur est alors passée sous contrôle du FMI et de ses experts ultralibéraux. Une nouvelle forme de colonisation s'est installée. Même plus besoin d'entretenir une administration et une armée d'occupation sur place comme au temps des colonies, la dette a créé à elle seule les conditions d'une nouvelle soumission.

*« En août 1982, le gouvernement mexicain a annoncé qu'il ne pouvait plus rembourser sa dette externe. Le FMI a alors organisé et supervisé l'administration d'un plan de rééchelonnement des dettes commerciales contractées par le gouvernement mexicain lors de la décennie précédente. Les prêts du FMI n'ont pas canalisé de nouvelles sources de financement nettes pour le Mexique. En effet, le FMI a prêté de l'argent au Mexique pour rembourser sa dette. La dette mexicaine a ainsi augmenté et le Mexique n'est pas entré en défaut de paiement. Le FMI a octroyé ses prêts à la condition que le Mexique mette en place un ensemble de réformes économiques à long terme. Un grand nombre de ces conditionnalités ont imposé de grands sacrifices à la population mexicaine, des pertes d'emplois et une forte réduction du niveau de vie. Les autres pays en développement, particulièrement en Amérique latine, ont vu leurs flux nets de capitaux privés décliner ou devenir négatifs ».*

Commission consultative du Congrès états-unien sur les institutions financières internationales (IFI Advisory Commission), dite Commission Meltzer<sup>79</sup>, 2000

Quel était le but cherché par les pays riches en plaçant ainsi le FMI au cœur du dispositif ? Tout simplement imposer une discipline financière stricte aux pays endettés. Le rétablissement des équilibres financiers a constitué pour les institutions financières internationales une priorité absolue. Le but fixé aux États du Sud était clair : exporter plus et dépenser moins. Ces plans d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale sont aussi connus depuis 1990 sous le nom de « consensus de Washington ». Privilégiant l'aspect statistique sur l'aspect humain, ils ont eu des conséquences terribles pour les populations et les économies du Sud. Les peuples se sont saignés aux quatre veines pendant des décennies pour rembourser une dette dont ils n'ont pas

<sup>79</sup> La Commission Meltzer est une commission bipartite du Congrès des Etats-Unis, dirigée par le professeur Allan Meltzer. Composée de 6 républicains et de 5 démocrates, elle a travaillé sur le thème des institutions financières internationales et rendu un rapport critique en mars 2000. En effet, après la sévère crise en Asie du Sud-Est en 1997-1998, le Congrès s'est inquiété de la fréquence et du coût croissant des crises financières tout en pointant des dysfonctionnements de certaines institutions multilatérales. Le contexte politique interne aux Etats-Unis, avec un Congrès à majorité républicaine face au gouvernement démocrate de Bill Clinton, n'est pas non plus étranger à la volonté du Congrès de demander une profonde réorganisation des institutions de Bretton Woods au sein desquelles le Trésor américain dispose d'une influence démesurée. Voir <http://www.house.gov/jec/imf/meltzer.pdf>

profité et les critères macro-économiques privilégiés par le FMI et la Banque mondiale ont entraîné une grave détérioration des conditions de vie de centaines de millions d'individus sur la planète. Du point de vue du développement humain, c'est l'échec total pour ces deux institutions.

*« La guerre technologique moderne est conçue pour supprimer tout contact physique : les bombes sont jetées de 15 000 mètres d'altitude pour que le pilote ne "ressente" pas ce qu'il fait. La gestion moderne de l'économie, c'est pareil. Du haut d'un hôtel de luxe, on impose sans merci des politiques que l'on penserait à deux fois si l'on connaissait les êtres humains dont on va ravager la vie. »*

Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, 2002

En cas de crise aiguë (comme au Mexique en 1982 et en 1994, en Asie du Sud-Est en 1997, en Russie en 1998, au Brésil en 1999, en Équateur en 1999-2000, en Turquie en 2000, en Argentine en 2001-2002, au Brésil encore en 2002, etc.), le FMI a donc mobilisé des sommes considérables. Pas pour venir en aide aux populations d'un pays qui ne parvient pas à boucler ses fins de mois, mais pour éviter la banqueroute des riches créanciers, souvent responsables d'investissements spéculatifs ayant déclenché ou aggravé la crise. Par exemple, 105 milliards de dollars prêtés par le FMI et le G7 aux pays d'Asie du Sud-Est en 1997 (où la crise, accentuée par les mesures imposées par le FMI, a mis au chômage 20 millions de personnes) ; 31 milliards de dollars prêtés par le FMI à la Turquie entre fin 1999 et 2002 (la Turquie, allié géostratégique des États-Unis, proche du pétrole et du gaz de l'Asie centrale, voisin de l'Irak et de l'Iran...) ; plus de 21 milliards de dollars à l'Argentine en 2001, avant qu'elle ne sombre dans la crise et se place en défaut de paiement envers ses créanciers privés ; 30 milliards de dollars promis au Brésil pour 2002-2003 (pour éviter la contagion de la crise argentine et ligoter le président Lula élu en octobre 2002). Cependant, ces milliards injectés n'ont jamais servi à accorder des subventions aux produits de base pour aider les populations les plus pauvres ni à créer des emplois ou à protéger les producteurs locaux : le FMI a imposé de rembourser d'urgence les créanciers. Plus grave, quand des organismes privés étaient en cessation de paiement, le FMI et la Banque mondiale ont souvent imposé aux États de prendre la dette à leur charge, ce qui revenait à la faire payer par les contribuables...

Les sommes prêtées ont augmenté alors la dette du pays concerné et l'ont quitté immédiatement puisqu'elles ont été transférées aux créanciers. Comme le FMI a pris l'habitude de remplir ce rôle, les créanciers n'ont pas hésité à prendre des risques de plus en plus élevés dans leurs opérations financières, en sachant qu'en cas de défaut de paiement, le FMI serait là pour les renflouer, en tant que prêteur en dernier ressort. La contrepartie a été un alourdissement important de la dette extérieure du PED en question. Le FMI a donc trahi les intérêts de nombre de ses pays membres qu'il est pourtant censé aider. Cette trahison ne le fait pas douter le moins du monde : quand la crise survient, il accuse toujours l'État endetté de ne pas avoir su appliquer ses excellentes recommandations avec assez de rigueur...

*« Toutes les entraves à la libéralisation du commerce seront supprimées, laissant les entreprises libres de produire et d'exporter leurs produits comme elles le souhaitent et comme le marché décide. »*

Michel Camdessus, directeur général du FMI de 1987 à 2000, lors de la crise indonésienne de 1997, in *L'Autre mondialisation*, Arte, 7 mars 2000

Le FMI a l'habileté d'attribuer la responsabilité de ces décisions aux gouvernements du Sud. Régulièrement, chaque État doit signer une lettre d'intention, dictée en fait par le FMI, où il dresse un bilan économique et trace des perspectives pour l'avenir. Les prêts et rééchelonnements divers ne sont accordés qu'à condition que ces rapports aillent dans le « bon sens », complétés par des visites d'experts de la Banque mondiale ou du FMI pour s'en assurer directement. En cas de problème, il est alors facile de prétexter que le gouvernement du pays endetté a lui-même proposé cette politique et que le FMI s'est seulement contenté de l'accompagner<sup>80</sup>...

<sup>80</sup> Notons que les politiques d'ajustement structurel ont leur pendant au Nord, sous le nom de « politiques d'austérité », de « critères de stabilité financière » inscrits dans le traité de Maastricht, de « rigueur ». Au Nord aussi, les plans de sauvetage d'organismes qui ont investi de façon hasardeuse ont coûté cher aux populations. Le combat pour l'annulation de la dette n'est donc pas une lutte du Sud contre le Nord, mais une œuvre d'émancipation des citoyens du Nord et du Sud.

*« Nous avons été créés après l'expérience de 1929 pour rétablir la confiance en aidant à la mise en place de politiques de redressement et en suscitant la coopération de la communauté internationale. Nous devons tout faire pour éviter les comportements irresponsables, et des gouvernements et des prêteurs. Les programmes du Fonds monétaire international sont négociés avec les pays souverains qui vont les appliquer et qui ont évidemment le dernier mot. Les mesures adoptées constituent le plus court chemin, et humainement le moins coûteux, pour pallier une situation devenue catastrophique et dont les plus pauvres sont les premières victimes. »*

Michel Camdessus, directeur général du FMI de 1987 à 2000

L'échec du FMI en termes de développement humain ne résulte en rien de malchance ou d'incompréhension, mais de l'application délibérée des mesures qu'il a imposées. Mais alors pourquoi de telles mesures ont-elles été préconisées avec autant de vigueur ? Il serait aberrant de croire que le but du FMI et des grandes puissances a été de lutter contre la pauvreté ou de donner les moyens aux populations du Sud de décider de leur propre avenir. Bien au contraire, le FMI a cherché avant tout à favoriser la finance internationale et à garantir aux créanciers que les remboursements seront bien effectués.

*« L'idéologie simpliste du libre marché a tendu un voile. Ce qui s'est vraiment passé derrière, c'est la mise en œuvre du nouveau mandat. Le changement de mandat et d'objectif, s'il a été discret, n'a rien de compliqué. Le FMI a cessé de servir les intérêts de l'économie mondiale pour servir ceux de la finance mondiale. La libéralisation des marchés financiers n'a peut-être pas contribué à la stabilité économique mondiale, mais elle a bel et bien ouvert d'immenses marchés nouveaux à Wall Street. [...] Si l'on examine le FMI comme si son objectif était de servir les intérêts de la communauté financière, on trouve un sens à des actes qui, sans cela, paraîtraient contradictoires et intellectuellement incohérents. »*

Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, 2002

Les pays riches, emmenés par les États-Unis, ont pris une série d'initiatives pour empêcher la création d'un front des pays endettés, qui est la pire de leurs craintes. En préalable à toute discussion, ils ont imposé que les négociations avec les pays endettés se fassent au cas par cas, pour isoler chaque pays débiteur et rester en position de force. Du côté des créanciers, la règle a été l'union sacrée.

- À la Banque mondiale et au FMI, le système des droits de vote donne une majorité confortable aux pays riches pour imposer leurs vues.
- Les États créanciers sont également regroupés au sein du Club de Paris pour rééchelonner la part bilatérale de la dette extérieure des États ayant des difficultés de paiement.
- Les banques des pays les plus industrialisés se réunissent au sein du Club de Londres travaillant de la même manière pour ce qui concerne la part privée de la dette souveraine des États.

Un rapport de forces disproportionné s'est donc mis en place dès le début de la crise de la dette. Le FMI, la Banque mondiale, le Club de Paris et le G20 sont chargés de le perpétuer en faveur des pays riches.

*« Donnez-moi le contrôle sur la monnaie d'une nation, et je n'aurai pas à me soucier de ceux qui font ses lois. »*

Meyer Amschel Rothschild, banquier (1743-1812)

Au début des années 2000, leur pouvoir s'est trouvé de plus en plus contesté. Nombre de pays qui avaient dû se soumettre à un accord avec le FMI ont entrepris de se débarrasser de cette tutelle encombrante. Plusieurs d'entre eux ont remboursé de manière anticipée toute leur dette envers le FMI : Brésil, Argentine, Uruguay, Indonésie, Philippines..., le dernier en date étant la Turquie. Nous écrivions en 2007 : *« Le FMI, incapable d'attirer de nouveaux clients (son portefeuille de prêts a fondu littéralement ces dernières années, passant de 107 milliards de dollars en 2003 à 16 milliards en 2007) attend une prochaine grande crise dans les PED pour se remettre en selle et redevenir un acteur majeur. »* La grave crise internationale de 2007-2008 qui a éclaté au Nord nous a malheureusement donné raison. Les quatre derniers directeurs du FMI

ont démissionné avant la fin de leur mandat, le dernier en date étant Dominique Strauss-Kahn accusé d'agression sexuelle en mai 2011. Le navire FMI a dangereusement tangué, mais la politique qu'il impose depuis trois décennies aux peuples du Sud a été étendue au Nord à la faveur de la crise financière qui a commencé à la fin des années 2000.



## Q15 : Quelles ressemblances avec la crise des *subprime* de 2007 ?

Depuis août 2007, les banques nord-américaines et européennes sont sous les feux de l'actualité à cause de la crise très sévère qu'elles traversent, et qu'elles font traverser au système économique néolibéral dans son ensemble. Le montant total des dépréciations d'actifs<sup>81</sup> auxquelles elles ont dû procéder entre 2007 et 2010 dépasse 1200 milliards de dollars et se rapproche du montant total de la dette extérieure publique des PED.

Comment les banques ont-elles pu construire un montage de dettes aussi irrationnel ? Pour placer leurs liquidités et engranger des profits faramineux, les organismes de crédits hypothécaires ont prêté à un secteur de la population déjà fortement endetté, au sein des classes pauvres ou moyennes. Les conditions de ces prêts constituent une véritable arnaque : le taux est fixe et modéré au cours des deux premières années, puis augmente fortement dès la troisième année. Les prêteurs affirmaient aux emprunteurs que le bien qu'ils achetaient, qui servait de garantie au prêt, gagnerait rapidement de la valeur grâce à l'augmentation des prix du secteur immobilier. Le hic, c'est qu'il s'agit là d'un argument de spéculateur alors que ceux qui achetaient une habitation dans ce cadre le faisaient dans le but de l'habiter... La bulle du secteur immobilier a fini par éclater en 2007 et les prix ont commencé à baisser. Comme le nombre de défauts de paiement s'est considérablement accru, les organismes de crédit hypothécaire ont éprouvé des difficultés à rembourser leurs dettes. Les grandes banques, pour se protéger, ont refusé de leur octroyer de nouveaux prêts ou ont exigé des taux beaucoup plus élevés. Mais la spirale ne s'est pas arrêtée là car les banques avaient acheté les créances hypothécaires en très grande quantité, et largement hors bilan en créant des sociétés spécifiques appelées *Structured Investment Vehicles* (SIV), qui finançaient l'achat de créances hypothécaires à haut rendement transformés en titres.

A partir d'août 2007, les SIV, dont la santé et la crédibilité s'étaient fortement détériorées, ont manqué de liquidités pour acheter les crédits hypothécaires titrisés et la crise s'est amplifiée. Les grandes banques qui avaient créé ces SIV ont dû assumer les engagements de ceux-ci pour éviter qu'ils ne tombent en faillite. Alors que jusque-là les opérations des SIV ne faisaient pas partie de leur comptabilité (ce qui leur permettait de dissimuler les risques pris), elles ont dû reprendre dans leur bilan les dettes des SIV.

Résultat : panique à bord ! Plusieurs segments du marché de la dette se sont effondrés, entraînant dans leurs déboires les puissantes banques, les *hedge funds*, les fonds d'investissement qui les avaient créés. Le sauvetage des institutions financières privées a été réalisé grâce à l'intervention massive des pouvoirs publics. Privatisation des bénéfices, socialisation des pertes ont encore une fois été de mise.

Mais une question se pose : pourquoi les banques, qui n'ont pas hésité à effacer des dettes douteuses par dizaines de milliards de dollars, ont-elles toujours refusé d'annuler les créances des pays en développement ? La preuve est faite que c'est parfaitement possible et tout à fait nécessaire. En 2007, la dette à long terme des pouvoirs publics des PED envers les banques internationales atteignait 201,4 milliards de dollars<sup>82</sup>. Depuis août 2007, elles ont déjà dû effacer un montant bien supérieur...

Les grandes banques privées ont donc triplement fauté :

- elles ont construit de désastreux montages de dette privée qui ont conduit à la catastrophe actuelle ;
- elles ont prêté à des dictatures et ont obligé les gouvernements démocratiques qui ont succédé à rembourser jusqu'au dernier centime cette dette odieuse ;
- elles refusent d'annuler des dettes des pays en développement alors que leur remboursement implique une détérioration des conditions de vie des populations.

Au lieu de reconnaître leurs erreurs et d'en assumer toutes les conséquences, les grandes banques ont alors fait appel à celui dont elles dénigrent l'action à longueur de temps : l'État. Elles n'ont pas hésité à quémander une action publique forte de la part d'un État qu'elles jugent en général bien trop interventionniste. Pour elles, les pouvoirs publics doivent se plier aux lois du

<sup>81</sup> Une dépréciation d'actif équivaut à effacer une créance (dette) douteuse.

<sup>82</sup> Banque mondiale, *Global Development Finance 2008*.

marché qui seules permettraient d'allouer efficacement les ressources et de fixer les prix à leur juste montant...

Comme de simples subordonnés, les pouvoirs publics des États-Unis et d'Europe se sont exécutés : on ne refuse rien à des dirigeants de grandes banques qui soutiennent les principaux candidats à l'élection présidentielle et qui évoluent dans les mêmes cercles fermés... Les gouvernants se sont donc empressés d'aller à la rescousse du privé. Au menu : nationalisation de banques en difficulté, échanges de titres dépréciés contre de l'argent frais, injection de liquidités, plans de sauvetage, baisse des taux d'intérêts...

Aux États-Unis, 84 sociétés de crédits hypothécaires ont fait faillite ou cessé partiellement leur activité entre le 1er janvier et le 17 août 2007, contre seulement 17 sur toute l'année 2006. En Allemagne, la banque IKB et l'Institut public SachsenLB ont été sauvés d'extrême justesse. En Grande-Bretagne, la crise a jeté au tapis la banque Northern Rock en septembre 2007 qui a finalement été nationalisée en février 2008. Une fois l'entreprise remise à flot aux frais de la collectivité, elle sera rendue au privé. Le 13 mars 2008, le fonds Carlyle Capital Corporation, connu pour sa proximité affichée avec le clan Bush, s'est effondré : ses dettes représentaient 32 fois ses fonds propres. Le lendemain, la prestigieuse banque Bear Stearns (cinquième banque d'affaire aux États-Unis), à cours de liquidités, a appelé à l'aide la Réserve fédérale des États-Unis (Fed) pour obtenir un financement d'urgence. La banque JPMorgan Chase a ensuite racheté Bear Stearns à prix bradé.

Soumettre la gestion de l'économie mondiale à la logique du profit maximum représente un coût énorme pour la société. Les banques ont joué avec l'épargne et les dépôts liquides de centaines de millions d'individus. Leurs errements conduisent à des pertes énormes et à des drames humains.

« *Les marchés ont toujours raison.* »

Michel Camdessus, directeur général du FMI entre 1987 et 2000

Entre Nord et Sud, les ressemblances sont frappantes. Au Sud, la crise de la dette du début des années 1980 fut provoquée par l'augmentation unilatérale des taux d'intérêt par les États-Unis, entraînant une explosion des remboursements demandés aux pays du tiers-monde que les banques avaient incité à emprunter à taux variables [voir Q12]. Dans le même temps, l'effondrement des cours des matières premières les empêchait de pouvoir faire face, les plongeant de manière brutale dans la crise. Le FMI, téléguidé par les États-Unis et les autres grandes puissances, a alors imposé aux PED des réformes drastiques : réduction des budgets sociaux, libéralisation totale et immédiate de l'économie, abandon du contrôle des mouvements de capitaux, ouverture complète des marchés, privatisations massives... [voir Q17 et Q18] Mais contrairement à ce qui se passe aujourd'hui au Nord, l'État du Sud s'est vu interdire de baisser les taux d'intérêt et de fournir des liquidités aux banques, ce qui a provoqué des faillites en cascade et de très fortes récessions. Finalement, comme aujourd'hui au Nord, les PED ont été contraints de renflouer les banques en difficulté avant de les privatiser au profit des grandes sociétés bancaires nord-américaines ou européennes. Au Mexique, le coût du sauvetage des banques dans la deuxième moitié des années 1990 a représenté 15% du PIB. En Équateur, une opération identique réalisée en 2000 a coûté 25% du PIB. Dans tous les cas, la dette publique interne a grimpé fortement car le coût du sauvetage des banques a été supporté par l'État [voir Q30].

La crise internationale qui a découlé de la crise des *subprime* aura un coût énorme. Partout dans les pays du Nord, qu'ils soient conservateurs ou sociaux-démocrates, les gouvernements appliquent des politiques néolibérales particulièrement brutales pour la majorité de leurs concitoyens. Incapables de venir en aide à leurs populations dans le besoin, ces mêmes gouvernements sont pourtant rapidement venus à la rescousse de grandes entreprises privées.

La déréglementation économique des dernières décennies a tourné au fiasco. La seule issue valable est un renversement total des priorités : des contraintes très strictes pour les entreprises privées, des investissements publics massifs dans des secteurs permettant de garantir les droits fondamentaux et de protéger l'environnement, la récupération par les pouvoirs publics des leviers

de décision pour favoriser l'intérêt général. Il s'agira du premier pas pour rendre à la finance le rôle qui lui revient, celui d'outil au service de l'être humain. De tous les êtres humains.

## **Chapitre 4 : Le FMI, la Banque mondiale et la logique de l'ajustement structurel**

## Q16 : Comment fonctionne le FMI ?

Comme la Banque mondiale, son institution jumelle, le FMI a été créé en 1944 à Bretton Woods. Son but était de stabiliser le système financier international en réglementant la circulation des capitaux. En 2011, 187 pays en étaient membres (les mêmes qu'à la BIRD). L'organisation est comparable à celle de la Banque mondiale : chacun de ces pays nomme un gouverneur pour le représenter, en général le ministre des Finances ou le gouverneur de la Banque centrale. Ils se réunissent au sein du conseil des gouverneurs, instance souveraine du FMI, qui siège une fois par an en octobre. Ce conseil est chargé de prendre les décisions importantes comme l'admission des nouveaux pays ou la préparation du budget.

Pour la gestion quotidienne des missions du FMI, il délègue son pouvoir au conseil d'administration composé de 24 membres. Chacun des huit pays suivants a le privilège de pouvoir nommer un administrateur : les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Arabie saoudite, la Chine et la Russie. Les seize autres sont nommés par des groupes de pays, qui peuvent d'ailleurs différer légèrement des groupes de pays à la Banque mondiale et ne pas y élire un représentant de même nationalité. Ce conseil d'administration se réunit en principe au moins trois fois par semaine. Il est à noter que la France et le Royaume-Uni ont réussi le tour de force de nommer le même représentant au conseil d'administration du FMI et à celui de la Banque mondiale, c'est dire la proximité et la complémentarité de ces institutions.

Le troisième organe directeur est le Comité monétaire et financier international (CMFI) qui regroupe les 24 gouverneurs des pays siégeant au conseil d'administration. Il se réunit deux fois par an (au printemps et à l'automne) et est chargé de conseiller le FMI sur le fonctionnement du système monétaire international.

Le conseil d'administration élit un directeur général pour cinq ans. Le pendant de la règle tacite en vigueur à la Banque mondiale veut que ce poste soit réservé à un Européen. Le Français Michel Camdessus avait tenu le poste de 1987 à 2000, avant de démissionner à la suite de la crise en Asie du Sud-Est. Il faut dire que l'action du FMI, qui était venu en aide aux créanciers ayant réalisé des investissements hasardeux et avait imposé des mesures économiques entraînant la mise au chômage de plus de 20 millions de personnes, avait soulevé de fortes protestations populaires et déstabilisé plusieurs gouvernements. L'Allemand Horst Köhler l'a remplacé au sommet de l'organigramme, jusqu'à sa démission en mars 2004 pour devenir président de la République d'Allemagne. L'Espagnol Rodrigo Rato, qui était ministre des Finances du gouvernement conservateur de José Maria Aznar jusqu'à sa défaite électorale de mars 2005, lui a alors succédé, jusqu'à l'annonce de sa démission surprise en juin 2007. Quelques mois plus tard, il intégrait le service international de la banque Lazard à Londres, avant de devenir membre du conseil consultatif international de la banque espagnole Santander (un des cinq principaux groupes bancaires européens). Le socialiste libéral français Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre des Finances soutenu par le président conservateur Nicolas Sarkozy, lui a succédé en novembre 2007, avant de démissionner en mai 2011 suite à des accusations d'agression sexuelle<sup>83</sup>. Il a été remplacé par la Française Christine Lagarde.

En 2011, le directeur gérait une équipe de 2 500 hauts fonctionnaires issus de 160 pays, mais basés à Washington pour la plupart. Le « numéro 2 » du FMI est toujours un représentant des États-Unis, dont l'influence au sein de l'institution est prépondérante. Lors de la crise asiatique en 1997-1998, Stanley Fischer, qui occupait ce poste, a doublé Michel Camdessus à plusieurs reprises. C'est une des causes de la démission de celui-ci. Dans la crise argentine de 2001-2002, Anne Krueger, nommée par George W. Bush, a joué un rôle beaucoup plus actif que Horst Köhler. Depuis septembre 2006, ce poste est occupé par John Lipsky, ancien économiste en chef de JP Morgan, l'une des principales banques d'affaires états-uniennes. John Lipsky joue un rôle de tout premier plan. Il avait prévenu dès mars 2010 les gouvernements des pays développés qu'ils devaient « *préparer* » leurs opinions publiques aux mesures d'austérité à venir, comme la baisse des allocations santé et retraite. Selon lui, « *l'ampleur des ajustements qui vont devoir être mis en œuvre est si vaste qu'ils risquent de se traduire par un recul des allocations santé et retraite, une réduction des dépenses publiques et une hausse des impôts* ». Pour devancer et contenir de probables révoltes populaires en réaction à ces mesures, le numéro 2 du FMI, conscient des dégâts sociaux qui s'annoncent, conseille : « *Les pays développés avec des déficits publics élevés*

<sup>83</sup> Voir <http://www.cadtm.org/FMI-la-fin-de-l-histoire>

doivent commencer dès aujourd'hui à préparer leurs opinions publiques aux mesures d'austérité qui seront nécessaires à partir de l'an prochain »<sup>84</sup>.

Le mois suivant, lors d'une conférence de deux jours organisée à Washington sur les stratégies budgétaires après la crise, il précise sa pensée en matière de réduction des dépenses publiques : « un relèvement de deux ans de l'âge de la retraite peut contribuer à rétablir la viabilité des finances publiques à long terme et de nouveaux gains d'efficacité sont possibles dans les soins de santé ». Le bulletin du FMI ajoute : « Plus précisément, M. Lipsky a déclaré que, dans presque tous les pays, il était encore possible d'améliorer considérablement les recettes provenant de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) »<sup>85</sup>.

Depuis 1969, le FMI possède une unité de compte qui lui est propre et qui règle ses activités financières avec les pays membres : le Droit de tirage spécial (DTS). Il a été créé à un moment où le système érigé à Bretton Woods, basé sur des taux de change fixes, était en train de chanceler, afin de pallier les défaillances des avoirs de réserve de l'époque, notamment l'or et le dollar. Mais cela n'a pas empêché le système de Bretton Woods de s'effondrer, suite à la décision de Nixon de supprimer la libre convertibilité du dollar en or en 1971. Avec un système de taux de change flottants, le DTS est surtout devenu un avoir de réserve parmi d'autres. Selon le FMI : « Le DTS n'est pas une monnaie, et il ne constitue pas non plus une créance sur le FMI. Il représente en revanche une créance virtuelle sur les monnaies librement utilisables des pays membres du FMI. » Égal à 1\$ à l'origine, il est maintenant évalué quotidiennement à partir d'un panier de monnaies fortes (le dollar, le yen, l'euro et la livre sterling).

A l'opposé d'une institution démocratique, le FMI s'est vu adjoindre un mode de fonctionnement proche de celui d'une entreprise. Tout pays qui devient membre du FMI se doit de verser un droit d'entrée appelé « quote-part ». De ce fait, il devient actionnaire du FMI puisqu'il contribue à son capital. Cette quote-part n'est pas libre : elle est calculée en fonction de l'importance économique et géopolitique du pays. Elle doit en principe être versée pour 25% en DTS ou dans une des devises le composant (ou en or avant 1978), et le reste dans la monnaie locale du pays. Ainsi, le FMI est un très important détenteur d'or (le troisième du monde en janvier 2010, derrière les États-Unis et l'Allemagne), car des pays ont payé leur cotisation au FMI avec ce métal précieux. En outre, en 1970-1971, l'Afrique du Sud, que le FMI a jugée tout à fait fréquentable en dépit des violations continues des droits de l'homme sous le régime de l'apartheid, lui a vendu de grosses quantités d'or. En mai 2011, les réserves du FMI en métal jaune s'élevaient à 2 814 tonnes, dont la valeur de marché atteignait 130 milliards de dollars. De manière surprenante, ce stock apparaissait dans les comptes du FMI pour sa valeur d'acquisition dans les années 1970, à savoir moins de 5 milliards de dollars. Cela permettait de minimiser le tas d'or sur lequel est assis le FMI. Quand, au début de XXI<sup>e</sup> siècle, tous ses gros clients l'ont remboursé de manière anticipée ou ont cessé de faire appel à lui, le FMI a traversé une passe financière délicate et, en avril 2008, son conseil d'administration a approuvé la vente de 403 tonnes d'or, pour une valeur de 11 milliards de dollars, afin de renflouer ses caisses. Pour le FMI, la crise internationale est donc arrivée au moment idéal... Si ces réserves n'interviennent pas dans les prêts du FMI, en revanche elles lui confèrent une stabilité et une stature essentielle aux yeux des acteurs financiers internationaux.

En avril 2009, le sommet du G20 a décidé de tripler la capacité de prêt du FMI, de 250 à 750 milliards de dollars. Après une nette baisse de l'encours des crédits du FMI à ses États-membres, la crise internationale qui a éclaté en 2007-2008 lui a été le prétexte idéal pour repartir à l'assaut, pour multiplier les prêts notamment aux pays européens et imposer en contrepartie des mesures antisociales draconiennes et une austérité dramatique pour les peuples.

Prêts du FMI (en milliards de dollars)

Année	Montant
1998	108,6
1999	93,6
2000	80,2
2001	97,4

<sup>84</sup> Dépêche Reuters, « Le FMI plaide pour des mesures d'austérité dès l'an prochain », 21 mars 2010, <http://fr.reuters.com/article/businessNews/idFRPAE62K05V20100321>

<sup>85</sup> Bulletin FMI, avril 2010, <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/survey/so/2010/new042310af.pdf>

2002	114,6
2003	116,9
2004	101,0
2005	56,4
2006	22,2
2007	16,0
Janvier 2011	64 (et 190 en attente)

Source : *Washington Post*, 24 mai 2008<sup>86</sup> ; FMI

Contrairement à la Banque mondiale qui emprunte sur les marchés financiers, ce sont les cotisations des États qui permettent au FMI de se constituer des réserves destinées à être prêtées aux pays en déficit temporaire. Ces prêts sont conditionnés par la signature d'un accord dictant les mesures que le pays doit prendre pour recevoir l'argent attendu. Cet argent est mis à disposition par tranches, après vérification au fur et à mesure que les mesures exigées sont bien mises en œuvre. Depuis peu, il est question de permettre aussi au FMI d'emprunter sur les marchés financiers.

En règle générale, un pays en difficulté peut emprunter au FMI annuellement jusqu'à 100% de sa quote-part et en tout jusqu'à 300%, sauf procédure d'urgence. Le prêt est à court terme et le pays est censé rembourser le FMI dès que sa situation financière s'est rétablie. Plus la quote-part est importante, plus on peut emprunter.

Comme à la Banque mondiale, la quote-part d'un pays détermine le nombre de ses droits de vote au sein du FMI, qui correspond à 250 voix plus une voix par tranche de 100 000 DTS de quote-part. Voilà comment le conseil d'administration du FMI accorde une place prépondérante aux États-Unis (plus de 16% de droits de vote), suivis par le Japon et l'Allemagne. À titre de comparaison, le groupe emmené par le Togo, qui regroupe 24 pays d'Afrique noire (francophones et lusophones) et représente 233 millions d'individus, possède seulement 1,55% des droits de vote.

Des déséquilibres aussi flagrants ont suscité la colère de pays émergents qui ont demandé la révision des droits de vote. En 2006, la position de plus en plus précaire du FMI a amené son directeur général à proposer une réforme. Au lieu de remettre à plat une organisation fondamentalement bancaire, la décision a été prise de compliquer les choses avec un réaménagement en plusieurs temps et sur plusieurs années. La première phase n'a concerné que quatre pays émergents, proches des États-Unis et qui d'ailleurs achètent en masse des bons du Trésor états-unien : les heureux élus sont la Chine, la Corée du Sud, le Mexique et la Turquie. Ils ont dû se contenter de quelques dixièmes de points en plus pour leur pourcentage respectif. Pas de quoi mettre en péril la mainmise des grandes puissances, mais juste assez pour flatter l'ego des dirigeants des pays stratégiques aux yeux des États-Unis et de Wall Street... Dominique Strauss Kahn a fait de la poursuite de la démocratisation du FMI son principal cheval de bataille. La phase suivante de ce projet semble piétiner, mais une chose est sûre : le partage du pouvoir au FMI était une mascarade, il le restera...

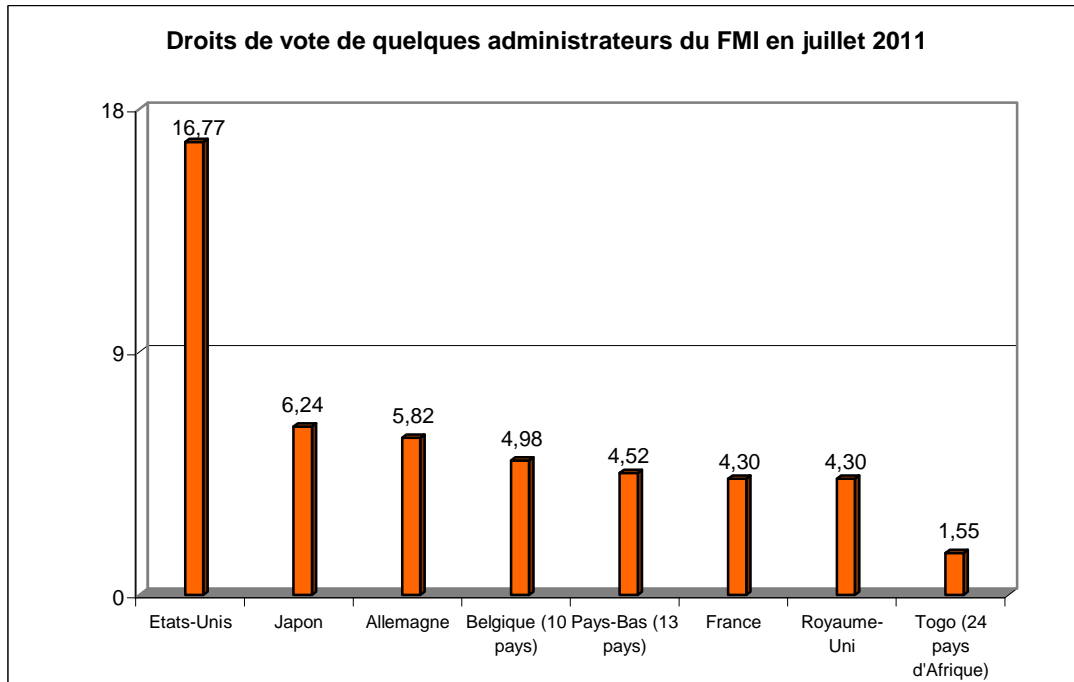
Répartition des droits de vote entre les administrateurs du FMI en juillet 2011 <sup>87</sup>					
Pays	%	Groupe présidé par	%	Groupe présidé par	%
États-Unis	16,77	Belgique	4,98	Singapour	3,94
Japon	6,24	Pays-Bas	4,52	Égypte	3,13
Allemagne	5,82	Mexique	4,65	Lesotho	3,22
France	4,30	Italie	4,26	Brésil	2,79
Royaume-Uni	4,30	Canada	3,61	Inde	2,81
Chine	3,82	Danemark	3,39	Iran	2,27
Arabie saoudite	2,81	Australie	3,63	Argentine	1,84
Russie	2,40	Suisse	2,78	Togo	1,55

Source : FMI

<sup>86</sup> Voir <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2008/05/23/AR2008052303187.html>

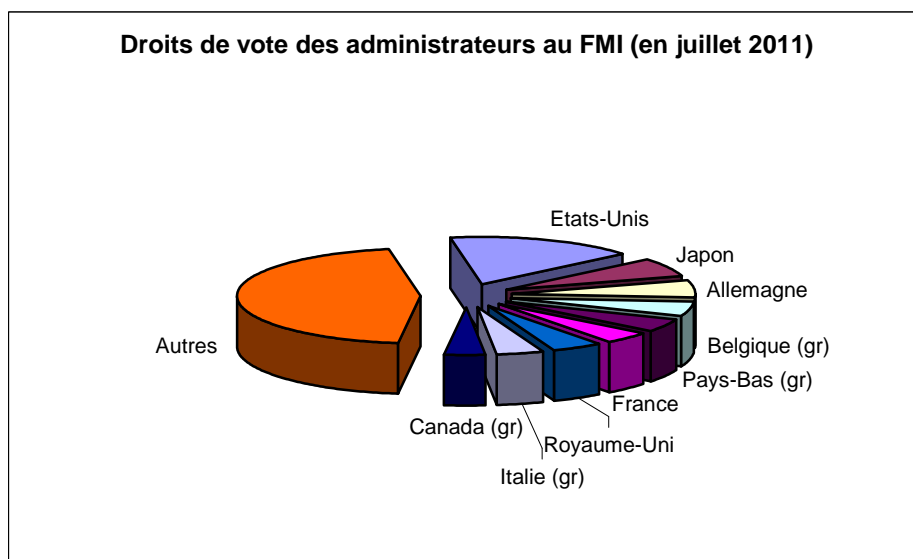
<sup>87</sup> La Guinée, Madagascar et la Somalie n'ont pas pris part au vote. Avec l'augmentation des quotes-parts actuellement en cours, les chiffres sont susceptibles de varier légèrement en fonction des apports financiers réalisés par les différents pays.

Les déséquilibres restent flagrants :



Source : FMI

Avec un tel système, on se rend compte que les pays de la Triade parviennent sans mal à réunir la majorité des droits de vote et ont donc toute facilité pour piloter le FMI.



Source : FMI [(gr) signifie que l'administrateur préside un groupe de pays]

Leur pouvoir est démesuré si on le compare à celui des PED dont les droits de vote sont ridiculement réduits eu égard à la taille des populations qu'ils représentent.

Pays ou groupe	Population en 2010 (en millions)	Droits de vote au FMI (%)
Chine	1 354	3,82
Inde	1 215	2,81
États-Unis	318	16,77
Groupe présidé par le Togo	233	1,55
Russie	140	2,40
Japon	127	6,24



France	63	4,30
Arabie saoudite	26	2,81
Belgique	11	2,03
Suisse	8	1,53
Luxembourg	0,5	0,15

Source : FMI ; PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*

Comme à la Banque mondiale, le seuil de 85% permet aux États-Unis de faire la pluie et le beau temps au FMI. En effet, cette majorité de 85% est requise pour toutes les décisions importantes engageant l'avenir du FMI, comme l'allocation et l'annulation de DTS, l'augmentation ou la réduction du nombre d'administrateurs à élire, les décisions d'effectuer certaines opérations ou transactions sur l'or, la détermination de l'évaluation du DTS, la modification des quotes-parts, la suspension temporaire de certaines dispositions ou des opérations et transactions sur DTS, etc. Et comme à la Banque mondiale, les États-Unis sont le seul pays à détenir plus de 15% des droits de vote, d'où un droit de veto de fait... A l'origine, ce seuil était de 80%, mais le nombre de pays indépendants allant croissant, les États-Unis ont vu leurs droits de vote s'éroder. Ils n'ont accepté de passer sous la barre des 20% qu'en portant le fameux seuil à 85%...

#### Évolution des droits de vote au FMI de 1945 à 2000 (en%)

Pays	1945	1981	2000
Pays industrialisés, dont :	67,5	60,0	63,7
États-Unis	32,0	20,0	17,7
Japon	-	4,0	6,3
Allemagne	-	5,1	6,2
France	5,9	4,6	5,1
Royaume-Uni	15,3	7,0	5,1
Pays pétroliers, dont :	1,4	9,3	7,0
Arabie saoudite	-	3,5	3,3
PED, dont :	31,1	30,7	29,3
Russie	-	-	2,8
Chine	7,2	3,0	2,2
Inde	5,0	2,8	2,0
Brésil	2,0	1,6	1,4

Source : Yves Tavernier, *Rapport de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale française sur les activités et le contrôle du FMI et de la Banque mondiale*, 2000.

Les missions du FMI sont soigneusement définies dans ses statuts :

- « i) promouvoir la coopération monétaire internationale au moyen d'une institution permanente fournissant un mécanisme de consultation et de collaboration en ce qui concerne les problèmes monétaires internationaux ;
- ii) faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international et contribuer ainsi à l'instauration et au maintien de niveaux élevés d'emploi et de revenu réel<sup>88</sup> et au développement des ressources productives de tous les États membres, objectifs premiers de la politique économique ;
- iii) promouvoir la stabilité des changes, maintenir entre les États membres des régimes de change ordonnés et éviter les dépréciations concurrentielles des changes ;
- iv) aider à établir un système multilatéral de règlement des transactions courantes entre les États membres et à éliminer les restrictions de change qui entravent le développement du commerce mondial ;
- v) donner confiance aux États membres en mettant les ressources générales du Fonds temporairement à leur disposition moyennant des garanties adéquates, leur fournissant ainsi la possibilité de corriger les déséquilibres de leurs balances des paiements sans recourir à des mesures préjudiciables à la prospérité nationale ou internationale ;
- vi) conformément à ce qui précède, abrégier la durée et réduire l'ampleur des déséquilibres des balances des paiements des États membres. »

Dans les faits, la politique du FMI contredit ses statuts. Contrairement au point ii), le FMI ne favorise pas le plein emploi, et ce tant dans les pays les plus industrialisés que dans les PED. Le FMI, sous l'influence du Trésor des États-Unis et avec l'appui des autres pays du Nord, a pris

<sup>88</sup> Souligné par les auteurs.

l'initiative de devenir un acteur majeur qui a pesé lourdement, et pèse encore, sur les orientations politiques et économiques de ses pays membres. Pour cela, il n'hésite pas à outrepasser ses droits.

Le FMI a ainsi favorisé la libéralisation complète des mouvements de capitaux. Cette libéralisation constitue l'une des causes majeures des crises financières qui ont touché de plein fouet les PED. Cette levée de tous les contrôles sur les mouvements de capitaux favorise la spéculation et est en contradiction avec la section 3 de l'article 6 des statuts du FMI, qui est intitulée « Contrôle des transferts de capitaux » et qui déclare notamment : « *Les États membres peuvent prendre les mesures de contrôle nécessaires pour régler les mouvements internationaux de capitaux...* » Aveuglée par sa volonté néolibérale, la direction du FMI a tenté en avril 1997 de modifier cette partie de ses statuts pour donner un cadre légal à son action de dérégulation. Ce projet n'a pas abouti car le moment était très mal choisi : la réunion se tenait à Hong Kong et la crise du sud-est asiatique venait de commencer. L'opposition de certains gouvernements des PED a enterré ce projet. En conséquence, la poursuite de la levée de tous les contrôles sur les mouvements de capitaux mise en pratique par la direction du FMI constitue clairement une violation de l'esprit des statuts de l'institution.

*« Pour le FMI, la fin de la récession en Asie est la preuve de la justesse de sa politique. C'est idiot. Toutes les récessions ont une fin. Tout ce que le FMI a réussi à faire est de rendre la récession en Asie de l'Est plus profonde, plus longue et plus pénible. »*

Joseph Stiglitz, in *The New Republic*, avril 2000

Surveillance, aide financière et assistance technique constituent les trois domaines d'intervention du FMI. Mais il est facile de se rendre compte que le bilan confine à l'échec. Les consultations annuelles avec les pays membres et les recommandations de ses experts n'ont pas permis au FMI de prévoir et d'éviter les crises majeures après 1994. Les politiques dictées par le FMI les ont même aggravées.

*« Les gouvernements du G7, en particulier celui des États-Unis, ont utilisé le FMI comme un outil pour la réalisation de leurs desseins politiques. [...] De nombreuses études sur les effets des prêts du FMI n'ont pas réussi à établir de lien significatif entre les prêts du FMI et l'augmentation de la richesse ou du revenu. Le renflouement des créanciers avec le soutien du FMI lors des crises récentes a été spécialement dommageable et a eu des effets terribles sur les pays en développement. Des gens qui avaient travaillé dur pour sortir de la pauvreté ont assisté à la destruction de leur réalisation, à la perte de leur épargne et à la faillite de leur petite entreprise. Les travailleurs ont perdu leur emploi bien souvent sans aucune indemnité de licenciement pour amortir le choc. Les propriétaires nationaux et étrangers d'actifs réels ont subi de fortes pertes alors que les banques créancières étrangères étaient protégées. Ces banques ont reçu des compensations pour la prise de risque sous forme de taux d'intérêt élevés et n'ont quand même pas eu à assumer toutes les pertes associées à des prêts à haut risque (parfois même aucune). Le soutien dont ont bénéficié les banquiers étrangers a servi également à protéger les débiteurs nationaux politiquement influents et a encouragé des emprunts de grands montants et des ratios d'endettement extraordinaires par rapport au capital ».*

Commission consultative du Congrès états-unien sur les institutions financières internationales  
(IFI Advisory Commission), dite Commission Meltzer, 2000

Par exemple, beaucoup d'élus, d'économistes et de journalistes ont loué le rôle du FMI dans la crise internationale qui a démarré en 2007. Mais, alors qu'il profite de cette crise pour imposer au Nord les remèdes frelatés qu'il a exigés au Sud à partir des années 1980 [voir Q17-18], le FMI ne l'a absolument pas anticipée. D'une manière globale, au moins jusqu'au mois d'octobre 2007, les messages généraux du FMI étaient optimistes. Ils confortaient l'opinion dominante du moment : l'idée que le monde était entré dans une période de « grande modération » caractérisée par une forte croissance mondiale et une faible volatilité financière, les récessions graves pouvant désormais être évitées. Alors qu'à la mi-2006 la bulle immobilière était sur le point d'éclater, le FMI a nié les dangers qui menaçaient l'économie des États-Unis : « *Les taux de défaillance sur crédits hypothécaires ont, de tout temps, été bas. Ajouté à la titrisation du marché hypothécaire, ceci permet de penser que l'impact d'un ralentissement du marché immobilier sur le secteur financier serait limité* » (*Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2006, p. 18). Pour bien comprendre ce passage, il faut savoir que selon le FMI, la titrisation réduit les risques !

Nombre d'affirmations en témoignent. En voici une extraite du rapport sur la stabilité financière dans le monde : « *La titrisation et, plus généralement, l'innovation financière ont rendu les marchés plus efficaces en répartissant mieux les risques* » (FMI, *Rapport sur la stabilité dans le monde*, septembre 2007, p.7). Voici ce que déclaraient les responsables du FMI au sujet des Etats-Unis en 2007 : « *Les banques commerciales et d'investissement proprement dites sont foncièrement en bonne santé financière et les risques systémiques semblent faibles* » (FMI, *Rapport pour les consultations de 2007 au titre de l'article 4 avec les Etats-Unis*). Toujours en 2007 et à propos des Etats-Unis, les mêmes responsables affirmaient : « **Bien qu'il n'y ait pas de place pour la complaisance, il semble que l'innovation ait épaulé la solidité du système financier. Les nouveaux marchés de transfert des risques ont favorisé la dispersion du risque de crédit, d'un noyau où l'aléa moral est concentré, vers la périphérie où la discipline de marché est le principal frein à la prise de risques. (...) Si l'alternance des périodes d'euphorie et de panique n'ont pas disparu — les phases d'expansion-récession du crédit hypothécaire à risque en étant la dernière illustration — les marchés ont montré leur capacité à s'autoréguler** »<sup>89</sup>.

Non content de n'avoir pas prévu la crise, le FMI est de plus resté très optimiste lors de son éclatement et n'a pas anticipé qu'elle allait se propager des Etats-Unis à l'Europe et affecterait la santé économique de la planète. Jusqu'en août 2007, la direction du FMI estimait que les perspectives économiques mondiales étaient « très bien orientées ». Dix mois plus tard, le directeur du FMI de l'époque, Dominique Strauss-Kahn, déclarait au sujet du secteur financier : « *les pires nouvelles sont derrières nous* ». En septembre 2008, la banque d'affaires américaine Lehman Brothers était déclarée en faillite. Le paroxysme de la crise était atteint. Dans le mois qui a suivi cette faillite, les gouvernants et les banques centrales des Etats-Unis et de l'Europe ont vivement réagi en injectant des centaines de milliards de dollars et d'euros pour empêcher que le système financier des pays les plus industrialisés ne s'effondre.

En janvier 2011, un rapport du bureau indépendant d'évaluation (BEI) du FMI souligne : « *L'opinion dominante au sein des services du FMI — groupe cohésif de macroéconomistes — était que la discipline et l'auto-régulation du marché suffiraient à écarter tout problème majeur des institutions financières. Toujours selon la pensée dominante, les crises étaient peu probables dans les pays avancés dont le degré de «sophistication» des marchés financiers leur permettrait de progresser sans encombres avec une régulation minimale d'une part importante et croissante du système financier* »<sup>90</sup>.

---

<sup>89</sup> FMI, *Rapport pour les consultations de 2007 au titre de l'article 4 avec les Etats-Unis*.

<sup>90</sup> Évaluation de l'action du FMI au cours de la période qui a précédé la crise financière et économique mondiale, BEI, janvier 2011, p.29, [www.ieo-imf.org/ieo/pages/IEOPreview.aspx?img=i6nZpr3iSIU%3d&mappingid=dRx2VaDG7EY%3d](http://www.ieo-imf.org/ieo/pages/IEOPreview.aspx?img=i6nZpr3iSIU%3d&mappingid=dRx2VaDG7EY%3d)

## **Q17 : Quelles sont les mesures de choc imposées par les plans d'ajustement structurel et quelles en sont les conséquences ?**

- L'abandon des subventions aux produits et services de première nécessité : pain, riz, lait, sucre, essence, électricité...

Dans les PED, pour pallier l'inexistence de revenu minimum garanti, les gouvernements interviennent traditionnellement pour permettre aux populations pauvres de se procurer les biens de base, notamment alimentaires, et d'accéder aux services essentiels, comme l'électricité. Le FMI et la Banque mondiale exigent la suppression de cette forme de subvention. Les effets se font sentir immédiatement. Les prix des aliments de base augmentent d'un coup et le prix du combustible (qui sert notamment à leur préparation) explose. Les populations ont alors d'énormes difficultés pour la cuisson des aliments d'une part et pour faire bouillir l'eau et la rendre potable d'autre part, ce qui peut favoriser notamment l'expansion de maladies diarrhéiques. De plus, le prix des transports en commun augmente en flèche, ce qui se répercute sur les activités de maraîchage. Les petits paysans qui doivent apporter leurs produits au marché urbain répercutent cette hausse sur le prix de vente. Dans certains cas, ils ne se déplacent plus vers le marché par manque d'argent pour se payer le transport. Baisse des calories quotidiennes disponibles, inflation des prix et anémie de l'activité économique sont les conséquences majeures.

Les populations réagissent souvent violemment à cette suppression car leur survie même s'en trouve menacée. Les exemples d'émeutes consécutives à ces mesures sont nombreux, et on les appelle souvent « émeutes de la faim » ou « émeutes anti-FMI ». Deux exemples pour illustrer : en 1989, au Venezuela, après l'entrée en vigueur du PAS, trois jours d'émeutes (*el Caracazo*) ont fait plusieurs centaines de morts (300 morts officiellement mais on a parlé de plus de 4 000) ; en 1991 au Pérou, le prix de l'essence est multiplié par 31 et celui du pain par 12 en une nuit, tandis que le salaire minimum a dégringolé de plus de 90% en 15 ans. La liste complète serait longue.

Derniers exemples en date, en 2008, de multiples émeutes de la faim ont éclaté aux quatre coins de la planète : Haïti, Côte d'Ivoire, Cameroun, Egypte, Bangladesh, Maroc, Philippines... [voir Q19] Les manifestants exigeaient des gouvernants qu'ils imposent une diminution du prix des aliments. Face à l'ampleur des manifestations populaires, plusieurs gouvernants ont renoncé au dogme du FMI et ont adopté une politique interventionniste qui a été jusqu'à interdire l'exportation des aliments dont la population a besoin. Mais, dans plusieurs pays, les gouvernements ont pris l'option de réduire les taxes de douane, ce qui aura de fâcheuses conséquences sur les budgets nationaux à venir (salaire des fonctionnaires, budget alloué à la santé ou à l'éducation...) et sur les producteurs locaux.

- Une réduction drastique des budgets sociaux

Afin d'atteindre l'équilibre budgétaire, le FMI et la Banque mondiale imposent des coupes claires dans les dépenses publiques, notamment dans les budgets jugés « non productifs » (éducation, santé, logement, infrastructures...). En outre, ils exigent le gel du salaire des fonctionnaires et des licenciements dans la fonction publique. Toutes ces mesures affectent gravement les populations et expliquent les indicateurs sociaux terriblement préoccupants pour les PED.

*« Le Fonds s'est, de manière répétée, opposé à toute fixation d'un salaire minimum et s'est fait l'avocat de la flexibilité du marché du travail, sans se préoccuper des conventions internationales sur les normes sociales de base ou, au minimum, de l'application des normes nationales. »*

Felisa Miceli, ministre argentine des Finances, 13 avril 2007

- La dévaluation de la monnaie locale

La dévaluation [voir lexique] a pour fonction de rendre les produits issus du pays concerné moins chers pour ceux qui sont situés à l'extérieur, donc plus compétitifs sur le marché mondial. En théorie, ils trouvent plus facilement preneurs. Inversement, libellés en monnaie locale, les produits importés de l'étranger sont plus chers sur place. Le coût de la vie s'en trouve renchéri car une bonne partie de ce qui est consommé est importé.

Par exemple, en janvier 1994, le FMI et la France ont obtenu des gouvernements africains concernés une dévaluation de 50% du franc CFA (FCFA, monnaie utilisée dans les anciennes colonies françaises) par rapport au franc français. Cette mesure était destinée à favoriser les exportations : pour les acheteurs situés à l'extérieur de la zone CFA, un produit issu de la zone CFA, en général une matière première non transformée, qui valait 100 FCFA, c'est-à-dire 2 FF, a vu du jour au lendemain sa valeur en francs français (ou en toute autre monnaie forte) baisser de moitié, à 1 FF.

Mais sur place, les effets furent terribles : un produit fini, par exemple importé de France, qui valait 100 FCFA avant la dévaluation a vu d'un coup sa valeur passer à 200 FCFA. Et pour récupérer la somme de 100 FF, il fallait du jour au lendemain vendre le double de produits. Le pouvoir d'achat des populations des pays de la zone CFA a donc fortement baissé, d'autant plus que les salaires étaient bloqués. Dans le même temps, la dette de ces pays (libellée en monnaie étrangère) s'est retrouvée de fait multipliée par 2. En effet, il fallait deux fois plus d'argent (en monnaie locale) pour obtenir les devises étrangères nécessaires au remboursement de la dette.

Tous les citoyens de ces pays n'ont pas été touchés de la même manière par cette mesure. Les pauvres ont vu leur pouvoir d'achat baisser automatiquement tandis que les riches qui avaient pu placer leurs avoirs à l'étranger sous forme de devises ont pu, après la dévaluation, rapatrier leur argent et acquérir le double de FCFA avec la même quantité de devises. Les classes dominantes locales savaient que la dévaluation se préparait et avaient pris la précaution de changer leurs FCFA en devises. C'est pourquoi cette dévaluation fut qualifiée de « dévaluation tam-tam ».

- Des taux d'intérêt élevés

On retrouve là la démarche initiée par les États-Unis en 1979 : les taux d'intérêt élevés servent à attirer les capitaux étrangers avec une rémunération élevée. Le problème est que comme le pays est en crise, ou bien les capitaux étrangers ne viennent pas, ou bien ils viennent en vue d'une spéculation à court terme. Cela n'est pas intéressant pour l'économie locale, et peut même se révéler particulièrement nuisible car cela peut déstabiliser la monnaie en cas de départ précipité ou provoquer par exemple une augmentation du prix de l'immobilier.

Par ailleurs, les petits producteurs empruntent sur le marché local pour acheter les semences, les engrais, les outils, et la hausse des taux d'intérêt réduit alors leur capacité d'emprunt. Par conséquent, l'ensemencement diminue et la production chute. De leur côté, les entreprises endettées doivent faire face à des remboursements supérieurs alors que le marché est déjà déprimé.

Enfin, cette hausse des taux d'intérêt augmente la charge de la dette publique interne pour l'État, d'où une détérioration du déficit public, alors que justement l'objectif affiché est de le réduire... Cela pousse alors l'État à des coupes encore plus importantes dans les dépenses sociales.

Ces mesures drastiques provoquent de nombreuses faillites de petites et moyennes entreprises, ainsi que de banques locales. L'État se voit contraint de les nationaliser et d'assumer leurs dettes. Il réagit en bloquant les maigres épargnes des petits déposants. Une dette privée devient alors publique, et ce sont les contribuables qui doivent l'assumer. Les classes populaires et moyennes sont fortement touchées.

**Q18 : Quelles sont les mesures structurelles imposées par les plans d'ajustement structurel et quelles en sont les conséquences ?**

- Le développement des exportations

Pour se procurer les devises nécessaires au remboursement de la dette, les PED doivent accroître leurs exportations. Cela les conduit à réduire les cultures vivrières destinées à l'alimentation des populations (comme le manioc ou le mil par exemple).

Bien souvent, ils se spécialisent sur un ou quelques produits agricoles d'exportation, une ou quelques matières premières à extraire du sous-sol ou des activités primaires comme la pêche. Ils deviennent alors fortement dépendants de cette ressource ou de cette monoculture.

Pays	Principal produit d'exportation	Part de ce produit dans les revenus d'exportation en 2000
Bénin	coton	84%
Mali	coton	47%
Burkina Faso	coton	39%
Tchad	coton	38%
Ouganda	café	56%
Rwanda	café	43%
Éthiopie	café	40%
Nicaragua	café	25%
Honduras	café	22%
Tanzanie	café	20%
Sao Tomé et Principe	cacao	78%
Guyana	sucre	25%
Malawi	tabac	61%
Mauritanie	pêche	54%
Sénégal	pêche	25%
Guinée	bauxite	37%
Zambie	cuivre	48%
Niger	uranium	51%
Bolivie	gaz naturel	18%
Cameroun	pétrole	27%

Source : FMI, *The enhanced HIPC Initiative and the Achievement of Long-Term External Debt Sustainability*, 15 avril 2002

L'instabilité des économies s'en trouve accrue car les cours sur le marché mondial peuvent varier brutalement. En très grande majorité, les matières premières sont exportées sous forme brute et transformées dans les pays riches qui engrangent alors l'essentiel de la valeur ajoutée : pour schématiser, le cacao est produit en Côte d'Ivoire mais le chocolat est fait en Suisse ou en France...

« A l'échelle du globe, on dénombre déjà 1,3 milliard de personnes qui vivent sur des terres fragiles - zones arides, terres humides et forêts - dont elles ne peuvent tirer leur subsistance. »

James Wolfensohn, président de la Banque mondiale,  
« Une chance pour le développement durable », in *Le Monde*, 23 août 2002

- L'ouverture totale des marchés par la suppression des barrières douanières

Le but officiel de l'ouverture des marchés est de favoriser les consommateurs en faisant baisser les prix sur le marché local. Mais cela permet avant tout aux transnationales étrangères de

conquérir d'importantes parts de marché dans des secteurs économiques souvent porteurs, de provoquer la disparition des entreprises locales ou des producteurs locaux et, une fois en situation de monopole, d'augmenter les prix. Sur place, inflation et augmentation du chômage font alors des ravages sur les classes populaires. A quoi sert-il comme consommateur de voir baisser le prix du poulet ou de la tomate si on a perdu son emploi et qu'en conséquence on n'a plus un sou ?

Avec cette ouverture, les productions étrangères souvent subventionnées dans leur pays d'origine arrivent alors sur le marché local sans entraves et peuvent concurrencer librement les producteurs locaux, ce qui déstabilise toute l'économie locale. Le combat est largement déséquilibré. Les producteurs locaux ont souvent un niveau de formation moindre, un matériel moins performant et ne sont pas en mesure de réaliser des investissements même modestes. Au contraire, les transnationales ont une puissance financière et technologique très importante et les États du Nord subventionnent largement leurs productions, surtout agricoles. On estime à 1 milliard de dollars par jour (soit environ 350 milliards de dollars par an<sup>91</sup>) le montant des subventions des pays du Nord à leurs exploitations agricoles. De plus, à cause des PAS, les États du Sud ne peuvent plus recourir à des taxes à l'importation pour protéger leurs produits. Voilà pourquoi malgré des frais de production plus élevés et des frais de transport importants, les produits du Nord sont souvent moins chers dans les pays du Sud que les mêmes productions locales. C'est ainsi qu'en Jamaïque, le lait reconstitué à partir de poudre importé des États-Unis est moins cher que le lait produit par les vaches jamaïcaines<sup>92</sup>. Cela se répète pour de nombreux produits partout dans les PED.

*« Je suis déterminé à poursuivre une stratégie agressive d'ouverture des marchés dans toutes les régions du monde. »*

Bill Clinton, président des États-Unis, discours à l'OMC, 18 mai 1998

Comment s'étonner avec une telle concurrence déloyale que les paysans du tiers-monde ne soient pas en mesure de nourrir décemment leurs familles et aillent grossir les bidonvilles des grandes villes pour y chercher d'hypothétiques moyens de subsistance que leur terre ne leur donne plus ? Comment comprendre qu'on place dans les mêmes conditions une coopérative locale ou un petit producteur qui tâche de survivre, et une transnationale du Nord ? Même dans les sports de combat les plus violents, on ne fait jamais combattre un poids plume avec un poids lourd ! En économie libérale, cela ne pose aucun problème...

Rappelons que les pays développés ont pris soin chez eux de réaliser cette ouverture lentement et méthodiquement pour qu'elle se fasse dans de bonnes conditions. Les États-Unis et les autres pays de la Triade protègent leurs entreprises non seulement à coup de subventions mais aussi de mesures protectionnistes. Par exemple, en 2002, le gouvernement de George W. Bush a décidé de protéger son industrie sidérurgique en appliquant des taxes sur les aciers importés d'Europe et d'Asie. Cela est strictement interdit pour les PED.

*« La plupart des pays industriels avancés – dont les États-Unis et le Japon – ont édifié leur économie en protégeant judicieusement et sélectivement certaines de ses branches, jusqu'au moment où elles ont été assez fortes pour soutenir la concurrence étrangère. [...] Contraindre un pays en développement à s'ouvrir à des produits importés qui vont rivaliser avec certaines de ses industries, dangereusement vulnérables à la concurrence de leurs homologues étrangères bien plus puissantes, peut avoir de désastreuses conséquences – sociales et économiques. Les paysans pauvres des pays en développement ne pouvant évidemment pas résister aux produits massivement subventionnés en provenance d'Europe et des États-Unis, des emplois ont été systématiquement détruits avant que les secteurs industriel et agricole nationaux aient pu engager une dynamique de croissance forte et en créer de nouveaux. Pis : en exigeant que les pays en développement suivent des politiques monétaires restrictives, le FMI leur a imposé des taux d'intérêt qui auraient interdit toute création d'emploi même dans le contexte le plus favorable. Et, comme le commerce a été libéralisé avant la mise en place de filets de sécurité sociale, ceux qui ont perdu leur emploi ont été précipités dans l'indigence. Donc, trop souvent, la libéralisation n'a pas apporté la croissance promise mais a accru la misère. »*

<sup>91</sup> Voir *Les Echos*, 17 novembre 2007, [www.lesechos.fr/info/reperes/echosup20071117\\_05-les-subventions-agricoles.htm](http://www.lesechos.fr/info/reperes/echosup20071117_05-les-subventions-agricoles.htm)

<sup>92</sup> Voir par exemple l'excellent film *Life and debt*, de Stéphanie Black.

L'exemple le plus flagrant est celui du coton, pour lequel les subventions agricoles des États-Unis et de l'Union européenne ont entraîné les cours vers le bas. Selon la CNUCED, « *les États-Unis sont le premier exportateur mondial de coton du fait de l'ampleur considérable des subventions versées, qui s'élevaient à 3,9 milliards de dollars en 2001-2002, soit un montant qui était le double de celui atteint en 1992 et qui dépassait de 1 milliard de dollars la valeur de la production totale de coton des États-Unis* ». Pourtant, selon le Comité consultatif international du coton, « *le coût de production d'une livre de coton est de 0,21 dollar au Burkina Faso contre 0,73 dollar aux États-Unis* ».

Par ailleurs, les droits de douane appliqués par les pays riches sont quasiment nuls pour les produits bruts, ce qui a dissuadé les pays du tiers-monde de diversifier leur économie et les a maintenus dans la dépendance par rapport à quelques produits de base, voire souvent un seul. En revanche, quand le Sud veut exporter des produits élaborés vers les pays les plus industrialisés il doit faire face à des taxes élevées. En somme, les gouvernements du Nord établissent une politique douanière visant à convaincre les PED d'abandonner leur souveraineté alimentaire [voir Q20] et d'exporter de préférence des produits non transformés.

« *L'idée selon laquelle les pays en développement doivent s'auto-alimenter est un anachronisme, vestige d'une époque révolue. Ils feraient mieux d'assurer leur sécurité alimentaire en comptant sur les produits agricoles des États-Unis, qui la plupart du temps coûtent bien moins cher.* »

John Block, Secrétaire à l'Agriculture des États-Unis, 1986

L'ouverture des frontières aux produits alimentaires a provoqué la faillite de nombreux producteurs locaux. Une fois que l'œuvre de destruction est opérée et que les pays deviennent dépendants de l'étranger pour se nourrir, ils sont pris dans le piège. Or, le développement des agro-combustibles, la spéculation et la diminution de l'emblavement<sup>93</sup> à partir de 2006 par les grandes entreprises céréalières ont réduit les quantités disponibles et fait monter les prix, jusqu'à la crise qui a commencé en 2008.

« *La logique qui veut que l'accès aux marchés favorise le développement est dans l'impasse. La libéralisation n'est pas la clé. La preuve : on a beaucoup ouvert nos marchés, et la situation s'est aggravée.* »

Shree Baboo Chekitan Servansing,  
représentant permanent de l'île Maurice auprès de l'ONU à Genève<sup>94</sup>

- La libéralisation de l'économie, notamment l'abandon du contrôle des mouvements de capitaux et la suppression du contrôle des changes

Elle vise à ouvrir totalement les économies des PED aux investissements, aux produits et aux services des transnationales des pays les plus industrialisés afin de répondre aux desiderata des dirigeants de transnationales : produire ce qu'ils veulent, où ils veulent, dans les conditions définies par eux, aux salaires fixés par eux.

La libéralisation a aussi pour but de supprimer tout obstacle au rapatriement de profits par les transnationales du Nord implantées dans les PED. A titre de comparaison, en 2006, ces rapatriements de profits par les transnationales implantées dans des PED ont atteint 244 milliards de dollars<sup>95</sup>, soit plus du double de l'APD versée par les pays du Nord (parfois sous forme de prêts qui alourdissent encore la dette). En somme, le Nord donne chichement d'une main ce qu'il récupère largement de l'autre. Puisque l'on compare divers transferts financiers, signalons que l'APD est aussi largement inférieure aux sommes économisées mois après mois, envoyées par les migrants dans leur pays d'origine et essentielles à la survie sur place : elles sont estimées à 243 milliards de dollars en direction des PED en 2009. D'ailleurs, ce chiffre est sans doute sous-évalué car le montant des transferts informels, en dehors des agences spécialisées comme *Western*

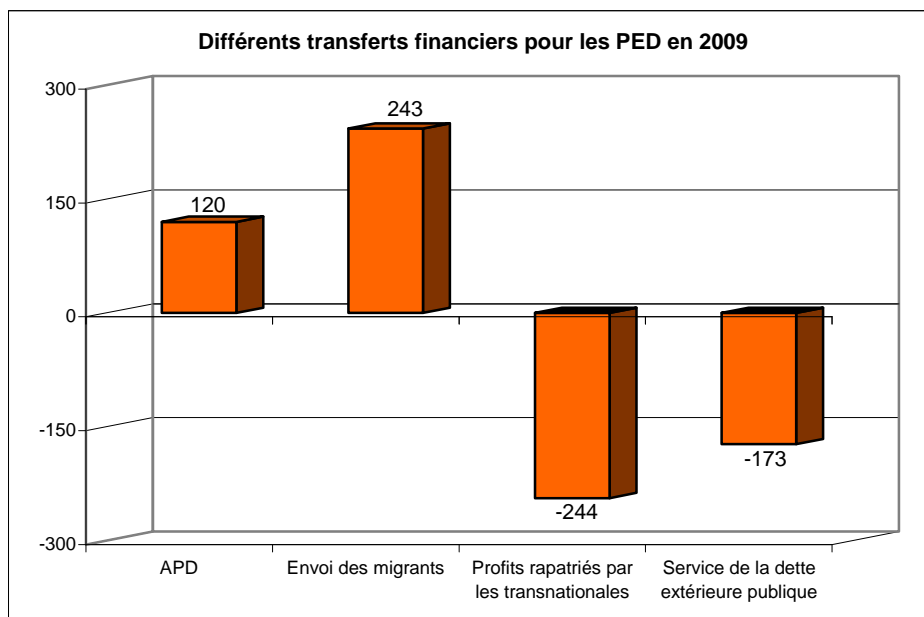
<sup>93</sup> Action d'ensemencer une terre avec des céréales.

<sup>94</sup> Voir *Libération*, 24 juin 2006.

<sup>95</sup> Voir Banque mondiale, *Global Development Finance*.



Union qui prélèvent une commission démesurée au passage, est par définition très peu quantifiable.



En milliards de dollars. Source : OCDE ; Banque mondiale.

Enfin, la levée de tout contrôle sur les mouvements de capitaux permet aux riches des PED de délocaliser « leurs » capitaux vers les pays du Nord au lieu de les investir dans l'économie locale. La libéralisation des opérations en compte de capital provoque donc une hémorragie de capitaux [voir Q53].

« La Cnuced note que les vastes réformes entreprises par la plupart des pays en développement dans les années 80 et 90, souvent à la demande des organisations financières et des prêteurs internationaux, n'ont pas produit les résultats escomptés. Ces réformes privilégiaient une plus grande stabilité macroéconomique, le recours accru aux mécanismes du marché et l'ouverture rapide à la concurrence internationale. Or, dans bon nombre de cas, l'investissement privé n'a pas progressé comme prévu ; l'économie de nombreux pays a stagné, voire régressé ; et beaucoup de nations en développement, déjà aux prises avec des niveaux élevés de pauvreté, ont constaté que ces mesures de libéralisation de l'économie accentuaient les inégalités au lieu de les atténuer. »

Cnuced, *Trade and Development Report 2006*

Dans les pays émergents, on assiste à une autre conséquence négative. Les capitaux attirés sont souvent très volatils. Dès les premières difficultés économiques ou dès qu'un autre marché offre des perspectives plus intéressantes, ils repartent en déstabilisant le pays qu'ils fuient. Par exemple, leur arrivée a provoqué des bulles spéculatives boursières et immobilières en Asie du Sud-Est dans les années 1990. En 1997-1998, ces capitaux volatils sont brutalement repartis en provoquant une crise très profonde.

« Les capitaux spéculatifs, dont l'afflux et le reflux suivent si souvent la libéralisation des marchés financiers, laissent le chaos dans leur sillage. Les petits pays en développement sont comme de petits bateaux. Avec la libéralisation rapide des marchés des capitaux effectuée comme l'exigeait le FMI, on leur a fait prendre la mer par gros temps avant qu'ils aient pu colmater les trous dans la coque, apprendre son métier au capitaine et embarquer les gilets de sauvetage. Même dans le meilleur des cas, il y avait une forte probabilité de naufrage quand ils seraient frappés de plein fouet par une grosse vague. »

Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, 2002

- Une fiscalité aggravant encore les inégalités avec le principe d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la préservation des revenus du capital

La suppression des barrières douanières fait baisser les recettes fiscales de l'État en question, qui adopte alors une fiscalité élargie pénalisant avant tout les populations pauvres : abandon de la progressivité de l'impôt sur le revenu et système de TVA généralisée. Or la TVA est l'impôt le plus injuste puisqu'il frappe davantage les plus démunis. Prenons le cas d'une TVA à 18% comme en Afrique de l'Ouest francophone. Elle s'applique de la même manière à tout acheteur d'un kilo de riz, riche ou pauvre. Si quelqu'un consacre la totalité de ses revenus à acheter des produits de base pour survivre, il paie l'équivalent d'un impôt de 18% sur ses revenus. Si au contraire quelqu'un gagne largement sa vie et ne consacre que 10% de ses revenus à de tels achats, l'impôt prélevé via la TVA ne représente que 1,8% de ses revenus, le reste de ses revenus pouvant être placé dans un paradis fiscal et non taxé ! Voilà pourquoi l'augmentation de la TVA ou l'instauration de franchises à montants fixes sont régulièrement mises en avant par ceux qui veulent la baisse des taux d'imposition de l'impôt sur le revenu, coupable à leurs yeux d'être proportionnel au niveau de vie.

- Des privatisations massives des entreprises publiques, donc un désengagement de l'État des secteurs de production concurrentiels

La privatisation forcée des entreprises publiques consiste souvent en une vente à prix bradés, dont profitent les transnationales privées, qu'elles soient du Nord (le plus souvent) ou du Sud (quelquefois) et quelques proches du pouvoir. Les sommes récoltées par la privatisation vont directement au remboursement de la dette. Pour le FMI, l'État doit se désengager des secteurs de production concurrentiels, même s'ils ont une importance nationale stratégique (eau, télécommunications, transports, santé, éducation, etc.). Il doit donc se limiter à la répression (police, justice) et à la défense.

Par exemple, la ligne de chemin de fer Dakar-Bamako-Niger<sup>96</sup>, autour de laquelle s'était développée toute une économie informelle très importante pour les régions traversées, a été privatisée en 2003 à la demande de la Banque mondiale. Certains observateurs critiques pensent d'ailleurs que la ligne a été délaissée pour rendre la privatisation inéluctable... La concession a été accordée pour 25 ans au groupement formé par la société canadienne Canac (acquise depuis par l'américaine Savage) et l'entreprise française Getma (passée entre les mains de la société Jean Lefebvre qui a intégré la transnationale Vinci). La société Transrail a ainsi été créée pour gérer la ligne. Mais les investissements promis n'ont pas été réalisés, et dès la privatisation, 24 gares sur 36 ont été fermées : tout le secteur informel localisé dans ces gares, essentiellement le fruit du travail des femmes, a été laminé. Plus de mille cheminots ont été licenciés dont les syndicalistes les plus engagés dans la défense de leur outil de travail. Le plan social a été financé grâce à un prêt de la Banque mondiale... La dégradation des rails et du matériel est telle qu'il faut au moins trois jours pour parcourir les 1 200 kilomètres de Dakar à Bamako. La vitesse de pointe est de 30 km/h... Les déraillements sont quotidiens. Le service voyageurs est sacrifié car seul le fret intéresse Transrail et la Banque mondiale : les matières premières doivent être acheminées sur le marché mondial grâce à un convoi de fret quotidien. Les Sénégalais ou les Maliens, eux, en sont réduits à prendre l'unique express hebdomadaire qui arrive souvent avec plusieurs jours de retard, alors que le prix du billet pour prendre place dans un wagon délabré est exorbitant (l'équivalent de 55 euros)...

Dans ces conditions, les populations voient se réduire les services auxquels elles ont accès et le chômage s'accroît. Au Nicaragua, depuis le virage libéral de 1990, les exigences du FMI ont été appliquées à la lettre, provoquant 260 000 licenciements en 1994 (sur une population totale inférieure à 4 millions d'habitants).

De la sorte, l'État perd le contrôle d'éléments stratégiques pour le développement. Des services d'intérêt essentiel sont confiés au privé, d'où par exemple la floraison d'institutions scolaires privées, souvent de qualité très médiocre, car les exigences en termes de formation et les salaires des enseignants sont réduits à la portion congrue.

*« La transformation du FMI en une source de prêts à long terme assortis des conditionnalités de l'ajustement a rendu les nations pauvres de plus en plus dépendantes du FMI et lui a donné une influence importante dans le choix des politiques des pays membres, ce qui est inédit pour une*

<sup>96</sup> Voir Vincent Munié, « Bataille syndicale autour du rail sénégalais », in *Le Monde diplomatique*, février 2007. Voir aussi [www.cocidirail.info](http://www.cocidirail.info) et *Survie, Billets d'Afrique*, Juillet-Août 2007, [www.survie-france.org](http://www.survie-france.org)

*institution multilatérale. La poursuite du financement est tributaire des résultats des politiques demandées telles que définies dans des accords entre le FMI et ses membres. Ces programmes n'ont pas assuré le progrès économique. Ils ont miné la souveraineté nationale et bien souvent fait obstacle au développement d'institutions démocratiques responsables susceptibles de corriger leurs propres erreurs et de répondre aux changements intervenant dans la situation extérieure ».*

Commission consultative du Congrès états-unien sur les institutions financières internationales (IFI Advisory Commission), dite Commission Meltzer, 2000

Les accords avec le FMI permettant l'octroi de prêts sont en général signés pour trois ans. Le pays endetté s'engage sur des réformes économiques très précises, dont la réalisation conditionne le déblocage d'une partie des sommes promises. Ainsi, à Madagascar, la privatisation de la compagnie pétrolière publique (Solima) avait pris du retard sur le programme préparé par le FMI. Prévus pour 1999, elle ne fut achevée qu'en juin 2000. Dès juillet 2000, la première tranche d'un nouveau crédit fut débloquée, comme une récompense pour un élève bien sage qui pouvait passer à la réforme suivante... Conséquences : une compagnie bradée au privé et un endettement aggravé. Pour les populations : rien.

*« Il ressort de tout bilan objectif des programmes de stabilisation, de libéralisation et de privatisation menés depuis 25 ans que la majeure partie du continent [africain] n'est pas parvenue à la trajectoire de croissance escomptée. [...] Cela montre clairement que les institutions de Washington n'ont pas le monopole de la compétence technique. »*

CnuCED, Rapport sur le développement de l'Afrique 2006

Au total, les plans d'ajustement structurel défendent avec acharnement les intérêts des institutions financières et des transnationales du Nord. Mais ils sont synonymes de pauvreté et de dénuement pour les populations qui en supportent les conséquences.

*« Comme l'économie n'est pas une science exacte, peu importe le nombre de contre-exemples. Si je fais une étude en physique qui est contestée par une expérience, je dois remettre en question la théorie. Et la théorie progresse à travers cette invalidation. En économie, vous pouvez miner la vie de millions de personnes, mais aucune de ces preuves humaines ne joue contre l'idéologie de l'ajustement structurel »*

Susan George, vice-présidente d'Attac France, in *Charlie Hebdo*, 6 décembre 2000

## **Q19 : En quoi consiste la politique du FMI en Europe depuis l'éclatement de la crise internationale en 2007-2008 ?**

Discrédité par le désastre social des politiques qu'il a imposées au Sud, le FMI a néanmoins profité de la crise qui a éclaté en 2007-2008 pour reprendre pied et généraliser au Nord les mêmes politiques néfastes. Sans être exhaustifs, prenons quelques exemples européens pour démontrer que si le FMI est redevenu actif, son action est surtout nuisible pour les peuples.

En octobre 2008, un plan de 20 milliards d'euros est décidé pour la Hongrie, dont 12,3 milliards prêtés par le FMI, mais les conditions sont sévères pour la population : hausse de 5 points de la TVA à 25 %, âge légal de départ à la retraite porté à 65 ans, gel des salaires des fonctionnaires pour deux ans, suppression du treizième mois des retraités, baisse des aides publiques à l'agriculture et aux transports publics. Mais le vote du budget 2011 fâche les marchés et l'agence de notation Fitch abaisse la note de la Hongrie en déclarant que le gouvernement « *a jeté les bases d'un projet de budget qui va dans la mauvaise direction* », avec une taxe sur le chiffre d'affaires des banques et une hausse d'impôt temporaire pour les transnationales opérant en Hongrie, afin que tous contribuent plus ou moins à l'effort. Ce budget entend pourtant bien ramener le déficit public à 3% en 2011, donc le désaccord ne porte pas sur l'objectif à atteindre, mais sur la manière d'y parvenir.

En novembre 2008, l'Ukraine tombe dans la nasse du FMI. En échange d'un prêt de 16,4 milliards de dollars, le parlement ukrainien est sommé d'adopter un plan de « sauvetage » draconien de privatisations et de coupes budgétaires. L'Ukraine doit reculer l'âge de la retraite des femmes de 55 à 60 ans et augmenter de 20% le tarif du gaz. Mais la hausse du salaire minimum de 11% inquiète le FMI qui bloque son programme et DSK déclare : « *Une mission récente du Fonds en Ukraine a conclu que les politiques dans certains domaines, dont la nouvelle loi sur le salaire minimum, menaçaient [la] stabilité* » du pays. Rappelons que DSK avait augmenté son salaire de plus de 7 % à son arrivée à la tête du FMI<sup>97</sup>.

Après avoir enregistré un taux de croissance de 10% en moyenne sur 2003-2007, la Lettonie connaît une forte récession et, en décembre 2008, le FMI, l'Union européenne et des pays nordiques s'engagent à injecter 7,5 milliards d'euros. Plutôt que de toucher aux profits du capital et au patrimoine des plus riches, c'est aux travailleurs, retraités et chômeurs qu'est imposée une cure d'austérité de deux ans, assortie d'une coupe dans les dépenses équivalente à 15% du PIB. Les salaires sont réduits de 20% dans la fonction publique, les retraites de 10%. En décembre 2009, la Cour constitutionnelle de Lettonie juge anticonstitutionnelle cette baisse des pensions de retraite demandée par le FMI, en violation du droit des individus à une sécurité sociale. Toutefois, l'austérité se poursuit et le FMI salue les « *efforts extraordinaires* » menés pour retrouver la croissance grâce aux exportations compétitives, via une baisse des salaires pouvant aller jusqu'à 80% ! Écoles et hôpitaux ferment par dizaines et la TVA passe de 18 à 22%, alors que les sociétés bénéficient d'un des taux d'imposition sur les bénéfices les plus avantageux de l'UE (15% contre 23,5% en moyenne).

Fortement secouée par la crise, la Grèce voit elle aussi débarquer le FMI, qui donne son accord le 9 mai 2010 pour un prêt « *d'urgence* » de 30 milliards d'euros sur trois ans. La situation en Grèce est encore aggravée par des manipulations statistiques ayant permis de dissimuler les chiffres réels de l'endettement, avec la complicité de la banque Goldman Sachs qui conseillait le gouvernement tout en engrangeant de juteux profits en spéculant sur la faillite de ce pays ! En février 2011, après plusieurs séries de terribles mesures d'austérité, une réduction de 1,4 milliard d'euros des dépenses de santé est réclamée par l'UE et le FMI alors qu'une centaine de médecins campe devant le ministère de la Santé à Athènes. L'objectif de privatisations de biens publics de l'État est revu à la hausse, passant de 7 milliards d'euros de recettes d'ici 2013 à 50 milliards d'ici 2015. Sont alors visés les ports, les aéroports, les chemins de fer, l'électricité ainsi que des plages touristiques du pays.

Islande, Roumanie, Irlande, Portugal et tant d'autres pays suivent une logique identique.

---

<sup>97</sup> Son salaire annuel pour 2010 était de 441 980 euros, sans compter une indemnité de 79 120 dollars pour couvrir ses frais de représentation.

## Q20. Quel impact de la logique défendue par le FMI et la Banque mondiale sur la crise alimentaire mondiale qui a commencé en 2007?

L'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule que « *toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires* ». La forte augmentation du coût des aliments de base, particulièrement importante au premier semestre 2008 ainsi qu'en 2010-2011, a directement menacé la survie de centaines de millions de personnes. Le droit à l'alimentation, déjà sérieusement malmené depuis plusieurs décennies de recettes néolibérales, est encore plus gravement mis à mal.

Après une baisse très importante des cours pendant plus de vingt ans [voir Q11], l'inversion de tendance a eu lieu au second semestre 2001. D'abord dirigée sur le secteur de l'énergie et des métaux, elle a ensuite concerné les denrées alimentaires. La tendance a été extrêmement forte. En un an, les prix du riz et du blé ont doublé, celui du maïs a progressé de plus d'un tiers.

Cette explosion des prix est la conséquence directe de la libéralisation des marchés imposée par les institutions financières internationales depuis les années 1980. La suppression des barrières douanières est responsable de l'augmentation de la fluctuation des cours mondiaux des matières premières agricoles. Ainsi la FAO constate l'augmentation constante de la volatilité des cours durant ces deux dernières décennies, cette volatilité semblant désormais une caractéristique permanente sur les marchés alors que n'était pas le cas auparavant<sup>98</sup>. Selon la FAO toujours, « *les politiques agricoles des pays en développement ont été libéralisées et leurs structures d'appui au monde rural (vulgarisation, fourniture d'intrants, stockage et commercialisation, crédit, stabilisation des prix) ont été progressivement éliminées et ont laissé leurs petits agriculteurs sans défense face aux forces du marché international. Est-ce la FAO qui a fait pression sur les pays en développement pour l'adoption de telles politiques ?* »<sup>99</sup>

L'explosion des prix s'explique donc aujourd'hui d'abord par la **spéculation**. En une seule séance, le 27 mars 2008, le cours du riz, qui est l'aliment de base pour la moitié de la population mondiale, a progressé de 31%. Les conséquences pour les pays les plus économiquement vulnérables sont extrêmement préoccupantes. En effet, les politiques imposées par le FMI et la Banque mondiale à la majorité des pays pauvres ont créé une dépendance structurelle en importation vivrière, l'idéologie dominante imposant le développement de cultures d'exportations au détriment des productions vivrières. Selon la FAO : « *Les dépenses totales des importations de produits alimentaires des PMA (Pays les moins avancés) et des PFRDV (Pays à faibles revenus et à déficit vivrier) en 2008 devant augmenter de 37 et 40 pour cent par rapport à 2007, après la hausse de 30 et 37 pour cent, respectivement, déjà enregistrée l'année précédente* ». Ainsi la facture des PFRDV passerait à 169 milliards de dollars en 2008.

Le baril de pétrole a atteint 145 dollars en juillet 2008, l'once d'or 1000 dollars en mars 2008, le boisseau de maïs 7,5 dollars en juin 2008, autant de records qui illustrent une tendance haussière pour la quasi-totalité des matières premières. Les stocks céréaliers sont au plus bas depuis un quart de siècle. Certains pays producteurs ont même restreint ou interrompu leurs exportations, comme la Russie pour les céréales ou la Thaïlande pour le riz, afin que la production reste sur le marché national. Le coût d'un repas a fortement augmenté. Dans plus de trente pays, des Philippines à l'Égypte et au Burkina Faso, de Haïti au Yémen et au Sénégal, la population est descendue dans la rue pour crier sa révolte, les grèves générales se sont multipliées.

« *Selon certaines estimations, les fonds d'investissement contrôleraient maintenant 50 à 60 % du blé négocié sur les plus grands marchés mondiaux de produits de base. Une société estime que le montant des investissements spéculatifs placés dans les marchés à terme de produits de base (des marchés où les investisseurs n'achètent ni ne vendent aucun produit physique, comme le riz ou le blé, mais misent simplement sur les fluctuations de prix) est passé à 5 milliards de dollars en 2000 à 175 milliards de dollars en 2007.* »

<sup>98</sup> Voir FAO, *Perspectives de l'alimentation, Analyse des marchés mondiaux*, juin 2008.

<sup>99</sup> « Jacques Diouf [Directeur général de la FAO] répond aux récentes critiques du Président de la République du Sénégal », 15 mai 2008, [www.fao.org/newsroom/fr/news/2008/1000840/index.html](http://www.fao.org/newsroom/fr/news/2008/1000840/index.html)

Après la crise des *subprime* qui a éclaté aux États-Unis à l'été 2007, les investisseurs institutionnels (surnommés en français *zinzins*)<sup>101</sup> se sont désengagés progressivement du marché des dettes construit de manière spéculative à partir du secteur de l'immobilier américain et ont identifié le secteur des produits agricoles et des hydrocarbures comme susceptible de leur procurer des profits intéressants. Ils font cela en achetant les récoltes futures de produits agricoles à la Bourse de Chicago et à celle de Kansas City qui sont les principales Bourses mondiales où l'on spéculait sur les céréales. De même, ils achètent sur d'autres Bourses de matières premières la production future de pétrole et de gaz en spéculant à la hausse. Ceux-là mêmes qui ont provoqué la crise des *subprime* aux États-Unis par leur soif de profits, en exploitant notamment la crédulité des familles peu solvables d'Amérique du Nord désireuses de devenir propriétaires d'une habitation, ont pris une part très active dans la forte hausse des cours des hydrocarbures et des produits agricoles. D'où l'extrême importance de remettre en cause la toute-puissance des marchés financiers.

Pourtant, les explications avancées sont souvent présentées de manière factuelle : dérèglements climatiques ayant réduit la production céréalière en Australie et en Ukraine, nette hausse du prix du pétrole répercuté sur les transports puis les marchandises ou encore demande croissante de la Chine et de l'Inde (ce qui explique pourquoi les produits peu convoités par ces deux pays, comme le cacao, n'ont pas connu la même envolée des cours). Nombre d'intervenants ont refusé d'interroger le cadre économique dans lequel ces phénomènes se produisaient. Ainsi, Louis Michel, Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, a surtout craint « *un vrai tsunami économique et humanitaire* » en Afrique. L'expression est ambiguë car l'image du tsunami fait référence à une catastrophe naturelle qui nous dépasse et dédouane trop facilement un certain nombre de responsables. D'autres explications sont trop souvent sous-estimées à ce sujet.

*Primo*, face à un prix des céréales qui était historiquement bas jusqu'en 2005, les grandes entreprises privées d'agrobusiness ont obtenu des gouvernements des États-Unis et de l'Union européenne qu'ils subventionnent l'industrie des **agro-carburants**. Ces grandes entreprises voulaient gagner sur deux tableaux : vendre leurs céréales plus cher et rendre rentable la production d'agro-combustibles. Elles y sont parvenues.

Comme ont-elles procédé ? Elles se sont appuyées sur l'hypothèse suivante : ce que le pétrole ne permettra plus de faire d'ici quelques décennies (en conséquence de la réduction des réserves disponibles), le soja, la betterave (transformés en biodiesel), les céréales ou la canne à sucre (sous forme d'éthanol) devraient être en mesure de le permettre. Elles ont donc demandé aux pouvoirs publics d'attribuer des subventions afin que la production très coûteuse d'agro-combustibles devienne rentable. Washington, la Commission européenne à Bruxelles et d'autres capitales européennes ont accepté sous prétexte d'assurer la sécurité énergétique de leur pays ou de leur région<sup>102</sup>.

Cette politique de subvention a dévié vers l'industrie des agro-combustibles des quantités très importantes de produits agricoles essentiels pour l'alimentation. Par exemple, 100 millions de tonnes de céréales ont été exclues du secteur alimentaire en 2007. L'offre diminuant de manière importante, les prix se sont envolés. De même, des terres qui étaient destinées à produire des aliments ont été reconverties en terres de culture pour les agro-combustibles. Cela diminue aussi l'offre de produits alimentaires et fait monter les prix. En somme, pour satisfaire les intérêts de grandes sociétés privées qui veulent développer la production d'agro-combustibles, il a été décidé de faire main basse sur certaines productions agricoles dont le monde a besoin pour se nourrir.

<sup>100</sup> Voir [www.grain.org/articles/?id=41](http://www.grain.org/articles/?id=41)

<sup>101</sup> Les principaux investisseurs institutionnels sont les fonds de pensions, les sociétés d'assurance et les banques ; ils disposent de 60 000 milliards de dollars qu'ils placent là où c'est le plus rentable. Sont aussi actifs les *hedge funds* (fonds spéculatifs), qui peuvent mobiliser 1 500 milliards de dollars.

<sup>102</sup> Remarquons une nouvelle fois la politique du « deux poids deux mesures » : les gouvernements du Nord n'hésitent pas à subventionner l'industrie privée et leurs agriculteurs, pour assurer le développement de la filière des agrocarburants alors que via la Banque mondiale, le FMI et l'OMC, ils nient le droit des gouvernements du Sud à subventionner leur producteurs locaux, que ce soit dans l'agriculture ou l'industrie.

Même les institutions internationales se sont alarmées de la situation. Un rapport de la Banque mondiale a estimé que les phénomènes climatiques et la demande croissante en Asie ont eu un impact mineur. En revanche, selon ce rapport, le développement des agro-carburants a provoqué une hausse des prix alimentaires de 75% entre 2002 et février 2008 (sur les 140% de hausse globale, alors que la hausse des prix de l'énergie et des engrais n'est responsable que pour 15%). Cette estimation est beaucoup plus élevée que les 3% retenus par l'administration états-unienne. Selon la Banque mondiale, cette flambée des prix aurait déjà coûté 324 milliards de dollars aux consommateurs des pays pauvres et pourrait faire plonger 105 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté<sup>103</sup>. Pour ne pas déplaire au président Bush, la Banque mondiale n'a pas publié ce rapport. C'est une fuite dans la presse qui a permis d'en avoir connaissance<sup>104</sup>.

Cette analyse de la Banque mondiale reste idéologiquement marquée par le néolibéralisme. Le développement des agrocarburants n'est pas responsable de la « désorganisation des marchés », mais un révélateur de leur fonctionnement irrationnel et de leurs conséquences criminelles. Boire, manger ou conduire, le libre marché ne nous laissera pas choisir.

« *Il s'agit d'un crime contre l'humanité de convertir les cultures vivrières pour des cultures énergétiques destinées à être brûlées sous forme de biocarburants.* »  
Jean Ziegler, alors Rapporteur de l'ONU sur le droit à l'alimentation, octobre 2007

Quelques jours plus tard, l'OCDE publiait à son tour un rapport<sup>105</sup> prônant un moratoire sur les agro-carburants et une refonte complète des politiques en la matière, stigmatisant à la fois le coût élevé de ces combustibles d'origine végétale et leur bénéfice environnemental douteux. L'OCDE note même que « *les nouvelles initiatives politiques ne font qu'aggraver les problèmes existants*<sup>106</sup> » puisque les prix agricoles sont tirés vers le haut et les risques de famine chez les populations les plus pauvres des PED sont accrus. Pourtant, les prévisions indiquent un doublement de la production d'agro-carburants dans les dix ans à venir.

« *Le développement et l'expansion du secteur des biocarburants contribueront à faire monter les prix des denrées alimentaires à moyen terme et à accroître l'insécurité alimentaire des catégories de population les plus défavorisées des pays en développement.* »  
OCDE

*Deuxio*, les pays en développement ont été particulièrement démunis face à cette crise alimentaire car les politiques imposées par le FMI et la Banque mondiale depuis la crise de la dette les ont privés des protections nécessaires [voir Q17 et Q18] : réduction des surfaces destinées aux cultures vivrières et spécialisation dans un ou deux produits d'exportation, fin des systèmes de stabilisation des prix, abandon de l'autosuffisance en céréales, réduction des stocks de réserve de céréales, fragilisation des économies par une extrême dépendance aux évolutions des marchés mondiaux, forte réduction des budgets sociaux, suppression des subventions aux produits de base, ouverture des marchés et mise en concurrence déloyale des petits producteurs locaux avec des sociétés transnationales... Maîtres dans l'art de l'esquive, les institutions mises en cause reconnaissent juste quelques errements pour mieux rester au centre du jeu international. Loin d'être inquiète pour la misère galopante qu'elle contribue à répandre, la Banque mondiale semble surtout inquiète des troubles sociaux qui pourraient menacer la globalisation néolibérale, structurellement génératrice de pauvreté, d'inégalités, de corruption, et interdisant toute forme de souveraineté alimentaire. Sous forme d'un prétendu *mea culpa* dans un rapport semi-confidentiel, elle continue de promouvoir un modèle économique qui a délibérément privé les populations pauvres des protections indispensables et les a livrées à l'appétit des acteurs économiques les plus féroces. Désormais, ses nouveaux chantiers pour assurer l'expansion du modèle agricole capitaliste consiste à imposer les lois du marché pour l'accès aux terres, mais aussi aux ressources hydriques, et mettre en place la privatisation du vivant. En fin de compte, favoriser la concentration -et la spéculation- des ressources agricoles.

<sup>103</sup> Voir [www.cadtm.org/spip.php?article3518](http://www.cadtm.org/spip.php?article3518)

<sup>104</sup> "Secret report: biofuel caused food crisis", *The Guardian*, 4 juillet 2008, [www.guardian.co.uk/environment/2008/jul/03/biofuels.renewableenergy](http://www.guardian.co.uk/environment/2008/jul/03/biofuels.renewableenergy)

<sup>105</sup> OCDE, « Evaluation économique des politiques de soutien aux biocarburants », 16 juillet 2008, [www.oecd.org/dataoecd/20/14/41008804.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/20/14/41008804.pdf)

<sup>106</sup> « L'OCDE, très critique sur les biocarburants, est favorable à un moratoire », dépêche AFP, 16 juillet 2008.

## **Chapitre 5 : D'autres acteurs internationaux :** **le Club de Paris et l'OMC**



## Q21 : Qu'est-ce que le Club de Paris ?

En 1955, après le renversement du président argentin Juan Domingo Perón par un coup d'État militaire, le nouveau régime a été soucieux de rentrer dans le rang au niveau international. Il a alors très vite cherché à intégrer le FMI et la Banque mondiale. Dans ce but, il a eu besoin de régler le problème de sa dette et de rencontrer les principaux pays créanciers. Le 16 mai 1956, la réunion a eu lieu à Paris, sur proposition du ministre français de l'Économie. Le Club de Paris était né.

Cinquante ans plus tard, le Club de Paris est devenu, aux côtés du FMI et de la Banque mondiale, un instrument central dans la stratégie développée par les pays créanciers pour conserver une emprise totale sur l'économie mondiale. Le but du Club, qui se réunit toujours au sein du ministère français des Finances, à Bercy, où se trouve son secrétariat, est de renégocier la dette publique bilatérale des pays du Sud ayant des difficultés de paiement. Initialement composé de onze pays, il en comprend désormais dix-neuf<sup>107</sup>.

Entre 1956 et fin 1980, trente accords seulement sont signés par le Club. Avant 1976, le Club rechigne même à se réunir pour des pays dont la dette est jugée trop faible : seuls l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Indonésie, le Pérou, le Cambodge, le Pakistan et le Zaïre sont reçus. Après la crise de la dette au début des années 1980, une accélération importante se produit. Entre début 1981 et septembre 2008, 373 accords sont conclus, avec des représentants de 83 pays débiteurs différents. Le triste record est détenu par le Sénégal (passé 14 fois depuis 1981) devant Madagascar (12 fois), le Niger et la République démocratique du Congo (11 fois). Le montant total des dettes traitées (rééchelonnées ou annulées) dépasse 500 milliards de dollars.

Le déroulement des réunions plénières, mensuelles en général, frise le rituel<sup>108</sup>. Les délégations du pays surendetté et de ses créanciers siègent par ordre alphabétique autour de la grande table de conférence. Des institutions multilatérales (FMI, Banque mondiale, Cnuced, banques régionales de développement, etc.) sont aussi présentes. Le président du Club – souvent le directeur du Trésor français – ou un proche collaborateur ouvre la séance. Le chef de la délégation du pays endetté, en général le ministre des Finances ou le gouverneur de la Banque centrale, expose de façon formelle les raisons de sa présence. Depuis plusieurs mois déjà, les autorités de son pays sont en contact avec le Club et ont dû se plier à deux conditions très strictes : soumettre une demande de passage devant le Club s'appuyant sur l'impossibilité de poursuivre les remboursements en l'état et conclure un accord économique avec le FMI assurant que tout est mis en œuvre pour éviter que cela ne se répète. Avant son passage devant le Club de Paris, le pays surendetté a donc déjà dû se plier aux exigences de ses créanciers, ce qui réduit à néant sa marge de manœuvre ce jour-là.

Ensuite, le représentant du FMI détaille les réformes envisagées pour tirer le pays de ce mauvais pas, avant que ceux de la Banque mondiale et de la Cnuced ne complètent le tableau. La séance des questions-réponses peut commencer. A l'issue, cette session dite « de négociation » révèle la toute-puissance des créanciers : la délégation du pays endetté est invitée à se retirer pour que les membres du Club négocient entre eux. Une fois un terrain d'entente trouvé, le Président en informe la délégation du Sud qui a dû patienter à l'écart pendant que son sort était scellé. Si elle n'est pas satisfaite, les discussions peuvent reprendre, mais son pouvoir de persuasion est infime : son pays est demandeur d'un geste du Club et sa présence autour de la table indique clairement qu'il a renoncé à la fronde. Après signature du procès-verbal, elle n'a plus qu'à se réjouir devant les médias de son pays de l'accord obtenu et à remercier les pays créanciers.

Lors du premier passage d'un pays, le Club de Paris détermine une date butoir. Officiellement, seuls les crédits accordés avant la date butoir sont concernés par le rééchelonnement. Les dettes contractées après cette date ne sont en principe pas susceptibles d'être restructurées, ceci afin de rassurer les marchés financiers et les bailleurs de fonds quant au remboursement des nouveaux prêts qu'ils accorderont. En ce qui concerne Madagascar, le Niger ou la Côte d'Ivoire, la date

---

<sup>107</sup> Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suède, Suisse. D'autres pays créanciers peuvent occasionnellement se joindre à eux.

<sup>108</sup> Voir David Lawson, *Le Club de Paris. Sortir de l'engrenage de la dette*, L'Harmattan, 2004.

butoir est le 1<sup>er</sup> juillet 1983, ce qui réduit sensiblement le volume de la dette concerné par une réduction éventuelle.

Le Club de Paris distingue deux types de créances : les crédits APD (aide publique au développement) accordés à des taux inférieurs à ceux du marché et en principe destinés à favoriser le développement<sup>109</sup>, et les crédits non-APD (ou encore crédits commerciaux), qui sont les seuls à être concernés par un éventuel allègement. En général, un allègement de dette par le Club de Paris est réservé aux pays les plus pauvres et les plus endettés [voir Q32]. Pour la grande majorité des PED en difficultés de paiement, le Club de Paris ne répond que par des rééchelonnements de dettes, les problèmes étant alors simplement repoussés dans le temps.

Les conditions de vie des populations les plus démunies n'entrent pas en considération car le Club se veut une simple agence de recouvrement de fonds. Il est d'ailleurs géré par le ministère des Finances, et non par celui des Affaires étrangères ou de la Coopération. Son but est de faire payer au maximum les pays endettés : « *Les créanciers du Club de Paris souhaitent recouvrer au maximum leurs créances. Ainsi, ils demandent le paiement immédiat d'un montant aussi élevé que possible. Les montants qui ne peuvent pas être payés sont rééchelonnés dans des conditions qui équilibrent les paiements futurs et dans l'objectif de minimiser la chance que le débiteur doive retourner dans le futur devant les créanciers du Club de Paris avec une requête additionnelle*<sup>110</sup>. » Est-ce alors un hasard si les passerelles entre le Club et les grandes banques sont souvent empruntées ? Jean-Pierre Jouyet a quitté la présidence du Club en juillet 2005 pour le poste de président non exécutif de la filiale française de la banque Barclays<sup>111</sup>. Emmanuel Moulin, secrétaire général du Club, a pris en janvier 2006 ses nouvelles fonctions à la Citibank, premier groupe bancaire mondial...

Le Club de Paris se présente lui-même comme un groupe informel, une « non-institution ». Il n'a ni existence légale ni statuts. En théorie, les conclusions de ses discussions sont de simples recommandations qui ne deviennent effectives que lorsque les États créanciers, de façon indépendante, décident de les mettre en œuvre via des accords bilatéraux, qui seuls ont une valeur juridique. Pourtant, les États membres du Club suivent systématiquement ces recommandations ; ils s'y engagent d'après le principe de solidarité retenu par le Club de Paris. Une manière habile de diluer les responsabilités : le Club de Paris n'est responsable de rien puisqu'il ne contraint en rien les États, mais parallèlement, les États appliquent scrupuleusement les recommandations décidées au Club de Paris. De plus, celui-ci joue un rôle fondamental puisqu'il permet de présenter un front uni pour le recouvrement des créances bilatérales. Au contraire, chaque État du Sud est isolé. Sa situation est étudiée au cas par cas en fonction de données fournies par le FMI, qui s'est d'ailleurs souvent illustré par ses prévisions exagérément optimistes<sup>112</sup>.

Prompt à prôner la « bonne gouvernance » chez les autres, le Club ne se sent pas obligé d'en faire preuve lui-même. L'agenda des sessions n'est jamais rendu public à l'avance ; la teneur des discussions en interne et le positionnement des différents pays ne sont jamais connus ; les réunions se font à huis clos, sans le moindre observateur des mouvements sociaux du Nord ou du Sud. Alors que le Club joue le double rôle de juge et partie, les pays débiteurs sont isolés face au front des pays créanciers, impliquant une prise en compte exclusive des intérêts financiers des pays riches.

Il est intéressant de noter que le Club de Paris pratique la capitalisation des intérêts, à savoir que les intérêts échus des prêts du Club de Paris sont capitalisables. Ils s'ajoutent donc à la dette

---

<sup>109</sup> En principe, car de plus en plus souvent, ces crédits APD sont destinés à soutenir des politiques d'ajustement structurel qui empêchent tout véritable développement. Au contraire, globalement, ils entretiennent la misère, quand ils ne la créent pas.

<sup>110</sup> Voir [www.clubdeparis.org/fr/presentation/presentation.php?BATCH=B01WP06](http://www.clubdeparis.org/fr/presentation/presentation.php?BATCH=B01WP06)

<sup>111</sup> Il n'y est resté que quelques mois pour prendre fin en 2005 la direction de l'Inspection générale des finances, avant d'intégrer le gouvernement français, après l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence, en tant que secrétaire d'État chargé des Affaires européennes.

<sup>112</sup> Par exemple, en août 1997, un rapport du FMI et de la Banque mondiale sur le Burkina Faso prend comme base d'analyse, pour la période 2000-2019, une croissance du montant total des exportations de 8% par an. En juin 2000, après la mauvaise récolte de coton de 1999, les prévisions du FMI changent : la croissance des exportations est révisée à 7,6% par an de 2000 à 2007, puis 5% de 2008 à 2018. Après la chute de 35% du cours du coton en 2001, le rapport du FMI publié en 2003 permet d'affirmer que le montant des exportations a en fait baissé de 14% entre 1998 et 2002. Voir Damien Millet, *L'Afrique sans dette*, CADTM/Syllepse, p. 175.

initiale et génèrent donc eux-mêmes des intérêts<sup>113</sup> ! Or la majorité des Constitutions d'Amérique latine, et même certaines Constitutions européennes comme la Constitution italienne, interdisent un tel mécanisme. Le Club de Paris pousse donc les représentants de pays présents autour de la table à violer leur propre Constitution !

En outre, le chantage pour dissuader la constitution d'un « front du refus » des pays endettés est très clair : « *La qualité d'une signature financière se construit dans le long terme dans la mesure où les prêteurs tendent à évaluer dans la durée la capacité du débiteur à rembourser sa dette avant d'accorder des financements plus importants. En revanche, la signature financière d'un pays est susceptible de se dégrader rapidement en cas de non-respect des obligations contractuelles. Dans le cas où la restructuration de la dette ne peut être évitée, les pays qui n'accumulent pas d'arriérés et adoptent une démarche préventive pour trouver une solution de manière coordonnée avec leurs créanciers, notamment au sein du Club de Paris, peuvent restaurer plus facilement par la suite leur capacité d'emprunt. En revanche, ceux qui déclarent un moratoire unilatéral tendent à perdre la possibilité d'accéder à de nouveaux financements pour un certain temps* », peut-on lire sur le site web du Club de Paris.

Enfin, après le passage au Club de Paris, l'État endetté peut alors se tourner vers ses banques privées créancières pour entreprendre des négociations du même type, mais encore plus opaques et encore plus marquées par la détestable odeur du profit à tout prix...

*« Aujourd'hui, les marchés émergents ne sont pas ouverts de force par la menace ou l'usage des armes mais par la puissance économique, la menace de sanctions ou la rétention d'une aide nécessaire en temps de crise. »*

Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, 2002

En somme, le Club de Paris est une grave anomalie institutionnelle, où se rencontrent en catimini des créanciers discrets, unis et tout-puissants<sup>114</sup>... Pour toutes ces raisons, il doit purement et simplement disparaître.

---

<sup>113</sup> Le terme technique correspondant est « anatocisme ».

<sup>114</sup> Ce texte est basé sur l'article « Des créanciers discrets, unis et tout-puissants » signé par les auteurs et paru dans *Le Monde diplomatique* de juin 2006.

## **Q22 : Tous les PED ont-ils été logés à la même enseigne par le Club de Paris ?**

On ne peut nier que les PED ont des histoires et des atouts différents. Comment comparer, du point de vue économique, le Brésil et le Bangladesh ? l'Inde et le Congo ? la Thaïlande et le Maroc ? Chacun a subi la crise de la dette à sa manière, mais tous ont dû s'incliner.

L'Amérique latine a constitué un laboratoire de l'ultralibéralisme, commencé par la dictature du général Augusto Pinochet au Chili en septembre 1973. Celui-ci a imposé de manière sanglante un modèle économique défini par les *Chicago boys* [voir *lexique*]. La Banque mondiale et le FMI ont activement soutenu le régime de Pinochet. La crise de la dette qui a éclaté au Mexique en 1982 et s'est étendue à une grande partie des PED a permis d'imposer ce modèle économique sans continuer à recourir nécessairement à des dictatures militaires. Il a fallu attendre le début du 21<sup>e</sup> siècle pour voir des alternatives émerger, au Venezuela, en Bolivie, en Équateur. Jusqu'à quand ? Jusqu'où ?

Les tigres d'Asie de l'Est (Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Philippines) ont su acquérir une importance économique de premier plan et conserver jusqu'au milieu des années 1990 une certaine marge de manœuvre, mais la crise de 1997 les a fait rentrer dans le rang, tardivement mais brutalement. La Malaisie a refusé en 1997-1998 tout accord avec le FMI, a protégé son marché intérieur, a établi un contrôle strict des mouvements de capitaux et des changes, et les pouvoirs publics ont augmenté certaines dépenses pour relancer la production. Alors que le FMI annonçait un désastre, la Malaisie s'est redressée avant les autres pays touchés.

Pendant des siècles, et ce bien plus que partout ailleurs, l'Afrique a été saignée à blanc par l'esclavage, la colonisation et un pillage à grande échelle. Des générations d'Africains ont été sacrifiées, le patrimoine culturel a été volé ou méprisé. La décolonisation des années 1960 s'est trop souvent résumée à un retrait physique des ex-puissances coloniales (encore que...), mais dans la majorité des cas, l'indépendance n'a été qu'une illusion. Dès la crise de la dette, la plupart des pays africains sont passés sous la coupe du FMI, de la Banque mondiale et des pays membres du Club de Paris. Le fardeau de la dette est venu s'ajouter aux pratiques néocoloniales pour en devenir la pierre angulaire.

Certains pays d'Europe de l'Est ont connu un endettement important dès la fin des années 1970. Au début des années 1990, après la chute de l'URSS et du mur de Berlin, tous ces pays ont été très rapidement livrés aux appétits féroces d'une libéralisation à marche forcée, et les conditions sociales se sont très vite détériorées. La crise de 1998 en Russie a marqué un net recul de ce pays, où l'espérance de vie a diminué d'environ 4 ans au cours des années 1990, pendant que la production industrielle chutait de 60% et le PIB de 54%.

Ces quelques exemples montrent des différences sensibles quant à la soumission au mécanisme de l'endettement. Cette soumission fut en outre facilitée par la corruption des classes dirigeantes des PED, qui savaient fort bien monnayer leur docilité face à des institutions financières internationales pour le moins complices.

Le Club de Paris apporte une réponse différente aux problèmes rencontrés par les pays les plus pauvres et à ceux rencontrés par des pays dont la situation semble moins critique. Un allègement de dette par le Club de Paris est réservé aux pays les plus pauvres et les plus endettés, (allègement systématisé à travers l'initiative PPTTE [voir Q32]), tandis que les autres pays doivent se contenter de simples rééchelonnements de dettes.

Pourtant, dans ce tableau apparemment logique, quelques exceptions ne manquent pas de surprendre. Parfois certains pays triés sur le volet ont obtenu des traitements de faveur. Alliés stratégiques ou simplement utiles momentanément pour servir les intérêts géopolitiques de puissances du Nord, ils ont négocié leur soutien en mettant sur la table la question de la dette.

### **La Pologne**

En avril 1991, la Pologne est passée devant le Club de Paris qui décida de rééchelonner l'intégralité de la dette envers ses membres, soit près de 30 milliards de dollars. Elle était ainsi récompensée pour son ouverture à la libéralisation, en tant que premier État d'Europe de l'Est à rejoindre le camp occidental en quittant le pacte de Varsovie [voir *lexique*]. Cependant, malgré cette mesure, la Pologne a vu le service de la part bilatérale de sa dette publique augmenter :

183 millions de dollars en 1990, 353 millions de dollars en 1991, 755 millions de dollars en 1992, 779 millions de dollars en 1993... Cela provoqua les protestations du président polonais Lech Walesa qui considéra que son pays était bien mal récompensé.

### **L'Égypte**

En mai 1991, la dette bilatérale de l'Égypte est rééchelonnée par le Club de Paris à hauteur de 21 milliards de dollars, en remerciement de sa coopération pendant la guerre du Golfe contre l'Irak. Le service de sa dette publique bilatérale a été alors divisé par deux : de 1 138 millions de dollars en 1990, il est passé à 555 millions de dollars en 1991, avant de remonter au-dessus de 800 millions de dollars en 1992 et 1993. Mais le stock de sa dette publique bilatérale a continué de croître.

### **La Russie**

Certaines affirmations grandiloquentes du Club de Paris sont tout simplement démenties par les faits. La Russie a décrété en 1998 un moratoire unilatéral et elle n'a pas été du tout sanctionnée. Au contraire, elle a tiré un grand avantage de la suspension unilatérale de paiement.

Confrontée à une baisse de ses revenus d'exportation (baisse du prix du pétrole en 1998) et de ses recettes fiscales, la Russie a suspendu unilatéralement pendant trois mois le remboursement de sa dette à partir d'août 1998. Cela lui a permis de modifier le rapport de force en sa faveur à l'égard des créanciers du Club de Paris et du Club de Londres. Grâce à cette suspension, elle a obtenu environ 30% d'annulation de sa dette à l'égard de ces deux catégories de créanciers. Son statut d'ancienne super-puissance, détenant l'arme nucléaire, lui a sans doute servi à passer en force. Quant au FMI, il a poursuivi ses prêts à la Russie malgré la suspension (donc, en contradiction avec son propre discours) alors que plusieurs milliards de dollars avaient été détournés via des paradis fiscaux d'Europe occidentale par des hauts responsables russes convertis au capitalisme.

Nous n'avons aucune sympathie pour les dirigeants russes qui mènent une guerre impitoyable envers le peuple tchétchène et appliquent à l'échelle de l'ensemble de la Russie des politiques anti-sociales et néolibérales. Mais il y a une leçon à tirer de cette suspension de paiement : une attitude ouverte de défi à l'égard des créanciers peut être payante.

### **L'ex-Yougoslavie**

En novembre 2001, l'ex-Yougoslavie a bénéficié d'un traitement généreux de l'intégralité de sa dette de la part du Club de Paris, puisqu'il lui a accordé les conditions réservées aux pays les plus pauvres. Cette faveur a fait suite à la livraison par le nouveau pouvoir serbe de l'ancien dirigeant Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international de La Haye le 29 juin 2001.

### **Le Pakistan**

En décembre 2001, le Pakistan a été remercié pour avoir lâché les Taliban afghans et passé une alliance avec les États-Unis à l'occasion de leur intervention en Afghanistan après les attentats du 11 septembre : le Club de Paris a restructuré de façon avantageuse la quasi-totalité de la dette d'Islamabad à son égard.

### **L'Irak (voir question suivante)**

*« Votre Rapporteur constate que la conditionnalité revient souvent à imposer aux pays bénéficiant de l'intervention du Fonds une ligne de conduite pré-établie, rarement adaptée à la réalité de leurs structures économiques et sociales, calquée sur le modèle des économies développées, qui, il faut le rappeler, ne sont parvenues à ce stade de développement qu'après des décennies, voire des siècles, d'évolution économique. »*

*Yves Tavernier, député français, Rapport 2001 de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale sur les activités et le contrôle du FMI et de la Banque mondiale*

Ces quelques cas montrent combien la gestion de la dette est liée aux impératifs géopolitiques du moment. Les États du Nord réunis au sein du Club de Paris utilisent la dette comme moyen de domination envers les PED. Dès qu'ils y ont intérêt, dès qu'ils ont la volonté politique de s'adjoindre un allié momentané, ils savent utiliser l'annulation ou l'allégement comme un levier

pour parvenir à leurs fins. La multiplication de tels exemples ces dernières années a d'ailleurs placé le Club de Paris sous les feux de l'actualité...

## Q23 : Pourquoi le Club de Paris est-il désormais fragilisé ?

Appréciant particulièrement la confidentialité, le Club n'apparaît sur la scène médiatique qu'à son corps défendant. Ces dernières années, il a pourtant été lié à l'actualité à trois reprises.

En novembre 2004, la dette de l'Irak a été l'objet de pourparlers inhabituellement longs entre ses créanciers : pour la première fois, la session du Club s'est achevée un dimanche. Les États-Unis et leurs alliés lors de l'invasion militaire de mars 2003 réclamaient l'annulation de 95% des créances des pays du Club envers l'Irak. La France, la Russie et l'Allemagne, opposées à la guerre, ne voulaient pas dépasser 50%. L'accord s'est fait sur 80% en trois fois, soit 31 milliards de dollars sur les 39 détenus par les pays du Club<sup>115</sup>. A noter que pour justifier la proposition d'annulation de la dette irakienne, Washington avait invoqué la doctrine de la dette odieuse le 7 avril 2003. Par la suite, le gouvernement des États-Unis a mis de côté cet argument capital afin d'éviter que d'autres pays en développement demandent qu'on leur applique également cette doctrine [voir Q45].

En janvier 2005, après le tsunami au large de l'Indonésie qui fit plus de 220 000 morts, de nombreuses associations se sont mobilisées pour exiger l'annulation de la dette des pays touchés<sup>116</sup>. Devant l'écho médiatique apporté à cette revendication, le Club de Paris, qui a reçu pour la première fois la visite du Ministre français de l'Économie et des Finances lors de sa réunion, a décidé un moratoire d'un an sur la dette de l'Indonésie et du Sri Lanka. Ces deux pays se sont vus imposer de payer entre 2007 et 2010 ce qu'ils devaient rembourser en 2005. Mais une fois les projecteurs éteints, le vrai visage du Club s'est révélé : point de générosité, fini de feindre la compassion. Non seulement aucune annulation n'a été décidée, mais puisque ces deux pays ne remboursent pas à la date prévue, des intérêts moratoires peuvent être appliqués par les pays créanciers qui le souhaitent.

« Conformément au principe d'un moratoire non-concessionnel, certains créanciers ont facturé ces intérêts moratoires durant la période de rééchelonnement des échéances reportées au taux approprié de marché. D'autres créanciers dont la France ont en revanche décidé de ne pas facturer ces intérêts moratoires. »

Ramon Fernandez, alors vice-président du Club de Paris<sup>117</sup>

Aucun détail supplémentaire n'a été rendu public.

En octobre 2005, le Club de Paris a accepté d'effacer deux tiers de la dette du Nigeria, premier producteur africain de pétrole, à son égard (soit 18 milliards de dollars sur 30). C'est le type même de fausse bonne nouvelle : dans un premier temps, le Nigeria doit rembourser ses arriérés envers les pays du Club dans les six mois pour qu'un tiers de sa dette soit annulé. Pour obtenir l'autre tiers, le Nigeria doit attendre que le FMI lui adresse un satisfecit sur sa politique économique et procéder à d'autres remboursements. Le Nigeria s'est donc plié encore davantage aux exigences du FMI et a décaissé 12,4 milliards de dollars en quelques mois, alors que les arriérés datent de la dictature militaire des années 1990 et constituent une dette odieuse. Tous les responsables politiques nigériens ne sont pas d'accord pour accepter cela : une motion adoptée en mars 2005 par la Chambre des représentants demandait même l'arrêt du remboursement de la dette extérieure. Selon le président de la Commission pour les Finances de cette Chambre, Farouk Lawan, il est « inconcevable que le Nigeria ait payé 5,14 milliards d'euros pour le service de sa dette au cours des deux dernières années mais qu'en même temps le poids de cette dette ait augmenté de 5,73 milliards de dollars en l'absence de nouvel emprunt. Cela ne peut plus durer. Nous devons rejeter cette dette<sup>118</sup>. »

Ce n'était là que la partie visible : à l'instar de ce qui se passe envers le FMI, les demandes de remboursement anticipé au Club de Paris se sont multipliées.

<sup>115</sup> Appréciations l'habileté des créanciers à cette occasion. La moitié des 39 milliards de dollars dus provenaient des arriérés de paiement depuis la première guerre du Golfe, alors qu'un embargo financier empêchait Saddam Hussein de rembourser. Une large part de l'annulation consentie est donc constituée de ces arriérés.

<sup>116</sup> Voir Damien Millet et Éric Toussaint, *Les tsunamis de la dette*, CADTM-Syllepse, 2005.

<sup>117</sup> Message électronique de M. Ramon Fernandez, vice-président du Club de Paris, adressé le 7 avril 2006 à l'un des auteurs. Il est aujourd'hui conseiller de Nicolas Sarkozy à l'Élysée.

<sup>118</sup> *Courrier international*, 27 avril 2005.

A l'été 2005, la Russie a signé un premier chèque de 15 milliards de dollars (sur un total de 40 milliards de dollars de dettes envers les pays du Club). Elle a récidivé en 2006 en soldant totalement sa dette envers le Club : 22,6 milliards de dollars d'un coup, passant définitivement du côté des créanciers, elle qui avait un statut très particulier puisqu'à la fois membre – récent – du Club et endetté auprès de ses autres pays membres. La Russie a même osé proposer que ces sommes soient utilisées par ses créanciers pour le développement des pays pauvres, s'attirant les foudres de plusieurs pays qui ne veulent pas se voir dicter l'utilisation des fonds ainsi récupérés.

Bien d'autres pays ont suivi. En juin 2005, le Pérou a négocié le remboursement anticipé de 2 milliards de dollars (sur une dette totale envers le Club de 4,2 milliards). En décembre 2005, le Brésil annonçait un remboursement anticipé de la totalité de ce qu'il devait au Club (2,6 milliards de dollars). En mars 2006, l'Algérie proposait également de rembourser d'un coup la totalité de sa dette envers le Club, soit jusqu'à 8 milliards de dollars. Même démarche en janvier 2007 pour la Macédoine (104 millions de dollars), en mai 2007 pour le Pérou (2,5 milliards de dollars), en juillet 2007 pour le Gabon (environ 2,2 milliards de dollars).

Le cas du Gabon mérite d'être détaillé. Ce pays est dirigé depuis 40 ans par Omar Bongo, cet « *ami fidèle de la France* », que Nicolas Sarkozy a remercié pour ses conseils pendant la campagne électorale qui l'a porté à la présidence en mai 2007 et reçu à l'Élysée dès les jours suivants. Bongo, pilier de la Françafrique depuis des décennies et large vainqueur d'élections au déroulement douteux, fait l'objet d'une enquête pour recel de détournement de fonds publics, concernant des biens immobiliers à Paris. Selon une investigation du Sénat états-unien citée par l'association Survie<sup>119</sup>, il se réserverait chaque année environ 8,5% du budget de ce petit émirat pétrolier qui a fait les beaux jours d'Elf (absorbée en 2000 par Total, l'autre grande société pétrolière française) et de ses caisses noires.

Le passage du Gabon devant le Club de Paris a été examiné avec bienveillance, sous pression de la France, ce qui a conduit à une nouveauté intéressante : la dette du Gabon a été rachetée à sa valeur de marché, soit avec une décote de 15% par rapport à sa valeur nominale. Quelques jours plus tard, le 27 juillet 2007, lors de son passage au Gabon, le chef de l'État français y a même annoncé une décote plus importante (20%) de la part détenue par la France, la différence étant convertie en investissements pour sauver la forêt, importante richesse gabonaise dont les revenus sont accaparés par le clan au pouvoir.

Outre le bois, le Gabon est riche en ressources naturelles : pétrole, fer, manganèse... Son produit national brut par habitant est l'un des plus élevés d'Afrique. Mais la population ne profite en rien de cette manne, et 62% des Gabonais vivent en dessous du seuil de pauvreté. Depuis les indépendances, la mainmise des dirigeants français sur l'économie gabonaise ne s'est jamais démentie : Omar Bongo en est avant tout le garant...

D'autres pays adoptent un comportement très différent. A l'instar de Cuba dans les années 1980-1990, l'Argentine a cessé de rembourser le Club de Paris à partir de la fin 2001, sans pour autant être mise au ban des nations par les grandes puissances. Même si des négociations ont repris en 2007 en vue d'une éventuelle reprise des paiements, le silence du Club de Paris à ce sujet est plutôt assourdissant... Du côté des créanciers, la Norvège, pourtant membre du Club de Paris, a agi unilatéralement pour annuler la dette de 5 pays à son égard en 2006 [voir Q44], même si elle a jugé utile de préciser que les discussions suivantes sur les remises de dettes norvégiennes allaient réintégrer le cadre du Club de Paris. Comme quoi le Club de Paris a très peur d'une possible contagion et préfère ne pas attirer l'attention sur ceux qui ne remboursent pas ou sur ceux qui annulent des dettes sans passer par lui. Par ailleurs, le rôle de plus en plus actif de la Chine comme prêteur international non membre du Club de Paris réduit encore un peu plus sa marge de manœuvre.

Loin de toute forme de compromission avec les créanciers réunis, il est tout à fait possible d'adopter une attitude digne et ferme en refusant catégoriquement les diktats du Club de Paris et en mettant fin à tout dialogue avec cette entité illégitime.

---

<sup>119</sup> Survie, *Billets d'Afrique*, avril 2007.



## Q24 : Quel est le rôle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ?

À la fin de la seconde guerre mondiale, le FMI et la Banque mondiale n'étaient pas les seules institutions qui devaient voir le jour pour construire le monde économique de l'après-guerre. Les discussions entre alliés, essentiellement États-Unis et Grande-Bretagne, avaient abouti à l'idée de la création d'une Organisation internationale du commerce (OIC), chargée d'organiser les règles du commerce mondial.

Bien que programmée, cette OIC n'a jamais vu le jour. Les États-Unis ont finalement abandonné cette idée en route : la charte de La Havane, signée en mars 1948 par 53 pays sous le nom exact de « Charte de La Havane instituant une Organisation internationale du commerce », ne fut pas ratifiée par le Congrès des États-Unis<sup>120</sup>. Seuls ont survécu les accords de réduction des barrières douanières, signés en 1947 dans le cadre de la préparation de l'OIC et entrés en vigueur au début de l'année 1948. La structure ayant mené cette négociation, prévue initialement pour être temporaire et dotée d'un dispositif institutionnel limité, est finalement restée pérenne sous le nom de GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*, en français Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers).

En presque cinquante ans, le GATT organisa huit cycles de négociations (*rounds*) qui devaient à chaque fois pousser plus loin la libéralisation du commerce. Le dernier de ces cycles, appelé cycle de l'Uruguay (1986-1994), aboutit à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en avril 1994 lors de la Conférence de Marrakech. L'adoption de l'acte final<sup>121</sup> de ce cycle a constitué un véritable tournant : il a nettement élargi le champ de la négociation à des secteurs non couverts jusque-là par le GATT, comme l'agriculture, le textile et les services ; il a également intégré pour la première fois la question de la protection de la propriété intellectuelle au sein du commerce international. L'OMC était chargée de structurer ces négociations élargies et de promouvoir avec une force décuplée l'intensification de la libéralisation commerciale. Le libre-échange est devenu l'horizon indépassable de l'OMC, même si, selon l'image célèbre, ce libre-échange revient à « laisser un renard libre dans un poulailler libre ».

Car le libre-échange est en fait la stratégie adoptée par ceux qui ont réussi à devenir des acteurs économiques puissants afin de le rester : une fois l'ascendant pris, les puissants ont tout intérêt à dire « maintenant, on laisse agir les forces du marché »... Pour l'OMC, libéraliser, c'est contraindre les pays en développement à abandonner toute forme de protection de leur économie et à les ouvrir aux appétits féroces des entreprises transnationales.

*«Toute nation qui, par des tarifs douaniers protecteurs et des restrictions sur la navigation, a élevé sa puissance manufacturière à un degré de développement tel qu'aucune autre nation est en mesure de soutenir une concurrence libre avec elle ne peut rien faire de plus judicieux que de larguer ces échelles qui ont fait sa grandeur, de prêcher aux autres nations le bénéfice du libre-échange, et de déclarer sur le ton d'un pénitent qu'elle s'était jusqu'alors fourvoyée dans les chemins de l'erreur et qu'elle a maintenant, pour la première fois, réussi à découvrir la vérité.»*

Friedrich List, économiste, 1840

Au 19<sup>e</sup> siècle, la Grande-Bretagne était la puissance dominante et elle a elle aussi usé de cet argument, comme l'a bien compris le président états-unien Ulysses Grant entre 1868 et 1876 : « *Pendant des siècles, l'Angleterre s'est appuyée sur la protection, l'a pratiquée jusqu'à ses plus extrêmes limites, et en a obtenu des résultats satisfaisants. Après deux siècles, elle a jugé commode d'adopter le libre-échange, car elle pense que la protection n'a plus rien à lui offrir. Eh bien, Messieurs, la connaissance que j'ai de notre pays me conduit à penser que, dans moins de 200 ans, lorsque l'Amérique aura tiré de la protection tout ce qu'elle a à offrir, elle adoptera le libre-échange.* » C'est justement le but de l'OMC...

Chaque pays disposant d'une voix, les décisions se prennent par consensus au sein de l'OMC. Les pressions sont très fortes sur les pays récalcitrants et les grandes puissances ont estimé, à l'origine, que cela serait suffisant pour imposer la libéralisation à marche forcée sans difficulté.

<sup>120</sup> Voir Susan George, « Une autre organisation du commerce international était possible... », *Le Monde diplomatique*, janvier 2007.

<sup>121</sup> Cet acte final est constitué de 20 000 pages de textes. Voir [www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/omc/historique.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/omc/historique.shtml)

Fort heureusement, ce ne fut pas le cas. Voilà pourquoi le directeur général actuel de l'OMC, le socialiste français Pascal Lamy<sup>122</sup>, ancien Commissaire européen chargé du commerce et donc à ce titre négociateur dans le cadre de l'OMC au nom de l'Union européenne, a déjà exprimé plusieurs fois son désir de réforme institutionnelle pour que les réformes néolibérales qu'il soutient au côté des grandes puissances ne soient pas bloquées par des coalitions informelles de pays...

L'OMC dispose d'un tribunal interne, l'Organe de règlement des différends (ORD), chargé de trancher les litiges liés à la libéralisation du commerce et dont les décisions sont contraignantes pour les États. De plus, alors que la charte de La Havane faisait référence explicitement à l'ONU et donc annonçait la création d'une OIC soumise aux textes fondateurs de l'ONU (comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme), les pays de la Triade ont pris soin de créer une OMC sans aucun lien institutionnel avec l'ONU.

L'OMC est apparue sur le devant de la scène médiatique à la fin 1999, lors de sa troisième conférence ministérielle à Seattle. De larges secteurs de l'opinion publique avaient très tôt perçu le danger représenté par ce nouvel acteur au pouvoir exagéré et incontrôlable. Les amples mobilisations populaires à Seattle ont permis de bloquer le sommet et les représentants des différents pays ont dû se quitter sans parvenir à leurs fins.

Après deux ans de blocage, les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont finalement permis aux grandes puissances de faire pression pour que la réunion de l'OMC à Doha, dans l'État très policier du Qatar et loin des manifestations d'opposants, aboutisse au lancement de nouvelles négociations pour une libéralisation accrue du commerce mondial devant se conclure avant fin 2004. Mais depuis cette date, les clivages persistent entre pays industrialisés, pays émergents et pays pauvres. La conférence suivante de Cancun (Mexique) en 2003 a vu la consolidation d'un bloc de pays émergents, baptisé G20<sup>123</sup>, face aux grandes puissances du Nord. Devant l'intransigeance des pays riches, surtout sur le dossier agricole, le Mexique a décidé de mettre fin prématurément au sommet. Après Seattle, ce fut le deuxième échec important pour l'OMC.

Le blocage persiste, si bien qu'en juillet 2011, les négociations n'avaient toujours pas abouti. Les États-Unis et l'Union européenne ont négocié surtout avec le Brésil et l'Inde, qui rêvent d'accéder au statut de grande puissance quitte à sacrifier leur peuple, pour tenter de parvenir à un accord. Sans succès jusqu'à présent. Tant mieux, car il est urgent d'empêcher définitivement toute marchandisation des services et des biens publics fondamentaux comme l'eau, l'éducation, la santé ou l'accès aux semences, par l'intermédiaire des accords sur les services (AGCS) et les droits de propriété intellectuelle (ADPIC).

Aux côtés du FMI et de la Banque mondiale, l'OMC complète la puissante machine de guerre mise en place pour empêcher les pays du Sud de protéger les secteurs vitaux de leur économie face aux féroces appétits des transnationales. A titre d'exemple, l'article III alinéa 5 des accords de Marrakech instituant l'OMC : « *En vue de rendre plus cohérente l'élaboration des politiques économiques au niveau mondial, l'OMC coopérera [...] avec le Fonds monétaire international et avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et ses institutions affiliées* ».

Comment se fait cette funeste coopération ? Le FMI et la Banque mondiale imposent des conditionnalités d'inspiration néolibérale très strictes, conditionnalités qui accroissent au forceps l'ouverture des économies des pays endettés au marché mondial dominé par les pays les plus industrialisés et les transnationales qui y ont en majorité leur siège. Le renforcement de la connexion des économies des PED au marché mondial, tel qu'il est hiérarchisé, se fait au détriment de leurs producteurs locaux, de leur marché intérieur et des possibilités de renforcer les relations Sud-Sud.

Contrairement à ce que prétend le dogme néolibéral, une plus grande ouverture et une plus forte connexion au marché mondial constituent un obstacle au développement des PED, à quelques

---

<sup>122</sup> Pascal Lamy a été réélu en 2009 pour un second mandat de quatre ans.

<sup>123</sup> Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Cuba, Egypte, Inde, Indonésie, Mexique, Nigeria, Pakistan, Paraguay, Philippines, Afrique du Sud, Thaïlande, Tanzanie, Venezuela, Zimbabwe.

exceptions près comme la Chine<sup>124</sup>. L'insertion intégrale d'un PED dans le marché mondial est génératrice de déficit structurel de la balance commerciale (les importations croissent plus vite que les exportations), déficit qui a tendance à être comblé par des emprunts extérieurs qui augmentent l'endettement<sup>125</sup>. Pour la plupart des PED, la boucle est bouclée : il s'agit du cercle vicieux de l'endettement et de la dépendance.

De surcroît, le domaine de nuisance de l'OMC dépasse largement le cadre commercial. L'OMC est une pièce clé du dispositif mis en place par les tenants de la mondialisation néolibérale pour la pousser encore plus avant. Les politiques recommandées par le trio Banque mondiale / FMI / OMC sont parfaitement cohérentes et suivent un agenda bien précis et aux multiples facettes (politiques, économiques, financières, géostratégiques...), que les mouvements sociaux ne doivent cesser de combattre.

*« Les pays qui veulent des accords de libre-échange avec les États-Unis doivent satisfaire à des critères qui ne sont pas seulement économiques et commerciaux. Au minimum, ils doivent aider les États-Unis à atteindre leurs objectifs de politique étrangère et de sécurité nationale. »*

Robert Zoellick, alors secrétaire états-unien au Commerce<sup>126</sup>

---

<sup>124</sup> La contrepartie du succès de la Chine, c'est une surexploitation de la main d'œuvre chinoise et un modèle productiviste destructeur de l'environnement dont la population est la première victime.

<sup>125</sup> L'exemple de la Chine ne contredit pas cette argumentation : la Chine a une insertion très particulière dans le marché mondial puisqu'elle maintient de très importantes protections et la taille de son marché intérieur est considérable.

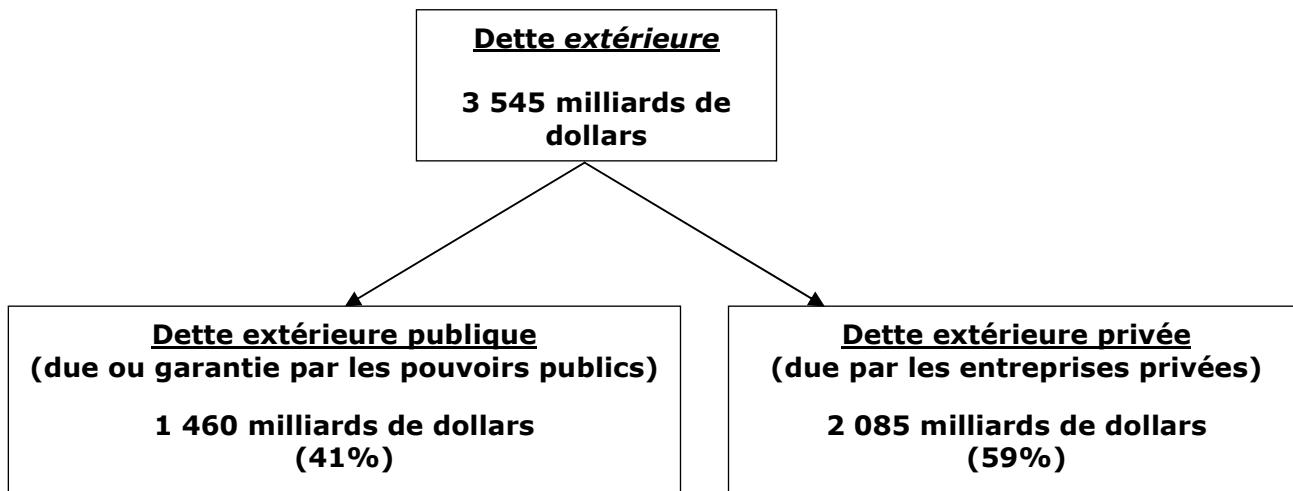
<sup>126</sup> En juin 2007, il a été désigné par George W. Bush au poste de président de la Banque mondiale.

## **Chapitre 6 : Anatomie de la dette des PED**

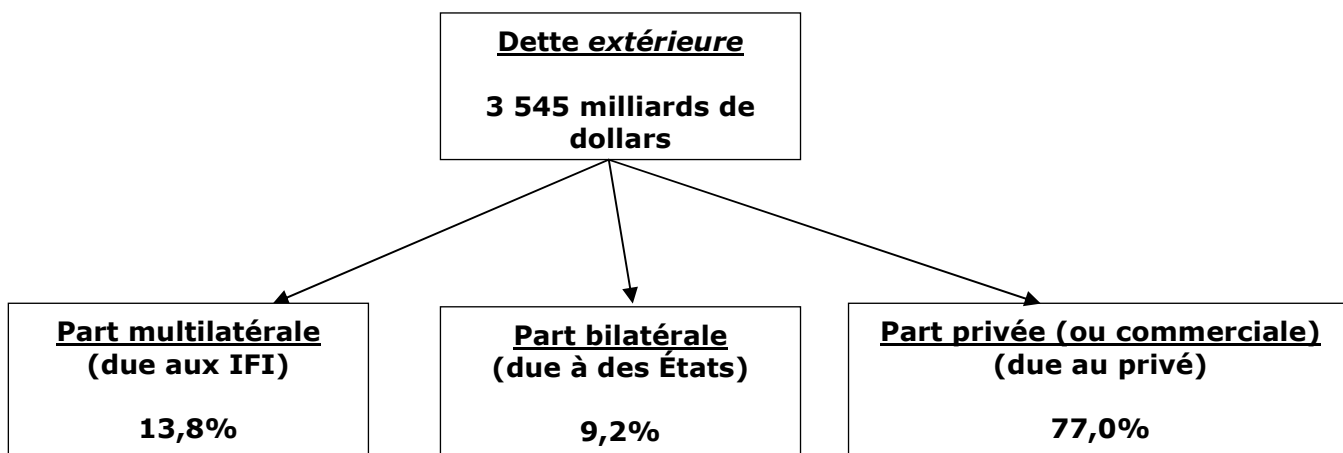
## Q25 : Comment se décompose la dette extérieure des PED ?

En 2009, la dette extérieure totale des PED était estimée à environ 3 545 milliards de dollars.

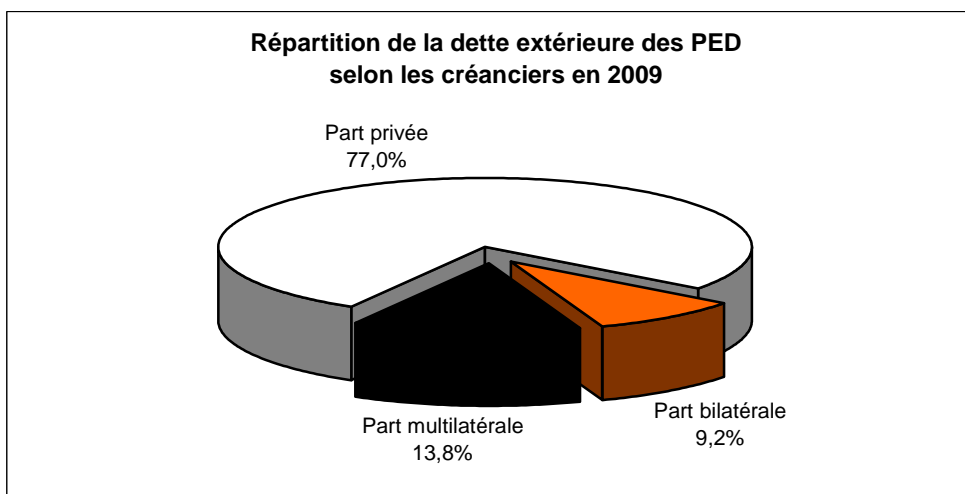
Du point de vue des débiteurs, elle se répartit entre dette publique et dette privée :



Si on se place du point de vue des créanciers, la part privée (ou commerciale) est de loin la plus importante, devant la part multilatérale puis la part bilatérale.

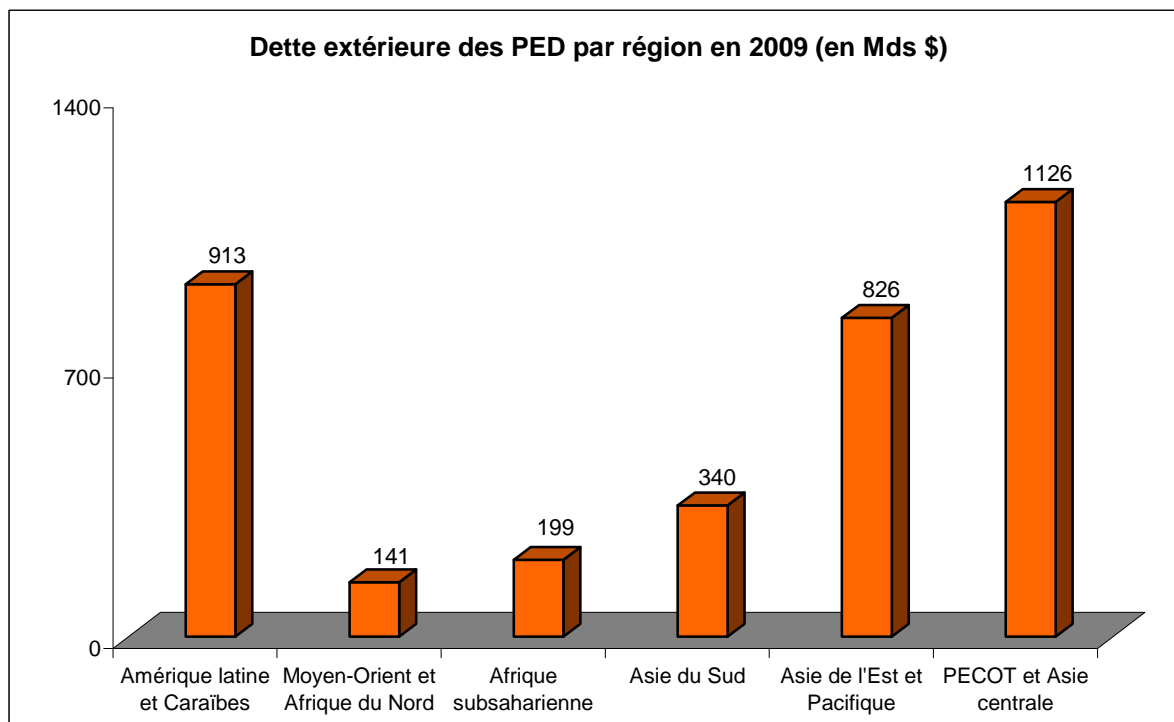


La part privée de la dette extérieure est donc de loin la plus importante :



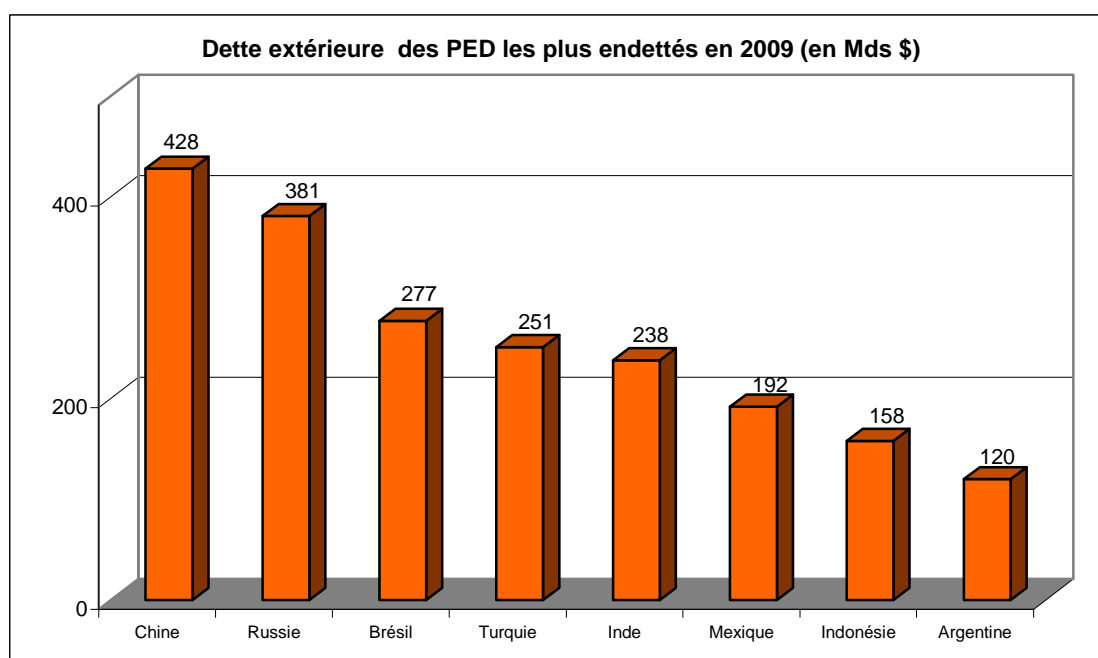
Source : Calcul des auteurs d'après Banque mondiale, *Global Development Finance*

La répartition géographique<sup>127</sup> de la dette extérieure des PED est la suivante :



Source : Banque mondiale, *Global Development Finance*

Les PED les plus industrialisés sont aussi les plus endettés<sup>128</sup> :



Source : Banque mondiale, *Global Development Finance*

Selon les pays, les disparités dans la nature des principaux créanciers sont assez importantes. Les pays ayant des matières premières stratégiques ou ayant atteint un niveau d'industrialisation significatif peuvent donner des garanties de remboursement. Les institutions financières privées (banques, fonds de pension, compagnies d'assurances, différents fonds spéculatifs) ont alors de

<sup>127</sup> Voir la liste des pays par région en annexe.

<sup>128</sup> Dans le cas de la Chine et de la Russie, le niveau d'endettement extérieur proportionnellement à la taille de l'économie est relativement bas d'autant que ces deux pays sont des créanciers nets. En effet, la Chine, par exemple, détient des créances sur les États-Unis pour plus de 1 200 milliards de dollars (via l'achat de bons du Trésor des États-Unis).

bonnes raisons de leur prêter des fonds et la part privée de la dette de ces pays est largement majoritaire, comme par exemple au Brésil, en Argentine, au Chili, au Venezuela, au Mexique, en Afrique du Sud, en Chine, en Inde, en Malaisie et en Turquie.

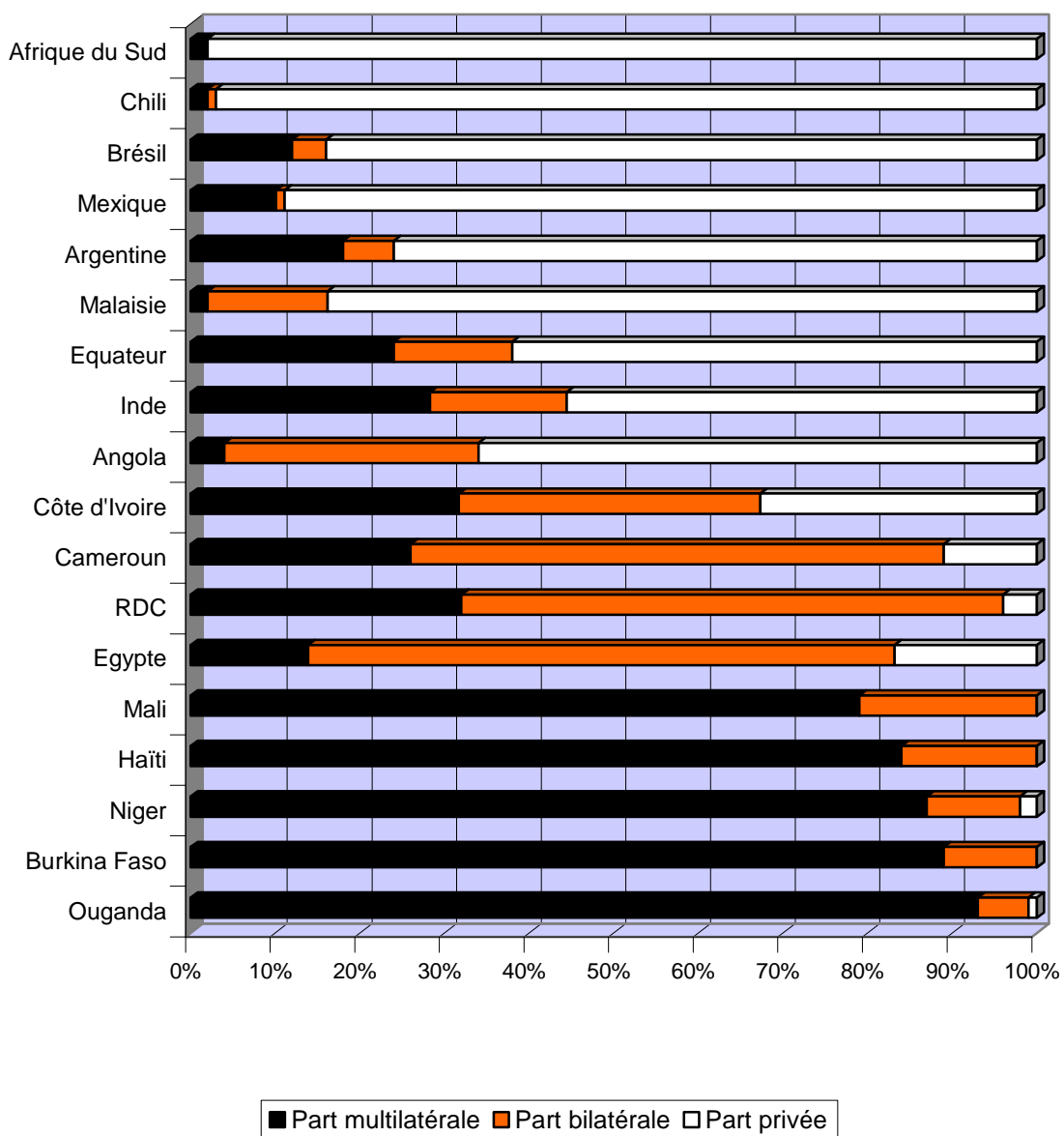
Par ailleurs, certains pays pauvres mais possédant des ressources minières reçoivent également des prêts significatifs de la part des institutions financières privées, même si cette part n'est pas toujours majoritaire. C'est le cas de la Bolivie, de la Côte d'Ivoire, du Congo-Brazzaville, de l'île Maurice ou encore du Soudan.

En revanche, les pays les plus pauvres sans ressources minières importantes n'intéressent pas les créanciers privés qui s'en sont retirés depuis le déclenchement de la crise de la dette au début des années 1980. Ils se sont alors fait rembourser les anciens prêts sans en accorder de nouveaux (ou alors à court terme en pratiquant des taux d'intérêt élevés). Les créanciers publics (bilatéraux et multilatéraux) ont pris le relais et ont prêté de l'argent aux pays pauvres afin qu'ils remboursent les banques. Les créanciers multilatéraux, notamment la Banque mondiale et les banques régionales de développement, ont fini par occuper une position tout à fait dominante en tant que créanciers de certains pays très endettés : ils détiennent ainsi plus de 75% de la dette du Burkina Faso, du Tchad, de la Gambie, de Madagascar, du Niger, du Mali, du Malawi, de l'Ouganda, de Haïti ou du Népal.

Dans d'autres pays endettés, les États du Nord sont les créanciers prépondérants, comme au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Egypte, au Gabon ou au Vietnam. Cela est dû au fait que, pour des raisons historiques, la part bilatérale provient souvent de créances détenues par des entreprises privées de l'ancienne métropole coloniale, entreprises privées qui se sont fait couvrir par leurs gouvernements à travers les agences de crédit à l'exportation [*voir lexique*], comme la Coface en France ou le Dueroire en Belgique.

On peut visualiser les différentes structures de dettes sur les quelques exemples ci-dessous :

**Répartition de la dette extérieure à long terme de différents PED  
selon les créanciers en 2005**

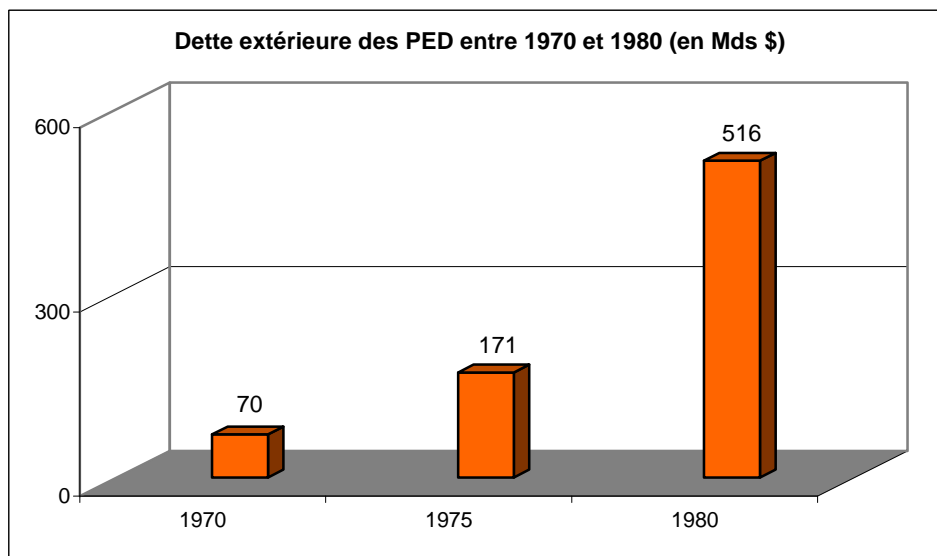


Source : Banque mondiale, *Global Development Finance*



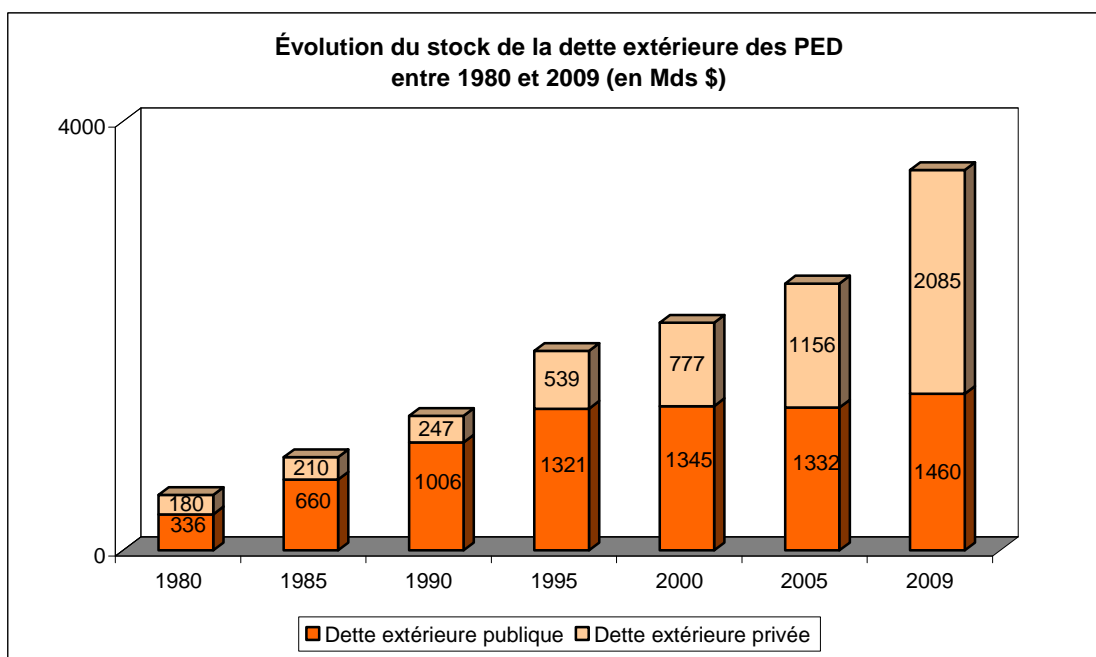
## Q26 : Comment la dette a-t-elle évolué depuis 1970 ?

Avant la crise de la dette, la dette extérieure de tous les pays en développement a été multipliée par 7,5 entre 1970 et 1980.



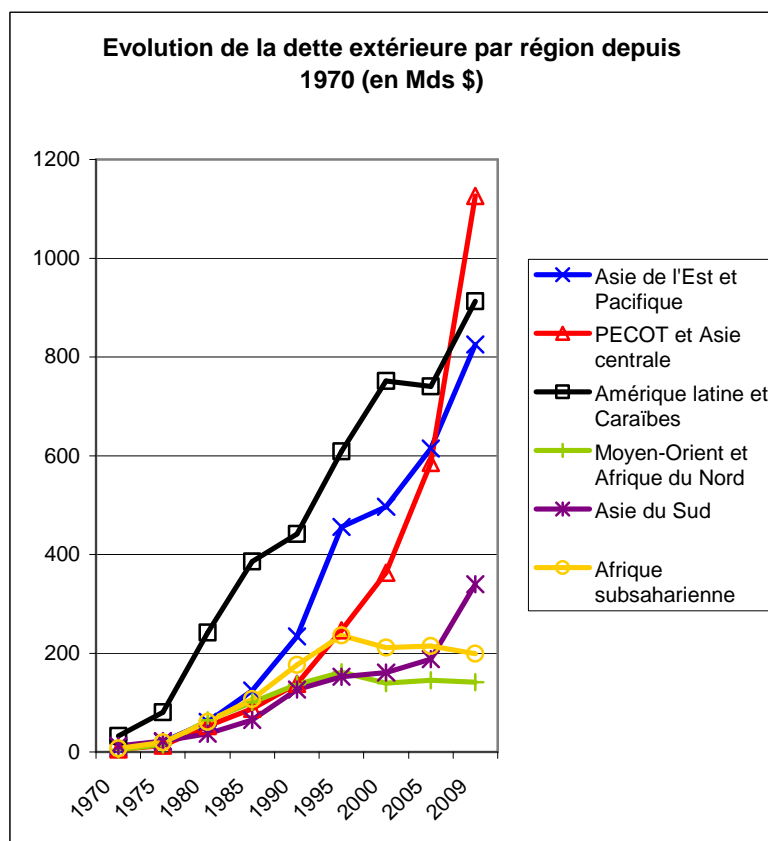
Source : Banque mondiale, *Global Development Finance*

Depuis 1980, la dette extérieure des PED a poursuivi son ascension : c'est d'abord la dette publique qui grimpe fortement durant les années 1980, puis la dette privée depuis 1990.



Source : Banque mondiale, *Global Development Finance*

L'augmentation de la dette de chacune des six régions de PED est très importante depuis 1970.



Source : Banque mondiale, *Global Development Finance 2008*

Les enseignements de ce graphique sont multiples.

Tout d'abord, on voit que l'Amérique latine a eu très tôt une dette extérieure colossale, ce n'est donc pas un hasard si cette région fut le théâtre de la crise de la dette de 1982. Depuis quelques années, les pays latino-américains ont fortement augmenté leur dette publique intérieure (ce qui n'apparaît pas dans le graphique, [voir Q29]), alors que leur dette extérieure publique se réduit légèrement, notamment suite à des remboursements anticipés.

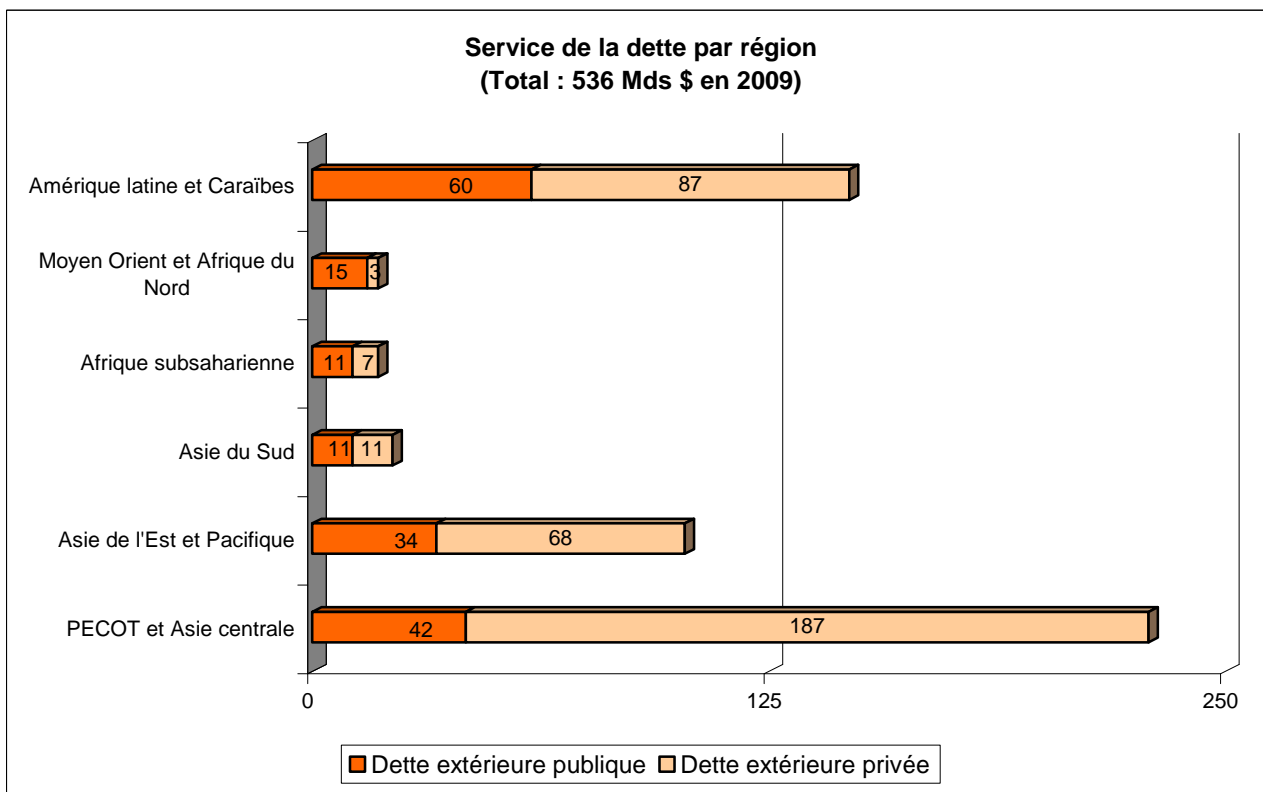
A une échelle différente, l'Afrique subsaharienne a un profil comparable : une dette élevée dès le début des années 1980 (proche de celle de l'Asie de l'Est), une crise de la dette qui fait des ravages, des remboursements qui saignent le continent. A partir du milieu des années 1990, des annonces d'allègement de dette viennent stopper l'augmentation du stock de la dette, mais lui permettent à peine de repasser sous le seuil des 200 milliards de dollars.

L'évolution de l'Asie de l'Est est très différente. Au cours des années 1980, la dette extérieure reste modérée, mais s'accroît très vite dans la première moitié des années 1990. Cela conduit à la crise de 1997-1998, suivie par des remboursements très importants de la part des pays touchés.

Après la chute du mur de Berlin en novembre 1989, les pays de l'ex-bloc soviétique ont plongé dans la marmite néolibérale, mais la potion contenue dans cette marmite n'avait rien de magique : leur dette a grimpé de manière très rapide. C'est la région de PED où en 2009, l'accroissement de l'endettement était le plus fort.

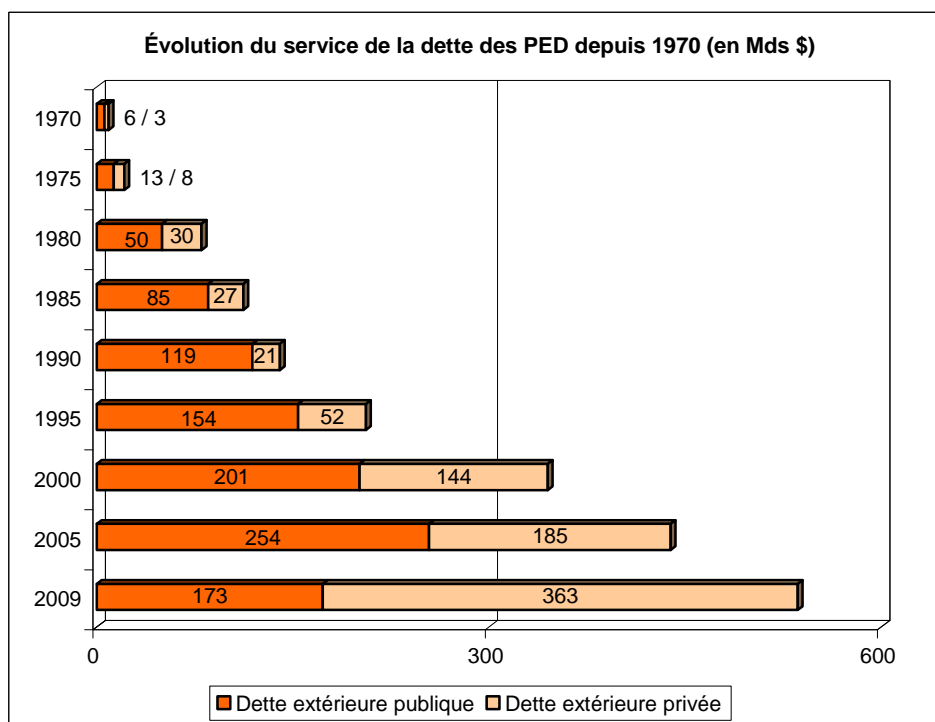
## Q27 : Les PED remboursent-ils leurs dettes ?

S'il arrive que des difficultés économiques importantes empêchent certains PED de poursuivre leurs remboursements, et ce sur une courte période, l'immense majorité d'entre eux honorent leurs engagements financiers. Ainsi, le service total de la dette en 2009 s'élevait à 520 milliards de dollars, répartis comme suit pour les six régions de PED :



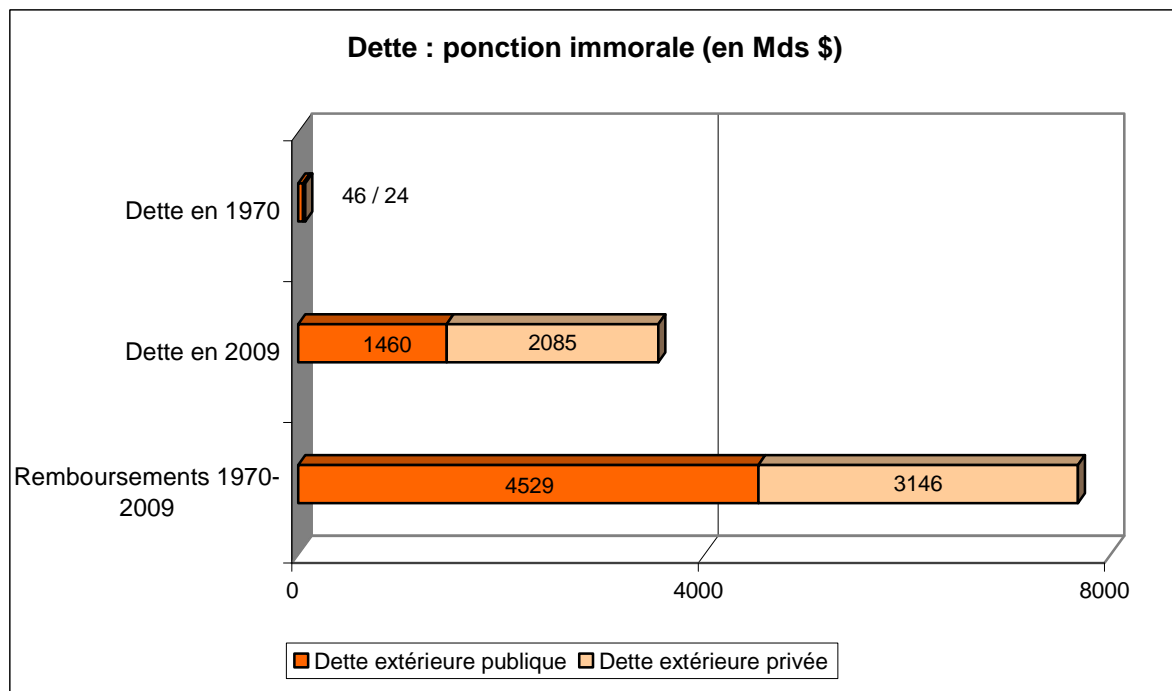
Source : Calcul des auteurs d'après Banque mondiale, *Global Development Finance*

L'évolution du service de la dette durant la période 1970-2009 est à l'image de l'évolution de la dette elle-même :



Source : Banque mondiale, *Global Development Finance*

Le total des remboursements entre 1970 et 2009 atteint la somme pharaonique de 7 675 milliards de dollars. Au final, la dette représente une ponction inouïe sur l'économie des PED :



Source : Calcul des auteurs d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2008*

Qu'indique ce dernier graphique ?

**Globalement, les PED ont remboursé l'équivalent de 110 fois ce qu'ils devaient en 1970, mais entre-temps leur dette a été multipliée par 50.**

Depuis plusieurs décennies, les montants à rembourser sont tellement importants que les PED doivent avoir recours à de nouveaux emprunts pour rembourser les anciens : c'est l'effet boule de neige ! Insistons sur ce mécanisme très discret en regardant les chiffres de la dette à long terme<sup>129</sup> pour l'année 2009. Alors que les pouvoirs publics des PED ont remboursé 119 milliards de dollars de capital et 55 milliards de dollars d'intérêts, ils ont, dans le même temps, reçu 219 milliards de dollars de nouveaux prêts, dont ils devront rembourser le capital et les intérêts au cours des années à venir... Depuis 1970, les chiffres sont encore plus impressionnants : les pouvoirs publics des PED ont reçu 4 149 milliards de dollars de prêts, mais ils ont remboursé 2 964 milliards de dollars de capital et 1 565 milliards de dollars d'intérêts, soit 4 529 milliards de dollars en tout. Le bénéfice pour les créanciers est somptueux : 380 milliards de dollars depuis 1970<sup>130</sup>, sans compter ce qu'il reste à rembourser...

Autrement dit, la dette réclamée aujourd'hui aux PED n'a rien à voir avec les sommes réellement injectées dans l'économie de ces pays. C'est une épée de Damoclès, pour les pousser à transférer la majeure partie de leurs richesses à leurs créanciers et pour les obliger à réformer leur économie pour servir cette dette.

« *Le service de la dette est le geste visible de l'allégeance.* »  
 Jean Ziegler, *L'empire de la honte*, 2005

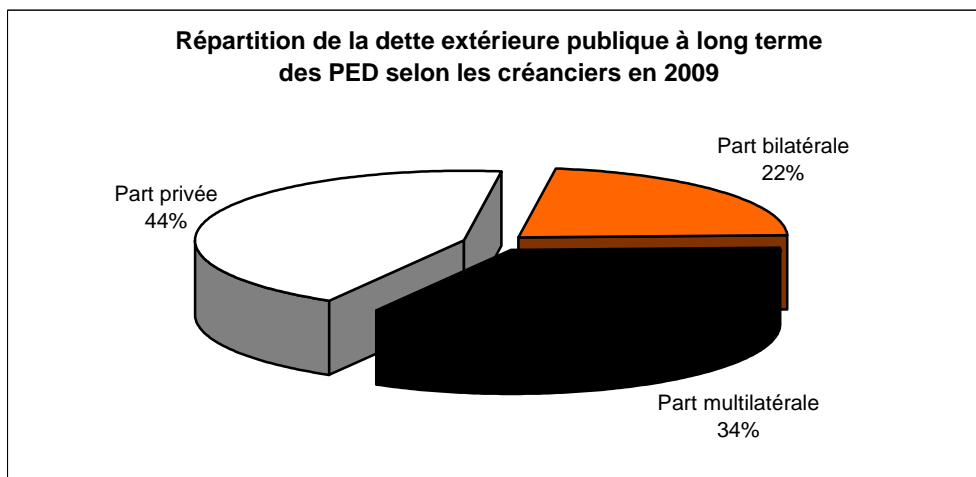
<sup>129</sup> Rappelons que l'expression « à long terme » regroupe les prêts d'une durée supérieure à un an et les crédits FMI, classés à part par la Banque mondiale. La dette à long terme est de loin la plus importante : 2 759 milliards de dollars sur les 3 545 milliards de dette extérieure totale pour les PED. C'est la seule catégorie pour laquelle sont fournies les données qui suivent.

<sup>130</sup> Essentiellement après le début des années 1980.

## Q28 : Qu'en est-il de la dette extérieure publique des PED ?

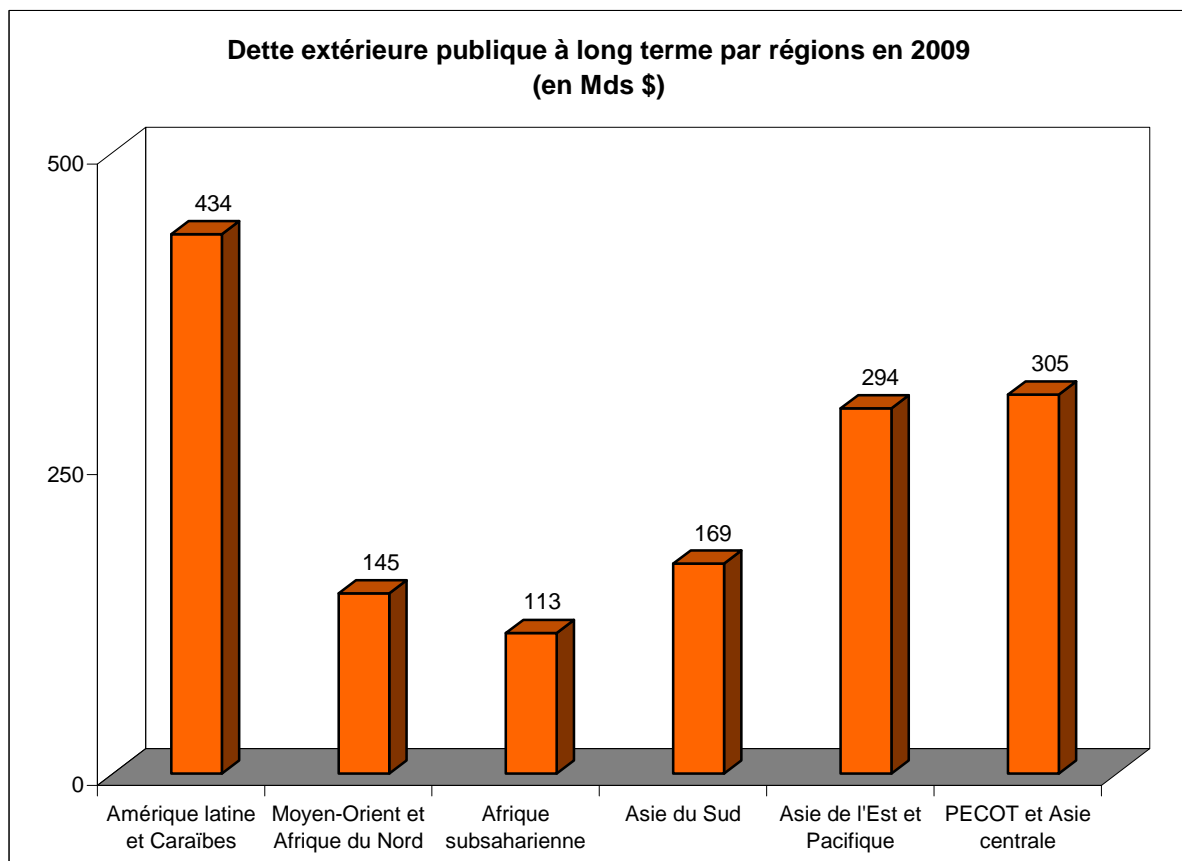
Examinons maintenant la dette extérieure publique, à savoir la part de la dette remboursée ou garantie par les pouvoirs publics des PED. Son importance réside dans le fait que, contrairement à la dette d'une entreprise privée avec l'étranger, la dette publique pèse directement sur les peuples du Sud car les gouvernants doivent puiser dans le budget de l'État pour la rembourser. C'est donc sur elle que nous devons insister, notamment par rapport à notre exigence d'annulation [voir chapitre 10].

Toute cette question porte sur la dette extérieure publique à long terme, estimée à 1 460 milliards de dollars. Elle se répartit comme suit selon les créanciers :



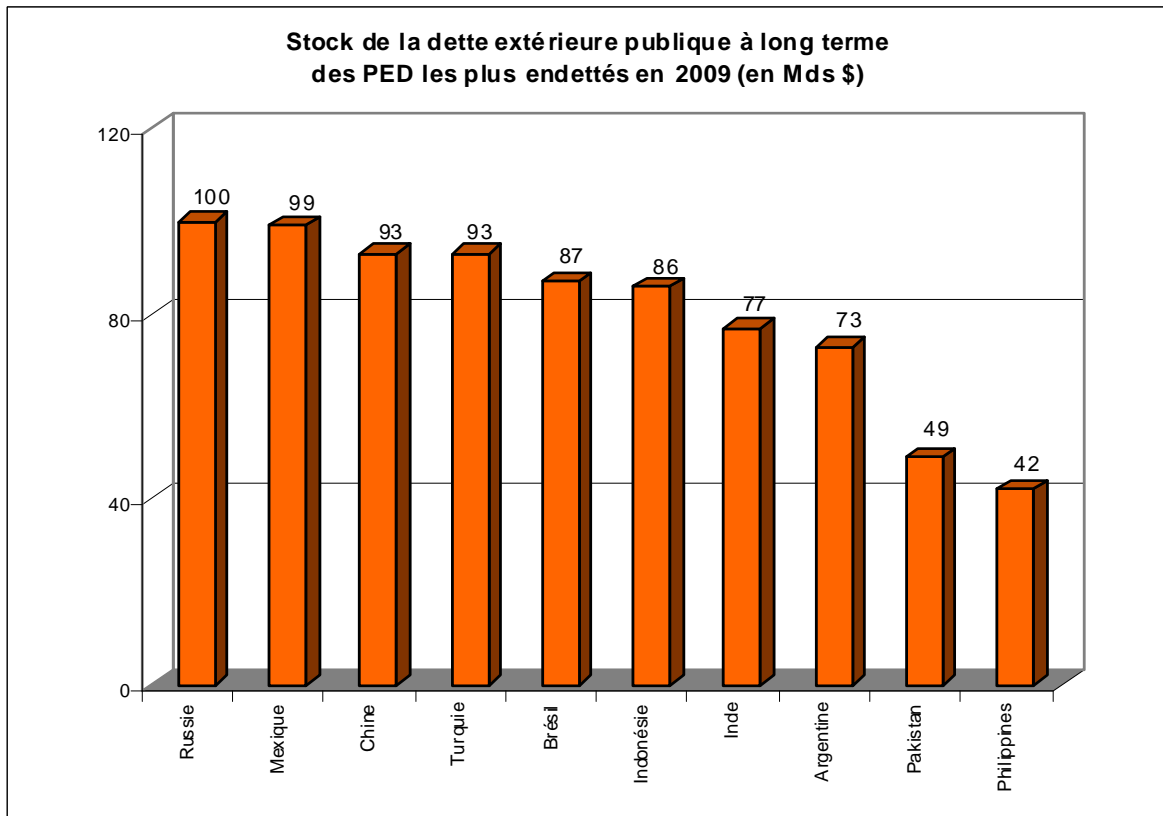
Source : Banque mondiale, *Global Development Finance*

et par régions :



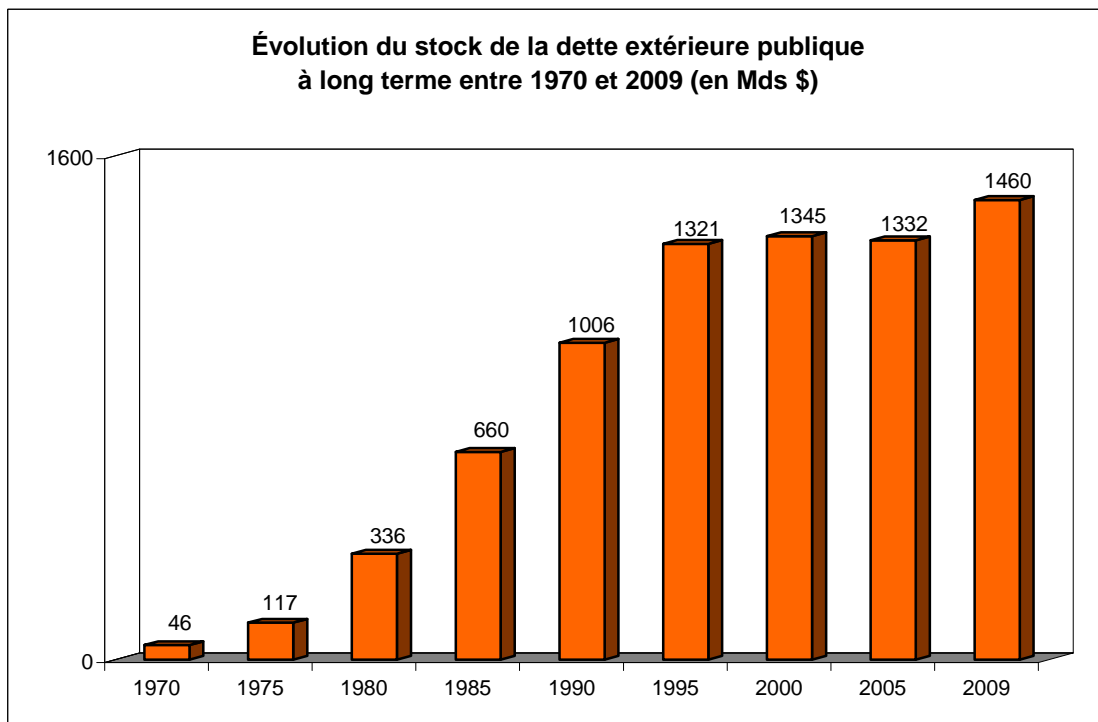
Source : Calcul des auteurs d'après Banque mondiale, *Global Development Finance*

Le classement des pouvoirs publics les plus endettés en chiffres absolus est le suivant :



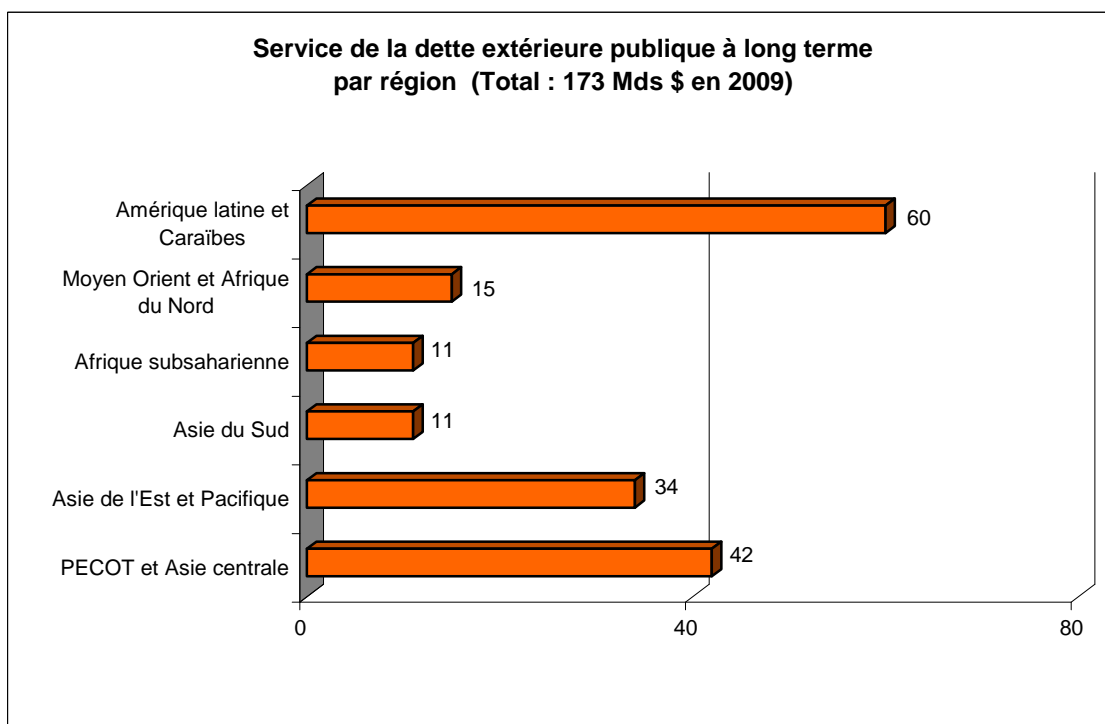
Source : Banque mondiale, *Global Development Finance*

Entre 1970 et 1995, la progression a été très importante, avant de se stabiliser grâce aux quelques effacements de dette, puis de repartir à la hausse au cours des dernières années :



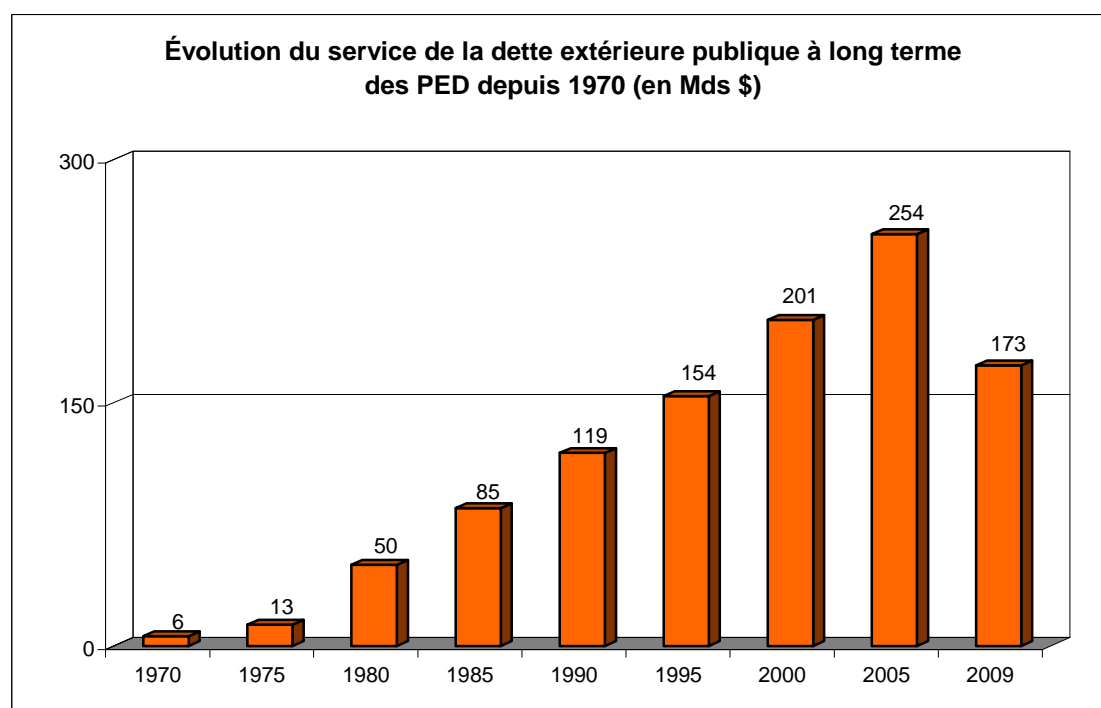
Source : Banque mondiale, *Global Development Finance 2008*

En 2009, le service total de la dette extérieure publique s'élevait à 173 milliards de dollars, répartis comme suit pour les six régions de PED :



Source : Calcul des auteurs d'après Banque mondiale, *Global Development Finance*

L'évolution du service de cette dette extérieure publique durant la période 1970-2009 est à l'image de l'évolution de la dette elle-même :



Source : Calcul des auteurs d'après Banque mondiale, *Global Development Finance*

Sur la période de référence 1970-2009, la dette extérieure publique à long terme des PED est passée de 46 à 1 460 milliards de dollars alors que les PED remboursaient en tout 4 529 milliards de dollars. En somme :

**Entre 1970 et 2009, les pouvoirs publics des PED ont remboursé  
l'équivalent de 98 fois ce qu'ils devaient en 1970,  
mais entre-temps leur dette a été multipliée par 32.**

## **Q29 : Comment sont dirigés les flux financiers liés à la dette ?**

Des remboursements énormes d'un côté, de nouveaux prêts pour des montants très importants de l'autre, tout cela mérite d'être mis en balance pour savoir si, en bout de course, les pouvoirs publics des PED reçoivent davantage en nouveaux prêts qu'ils ne remboursent en service de la dette. Autrement dit, les flux financiers concernant la dette vont-ils du Nord vers le Sud, ou du Sud vers le Nord ?

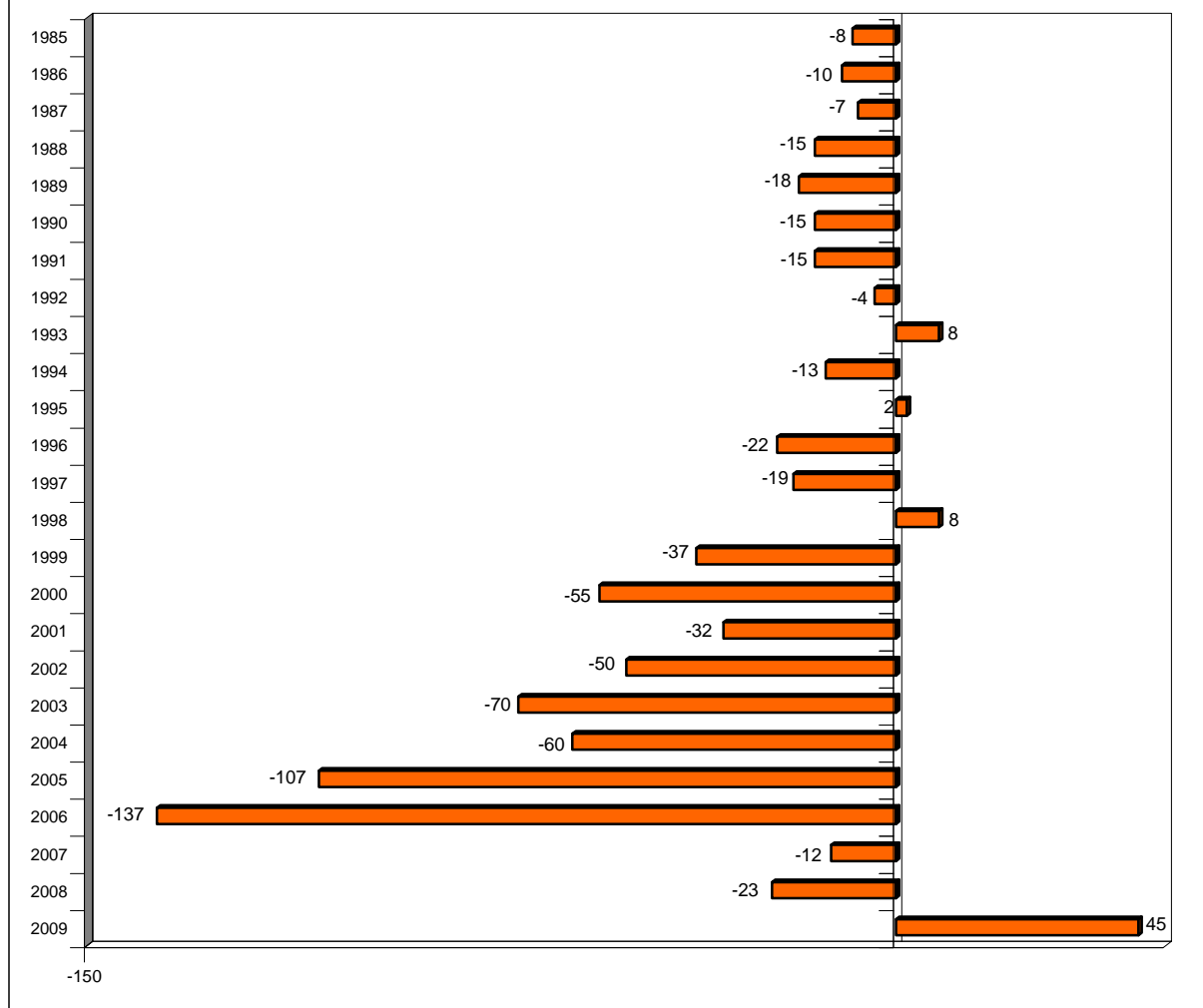
Pour répondre à cette question, il faut s'intéresser au transfert net sur la dette, qui représente la différence entre le montant des nouveaux prêts et le montant total des remboursements. S'il est positif, le pays a reçu davantage qu'il n'a remboursé, même si cela implique des remboursements importants qui rendront les transferts nets négatifs dans les années à venir. S'il est négatif, la dette ponctionne à coup sûr des richesses pour enrichir les créanciers.

Globalement, sur la période 1985-2009, le transfert net sur la dette extérieure publique s'élève à -666 milliards de dollars. Tout s'est donc passé comme si les populations des PED avaient envoyé 666 milliards de dollars à leurs créanciers sur une durée de 25 ans ! Autrement dit, les PED ont dû consacrer au remboursement de leur dette extérieure publique le montant de tous les nouveaux prêts reçus et ajouter 666 milliards de dollars avant d'envoyer le tout à leurs riches créanciers !

En 2009, pour la première fois depuis plus de dix ans, le transfert net sur la dette extérieure publique à long terme a été positif (+45 milliards de dollars, dont 26 pour le seul FMI), signe que la période ouverte par la crise de 2007-2008 favorisait une reprise importante de l'endettement des PED, endettement qui va bien sûr générer des remboursements importants au cours des années suivantes. Alors que les difficultés se multipliaient dans les économies des pays du Nord, avec la généralisation de politiques d'austérité massives et brutales à partir de 2009, les PED connaissaient une relative accalmie et la hausse des cours des matières premières qu'ils exportaient leur a fait ressentir une dangereuse insouciance. Ils n'ont pas hésité à s'endetter de nouveau de manière importante, même si la conjonction d'un endettement important, d'une remontée des taux d'intérêt internationaux et de fluctuations sur les marchés de matières premières peut conduire, on l'a vu en 1982, à une grave crise de la dette.



**Évolution du transfert net sur la dette extérieure publique des PED  
(Total 1985-2009 : -666 Mds \$)**



Source : Calcul des auteurs d'après Banque mondiale, *Global Development Finance*

Voilà ainsi parfaitement illustrée la « spirale infernale de la dette ». Après la crise de la dette de 1982, les pouvoirs publics des PED ont dû recourir à de nouveaux emprunts pour pouvoir supporter des remboursements ahurissants. Positifs tant que l'argent frais arrive et que les remboursements restent limités (entre 20 et 30 milliards de dollars par an pour la période 1975-1983), le transfert net sur la dette extérieure publique à long terme devient négatif à partir de 1985, quand les montants à rembourser deviennent gigantesques, avec deux exceptions notables : l'année 1993 (qui voit les déboursements vers l'Amérique latine augmenter fortement, juste avant la crise au Mexique de 1994) et l'année 1998 (pendant laquelle le FMI et le G8 ont transféré des fonds importants en Asie pour faire face à la crise du sud-est asiatique).

Pourtant ces chiffres doivent encore être majorés car pour effectuer une véritable estimation des flux réels, il faut prendre en compte, outre le remboursement de la dette extérieure : les sorties de capitaux réalisées par les riches des PED ; le rapatriement des bénéfices par les transnationales (y compris les transferts invisibles, notamment via les procédés de « sur » ou de « sous » facturation) ; l'acquisition par les classes dominantes des pays riches d'entreprises des PED à prix bradés dans le cadre des privatisations ; l'achat à bas prix des biens primaires produits par les peuples des PED (détérioration des termes de l'échange) ; la fuite des « cerveaux » ; le pillage des ressources génétiques... Les donateurs ne sont pas ceux que l'on croit...

Les PED ont envoyé plus de 6 plans Marshall à leurs créanciers entre 1985 et 2009

À la fin de la seconde guerre mondiale, le plan Marshall, financé par les États-Unis pour reconstruire l'Europe, leur a coûté l'équivalent d'environ 100 milliards de dollars d'aujourd'hui. Or, entre 1985 et 2009, nous venons de voir que les pouvoirs publics des PED ont remboursé 666 milliards de dollars de plus qu'ils n'ont reçu en nouveaux prêts : c'est la somme des transferts nets correspondants pendant cette période. Ainsi, depuis 1985, tout s'est passé comme si les populations des PED avaient envoyé vers les créanciers l'équivalent de 6,6 plans Marshall sur lesquels, au passage, les élites capitalistes locales ont prélevé leur commission. La mécanique est très bien huilée : une partie revient au Sud sous forme de nouveaux prêts pour que les transferts se poursuivent. Mathématiquement, la dette devient perpétuelle. Par l'intermédiaire de la dette, le transfert de richesses des peuples du Sud vers les classes dominantes du Nord avec la complicité de celles du Sud est à l'œuvre sous nos yeux.

### Q30 : Qu'en est-il de la dette interne des PED ?

Les statistiques de la Banque mondiale détaillent les données concernant la dette extérieure, mais la dette intérieure est beaucoup moins étudiée. Pourtant, son rôle est devenu très important au cours des dernières années.

En effet, la dette intérieure publique des PED a fortement augmenté à partir de la seconde moitié des années 1990. Cet accroissement est particulièrement fort et inquiétant dans un grand nombre de pays à moyens revenus. Même si certains pays très pauvres ne sont pas encore touchés par ce phénomène, la tendance historique est clairement à la hausse de la dette intérieure publique des PED.

Selon la Banque mondiale, la dette intérieure publique de l'ensemble des PED est passée de 1300 milliards de dollars en 1997 à 3500 milliards de dollars en septembre 2005<sup>131</sup> (soit 2,5 fois la dette extérieure publique qui s'élevait à 1415 milliards de dollars en 2005). De plus, le service de la dette intérieure publique représentait en 2007 environ le triple de celui de la dette publique externe, soit 600 milliards de dollars. Le service de la dette publique totale (extérieure et intérieure) dépasse donc la somme astronomique de 800 milliards de dollars remboursés chaque année par les pouvoirs publics des PED.

Prenons un exemple précis. La Colombie, qui a vécu comme les autres pays d'Amérique latine la crise de la dette des années 1980, a « bénéficié » ensuite d'une entrée massive et éphémère de capitaux au début des années 1990. Le modèle néolibéral a semblé triompher de 1991 à 1994 alors qu'en réalité, il menait la Colombie vers l'impasse : la financiarisation et le surendettement public. La dette publique interne a fortement augmenté.

#### Dette publique interne et externe de la Colombie

Année	Part interne (% du PIB)	Part externe (% du PIB)	Total (% du PIB)	Part de la dette intérieure publique dans la dette publique (en%)
1990	1,90	12,87	14,76	<b>12,9</b>
1991	1,55	12,48	14,03	<b>11,0</b>
1992	2,93	12,06	14,99	<b>19,5</b>
1993	4,47	10,08	14,55	<b>30,7</b>
1994	4,58	8,08	12,66	<b>36,2</b>
1995	5,75	8,14	13,89	<b>41,4</b>
1996	6,62	7,81	14,43	<b>45,9</b>
1997	8,83	8,93	17,76	<b>49,7</b>
1998	10,60	11,51	22,11	<b>47,9</b>
1999	14,45	15,07	29,52	<b>48,9</b>
2000	18,65	18,25	36,90	<b>50,5</b>
2001	22,02	22,14	44,16	<b>49,9</b>
2002	24,97	25,35	50,32	<b>49,6</b>
2003	25,63	25,09	50,72	<b>50,5</b>
2004	25,73	20,70	46,43	<b>55,4</b>
2005	29,90	16,68	46,57	<b>64,2</b>
2006	28,48	16,38	44,85	<b>63,5</b>

Source: Banco de la República de Colombia y Ministerio de Hacienda y crédito público

Le poids de la dette publique interne dans le PIB de la Colombie a été multiplié par 15 entre 1990 et 2006 alors que celui de la dette publique externe augmentait aussi, mais dans une proportion nettement moindre (il a été multiplié par 1,5).

Le même type de politique a été appliqué au Brésil, en Argentine, au Venezuela, au Mexique. Partout à l'échelle des pays en développement, on assiste à une augmentation très importante de la dette publique principalement sous la forme de la dette intérieure. Les chiffres publiés en avril 2005 par la Banque mondiale parlent d'eux-mêmes<sup>132</sup>. Si on prend les pays en développement

<sup>131</sup> Voir Banque mondiale, *Global Development Finance 2006*, p. 44.

<sup>132</sup> Voir Banque mondiale, *Global Development Finance 2005*, p. 70.

dans leur ensemble, la dette publique interne et externe, qui représentait 46% de leur PIB en 1990, a augmenté jusqu'à 60% de leur PIB global en 2003. En fait, la dette extérieure publique en pourcentage du PIB a un peu diminué entre 1990 et 2003, passant de 31% à 26%. En revanche, le poids de la dette intérieure publique a été multiplié par 2, passant de 15% à 34% de leur PIB.

Les crises financières qui ont touché les pays en développement entre 1994 et 2002, comme résultat de la déréglementation des marchés de capitaux et du secteur financier privé recommandée par la Banque mondiale et le FMI, ont abouti à une très forte augmentation de la dette interne. En résumé, l'application du consensus de Washington a amené les gouvernements des PED à renoncer au contrôle des changes et des mouvements de capitaux. Cela s'est combiné à une déréglementation du secteur bancaire dans les différents pays. Les banques privées ont été poussées à prendre de plus en plus de risques. Cela a abouti à des nombreuses crises en commençant par celle de décembre 1994 au Mexique. Les capitaux sont sortis en masse du Mexique, ce qui a notamment provoqué des faillites bancaires en chaîne. Le gouvernement mexicain, soutenu par la Banque mondiale et le FMI, a transformé la dette privée des banques en dette publique interne. Cela s'est passé exactement de la même manière dans des pays aussi différents que l'Indonésie en 1998 ou l'Équateur en 1999-2000.

Par ailleurs, même dans les pays qui ont échappé à l'effondrement de leur secteur bancaire, la Banque mondiale a recommandé aux gouvernements des PED de recourir de plus en plus à l'endettement public interne. Scandaleusement, la Banque mondiale considère que cette évolution est positive et elle recommande aux investisseurs étrangers d'investir dans le marché de la dette intérieure (dite aussi « domestique ») en pleine expansion. Elle recommande aux gouvernements des pays endettés de favoriser le rachat des banques locales par les grandes banques étrangères, processus déjà très avancé en Amérique latine. Les grandes banques espagnoles ont fortement pénétré le secteur bancaire en Amérique du Sud et les banques des États-Unis dominent le secteur bancaire au Mexique<sup>133</sup>. La Banque mondiale soutient aussi le processus de privatisation des systèmes de retraite et favorise l'utilisation de l'épargne des travailleurs (leurs futures retraites) pour acheter des titres de la dette intérieure publique. Les gouvernements brésilien, chilien, et argentin ont appliqué cette politique de privatisation partielle des systèmes de retraite et les fonds de pensions sont devenus d'importants acheteurs des titres de la dette interne.

Cette évolution ne concerne pas que l'Amérique latine. L'Asie est le continent où la dette publique interne a le plus augmenté ces dernières années, notamment en conséquence de la crise du sud-est asiatique de 1997-1998 et des politiques que le FMI et la Banque mondiale y ont imposées.

L'épargne présente dans le secteur bancaire, au lieu de servir à l'investissement productif, que ce soit sous la responsabilité des pouvoirs publics ou celle des acteurs privés, est systématiquement déviée vers un comportement parasitaire de rentier. Les banques prêtent aux pouvoirs publics l'argent que ceux-ci leur remboursent et elles prélèvent des intérêts énormes, voire usuraires. Il est en effet moins risqué pour elles de prêter à l'État que d'octroyer des crédits aux petits ou aux moyens producteurs. Un État entre rarement en défaut de paiement en ce qui concerne la dette interne. En outre, les banques centrales des PED appuyées par la Banque mondiale appliquent souvent des taux d'intérêt très élevés. Cela aboutit au comportement suivant : les banques locales empruntent sur les marchés financiers étrangers (États-Unis, Japon, Europe) à court terme à des taux assez bas et prêtent cet argent dans leur pays à long terme à des taux d'intérêt élevés. Elles font des profits juteux jusqu'au moment où les taux d'intérêt se remettent à augmenter fortement dans les pays du Nord, ce qui peut alors provoquer leur faillite. Avec le risque que l'État assume une nouvelle fois leurs dettes privées, augmentant d'autant la dette intérieure publique. D'où le cercle vicieux de la dette publique interne qui complète celui de la dette publique externe.

Le Brésil est un cas emblématique. Sa dette publique interne est 8 fois plus élevée que sa dette publique externe. En 2008, la dette publique interne a atteint le chiffre astronomique de 869 milliards de dollars (soit 1 400 milliards de réales<sup>134</sup>) avec une augmentation de 40% en deux ans à peine. Le remboursement de la dette interne brésilienne est 12 fois supérieur à celui de la dette externe. La part du budget de l'État brésilien destinée au remboursement de la dette

<sup>133</sup> Voir Banque mondiale, *Global Development Finance 2008*, chapitre 3.

<sup>134</sup> 1 dollar des États-Unis = 1,61 réal brésilien le 10 août 2008.

publique interne et externe est quatre fois supérieure à la somme des dépenses en éducation et santé <sup>135</sup> ! Au Guatemala, la dette publique interne est 4 fois plus élevée que la dette externe.

En Argentine, alors que le gouvernement avait réussi à imposer en 2005 une réduction de la dette publique externe grâce à trois années de suspension des remboursements aux créanciers privés, la dette publique interne a augmenté. Au bout du compte, la dette publique argentine a repris son ascension<sup>136</sup>.

#### **Dettes publiques de l'Argentine (en Mds \$)**

<b>Période</b>	<b>Dettes totales</b>	<b>Dettes externes</b>	<b>Dettes internes</b>
déc-94	<b>80,7</b>	60,9	19,8
déc-95	<b>87,1</b>	66,4	20,7
déc-96	<b>97,1</b>	72,9	24,2
déc-97	<b>101,1</b>	72,9	28,2
déc-98	<b>112,4</b>	81,2	31,2
déc-99	<b>121,9</b>	82,5	39,4
déc-00	<b>128,0</b>	81,4	46,6
déc-01	<b>144,5</b>	84,6	59,9
déc-02	<b>137,3</b>	87,6	49,7
déc-03	<b>178,8</b>	102,0	76,8
déc-04	<b>191,3</b>	111,6	79,7
déc-05	<b>128,6</b>	60,9	67,7
déc-06	<b>136,7</b>	56,2	80,5
déc-07	<b>144,7</b>	62,1	82,6

Source: Ministerio de economía y producción, subsecretaria de financiamiento, Deuda Pública ([www.mecon.gov.ar/finanzas/sfinan](http://www.mecon.gov.ar/finanzas/sfinan)).

Un autre phénomène qui provoque l'augmentation de la dette publique interne est l'accumulation de très importantes réserves de change par les pays en développement exportateurs de pétrole, de gaz, de minerais et de certains produits agricoles dont les prix sont à la hausse depuis 2004. Le phénomène touche aussi la Chine qui accumule une très grande quantité de réserves de change grâce au fait qu'elle inonde le marché mondial de biens manufacturés, ce qui lui procure un surplus commercial permanent. Les banques centrales de ces pays placent une grande partie de leurs réserves sous forme de bons du Trésor des États-Unis (ou de bons d'autres Trésors, notamment européens), c'est-à-dire qu'elles prêtent de l'argent au gouvernement des États-Unis pour éponger ses énormes déficits.

Paradoxalement, alors que certains PED regorgent de liquidités, cette politique a généralement pour contrepartie de nouveaux emprunts. Aussi surprenant et absurde que cela puisse paraître, alors que les réserves en devises sont placées en partie en bons du Trésor de pays industrialisés, ce que recommandent d'ailleurs la Banque mondiale et le FMI, les pouvoirs publics empruntent afin de rembourser la dette publique. Dans tous les cas, la rémunération des réserves placées en bons des Trésors étrangers est inférieure à l'intérêt versé pour emprunter. D'où une perte pour le Trésor du pays concerné !

De plus, l'existence d'un montant anormalement élevé de devises étrangères dans le pays amène souvent la banque centrale à s'endetter ! En effet, les entrées massives de capitaux étrangers sous forme de devises se retrouvent dans les mains d'agents résidents qui vont les échanger auprès de leurs banques contre de la monnaie nationale, dont l'augmentation est potentiellement source d'inflation. Pour éviter cela, les autorités monétaires vont se livrer à des opérations de stérilisation de ces réserves, soit en augmentant le taux des réserves obligatoires (*reserve assets*) du système bancaire (l'augmentation des taux d'intérêt des crédits bancaires rend alors le crédit plus cher, ce qui ralentit la création monétaire que représente un prêt), soit en émettant des titres de la dette publique (la vente de ces titres devant permettre à la banque centrale de

<sup>135</sup> Voir Rodrigo Vieira de Ávila, « Brésil : La dette publique est toujours bien là ! », [www.cadtm.org/spip.php?article3155](http://www.cadtm.org/spip.php?article3155) et [www.cadtm.org/imprimer.php3?id\\_article=3605](http://www.cadtm.org/imprimer.php3?id_article=3605)

<sup>136</sup> Si on ajoute que le gouvernement s'est engagé à tort en 2005, en échange de la réduction de la dette externe, à augmenter les intérêts payés en fonction de l'inflation et de la croissance du PIB, la situation de l'Argentine est en train de devenir à nouveau intenable. Voir Eduardo Lucita, "Otra vez la deuda argentina", [www.cadtm.org/spip.php?article3517](http://www.cadtm.org/spip.php?article3517).

recupérer de la monnaie nationale qui sort donc de la circulation monétaire)<sup>137</sup>.

Une écrasante majorité de gouvernements donne la priorité à cette politique néolibérale et on assiste à une montée des dettes publiques intérieures comme contrepois d'un niveau élevé des réserves de change<sup>138</sup>. C'est vrai pour la Chine comme pour les pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique.

Au lieu de construire des montagnes de réserves de change et d'augmenter simultanément leur dette publique interne, les gouvernements des PED feraient mieux : 1) d'adopter des mesures de contrôle des mouvements des capitaux et des changes (bien plus efficaces pour se protéger contre les attaques spéculatives et pour combattre la fuite des capitaux) ; 2) d'utiliser une partie importante des réserves pour de l'investissement productif dans l'industrie, dans l'agriculture (réforme agraire et développement de la souveraineté alimentaire), dans les infrastructures, dans la protection de l'environnement, dans la rénovation urbaine (réforme urbaine, construction/rénovation de logements...), dans les services de santé, d'éducation, dans la culture, dans la recherche, dans la sécurité sociale... ; 3) de mettre en commun une partie des réserves pour constituer un ou des organismes financiers communs (Banque du Sud, Fonds monétaire du Sud) ; 4) de constituer un front des pays endettés pour le non paiement de la dette ; 5) de renforcer et constituer des cartels de pays producteurs de produits de base pour stabiliser leur prix vers le haut ; 6) de développer des accords de troc comme ceux mis en oeuvre entre le Venezuela et Cuba<sup>139</sup>, et élargis depuis peu à la Bolivie et au Nicaragua. Ces alternatives seront abordées plus loin.

---

<sup>137</sup> Pour une explication de ce type d'opération, voir Éric Toussaint, *Banque du Sud et nouvelle crise internationale*, CADTM-Syllepse, 2008, chapitre 1.

<sup>138</sup> Voir Banque mondiale, *Global Development Finance 2006*, p. 154.

<sup>139</sup> L'ALBA (l'Aube en espagnol), accord qui regroupe le Venezuela, Cuba, la Bolivie, le Nicaragua, l'Équateur, la Dominique, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Antigua-et-Barbuda fonctionne en partie sous forme de troc : par exemple, 20 000 médecins cubains fournissent des services de santé gratuits à la population vénézuélienne et 50 000 opérations de la vue ont été réalisées à Cuba sans frais pour les patients vénézuéliens en échange de pétrole.

## **Chapitre 7 : Décrypter le discours officiel sur la réduction de la dette**

### Q31 : Pourquoi une initiative d'allégement de dette s'est-elle mise en place ?

Les créanciers n'ont pas l'habitude d'annuler des dettes, et encore moins de faire des cadeaux. Et pourtant la presse parle régulièrement d'allégements et d'annulations de dette... Qu'en est-il ?

Le sommet du G7 de 1988 à Toronto a marqué un tournant : la dette y a enfin été reconnue comme un problème structurel, et non pas comme un problème conjoncturel. Il ne s'agissait donc plus d'aider quelques pays en difficulté pour avoir mal géré leur argent, il fallait trouver une solution à un problème qui concerne le modèle économique dans son ensemble. Car le risque existait – et existe toujours – que la dette fasse chavirer tout le système. Or les créanciers n'y ont pas intérêt puisque c'est de là qu'ils tirent leur pouvoir. Ils ont donc accepté d'abandonner un certain nombre – le plus faible possible – de créances si cela peut permettre à leur domination de se poursuivre, et même de s'amplifier.

A partir de 1988 donc, les grands argentiers ont tenté de faire d'une pierre deux coups : encadrer plus strictement le comportement des pays surendettés et permettre à ceux qui se soumettent aux mesures néolibérales d'obtenir une restructuration systématique de leur dette. Mais les conditions imposées pour obtenir cette restructuration ont été tellement tardives et restrictives que le mal a continué d'empirer. Paradoxalement, alors que le thème de l'annulation de la dette revient fréquemment à la une des médias, le problème de la dette demeure plus que jamais entier.

« Faut-il vraiment que nous laissions nos enfants mourir de faim pour pouvoir payer nos dettes ? »

*Julius Nyerere, président de la Tanzanie de 1964 à 1985*

Jusqu'en 1996, le FMI et la Banque mondiale, considérés comme des créanciers prioritaires, ont pris prétexte de leurs statuts pour refuser tout allégement de dette : selon ces deux institutions, leurs statuts n'envisageaient pas une telle possibilité...

De son côté, le Club de Paris a été chargé de mettre en musique les différentes partitions décidées par les sommets du G7 après 1988. Au sommet de Toronto, il a été décidé que 33% de la dette non APD contractée avant la date butoir<sup>140</sup> seraient annulés pour les pays les plus pauvres. Au fil des ans, le pourcentage à annuler de cette partie a dû être revu à la hausse, car il ne permettait pas aux pays concernés de quitter la spirale du surendettement : il a été porté à 50% à Londres en 1991 et à 67% à Naples en 1994. Méfions-nous de ces pourcentages mirobolants : ce n'est pas toute la dette qui est concernée, mais seulement la dette non APD contractée avant la date butoir. De ce fait, la réalité est bien différente de l'apparence : nous avons vu que la dette atteint actuellement des sommets...

Au sommet du G7 de Lyon en 1996, face à l'ampleur prise par la crise de la dette et sous la pression de nombreuses organisations regroupées au sein du mouvement Jubilé [voir Q62], les grands argentiers du monde ont été contraints de concevoir une nouvelle initiative d'allégement, très médiatisée et non dénuée d'arrière-pensées : c'est l'initiative « Pays pauvres très endettés » (PPTTE, ou en anglais HIPC pour *Heavily Indebted Poor Countries*). Comme trop peu de pays parvenaient à remplir les conditions imposées, l'initiative initiale a été renforcée en 1999, lors du sommet du G7 de Cologne.

Officiellement, c'était une révolution... Elle devait permettre aux pays concernés de faire face à « toutes leurs obligations présentes et futures en matière de service de la dette extérieure, sans rééchelonnement de la dette ou accumulation d'arriérés et sans affaiblir la croissance ». La grande nouveauté était l'implication pour la première fois du FMI et de la Banque mondiale : « Cette initiative marquait une rupture importante avec les pratiques établies, toute réduction antérieure de la dette due aux institutions financières multilatérales ayant été refusée sous prétexte que cela affaiblirait leur "statut de créancier privilégié"<sup>141</sup> ».

<sup>140</sup> Date déterminée lors du premier passage devant le Club de Paris. En théorie, les crédits accordés après cette date ne sont pas susceptibles d'être annulés [voir Q20].

<sup>141</sup> CnuCED, *Le développement économique en Afrique. Endettement viable: Oasis ou mirage?*, 2004. Dans la suite de ce chapitre, les citations de la CnuCED sont extraites de cette publication.



Loin d'apporter une solution au problème de la dette de tous les PED, l'initiative se plaçait elle aussi d'emblée dans une démarche restrictive : elle ne s'appliquait qu'aux pays les plus pauvres (revenu annuel par habitant inférieur à 865 dollars), qui avaient accès aux financements concessionnels de l'AID (branche de la Banque mondiale) et à la Facilité du FMI pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Seuls 81 PED répondaient à ce critère.

Mais cela était encore trop ! Deux conditions ont été ajoutées : l'endettement du pays devait demeurer intolérable après application des mécanismes traditionnels d'allègement ; les pays devaient avoir appliqué, selon la Banque mondiale, « *avec succès des stratégies axées sur la réduction de la pauvreté et la mise en place des fondements d'une croissance économique durable* ». Critère discutable puisque les politiques imposées par les institutions internationales pour favoriser la croissance allaient fondamentalement à l'encontre de l'objectif de réduction de la pauvreté. Voilà comment seulement 42 pays ont été sélectionnés pour participer à l'initiative : Angola, Bénin, Birmanie, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Kenya, Kirghizstan, Laos, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Vietnam, Yémen, Zambie<sup>142</sup>.

En fait, l'initiative PPTE n'a pas réellement allégé le fardeau de la dette parce que ce n'était pas là son véritable but. Derrière le but proclamé, se dissimulait un but inavouable : l'initiative PPTE se limite à rendre soutenable la dette extérieure des PED concernés. En somme, les créanciers officiels ont accepté de réduire légèrement la dette afin de mettre fin aux retards de paiement et aux demandes de restructurations. Mais surtout ils ont profité de cette initiative pour imposer un retour en force de la logique de l'ajustement structurel, fortement décriée depuis les années 1980. Avec l'initiative PPTE, les institutions de Bretton Woods et le G7 cherchaient à relégitimer à la fois la logique néolibérale et leur position dominante en mettant de l'huile dans les rouages de la mondialisation.

---

<sup>142</sup> A l'origine, elle ne comportait que 41 pays, mais depuis, le Malawi a remplacé le Nigeria. Les Comores ont été ajoutées un peu plus tard.

## Q32 : Qu'est-ce que l'initiative pour les Pays pauvres très endettés (PPTTE) ?

Pour bénéficier d'un allègement de dette dans le cadre de l'initiative PPTTE, les étapes sont nombreuses et exigeantes, et nécessitent un temps démesurément long. Un vrai parcours du combattant soumis au *drill* néolibéral.

Tout d'abord, les pays susceptibles d'y prétendre doivent, selon le FMI, « avoir un degré d'endettement intolérable » et « établir des antécédents positifs dans la mise en œuvre de réformes et de bonnes politiques économiques au moyen de programmes appuyés par le FMI et la Banque mondiale ». Le pays concerné par cette initiative doit d'abord signer un accord avec le FMI afin de mener pendant une période de trois ans une politique économique approuvée par Washington. Cette politique s'appuie sur la rédaction d'un Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) [voir *lexique*]. Ce document, assez long à rédiger, est intérimaire dans un premier temps. Il présente la situation économique du pays et doit préciser dans le détail la liste des privatisations, les mesures de dérégulation économique permettant de générer des ressources pour le remboursement de la dette d'une part, et comment, d'autre part, les fonds résultant de l'allègement seront utilisés, notamment pour lutter contre la pauvreté. On voit la contradiction que le DSRP fait porter par le pays concerné, puisque les mesures imposées provoquent en fait une misère galopante pour la plupart des personnes.

Officiellement, le DSRP doit être rédigé « selon un vaste processus participatif », en collaboration avec la société civile locale. Cependant, nombreux sont les exemples attestant que la consultation de la société civile fut très parcellaire et sélective, beaucoup d'organisations n'ayant pas les moyens techniques ou financiers de peser sur les discussions, notamment celles établies hors de la capitale. D'autres, au contraire, étaient créées par des proches du pouvoir pour porter la parole officielle et profiter de quelques crédits alléchants. Les pressions furent souvent intenses pour parvenir rapidement à la signature d'un accord sans provoquer de remous, et en général, la consultation fut bâclée pour permettre aux institutions internationales et aux dirigeants africains de parvenir à leurs fins, comme le confirme le PNUD : « Prenons l'exemple du Burkina Faso, où la participation à l'initiative PPTTE et à la stratégie de réduction de la pauvreté a pris la forme d'une réunion d'une heure et demie entre donateurs et organisations de la société civile<sup>143</sup>. »

Ainsi l'ajustement structurel a tout fait pour se parer de la caution de la société civile et affaiblir ses critiques face aux mesures économiques qui étaient mises en place. Ce qui ressort surtout de cette consultation factice, c'est que les mouvements sociaux ont été invités à se prononcer sur l'affectation de quelques fonds bien modestes, mais les promoteurs de l'initiative PPTTE ont pris soin de ne pas leur laisser la possibilité de remettre en cause l'organisation générale de l'économie. Les leviers de décision sont restés aux mains des institutions internationales, qui n'ont pas cédé un pouce de terrain.

« Un examen détaillé des mesures macroéconomiques et d'ajustement structurel figurant dans les DSRP permet de constater qu'il n'y a pas de remise en cause fondamentale des conseils formulés dans le cadre de ce que l'on appelle le Consensus de Washington. »

Cnuccd, *De l'ajustement à la réduction de la pauvreté : qu'y a-t-il de nouveau ?*,  
26 septembre 2002

A l'issue de ces trois ans de réformes inspirées de l'ajustement structurel, arrive le « point de décision », afin de déterminer si la dette du pays demeure insoutenable ou non. Par quel moyen ? Les institutions internationales ont alors décidé – arbitrairement – d'un critère d'insoutenabilité. L'adjectif « arbitraire » s'impose effectivement : le critère principal pour passer à l'étape suivante n'a mathématiquement aucun sens ! En effet, le quotient de la valeur actuelle nette<sup>144</sup> de la dette par le montant annuel des exportations doit être supérieur à 150%, ce qui est absurde car on compare alors un stock de dette (accumulé depuis des années) avec un flux annuel de capitaux,

<sup>143</sup> Voir PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2002*.

<sup>144</sup> La valeur actuelle nette (VAN) de la dette est le stock total de la dette recalculé en tenant compte du fait que certains prêts ont été contractés à taux réduit. Inférieure à la valeur nominale, cette VAN calcule la valeur qu'aurait la dette si elle avait été contractée entièrement au taux du marché tout en pesant autant sur les finances du pays.

qui plus est concernant les exportations qui ne rentrent pas toutes, loin de là, dans la poche de l'État en question<sup>145</sup>.

Une fois le point de décision atteint, le FMI et la Banque mondiale utilisent donc ce critère pour décider si la dette du pays est insoutenable ou non. Quatre pays (Angola, Kenya, Vietnam, Yémen) ont alors appris que l'initiative PPTTE ne les concernait plus : leur dette est jugée soutenable, donc ils ne profiteront pas d'allègement spécifique à l'initiative PPTTE. Si on enlève aussi le Laos et la Birmanie qui ont refusé d'intégrer l'initiative, l'initiative n'a très vite concerné que 36 pays.

Ces pays rescapés doivent alors continuer à établir des réformes économiques demandées par le FMI et la Banque mondiale, pendant une période variant officiellement entre un et trois ans. Le DSRP doit devenir définitif et correspondre aux desiderata des institutions internationales. Car bien sûr, ce sont elles qui proclament l'arrivée du « point d'achèvement », où les allègements de dette sont délivrés. Ces allègements sont calculés pour qu'à terme, la dette redevienne soutenable. Théoriquement, le quota considéré doit repasser sous le seuil de 150%.

*« La dette, c'est le diable qui a inventé ça. Allez vous promener en Afrique et demandez où se trouve la dette ! La dette qu'on nous réclame, personne ne sait où elle est passée. La dette est pire que le sida. Le sida, au moins, il y a des perspectives, alors que la dette... Les générations futures sont condamnées à payer, même pas le principal de la dette mais ses intérêts. Moi, la dette, je n'en parle pas parce que je sais qu'on ne l'effacera pas. On bricole, on rééchelonne, on grappille des miettes : c'est comme donner de l'aspirine à un malade du cancer. »*

Abdoulaye Wade, président du Sénégal, in *Libération*, 24 juin 2002

La part de la dette due aux pays du Club de Paris est alors réduite de la manière suivante<sup>146</sup> : les crédits APD (contractés à un taux inférieur au taux du marché) sont rééchelonnés sur 40 ans dont 16 de grâce<sup>147</sup> ; les crédits dits « commerciaux » ou « non APD » sont annulés à hauteur de 90%, la part restante étant rééchelonnée au taux de marché sur 23 ans dont 6 de grâce. Les autres créanciers bilatéraux (pays hors Club de Paris comme les pays du Golfe ou des pays émergents) et les créanciers multilatéraux (FMI, Banque mondiale, banques régionales de développement, etc.) doivent compléter ce dispositif afin de rendre la dette soutenable. Certains pays riches, dont la France, ont accordé des allègements additionnels, allant jusqu'à 100% d'annulation dans le cas des crédits commerciaux. Selon le discours officiel, à ce moment-là, le problème de la dette est définitivement réglé.

Dans les faits, il n'en est rien. L'initiative PPTTE s'est révélée être un fiasco. Un bilan complet s'impose, car de nombreux citoyens, surtout au Sud, pensent que l'initiative PPTTE est davantage un problème qu'une solution pour les pays endettés...

<sup>145</sup> Pour être complets, signalons que certains pays très pauvres sont particulièrement ouverts et ont un montant annuel d'exportations élevé. Malgré un surendettement important, leur dette pourrait être considérée comme soutenable selon le critère choisi. Pour élargir l'initiative à ces pays, on a ajouté un autre critère : pour les pays ayant un rapport exportations/PIB supérieur à 30% et un rapport recettes budgétaires/PIB supérieur à 15% (pour s'assurer que le niveau de recettes mobilisées est satisfaisant), le critère choisi pour l'insoutenabilité de la dette est un ratio valeur actuelle de la dette sur recettes budgétaires supérieur à 250%. C'est ce critère qui a notamment permis de déclarer éligibles à l'initiative PPTTE la Mauritanie, le Sénégal et le Ghana.

<sup>146</sup> Voir [www.clubdeparis.fr](http://www.clubdeparis.fr)

<sup>147</sup> Cela signifie que les paiements seront exigés sur 24 ans, entre la 17<sup>e</sup> et la 40<sup>e</sup> année. Cela arrange bien des gouvernements qui savent que dans 16 ans, ils ne seront sans doute plus en poste...

### Q33 : L'initiative PPTE a-t-elle atteint son but ?

Si le but recherché était d'apporter une solution large, juste et durable au problème capital de la dette, l'initiative PPTE n'a rien solutionné. Bien au contraire.

#### Echec en terme de délais

Si l'on en croit son principe même, l'initiative PPTE aurait dû se terminer au bout de 6 ans : 3 ans pour atteindre le point de décision, 3 ans au plus pour le point d'achèvement. Par conséquent, en juillet 2008, 12 ans après son lancement, tout devrait être terminé depuis bien longtemps. Or c'est loin d'être le cas car un retard considérable a été pris. Certains pays n'ont pas encore atteint le point de décision, et d'autres l'ont atteint depuis presque 7 ans sans être parvenus au point d'achèvement ! Le retard pris par l'initiative est tel que la date prévue pour sa clôture (la « *sunset clause* ») a dû être repoussée plusieurs fois.

Il arrive malgré tout, au contraire, que certaines étapes soient franchies très rapidement. Par exemple, en avril 2006, conscients que d'autres pays « méritaient » d'intégrer l'initiative PPTE, le FMI et la Banque mondiale ont proposé d'ajouter 7 pays à la liste : l'Afghanistan, le Bhoutan, l'Erythrée, Haïti, la République kirghize, le Népal et le Sri Lanka. Dès la fin 2006, Haïti atteignait le point de décision, suivi par l'Afghanistan en juillet 2007. Deux pays où les intérêts états-unis sont très forts : les militaires états-unis étaient présents en Haïti en février 2004 pour obtenir le départ du président Jean-Bertrand Aristide ; ils sont présents militairement en Afghanistan qu'ils ont envahi en prenant prétexte des attentats du 11 septembre 2001 et ils ont installé à Kaboul un gouvernement fantoche. Comme quoi, quand on veut vraiment...

Le Bhoutan, le Népal et le Sri Lanka ont très vite fait part de leur refus d'intégrer l'initiative PPTE. Après le Laos et la Birmanie, cela fait donc 5 pays sur 49 qui ont décliné, pourcentage tout à fait remarquable pour une initiative présentée comme généreuse... Si on y ajoute les 4 pays éjectés, il ne reste que 40 pays susceptibles d'être concernés, sur un total de 145 PED. On piétine.

Fin 2010, 36 pays avaient atteint le point de décision, parmi lesquels seulement 30 avaient atteint le point d'achèvement :

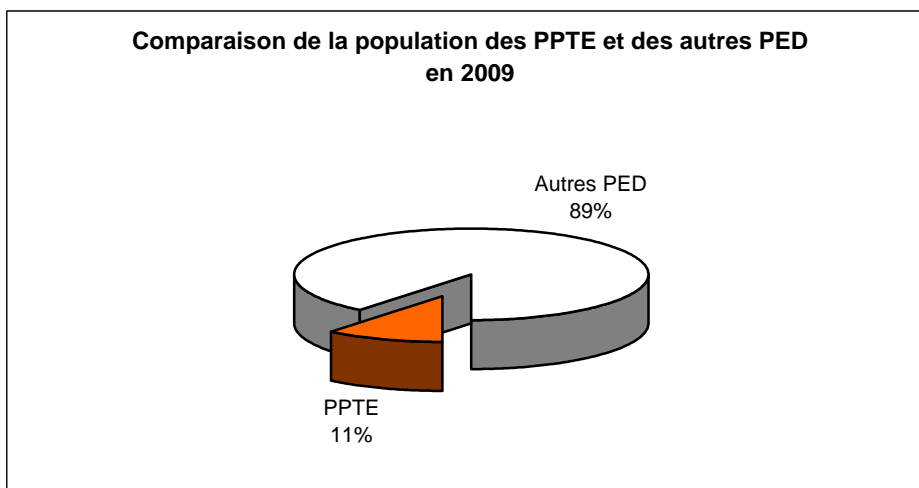
#### État d'avancement de l'initiative PPTE fin 2010

Point d'achèvement atteint		Point de décision atteint		En attente
Ouganda	Mai 2000	Guinée-Bissau	Déc 2000	<i>Erythrée</i>
Bolivie	Juin 2001	Guinée	Déc 2000	<i>Rép. kirghize</i>
Mozambique	Sept 2001	Tchad	Mai 2001	Somalie
Tanzanie	Nov 2001	Congo	Mars 2006	Soudan
Burkina Faso	Avril 2002	<i>Afghanistan</i>	Juil 2007	
Mauritanie	Juin 2002	Liberia	Mars 2008	
Mali	Mars 2003	Togo	Nov 2008	
Bénin	Mars 2003	Côte d'Ivoire	Avril 2009	<b>Pays ayant refusé</b>
Guyana	Déc 2003	Comores	Juin 2010	Laos
Nicaragua	Janv 2004			Myanmar
Niger	Avril 2004			<i>Sri Lanka</i>
Sénégal	Avril 2004			<i>Bhoutan</i>
Éthiopie	Avril 2004			<i>Népal</i>
Ghana	Juil 2004			
Madagascar	Oct 2004			
Honduras	Avril 2005			<b>Pays éjectés</b>
Zambie	Avril 2005			Angola
Rwanda	Avril 2005			Kenya
Cameroun	Avril 2006			Vietnam
Malawi	Sept 2006			Yémen
Sierra Leone	Déc 2006			
Sao Tomé et Príncipe	Mars 2007			
Gambie	Déc 2007			
Burundi	Janv 2009			
<i>Haïti</i>	Juin 2009			
Centrafrique	Juin 2009			
R D Congo	Juil 2010			

En italique, les pays incorporés à la liste en 2006.

### Echec en terme d'ampleur

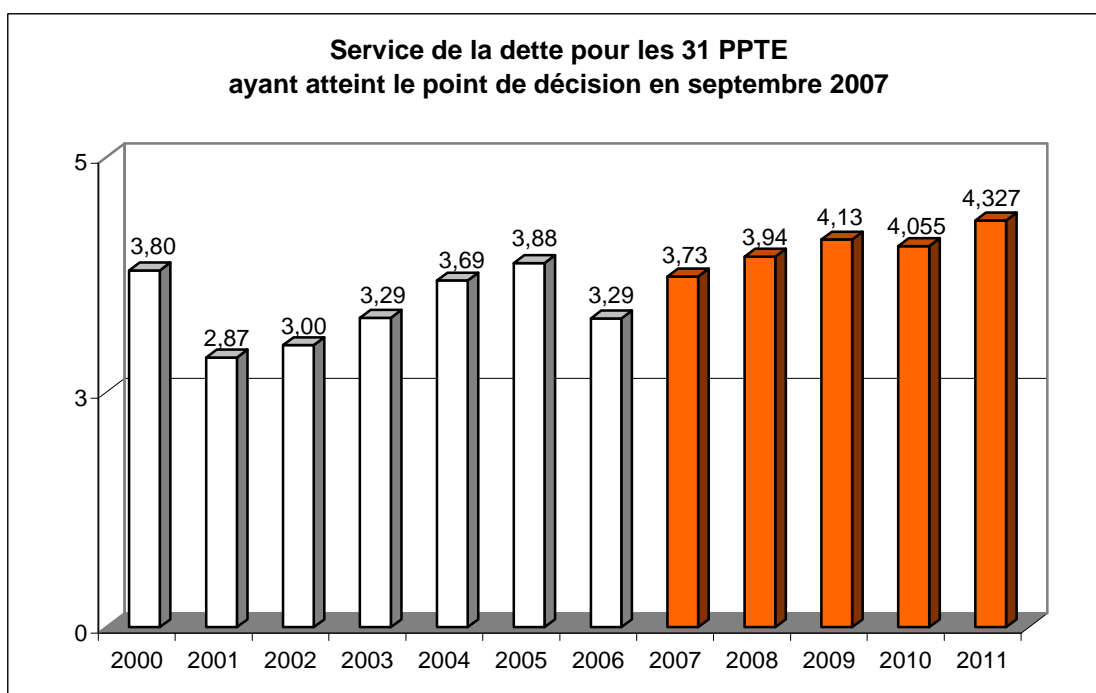
Les critères utilisés pour sélectionner les pays ont exclu les PED fortement peuplés (c'est le cas du Nigéria -120 millions d'habitants- qui avait figuré dans la toute première liste en 1996) pour ne retenir que de petits pays à la fois très pauvres et très endettés. Même après l'ajout de certains États à la liste des PPTE en avril 2006, les pays où vivent la plupart des pauvres de la planète ne sont pas concernés : la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, l'Argentine, le Mexique, les Philippines, le Pakistan, le Nigeria, etc. En fait, l'initiative ne concerne qu'un nombre réduit de personnes pauvres : environ 11% de la population totale des PED. Comment peut-on espérer sortir de l'impasse financière actuelle où sont plongés tous les PED avec une telle initiative ?



Source : Banque mondiale, *World Development Indicators*

### Echec en terme d'allégement

Le FMI et la Banque mondiale ont publié en septembre 2007 un bilan de l'initiative PPTE, alors que 31 pays seulement avaient atteint le point de décision. Les statistiques concernant le service de la dette de ces 31 pays montrent que le service de la dette des PPTE a subi une baisse modérée au cours des premières années (celle de 2006 sera expliquée plus loin), mais depuis 2002, il repart à la hausse.



En milliards de dollars. Source : FMI et AID, *HIPC Initiative and MDRI - Status of Implementation*, 27 septembre 2007. En orange, les estimations en tenant compte uniquement de l'initiative PPTE.

Pour que l'analyse soit complète, signalons que pour profiter de l'initiative PPTE, les pays concernés ne devaient pas avoir d'arriérés envers le FMI et la Banque mondiale. Du coup, pour se qualifier, ils ont dû rembourser ces éventuels arriérés au tout début de l'initiative, ce qui a fait grimper le montant du service de la dette. Ce fut le cas par exemple de la RDC, après l'élection de Joseph Kabila à la présidence en 2001, qui a dû emprunter pour rembourser d'un coup ses arriérés aux deux institutions de Bretton Woods avant d'atteindre le point de décision. La baisse liée à l'initiative PPTE s'en trouve donc amplifiée d'autant, alors qu'elle n'a rien à voir avec les pourcentages extravagants annoncés dans les médias.

Suffit-elle pour autant à rendre la dette soutenable pour les pays concernés ? Dès 2004, la Cnuced est venue apporter une réponse négative :

« Un consensus semble désormais se dégager sur le fait que l'initiative PPTE et les diverses mesures adoptées par le Club de Paris n'ont pas permis de mettre un terme au surendettement de nombreux pays africains. Le fait que même les pays qui ont atteint (ou sont en passe d'atteindre) le "point d'achèvement" afficheront bientôt un endettement non viable apporte de l'eau au moulin des critiques formulées concernant l'inadaptation des critères appliqués dans l'analyse de la viabilité de l'endettement. En outre, le fait que plusieurs pays surendettés d'Afrique ne peuvent bénéficier d'un allègement de leur dette au titre de l'initiative PPTE traduit le manque d'objectivité des critères d'admissibilité. [...] Selon la propre analyse du FMI et de la Banque mondiale, certains pays arrivés au point d'achèvement (notamment l'Ouganda) affichent actuellement des ratios d'endettement insoutenables tels que définis au titre de l'initiative PPTE. Cela s'explique par diverses raisons, notamment par la chute brutale des prix des produits de base depuis la fin des années 90 jusqu'au début 2002, par des hypothèses trop optimistes en matière de croissance économique et d'exportations et, dans certains cas, par de nouveaux emprunts. »

Cnuced, *Le développement économique en Afrique. Endettement viable : Oasis ou mirage ?*, septembre 2004

Par exemple, selon les chiffres publiés en 2007, six pays ayant atteint le point d'achèvement avaient une dette demeurée largement insoutenable, à tel point qu'il a fallu procéder à un allègement complémentaire. Comparons le ratio valeur actuelle nette de la dette / exportations de ces pays, en rappelant que le but de l'initiative était de le ramener sous le seuil de 150%.

Pays	Année du point d'achèvement	Ratio prévu au point de décision	Ratio constaté au point d'achèvement
Burkina Faso	2002	185,5%	207,5%
Ethiopie	2004	173,5%	218,4%
Niger	2004	184,8%	208,7%
Rwanda	2005	193,2%	326,5%
Malawi	2006	169,0%	229,1%
Sao Tomé et Príncipe	2007	139,7%	298,7%

Source : FMI, *HIPC Initiative and MDRI - Status of Implementation*, 27 septembre 2007.

Pourquoi une telle erreur ? Comme le dit la Cnuced ci-dessus, le FMI a utilisé des statistiques de croissance et d'exportations beaucoup trop optimistes. Volontairement aveugle devant les conséquences catastrophiques des PAS depuis 1980, le FMI persiste à penser que l'application des mesures qu'il impose permet de générer de la croissance d'un coup de baguette magique. La réalité vient une fois de plus de lui donner tort.

« Il est désormais largement admis que, dans un certain nombre de cas, les analyses initiales de l'endettement intolérable surestimaient beaucoup le potentiel de recettes d'exportation comme de croissance des PPTE. »

Kofi Annan, Rapport du secrétaire général de l'ONU sur la crise de la dette extérieure (2 août 2001)

Cela signifie que même des pays ayant satisfait consciencieusement aux exigences du FMI et de la Banque mondiale n'ont toujours pas en bout de course une dette soutenable. L'initiative PPTE n'a pas permis de rendre la dette soutenable. C'était pourtant son but proclamé.

### **Echec en terme d'objectif**

Pourtant, cet objectif de soutenabilité est profondément discutable en soi. Le but de l'initiative PPTe n'est pas de garantir les droits humains fondamentaux, d'éradiquer la pauvreté ou de permettre aux peuples du Sud d'affirmer leur pleine souveraineté. La différence est de taille : l'initiative PPTe visait uniquement à ce que les PED puissent rembourser leur dette sans à-coups, sans défaut de paiement, mais au maximum de leurs capacités financières. En fait, les créanciers souhaitaient percevoir les remboursements sans craindre une interruption soudaine de la part de tel ou tel pays.

*« Pour un club de créanciers, la soutenabilité de la dette est un objectif essentiel, car elle permet de maximiser dans la durée la probabilité que la dette sera intégralement repayée et que des relations normales et mutuellement fructueuses pourront être établies et se développer dans la durée. Elle est donc fondamentalement affaire non de générosité, mais d'intérêts communs par la solidarité. »*

Michel Camdessus, déclaration lors du 50<sup>e</sup> anniversaire du Club de Paris, 14 juin 2006

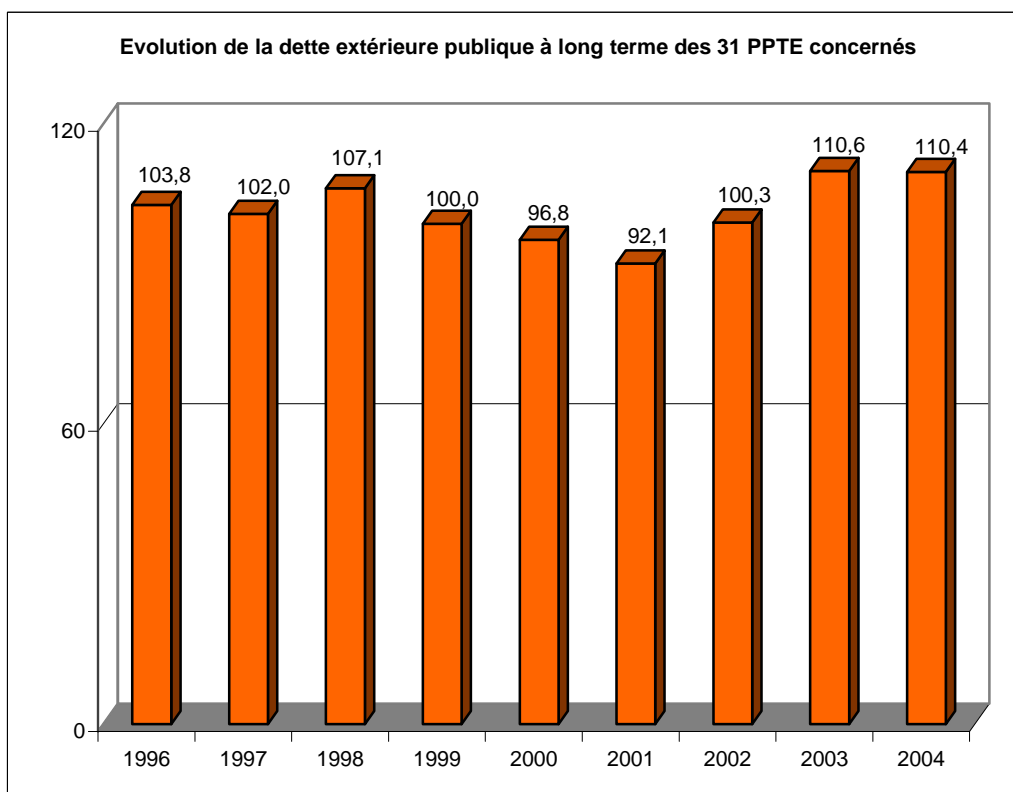
Dans ce sens, le seuil défini par l'initiative PPTe correspond au seuil estimé au-delà duquel le PPTe ne pourra plus rembourser régulièrement. Il correspond donc à la dette maximale à laquelle un pays pourra faire face sans exiger de restructuration. L'initiative PPTe se contente donc de ramener la dette sous ce montant maximal – et on a vu qu'elle n'y arrivait en général même pas ! L'initiative PPTe revient donc à annuler les créances impayables, celles qui risqueraient de conduire ces pays à suspendre leurs remboursements.

*« La plupart des pays concernés ne payaient, avant la mise en place de l'initiative, pas plus de 50% du service de la dette dû. Une partie des dettes contractées par les PPTe n'était dans les faits pas remboursée. Ainsi, l'allègement ne fait – en moyenne – que régulariser une situation existante. Dans ce contexte, les allègements du service de la dette présentés [...] semblent surestimer l'impact de l'initiative. C'est, en effet, en partie sur ces créances non recouvrables que portent les allègements consentis. C'est pourquoi la réduction des niveaux de remboursement effectifs des PPTe est faible au regard des allègements du stock de la dette annoncés. [...] Par ailleurs, la diminution du service de la dette sur les exportations reste donc étroitement liée aux hypothèses émises par le FMI sur l'évolution de ces dernières, soit une croissance annuelle moyenne de 10% entre 2005 et 2007. »*

Stéphane Alby et Gaëlle Letilly, BNP Paribas, revue *Conjoncture*, mars 2006

### **Echec en terme de transparence et d'honnêteté**

Dans ce contexte, on peut légitimement se demander comment a évolué la dette des PPTe. On vient de voir plusieurs points inquiétants : pour de nombreux pays, elle reste insoutenable ; cette initiative ne fait qu'entériner le fait que les PPTe ne remboursaient pas tout ce qu'ils devaient, ce qui les a sans doute contraints à emprunter de nouveau pour rembourser. Curieusement, le document de bilan publié par le FMI et l'AID, s'il montre l'évolution du service de la dette, n'est pas très bavard en ce qui concerne le stock de la dette : il précise juste que l'initiative PPTe devrait conduire à une réduction de dette de 63 milliards de dollars pour les 31 pays ayant atteint le point de décision en septembre 2007. Curieux de nature, nous avons voulu en savoir plus... Grâce aux chiffres publiés par la Banque mondiale pays par pays, nous avons pu reconstituer le stock de la dette extérieure publique à long terme du groupe formé par ces 31 pays.



Calcul des auteurs d'après Banque mondiale, *Global Development Finance*

On ne peut vraiment pas dire que la baisse soit importante et durable...

### **Succès néolibéral**

Pour les experts ayant conçu l'initiative PPTTE, alléger le fardeau d'un pays surendetté n'est pas une fin, c'est juste un moyen. Le but visé, c'est garantir la pérennité des remboursements et dissimuler le renforcement de l'ajustement structurel sous une apparence de générosité.

« Le pays candidat à l'initiative PPTTE doit adopter un Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), sous la houlette du FMI et de la Banque mondiale. Ce document doit indiquer l'usage qui sera fait des ressources drainées grâce à cette initiative, et comporter un certain nombre d'engagements relatifs à la mise en œuvre des mesures classiques d'ajustement structurel : privatisation des entreprises publiques, réduction de la masse salariale et de l'enveloppe des bourses, suppression des subventions publiques, déréglementation du marché du travail. Bref, tout l'arsenal de mesures ultra-libérales, qui ont contribué à appauvrir les populations africaines, dégrader la qualité des services sociaux, baisser l'espérance de vie de plus de 7 ans, faire ressurgir des maladies que l'on croyait endiguées, augmenter le chômage des jeunes diplômés, saper les bases d'une industrialisation, et créer des situations de crise alimentaire chroniques. »

*Moussa Tchangari, « Un projet néo-libéral pour l'Afrique », in Alternative (Niger), 24 juillet 2002*

Le message délivré est en quelque sorte le suivant : « Si vous faites la politique que nous préconisons, vous n'aurez plus un endettement insoutenable. Mieux, nous vous prêterons de l'argent afin que vous puissiez mener les politiques que nous recommandons. Cela vous permettra également d'acheter aux pays créanciers les biens de consommation et d'équipement ainsi que les services dont vous avez besoin. » L'initiative PPTTE fait donc partie de tout l'arsenal de la dette utilisé par les créanciers, avec la complicité des dirigeants des pays concernés, dans le but de poursuivre et d'amplifier leur domination. De plus, elle fait porter toute la responsabilité du surendettement sur les pays du Sud : les créanciers n'endossent pas la moindre part de responsabilité, puisque, dans le cadre de l'initiative PPTTE, c'est au pays, conseillé d'ailleurs par deux des principaux créanciers (FMI et Banque mondiale), de réformer son économie pour avoir le droit d'atteindre le point d'achèvement. Cela sous-entend donc que les seules solutions envisageables sont intérieures à ces pays, et donc les responsabilités également. Pourtant, c'est



bien la logique de l'ajustement structurel, héritière en cela de la logique du pillage, de l'esclavage et de la colonisation, qui maintient ces pays sous totale domination.

*« Après presque deux décennies de programmes d'ajustement structurel, la pauvreté a augmenté, la croissance est le plus souvent lente et erratique, les crises rurales se sont aggravées et la désindustrialisation a mis à mal les perspectives de croissance. Depuis deux ans la réduction de la pauvreté est devenue l'objectif fondamental des programmes et des activités des institutions financières internationales en Afrique et dans d'autres pays à faible revenu. Ce changement d'attitude mérite d'être salué. Mais y a-t-il eu une évolution des esprits ? »*

Cnuced, Communiqué de presse, 26 septembre 2002

*« Le FMI ou la Banque mondiale ont changé les mots, changé les sigles, changé leur mode de consultation, mais n'ont rien changé à leur credo. »*

Detlef Kotte, Cnuced,

cité par *Libération*, « FMI et Banque mondiale : le fiasco africain », 27 septembre 2002

Afin de faire accepter leurs remèdes frelatés, le docteur FMI et le chirurgien Banque mondiale ont fait mine de prescrire des stratégies de réduction de la pauvreté. Ces imposteurs se sont construit un alibi (de maigres sommes saupoudrées sur de rares projets sociaux) tout en cachant les graves effets secondaires : par exemple, dans des pays où plus de 40% du budget sert à rembourser la dette, ils interdisent aux gouvernements de recruter et de former suffisamment d'enseignants, d'aides-soignants, de médecins, etc., au nom de sacro-saints principes comme la réduction de la fonction publique et l'équilibre budgétaire. Les quelques sommes libérées par l'initiative PPTE peuvent alors servir de vitrine : on construit quelques écoles ou quelques dispensaires, mais comme l'État n'a pas le droit de recruter le personnel correspondant sauf s'il s'agit de sous-statuts mal préparés et sous-payés, il est contraint d'appliquer une politique de recouvrement des coûts : chaque famille doit se cotiser pour payer le salaire du maître d'école pour scolariser un enfant, payer les médicaments, les compresses, la nourriture pour les personnes malades se rendant à l'hôpital. Le droit à l'éducation et à la santé est toujours très malmené.

L'initiative PPTE a atteint son but caché : les pays ont continué d'ouvrir leur économie, de privatiser leurs entreprises publiques, de réduire leurs budgets sociaux, de rembourser leur dette, de faire preuve de docilité... Les dirigeants des PPTE ont pu s'enorgueillir du soutien des institutions financières internationales et claironner dans leurs médias que l'annulation de la dette allait réduire la pauvreté. Ils ont pu aussi se réjouir que leur pays soit assez pauvre et assez endetté pour être éligible à cette initiative. Oui, sous cet angle-là, l'initiative PPTE a rempli sa fonction...

### Q34 : En quoi consiste la dernière remise de dette annoncée en 2005 par le G8 ?

En 2005, seuls 18 pays étaient arrivés au terme de l'initiative PPTE (soit moins de la moitié des pays susceptibles d'en bénéficier) et nombre d'entre eux avaient toujours une dette insoutenable. Plus d'une vingtaine d'autres étaient encore empêtrés dans ce processus compliqué. Pourtant, tant que cela n'entraînait pas de remise en cause des remboursements par les PPTE, les créanciers étaient assez peu disposés à aller plus loin.

« Le FMI et la Banque mondiale reconnaissent que le grand programme international d'allègement de la dette en direction des pays les plus pauvres ne libère pas la plupart d'entre eux car ses prévisions se révèlent trop optimistes. [...] Les responsables de la Banque ont déclaré que le conseil de direction, qui s'est réuni au début de la semaine, ne semblait cependant pas prêt à faire preuve de générosité, malgré la pression des organisations non gouvernementales. »  
*Financial Times*, « Programme d'allègement de la dette : objectif manqué, selon le FMI »,  
5 septembre 2002

Mais en 2005, des changements dans la situation internationale ont modifié la donne dans ce domaine : le prix du pétrole a commencé à monter de manière importante, suite à une demande chinoise en pleine expansion, aux difficultés de la société pétrolière Ioukos de Mikhaïl Khodorkovski sur laquelle le pouvoir russe de Vladimir Poutine a voulu mettre la main, aux fortes tensions dans des pays producteurs comme l'Irak ou le Nigeria... D'une valeur moyenne de 29,4 dollars en août 2003, le cours du baril de Brent est passé à 49,8 dollars en moyenne en octobre 2004, avant de dépasser les 55 dollars en mars 2005<sup>148</sup>.

Or la plupart des pays éligibles à l'initiative PPTE sont des pays pauvres non producteurs de pétrole. Ils ont alors subi cette hausse importante de plein fouet. Le maigre allègement obtenu grâce à l'initiative PPTE s'est souvent révélé inférieur au surcoût lié à l'augmentation du prix de leurs importations.

Les grandes puissances ont alors été forcées de faire un geste supplémentaire. Le G8 était présidé en 2005 par la Grande-Bretagne dont le Premier ministre, Tony Blair, était en difficulté sur le plan intérieur avec plusieurs affaires embarrassantes impliquant certains de ses proches et des responsables de son parti. L'actualité internationale allait lui permettre de redorer son blason et sa proximité avec le président états-unien George W. Bush allait l'y aider.

Le 7 juin 2005, à l'issue d'une rencontre avec Blair, Bush déclarait : « Nos pays travaillent sur une proposition qui éliminera 100% de la dette des pays les plus pauvres ». Annonce trompeuse puisque, quatre jours plus tard, les ministres des Finances des pays du G8 annonçaient à Londres l'effacement (« historique ») de la dette détenue par 18 pays pauvres envers seulement trois créanciers : le FMI, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), soit un montant estimé à 40 milliards de dollars. A terme, 20 autres pays pourraient en bénéficier, portant le total à 55 milliards de dollars. Le sommet du G8, qui s'est déroulé à Gleneagles (Ecosse) le mois suivant, a entériné cette décision qui a pris le nom d'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM, en anglais MDRI pour *Multinational Debt Relief Initiative*).

Quels étaient donc ces 18 pays ? Facile à deviner : il s'agissait exactement des 18 PPTE qui avaient atteint le point d'achèvement à ce moment-là. Les 20 pays suivants étaient les PPTE qui n'étaient pas encore parvenus au point d'achèvement. Dès son élaboration, l'IADM s'est donc placée dans le sillage de l'initiative PPTE : les pays concernés doivent s'être soumis à toutes les conditionnalités – tant décriées et tant discutables – de l'initiative PPTE.

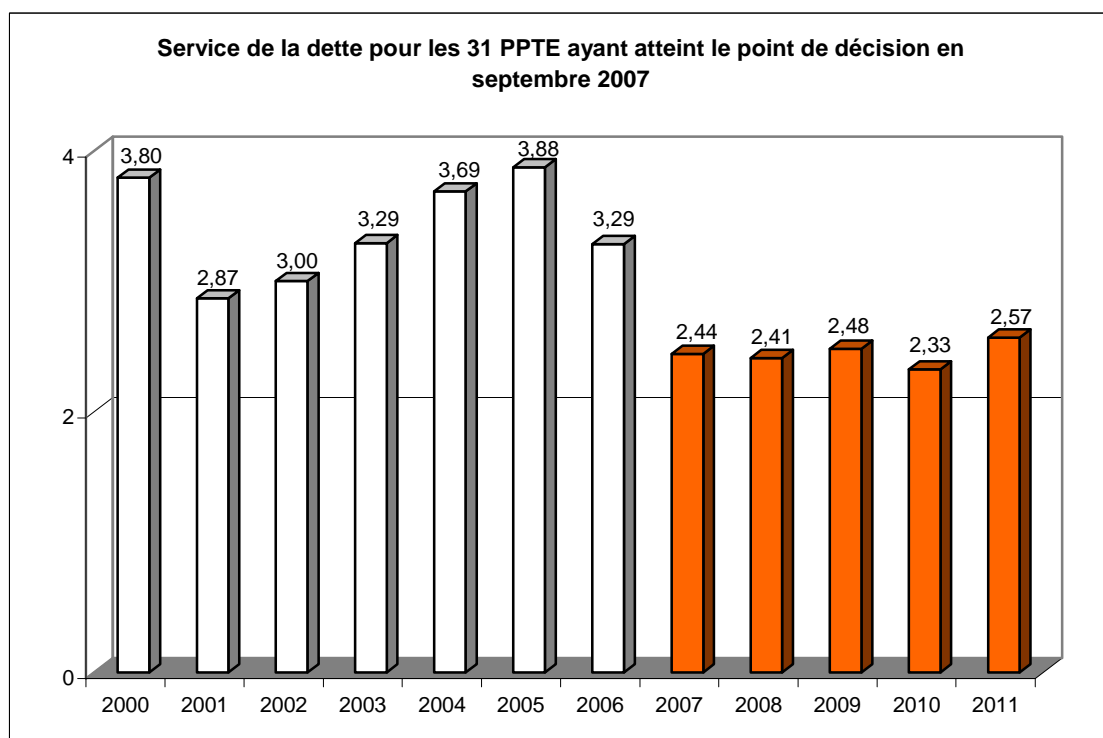
Il est intéressant de signaler que cela a causé quelques tensions dans l'ambiance feutrée des réunions officielles. Les dirigeants des « petits » pays riches n'ont pas apprécié d'être mis devant le fait accompli par les pays du G8. Car l'annonce du 11 juin 2005 était sacrément gonflée : 8 pays ont décidé de tirer un trait sur des créances détenues par des institutions comme le FMI et la Banque mondiale, sans les consulter, alors qu'officiellement tout du moins, les décisions y sont prises par tous les États membres.

<sup>148</sup> Il dépassera les 70 dollars en août 2005, après le cyclone Katrina aux États-Unis, puis atteindra 100 dollars fin février 2008 et même 145 dollars en juillet 2008.

Dès le 22 juin 2005, le représentant de la Belgique au FMI, Willy Kiekens, a lancé l'idée d'un mécanisme permettant de ne pas effacer de manière irrévocable la totalité de la dette des 18 pays envers le FMI, contrairement à la décision annoncée par le G8. Kiekens continuait à exiger les remboursements : le FMI ne reverserait les sommes remboursées au pays endetté que si le pays concerné appliquait des politiques économiques « adéquates ». Une semaine plus tard, les représentants de la Belgique, de la Suisse, de la Norvège et des Pays-Bas ont déposé un mémorandum demandant le maintien de conditionnalités fortes en échange de l'effacement de la dette puisque, selon eux, « la conditionnalité est un trait essentiel pour l'usage effectif des ressources libérées par la réduction de la dette ». Or une telle proposition allait à l'encontre des annonces du G8 et l'aurait contraint à perdre la face.

La fronde menée par la Belgique, la Suisse, la Norvège et les Pays-Bas n'était pas un combat perdu d'avance puisqu'à eux quatre, chacun à la tête d'une dizaine de pays, ils détenaient 16,32% des droits de vote, ce qui est suffisant pour bloquer le FMI puisque les décisions importantes nécessitent 85% des droits de vote. D'ordinaire, cela permet aux États-Unis d'empêcher toute évolution qu'ils n'approuvent pas. En septembre 2005, lors de l'Assemblée du FMI et de la Banque mondiale, les pays du G8 ont dû s'engager à prendre en charge le coût de l'IADM pour calmer cette fronde. Notons que le FMI a inclus dans la liste deux pays non PPTe, le Cambodge et le Tadjikistan qui, bien sûr, se sont déjà pliés aux exigences du FMI.

La question se pose évidemment de connaître les résultats concrets de l'IADM pour les pays concernés. Les prévisions publiées par le FMI et la Banque mondiale en 2007 sont les suivantes :



En Mds \$. Source : FMI et AID, *HIPC Initiative and MDRI - Status of Implementation*, 27 septembre 2007. En orange, les estimations en tenant compte de l'initiative PPTe et de l'IADM.

Ce graphique appelle deux commentaires. *Primo*, on observe une variation comparable à celle observée au début de l'initiative PPTe : une baisse au moment du lancement de l'initiative, avant que le mouvement à la hausse ne reprenne. C'est donc tentant de penser que le « succès » sera le même... *Secundo*, l'économie liée à l'IADM pour les 31 PPTe semble située entre 1,2 et 1,8 milliard de dollars par an, soit moins de 60 millions de dollars par pays. De tels montants sont dérisoires, d'autant que ces sommes peuvent être déduites de l'aide qu'ils recevront s'ils ne remplissent pas les critères de docilité imposés par les pays riches qui rembourseront à leur place. En comparaison, en 2007, les pays du G7 ont consacré 790 milliards de dollars aux dépenses militaires<sup>149</sup> (dont 550 pour les seuls États-Unis) et 350 milliards de dollars pour des

<sup>149</sup> Voir *SIPRI Yearbook 2008*, <http://yearbook2008.sipri.org>

subventions à l'agriculture qui pénalisent dramatiquement les petits producteurs du tiers-monde. La guerre menée par les États-Unis et leurs alliés en Irak depuis 2003 leur a coûté environ 20 milliards de dollars par mois en 2008<sup>150</sup>. Les pays riches dépensent donc annuellement pour l'IADM moins que ce que dépensent les États-Unis pour leur agression militaire en Irak pendant trois jours.

Pour les pays concernés, l'IADM n'est pas tombée du ciel, elle est intervenue après de longues années de réformes néolibérales imposées par le FMI et la Banque mondiale. Ils ont donc chèrement payé par avance le droit d'en bénéficier ! C'est la logique de l'initiative PPTE qui se poursuit à travers l'IADM : à cause des lacunes de PPTE, les créanciers ont simplement dû passer à l'échelon supérieur pour en combler les plus béantes. Mais loin de proposer une autre logique, l'IADM a juste prolongé celle de l'initiative PPTE.

La camisole de l'ajustement structurel est donc toujours bien présente et non négociable pour ceux qui subissent la dette. L'échec de cette analyse est patent : depuis 1988, chaque réduction de la dette des pays les plus pauvres en appelle une suivante, toujours tardive et inadaptée. C'est oublier un peu vite que la dette est bien plus qu'un mécanisme financier : c'est surtout un puissant outil de domination, permettant aux dirigeants et aux grandes entreprises des pays riches, avec la complicité des élites du Sud, d'imposer au monde depuis plusieurs décennies un modèle économique qui sert leurs intérêts.

Mais à coups de messages volontairement confus, les grands argentiers du monde ont voulu calmer les revendications sur la dette et laisser croire que la dette des PED fait partie du passé. Au contraire, la décision de Gleneagles est surtout la preuve de l'échec de l'initiative PPTE : dans le cas inverse, la dette de ces 18 pays n'aurait pas fait l'objet d'une nouvelle réduction...

De surcroît, un grain de sable est venu perturber la mécanique. Alors que ce sont surtout les pays du G7 et les institutions multilatérales qui supportent le coût de l'initiative PPTE et de l'IADM, la Chine est entrée dans le jeu pour tirer les marrons du feu. En effet, selon l'interprétation des institutions de Bretton Woods et du G7, elle a profité de l'amélioration de la solvabilité des PPTE pour leur prêter de l'argent qu'ils utilisent pour lui acheter des marchandises bon marché et des services (au lieu de les acheter aux entreprises des pays du G7). En même temps, elle s'assure auprès de ces pays un approvisionnement en matières premières vitales pour la poursuite de sa croissance économique. Comme la Chine ne fait pas partie du Club de Paris, elle n'est pas liée par les promesses d'allègements de la dette qui y sont négociées. Enfin, la Chine accorde de nouveaux prêts aux pays en développement sans la moindre conditionnalité politique, contrairement aux institutions de Bretton Woods et aux membres du Club de Paris. De ce fait, les pays du Sud qui bénéficient ainsi d'une nouvelle source de financement rechignent de plus en plus à céder aux injonctions du FMI et de la Banque mondiale. La période de grâce accordée pour les créances rééchelonnées dans le cadre de l'initiative PPTE [voir Q31] permet aux PPTE de passer des accords commerciaux avec la Chine dès l'arrivée au point d'achèvement et leur dette repart à la hausse. Quand la période de grâce aura pris fin et que les prêts contractés envers la Chine commenceront à devoir être remboursés, il est fort probable qu'une fois de plus, les PPTE ne pourront pas faire face aux paiements exigés et qu'une nouvelle phase d'allègement soit nécessaire. Inquiets de se voir privés des bénéfices d'une initiative dont ils ont supporté le coût, les pays du G7 ont tenté d'impliquer la Chine dans le processus mais elle a fermement refusé jusqu'à présent. Les pays riches ont finalement peu de prise sur la Chine et cela les agace prodigieusement.

Au final, l'impact de l'initiative PPTE sur les pays concernés est bien moins significatif que celui annoncé par le FMI :

	Service des 36 PPTE éligibles fin 2010 (en Mds \$)
2001	3,27
2002	3,33
2003	3,93
2004	4,14

<sup>150</sup> Voir Joseph Stiglitz et Linda Bilmes, *The Three Trillion Dollar War, The True Cost of the Iraq Conflict*, Norton & Company, 311 p. Voir aussi *La Croix*, « Le coût de la guerre en Irak », 18 mars 2008.

2005	3,97
2006	3,73
2007	3,10
2008	3,33
2009	2,80

La preuve est faite : les estimations du FMI manquent souvent de fiabilité et servent surtout l'idéologie défendue par ses experts...

## **Chapitre 8 : Les faux-semblants du modèle dominant**

### **Q35 : L'aide publique au développement (APD) permet-elle de contrer les ravages de la dette ?**

Depuis 1970, la plupart des gouvernements des pays riches piétinent leur engagement de consacrer 0,7% de leur revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement des pays du Sud. Alors que cette promesse revient régulièrement sous les feux de la rampe, comme lors du sommet du G8 de 2005 où elle a été renouvelée pour 2015, l'APD pose question. N'est-elle pas utilisée avant tout comme un alibi par des États prétendument généreux mais dont les exigences politiques et économiques envers le tiers-monde bloquent justement toute tentative de développement autonome ?

A première vue, la forte diminution de l'APD au cours des années 1990 semble redevenir d'actualité. Les chiffres publiés par le Comité d'aide au développement (CAD), chargé au sein de l'OCDE de centraliser les informations concernant l'APD, indiquent effectivement une nouvelle inversion de tendance : après avoir baissé d'un tiers en comparaison du RNB des pays membres du CAD, de 0,33% en 1990 à 0,22% en 2001, l'APD est remontée à 0,33% en 2005 avant de repartir à la baisse pour atteindre 0,28% en 2007, soit 103,7 milliards de dollars. L'objectif de 0,7% n'est atteint que par quelques pays du Nord de l'Europe : la Norvège, la Suède, le Luxembourg, le Danemark et les Pays-Bas. A l'inverse, cinq pays consacrent moins de 0,2% de leur RNB à l'APD : l'Italie, le Portugal, le Japon, la Grèce et les États-Unis. Tout cela révèle le fiasco des engagements internationaux. La promesse de 0,7% a-t-elle alors davantage de chances d'être tenue en 2015 qu'en 1970 ?

Les engagements pris lors du sommet du G8 en 2005 étaient clairs : hausse importante de l'APD, et notamment doublement d'ici 2010 de l'APD destinée à l'Afrique. Selon l'OCDE, cela supposait « de porter l'aide de 80 milliards USD en 2004 à 130 milliards en 2010 (à prix constants de 2004) ». Le bilan est sans appel : « comparé à ce qu'impliquaient les promesses de 2005, le chiffre de 2010 représente encore un déficit de quelque 19 milliards de dollars. Sur ce total, un peu plus de 1 milliard de dollars seulement peut-être imputé au niveau plus faible que prévu des RNB en raison de la crise économique. Les 18 milliards restants s'expliquent par le fait que les donateurs n'ont pas tenu leurs engagements en matière d'APD<sup>151</sup> ». Décidément, depuis bientôt quarante ans, la parole d'un chef d'État du G8 ne vaut pas cher...

En fait, la nature même de l'APD pose réellement problème. La définition qu'en donne le CAD montre ses limites et prédétermine ses errements : l'APD est en effet constituée de « prêts ou dons accordés aux pays et territoires figurant dans la partie I de la liste des bénéficiaires de l'aide [...] de la part du secteur public, dans le but principalement de faciliter le développement économique et d'améliorer les conditions de vie. » Le CAD tient donc à jour une liste, appelée « partie I », actuellement constituée de 150 pays et territoires à revenu faible ou intermédiaire, récipiendaires de l'APD. Les autres pays, dits « en transition » et formant la « partie II », sont des pays de l'ex-bloc soviétique et certains autres plus avancés : les prêts et dons concédés à ces pays n'entrent pas dans l'APD, mais dans l'aide publique (AP).

Les prêts sont pris en compte dans le calcul de l'APD à condition qu'ils soient accordés aux pays éligibles à un taux dit « concessionnel », à savoir inférieur d'au moins 25% au taux du marché. Le montant des prêts dans l'APD est loin d'être négligeable : fin 2007, la dette des pays du Sud contractée envers un autre État à un taux concessionnel s'élevait ainsi à 230 milliards de dollars<sup>152</sup>. L'APD est donc en elle-même génératrice de dette.

En conséquence, les remboursements qu'elle engendre provoquent une hémorragie de capitaux pour les pays du Sud. Entre fin 1994 et fin 2007, en ce qui concerne les créances bilatérales à taux concessionnel, les pouvoirs publics des PED ont remboursé 82,4 milliards de dollars de plus qu'ils n'ont reçu en nouveaux prêts<sup>153</sup>. Ce transfert net négatif lève le voile sur une des facettes de l'aide : tout compte fait, une partie de l'APD permet aux pays donateurs de s'enrichir aux dépens de ceux qu'ils prétendent aider.

<sup>151</sup> [http://www.oecd.org/document/35/0,3746,fr\\_2649\\_34447\\_47516797\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/35/0,3746,fr_2649_34447_47516797_1_1_1_1,00.html)

<sup>152</sup> Banque mondiale, *Global Development Finance 2008*.

<sup>153</sup> Calcul des auteurs d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2008*.

De plus, la définition des objectifs de ces dons et prêts est suffisamment floue pour laisser libre cours à de multiples manipulations statistiques. En fait, les principales activités financées sont fort éloignées des besoins prioritaires des populations.

L'examen des chiffres publiés par l'OCDE en 2008 montre qu'en 2007, l'APD a baissé de 8,4% en termes réels. Sur les 103,7 milliards de dollars d'APD 2007, 8,7 milliards correspondaient à des remises de dette, ne créant donc aucun flux financier positif pour les pays endettés. L'augmentation de l'APD entre 2001 et 2005 devait beaucoup aux remises de dette bilatérale qui se sont réduites ensuite : celles de l'Irak et du Nigeria s'amenuisent et l'initiative PPTTE s'essouffle. Compter les remises de dette dans l'APD est un scandale. Bien souvent les créances annulées sont de vieilles créances douteuses qui encombrant les livres de comptes des créanciers. Leur annulation n'est alors qu'une opération d'assainissement des comptes de la part de pays qui en profitent doublement sur le plan médiatique, puisqu'ils peuvent annoncer haut et fort des allègements de dette, avant de proclamer l'année suivante une hausse de leur APD, alors qu'il s'agit de la même opération financière. Il est alors facile de manipuler les chiffres de l'APD. Ainsi, la part de remise de dette, qui dépassait 40% en France, a permis d'annoncer une augmentation de l'APD en 2003, alors que l'APD hors allègement de dette avait en fait diminué<sup>154</sup>. De façon similaire, un allègement de dette envers la République démocratique du Congo a permis à la Belgique d'annoncer une APD en nette hausse en 2003 à 0,60% du RNB, contre 0,43% en 2002, mais dès 2004, le chiffre est retombé à 0,41%, révélant la supercherie. Le record pour 2004 est revenu au Portugal, dont l'APD a bondi de 187,5% suite à un allègement de dette exceptionnel envers l'Angola<sup>155</sup>.

De surcroît, le traitement comptable de ces annulations est discutable. Selon les règles de l'OCDE, en cas d'annulation, seuls les intérêts des créances APD sont comptabilisés dans l'APD (puisque le capital prêté a déjà été intégré dans l'APD l'année du prêt), contrairement aux créances non APD pour lesquelles la totalité (capital et intérêts) entre dans l'APD au moment de son effacement. Concrètement, cela signifie qu'un prêt commercial octroyé en 1990 et annulé en 2006 a entraîné une augmentation de l'APD 2006 du capital restant à rembourser et des intérêts associés. Sur le papier, tout se passe donc comme si ces fonds étaient distribués à nouveau, alors qu'il n'en est rien.

C'est même la valeur nominale des créances annulées qui est prise en compte. Or, face aux difficultés rencontrées par les pays concernés, une réelle évaluation de leur dette devrait intégrer une décote importante, traduisant le fait que si aujourd'hui un créancier cherchait à vendre une telle créance, il devrait consentir un rabais important pour trouver un acquéreur. Ainsi, pour les PPTTE, « le gouvernement des États-Unis – qui est chargé par le Congrès d'estimer la valeur actualisée de son portefeuille de prêts – applique une décote de 92%<sup>156</sup> ». Dans ces conditions, inclure dans l'APD la valeur nominale des créances annulées, comme le font les gouvernements des pays industrialisés (dont les États-Unis), est un détournement délibéré. Le *Financial Times* ne s'y trompe pas : « L'aide qui n'en est pas. Annuler de la dette commerciale ne devrait pas être compté comme de l'aide<sup>157</sup> ». Pour une part, l'APD est un habile jeu d'écriture comptable.

Par ailleurs, la coopération technique, qui constitue plus du quart de l'APD, englobe « les dons à des ressortissants de pays bénéficiaires de l'aide qui reçoivent un enseignement ou une formation dans leur pays ou à l'étranger » et « les paiements destinés à défrayer les consultants, conseillers et personnels analogues, de même que les enseignants et administrateurs en mission dans les pays bénéficiaires ». Pourtant, il est de notoriété publique que les enseignants de pays du Nord expatriés donnent des cours dans des structures scolaires fréquentées majoritairement par les enfants des autres expatriés...

De plus, certains pays comptabilisent dans leur APD les frais d'écolage, à savoir le coût généré par les étudiants originaires des pays éligibles à l'APD poursuivant des études de deuxième et troisième cycles dans ces pays. Initialement, le CAD tolère l'inclusion des frais d'écolage à condition que les études suivies portent sur les questions de développement et que les étudiants

<sup>154</sup> Dette & Développement, *Rapport 2003-2004 : La dette face à la démocratie*, 2004, [www.dette2000.org](http://www.dette2000.org)

<sup>155</sup> OCDE, *L'aide publique au développement augmente à nouveau – mais les objectifs pour 2006 restent un défi*, Communiqué de presse, 11 avril 2005, [www.oecd.org/cad](http://www.oecd.org/cad)

<sup>156</sup> Cnuced, *Le développement économique en Afrique. Endettement viable: Oasis ou mirage ?*, 2004.

<sup>157</sup> *Financial Times*, « The aid that isn't. Writting off official commercial debt should not count as aid », éditorial du 12 avril 2005.



retournent ensuite exercer dans leur pays d'origine. Cependant, le calcul réel n'en tient pas compte puisque d'une part, il intègre les sommes avant de savoir si ce retour sera effectif et, d'autre part, il concerne aussi les étudiants étrangers nés au Nord qui y resteront pour la plupart. Les montants sont conséquents : environ 900 millions d'euros pour la France en 2006<sup>158</sup>, deux fois plus qu'en 2001.

Les dépenses liées à « l'aide aux réfugiés » sont aussi incluses dans l'APD. Pourtant, selon le député français Henri Emmanuelli : « *La France déclare la quasi-totalité de ses dépenses d'accueil des étrangers. Étant donné les organismes financés, notamment l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), ces dépenses relèvent davantage de la régulation des flux migratoires et de la gestion des demandeurs d'asile sur le sol français que de l'aide aux réfugiés. L'argument selon lequel l'accueil des réfugiés permet de « soulager » les pays voisins d'une zone de conflit ou de crise grave dans lesquels vont se réfugier les victimes ne convainc pas votre Rapporteur spécial de considérer les dépenses afférentes comme de l'aide au développement.*<sup>159</sup> » Voilà comment les candidats à l'asile qui tentent de trouver refuge au Nord pour échapper à la répression ou pour assurer la survie de leurs familles restées dans leur pays d'origine permettent finalement d'augmenter l'APD française d'environ 450 millions d'euros en 2006.

Selon l'OCDE, près des trois quarts de l'APD bilatérale sont constitués de ces fonds « à objectif spécial », comme la coopération technique, les remises de dette, l'aide d'urgence et les coûts administratifs. La Banque mondiale ajoute : « *Bien que les dons à objectif spécial soient un élément essentiel du processus de développement et aient un impact budgétaire sur les pays donateurs, ils ne fournissent pas de ressources financières additionnelles pour atteindre les objectifs du Millénaire*<sup>160</sup>. » En effet, une part importante des sommes déclarées est fictive ou repart vers le pays « donateur » (achat d'aliments, de médicaments, d'équipements, missions d'experts, etc.), comme l'a reconnu Robert McNamara, président de la Banque mondiale de 1968 à 1981 : « *La part des fonds apportés par l'aide (APD) qui reste dans les pays en développement est très faible. Pratiquement, tout l'argent octroyé retourne rapidement aux pays riches sous forme de produits achetés chez eux*<sup>161</sup>. » Selon James Wolfensohn, président de la Banque mondiale de 1995 à 2005<sup>162</sup>, il y avait plus de 63 000 projets en cours dans l'ensemble des pays en développement, mais les seuls frais d'étude, de voyage et de séjour d'experts originaires des pays industrialisés absorbent entre 20 et 25% de l'aide totale.

Signalons également que la France déclare dans son APD certaines dépenses à destination de Mayotte et Wallis-et-Futuna, deux territoires d'Outre-mer sous tutelle française, pour plus de 200 millions d'euros en 2006. Si l'on enlève les remises de dettes (2,5 milliards d'euros en 2006), l'écolage, l'accueil des réfugiés et les dépenses vers les territoires d'Outre-mer, l'APD française se trouve réduite de moitié, à 4,2 milliards d'euros (0,24% du RNB) au lieu de 8,3 milliards d'euros (0,47% du RNB) en 2006.

« *Le montant annoncé est à nouveau gonflé par l'inscription de ces mêmes annulations de dettes dont la réalisation à court terme est toujours incertaine, ainsi que par la comptabilisation de dépenses qui ne contribuent pas au développement, comme les frais de scolarisation des étudiants étrangers, les dotations de certains organismes de recherche ou les dépenses d'accueil des réfugiés. De surcroît, ces dépenses ont été prises en compte de façon beaucoup plus large que l'an dernier.* »

Henri Emmanuelli, député français<sup>163</sup>

Par conséquent, la part de l'aide arrivant véritablement aux populations des PED est très faible. Même dans le cas d'une aide humanitaire d'urgence, dont l'objet ne se discute pas, on se rend

<sup>158</sup> Voir Coordination Sud, « L'APD réelle de la France ou le gonflement statistique de l'aide française - Bilan 2001-2006 », [www.coordinationsud.org/IMG/pdf/Note\\_APD\\_francaise\\_-\\_Evolution\\_2001-2006.pdf](http://www.coordinationsud.org/IMG/pdf/Note_APD_francaise_-_Evolution_2001-2006.pdf)

<sup>159</sup> Voir Assemblée nationale, *Rapport de la Commission des Finances, de l'Économie générale et du Plan sur le Projet de loi de finances pour 2008, Annexe n°4, Aide publique au développement et prêts à des États étrangers*, Rapporteur spécial : Henri Emmanuelli, 11 octobre 2007, [www.assemblee-nationale.fr/13/budget/plf2008/b0276-a4.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/13/budget/plf2008/b0276-a4.asp)

<sup>160</sup> Banque mondiale, *Global Development Finance 2005*.

<sup>161</sup> Extrait du discours prononcé devant les gouverneurs de la Banque mondiale le 30 septembre 1968, cité dans *La Finance contre les peuples*, CADTM/Syllepse, 2004.

<sup>162</sup> Voir James Wolfensohn, « Help the poor by cutting red tape », *Daily Mirror* (Sri Lanka), 26 février 2003, [www.dailymirror.lk/2003/02/26/opinion/3.html](http://www.dailymirror.lk/2003/02/26/opinion/3.html)

<sup>163</sup> Voir Assemblée nationale, *Ibid.*

compte que l'APD gonfle l'aide reçue. Quand un pays du Nord décide d'envoyer un avion de vivres et de médicaments à un pays en détresse, l'affrètement de l'avion, l'achat des vivres et des médicaments, le salaire de ceux qui préparent ou effectuent le voyage sont comptés dans le montant de l'aide délivrée, mais les sommes correspondantes restent au Nord. Seul le produit transporté arrive – peut-être – sur place mais l'APD intègre toutes les sommes qui auront été dépensées pour l'envoyer, bien supérieures à ce que le pays aura effectivement reçu. Au contraire, le service de la dette quitte bel et bien l'économie concernée dans sa totalité...

Toute une série de manipulations statistiques sert donc à masquer la faiblesse de l'aide fournie par les pays riches. Qui plus est, cette aide ne se dirige pas en priorité vers les pays qui en auraient le plus besoin, mais est très majoritairement dirigée vers des pays présentant un intérêt géostratégique pour le pays donateur, indépendamment des besoins réels dans les pays du Sud. C'est ainsi que, outre l'Irak et l'Afghanistan, les principaux bénéficiaires de l'aide des États-Unis sont le Soudan et la Colombie, sans oublier Israël. En 2002-2003, seulement 41% de l'APD mondiale se sont dirigés vers les 50 pays les moins avancés (PMA)<sup>164</sup>, comme quoi « *les facteurs stratégiques continuent de jouer un rôle majeur dans l'allocation de l'APD envers les pays récipiendaires*<sup>165</sup> ». En effet, le principal objectif poursuivi par les donateurs est le renforcement de leur zone d'influence à travers le soutien politique aux dirigeants alliés du Sud, afin d'être en mesure de leur imposer des décisions économiques et de contrôler les positions qu'ils adoptent lors des sommets internationaux<sup>166</sup>.

#### Le PNUD sévère à propos de l'APD

Le Rapport 1994 du PNUD est particulièrement sévère à propos de l'APD et ses griefs méritent d'être diffusés... Non seulement l'aide accordée n'est pas conditionnée au respect des droits de l'homme, mais, selon le PNUD (1994), elle semble systématiquement se diriger vers des pays dont les pratiques sont insuffisantes dans ces domaines : « *De fait, l'aide versée par les États-Unis pendant les années 1980 est inversement proportionnelle au respect des droits de l'homme. Les donateurs multilatéraux ne semblent pas non plus encombrés de telles considérations. Ils semblent en effet préférer les régimes autoritaires, considérant sans ciller que ces régimes favorisent la stabilité politique et sont mieux à même de gérer l'économie. Lorsque le Bangladesh et les Philippines ont mis fin à la loi martiale, leur part respective dans l'ensemble des prêts de la Banque mondiale a diminué.* »

Il en est de même des dépenses militaires, toujours selon le PNUD : « *Jusqu'en 1986, les pays donateurs ont consenti en moyenne une aide bilatérale par habitant cinq fois plus importante aux pays engageant des dépenses militaires élevées qu'aux pays où ces dépenses étaient faibles. En 1992, les premiers recevaient encore deux fois et demie plus d'aide par habitant que les seconds.* »

Ces critères géopolitiques sont donc déterminants et peuvent dénaturer la notion même d'aide : « *Si l'aide était directement liée à la réalisation de certains objectifs prioritaires en matière de développement humain et aux menaces qui émergent contre la sécurité humaine dans le monde, sa répartition s'en trouverait profondément modifiée. La distribution de l'APD serait déterminée par la capacité de chaque pays à contribuer à la réalisation de ces objectifs. Au lieu d'être attribuée au compte-gouttes à une clientèle de favoris, l'APD irait là où les besoins sont les plus criants.* » En fait, écrit le PNUD, les pays donateurs « *n'affectent en moyenne que 7% de leur aide aux aspects prioritaires du développement humain.* »

En ce qui concerne l'aide technique, censée renforcer les capacités des PED, le constat est sévère : « *Il est peut-être encore plus inquiétant de constater qu'au bout de quarante ans, 90% des 12 milliards de dollars dépensés chaque année en assistance technique continuent de financer le recours à des experts étrangers, alors que les pays bénéficiaires disposent aujourd'hui d'experts nationaux dans de nombreux domaines.* » Le PNUD déplore que « *l'assistance "ne prend pas" quand les attitudes et les institutions sont figées* », dévorant par exemple environ un

<sup>164</sup> Voir OCDE, Direction de la coopération pour le développement (CAD), Annexe statistique de la publication, *Coopération pour le développement, Rapport 2004*.

<sup>165</sup> Banque mondiale, *Global Development Finance 2005*

<sup>166</sup> Cette réponse est basée sur l'article « Les faux-semblants de l'aide au développement » signé par les auteurs et paru dans *Le Monde diplomatique* de juillet 2005.

quart de l'aide totale annuelle destinée à l'Afrique subsaharienne, pour financer principalement les « *voyages des économistes qui échouent* ». On ne saurait être plus clair !

Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1994*

### Q36 : Le microcrédit est-il une solution au surendettement des PED ?

Le prix Nobel de la paix 2006, attribué à Muhammad Yunus, fondateur de la Grameen Bank au Bangladesh, a mis le microcrédit à la une de l'actualité. Et si le microcrédit pouvait sauver le monde ? Des prêts de montant modique, ciblant majoritairement les femmes pauvres ou les petits artisans exclus du système bancaire classique, permettraient d'apporter les ressources manquantes au lancement ou au développement d'une activité. Les sommes nécessaires sont souvent très faibles, de l'ordre de quelques dizaines ou centaines de dollars, mais les banques classiques refusent de les prêter, d'une part à cause des faibles montants concernés, d'autre part car les demandeurs sont considérés comme insolvable.

L'argent ainsi injecté a des répercussions locales car les emprunteurs l'utilisent pour améliorer leur accès aux services sociaux de base (à travers notamment des systèmes locaux de protection sociale comme les mutuelles de villages) ou pour développer des activités agricoles ou artisanales essentielles pour l'économie locale. En outre, les expériences existantes se targuent d'une grande fiabilité dans les remboursements : les emprunteurs parviennent à acquérir suffisamment de capitaux pour être en mesure de rembourser. De surcroît, le rôle de la femme est souvent valorisé par le microcrédit puisqu'elles sont les principales destinataires de ces prêts dans le cadre familial. Mais à quel prix ?

Car le hic est là : les organismes de microcrédit imposent aux populations des taux d'intérêt très élevés, souvent supérieurs à 20% par an. Ces organismes font donc des profits importants et captent une grande part de la richesse qu'ils ont permis de créer. Sur place, en général, l'activité économique ainsi créée ou préservée ne permet pas une réelle amélioration des conditions de vie : elle organise juste la survie, alors que les prêteurs y trouvent leur compte. Voilà pourquoi nombre d'organismes du Nord, dont des banques classiques, ont cherché à se positionner sur ce créneau qu'ils considèrent comme porteur. C'est le cas par exemple de Jacques Attali, ancien conseiller du président français François Mitterrand et ancien président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui avait dû démissionner suite au scandale de dépenses somptuaires au siège de la banque. En 1998, il a créé PlaNet Finance, présente dans 60 pays, qui finance et conseille des institutions de microfinance dans les pays du Sud. Point de philanthropie dans une telle démarche, mais la recherche de la notoriété sans exclure le profit avec l'apparence de la générosité en prime. La Banque mondiale s'y intéresse aussi, c'est dire...

#### **Haro des banques et des fonds spéculatifs (hedge funds) sur la microfinance en Inde**

Début octobre 2007, s'est tenue dans la capitale indienne la première foire internationale d'investissement dans la microfinance. Elle a réuni 40 institutions indiennes de microfinance (parmi lesquelles SKS Microfinance, Share, Spandana, Basix) et de grandes sociétés financières privées internationales<sup>167</sup>. Le secteur de la microfinance est en plein boom et attire de plus en plus d'investisseurs étrangers, de grandes banques et de *hedge funds*. Il y aurait en Inde 36,8 millions de personnes qui recourent à la microfinance pour des prêts ne dépassant pas 100 dollars en moyenne. Le volume total des prêts aurait augmenté de 76% en 2006-2007, atteignant 766 millions de dollars. Le taux de défaut de paiement n'atteint que 2%. Des sociétés comme Sequoia (entreprise des États-Unis qui investit dans Google) ou comme Unitus Equity Fund (autre entreprise des États-Unis qui, elle, investit dans Ebay) ont pris une participation dans SKS Microfinance. Les banques occidentales Citibank et Fortis-ABN-Amro ont annoncé qu'elles allaient également investir dans SKS et d'autres entreprises de microfinance. Selon le directeur de SKS, des *hedge funds* ont également indiqué leur volonté d'investir dans le secteur. Tous ceux qui ont vanté la microfinance comme une véritable alternative, du président brésilien Lula aux ex-présidents Jacques Chirac et Bill Clinton, du premier ministre espagnol José Luis Zapatero à George W. Bush et Kofi Annan pensaient sans doute à un investissement profitable pour les banquiers et les sociétés privées d'investissement. Les dirigeants de la société de microfinance mexicaine Compartamos sont devenus millionnaires en 2007.

Dans le cadre d'un système aussi violent et inique que la mondialisation néolibérale, le microcrédit joue un rôle certes utile d'une manière ponctuelle, mais il n'est en rien une alternative. Il panse juste quelques plaies éparses tandis que se déroule une véritable guerre économique. Alors que son impact réel est bien difficile à évaluer, la notion de microcrédit est

<sup>167</sup> Voir *The Financial Times*, 12 octobre 2007.

recupérée par le monde classique de la finance. Par définition, le microcrédit utilise les mêmes ressorts que la logique de l'endettement et organise le transfert de richesses des populations du Sud vers les créanciers... Loin de modifier les rapports sociaux, il s'accommode fort bien du système capitaliste<sup>168</sup> dans lequel il s'insère parfaitement.

Les scandales qui ont éclaté dernièrement autour de la Grameen Bank (son fondateur Yunus ayant fait l'objet d'accusations de corruption) et de plusieurs grosses institutions de microfinance en Inde suite à la vague de suicides de clients incapables de rembourser, ont quelque peu terni l'image de la microfinance.

---

<sup>168</sup> Le titre de l'édition française du dernier ouvrage de Muhammad Yunus se passe de commentaire : *Vers un nouveau capitalisme*. Ce livre publié par les éditions Jean-Claude Lattès commence par un hommage prolongé à Franck Riboud, patron de Danone avec lequel Muhammad Yunus a conclu des affaires qu'il appelle du business social. Au dos de la couverture, on peut lire : « *La puissance du capitalisme peut-elle contribuer à l'éradication de la pauvreté et à la réduction des inégalités ? Pour beaucoup cela paraît impossible. Pas pour Muhammad Yunus.* » Référence de l'édition originale en anglais : Muhammad Yunus, *Creating a World Without Poverty*, Public Affairs, États-Unis, 2007.

### **Q37 : Les politiques promues par la Banque mondiale et le FMI ont-elles permis de lutter contre les dérèglements climatiques ?**

Pour faire face au phénomène du changement climatique, les dirigeants mondiaux ont tenté de mettre sur pied en 1997 une réduction organisée de la production des gaz à effet de serre, à travers le protocole de Kyoto. Mais le fait que les États-Unis soient revenus sur leur signature après l'élection de George W. Bush en 2000 ne pouvait que conduire à l'échec. Le sommet de Bali, organisé en décembre 2007 pour jeter les bases de l'après-Kyoto, a constitué une impasse de plus puisque les États-Unis refusent toujours de s'engager sur le moindre accord chiffré et contraignant. Les dirigeants des pays riches sont donc bien loin d'avoir pris la mesure de l'ampleur du problème. Des droits à émissions de gaz à effet de serre ont été instaurés, que l'on peut vendre comme n'importe quelle autre marchandise, mais jusqu'à présent, le but recherché est de trouver un mécanisme n'imposant pas aux pays industrialisés de réduire leurs propres émissions tout en laissant croire que le problème est sous contrôle.

Fin octobre 2006, Nicholas Stern, conseiller économique du gouvernement britannique, a remis au Premier ministre Tony Blair un rapport sur les effets du changement climatique en cours et les moyens de les combattre. Il affirme : « *Le changement climatique va détériorer des conditions élémentaires de la vie des populations sur l'ensemble de la planète - accès à l'eau, production de nourriture, santé et environnement*<sup>169</sup> ». De manière implicite, il condamne dans ce rapport les politiques menées par le FMI et la Banque mondiale, dont Nicholas Stern a été économiste en chef entre 2000 et 2003.

Jusqu'au début des années 2000, alors que de nombreuses voix mettaient en évidence les dangers d'une croissance sans limite et d'un épuisement des ressources naturelles, les dirigeants de la Banque mondiale et du FMI ont affirmé qu'il n'y avait aucun péril en la demeure. Par exemple, Lawrence Summers, économiste en chef et vice-président de la Banque mondiale de 1991 à 1996 avant de devenir secrétaire d'État au Trésor sous Clinton, déclarait en 1991 : « *Il n'y a pas de (...) limites à la capacité d'absorption de la planète susceptibles de nous bloquer dans un avenir prévisible. Le risque d'une apocalypse due au réchauffement du climat ou à toute autre cause est inexistant. L'idée que le monde court à sa perte est profondément fausse. L'idée que nous devrions imposer des limites à la croissance à cause de limites naturelles est une erreur profonde ; c'est en outre une idée dont le coût social serait stupéfiant si jamais elle était appliquée*<sup>170</sup> ».

« *Brandir le spectre de nos petits-enfants appauvris si nous n'affrontons pas les problèmes globaux d'environnement est pure démagogie* ».

Lawrence Summers<sup>171</sup>

Même son de cloche chez Anne Krueger, économiste en chef de la Banque mondiale pendant le mandat présidentiel de Ronald Reagan avant de devenir numéro 2 du FMI de 2000 à 2006. En juin 2003 à l'occasion du 7<sup>e</sup> Forum économique international de Saint-Pétersbourg, Anne Krueger déclarait : « *Nous n'avons pas non plus causé de dégâts irréparables à l'environnement. Il est clair qu'après une phase initiale de dégradation, la croissance économique entraîne ensuite une phase d'amélioration. Le point critique, auquel les gens se mettent à choisir d'investir dans la prévention de la pollution et le nettoyage de zones polluées, se situe à environ 5 000 dollars de PIB par habitant* ». Les pays du Nord sont la preuve du contraire : le PIB par habitant est supérieur à 5 000 dollars mais l'environnement continue de s'y dégrader.

Lawrence Summers prédisait que le réchauffement du climat ne réduirait la croissance que de moins de 0,1% par an au cours des deux prochains siècles. Nicholas Stern, lui, affirme : « *si nous n'agissons pas, les coûts et les risques du changement climatique dans leur ensemble représenteront l'équivalent d'une perte d'au moins 5% du PNB mondial chaque année,*

<sup>169</sup> Nicholas Stern, *Stern Review on the Economics of Climate Change*, octobre 2006. Les citations suivantes du Rapport Stern sont tirées des conclusions du rapport. Voir [www.hm-treasury.gov.uk/independent\\_reviews/stern\\_review\\_economics\\_climate\\_change/sternreview\\_index.cfm](http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_reviews/stern_review_economics_climate_change/sternreview_index.cfm)

<sup>170</sup> Lawrence Summers, à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la Banque mondiale et du FMI à Bangkok en 1991, interview avec Kirsten Garrett, « Background Briefing », Australian Broadcasting Company, second programme.

<sup>171</sup> « Summers on Sustainable Growth », lettre de Lawrence Summers, *The Economist*, 30 mai 1992.

*maintenant et pour toujours. Si on prend en compte un éventail plus large des risques et des impacts, les estimations des pertes pourraient atteindre jusqu'à 20% du PNB ou plus ».*

Les politiques d'ajustement structurel ont affaibli la capacité des PED à faire face à des catastrophes naturelles<sup>172</sup>. La Banque mondiale et le FMI ont imposé des politiques favorisant la déforestation et le développement de mégaprojets énergétiques destructeurs de l'environnement. La Banque mondiale a soutenu des projets destructeurs des protections naturelles des côtes telles que les mangroves qui amortissent les effets d'un raz-de-marée. Elle a refusé de stopper ses prêts dans le secteur des industries extractives, comme un rapport indépendant d'évaluation, qu'elle avait elle-même commandé, le demandait en 2003. Elle est partie prenante de la gestion d'un fonds mondial de protection de l'environnement, ce qui revient à confier au renard la sécurité du poulailler...

Depuis que George W. Bush est revenu sur la signature du protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre par les États-Unis, les échanges à ce sujet entre chefs d'État constituent de vrais dialogues de sourds. Pour les PED, les pays du Nord sont les principaux responsables des gaz à effet de serre et, au nom de leur droit au développement, les PED refusent toute contrainte écologique tant que le Nord ne s'est pas serré la ceinture. De l'autre côté, les dirigeants des pays riches prennent prétexte des émissions croissantes de CO<sub>2</sub> de la part des PED, notamment la Chine et l'Inde, pour refuser de s'engager sur des objectifs chiffrés qui n'associeraient pas aussi les PED. Mais ce qu'ils feignent d'ignorer, c'est que le problème du réchauffement climatique est surtout lié à l'accumulation de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère depuis la révolution industrielle du XIXe siècle, alors que les émissions actuelles n'influent pas de manière instantanée. Et cette accumulation historique porte la marque exclusive des pays industrialisés.

*« Les populations des pays pauvres qui ont jusqu'à présent très peu contribué à l'accumulation de pollution dans l'atmosphère (moins de 20%), n'ont pas les moyens de se prémunir des effets des changements climatiques et sont les premières touchées. La responsabilité des pays développés dans les changements climatiques restera donc plus élevée pendant longtemps même si – et on s'en rapproche – les pays en développement finiront par émettre plus de gaz à effet de serre que les pays riches. »*

Jean-Pascal van Ypersele, climatologue belge<sup>173</sup>

Le changement climatique constitue donc un facteur aggravant des inégalités, révélant le lien étroit existant entre les problèmes environnementaux et les problèmes sociaux<sup>174</sup>. Pour cela, partons d'une image développée par Wally Broecker, professeur à l'université Columbia<sup>175</sup> : le concept de la tarte au carbone. Selon lui, pour limiter le réchauffement moyen à 2°C, ce qu'il est raisonnable de ne pas vouloir dépasser, il faut limiter la concentration de carbone dans l'atmosphère au double de la teneur avant la révolution industrielle. Cela signifie qu'il ne s'agit plus seulement de ralentir le rythme de nos émissions de gaz à effet de serre, mais que nous avons en fait un « capital de carbone » à ne pas dépasser, cette fameuse tarte qui représente en tout 1 025 giga-tonnes (Gt C). La nuance est de taille !

Or depuis le début de la révolution industrielle, les êtres humains ont déjà mordu dedans<sup>176</sup> : nous avons émis environ 305 Gt C (dont environ 80%, soit 245 Gt C, pour les seuls pays du Nord) et il ne reste donc plus que 720 Gt C à émettre. Alors comment partager le morceau de tarte restant ? Dans un monde idéal, son partage devrait se faire au prorata de la population. Pour arrondir, on peut considérer que les pays du Nord n'avaient droit qu'à 20% du gâteau total, c'est-à-dire 205 Gt C, mais ce chiffre est déjà dépassé de 40 Gt C... La seule possibilité pour le Nord est de racheter cette part de tarte qu'il a mangée à tort, parce qu'il était bien trop gourmand. Au cours moyen en 2006 sur le marché européen des quotas de carbone, ces 40 Gt C équivalent à environ 2 860 milliards de dollars, soit plus du double de la dette extérieure publique

<sup>172</sup> Voir Damien Millet et Éric Toussaint, *Les Tsunamis de la dette*, CADTM-Syllepse, 2005.

<sup>173</sup> Voir l'entretien qu'il a accordé au magazine d'Oxfam Solidarité, *Globo*, « Les changements climatiques, une injustice globale », n°17, mars 2007. Voir aussi Cetri, *Changements climatiques : Impasses et perspectives*, Alternatives Sud, vol. XIII 2006/2, Syllepse/Cetri, juin 2006.

<sup>174</sup> Voir Damien Millet, Olivier Ragueneau, « Dette écologique et dette financière », *L'Humanité*, 19 janvier 2008, [www.humanite.fr/2008-01-19\\_Tribune-libre\\_Dette-ecologique-et-dette-financiere](http://www.humanite.fr/2008-01-19_Tribune-libre_Dette-ecologique-et-dette-financiere) et [www.cadtm.org/spip.php?article3035](http://www.cadtm.org/spip.php?article3035)

<sup>175</sup> Voir *Science*, "CO<sub>2</sub> Emissions: A Piece of the Pie", 11 mai 2007.

<sup>176</sup> Voir CDIAC, <http://cdiac.ornl.gov/>

de tous les PED... Sans compter que le Nord doit aussi racheter la part de tarte qu'il va consommer dans le futur, et elle n'est pas mince, vu l'état des émissions actuelles...

Pour Nicholas Stern, les pays les moins industrialisés, bien que moins responsables que les autres du réchauffement climatique, seront les plus touchés : « *Tous les pays seront touchés. Les plus vulnérables - les pays et populations les plus pauvres - souffriront plus tôt et davantage, même s'ils ont beaucoup moins contribué au changement climatique.* » Il ajoute, en contradiction avec la philosophie de la mondialisation néolibérale, que : « *Le changement climatique est le plus grand échec du marché que le monde ait jamais connu et il interagit avec d'autres imperfections du marché* ». Ceci dit, ne nous faisons pas d'illusion : Nicholas Stern ne propose pas d'alternative au modèle productiviste et au marché capitaliste, il se contente, au contraire, de tirer la sonnette d'alarme afin que le système actuel puisse poursuivre son cours. Il affirme que l'humanité peut être à la fois « verte » et « pro-croissance » (« green and growth »). Il explique que le marché de la protection de l'environnement va offrir un nouveau créneau au privé pour faire des profits. Et pour couronner le tout, il explique qu'étant donné que les PED polluent moins que les pays industrialisés tout en souffrant davantage des effets du réchauffement, ils pourront vendre aux pays riches des droits de continuer à polluer. Avec les recettes engrangées par la vente de ces droits, ils pourront financer la réparation des dégâts causés à leur population.

Une fois encore, les tenants du modèle productiviste dominant ont commencé par nier l'existence d'un problème crucial, en l'occurrence celui des dégâts environnementaux et du changement climatique, et continué à promouvoir avec force des politiques qui aggravaient la situation. Puis, quand la situation est devenue intenable, ils ont fait publiquement amende honorable et accrédité l'idée que les mesures nécessaires sont désormais identifiées. En fin de compte, ils continuent de promouvoir la même logique et rien ne change vraiment.

En fait, les plans d'ajustement structurel exigés par les créanciers ont impliqué, et impliquent toujours, des politiques qui *structurellement* aboutissent à une dégradation de l'environnement car elles ôtent à l'État la responsabilité de gérer dans l'intérêt commun le territoire, les ressources naturelles, les équilibres écologiques... L'ajustement structurel transfère cette responsabilité à des groupes privés, souvent à des transnationales, qui n'ont aucun intérêt immédiat à veiller à l'intérêt commun. Leur objectif est la recherche du profit maximum dans le délai le plus court.

Bien sûr, il ne faut pas limiter l'analyse à une contradiction Nord/Sud. Le capitalisme qui domine la planète a comme moteur la recherche du profit immédiat sans aucune considération pour le coût que cela représente pour la nature dont l'humanité fait partie. Cette logique opère tant au niveau des transnationales du Nord que du Sud. La même logique prévaut dans la politique menée par la plupart des gouvernements du Sud comme du Nord. Les entreprises transnationales du Sud (la brésilienne Petrobras ou la malaisienne Petronas dans le domaine du pétrole, la sud-africaine AngloGold Ashanti dans le secteur minier, les transnationales chinoises, etc.) ne sont-elles pas en train de détruire le biotope des populations du Sud aussi allègrement que les transnationales du Nord ? Cela renvoie à la logique capitaliste productiviste qui sous-tend leur action. La rupture avec le capitalisme est bien au cœur de toute réponse sérieuse aux problèmes écologiques. La seule solution juste et durable passe par la remise en cause de ce système capitaliste productiviste, structurellement générateur de dégâts environnementaux et d'inégalités galopantes. Le monde ne pourra pas en faire l'économie.



### Q38 : Qu'est-ce que le NEPAD ?

La décolonisation des pays d'Afrique a suscité beaucoup d'espoir. Le continent allait enfin pouvoir se développer. Mais les conditions pour ce développement n'ont pas été réunies, et la situation sociale et économique ne s'est pas améliorée, loin de là. Les titres des livres de René Dumont, anticolonialiste et écologiste français de la première heure, sont significatifs : de *L'Afrique noire est mal partie* dans les années 1960 à *L'Afrique étranglée* en 1980, le continent s'est enfoncé dans la misère.

En 1980 justement, le plan de Lagos fut mis au point à l'initiative des dirigeants africains dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour permettre un développement endogène et une industrialisation de l'Afrique. Il est malheureusement resté lettre morte, torpillé par les institutions de Bretton Woods qui ont lancé les plans d'ajustement structurel, dont les objectifs étaient contraires à ce plan de Lagos.

A la fin des années 1990, deux projets de développement pour l'Afrique ont été élaborés par des gouvernements africains très bien vus par les capitales du Nord. D'une part, le *Millenium African Plan* était initié par les présidents Thabo Mbeki d'Afrique du Sud, Olusegun Obasanjo du Nigeria et Abdelaziz Bouteflika d'Algérie, sur le thème de la renaissance africaine. D'autre part, le président sénégalais Abdoulaye Wade lança le Plan Omega, basé sur la création d'un marché commun africain ouvertement libéral. Au départ, ces projets reçurent la sympathie de certains milieux panafricanistes.

Ces deux plans de développement ont fusionné en 2001 pour devenir le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Son but est de créer une dynamique pour permettre de combler le retard qui sépare l'Afrique des pays les plus industrialisés. En un mot, faire entrer le continent africain dans la modernité et la croissance. Son cheval de bataille est la promotion de l'investissement privé pour intégrer le continent au marché mondial. L'Afrique, qui accueille 2,3% des importations mondiales (contre 4,5% en 1980 !<sup>177</sup>), est donc vue essentiellement comme un grand chantier pour l'initiative privée. Lors du sommet de Dakar en avril 2002 sur le financement du NEPAD, les transnationales du Nord, comme Microsoft, Hewlett Packard, Unilever ou Total, étaient bien présentes.

Le NEPAD met en avant dix priorités, de la bonne gouvernance à l'accès aux marchés internationaux, du développement humain aux infrastructures. Les chefs d'État africains se sont ainsi engagés à éviter les dérapages et à être très vigilants (même si instabilité et conflits sont parfois favorisés par le comportement des transnationales sur place), espérant ainsi s'attirer les bonnes grâces des bailleurs de fonds.

Les concepteurs du NEPAD ont été reçus et encouragés par les dirigeants du G8 à plusieurs reprises. Cette initiative africaine pour attirer les capitaux et les transnationales, qui a reçu l'aval des grandes puissances, a pour effet de renforcer les politiques du FMI et de la Banque mondiale à l'échelle de tout ce continent. Ce n'est pas un hasard si le représentant de la France auprès des autorités du NEPAD est Michel Camdessus, ancien directeur général du FMI.

Les conditionnalités extérieures, imposées par le FMI à travers les plans d'ajustement structurel et décrites dans la presse par le menu, étant très mal acceptées par les populations locales, l'idée du NEPAD a été de les transformer en conditionnalités intérieures, proposées par les chefs d'État africains eux-mêmes...

Les projets à l'étude dans ce nouveau cadre obéissent toujours à la même logique [voir Q10] : gazoduc d'Afrique de l'Ouest ou entre l'Algérie et le Nigeria ; autoroute dite Transahélienne entre Dakar et N'Djamena ; réhabilitation de la raffinerie de Mombasa (Kenya) et du pipeline de Eldoret ; projet Grand Inga en RDC pour exporter l'énergie sur tout le continent et vers l'Europe, etc.

Derrière cette initiative africaine, il y a en fait la tentative de quatre chefs d'État en quête de reconnaissance de s'insérer dans les schémas économiques actuels. Loin de réclamer l'annulation de la dette des États africains ou d'exiger des réparations pour les ravages causés par les siècles

---

<sup>177</sup> Cnuced, *Manuel de statistiques 2006-07*, [www.unctag.org](http://www.unctag.org)

de pillage et d'esclavage, les tenants du NEPAD sont un peu trop prompts à balayer ces idées d'un revers de main, préférant discuter des investissements futurs en Afrique.

*« Nous n'étions pas venus ici pour qu'on nous offre de l'argent. Cette idée ne m'a pas effleuré la tête. L'important, c'est l'engagement pris par le G8 qui accepte le nouveau partenariat que nous proposons. Vous savez, rien ne l'obligeait à nous recevoir. »*

Abdoulaye Wade, président du Sénégal, au sommet du G8 en juin 2002

Mais alors que le NEPAD tablait sur 64 milliards de dollars d'investissements par an et un taux de croissance de 7% d'ici 2015, ces chiffres sont très loin d'être atteints. En effet, les capitaux privés étrangers se contentent en général de suivre la croissance, impulsée par les politiques publiques. Or les pouvoirs publics africains manquent cruellement de fonds, à cause de la dette notamment...

Lorsque les capitaux affluent, ils sont mus par l'attrait des matières premières contenues dans le sous-sol africain. Depuis 2005, la Chine est devenue un des plus gros investisseurs en Afrique. Lorsqu'ils y sont invités, les présidents africains s'empressent d'aller à Pékin au grand dam de Londres, Paris et Washington. On est loin d'un projet de développement endogène.

*« Dans la stratégie du NEPAD, il n'est question ni du rapatriement des fonds détournés par les potentats africains et déposés dans des comptes à l'étranger, ni de l'annulation de la dette extérieure dont le service engloutit l'essentiel des budgets de certains pays. [...] Face à la situation difficile des pays africains, il n'y a pas de doute que l'alternative, c'est d'exiger l'annulation pure et simple de la dette extérieure et faire recours aux ressources internes, à travers notamment la mobilisation de l'épargne. Le document du NEPAD n'accorde pas une grande importance à cette question et ne propose aucune action novatrice susceptible de briser la dépendance des pays africains vis-à-vis de l'extérieur. [...] Il est scandaleux de constater que les dirigeants africains ne posent ni la question cruciale de la réforme des institutions financières internationales qui imposent aux pays des politiques contraires au respect des droits économiques et sociaux, ni celle de la modification des règles inégales du commerce mondial, qui engendrent des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire et la santé des populations. [...] Le NEPAD aurait dû s'appuyer sur l'expérience de la lutte des représentants africains au cycle manqué de Seattle, en préconisant une conjugaison des efforts avec les autres pays du Tiers-monde pour inverser les tendances négatives de la mondialisation néo-libérale. »*

Moussa Tchangari, « Un projet néo-libéral pour l'Afrique », in *Alternative* (Niger), 24 juillet 2002

Sous prétexte que le temps n'est plus aux discussions mais à l'action, les populations n'ont pas été consultées... Les droits sociaux, économiques et culturels des Africains n'ont pas été pris en compte, ceux des femmes en particulier. La société civile africaine n'est ni considérée comme force de proposition (dans la définition des alternatives) ni comme contre-pouvoir face aux dérives autoritaristes ou de remise en cause du processus démocratique. Si bien qu'aux yeux de tous, le NEPAD fait déjà partie du passé...

## **Chapitre 9 : Les annulations de dette et suspensions de paiement dans le passé**

### **Q39 : Une véritable annulation de dette est-elle impossible ?**

Il y a déjà eu dans l'Histoire de véritables annulations de dettes, parfois unilatérales, parfois validées en justice, parfois concédées par les puissances dominantes. Nous présentons ici quelques exemples significatifs.

- Répudiations de dettes

#### **Les États-Unis**

En 1776, les treize colonies britanniques d'Amérique du Nord ont décidé de constituer les États-Unis et de rompre leurs liens de dépendance envers la Couronne britannique. Le nouvel État s'est libéré du fardeau de la dette en déclarant nulles les dettes dues à l'égard de Londres.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, après l'élection d'Abraham Lincoln<sup>178</sup> à la présidence, les États sudistes ont fait sécession et ont constitué les États confédérés d'Amérique. La guerre de Sécession qui s'en est suivie (1861-1865) a vu la victoire des États nordistes, anti-esclavagistes et en phase d'industrialisation. À cette occasion s'est produite une nouvelle répudiation de dette au détriment des riches des États sudistes. Des emprunts avaient été contractés dans les années 1830, essentiellement pour la création de banques (Planter's Bank dans le Mississipi et Union Bank en Caroline du Nord notamment) ou pour garantir la construction des chemins de fer. Dans le Mississipi par exemple, les remboursements initiaux ont été effectués, mais une loi a permis la tenue en 1852 d'un référendum, pour que les habitants se prononcent pour ou contre le paiement des bons de la Planter's Bank. La réponse fut négative. Après la guerre de Sécession, en 1876, la Constitution a été modifiée par une clause où l'on a interdit spécifiquement le paiement des bons de la Planter's Bank. Le nouveau régime a donc entériné cette décision pour que l'arrêt des remboursements devienne légal. Les montants en question dans les huit États concernés sont de 75 millions de dollars.

#### **L'URSS**

En janvier 1918, le tout nouveau gouvernement russe issu de la Révolution de 1917 a refusé d'endosser la responsabilité des emprunts de la Russie tsariste et a annulé sans conditions toutes les dettes. Le nouvel État, né d'une révolution qui voulait mettre fin à la guerre et qui voulait donner la terre aux paysans, a refusé d'assumer les emprunts contractés principalement pour soutenir la boucherie de la première guerre mondiale. Ce sont les fameux « Emprunts russes » qui ont alors perdu quasiment toute valeur, au point que les coupons restants ont été bradés pendant des années dans les brocantes.

#### **Le Mexique et d'autres pays latino-américains**

Déjà en 1867, Benito Juárez<sup>179</sup> a refusé d'assumer les emprunts que le régime précédent de l'empereur Maximilien avait contractés auprès de la Société Générale de Paris deux ans plus tôt pour financer l'occupation du Mexique par l'armée française.

En 1914, en pleine révolution, quand Emiliano Zapata<sup>180</sup> et Pancho Villa<sup>181</sup> étaient à l'offensive, le Mexique a suspendu complètement le paiement de sa dette extérieure. Le pays alors le plus endetté du continent a remboursé seulement, entre 1914 et 1942, des sommes purement symboliques à seule fin de temporiser. Entre 1922 et 1942 (20 ans !), de longues négociations ont eu lieu avec un consortium de créanciers dirigé par un des directeurs de la banque JP Morgan des États-Unis. Entre 1934 et 1940, le président Lázaro Cárdenas<sup>182</sup> a nationalisé sans indemnisation l'industrie pétrolière et les chemins de fer qui étaient aux mains d'entreprises nord-américaines et britanniques, a exproprié et réparti sous forme de « biens communaux » (ejido)

---

<sup>178</sup> Abraham Lincoln (1809-1865) : président des États-Unis à partir de 1860.

<sup>179</sup> Benito Juárez García (1806-1872) : Homme politique mexicain d'origine indienne. Président en 1861, il a mis en place la Reforma, libérale et anticléricale. En lutte contre l'intervention française au Mexique à partir de 1863, il a fait fusiller l'empereur Maximilien en 1867.

<sup>180</sup> Emiliano Zapata (1879-1919) : Révolutionnaire mexicain. Ce leader paysan a dirigé des luttes paysannes radicales et a participé en 1911 à l'élaboration d'un vaste programme de transformations sociales intitulé le plan d'Ayala. En 1914, allié à Pancho Villa, il a dominé la scène révolutionnaire mexicaine et occupé la capitale Mexico. Assassiné en 1919.

<sup>181</sup> Pancho Villa (1878-1920) : Révolutionnaire mexicain, dirigeant de la Division del Norte (Armée du Nord). Assassiné en 1920.

<sup>182</sup> Lázaro Cárdenas (1895-1970) : Général, élu président en décembre 1934.

plus de 18 millions d'hectares de grandes *latifundias* de propriété nationale et étrangère, et a réformé en profondeur l'éducation publique.

Cette politique radicale, anti-impérialiste et populaire a provoqué naturellement des protestations chez les créanciers (en majorité, originaires des États-Unis et du Royaume-Uni). Mais la ténacité du Mexique a été payante : en 1942, les créanciers ont renoncé à environ 80% de la valeur des crédits (dans leur état de 1914, c'est-à-dire qu'ils ont renoncé aussi aux arriérés des intérêts) et se sont contentés de faibles indemnisations pour les entreprises dont ils avaient été expropriés. D'autres pays, comme le Brésil, la Bolivie et l'Équateur, ont suspendu aussi totalement ou partiellement les paiements à partir de 1931. Dans le cas du Brésil, la suspension sélective des remboursements a duré jusqu'en 1943, année où un accord a permis de réduire la dette de 30%. L'Équateur, de son côté, a interrompu les paiements de 1931 jusqu'aux années 1950.

Dans les années 1930, au total 14 pays ont suspendu les paiements de manière prolongée. Parmi les grands débiteurs, l'Argentine seule a poursuivi le remboursement de sa dette sans interruption. Mais elle a aussi été le pays d'Amérique latine qui a eu les moins bons résultats économiques par la suite.

- Suspensions arbitrées favorablement

### **Cuba**

C'est l'un des premiers cas où des dettes odieuses (en l'occurrence, dettes d'asservissement) ont été effectivement répudiées. En 1898, les États-Unis sont sortis victorieux d'une guerre contre l'Espagne dont Cuba (jusqu'à là colonie espagnole) était l'enjeu. Cuba a été séparé de la Couronne espagnole, tout comme Porto Rico et les Philippines, et est passé sous protectorat des États-Unis. À l'issue de cette guerre, Cuba s'est vu réclamer par l'Espagne le paiement de sa dette, ce que les États-Unis ont refusé. La même année, une conférence s'est réunie à Paris pour régler le problème et les États-Unis ont soutenu que cette dette était odieuse car elle avait été imposée par l'Espagne dans son seul intérêt, sans le consentement du peuple cubain. La conférence a donné raison aux États-Unis. L'Espagne a accepté l'argument, Cuba n'a pas eu à payer.

### **La Turquie**

Entre 1889 et 1902, la Turquie a traversé une crise financière grave qui l'a rendue incapable d'honorer ses remboursements envers la Russie tsariste. La Cour permanente d'arbitrage siégeant à La Haye a reconnu en 1912 le bien-fondé de l'argument de force majeure présenté par le gouvernement turc.

### **Le Costa Rica**

En septembre 1919, le gouvernement de Federico Tinoco au Costa Rica, considéré comme illégitime par les États-Unis mais reconnu par d'autres États dont la Grande-Bretagne, a été renversé. En août 1922, le nouveau gouvernement a dénoncé tous les contrats signés par le précédent, notamment avec son principal créancier, la Royal Bank of Canada. Le juge Taft, président de la Cour suprême des États-Unis qui a siégé en tant qu'arbitre en 1923, a rendu un avis favorable à la nullité.

*« La transaction en question a été conclue à une époque où le gouvernement Tinoco avait perdu la faveur du peuple et où le mouvement politique et militaire visant à renverser ce gouvernement gagnait en force. L'affaire de la Royal Bank ne se résume pas à la forme de la transaction, elle concerne la bonne foi de la banque. Il appartenait à celle-ci de démontrer qu'elle a fourni de l'argent au gouvernement pour un usage véritablement légitime. Or elle ne l'a pas fait. On ne peut estimer que la Royal Bank of Canada a prouvé que les versements avaient été faits pour un usage légitime du gouvernement. En conséquence, sa prétention doit être rejetée. »*

Juge Taft, 1923

- Annulations concédées par les puissances dominantes

### **La Pologne**

En 1919, le traité de Versailles suivant la fin de la première guerre mondiale a considéré que la dette contractée par l'Allemagne pour coloniser la Pologne ne pouvait être à la charge du nouvel

État polonais reconstitué. Son article 255 exonéra la Pologne de payer « *la fraction de la Dette dont la Commission des réparations attribuera l'origine aux mesures prises par les Gouvernements allemand et prussien pour la colonisation allemande de la Pologne*<sup>183</sup> ». Une disposition similaire fut prise dans le traité de paix de 1947 entre l'Italie et la France, qui déclare « *inconcevable que l'Ethiopie assure le fardeau des dettes contractées par l'Italie afin d'en assurer sa domination sur le territoire éthiopien* ».

### **L'Allemagne**

En 1953, l'accord de Londres a annulé 62,5 % de la dette de guerre de l'Allemagne. Le but était que le service de sa dette ne dépasse pas 5% des revenus qu'elle tire de ses exportations, taux qui est largement dépassé de nos jours dans les PED : plus de 11% en 2009 en moyenne !

Pourtant l'Allemagne ne remplissait aucun des critères exigés actuellement pour un allègement et la dictature qu'elle avait connue au cours de la décennie précédente avait causé des ravages dans une grande partie du monde. Cette annulation a été très bénéfique pour l'Allemagne qui est ensuite parvenue à devenir la première puissance d'Europe et la locomotive de la construction européenne<sup>184</sup>.

### **La Namibie et le Mozambique**

Sensible aux conséquences du long régime d'apartheid qui a meurtri toute la sous-région, l'Afrique du Sud a annulé unilatéralement et inconditionnellement ses créances sur la Namibie en 1995 et sur le Mozambique en 1999.

- Démarches entreprises par les PED depuis 1985

### **Pérou**

En juillet 1985, le nouveau président du Pérou, Alan García, a décidé de limiter le remboursement de la dette à 10% des revenus d'exportation. Cette décision a été très bénéfique dans un premier temps. Les économistes argentins Alfredo Eric Calcagno et Alfredo Fernando Calcagno, présentent un résumé de l'expérience entreprise par le Pérou à partir d'août 1985: "*En août 1985 le gouvernement du président Alan García a fait part de sa décision de ne plus payer que l'équivalent de 10% de ses revenus d'exportation en donnant la priorité aux organismes financiers multilatéraux. C'est ainsi que les transferts nets qui avaient été négatifs à hauteur de - 488 millions de dollars en 1984 et de -595 millions en 1985 sont devenus positifs à hauteur de 112 millions de dollars en 1986 et de 89 millions dollars en 1987 et 90 millions de dollars en 1988. Le Pérou n'a pas été victime de représailles, ni de restriction commerciale et en 1986 et 1987 il a augmenté extraordinairement ses importations (de 44% et 18% respectivement) en dépit d'une chute de ses exportations de 15% en 1986 (elles ont légèrement remonté en 1987). Du côté du financement externe, le non paiement de la majorité de la dette a compensé largement l'interruption des prêts financiers privés et la réduction des prêts officiels et multilatéraux. En 1986 et 1987, le produit national brut a augmenté de 8,9% et de 6,5% soutenu par l'augmentation de la demande interne satisfaite par la capacité productive nationale et l'augmentation des importations, augmentation rendue possible par la diminution du paiement de la dette. Cependant cette période a manqué d'investissements importants et les facteurs dynamiques ont pris fin en 1988, année où le PNB a chuté de 7,5% et où l'inflation a augmenté de manière importante. De ce fait la crise dont a souffert le Pérou dans les années suivantes était liée à des problèmes de politique économique interne qui ne découlaient ni de représailles commerciales externes ni de dommages qui auraient été provoqués par la limitation des paiements de la dette. Au contraire, les montants plus réduits destinés aux paiements externes ont ouvert une opportunité dont le gouvernement n'a pu ou n'a su tirer profit*"<sup>185</sup>.

### **Cuba (encore !)**

En juillet 1985 également, lors d'une conférence à La Havane, Fidel Castro a lancé un appel au non-paiement de la dette et à la constitution d'un front du refus latino-américain et caribéen. Ce front a été esquissé, les gouvernements du Mexique, du Brésil et de la Colombie sont parvenus à l'empêcher en raison de la pression exercée en coulisse par les États-Unis.

<sup>183</sup> Voir <http://www.herodote.net/Textes/tVersailles1919.pdf>

<sup>184</sup> Pour une analyse détaillée de l'accord de Londres de 1953, voir Éric Toussaint, *Banque mondiale : le Coup d'État permanent*, CADTM-Syllepse-Cetim, 2006, chapitre 4.

<sup>185</sup> Alfredo Eric Calcagno et Alfredo Fernando Calcagno, *El universo neoliberal : recuento de sus lugares comunes*, 1995, p. 378.

Dès 1986, Cuba a décidé de suspendre le remboursement de la dette à l'égard du Club de Paris. A cette époque, l'endettement extérieur du pays à l'égard du Club s'élevait grosso modo à 2,5 milliards de dollars. Douze ans plus tard, en 1998, se nouèrent des contacts non officiels entre le gouvernement cubain et des représentants du Club. Les négociations eurent lieu à La Havane et aboutirent à un échec. Trois facteurs ont empêché la réalisation d'un accord : le gouvernement des États-Unis s'est opposé à sa conclusion tant que Fidel Castro restait au pouvoir ; le fait que Cuba n'est pas membre du FMI rend impossible la réalisation du type d'accord auquel le Club est habitué ; le gouvernement de Russie s'est également opposé à sa conclusion car il réclame à Cuba de rembourser la dette contractée à l'égard de l'ancienne Union soviétique. Or Cuba refuse de payer cette dette en invoquant le changement fondamental de circonstances : la monnaie dans laquelle cette dette était libellée (le rouble convertible) n'existe plus et l'État qui a octroyé les prêts a disparu. De nouvelles négociations non officielles ont eu lieu discrètement en 1999 à Paris, elles sont restées sans suite.

### **Burkina Faso**

En juillet 1987, lors d'un discours devant l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Thomas Sankara, le jeune président du Burkina Faso, s'est prononcé lui aussi pour l'annulation unilatérale de la dette et la constitution d'un front africain du refus de paiement.

*« La dette ne peut pas être remboursée, parce que d'abord si nous ne payons pas, les bailleurs de fonds n'en mourront pas, soyons-en sûrs ; par contre, si nous payons, c'est nous qui allons mourir, soyons-en sûrs également. [...] Ceux qui nous ont conduits à l'endettement ont joué comme dans un casino. Quand ils gagnaient, il n'y avait pas de débat. Maintenant qu'ils ont perdu au jeu, ils nous exigent les remboursements. Et on parle de crise. Ils ont joué, ils ont perdu, c'est la règle du jeu. La vie continue. [...] Si le Burkina Faso tout seul refuse de payer sa dette, je ne serai pas là à la prochaine conférence. »*

Thomas Sankara, 1987, discours à Addis-Abeba (Éthiopie) devant l'OUA<sup>186</sup>

Le 15 octobre 1987, Thomas Sankara était assassiné. Depuis lors, il n'y a plus eu un seul chef d'État africain pour reprendre le flambeau de la répudiation de la dette.

### **L'Argentine**

Depuis décembre 2001, l'Argentine a marqué l'actualité de la dette. A ce moment-là, après trois années de récession économique, au bord du gouffre, elle s'est vue refuser un prêt prévu par le FMI, alors que les dirigeants argentins avaient toujours appliqué les mesures impopulaires que le FMI exigeait. Cela a mis le feu aux poudres et plongé le pays dans une grave crise économique. Le président Fernando De la Rúa a réagi en bloquant les comptes bancaires des épargnants, qui ont alors été dans l'incapacité de récupérer les quelques sommes patiemment mises de côté au fil des ans, parfois même au fil de toute une vie. Spontanément, la classe moyenne est descendue dans la rue, rejointe par les « sans » (les sans emploi, les habitants des bidonvilles, une majorité de pauvres)<sup>187</sup>. Dans la nuit du 19 au 20 décembre 2001, le peuple s'est donc soulevé contre la politique néolibérale menée par le gouvernement de Fernando De la Rúa et son funeste ministre de l'Économie, Domingo Cavallo. L'action des citoyennes et des citoyens a réussi à infléchir le cours de l'Histoire.

Trois présidents de la République se sont alors succédé en quelques jours : De la Rúa a fui le 21 décembre 2001 et son successeur, Adolfo Rodríguez Saa, a lui-même été remplacé par Eduardo Duhalde le 2 janvier 2002. Duhalde a alors décrété la plus importante suspension de paiement de la dette extérieure de l'Histoire, pour plus de 80 milliards de dollars, tant envers les créanciers privés qu'envers les pays du Club de Paris ; des centaines d'usines, abandonnées par leur propriétaire, ont été occupées et l'activité a été relancée sous la conduite des travailleurs ; les sans emploi ont renforcé leur capacité d'action dans le cadre des mouvements « piqueteros » ; la monnaie, qui était alignée sur le dollar, a été très fortement dévaluée ; les citoyens ont créé des monnaies locales et ont crié aux politiciens honnis une revendication unanime : « Que se vayan todos ! » (« Qu'ils s'en aillent tous ! »).

<sup>186</sup> Voir texte complet reproduit dans Damien Millet, *L'Afrique sans dette*, CADTM-Syllepse, Liège-Paris, 2005, p. 205.

<sup>187</sup> Le 27 décembre 2006, la Cour suprême a d'ailleurs ordonné aux banques d'accorder une indemnisation totale à ces épargnants floués.

Après un quart de siècle d'accord continu entre le FMI et les autorités (de la dictature militaire entre 1976 et 1983 au gouvernement De la Rúa en passant par le régime corrompu de Carlos Menem), l'Argentine a démontré qu'un pays pouvait arrêter de rembourser la dette de manière prolongée sans que les créanciers ne soient capables d'organiser des repréailles. Le FMI, la Banque mondiale, les gouvernements des pays les plus industrialisés, les grands médias avaient annoncé que le chaos s'installerait. Or qu'est-il arrivé ? Loin de sombrer, l'Argentine a commencé à se redresser. Pendant les années suivantes, le taux de croissance a été de l'ordre de 8-9% par an.

Le président élu en mai 2003, Nestor Kirchner, a défié les créanciers privés en leur proposant d'échanger leurs titres contre de nouveaux de moindre valeur. Après de longues négociations achevées en février 2005, 76% d'entre eux ont accepté de renoncer à plus de 60% de la valeur des créances qu'ils détenaient. Là aussi, la fermeté a payé.

Malheureusement, la suite de l'histoire est plus décevante. Cet accord a finalement marqué la reprise des remboursements envers les créanciers privés. Fin 2005, le gouvernement a remboursé de manière anticipée la totalité de sa dette envers le FMI : 9,8 milliards de dollars en tout. Cela a permis d'économiser 900 millions de dollars sur les intérêts, mais l'impasse est faite sur l'histoire de cette dette. La dictature du général Videla, soutenue par le FMI et les grandes puissances, avait utilisé la dette afin de renforcer son pouvoir, d'enrichir ses dirigeants et d'arrimer le pays au modèle dominant. Pour rembourser, les régimes qui ont suivi ont bradé une grande part du patrimoine national et ont contracté de nouvelles dettes qui sont elles aussi odieuses. De surcroît, l'obtention de ces nouveaux prêts a été conditionnée à l'application de mesures de libéralisation massive, de privatisation systématique et de réduction des budgets sociaux. Par conséquent, Kirchner avait toute légitimité pour rompre les accords avec le FMI et la Banque mondiale, et s'appuyer sur la sentence Olmos (du nom du journaliste qui avait porté plainte en 1982 contre la dictature de Jorge Videla) prononcée par la Cour fédérale de justice, qui avançait de solides arguments juridiques pour décréter que la dette était odieuse et n'avait pas à être remboursée.

En fait, l'accord soumis aux créanciers privés en 2005 ressemble malheureusement à une victoire à la Pyrrhus, car pour les inciter à signer, le gouvernement leur a proposé d'émettre de nouveaux bons comportant des clauses qui leur étaient très favorables, avec une sorte d'ajustement automatique de la dette. Selon Eduardo Lucita<sup>188</sup> : *« Ces clauses sont en grande partie responsables du nouvel endettement du pays. D'abord, plus de 40% de la dette est constituée de bons émis en pesos qui rapportent un taux d'intérêt fixe de 2% par an, mais le capital s'ajuste au CER (un coefficient calculé avec le taux d'inflation). Cet ajustement implique que pour chaque point d'inflation, la dette augmente d'environ 600 millions de dollars. Si l'inflation officielle attendue pour l'année 2008 est en effet de l'ordre de 8%, l'augmentation de la dette avoisinerait les 4,8 milliards de dollars annuels. Ensuite, les coupons de nombreux bons émis en monnaie étrangère sont liés à la croissance du PIB. C'est un élément important dans le calcul des intérêts puisque l'Argentine connaît une croissance supérieure à 8% par an. On estime que cette clause entraîne des paiements d'intérêts additionnels de l'ordre de 1,2 milliards annuels. »*

Alors que le film « La dignité du peuple » de Fernando Solanas a bien montré les situations de pauvreté extrême auxquelles l'Argentine est confrontée, un symbole a clairement confirmé que la fermeté envers les créanciers est terminée : en septembre 2006, alors président, Nestor Kirchner s'est rendu à la Bourse de New York pour donner le coup de cloche inaugural. Pas de doute, l'Argentine est tentée de rentrer dans le rang : en 2008, Cristina Kirchner a annoncé qu'elle allait rembourser de manière anticipée le Club de Paris, auquel l'Argentine doit 6,7 milliards de dollars... En effet, l'Argentine a encore une dette auprès de membres du Club de Paris, qui représente les intérêts des pays industrialisés. Depuis décembre 2001, elle ne fait aucun remboursement aux pays concernés. Le Club de Paris évite de faire du bruit autour du non remboursement de la dette argentine, car il craint que d'autres gouvernements ne suivent cet exemple. À noter que l'Argentine fait aujourd'hui partie du G20 et qu'elle est loin d'être marginalisée, malgré ses actes souverains unilatéraux. Le 16 novembre 2010, après neuf années de suspension unilatérale de paiement, l'Argentine a annoncé qu'elle avait convaincu le Club de Paris de reprendre le dialogue. Affaire à suivre.

---

<sup>188</sup> Voir Eduardo Lucita, « La dette argentine est de retour », [www.cadtm.org/spip.php?article3591](http://www.cadtm.org/spip.php?article3591)



## **Le Paraguay<sup>189</sup>**

En 1986-1987, Gustavo Gramont Berres, consul du Paraguay à Genève, a contracté une dette de 85 millions de dollars à l'égard d'une banque genevoise, l'Overland Trust Bank, au nom de l'État paraguayen alors qu'en fait, il n'avait pas les pouvoirs pour le représenter. Dans les années 1990, l'Overland Trust Bank a vendu les titres de cette dette à 9 autres banques privées, qui ont réclamé le remboursement du prêt et de ses intérêts au Paraguay en 1995. Le Paraguay a refusé et les banques ont attaqué devant la justice suisse pour obtenir la condamnation de l'État paraguayen. En mai 2005, le Tribunal fédéral suprême suisse leur a donné raison, mais dès le mois d'août suivant, le gouvernement paraguayen a promulgué le Décret 6295 par lequel il officialisait la répudiation de la dette litigieuse et expliquait les motifs de cette répudiation. De plus, le Paraguay a officiellement transmis sa décision par voie diplomatique au gouvernement suisse. En octobre 2005, devant l'Assemblée générale de l'ONU, le président de la République du Paraguay a affirmé, confirmant l'acte unilatéral et son refus de payer, que : « *Cet acte frauduleux a été le fait de fonctionnaires d'une dictature corrompue, qui en collusion avec un groupe de banques internationales cherchent à nous dépouiller de ressources dont en toute urgence notre pays a besoin* ». Depuis 1995, le Paraguay refuse de payer et aucune sanction ne lui a été appliquée.

## **L'Équateur**

L'Équateur a suspendu unilatéralement le remboursement d'une partie de sa dette sous forme de titres et a imposé aux créanciers un rachat au rabais. Sept mois après avoir été élu, le président équatorien Rafael Correa a décidé de faire procéder à une analyse de la dette du pays et des conditions dans lesquelles elle s'était constituée. À cette fin, une commission d'audit de la dette composée de 18 experts, dont le CADTM faisait partie, a été mise en place à partir de juillet 2007. Après 14 mois de travail, un rapport a été remis. Il montrait notamment que de nombreux prêts avaient été accordés en violation des règles élémentaires. En novembre 2008, le nouveau pouvoir, prenant appui sur ce rapport, a décidé de suspendre le remboursement de titres de la dette venant à échéance les uns en 2012, les autres en 2030. Finalement, le gouvernement de ce petit pays est sorti vainqueur d'une épreuve de force avec les banquiers nord-américains détenteurs de ces titres de la dette équatorienne. Il a racheté pour 900 millions de dollars des titres valant 3,2 milliards de dollars. Si on prend en compte les intérêts que l'Équateur ne devra pas verser puisqu'il a racheté des titres qui arrivaient à échéance en 2012 ou en 2030, le Trésor public équatorien a économisé en tout environ 7 milliards de dollars. Cela a permis de dégager de nouveaux moyens financiers permettant au gouvernement d'augmenter les dépenses sociales dans la santé, l'éducation, l'aide sociale et dans le développement d'infrastructures de communication.

## **L'Islande**

L'Islande a été l'un des premiers pays balayés par la crise financière de 2007-2008. Les trois principales banques du pays, privatisées en 1999, s'étaient développées en se lançant dans des activités hasardeuses. L'une d'elles, Lansbanki, avait créé une branche, Icesave, qui offrait une rémunération alléchante pour les comptes courants ouverts en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Lors de la débâcle de 2008, la banque a fait faillite. Les gouvernements hollandais et britannique sont intervenus pour protéger l'épargne de leurs citoyens, et se sont ensuite retournés contre les autorités islandaises pour être remboursés des 3,9 milliards d'euros engagés. Par deux fois, la population s'est mobilisée pour manifester son refus de payer cette dette. Par deux fois, devant la pression de la rue, une loi votée au Parlement pour le règlement du différend, a été soumise par le président à référendum et rejetée massivement (à 93% lors du référendum de mars 2010 et à près de 60% lors de celui d'avril 2011). L'Islande ne subit aucune représailles.

Tous ces exemples prouvent que les rares cas de fermeté ont donné des résultats très positifs pour les pays endettés. Dès lors, que se passerait-il si plusieurs gouvernements élus démocratiquement et soutenus par les mouvements citoyens décrétaient ensemble un gel des remboursements ? Le gouvernement de l'Équateur pourrait peut-être donner l'exemple. Il est urgent que les citoyens prennent à bras le corps le problème de la dette partout où ils le peuvent et poussent les gouvernements à agir dans ce sens.

---

<sup>189</sup> Voir Hugo Ruiz Diaz, « La décision souveraine de déclarer la nullité de la dette ou la décision de non paiement de la dette : un droit de l'État », [www.cadtm.org/spip.php?article3520](http://www.cadtm.org/spip.php?article3520). Voir aussi le document de Renaud Vivien à la page [www.cadtm.org/spip.php?article3133](http://www.cadtm.org/spip.php?article3133)

Plusieurs « Tribunaux des peuples contre la dette » se sont tenus ces dernières années. En décembre 2000 à Dakar, pendant la rencontre « Afrique : des résistances aux alternatives », un groupe de femmes de la banlieue de Dakar a écrit et joué *Le Procès de la dette*, faisant comparaître le FMI, la Banque mondiale, le G7 et les gouvernements du Sud comme accusés, et auditionnant des femmes victimes dans leur quotidien sous ajustement structurel. L'implication des populations (jeunes, femmes, sportifs, syndicats, etc.) a été remarquable tout au long du sommet et a permis de donner à cet événement un retentissement impressionnant. En février 2002, dans le cadre du Forum social mondial de Porto Alegre, s'est tenu le Tribunal international des peuples sur la dette, à l'initiative du réseau international Jubilé Sud, en collaboration avec le CADTM. Plusieurs autres tribunaux de ce type ont vu le jour par la suite. Ces exemples montrent le besoin qu'éprouvent les populations du Sud qui subissent durement les conséquences de la dette de faire juger et condamner (symboliquement pour l'instant) les responsables de ce système inique.

D'autre part, plusieurs tentatives de permettre à la population de se prononcer démocratiquement sur le mécanisme de l'endettement ont vu le jour. En Espagne, à l'occasion des élections générales de mars 2000, s'est tenue une Consultation sociale appelant à voter sur l'abolition de la dette extérieure due par les PED à l'État espagnol. Malgré d'énormes difficultés créées par les pouvoirs publics qui ont frappé cette consultation d'illégalité, le référendum a permis à plus d'un million de personnes de se prononcer, pour plus de 95% d'entre eux en faveur de l'abolition. Par ailleurs, au Brésil, en septembre 2000, pendant la Semaine de la patrie s'achevant le jour de l'indépendance nationale et du « Cri des exclus » où défilent les sans-terre et les chômeurs, six millions de personnes ont participé dans tout le pays à une consultation du même type et voté à 95% pour l'arrêt du remboursement de la dette brésilienne. Ces initiatives sont très précieuses pour populariser le combat contre la dette et permettre aux populations d'exprimer leur colère. Depuis que la crise s'est propagée à travers l'Europe, de nombreuses initiatives sont prises par des coalitions d'associations ou des comités ad-hoc pour réaliser un audit citoyen de la dette et, dans certains cas, pour obtenir une suspension de paiement. En 2011, des actions ont été entreprises dans ce sens en Grèce, en Irlande, au Portugal, en Espagne, en France, en Belgique...

#### **Q40 : Pourquoi les gouvernements du Sud continuent-ils de rembourser la dette ?**

Depuis la crise de la dette au début des années 1980, les PED sont devenus dépendants des prêts des institutions financières internationales. Elles possèdent donc un moyen de pression efficace pour que les PED poursuivent sans cesse les remboursements. C'est pourquoi les gouvernements du Sud qui tentent de s'opposer au consensus de Washington ne sont pas légion. Par exemple, dès son indépendance en mai 2002, les dirigeants du Timor Oriental ont été incités sur le champ à s'endetter, mais heureusement, ils ont refusé.

Ces pressions, on l'a vu, sont facilitées par un système de négociations au cas par cas qui maintient en permanence l'État endetté en position de faiblesse face à des créanciers parfaitement organisés : FMI, Banque mondiale, Club de Paris, Club de Londres, etc. C'est donc plus facile pour les gouvernements des PED de préférer recevoir les prêts des institutions internationales que de dire non à tout cela.

Mais les dirigeants des PED ont-ils réellement la volonté de s'opposer au modèle dominant ? Jusqu'ici, au cours des 25 dernières années, à quelques rares exceptions près, la plupart des gouvernements n'ont pas eu la volonté d'aller à l'encontre des politiques néolibérales. Beaucoup d'entre eux sont reliés par de nombreux intérêts aux centres de décision des pays les plus industrialisés. Une partie des présidents actuellement en place notamment en Afrique ont été portés au pouvoir au moment de la guerre froide ou en sont les héritiers directs. Certains sont là parce qu'ils ont contribué à éliminer ou parce qu'ils ont laissé renverser des chefs d'États qui, comme Thomas Sankara, le président du Burkina Faso assassiné en 1987, voulaient engager leur pays sur une voie de développement endogène et de justice sociale. D'autres ont préféré respecter le dogme néolibéral, de peur d'être déstabilisés ou renversés.

Parmi ceux qui critiquent durement la domination exercée par les pays du G7 et qui essaient de mettre d'autres politiques en œuvre, une large majorité reste convaincue qu'il faut rester crédible aux yeux de la finance internationale et qu'il est nécessaire de réaliser le développement de leur pays notamment en recourant sur une vaste échelle à l'endettement interne et externe<sup>190</sup>. Bien sûr, il y a les pressions extérieures venant des capitales des pays les plus industrialisés, des institutions financières internationales et des créanciers privés du Nord.

Mais il ne faut pas sous-estimer un autre facteur de conservatisme qui joue en faveur de la poursuite d'un endettement fort important. La majorité des gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, essaient de se concilier la bonne volonté de la classe capitaliste locale qui a tout intérêt à ce que soit perpétué le mécanisme de la dette. En effet, ce mécanisme lui assure (tout comme à celle des pays du Nord) de plantureux bénéfices car elle prête de l'argent à l'État qui le lui rembourse à des taux d'intérêt très avantageux. Dans l'histoire récente, les cas où un État a répudié la dette publique à l'égard des banquiers locaux sont rarissimes. La plupart des banquiers préfèrent donc prêter à l'État et à d'autres institutions publiques bénéficiant de sa garantie plutôt qu'aux producteurs locaux, surtout s'ils sont moyens ou petits. Prêter à l'État est beaucoup moins risqué et plus rentable. Plusieurs présidents actuellement au pouvoir ont gagné les élections en promettant de réduire les inégalités sociales. Ils ont promis de mettre fin au comportement rentier et parasitaire des banquiers et de libérer le pays du joug exercé par les créanciers internationaux. Une fois arrivés au pouvoir, ils ont adopté une attitude radicalement différente. A ce titre, l'expérience brésilienne est emblématique. Aujourd'hui, les banquiers et le reste de la classe capitaliste locale se frottent les mains de la gestion amicale du Parti des travailleurs (PT) au pouvoir, du président Inacio Lula Da Silva (2003-2010) et de Dilma Rouseff qui lui a succédé (son mandat a débuté en 2011).

*«Si un adulte est de gauche, c'est parce qu'il a des problèmes. Si un jeune est de droite, c'est parce qu'il a aussi des problèmes... Moi, j'ai viré vers la social-démocratie. Quand on a 61 ans, on atteint l'équilibre. [...] C'est l'évolution de l'espèce humaine. Celui qui est de gauche devient plus centriste, plus social-démocrate et moins de gauche. Et cela dépend de la quantité de cheveux blancs. [...] J'ai critiqué pendant tant d'années l'ex-ministre Delfim Neto [en charge de l'économie pendant la dictature militaire, 1964-1985] et aujourd'hui, il est mon grand ami.»*

Lula, président du Brésil, décembre 2006

<sup>190</sup> Comme nous l'indiquons plus loin [voir Q54], nous ne sommes pas contre tout recours à l'endettement, mais nous sommes pour le limiter très fortement.

Pour compléter le tableau, de nombreux hauts responsables des pays du Sud proviennent des grandes écoles ou universités du Nord (Harvard, Columbia, Princeton, Yale, Stanford, Oxford, Cambridge, HEC, etc.) et ont été formés dans le moule libéral. Avant de devenir gouverneur de la banque centrale du Brésil, Arminio Fraga Neto était gestionnaire d'un fonds d'investissement du financier Georges Soros. L'Ivoirien Alassane Dramane Ouattara fut directeur du département Afrique du FMI de 1984 à 1988 avant de devenir Premier ministre de la République de Côte d'Ivoire de 1990 à 1993, puis directeur général adjoint du FMI de 1994 à 1999, et enfin président de la Côte d'Ivoire à partir de 2011. Lors de la crise en Turquie en février 2001, le geste le plus symbolique des institutions internationales fut de prêter (outre de l'argent) Kemal Dervis, alors vice-président de la Banque mondiale, qui est devenu ministre des Finances dans son pays (avant de diriger le PNUD). Le président mexicain élu en 2000, Vicente Fox, a aussi été directeur de la filiale mexicaine de Coca-Cola. Alejandro Toledo a été fonctionnaire consultant à la Banque mondiale avant de devenir président du Pérou en 2001. Ellen Sirleaf-Johnson a œuvré à la Banque mondiale avant de devenir présidente du Liberia en janvier 2006. Comment s'étonner que la politique suivie soit parfaitement conforme aux désirs de Washington ?

Les populations du Sud ne sont jamais consultées sérieusement et sont maintenues soigneusement à l'écart. Pourtant, il est parfaitement possible en tant que gouvernement démocratique de briser la chaîne de l'endettement. Il faut pour cela répudier la dette illégitime sur la base d'un audit de la dette. Le droit international offre des instruments efficaces à un gouvernement du Sud pour refuser la poursuite du paiement d'une dette odieuse ou plus largement illégitime. Encore faut-il être prêt à s'en servir.

## Q41 : Qu'appelle-t-on les fonds vautours ?

Les PED qui contractent des dettes peuvent changer d'interlocuteur bien malgré eux. En effet, il existe un marché secondaire de la dette, sorte de marché d'occasion où se vendent et s'achètent des titres (*bonds* en anglais) de dette. Un créancier peut donc revendre certaines des créances qu'il détient à un investisseur ou à un organisme qui devient alors créancier à sa place. La valeur d'achat des créances concernées est fixée au jour le jour sur ce marché et dépend de la confiance – ou non – que les milieux financiers accordent au PED en question.

Le phénomène s'amplifie : des institutions privées rachètent à bas prix des créances de pays en difficulté, dont le propriétaire cherchait à se débarrasser pour être sûr de récupérer au moins une partie de sa mise. Motivés uniquement par le profit, ces nouveaux créanciers sans scrupules attendent que la situation économique de leur pays débiteur s'améliore quelque peu (par exemple, passage au point d'achèvement de l'initiative PPTE, restructuration de dette devant le Club de Paris, hausse des cours des produits qu'il exporte, etc.). Quand l'horizon s'est ainsi éclairci, le créancier attaque en justice l'État endetté pour exiger le règlement total et immédiat de la créance, réalisant un profit colossal puisqu'il l'avait achetée à un prix réduit, sans se soucier des conséquences humaines et sociales. Voici la sinistre action de ces « fonds vautours », appelés également par « créanciers procéduriers » par le Club de Paris, qui s'acclimatent fort bien d'un contexte instable et d'une corruption importante. Le prix payé par les pays est parfois plus important que les quelques allègements obtenus à grand-peine...

Regardons en détail comment le Pérou a été condamné à rembourser 58 millions de dollars pour des créances achetées 11 millions de dollars<sup>191</sup>... En 1996, le fonds vautour (*vulture fund* en anglais) américain Elliott a payé 11,4 millions de dollars pour acquérir des titres de la dette extérieure péruvienne (titres émis par le Trésor du Pérou) d'une valeur nominale de 20,7 millions de dollars. Quelques temps plus tard, sous l'égide du Club de Paris et du Club de Londres, avec la participation du FMI et du gouvernement des États-Unis, un plan d'allègement et de restructuration de la dette péruvienne a été adopté. Elliott a refusé d'y participer : il n'a pas voulu concéder une réduction de dette. Au contraire, juste après, il a exigé de Lima le paiement au prix fort des créances qu'il détenait ainsi que les intérêts impayés, soit un total de 35 millions de dollars. Le Pérou a refusé. Elliott a alors porté le litige devant un tribunal new-yorkais qui, en première instance, lui a donné tort. Mais la Cour d'appel lui a donné satisfaction en 2000, le reconnaissant même comme créancier prioritaire (donc remboursé en premier) ! Le Pérou a été condamné à verser au total la somme de 58 millions de dollars, les intérêts impayés ayant continué à s'accumuler pendant les 4 ans du procès. Elliott a réalisé un gain juteux de 38 millions de dollars, ses avocats se partageant la modique somme de 9 millions de dollars. Il semble qu'Elliott n'en soit pas à son coup d'essai, ayant déjà œuvré de la sorte au Panama, en Équateur et au Paraguay, amassant au passage 130 millions de dollars.

Examinons un autre exemple. En 1979, la Roumanie avait fait un prêt de 15 millions de dollars à la Zambie pour qu'elle achète des tracteurs roumains. Mais les cours du cuivre, principale ressource d'exportation zambienne, ont fortement chuté et la Zambie a accumulé des retards de paiement. En 1999, la valeur de la créance restante était alors estimée à 30 millions de dollars. A ce moment-là, le fonds Donegal International, un fonds vautour appartenant au groupe Debt Advisory International, immatriculé dans un paradis fiscal notoire (les îles Vierges britanniques), est entré dans la danse et a proposé à la Roumanie de racheter cette créance pour 3,3 millions de dollars. Quand la Zambie a pu bénéficier de l'effacement d'une partie de sa dette dans le cadre de l'initiative PPTE puis de l'IADM [voir chapitre 7], Donegal a alors réclamé en justice à la Zambie la totalité de la somme due majorée des intérêts de retard, soit en tout 55 millions de dollars. C'est 17 fois sa mise initiale, c'est davantage que l'allègement de dette reçu cette année-là par la Zambie (40 millions de dollars). Pour parvenir à ses fins, Donegal réclamait aussi le gel des avoirs zambiens au Royaume-Uni<sup>192</sup>.

En avril 2007, la Haute Cour de Londres a tranché en accordant une demi-victoire à Donegal : la Zambie a été contrainte de lui verser 15,4 millions de dollars et de prendre à sa charge une partie des frais de justice, soit en tout environ 17 millions de dollars. Joli pactole tout de même, en comparaison de la somme dépensée initialement par Donegal. Tout en réprimandant Donegal et

<sup>191</sup> Voir Michaël Roy, « S'enrichir sur le dos des plus pauvres ! », in *Le Courrier de Genève*, 23 décembre 2000.

<sup>192</sup> RFI, 26 avril 2007, [http://www.rfi.fr/actufr/articles/088/article\\_51334.asp](http://www.rfi.fr/actufr/articles/088/article_51334.asp)

son patron Michael Sheehan pour ses agissements qualifiés de « malhonnêtes », tout en considérant le montant comme exorbitant, la Cour a reconnu que l'objet de la demande de Donegal était fondé. Selon le quotidien britannique *The Guardian*, Sheehan, « qui conseillait autrefois les pays pauvres en matière de dettes, est également derrière Walker International, qui a obtenu gain de cause devant les tribunaux contre le Congo pour 13 millions de dollars. Il est notoirement difficile de connaître le nombre exact de fonds en activité, car ils sont souvent créés spécialement pour traiter d'une seule affaire contre un seul pays<sup>193</sup>. »

« Les banques doivent réfléchir sérieusement aux implications éthiques de leurs décisions et non penser uniquement à nettoyer leurs comptes en cédant ces dettes aux fonds vautours. Ces fonds sont domiciliés dans des pays qui protègent l'anonymat de l'actionnaire. Cela signifie qu'il est impossible de remonter jusqu'aux actionnaires. Il est donc impossible de faire directement pression sur eux pour qu'ils modifient leur politique en matière de dette des pays pauvres. »

Ronnie King, association londonienne *Advocates for International Development*

On arrive là à un point fondamental : les fonds vautours ne sont pas juste une excroissance malsaine causée par la rapacité de quelques odieux spéculateurs, ils viennent bien souvent faire le sale boulot que d'autres créanciers, comme les grandes banques, ne peuvent pas se permettre de faire au grand jour, pour des raisons de publicité.

Une caractéristique importante des fonds vautours est qu'ils sont très majoritairement basés dans les paradis fiscaux et qu'ils utilisent le droit anglo-saxon, très favorable aux créanciers et qui régit la majorité des contrats de prêts internationaux. Ces contrats contiennent des clauses dangereuses pour les pays débiteurs : la cession de la créance est totalement libre par le créancier, le droit applicable en cas de litige est le droit anglo-saxon qui ne tient pas compte des circonstances externes au contrat de prêt ; les tribunaux compétents sont pour la plupart situés aux États-Unis ou au Royaume-Uni ; la levée d'immunité (sur les biens de l'État emprunteur ou garant) en cas d'impayés est prévue... Le juge ou l'arbitre saisi par un fonds vautours est donc obligé d'appliquer le droit anglo-saxon sans prendre en compte les principes généraux du droit international (l'équité, l'abus, la bonne foi...). Les juges ne tiennent également pas compte de l'origine odieuse de la dette litigieuse. Le cas de la RDC qui est opposé depuis plusieurs années au fonds vautours *FG Hemisphere* basé dans l'État du Delaware (paradis fiscal aux États-Unis), en est une bonne illustration<sup>194</sup>.

L'affaire remonte à 2004, date du rachat par ce fonds vautour de plusieurs créances envers la SNEL (l'entreprise publique d'électricité de RD Congo) pour une valeur de 37 millions de dollars. La dette de la SNEL datait des années 1980 à l'époque de la dictature de Mobutu. En 2007, la justice étasunienne oblige la RD Congo à payer 104 millions de dollars. Fort de cette décision de justice, FG Hemisphere cherche à obtenir la saisie de biens appartenant à l'État congolais pour se faire rembourser les 104 millions de dollars. En janvier 2009, le tribunal sud-africain l'a finalement autorisé à saisir pendant les quinze prochaines années les recettes escomptées par la SNEL sur le courant vendu à l'Afrique du Sud, estimées à 105 millions de dollars. FG Hemisphere a également intenté des actions en justice devant d'autres cours de justice : Jersey, New Jersey et Hong Kong, etc. En 2010, un jugement de Jersey confère à FG Hemisphere le droit de saisir une partie des futurs bénéfices de la joint-venture GTL (Groupement de Terril de Lubumbashi), qui compte parmi ses actionnaires le gouvernement congolais via la *Gécamines*, une entreprise publique minière de la province du Katanga (aujourd'hui privatisée). En 2011, une autre sentence rendue cette fois-ci par un tribunal de New Jersey confirmait le gel des actifs de l'entreprise minière aux États-Unis, au profit de *FG Hemisphere*<sup>195</sup>.

Et ce n'est pas fini puisque d'autres fonds vautours sont entrés dans la danse, réclamant à la RDC plus de 452 millions de dollars devant les tribunaux<sup>196</sup>. Il y a donc fort à craindre que les fonds libérés par l'allègement de la dette congolaise intervenu en juillet 2010, après que les autorités

<sup>193</sup> Voir Ashley Seager, « Ces vautours qui dépouillent les pays pauvres », in *The Guardian*, 29 mars 2007.

<sup>194</sup> Renaud Vivien, Nouvelle victoire du fonds vautour FG Hemisphere contre la République démocratique du Congo (RDC), que fait la Belgique ?, 2010  
<http://www.cadtm.org/Nouvelle-victoire-du-fonds-vautour>

<sup>195</sup> <http://www.mediacongo.net/show.asp?doc=18450>

<sup>196</sup> <http://www.lesafriques.com/actualite/les-fonds-vautours-reclament-452-5-millions-de-dollars-a-l.html?Itemid=89?articleid=26537>

de Kinshasa aient cédé à toutes les pressions des créanciers occidentaux, soient raflés par ces fonds vautours.

Un autre exemple de pays soumis à la forte pression des fonds vautours est plein d'enseignement : il s'agit du Congo-Brazzaville. Dirigé par le dictateur Denis Sassou Nguesso, serviteur consciencieux des intérêts pétroliers de la société française Elf (aujourd'hui absorbée par Total), le Congo a atteint le point de décision de l'initiative PPTTE en mars 2006, ouvrant la voie à l'effacement d'une partie de sa dette (l'une des plus importantes au monde par habitant). La France a fait pression en ce sens, alors que les institutions financières internationales ont longuement tergiversé en raison des soupçons de détournement et de dissimulation de fonds. Depuis plusieurs années, le Congo est harcelé par des fonds vautours. Le fonds Kensington International, qui avait racheté pour 1,7 millions de dollars quatre dettes d'un montant de 32,6 millions de dollars datant des années 1980, a ainsi obtenu gain de cause devant un tribunal britannique et le Congo a été condamné à lui verser plus de 121 millions de dollars.

Là où cela devient croustillant à souhait, c'est quand le pouvoir congolais se drapait dans un discours nationaliste et reconnaît que si la Société nationale des pétroles congolais (SNPC) recourt à des sociétés écrans basées dans des paradis fiscaux pour dissimuler une partie des revenus pétroliers, ce n'est pas pour les détourner au profit de la clique au pouvoir, c'est pour les mettre à l'abri de fonds vautours qui tentent de bloquer les avoirs congolais à l'étranger pour s'en emparer suite à des décisions judiciaires. En janvier 2006, le Premier ministre congolais, Isidore Mvouba, a osé déclarer : « *Notre pays est actuellement harcelé par les 'fonds vautours'. [...] ils n'hésitent pas à organiser aux États-Unis des campagnes de désinformation sur le Congo. [...] Nous avons été obligés de protéger l'argent du peuple congolais afin qu'il ne tombe pas sous les fourches caudines ou dans les gosiers de ces prédateurs. [...] Toutefois, ce tribunal qui condamne le Congo a eu le mérite d'attirer l'attention sur ces prédateurs de la finance internationale qui ruinent impunément les pays en développement*<sup>197</sup>. »

Le peuple congolais assiste donc, impuissant, à une bataille féroce pour les revenus du pétrole entre les proches du pouvoir et des fonds vautours. Quel que soit le vainqueur, il sait malheureusement qu'il ne profitera pas de ces richesses qui pourtant lui appartiennent. Et ce n'est certainement pas en demandant au FMI de ne pas accorder d'effacement de dette qu'on pourra imaginer une solution juste et durable. En fait, les fonds vautours servent de révélateur : le modèle économique promu par le FMI au nom des principaux créanciers depuis les années 1980 est structurellement générateur de dette, de corruption et de pauvreté. Une solution passe inévitablement par une remise en cause du modèle économique lui-même et par un triple refus : le refus de la domination imposée via la dette par le FMI et la Banque mondiale au peuple congolais, au bénéfice des riches créanciers et des sociétés transnationales ; le refus de l'initiative PPTTE qui prolonge ce modèle et vise à anesthésier toute forme de contestation du modèle économique actuel imposé de l'extérieur ; le refus de l'accaparement des richesses par les dictateurs, en l'occurrence Sassou et son entourage, soutenus par la France et Total, héritière de l'empire mafieux Elf. Dans cette lutte qui oppose le clan Sassou, des fonds vautours et les institutions de Bretton Woods, il n'est pas acceptable d'accabler l'un pour, en bout de course, défendre les intérêts de l'autre. Il s'agit en fait d'une fausse opposition car ils servent tous la même logique. Les fonds vautours ne sont que la preuve visible que ce modèle économique centré sur la dette est une machine folle.

Nous donnons ici quelques exemples de procès intentés par les fonds vautours :

<b>Pays attaqué</b>	<b>FV à l'origine du procès</b>	<b>Date de l'affaire</b>	<b>Valeur initiale de la créance (en dollars)</b>	<b>Montant déboursé par le FV pour le rachat de la créance (en dollars)</b>	<b>Montant requis au bénéfice du FV à l'issue du jugement (en dollars)</b>
Pérou	Elliott Associates L.P.	1999-2001	20 millions	11 millions	58 millions
Nicaragua	Leucadia National Corporation + GP Hemisphere	1999-2001  +	26 millions  +	1,14 millions  +	87 millions  + 276 millions (le

<sup>197</sup> Voir « Le gouvernement congolais dénonce le harcèlement des 'fonds vautours' », Panapress, 23 janvier 2006.

	Associates, LNC Investments et Van Eck Emerging Markets Opportunities Fund	2004	68 millions	2,7 millions	montant aurait été réduit de près de 95% par un deal suite au jugement).
Argentine	Elliott Associates L.P. + EM Limited (K. Dart)	2001-2006	207 millions + <i>Chiffre non connu</i>	<i>30% environ de la valeur des créances</i>	Plus de 100 millions + 725 millions
Congo-Brazzaville <sup>198</sup>	Kensington International Ltd + Walker International Ltd + FG Hemisphere	2004- aujourd'hui	29,6 millions + 20,8 millions + 35,9 millions	1,8 millions + <i>Chiffres non connu</i>	118,6 millions <sup>199</sup> + 47,8 millions + 151,9 millions
Zambie	Donegal International Ltd	2007	30 millions	3,2 millions	15,5 millions

Dans le cadre de son rapport annuel *HIPC Initiative : Status of Implementation*, le FMI dresse une liste des créanciers commerciaux et privés ayant intenté des procès contre les pays bénéficiaires de l'initiative PPTE. Ce rapport mentionne 54 cas de litiges. Certains sont en cours de jugement, mais pour la majorité, le verdict a été rendu. Le montant global réclamé dans ces plaintes s'élève à environ 1,5 milliard de dollars et les tribunaux ont d'ores et déjà ordonné le versement d'environ 1,2 milliard de dollars. Ces statistiques ne tiennent pas compte de la transaction passée entre le Nicaragua et plusieurs fonds vautours ni d'autres pays non PPTE ayant eu à subir les foudres des fonds vautours. Selon toute vraisemblance, les fonds vautours ont déjà extorqué près de 2 milliards de dollars aux pays du Sud. Les recours répertoriés sont dirigés contre une douzaine de pays pauvres endettés. Les statistiques du FMI, qui se fondent sur les déclarations des pays PPTE, varient d'une année à l'autre sans que ces variations ne soient expliquées. Sont aussi concernés, parfois pour des montants significatifs : la RDC, São Tomé-et-Principe, l'Éthiopie, la Guyane, le Honduras et la Zambie. D'autres pays en développement, non éligibles à l'initiative PPTE, ont également eu à subir les foudres des fonds vautours au cours des quinze dernières années, à l'instar du Pérou et de l'Argentine, mais ils ne sont pas pris en compte dans les statistiques du FMI<sup>200</sup>.

Face à ces attaques, la Banque africaine de développement (BAD) a créé en 2009 *la Facilité africaine de soutien juridique*, pour notamment assister les États attaqués par les fonds vautours<sup>201</sup>. Ce nouvel organisme propose une aide aux pays victimes de ces fonds spéculatifs, en mettant à leur disposition des avocats pour négocier face à ces fonds vautours et défendre les États devant les juges<sup>202</sup>.

La Belgique, après avoir été elle-même « victime » d'un fonds vautours<sup>203</sup>, s'est dotée en janvier 2008 d'une loi avec pour article unique une disposition très forte pour lutter contre les fonds vautours : « *Les sommes et les biens destinés à la coopération internationale belge ainsi que les sommes et les biens destinés à l'aide publique belge au développement – autres que ceux relevant de la coopération internationale belge – sont insaisissables et incessibles*<sup>204</sup> ». Bien évidemment, cette loi ne concerne que les fonds belges et ne bloque donc que très partiellement

<sup>198</sup> La liste des fonds vautours indiqués ici n'est pas exhaustive, seuls les plus significatifs étant indiqués. Le FMI en liste huit, dont certains ne sont pas à proprement parler des fonds vautours, puisque les détenteurs initiaux de la créance, mais bien des créanciers procéduriers à l'instar de Serge Berrebi.

<sup>199</sup> Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'action RICO intentée à l'encontre de la SNPC et la BNP-Paribas, dont le verdict n'a pas encore été rendu.

<sup>200</sup> Extrait du Rapport de la Plateforme française Dette et développement et du CNCD (Centre national de coopération au développement) intitulé *Un vautour peut en cacher un autre : ou comment nos lois encouragent les prédateurs des pays pauvres endettés*, juin 2009, [http://www.cncd.be/IMG/pdf/RAPPORT\\_FONDS\\_VAUTOURS\\_2009.pdf](http://www.cncd.be/IMG/pdf/RAPPORT_FONDS_VAUTOURS_2009.pdf)

<sup>201</sup> En 2010, cette structure a fait un don à la RDC de 500 000 dollars pour payer les honoraires d'un cabinet d'avocat.

<sup>202</sup> Renaud Vivien, Gaspard Denis, *Fonds vautours, l'Afrique riposte?*, 2009, <http://www.cadtm.org/Fonds-vautours-l-Afrique-riposte>

<sup>203</sup> Kensington International, filiale du fonds vautour Elliott Associates, a pu faire saisir à deux reprises près de 12 millions d'euros issus de la coopération belge au développement au Congo-Brazzaville.

<sup>204</sup> [www.senate.be](http://www.senate.be) (doc. n° 4-482/4)



l'action des fonds vautours, qui n'ont qu'à se tourner vers les autres pays pour saisir d'autres biens au vol. Ce type de loi doit donc être généralisé à l'ensemble des pays pour être totalement efficace. En Grande-Bretagne, une loi contre les fonds vautours a également été adoptée en 2010 afin de réduire les montants réclamés par les fonds vautours devant les juridictions anglaises.

Mais ces trois mesures restent largement insuffisantes face à l'ampleur du phénomène. Les fonds vautours traînent actuellement en justice une dizaine de pays africains dans une cinquantaine de procès et la crise mondiale, qui fait courir le risque d'une nouvelle crise de la dette au Sud, va très certainement accroître leur voracité puisqu'ils pourront racheter des créances impayées sur les pays en développement à des montants extrêmement bas et ainsi accroître leurs gains. Notons également que les États du Nord ne sont pas immunisés. Plusieurs fonds d'investissement privés ont déjà racheté des créances de la Grèce à des fins spéculatives...

D'autres mesures plus radicales et plus efficaces doivent donc être prises immédiatement. L'annulation/répudiation des dettes à l'égard des fonds vautours serait sans nul doute la meilleure des mesures. Rappelons que la plupart des créances détenues par les fonds vautours sont illégitimes. Un audit de ces créances serait à même de le prouver.

En somme, un pays qui « bénéficie » d'un accord avec ses créanciers pour une réduction de sa dette peut voir celle-ci augmenter car sa situation financière s'est améliorée : sa solvabilité s'accroît et la valeur commerciale du stock restant récupère de la valeur. Au contraire, si un pays rembourse avec retard sa dette, sa valeur commerciale baisse. S'il y a une morale, la voici : en économie de marché, mieux vaut annuler ou répudier la totalité de la dette.

## **Chapitre 10 : Plaidoyer pour l'annulation de la dette des PED**

## **Q42 : Quels sont les arguments moraux en faveur de l'annulation de la dette des PED ?**

La dette a conduit les PED, souvent pourvus en richesses humaines et naturelles considérables, à un appauvrissement général à cause d'un pillage organisé dont le système de l'endettement constitue un des ressorts principaux.

Le remboursement de la dette est un obstacle essentiel à la satisfaction des besoins humains fondamentaux, comme l'accès à l'eau potable, à une alimentation décente, à des soins de santé essentiels, à l'éducation primaire, à un logement correct, à des infrastructures satisfaisantes. Sans aucun doute, la satisfaction des besoins humains fondamentaux doit primer sur toute autre considération, géopolitique ou financière. Sur un plan moral, les droits des créanciers, rentiers ou spéculateurs ne font pas le poids par rapport aux droits fondamentaux de 5 milliards de citoyens.

Il est immoral de demander aux PED de consacrer leurs maigres ressources au remboursement de créanciers aisés (qu'ils soient du Nord ou du Sud) plutôt qu'à la satisfaction de ces besoins fondamentaux.

*« La responsabilité morale des créanciers est particulièrement nette dans le cas des prêts de la guerre froide. Quand le FMI et la Banque mondiale prêtaient de l'argent à Mobutu, le célèbre président du Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo), ils savaient (ou auraient dû savoir) que ces sommes, pour l'essentiel, ne serviraient pas à aider les pauvres de ce pays mais à enrichir Mobutu. On payait ce dirigeant corrompu pour qu'il maintienne son pays fermement aligné sur l'Occident. Beaucoup estiment injuste que les contribuables des pays qui se trouvaient dans cette situation soient tenus de rembourser les prêts consentis à des gouvernants corrompus qui ne les représentaient pas. »*

Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, 2002

La dette est un des principaux mécanismes par lesquels une nouvelle forme de colonisation s'opère au détriment des PED. Elle vient s'ajouter à des atteintes historiques portées également par les pays riches : esclavage, pillage des matières premières et des biens culturels, extermination de populations indigènes, joug colonial, etc. Il est plus que temps de remplacer la logique de domination par une logique de redistribution de richesses dans un souci de justice.

Le G8, le FMI, la Banque mondiale et le Club de Paris imposent leur propre vérité, leur propre justice, dont ils sont à la fois juge et partie. Il faut mettre fin à cette justice des vainqueurs et des oppresseurs.

L'immoralité de la dette découle également du fait qu'elle a très souvent été contractée par des régimes non démocratiques qui n'ont pas utilisé les sommes reçues dans l'intérêt de leurs populations et ont souvent organisé des détournements massifs d'argent, avec l'accord tacite ou actif des États du Nord, de la Banque mondiale et du FMI. Les créanciers des pays les plus industrialisés, qui ont profité de la hausse des taux d'intérêt de 1979 et de la baisse des prix des matières premières sur le marché mondial, ont prêté en connaissance de cause à des régimes souvent corrompus. Ils ne sont pas en droit d'exiger des peuples qu'ils remboursent. Qu'ils s'en prennent aux dictateurs, déchus ou encore en place, et à leur entourage complice.

Risquons-nous à une comparaison. Les militants qui se sont battus tout au long de l'Histoire contre l'esclavage étaient mus par un idéal de justice et étaient farouchement opposés à cette pratique insupportable. Un temps est venu où le rapport de forces a basculé et l'abolition de l'esclavage est devenue irrémédiable, alors que les défenseurs de l'esclavage prédisaient les pires catastrophes économiques une fois son abolition réalisée. En ce qui concerne cette dette extérieure publique des PED et la tournure des événements depuis 1980, la problématique est comparable (sans être identique). La dette est devenue un puissant mécanisme de domination. La lutte des citoyens révoltés par cette domination outrancière et ses ravages humains doit s'intensifier pour briser ce diktat.

Réclamer l'annulation de la dette extérieure publique de tous les PED, c'est prendre toute sa place dans le mouvement abolitionniste d'aujourd'hui. Une telle annulation doit forcément être totale, car on n'amende pas un esclavage, on ne le réduit pas, on l'abolit.

*« Les pays du Sud doivent cesser de rembourser leur dette. Cette dette est illégitime, car elle a été dans la plupart des cas accordée à des gouvernements totalitaires et corrompus qui ont détourné l'argent à leur profit. Elle est aussi le résultat du pillage de nos richesses par le Nord durant des siècles d'exploitation. Les populations du Sud n'ont plus à supporter un tel fardeau qui reste un instrument de domination et de contrôle des pays riches sur les pays plus pauvres. »*

Lidy Nacpil, coordinatrice internationale de Jubilé Sud,  
in *Le Monde*, « Jubilé Sud : les tribunaux de la dette », 26 janvier 2002

### **Q43 : Quels sont les arguments politiques en faveur de l'annulation de la dette des PED ?**

Le mécanisme de l'endettement a soumis les PED aux exigences de Washington (où siègent le FMI, la Banque mondiale et le Trésor américain). L'essentiel de la politique économique est décidé à l'extérieur du pays concerné. Or il n'est pas admissible que le FMI et la Banque mondiale puissent s'ingérer dans chaque décision économique des PED. La dette permet aux créanciers d'exercer des pouvoirs exorbitants sur les pays endettés.

Les PED qui se sont soumis au diktat des créanciers représentés par le FMI et la Banque mondiale ont été au fil du temps contraints d'abandonner toute souveraineté. Les gouvernements ne sont plus en mesure de mettre en place la politique pour laquelle ils ont été élus. Ainsi, au Guyana, le gouvernement avait décidé, début 2000, une augmentation des salaires des fonctionnaires de 3,5%, après une perte de pouvoir d'achat de 30% au cours des cinq années antérieures. Le FMI a immédiatement menacé de le rayer de la liste des PPTE. Après quelques mois, le gouvernement a fait marche arrière.

A l'été 2002, le Brésil a été secoué par des turbulences financières particulièrement importantes, en conséquence de l'effet combiné de la contagion de la crise argentine et du ralentissement économique aux États-Unis et dans l'Union européenne. Le gouvernement du président Cardoso a négocié un accord avec le FMI qui lui a accordé un méga-prêt d'un montant jamais atteint : 30,4 milliards de dollars d'ici fin 2003. Il y avait bien sûr une contrepartie : le FMI a exigé la poursuite d'une stricte austérité budgétaire jusqu'en 2005. Ce prêt, destiné à calmer les marchés, était aussi un moyen de mettre au pas Lula, qui allait être élu président en octobre 2002. Le FMI a exigé sur ce plan un accord de principe des candidats les plus importants à la présidentielle avant d'accorder le prêt. Magnanime, il est revenu sur son exigence d'un engagement par écrit. Son directeur de l'époque, l'Allemand Horst Köhler, a été clair : « *En réduisant les vulnérabilités et les incertitudes, le nouveau programme [...] est un pont fourni au prochain gouvernement à compter de 2003.* » Conclusion : le FMI s'immisce directement dans la vie politique interne d'un pays à quelques mois d'un scrutin national afin d'influencer le choix des citoyens. D'un point de vue démocratique, ce n'est pas acceptable.

« *Nous avons un drapeau, nous avons un hymne national, le reste ce sont les Occidentaux, toutes tendances confondues, qui le décident à notre place. Tout cela, enrobé avec de jolis mots, sous couvert de l'aide d'organismes comme la Banque mondiale et le FMI, qui ne sont rien d'autre que des instruments de torture créés par l'Occident pour continuer sa domination.* »

Ahmed Ben Bella, président de la République algérienne de 1963 à 1965<sup>205</sup>

Les citoyens au Sud connaissent le FMI et la Banque mondiale : ils vivent au quotidien les effets destructeurs des plans d'ajustement structurel. Très souvent, les décisions sont prises à Washington ou dans d'autres capitales du Nord et de nombreux dirigeants du Sud sont juste chargés de les appliquer sur place. Néanmoins, les peuples du Sud ont raison de manifester devant la présidence ou le ministère des Finances de leur pays, car sous la pression populaire ceux-ci peuvent prendre leur responsabilité et retrouver un peu de dignité en leur donnant raison. Les mobilisations en Bolivie en avril 2000 et en décembre 2004-janvier 2005 contre la privatisation de l'eau ont abouti à une victoire, de même que celles dirigées contre la privatisation du gaz naturel en septembre-octobre 2003. En 2006, le nouveau gouvernement d'Evo Morales élu démocratiquement a nationalisé les hydrocarbures. Les mobilisations populaires au Niger en 2005 ont amené le gouvernement à abroger une loi budgétaire dictée par le FMI et la Banque mondiale. C'est le cas aussi des grandes manifestations à Conakry (Guinée) en décembre 2005-janvier 2006. Les mobilisations de mars-avril 2008 face à la crise alimentaire qui se sont déroulées aux quatre coins de la planète ont aussi amené les gouvernements à prendre leur distance avec les dogmes néolibéraux et ont produit une prise de conscience internationale. C'est la preuve que la lutte peut produire des résultats positifs.

Il ne peut y avoir de véritable souveraineté pour les PED tant que subsistent les contraintes imposées par le trio FMI / Banque mondiale / OMC, et plus généralement par tous les créanciers

<sup>205</sup> Voir Réseau Voltaire, 21 avril 2006, [www.voltairenet.org/article138102.html](http://www.voltairenet.org/article138102.html)

du Nord. Le mécanisme de la dette a contraint la plupart des PED à sacrifier leur souveraineté politique, économique et financière.

*« Telle qu'on l'a préconisée, la mondialisation paraît souvent remplacer les dictatures des élites nationales par la dictature de la finance internationale. Les pays s'entendent dire que, s'ils n'acceptent pas certaines conditions, les marchés de capitaux ou le FMI refuseront de leur prêter de l'argent. On les contraint – c'est le fond du problème – à abandonner leur souveraineté, à se laisser "discipliner" par les caprices des marchés financiers, dont ceux de spéculateurs qui ne pensent qu'au gain à court terme, pas à la croissance à long terme et à l'amélioration des niveaux de vie : ce sont ces marchés et ces spéculateurs qui dictent aux pays ce qu'ils doivent et ne doivent pas faire. »*

Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, 2002

Après cinq siècles de pillage, d'esclavage et de colonisation, après 30 années de politiques d'ajustement structurel, les populations du Sud sont en droit d'exiger des réparations pour toutes les souffrances subies et causées par un mécanisme invisible mis en place par les créanciers du Nord et les classes dominantes du Sud qui les appuient. L'annulation totale de cette dette est la première des réparations.

Trop d'habitants des pays riches ignorent ces mécanismes pervers qui forcent les habitants des PED à quitter leurs proches et leurs terres pour tenter de survivre au Nord. L'aide envoyée par les pays riches est bien maigre et très intéressée, très loin de compenser le transfert de richesses naturelles et financières depuis le Sud. L'insupportable montée des égoïsmes, que l'on peut observer notamment en Europe, aux États-Unis jusqu'en Afrique du Sud<sup>206</sup> et qui provoque des relents de racisme et de xénophobie, est la conséquence de l'ignorance des uns et de la mauvaise foi des autres. Il est urgent de lever le voile et d'expliquer l'intérêt commun des populations du Nord et du Sud à s'unir pour réclamer d'une part l'annulation totale de la dette extérieure publique des PED et d'autre part le renoncement aux politiques d'ajustement structurel.

*« Je dois répéter une nouvelle fois ce que je ne cesse de dire depuis 1985 : la dette a largement été payée compte tenu des termes dans lesquels elle a été contractée, de la croissance vertigineuse et arbitraire des taux d'intérêt du dollar au cours de la décennie antérieure et des chutes des cours des produits de base, source de revenus fondamentale des pays qui doivent encore se développer. La dette continue de s'alimenter elle-même en un cercle vicieux où l'on emprunte pour payer les intérêts. Il est plus évident que jamais que la dette n'est pas un problème économique : c'est un problème politique et c'est à ce titre qu'il faut le régler. On ne saurait continuer d'ignorer que sa solution doit venir essentiellement de ceux qui ont les ressources et le pouvoir pour le faire : les pays riches. »*

Fidel Castro, chef d'État cubain, discours à La Havane, 12 avril 2000

<sup>206</sup> En Afrique du Sud, des migrants provenant des pays voisins ont été victimes de véritables pogroms en mai 2008.

#### **Q44 : Quels sont les arguments économiques en faveur de l'annulation de la dette des PED ?**

D'une part, les chiffres présentés [voir chapitre 6] prouvent que la dette a déjà été remboursée plusieurs fois : à ce jour, les pouvoirs publics des PED ont remboursé l'équivalent de 98 fois leur dette de 1970, alors que dans le même temps elle a été multipliée par 32. La dette a cessé d'être la cause du remboursement équitable d'un prêt octroyé dans des conditions régulières, pour devenir un instrument de domination très adroit, dissimulant racket et pillage.

D'autre part, les transferts nets sur la dette sont fortement négatifs pour le Sud. Entre 1985 et 2009, les pouvoirs publics des différents PED ont « offert » au total comme tribut aux détenteurs de capitaux du Nord 666 milliards de dollars résultant du travail des salariés et producteurs locaux. Il est indispensable de mettre fin à cette hémorragie financière qui brise les pays du Sud et de l'Est dans l'étau de la dette.

Au lieu de cela, il faut promouvoir un cycle de développement socialement juste et écologiquement durable. Il faut donc abolir cette dette inique et instaurer des mécanismes favorisant des financements alternatifs pour ce développement et limitant fortement le recours à l'endettement.

L'économie des pays du Sud a tout à gagner d'une annulation de leur dette extérieure et intérieure publique. Les exemples de vraies annulations effectuées dans le passé ont été particulièrement bénéfiques pour l'économie des pays qui en ont bénéficié [voir Q39].

Les économies du Sud ne seraient plus comme aujourd'hui acculées à exporter à tout prix pour rembourser la dette, les rendant dépendantes des demandes extérieures et des fluctuations des cours mondiaux.

Les PED pourraient aussi privilégier les relations Sud-Sud, au lieu de toujours chercher à vendre au Nord pour récupérer des devises, et mettre en place un protectionnisme gradué. Depuis les accords de San José, c'est déjà le cas pour le pétrole, que le Venezuela fournit à prix préférentiels à plus d'une quinzaine de pays latino-américains, donnant naissance à Petrocaribe.

Cela pourrait favoriser la création de cartels de pays producteurs de certaines denrées, afin de peser sur les prix pratiqués et le commerce mondial, un peu à la manière de l'OPEP [voir lexique] pour le pétrole. Dans ces conditions, les PED seraient en mesure de préserver davantage leurs ressources non renouvelables (mines, pétrole, gaz, etc.).

En outre, les infrastructures et les services publics essentiels représentent de puissants facteurs de croissance endogène. Parallèlement, l'investissement privé perd de son efficacité en l'absence d'investissements publics adaptés. La croissance est également indispensable initialement pour attirer les capitaux privés. Or tout investissement public conséquent est rendu impossible par le poids de la dette et la contrainte d'austérité budgétaire qu'il implique. L'annulation de la dette peut donc être un puissant facteur de relance de l'économie mondiale.

*Après une augmentation du prix du pétrole décidée par l'OPEP :*

*« Un haut dirigeant occidental m'a appelé de très loin pour me dire qu'il était concerné par le prix du pétrole. Je lui ai répondu: moi aussi ! Mais pourquoi ne parlons-nous pas aussi de la dette des pays pauvres et des termes de l'échange qui sont inégaux ? »*

*Hugo Chavez, président du Venezuela, in Libération, 29/09/2000*

#### **Q45 : Quels sont les arguments juridiques en faveur de l'annulation de la dette des PED ?**

Il est possible de s'appuyer sur plusieurs arguments de droit international pour fonder juridiquement une annulation unilatérale de dette extérieure. Nous allons en mentionner trois.

- Le cas de force majeure et le changement fondamental de circonstances

La force majeure peut être invoquée lorsqu'un gouvernement ou un organisme public se trouve malgré lui soumis à une contrainte extérieure qui l'empêche de respecter ses obligations internationales, parmi lesquelles le remboursement d'une dette. C'est la codification juridique du fait qu'à l'impossible nul n'est tenu, qui relève à la fois du droit international et du bon sens. Cette contrainte extérieure et involontaire peut très bien être la baisse des prix des matières premières ou une action des créanciers (dont le droit reconnaît une co-responsabilité dans le mécanisme de l'endettement), comme la hausse des taux d'intérêt en 1979. Les PED ont contracté des emprunts à des taux raisonnables dans les années 1970, mais l'action des pays riches visant à augmenter fortement les taux d'intérêt et à manœuvrer pour la baisse des prix des matières premières sur le marché mondial a radicalement changé la donne. Il s'agit d'un cas de force majeure et d'un changement fondamental de circonstances, provoqué par le comportement unilatéral des pays industrialisés.

- L'état de nécessité

Il se caractérise par une situation de danger pour l'existence de l'État, pour sa survie politique ou économique, comme une instabilité sociale grave ou l'impossibilité de satisfaire les besoins de la population (santé, éducation, etc.). Il ne s'agit pas d'un empêchement absolu de remplir ses obligations internationales, mais le fait de les remplir impliquerait pour la population des sacrifices qui vont au-delà de ce qui est raisonnable. L'état de nécessité peut justifier une répudiation de la dette, car il exige alors d'établir une priorité entre les différentes obligations de l'État.

La Commission des droits de l'Homme de l'ONU a adopté de multiples résolutions sur la problématique de la dette et de l'ajustement structurel. Dans l'une d'elles adoptée en 1999, la Commission affirme que « *l'exercice des droits fondamentaux de la population des pays endettés à l'alimentation, au logement, à l'habillement, au travail, à l'éducation, aux services de santé et à un environnement sain, ne peut être subordonné à l'application de politiques d'ajustement structurel et à des réformes économiques générées par la dette* ».

Les PED ne sont plus en mesure de satisfaire les besoins humains fondamentaux de leurs populations. Cette incapacité met en cause la raison d'être de tous ces États, qui doivent invoquer l'état de nécessité pour stopper unilatéralement leurs remboursements.

*« On ne peut attendre d'un État qu'il ferme ses écoles et ses universités et ses tribunaux, qu'il abandonne les services publics de telle sorte qu'il livre sa communauté au chaos et à l'anarchie simplement pour ainsi disposer de l'argent pour rembourser ses créanciers étrangers ou nationaux. »*

Annuaire de la Commission de droit international de l'ONU, 1980, volume I

- La dette odieuse

Le droit international reconnaît la nécessité de prendre en compte la nature du régime qui a contracté les dettes et l'utilisation qui a été faite des fonds versés. Cela implique une responsabilité directe des créanciers comme les organismes privés ou les institutions financières internationales. Si un régime dictatorial est remplacé par un régime légitime, ce dernier peut prouver que les dettes n'ont pas été contractées dans l'intérêt de la nation ou l'ont été à des fins odieuses. Dans ce cas, elles sont frappées de nullité et les nouvelles autorités n'ont pas à les rembourser. Les créanciers n'ont qu'à se retourner vers les dirigeants de la dictature à titre



personnel. Le FMI, la Banque mondiale ou tout autre créancier est tenu de contrôler que les prêts octroyés sont licitement utilisés, surtout s'il ne peut ignorer qu'il traite avec un régime illégitime.

L'Argentine d'après la dictature, en 1984, était tout à fait fondée à s'engager dans cette voie. Le jugement Olmos de juillet 2000, prononcé devant la Cour criminelle et correctionnelle n°2, a reconnu que la politique suivie pendant sept ans pouvait être qualifiée de saccage juridiquement organisé<sup>207</sup>, avec la participation active du FMI et de la Banque mondiale. Mais rien n'y a fait. Les pressions ont été telles que le gouvernement argentin a accepté de supporter la dette jusqu'au dernier peso... jusqu'en 2001 où, après plus de trois ans de récession, il a été dans l'incapacité complète de payer, suite au refus du FMI d'accorder un prêt supplémentaire.

Cette doctrine aurait pu être utilisée aussi par de nombreux autres gouvernements ayant succédé à des régimes illégitimes : en Amérique latine après la chute des dictatures militaires (Uruguay, Brésil, Chili, etc.), aux Philippines après le départ de Marcos en 1986, au Rwanda après le génocide de 1994, en Afrique du Sud à la fin de l'apartheid, au Zaïre après le renversement de Mobutu en 1997, en Indonésie à la chute de Suharto en 1998. On ne peut que déplorer que les gouvernements qui ont remplacé des dictatures aient capitulé devant les créanciers en assumant les dettes précédentes, pourtant odieuses, et se soient retrouvés prisonniers de remboursements qu'ils pouvaient éviter. En procédant de la sorte, ils ont fait porter indûment à leur peuple la charge de dettes odieuses. Leur choix pèse négativement sur la vie quotidienne des générations qui ont suivi.

Cependant, cette notion de dette odieuse a parfois été invoquée, comme pour Cuba en 1898, le Costa Rica en 1922, la Namibie en 1995 et le Mozambique en 1999 [voir Q38].

*« Si un pouvoir despotique contracte une dette non pas selon les besoins et les intérêts de l'État, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, cette dette est odieuse pour la population de l'État entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation : c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée; par conséquent, elle tombe avec la chute de ce pouvoir. »*

Alexander Nahum Sack, *Les effets des transformations des États sur leurs dettes publiques et autres obligations financières*, Recueil Sirey 1927

L'une des trois conditions suivantes permet de qualifier une dette d'odieuse :

- 1) elle a été contractée par un régime despotique, dictatorial, en vue de consolider son pouvoir ;
- 2) elle a été contractée non dans l'intérêt du peuple, mais contre son intérêt et/ou dans l'intérêt personnel des dirigeants et des personnes proches du pouvoir ;
- 3) les créanciers étaient en mesure de connaître la destination odieuse des fonds prêtés.

C'est le fameux triptyque [absence de consentement, absence de bénéfice, connaissance des créanciers] sur lequel il est important de s'appesantir.

Le caractère démocratique (ou non) d'un régime n'est pas uniquement lié à son mode de désignation : tout prêt octroyé à un régime élu mais qui ne respecte pas les principes fondamentaux du droit international doit être considéré comme odieux. Les créanciers, dans le cas de dictatures notoires, ne peuvent arguer de leur ignorance et ne peuvent exiger d'être payés. Dans ce cas, la destination des prêts n'est pas fondamentale pour la caractérisation de la dette. En effet, soutenir financièrement un régime criminel, même s'il lui arrive de construire un hôpital ou une école, revient finalement à consolider son régime.

Au-delà, la destination des fonds doit suffire à caractériser une dette odieuse, lorsque ces fonds sont utilisés contre l'intérêt majeur des populations ou lorsqu'ils vont directement enrichir le cercle du pouvoir. Ainsi, les dettes contractées dans le but d'appliquer des programmes d'ajustement structurel [voir Q17 et Q18] tombent dans la catégorie des dettes odieuses, tant le caractère préjudiciable des PAS a été clairement démontré, notamment par des organes de l'ONU<sup>208</sup>.

<sup>207</sup> Voir le film *Mémoire d'un saccage*, de l'Argentin Fernando Solanas.

<sup>208</sup> Voir Éric Toussaint, *La Finance contre les peuples*, CADTM/Syllepse/CETIM, 2004, p. 516-519.

Voilà pourquoi toutes les dettes contractées sous le régime de l'apartheid en Afrique du Sud sont odieuses, puisque ce régime violait la Charte des Nations Unies, qui définit le cadre juridique des relations internationales. L'ONU, par une résolution adoptée en 1964, avait d'ailleurs demandé à ses agences spécialisées, dont la Banque mondiale, de cesser leur soutien financier à l'Afrique du Sud ; mais la Banque mondiale n'a pas appliqué cette résolution, et a continué à prêter au régime de l'apartheid, dans le plus grand mépris du droit international<sup>209</sup>.

Dans le cas des dettes issues d'une colonisation, le droit international prévoit également leur non transférabilité aux États qui ont gagné leur indépendance, conformément à l'article 16 de la Convention de Vienne de 1978 qui dispose : « *Un État nouvellement indépendant n'est pas tenu de maintenir un traité en vigueur ni d'y devenir partie du seul fait qu'à la date de la succession d'États le traité était en vigueur à l'égard du territoire auquel se rapporte la succession d'États* ». L'article 38 de la Convention de Vienne de 1983 sur la succession d'États en matières de biens, d'archives et de dettes d'États (non encore en vigueur) est à cet égard explicite : « *1. Lorsque l'État successeur est un État nouvellement indépendant, aucune dette d'État de l'État prédécesseur ne passe à l'État nouvellement indépendant, à moins qu'un accord entre eux n'en dispose autrement au vu du lien entre la dette d'État de l'État prédécesseur liée à son activité dans le territoire auquel se rapporte la succession d'États et les biens, droits et intérêts qui passent à l'État nouvellement indépendant. 2. L'accord mentionné au paragraphe 1 ne doit pas porter atteinte au principe de la souveraineté permanente de chaque peuple sur ses richesses et ses ressources naturelles, ni son exécution mettre en péril les équilibres économiques fondamentaux de l'État nouvellement indépendant* ».

Or la Banque mondiale est directement impliquée dans certaines dettes coloniales, puisqu'au cours des années 1950 et 1960, elle a octroyé des prêts aux puissances coloniales pour des projets permettant aux métropoles de maximiser leur exploitation de leurs colonies. Certains de ces prêts contractés par les autorités belges, anglaises et françaises pour leurs colonies ont ensuite été transférés aux pays qui accédaient à leur indépendance sans leur consentement<sup>210</sup>. Par ailleurs, elle a refusé de suivre une résolution adoptée en 1965 par l'ONU lui enjoignant de ne plus soutenir le Portugal tant que celui-ci ne renonçait pas à sa politique coloniale.

Il faut, en outre, qualifier d'odieuses toutes les dettes contractées en vue du remboursement de dettes considérées elles-mêmes comme odieuses, ce qui peut être assimilé à une opération de blanchiment.

La définition de la dette odieuse ne fait pas encore l'unanimité, elle doit encore être modelée et mise au service de la justice internationale. Mais déjà les créanciers s'agitent pour désamorcer la bombe potentielle qu'elle représente. Par exemple, la Banque mondiale a voulu allumer un contre-feu à ce sujet en publiant en septembre 2007 un rapport intitulé « *Odious Debt : some considerations* ». Bâclé et partial, il n'avait d'autre but que d'évacuer cette question sensible du débat. Pour preuve, la Banque mondiale consacre la dernière partie de son rapport à proposer des voies alternatives à la répudiation des dettes odieuses par les pays du Sud. Parmi ces voies, rien de convaincant pour briser la spirale actuelle : améliorer la bonne gouvernance, négocier avec les créanciers en intégrant par exemple l'initiative PPTTE [voir Q32] pour ainsi bénéficier d'allègements de dette visant à la rendre soutenable... On a vu ce qu'il en était.

La Banque mondiale affirme qu'une répudiation unilatérale des dettes odieuses entraînerait l'isolement du pays qui n'aurait alors plus accès au marché des capitaux. Nous avons montré [voir Q39] que la décision unilatérale prise par le Paraguay en 2005 pour répudier des dettes réclamées par un consortium de banques situées en Suisse n'a pas abouti à l'isolement du pays. Par ailleurs, si un front de pays en développement contre le paiement de la dette se constitue, cela ne pourra avoir que des effets bénéfiques car les PED sont globalement exportateurs de capitaux (puisque le transfert net sur la dette est négatif [voir chapitre 6]). Un arrêt des remboursements, même s'il était couplé à un arrêt des nouveaux prêts, serait globalement positif pour les PED. Si la Banque mondiale pousse les gouvernements à rembourser pour éviter la répudiation des dettes odieuses, c'est pour maintenir sa domination intacte. Si la Banque mondiale pousse tant dans ce sens, alors c'est sûr : la notion de dette odieuse a de l'avenir...

---

<sup>209</sup> Voir Éric Toussaint, *Banque mondiale, le Coup d'État permanent*, CADTM/Syllepse/CETIM, 2006, chapitre 3.

<sup>210</sup> Voir Éric Toussaint, *op. cit.*, chapitre 2.

Rappelons que le président états-unien George W. Bush s'est aventuré sur le terrain de la dette odieuse en 2003, juste après l'agression militaire qu'il a déclenchée contre l'Irak. Une fois pris le contrôle du pays, il ne souhaitait pas assumer les dettes contractées par Saddam Hussein et les a qualifiées d'odieuses, ce en quoi on ne peut pas le contredire. Mais les créanciers l'ont arrêté net, par peur que l'argument ne soit repris ailleurs de manière tout aussi fondée. Les États-Unis ont donc manœuvré au sein du Club de Paris pour obtenir une annulation exceptionnelle de la dette de l'Irak. Et l'on n'entendit plus Bush parler de dette odieuse...

En somme, le droit international est riche de doctrines et de jurisprudences qui peuvent permettre, et ont d'ailleurs déjà permis, de fonder des annulations ou des répudiations de dettes. Les mouvements sociaux ainsi que les gouvernements démocratiques et progressistes doivent rappeler avec force que le droit international, et en particulier la Déclaration universelle des droits de l'Homme et le Pacte des droits économiques, sociaux et culturels, doit primer sur le droit des créanciers et des usuriers. Ces textes fondateurs ne peuvent en aucun cas être compatibles avec le remboursement d'une dette immorale, et bien souvent odieuse<sup>211</sup>.

- L'illégitimité de la dette<sup>212</sup>

Une « dette illégitime » n'a pas à proprement parler de définition en droit, mais une définition se détache des différents cas rencontrés dans l'histoire de l'endettement. Il est fondé de poser comme illégitime une dette contraire à la loi ou à la politique publique, injuste, inadaptée ou abusive ; une dette que le pays endetté ne peut être contraint de rembourser puisque le prêt ou les conditions attachées à l'obtention du prêt violent la souveraineté et les droits humains. Dès lors, les dettes des pays du Sud entrent pour beaucoup d'entre elles dans cette définition. Les prêts accordés par le FMI et la Banque mondiale, conditionnés à l'application de politiques d'ajustement structurel, sont ainsi illégitimes et odieuses.

Joseph Hanlon pose quatre critères de prêt illégitime : un prêt accordé pour renforcer un régime dictatorial (prêt inacceptable), un prêt contracté à taux usuraire (conditions inacceptables), un prêt accordé à un pays dont on connaît la faible capacité de remboursement (prêt inapproprié), un prêt assorti de conditions imposées par le FMI qui génèrent une situation économique rendant le remboursement encore plus difficile (conditions inappropriées).

Ainsi, la notion d'illégitimité de la dette constitue d'abord une appréciation morale. Le concept de « dette illégitime » apparaît pour la première fois dans une sentence officielle en 2000 : le jugement Olmos<sup>213</sup> [voir Q38] a permis de révéler le caractère illégitime de la dette externe contractée durant la dictature argentine (1976-1983) et la responsabilité des créanciers et des débiteurs.

Fin 2006, la Norvège a utilisé ce concept pour permettre à certains de ses pays débiteurs de ne pas rembourser des créances. En effet, à la fin des années 1970, l'industrie norvégienne de construction navale se portait mal : les chantiers navals ne parvenaient plus à trouver suffisamment de clients. Afin d'y remédier, le gouvernement décida en 1976 de mettre en place une campagne d'exportation de navires en fournissant à des pays du Sud des prêts à des conditions intéressantes en échange de l'achat de navires norvégiens. En tout, 36 projets ont été conclus dans 21 pays, mais en 1987, seulement 3 avaient été menés à bien et seuls deux pays sont parvenus à honorer leur dette.

L'un des pays ayant échoué à honorer sa dette est l'Équateur. L'entreprise étatique Flota Bananera Ecuatoriana (FBE) a acheté quatre navires à la Norvège entre 1978 et 1981 pour la somme de 56,9 millions de dollars. En 1985, la FBE a fait faillite et c'est une autre entreprise étatique, Transnave, qui a récupéré les navires. La dette a alors été divisée en deux : une partie de 17,5 millions de dollars est restée de la responsabilité de Transnave et de l'État équatorien, et une partie de 13,6 millions de dollars a été renégoziée au sein du Club de Paris. La première partie fut complètement remboursée, mais la seconde a crû de façon importante au cours des

---

<sup>211</sup> Voir CADTM, *Le droit international, un instrument de lutte ?*, CADTM/Syllepse, 2004 ; Frédéric Chauvreau, Damien Millet, *Dette odieuse*, bande dessinée, CADTM/Syllepse, 2006.

<sup>212</sup> Cette partie s'appuie sur le document du CADTM intitulé *L'Équateur à la croisée des chemins*, [www.cadtm.org/spip.php?article2776](http://www.cadtm.org/spip.php?article2776)

<sup>213</sup> Voir le texte intégral en espagnol sur [www.cadtm.org/spip.php?article1398](http://www.cadtm.org/spip.php?article1398)

années qui ont suivi. En mars 2001, elle s'élevait à 49,6 millions de dollars, alors que le total des paiements effectués par la FBE, Transnave et le gouvernement s'élevait déjà à 51,9 millions de dollars.

Sous la pression internationale, le Parlement et le gouvernement norvégiens ont fini par prendre conscience que cette situation n'était pas admissible. En octobre 2006, le ministre norvégien du Développement international, Erik Solheim, a reconnu la responsabilité partagée de son pays dans les échecs des projets d'aide au développement mis en œuvre dans le cadre de la campagne d'exportation de navires. Il a annoncé l'annulation de la dette qui en découle pour les pays qui sont encore débiteurs, tels l'Équateur, dont la dette relative à cette campagne s'élevait alors à 36 millions de dollars.

La Norvège a montré l'exemple. Non seulement elle a rendu justice partiellement aux pays lésés mais elle a surtout lancé un débat d'envergure internationale sur la responsabilité des créanciers vis-à-vis des emprunteurs. En effet, cette annulation est complètement unilatérale et ne provient pas d'une négociation avec les autres créanciers au sein du Club de Paris ; elle montre donc qu'il est possible pour un créancier lorsqu'il en a la volonté de rompre avec le bloc des créanciers. Par ailleurs, la Norvège s'est engagée à ne pas comptabiliser cette annulation dans son aide publique au développement, contrairement à tant d'autres pays.

Elle a pris soin d'annoncer que sa décision n'impliquait en rien le Club de Paris et qu'elle ne prendrait plus par la suite d'autres initiatives de ce genre de manière unilatérale. Seul un fort mouvement populaire pourra alors permettre de continuer dans cette voie.

*« Les peuples sont comme les rivières souterraines qui, à un moment donné, surgissent en surface. Les peuples cessent d'être spectateurs et s'assument comme protagonistes de leur propre vie et de leur propre histoire. C'est le merveilleux de la vie. »*

Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la Paix 1980

#### **Q46 : Quels sont les arguments écologiques en faveur de l'annulation de la dette des PED ?**

Les deux causes essentielles menant à la dégradation du milieu naturel sont connues : à un pôle de la planète, l'accumulation de richesses produites sans égard pour les équilibres des écosystèmes jusqu'à épuisement des ressources et, à l'autre, la pauvreté qui condamne les populations à céder leurs ressources au plus offrant.

Dans les pays riches d'une part, règnent surproduction et surconsommation. L'exploitation des ressources naturelles y dépasse largement les capacités de renouvellement. Voilà pourquoi l'humanité dans son ensemble consomme davantage de ressources que celles qu'elle peut produire durablement.

Cela s'accompagne d'effets très nocifs : la pollution de l'air et de l'eau, l'accumulation de déchets très toxiques, la disparition des espaces verts. Quand cela est possible, les gouvernements et les transnationales du Nord responsables de dégradations cherchent à en faire supporter le poids aux PED : ainsi, les déchets industriels états-uniens contenant des métaux lourds sont envoyés en Inde pour y être retraités. L'état de la dette contraint les PED à accepter les industries très polluantes du Nord. En plus de la pollution créée au Sud par un modèle économique générateur de pollution, l'assujettissement du Sud par l'engrenage de la dette contribue à en faire de surcroît la poubelle du Nord.

Prenons un exemple concret. Le 19 août 2006, le navire chimiquier Probo Koala a accosté à Abidjan (Côte d'Ivoire) et plus de 500 tonnes de produits toxiques (essentiellement des boues issues du raffinage de pétrole) en ont été déchargées avant d'être déposées dans au moins quatorze sites sans la moindre précaution. Les conséquences, gravissimes, n'ont pas tardé. Des milliers d'habitants de la capitale ivoirienne se sont plaints de nausées, de vomissements et de malaises respiratoires. Plus de dix personnes en sont mortes et des milliers de personnes se sont rendues dans les centres de soins habilités. La faune et la flore des environs ont été très touchées. De nombreux poissons ont été retrouvés morts dans des étangs piscicoles. Des jardins maraîchers ont dû être fermés. Sur le plan politique, le gouvernement a été contraint de démissionner, avant que le même Premier ministre, Charles Konan Banny, ne soit invité à en former un nouveau. Par ce geste, l'État ivoirien a pris acte de son incapacité à empêcher une situation aussi dramatique et à y apporter une solution satisfaisante.

Il ne s'agit pas d'un simple accident regrettable. Suite aux différents plans d'ajustement structurel, tous les moyens dont disposaient les États pour réguler l'économie ont été démantelés. Toutes les structures de prévention, de contrôle et de réponse à l'urgence ont été supprimées ou mises hors d'état de fonctionner efficacement, particulièrement en Afrique subsaharienne. Privé des richesses qu'il produit par le remboursement de la dette et les détournements d'argent avec la complicité des grandes puissances, le continent noir est dès lors devenu le lieu privilégié pour déverser des déchets parmi les plus toxiques. En cas de catastrophe, les dégâts sont alors démultipliés. C'est ce qui s'est produit à Abidjan. Loin d'être une anomalie imprévisible, il s'agit plutôt de l'aboutissement d'une logique dont les promoteurs de la mondialisation financière avaient parfaitement conscience.

*« Les pays sous-peuplés d'Afrique sont largement sous-pollués. La qualité de l'air y est d'un niveau inutilement élevé par rapport à Los Angeles ou Mexico. Il faut encourager une migration plus importante des industries polluantes vers les pays moins avancés. Une certaine dose de pollution devrait exister dans les pays où les salaires sont les plus bas. Je pense que la logique économique qui veut que des masses de déchets toxiques soient déversées là où les salaires sont les plus faibles est imparable. [...] L'inquiétude [à propos des agents toxiques] sera de toute évidence beaucoup plus élevée dans un pays où les gens vivent assez longtemps pour attraper le cancer que dans un pays où la mortalité infantile est de 200 pour 1 000 à cinq ans ».*

Lawrence Summers<sup>214</sup>, note interne de la Banque mondiale, 13 décembre 1991

<sup>214</sup> Summers était à l'époque économiste en chef et vice-président de la Banque mondiale. Par la suite, il est devenu secrétaire d'État au Trésor de Bill Clinton, avant d'être président de l'université de Harvard jusqu'en juin 2006, et nommé par Obama directeur du Conseil national économique de la Maison Blanche de 2009 à 2010. Des extraits ont été publiés par *The Economist* (8 février 1992) ainsi que par *The Financial Times* (10 février 1992) sous le titre « Préservez la planète des économistes ».

Autre exemple, la vague liée au tsunami de décembre 2004 au large de l'Indonésie a fortement endommagé certains containers de déchets toxiques (uranium, plomb, cadmium, mercure, etc.) entreposés sur les côtes de Somalie, pays très pauvre et particulièrement déstructuré depuis le début des années 1990. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement, « *des containers de déchets dangereux, radioactifs, chimiques et d'autres substances, qui avaient été entreposés sur la côte somalienne, ont été endommagés par le tsunami. [...] Des villageois font état d'un large éventail de problèmes médicaux comme des saignements de la bouche, des hémorragies abdominales, des problèmes dermatologiques inhabituels et des difficultés de respiration*<sup>215</sup>. » Comme en Côte d'Ivoire. Comme ailleurs, sans doute.

En somme, « *la logique économique qui veut que des masses de déchets toxiques soient déversées là où les salaires sont les plus faibles* », chère à Lawrence Summers, est effectivement à l'œuvre. L'exemple des déchets d'Abidjan en est même un concentré caricatural : le Probo Koala navigue sous pavillon panaméen, avec un équipage russe, et est géré par une société grecque, Prime Marine, tout en étant affrété par une société immatriculée aux Pays-Bas...

En fait, pour se procurer les devises nécessaires au remboursement de la dette ou se maintenir au pouvoir, les gouvernements sont prêts à surexploiter et à brader les ressources naturelles (minerais, pétrole, pêche, etc.), à mettre en péril la biodiversité (de nombreuses espèces animales et végétales sont en voie de disparition), à favoriser la déforestation, l'érosion des sols, la désertification. En Afrique, 65% des terres cultivables ont été dégradées au cours des cinquante dernières années, soit 500 millions d'hectares de terre.

Le manque d'infrastructures sanitaires, d'eau potable ou de combustibles est très préjudiciable. Les ordures sont souvent rejetées sans traitement dans la mer ou le cours d'eau à proximité. Des produits dangereux, servant par exemple au traitement des minerais (comme le mercure ou le cyanure dans les mines d'or), sont libérés sans précaution, empoisonnant les eaux d'écoulement, puis les nappes phréatiques.

« *On entend parfois dire : 'Bientôt les pays en développement vont émettre plus que les pays développés et la responsabilité va basculer'. C'est une analyse erronée parce que le CO2 reste une centaine d'années dans l'atmosphère. Une grande partie du CO2 que nous avons dégagé depuis la révolution industrielle, donc depuis environ 200 ans, est toujours là. Le total accumulé, le supplément de CO2 actuel dans l'atmosphère, est grosso modo à 80% originaire des pays industrialisés. Même si, demain, les pays en développement émettent autant, le rapport 80%-20% (qui mesure la responsabilité historique des pays développés) ne variera que très légèrement au cours des 40 ans à venir. D'où la dette climatique... ».*

Jean-Pascal van Ypersele, climatologue belge<sup>216</sup>

A cause de tous ces dommages irréversibles causés à l'environnement, la question d'une dette écologique (dont la dette climatique fait partie) ne peut plus être éludée. La reconnaissance de cette dette écologique par les créanciers de la dette financière actuelle et le versement de réparations, l'investissement massif dans les économies d'énergie et dans les technologies nouvelles, le transfert inconditionnel de ces technologies vers les pays en développement (non carboné) permettraient enfin d'intégrer sérieusement la dette écologique.

<sup>215</sup> Voir Damien Millet et Éric Toussaint, *Les tsunamis de la dette*, CADTM/Syllepse, 2005.

<sup>216</sup> Voir *Dimension 3*, journal de la coopération belge, janvier-février 2008.

## Q47 : Quels sont les arguments religieux en faveur de l'annulation de la dette des PED ?

Les différentes religions se sont penchées, dans leurs prescriptions, sur le problème de la dette.

### La Bible

La Bible contient la notion de jubilé qui, tous les 50 ans, consiste en une année exceptionnelle de remises de dettes.

*« Tu compteras 7 semaines d'années, c'est-à-dire 7 fois 7 ans ; cette période de 7 semaines d'années représentera donc 49 ans. Le septième mois, le dix du mois, tu feras retentir le cor pour une acclamation : au jour du Grand Pardon vous ferez retentir le cor dans tout votre pays ; vous déclarerez sainte la 50<sup>e</sup> année et vous proclamerez dans le pays la libération pour tous les habitants ; ce sera pour vous un jubilé ; chacun de vous retournera dans sa propriété et chacun de vous retournera dans son clan. »*

*Bible, Lévitique 25, 8-10*

Cette année jubilaire s'accompagne de mesures sociales et environnementales telles que le repos de la terre (la jachère), la libération des esclaves et la remise des dettes.

Ainsi l'emprunt d'argent est légitimé pour subvenir à ses besoins, à condition qu'il soit sans intérêt et limité à 7 ans. A l'issue de cette période, la dette est remise. Si la situation de quelqu'un se détériore au point qu'il doit se vendre pour survivre, et donc devenir esclave, il devra être remis en liberté au bout de 7 ans.

### Le Coran

Selon le texte fondateur de l'Islam, le domaine du commerce et des échanges doit être empreint d'une dimension sociale et morale, donc religieuse. L'usure, c'est-à-dire la pratique de l'intérêt, appelée « riba », est ainsi rejetée.

L'Islam considère cette pratique comme injuste, car les difficultés de l'emprunteur peuvent permettre au prêteur de s'enrichir sans efforts.

*« Dieu a permis la vente et a interdit l'usure. »*

*Coran II, v. 275*

*« Si votre débiteur éprouve de la gêne, attendez qu'il soit plus aisé. Si vous lui remettez sa dette, ce sera encore plus méritoire pour vous. »*

*Coran II, v. 280*

*« Ne pratiquez pas l'usure pour multiplier sans cesse vos profits ! »*

*Coran III, v. 130*

Voilà pourquoi en théorie, les banques islamiques sont basées sur des principes différents, excluant le recours à l'intérêt.

### Ailleurs...

Antiquité grecque ou romaine, culture juive, l'annulation de dette est fréquente.

*« Dans l'Antiquité grecque, à l'époque du Christ encore, l'annulation des dettes était d'ailleurs un acte politique délimité, intelligent, assez courant, destiné à empêcher la guerre civile et à refonder la concorde entre classes sociales. En effet, une dynamique dans laquelle l'inégalité entre riches et pauvres s'accroissait, de telle sorte que les pauvres ne pouvaient plus survivre qu'en s'endettant envers les riches, menait tout droit à l'esclavagisme interne, ou à la guerre civile et à la destruction de la cité. Il ne fallait pas seulement rechercher la cause de cet effet, de toute façon mortel pour la cité, mais l'annuler radicalement, pour repartir sur des bases favorables.*

*L'annulation des dettes est ainsi un lieu commun politique de la culture grecque, mais aussi de la culture juive. Dans la tradition juive, l'année jubilaire est précisément l'année de l'annulation de*

*toutes les dettes qui survient tous les cent ans, ce qui fait " jubiler " la majorité de la population, pauvre et donc endettée, et libère le peuple de la menace d'asservissement. »*

*Alain Joxe, L'empire du chaos. Les Républiques face à la domination américaine dans l'après-guerre froide*

### **Les initiatives de ces dernières années**

La campagne Jubilé 2000 pour l'annulation de la dette s'est mise en place à partir de 1996 dans de nombreux pays au Nord comme au Sud. Elle a consisté en une vaste campagne internationale pour l'annulation de la dette des pays pauvres, animée principalement par les églises du monde entier en Europe, en Amérique, en Afrique, en Asie, ainsi que par les mouvements sociaux et les ONG. Cette campagne a recueilli 24 millions de signatures grâce à une mobilisation de l'opinion publique sans précédent.

*« Il y a un signe de la miséricorde de Dieu qui est aujourd'hui particulièrement nécessaire: la charité [...] Le genre humain se trouve face à des formes d'esclavage nouvelles et plus subtiles que celles qu'il a connues dans le passé [...] Beaucoup de pays, spécialement les plus pauvres, sont opprimés par une dette qui a pris des proportions telles qu'elles rendent pratiquement impossible leur remboursement. »*

*Jean-Paul II, Bulle d'indiction du Grand Jubilé de l'An 2000*

Au Nord, notamment au Royaume-Uni et en Allemagne, la demande d'annulation concernait seulement la dette des pays les plus pauvres. Au Sud, les revendications ont souvent été plus radicales et portaient sur une véritable annulation de la dette du tiers-monde. Les forces sociales engagées dans ce combat se sont regroupées en novembre 1999 dans Jubilé Sud, qui rassemble 85 mouvements issus de 42 pays. A la fin de l'an 2000, alors que l'année jubilaire prenait fin, le constat était toutefois limpide : il n'y a pas eu d'annulation de dette à proprement parler. Malgré cela, les Églises catholique et protestante ont considéré que la campagne du jubilé était terminée. La grande campagne britannique de Jubilé 2000 fut largement affaiblie par le retrait du soutien des directions religieuses. En France, la plate-forme Dette et Développement, pilotée par le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et issue du rassemblement d'une trentaine de syndicats et d'associations (dont le CADTM France), a repris ce thème et est devenue un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Pour sa part, le mouvement Jubilé Sud a décidé de poursuivre le combat pour une annulation totale, immédiate et sans conditions de la dette publique extérieure et intérieure du tiers-monde, tout comme le CADTM.



## Q48 : Qui doit à qui ?

Depuis plusieurs siècles, la constitution des rapports de domination et la captation des richesses se sont souvent appuyées sur le pillage des ressources du Sud, l'esclavage et la colonisation. Les tonnes de minerais et de ressources naturelles extraites en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique depuis le XVI<sup>e</sup> siècle n'ont pas été payées. Les puissances européennes dominantes à l'époque s'en sont emparées par la force et pour leur profit exclusif. Qu'on ne vienne pas nous faire croire que les prétendues missions civilisatrices ou évangélisatrices par lesquelles elles s'auto-justifiaient furent décidées avec les populations sur place et leur furent bénéfiques !

De plus, ce pillage à grande échelle s'est accompagné d'une destruction du tissu économique et social sur place. Les territoires du Sud n'étaient pas en mesure de développer des structures favorisant leur développement, ils servaient juste à pourvoir la métropole ou la grande puissance dominante en ressources faciles. L'industrie textile en Inde, par exemple, fut brisée par l'Empire britannique. Il est alors tout à fait légitime de demander des réparations financières pour cette exploitation illégitime. Il existe donc une dette historique des classes aisées du Nord envers les populations du Sud qu'il faut enfin prendre en considération.

Les richesses culturelles furent également accaparées par les pays riches, notamment en Europe occidentale. Les populations des PED sont ainsi privées de l'héritage de leurs ancêtres. Les joyaux de leur patrimoine se trouvent aujourd'hui au Louvre (Paris), au British Museum (Londres), au Musée de Tervueren (Bruxelles) et dans les musées de Vienne, Rome, Madrid, Berlin, New York... Quand il ne s'agissait pas d'un pillage en règle, il est de notoriété publique que les représentants des puissances coloniales n'hésitaient pas à sous-estimer le produit des fouilles pour procéder à un partage largement déséquilibré avec les autorités locales.

L'important déficit de développement humain au Sud d'une part, les graves conséquences écologiques du système actuel pour les populations des pays endettés d'autre part, et enfin les arguments juridiques, politiques et économiques évoqués plus haut permettent clairement d'affirmer que la dette financière actuelle est largement odieuse et que les classes dominantes du Nord sont redevables d'une dette historique, humaine, culturelle, sociale, morale et écologique.

Pourtant, la plupart des gouvernements du Sud adoptent une position singulière : ils s'inscrivent dans la logique néolibérale qui a organisé ce système inique de l'endettement, alors qu'ils sont censés œuvrer pour le bien de leur pays. A ce titre, nous réclamons aux gouvernements du Sud qu'ils répudient la dette financière envers le Nord, mais nous considérons que la plupart de ceux qui sont en place actuellement sont complices de cette domination et qu'ils en profitent à titre personnel. Ils sont donc eux aussi redevables de cette dette aux multiples facettes.

Par conséquent, les populations du Sud sont en droit de réclamer aux classes dominantes du Nord et du Sud des réparations exigibles immédiatement.

*« La dette externe des pays du Sud a été remboursée plusieurs fois. Illégitime, injuste et frauduleuse, la dette fonctionne comme un instrument de domination, au seul service d'un système d'usure internationale. Les pays qui exigent le paiement de la dette sont ceux là mêmes qui exploitent les ressources naturelles et les savoirs traditionnels du Sud. Nous demandons son annulation sans condition ainsi que la réparation pour les dettes historiques, sociales et écologiques. »*

Appel des mouvements sociaux, Forum social mondial de Porto Alegre 2002

#### **Q49 : Qui peut poser des conditions à l'annulation de la dette ?**

Le terme « conditionnalité » désigne les contraintes très fortes imposées par le FMI et la Banque mondiale aux PED par l'intermédiaire des plans d'ajustement structurel. Afin de mettre fin au système de domination créé par la dette, il est nécessaire de rompre définitivement avec la logique de l'ajustement structurel et de ses conditionnalités.

Certains États, relayés par des ONG, proposent dès lors de conditionner les annulations de dette à des conditionnalités positives : les allègements pourraient avoir lieu si un processus démocratique se met en place, si des projets favorisant le développement humain se dessinent (construction d'écoles, de centres de santé), etc. Pour tentantes qu'elles paraissent, ces conditionnalités positives posent irrémédiablement la question de savoir qui est en droit de les imposer.

Certaines institutions (FMI, Banque mondiale, G8 et même certaines ONG très actives du Nord) se croient en mesure de déterminer ce qui est « bien » et ce qui est « mal ». Mais selon les conditions sur le terrain, les populations concernées pourraient ne pas envisager leur développement de la même manière que les institutions et ONG du Nord. Une seule voie est envisageable : seules les populations concernées et leurs représentants démocratiquement choisis doivent pouvoir décider. Ils doivent être les seuls à pouvoir établir les priorités de développement, à choisir les projets, à contrôler l'utilisation des fonds débloqués et à assurer le suivi des réalisations. Ils doivent maîtriser le processus dans son ensemble. Certaines décisions peuvent se prendre après avoir demandé le conseil d'ONG ou d'institutions spécialisées du Sud comme du Nord, capables d'aider à construire le dossier et d'apporter des éléments de réflexion importants ; le dialogue avec des mouvements du Sud ou du Nord peut être fructueux, cela va de soi. Mais il est fondamental d'admettre que les décisions qui concernent le Sud doivent être prises pour le Sud et par les populations du Sud (à l'opposé du système actuel où les décisions sont prises au Nord pour favoriser la finance internationale et les transnationales du Nord).

C'est donc aux populations des PED de dicter des conditionnalités et à elles seules. Pour voir ce principe de décision mis en place en toute transparence, il est primordial d'avoir réalisé l'annulation de la dette et installé de solides garde-fous. Pour que les populations puissent peser de tout leur poids dans le processus de décision d'utilisation des fonds, il faut qu'elles puissent s'impliquer activement.

L'affectation des sommes obtenues par l'annulation et par d'autres mesures destinées à financer enfin un véritable développement [voir Q54] serait décidée par les populations, selon un processus participatif qui pourrait être comparable à celui mis en place à Porto Alegre. Il porte ses fruits dans cette ville brésilienne, en pointe dans ce combat, et peut être adapté aux différents PED libérés de la dette.

*« A Porto Alegre, au Brésil, la participation des citoyens à l'élaboration des budgets municipaux a contribué à réorienter les dépenses locales vers les grandes priorités du développement humain. Pendant les sept premières années de cette expérience, la proportion des ménages ayant accès au réseau d'eau est passée de 80 à 98%, et le pourcentage de celle ayant accès au réseau d'assainissement a presque doublé (de 46 à 85%). »*

*PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2002*

Toutes les décisions éventuelles d'emprunt important doivent être décidées par le Parlement après un vaste débat public. Cette démocratie participative, alliée à l'annulation de la dette et à l'abandon des politiques d'ajustement structurel, peut seule permettre de redonner aux peuples des PED un pouvoir de décision sur leur vie. Les seules conditionnalités acceptables sont celles provenant des populations du Sud.

*« Ce qu'on fait pour les autres sans les autres, c'est contre les autres. »*

*Proverbe touareg, cité par Daniel Mermet, Agenda 2001*

## **Q50 : L'annulation de la dette serait-elle suffisante pour assurer le développement des PED ?**

Tout d'abord, il nous semble utile de préciser que le remboursement d'un prêt contracté dans des conditions régulières et raisonnables est quelque chose de moralement exigible. Mais dans le cas de la crise actuelle de la dette qui touche de plein fouet les PED, le cadre est tout autre. Cette obligation morale de rembourser, qui existe habituellement, tombe dès lors que le piège se referme sur les PED au début des années 1980 et annihile tout espoir de développement. Il ne s'agit nullement de s'affranchir d'une obligation légitime en devenant hors-la-loi et hors-la-morale, mais de tenir compte des mécanismes de domination, du pillage et de la misère que subissent les PED pour exiger une mesure de justice.

*« Les peuples du tiers-monde doivent rembourser une dette dont ils n'ont jamais profité et dont les bénéfices ne leur sont jamais parvenus. »*

Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la Paix 1980

Le système mis en place par les États les plus industrialisés grâce au FMI et à la Banque mondiale a assuré leur domination sur les PED. La dette en est le centre nerveux. Depuis plus de 30 ans, les PED remboursent une dette dont le montant n'a rien à voir avec les sommes qui ont été réellement injectées dans leur économie. Il ne s'agit plus d'un accord raisonnable entre un créancier et un débiteur, mais d'une nouvelle forme de colonisation entre un oppresseur et un opprimé. Les populations des PED n'ont pas profité des sommes dont on leur réclame les remboursements. Dans ces conditions, l'obligation morale de rembourser ce que l'on doit tombe de facto. Jubilé Sud a raison de proclamer : *« Nous ne devons rien, nous ne payons rien. »*

Mais il faut se méfier des fausses pistes : se contenter de remettre les compteurs à zéro sans modifier le système ayant conduit à cette impasse ne peut conduire à une solution juste et durable. L'annulation de la dette est une condition nécessaire mais n'est pas suffisante. Dès lors, elle doit s'accompagner de mécanismes de financement alternatifs qui ne conduisent pas à une nouvelle soumission par la dette et de mesures complémentaires dans de nombreux domaines [voir Q55].

*« Ces derniers temps, on a beaucoup parlé de l'annulation des dettes, et avec raison. Si on ne les annule pas, beaucoup de pays en développement ne pourront tout simplement pas se développer. D'énormes proportions de leurs recettes d'exportation actuelles vont directement rembourser leurs emprunts aux pays développés. »*

Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, 2002

## **Chapitre 11 : Débats autour de l'annulation de la dette des PED**

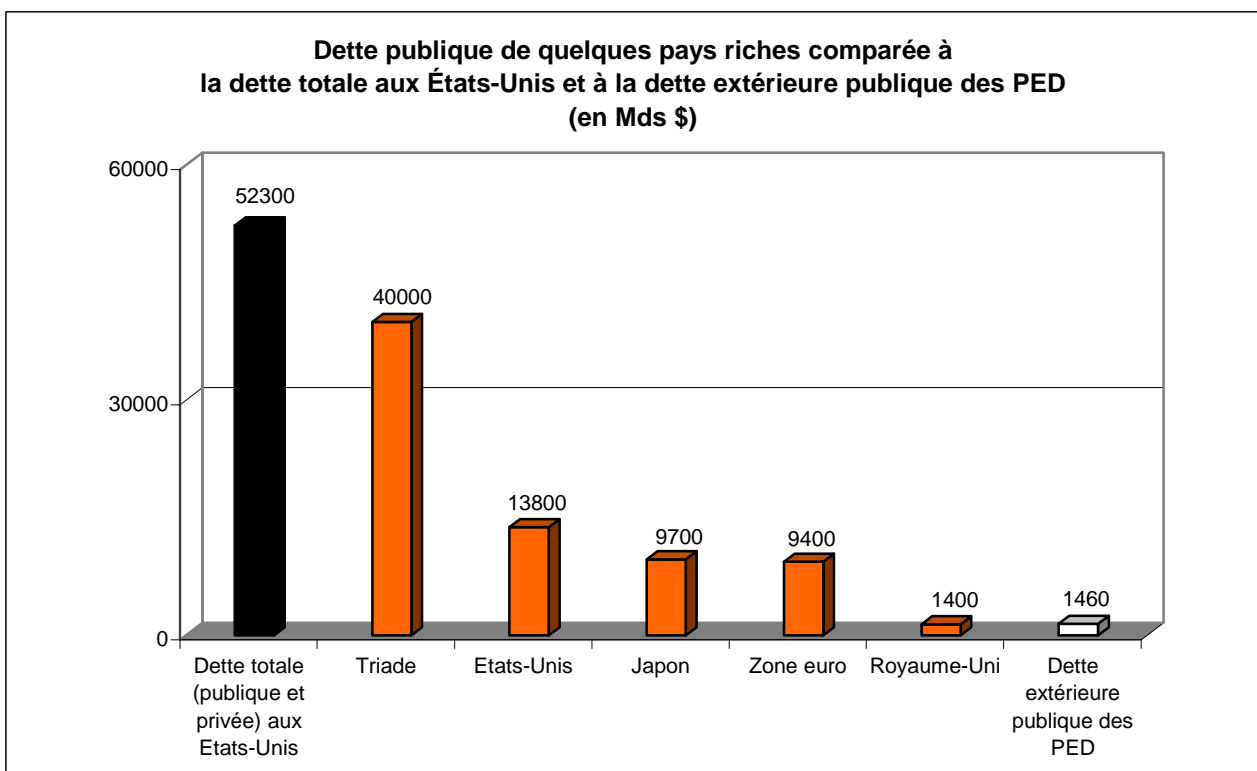
## Q51 : L'annulation de la dette provoquerait-elle une crise financière mondiale ?

La dette extérieure publique de l'ensemble des PED, estimée à 1 460 milliards de dollars, constitue un fardeau insupportable pour les faibles capacités financières des pays du Sud. Cependant cette dette représente bien peu en comparaison de l'énorme endettement au Nord.

En 2009, la dette publique de la Triade dépassait 40 000 milliards de dollars, soit plus de 27 fois la dette extérieure publique des PED<sup>217</sup>.

En 2009 toujours, les dettes totales aux États-Unis (celles des pouvoirs publics, des ménages et des entreprises) représentaient 52 300 milliards de dollars, soit 36 fois la dette dont nous réclamons l'annulation.

Il est acquis que la dette extérieure publique des PED est inférieure à 2% des créances mondiales. Son annulation ne mettrait en aucune manière en péril le système financier mondial.



Source : Réserve Fédérale des États-Unis ; Banque de France<sup>218</sup>.

Il est intéressant également de comparer la dette extérieure publique d'un groupe de PED avec la dette publique de certains pays riches qui ont su y nouer des liens économiques très importants :

Pays	Dettes publiques	Région	Dettes extérieure publiques
États-Unis	13 800	Amérique latine	400
Japon	9 700	Asie de l'Est et Pacifique	260
Royaume-Uni	1 400	Asie du Sud	160
Zone euro, dont	9 400	Afrique subsaharienne	130
<i>France</i>	<i>1 800</i>		
<i>Allemagne</i>	<i>2 300</i>		
<i>Italie</i>	<i>2 350</i>		
<i>Belgique</i>	<i>410</i>		

En milliards de dollars. Source : Banque de France ; Banque mondiale.

<sup>217</sup> Précisons qu'il nous semble nécessaire de prendre également des mesures concernant cette dette publique des pays riches qui est détenue en majorité par des institutions financières privées.

<sup>218</sup> Voir [http://www.banque-france.fr/fr/stat\\_conjoncture/zoneeuro/zoneeuro.htm](http://www.banque-france.fr/fr/stat_conjoncture/zoneeuro/zoneeuro.htm)

Par ailleurs, la crise de l'immobilier aux États-Unis en 2007 a fourni des données intéressantes pour enrichir l'argumentation. Le 9 août 2007, afin d'étouffer la crise qui couvait et de sauver la mise aux banques, la Banque centrale européenne a décidé de restaurer la confiance en agissant en prêteur en dernier ressort : en deux jours, elle a injecté la somme astronomique de 156 milliards d'euros, soit plus de 200 milliards de dollars. C'est un montant équivalent à la dette extérieure d'un PED très endetté comme le Brésil ou la Turquie... Entre août 2007 et 2011, les banques ont effacé des créances douteuses pour un montant d'environ 1200 milliards de dollars (et ce n'est pas fini). En agissant ainsi, elles démontrent malgré elles que l'annulation de la dette extérieure publique des PED envers l'ensemble des banques est parfaitement - et facilement - réalisable : ce qu'elles détiennent comme créances à long terme sur l'ensemble des pouvoirs publics des PED représente exactement 200 milliards de dollars, soit environ 1/6 de ce qu'elles ont rayé dans leurs livres de compte entre 2007 et 2011.

Les créanciers de la dette extérieure publique des PED sont de puissants organismes privés, des États, des institutions multilatérales. Même si elle se compte en milliards de dollars, la dette des PED ne joue pas dans la même catégorie que les gigantesques sommes manipulées par la finance internationale. Tous ces créanciers ont gagné beaucoup d'argent avec la dette des PED, avec les privatisations aux quatre coins de la planète, avec l'offensive néolibérale frappant l'ensemble des salariés et des petits producteurs au cours des vingt années passées. Ils se sont déjà largement remboursés des sommes prêtées et du risque pris à cette occasion. Il est temps de dire stop.

L'argument selon lequel l'annulation de la dette donnerait un mauvais exemple à tous les emprunteurs présents et à venir en aggravant l'*aléa moral* [voir *lexique*] pesant sur les contrats de prêt est hypocrite et faux. Hypocrite car les marchés financiers, où règne la spéculation permanente, ne passent pas pour être des modèles de vertu, que l'on pense aux nombreux scandales révélés ces dernières années, d'Enron à Parmalat en passant par EADS pour arriver à la crise des *subprime*. Faux car les créanciers potentiels se rendant compte qu'un pays est susceptible d'annuler des dettes illégitimes, ils regarderont à deux fois avant de prêter dans le futur. Ils vérifieront que leurs prêts correspondent bien à des objectifs légitimes et sont contractés par des gouvernements démocratiques. Cela ne peut être que bénéfique.

Par ailleurs, le FMI et la Banque mondiale détiennent des ressources dont ils parlent rarement. On l'a vu, le FMI est un des plus importants détenteurs d'or de la planète. Selon son rapport annuel, la BIRD (branche principale de la Banque mondiale) réalise chaque année plusieurs centaines de millions de dollars de bénéfices et dans son rapport 2010, la ligne « Capital et réserves disponibles » indique 36,1 milliards de dollars.

Si une véritable annulation de dette ne leur permet plus d'assurer leurs fonctions actuelles, ces institutions disparaîtront. L'humanité ne s'en portera que mieux. Combien de crises financières et de catastrophes humaines faudra-t-il encore avant de réussir à empêcher Banque mondiale et FMI de nuire ? Comme le monde a besoin d'institutions multilatérales, elles devront être remplacées par de nouveaux organismes véritablement démocratiques et respectueux de leurs obligations internationales en matière de droit humains.

La bulle de l'endettement international est énorme. Une telle bulle a éclaté au Japon à la fin des années 1980 et il s'en remet à peine. Nous écrivions en 2002 : « *Il n'est pas exclu que les États-Unis, qui s'en sont sortis au cours des années 1980 et 1990 en faisant payer aux autres le coût de leur déficit et de leurs opérations militaires, soient rattrapés par la crise de la dette des entreprises, des ménages ainsi que par la crise boursière rampante en cours. Le coût du sauvetage risque d'être bien plus élevé que celui de l'annulation de la dette des PED. Entre le début de la chute des cotations boursières en 2000 et l'été 2002, plus de 15 000 milliards de dollars étaient partis en fumée. C'est près de dix fois la dette extérieure publique des PED.* » Nous y voilà... La crise des *subprime* qui a éclaté à l'été 2007 [voir Q15] correspond à cette crise des dettes privées que nous anticipions dans le passage ci-dessus.

L'annulation de la dette extérieure publique des PED porte sur une somme trop peu importante pour provoquer une crise financière mondiale. En revanche, le maintien de cette dette a toutes les chances d'en provoquer une...

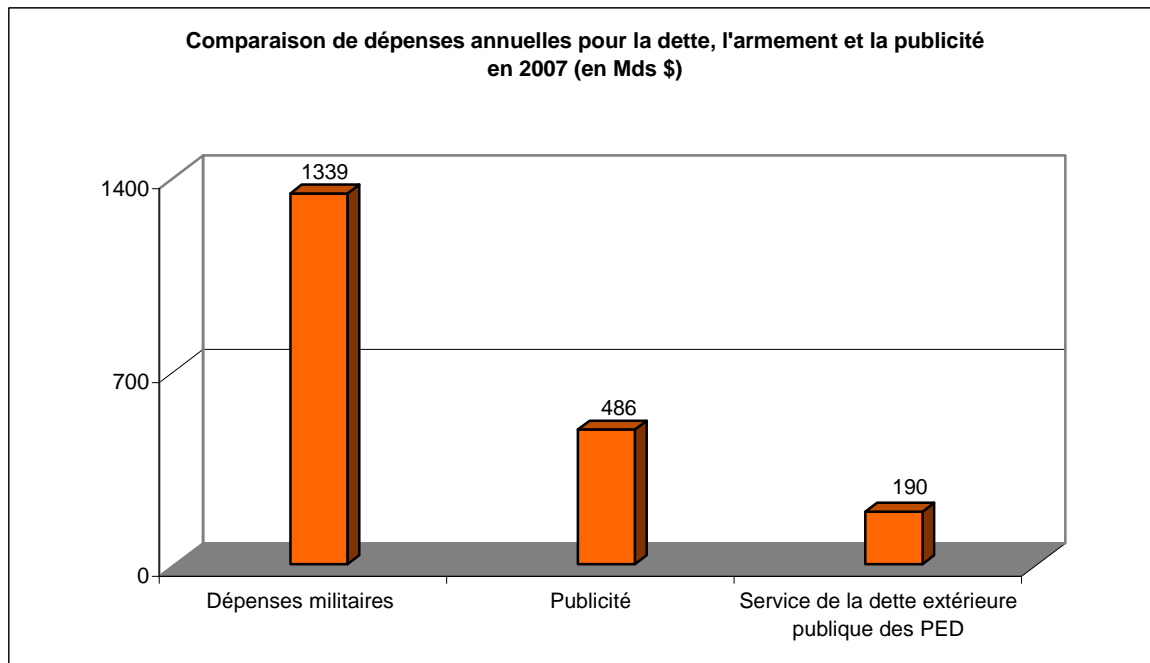
*« Les nations riches pourraient éliminer la dette de l'Afrique sans même s'en rendre compte au niveau économique. »*

Jesse Jackson, président de la coalition Arc-en-ciel, États-Unis

## Q52 : L'annulation de la dette des PED serait-elle supportée par les citoyens du Nord ?

Les PED remboursent leur dette aux États du Nord, aux institutions multilatérales (dont ces États sont les principaux actionnaires) et aux banques privées du Nord. On a vu que les richesses allaient du Sud vers le Nord (avec prélèvement d'une commission par les classes dominantes du Sud), malgré le discours généreux tenu dans les pays les plus industrialisés. Ces richesses pourraient-elles manquer au Nord et y provoquer un appauvrissement en cas d'annulation ?

Tout d'abord, il est utile de comparer différentes sommes en jeu :



Source : SIPRI Yearbook 2008 ; [www.zenithoptimedia.com](http://www.zenithoptimedia.com) ; Banque mondiale, *Global Development Finance 2008*.

Remettre en cause certaines dépenses insensées serait salubre pour l'humanité.

Signalons également que les créanciers ont dans l'ensemble été remboursés de plusieurs fois le montant initial prêté aux PED. Ils ont déjà largement reçu en échange du prêt de leurs capitaux. On peut donc légitimement envisager d'arrêter définitivement de tels remboursements sans trembler, bien au contraire, eu égard aux dépenses sociales supplémentaires qui permettraient de s'attaquer aux causes réelles de la pauvreté. Ceci dit, que se passerait-il pour les créanciers si une répudiation totale de la dette avait lieu ?

En ce qui concerne les créanciers privés, leurs revenus seraient moindres, donc les dividendes versés aux actionnaires devraient être réduits en conséquence, touchant prioritairement les classes aisées. Ainsi les créanciers privés n'auraient qu'à rayer dans leurs livres de comptes les créances des PED, en regrettant le temps où l'argent coulait à flot grâce aux plus pauvres.

Pour les créanciers bilatéraux, la dette qu'ils détiennent envers les PED (326 milliards de dollars, [voir Q25]) fait l'objet d'une décote<sup>219</sup> variable selon les pays, mais en moyenne de l'ordre de 75% par rapport à sa valeur nominale. Ainsi la valeur réelle des créances bilatérales est de l'ordre de 80 milliards de dollars, soit 5% des dépenses militaires annuelles mondiales (1 630 milliards de dollars en 2010, dont 698 pour les seuls Etats-Unis)<sup>220</sup>. Ces 80 milliards de dollars

<sup>219</sup> Les États du Nord savent que les créances qu'ils détiennent pour des prêts octroyés pour l'essentiel dans les années 1970 et 1980 vaudraient bien moins que leur valeur nominale s'ils devaient s'en défaire en les plaçant sur les marchés financiers. C'est pourquoi leur Trésor Public leur applique souvent une décote importante. Ainsi, la valeur de la dette extérieure publique des PED est d'au plus 25% de sa valeur nominale. Par exemple, la décote appliquée par la Belgique est de 75% pour le Vietnam mais supérieure à 90% pour la RDC. Les États-Unis appliquent une décote de 92% en ce qui concerne la dette des pays éligibles à l'initiative PPT. La France, pour sa part, n'applique pas de décote et se plaint à faire comme si tout sera toujours remboursé... jusqu'au jour où une remise de dette est décidée ! Signalons que la part privée est elle aussi soumise à une décote importante sur les marchés financiers, comme nous l'avons vu à propos des fonds voutours.

<sup>220</sup> Voir SIPRI, <http://www.sipri.org/>



représentent seulement 0,25% du PIB cumulé des pays du G7 (31 800 milliards de dollars en tout). A l'échelle du G7, un manque à gagner de cette ampleur peut facilement être digéré sans que l'effort repose de quelque manière que ce soit sur les populations. Une redistribution plus équitable de la richesse nationale peut dégager de tels montants – et bien plus encore – sans la moindre détérioration des conditions de vie.

De plus, il est tout à fait cohérent de proposer que le Nord soit astreint à verser des réparations aux peuples des PED, au titre d'une dette historique, humaine, morale, écologique, sociale et culturelle. L'annulation de la dette peut constituer le préliminaire de ces réparations.

Un transfert planifié de technologies pourrait aussi être organisé à bon escient. Pourquoi ne pas décider d'une somme forfaitaire pour les auteurs d'inventions améliorant les conditions de vie de l'Humanité dans son ensemble, afin de les mettre très vite dans le domaine public et les offrir ainsi aux populations du Sud ? Dans le domaine essentiel de la médecine, pourquoi ne déciderait-on pas que la recherche constitue un service public, assuré en totalité par les pouvoirs publics, sans brevet, les résultats étant versés directement dans le domaine public, dans le monde entier ? Les pistes sont là, mais la volonté politique n'y est pas...

Pour en revenir à la comparaison avec l'esclavage [voir Q42], les militants qui se sont battus tout au long de l'Histoire contre l'esclavage ne se sont pas posé la question de savoir si l'abolition de l'esclavage allait priver le Nord de ressources ou pas, allait appauvrir les pays riches ou pas. Ils étaient mus par un idéal de justice qui est plus fort que tout. Puis il est arrivé un moment où le rapport de forces s'est modifié et l'esclavage a été aboli. Le Nord ne s'est pas appauvri, il s'est alors adapté à la nouvelle donne internationale. Cette fois-ci, il faut faire en sorte qu'après son abolition, le système de domination par la dette ne soit pas remplacé par un autre mécanisme plus subtil encore. L'enjeu est de mettre un nouvel ordre international en place basé sur la justice afin de garantir le respect universel des droits humains et de la nature.

*« Nous essayons de trouver un moyen de créer une Argentine qui tienne debout toute seule et qui ne prenne pas l'argent des plombiers et des charpentiers américains qui gagnent 50 000 dollars par an et se demandent ce que l'on fait avec leur argent. »*

*Paul O'Neill, secrétaire américain au Trésor, CNN, 18 août 2001*

*« Le secrétaire au Trésor des États-Unis O'Neill a cherché à donner l'impression que ce sont les contribuables américains, les plombiers, les charpentiers, qui financent les opérations de sauvetage de plusieurs milliards de dollars – et, puisque ce sont eux qui paient, c'est aussi à eux de voter. Mais c'est faux. L'argent vient en définitive des travailleurs et des autres contribuables des pays en développement, puisque le FMI est toujours remboursé. »*

*Joseph Stiglitz, La grande désillusion, 2002*

Par ailleurs, signalons que le même procédé est à l'œuvre au Nord. Nous avons vu les montants impressionnants de la dette publique de la Triade : de l'ordre de 40 000 milliards de dollars. Elle occasionne des remboursements très importants pour les contribuables, au profit de banques privées et d'autres investisseurs institutionnels qui prospèrent donc également sur le dos des citoyens du Nord. Le mécanisme est là aussi subtil : une part croissante de l'impôt va au remboursement de la dette et, en contrepartie, l'État se désengage de nombreux secteurs où son rôle était central (sécurité sociale, éducation, culture, etc.) et multiplie les privatisations. Il doit y avoir une vraie solidarité objective entre populations du Nord et du Sud qui subissent des logiques qui se ressemblent. A ce moment-là, le rapport de forces international pourra basculer.

Ne faut-il pas reconsidérer le mode de vie au Nord ?

Les dépenses mondiales pour l'acquisition de drogues illégales sont de l'ordre de 400 milliards de dollars par an. Les dépenses mondiales liées à la publicité atteignent 450 milliards de dollars par an. En 2008, les Français ont dépensé 25 milliards d'euros pour les soins corporels, dont 6,9 pour l'achat de cosmétiques. Dès lors, le mode de vie des citoyens du Nord ne pourrait-il pas être remis en question afin de gaspiller moins et de libérer des ressources ? Est-il indifférent de consommer force cosmétiques et cigarettes, et voir la moitié de l'humanité survivre avec moins de 2\$ par jour ? Une prise de conscience s'impose. Une meilleure allocation des ressources

pourrait permettre à tous de vivre mieux tout en consommant moins. L'annulation de la dette serait alors porteuse de beaucoup d'espoir au Nord également : une véritable réflexion pour une vraie redistribution des richesses et un grand débat public sur le développement, sur la qualité de la vie actuelle et future au Nord.

### **Q53 : L'annulation de la dette ne va-t-elle pas surtout profiter aux dictatures en place ?**

Pour le FMI et la Banque mondiale, la réduction de la dette est un instrument pour maintenir en place le mécanisme de la dépendance des pays endettés à l'égard des créanciers. Au contraire, dans l'optique des mouvements sociaux comme le CADTM, l'annulation totale de la dette des PED que nous préconisons n'est qu'un premier pas. Si cette annulation totale est obtenue, cela signifie que le rapport de forces est modifié de manière importante en faveur des peuples. Une autre logique peut alors être mise en œuvre. Cela signifie qu'il ne faut pas penser la situation postérieure à cette annulation de dette avec les bases de raisonnement correspondant à la situation actuelle. L'argument du renforcement des dictatures en place via l'annulation de dette est de ceux-là.

Pourquoi des dictatures parviennent-elles à s'installer et à se maintenir en place si longtemps ? Pourquoi les percées démocratiques ont-elles du mal à se consolider quand elles existent ? Pourquoi des dictateurs comme Suharto en Indonésie, Mobutu au Zaïre, Omar Bongo Ondimba au Gabon, Gnassingbé Eyadéma au Togo ou le régime d'apartheid en Afrique du Sud ont-ils pu rester en place plus de trente ans ? Parce qu'ils servent le système en place et sont donc soutenus par les créanciers. Pourquoi tant de coups d'État ont-ils renversé des gouvernements démocratiques, comme celui de Salvador Allende au Chili ou de Patrice Lumumba dans l'ex-Congo belge devenu indépendant ? Parce que ces gouvernements cherchent à s'extraire de ce système.

Dans les années 1970 et 1980, les tenants du néolibéralisme pensaient que la soumission d'un pays du Sud et un accès privilégié à ses matières premières étaient plus faciles avec un pouvoir dictatorial et corrompu qu'avec un gouvernement démocratique, susceptible d'être influencé par des mobilisations populaires. A partir du milieu des années 1980, face à la montée des protestations démocratiques dans les pays dictatoriaux et sous la pression de l'opinion publique internationale, il n'a plus été possible de soutenir avec autant d'aplomb les pires dictatures du monde. Malheureusement, certains des régimes qui les ont remplacés à la suite d'élections plutôt transparentes ont bien souvent continué de servir la même logique économique. Parfois même, c'est le dictateur lui-même qui, dans un deuxième temps, se faisait élire lors de mascarades électorales, avec l'appui des bailleurs de fonds internationaux, par exemple Idriss Déby Itno au Tchad, Zine el-Abidine Ben Ali en Tunisie, Paul Biya au Cameroun...

Opposer la lutte contre les dictatures et l'annulation de la dette est une erreur grave. En fait, les dictatures sont renforcées par l'endettement : le soutien des créanciers renforce le pouvoir en place et accroît les opportunités de détournement de fonds puisque les dirigeants en place n'hésitent pas à prélever une partie des sommes empruntées, à la fois pour leur enrichissement personnel et pour réprimer toute forme d'opposition réelle. Avec la mondialisation néolibérale, la dette s'accroît, la corruption s'accroît, la misère s'accroît. Ce n'est pas un hasard. Les trois avancent d'un même pas.

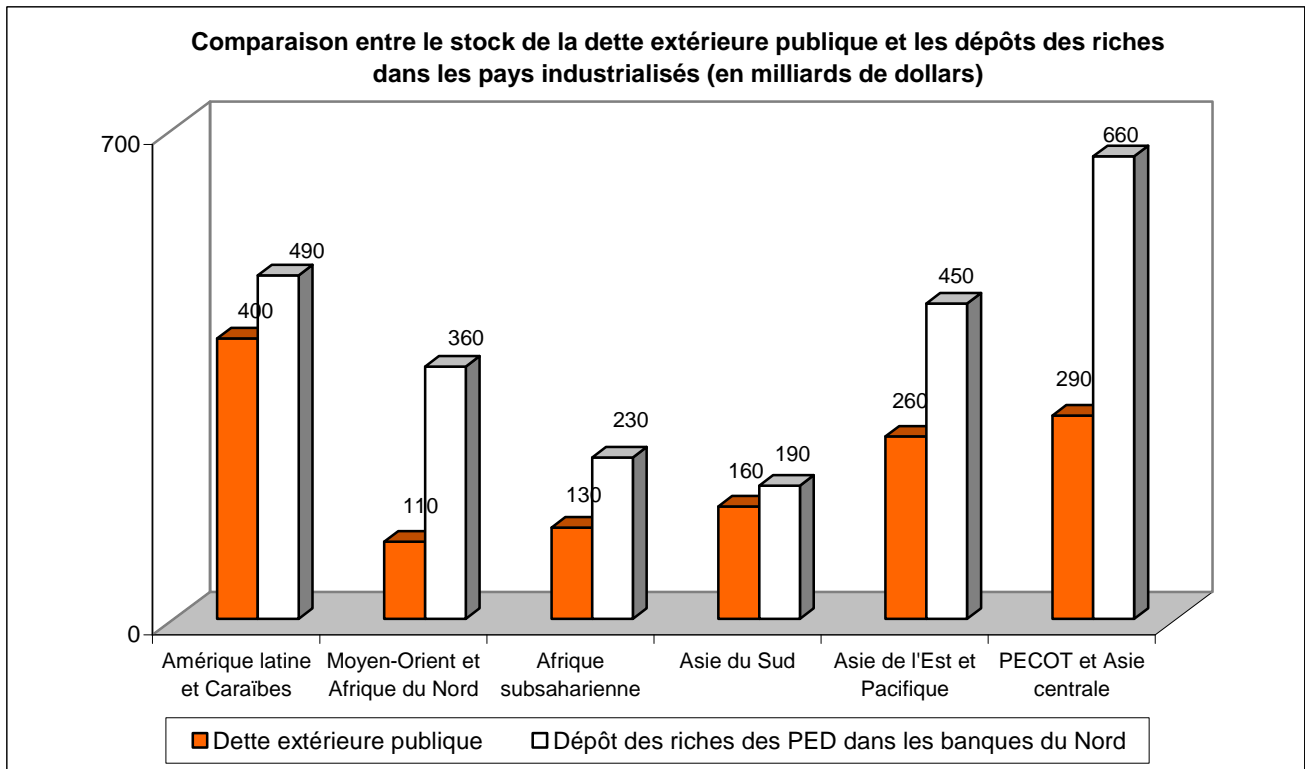
Prenons un exemple. L'Angola, l'un des pays les plus prometteurs en termes de ressources pétrolières pour les décennies à venir, a été ravagé pendant plus de vingt-cinq ans par une guerre civile qui s'est soldée en 2002 par la mort du leader d'un des deux camps (Jonas Savimbi, de l'Unita) et une famine gravissime pour les populations. Elf, transnationale pétrolière, a participé avec d'autres à l'armement des deux camps, attisant de la sorte l'âpreté des combats. Les deux adversaires, l'Unita et le gouvernement de José Eduardo Dos Santos, ont bradé le pétrole qu'ils détenaient pour se procurer des armes. Un gouvernement soucieux de ses populations demanderait inévitablement une renégociation des contrats et une réévaluation de la part réservée à l'État. L'Angola s'est beaucoup endetté et a gagé son pétrole contre des armes.

En Angola et ailleurs, tant que cette dette existera, il ne sera pas possible d'agir efficacement contre la corruption et l'autoritarisme. Au contraire, lutter pour l'abolition de la dette, c'est se donner enfin les moyens de lutter contre la corruption et contre les dictatures avec de réelles possibilités de succès.

Une annulation de dette serait en fait une bonne thérapie préventive pour empêcher une rechute dictatoriale : si une dette odieuse a été contractée par un régime dictatorial et si les créanciers sont privés de son remboursement suite à l'annulation de cette dette après un audit méticuleux, les prêteurs potentiels éviteront à l'avenir de se risquer à octroyer des prêts à des dictatures. Un âne ne bute pas deux fois sur la même pierre. Ce serait là une garantie pour prémunir les PED

contre les régimes autoritaires et corrompus puisque, par intérêt personnel, les créanciers seraient enfin devenus vigilants sur la nature des pouvoirs auxquels ils prêtent des fonds.

Par ailleurs, l'expropriation des biens mal acquis est une étape indispensable. Afin d'ébranler sérieusement les dictatures en place, il est nécessaire de provoquer des enquêtes judiciaires méticuleuses sur les détournements et sur les avoirs déposés par les classes aisées des PED dans les paradis fiscaux et dans les banques du Nord. Selon nos estimations, en juin 2007, ces avoirs dépassaient la dette extérieure de tous les pays en développement et représentaient bien davantage que la dette extérieure publique des PED : environ 2 380 milliards de dollars étaient déposés par les riches des PED dans les banques des pays de la Triade.



Une partie significative de ces montants (20% ? 30% ? plus ?) correspond à des capitaux accumulés de manière illégale, voire criminelle. S'il est avéré que des détournements ont eu lieu, il faut organiser l'expropriation des biens mal acquis et leur rétrocession aux populations auxquelles ils ont été extorqués par des dirigeants sans scrupules. Les sources de financement occultes seront ainsi coupées, les trésors de guerre des dictateurs confisqués et le clientélisme, privé de moyens, aura vécu. Un signe fort sera également lancé à tous les démocrates des PED, marquant le renversement de la logique géopolitique actuelle. Soulignons que cette mesure de justice peut se prendre tout à fait indépendamment de l'annulation de la dette. Curieusement, elle n'est jamais - ou alors trop timidement - à l'agenda des gouvernants du Nord comme du Sud.

Une fois récupérés par la justice, les biens mal acquis doivent être restitués aux populations qui en ont été spoliées afin d'améliorer leurs conditions de vie en satisfaisant les droits humains fondamentaux. Même s'il est arrivé que des fonds momentanément saisis soient finalement rendus au dictateur chilien Augusto Pinochet et au président argentin corrompu Carlos Menem, il est arrivé à plusieurs reprises que des biens détournés soient restitués aux peuples ces dernières années. La Suisse, qui constitue l'un des principaux refuges pour l'argent sale de la planète, a été amenée à restituer aux autorités de plusieurs PED des sommes déposées par des dictateurs sur des comptes en banque helvétiques. C'est le résultat des efforts menés par des magistrats suisses honnêtes, des mouvements sociaux et des gouvernements du Sud décidés à récupérer l'argent de dictateurs déchus ou de gouvernants corrompus, ainsi que de l'action de groupes de solidarité Nord/Sud basés en Suisse. La Suisse a déjà accepté de rendre aux pays concernés en tout plus de 1,6 milliard de dollars provenant de comptes bloqués ayant appartenu à des dirigeants étrangers : environ un demi-milliard de dollars détournés par chacun des ex-dictateurs Ferdinand Marcos (Philippines) et Sani Abacha (Nigeria), quelques dizaines de millions de dollars

détournés par Alberto Fujimori (Pérou) et Vladimiro Montesinos Torres, l'ancien chef des services secrets péruviens, sans oublier Saddam Hussein (Irak), Nursultan Nasarbáyev (Kazakhstan) et Moussa Traoré (Mali)<sup>221</sup>. En juin 2008, elle s'est engagée à remettre au Mexique 74 millions de dollars d'avoirs illicites de Raul Salinas, frère de l'ancien président mexicain Carlos Salinas de Gortari, après 13 ans de bataille judiciaire. Le Royaume-Uni a également rendu au Nigeria quelques fonds dissimulés à Jersey par le même Sani Abacha. Il ne faut pas s'arrêter là et d'autres procédures sont encore en cours. Les mobilisations doivent se renforcer pour éviter par exemple que des fonds détournés par la famille Duvalier (Haïti) et par le clan Mobutu (ex-Zaïre) ne soient rendus à leurs familles, ce qui serait inadmissible... Dans tous les cas, il est essentiel que les mouvements sociaux des PED concernés obtiennent que les sommes rétrocédées soient réellement utilisées pour améliorer les conditions de vie de la population.

*« Il y a crise aujourd'hui parce que les masses refusent que les richesses soient concentrées entre les mains de quelques individus. Il y a crise parce que quelques individus déposent dans des banques à l'étranger des sommes colossales qui suffiraient à développer l'Afrique. Il y a crise parce que face à ces richesses individuelles que l'on peut nommer, les masses populaires refusent de vivre dans les ghettos et les bas-quartiers. Il y a crise parce que les peuples partout refusent d'être dans Soweto face à Johannesburg. Il y a donc lutte et l'exacerbation de cette lutte amène les tenants du pouvoir financier à s'inquiéter. »*

Thomas Sankara, président du Burkina Faso entre 1983 et 1987

Endettement, corruption et bradage des ressources sont trois éléments d'un même problème. La corruption (par la dette notamment) est l'instrument qui permet de faire accepter à un dirigeant en poste de placer l'économie de son pays sous la tutelle du FMI et du Trésor américain, de la finance et des transnationales du Nord, leur permettant un accès à bas prix aux ressources naturelles. Alors que la dette profite aux dictatures, l'annulation permet de les remettre en cause fondamentalement.

---

<sup>221</sup> Voir [www.infosud.org/spip/spip.php?article1256](http://www.infosud.org/spip/spip.php?article1256)

## Q54 : Faut-il renoncer au recours à l'emprunt ?

Notre combat vise à éradiquer l'usure, pas le recours raisonnable à l'endettement. Celui-ci n'est pas en lui-même malsain et il convient de comprendre en quoi les arguments que nous avançons s'inscrivent dans une analyse méticuleuse de la crise actuelle de la dette.

Afin qu'un surendettement massif ne se reproduise pas, il faut limiter au maximum le recours à l'endettement. Nous avançons des propositions de financements alternatifs et si ces différentes mesures étaient mises en œuvre, le recours à l'emprunt pourrait se placer dans un cadre acceptable et ne pas s'accompagner d'oppression, de domination et de siphonage de biens publics, comme cela se passe actuellement. Quoi qu'il en soit, toute décision de contracter un emprunt important devrait être prise sous le contrôle des populations concernées et faire l'objet d'un débat public dans le cadre de l'Assemblée nationale (ou de l'instance législative en place : parlement, congrès...), débouchant sur un vote transparent.

Il est également essentiel que les conditions du prêt soient acceptables. La signature du gouvernement pour contracter ce prêt ne doit pas revenir à abandonner la souveraineté du pays en se soumettant en cas de litige avec les créanciers à la justice de New York ou de Londres. Il ne faut pas offrir aux créanciers les clés de la maison, comme c'est trop souvent le cas. Pour cela, il faut réformer le système actuel, puisque les créanciers ont pris le soin de construire des institutions multilatérales à leur service (FMI, Banque mondiale, Club de Paris...) et d'y affronter chaque débiteur seul, qui se trouve donc à leur merci.

Deux principes nouveaux doivent être respectés. *Primo*, la charge de remboursement et d'intérêt de ces prêts ne sera assurée que s'il est prouvé que cet endettement a effectivement permis une création de richesse suffisante dans les pays concernés. *Secundo*, une protection forte et efficace des pays débiteurs devra être organisée à l'échelle mondiale, de telle sorte que ces pays puissent se défendre contre toute forme d'abus et de spoliation par les banques, les investisseurs privés et les institutions financières internationales.

L'Équateur a travaillé dans ce sens avec la nouvelle Constitution adoptée en septembre 2008. Elle permet au pays d'encadrer strictement le recours à l'endettement et de se protéger contre les trop nombreuses dérives observées depuis plusieurs décennies.

« Art. 8.- L'endettement public est régi par les principes suivants :

1. On ne recourra à l'endettement public que dans les cas où les rentrées fiscales et les ressources issues de la coopération et de la réciprocité internationales sont insuffisantes.
2. On veillera à ce que l'endettement public n'affecte pas la souveraineté nationale, les droits humains, le bien-être et la préservation de l'environnement.
3. L'endettement public financera exclusivement des programmes et projets d'investissement dans le domaine des infrastructures ou des projets qui généreront des ressources permettant le remboursement. On pourra également refinancer une dette publique déjà existante à condition que les nouvelles modalités soient largement bénéfiques à l'Équateur.
4. Les accords de renégociation ne contiendront aucune forme tacite ou écrite d'anatocisme<sup>222</sup> ou d'usure.
5. Dans le cas de dettes déclarées illégitimes par un organisme compétent, on procédera à leur répudiation. En cas d'illégalité on exercera le droit de restitution.
6. La contraction de dette publique entraînera des responsabilités administratives, civiles ou pénales imprescriptibles.
7. L'« étatisation » des dettes privées est interdite.
8. L'octroi de garanties sur les dettes par l'État, sera régulé par la loi dans le cadre du Plan National de Développement.
9. L'Exécutif n'a aucune obligation constitutionnelle à assumer des dettes de gouvernements autonomes et d'organismes locaux. »

Constitution de l'Équateur, 2008<sup>223</sup>

La nouvelle Constitution bolivienne, adoptée par référendum en 2009 définit strictement les conditions dans lesquelles le pays peut emprunter.

<sup>222</sup> Principe de la capitalisation des intérêts échus.

<sup>223</sup> Souligné par les auteurs.

« Article 322

*I. L'Assemblée législative plurinationale autorisera le recours à l'emprunt public quand la capacité à générer les recettes pour couvrir le capital et les intérêts sera démontrée, et quand les conditions les plus avantageuses relatives aux taux, délais, montants et autres circonstances seront justifiées techniquement.*

*II. L'endettement public n'inclura pas les obligations qui n'auront pas été autorisées et garanties expressément par l'Assemblée législative plurinationale. [...]*

Article 324

*Les dettes envers l'État et les dommages économiques causés à l'État ne pourront pas bénéficier de la prescription*

Article 325

*Les actes économiques illicites, la spéculation, l'accaparement, l'agio, l'usure, la contrebande, l'évasion fiscale et autres infractions économiques connexes seront punis par loi. [...]*

Article 330

*IV. La Banque centrale de Bolivie et les organismes et institutions publiques n'assumeront pas les dettes des banques ou des organismes financiers privés. Ceux-ci devront obligatoirement constituer et alimenter un fonds de restructuration financière, qui sera utilisé en cas d'insolvabilité bancaire. »*

Constitution de Bolivie, 2009

## **Chapitre 12 : La construction d'alternatives radicales**



## Q55 : Quelles alternatives pour le développement humain dans les PED ?

Il serait vain d'attendre de la logique du marché qu'elle satisfasse les besoins essentiels. Les 2,8 milliards de personnes qui vivent avec moins de 2\$ par jour ne disposent pas du pouvoir d'achat suffisant pour que les marchés s'intéressent à elles. Seules des politiques publiques peuvent garantir, à tous et à toutes, la satisfaction des besoins humains fondamentaux. C'est pourquoi il est nécessaire que les dirigeants politiques disposent des moyens politiques et financiers leur permettant d'honorer leurs engagements et leurs devoirs envers leurs concitoyens.

L'application de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du Pacte des droits économiques, sociaux et culturels ne pourra être obtenue que par l'action d'un puissant mouvement social et citoyen. Il faut, en premier lieu, mettre fin à l'hémorragie des ressources que constitue le remboursement de la dette. Il ne faut pas attendre que des institutions internationales prennent d'elles-mêmes la décision d'annuler la dette des PED. C'est l'action résolue d'un État ou d'une coalition d'États qui pourra conduire à une telle mesure. Les juristes qui se sont réunis à Quito en juillet 2008 ont parfaitement raison d'affirmer : « *Nous soutenons les actes souverains des États qui, fondés en droit, déclarent la nullité d'instruments illicites et illégitimes de la dette publique, et avec elle la suspension des paiements*<sup>224</sup>. »

Une fois ce premier pas franchi, il est essentiel de substituer à l'économie d'endettement international actuelle un modèle de développement socialement juste et écologiquement soutenable, indépendant des fluctuations des marchés financiers et des conditionnalités des prêts du FMI et de la Banque mondiale.

Pour qu'une annulation de dette soit utile pour le développement humain, il est nécessaire que les sommes destinées jusque-là au paiement de la dette soient utilisées pour le développement humain. Les modalités doivent être déterminées de manière démocratique par chaque pays concerné.

### **Mettre fin aux plans d'ajustement structurel**

Les plans d'ajustement structurel, qu'ils portent ce nom ou qu'ils aient été rebaptisés « Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté » comme récemment par les institutions financières internationales, en prônant la libéralisation totale des économies du Sud, ont pour conséquence d'affaiblir les États en les rendant plus dépendants de fluctuations extérieures (évolution des marchés mondiaux, attaques spéculatives, etc.) et de les soumettre à des conditionnalités inacceptables imposées par le tandem Banque mondiale/FMI et, derrière lui, par les gouvernements des pays créanciers regroupés dans le Club de Paris. Le bilan humain des politiques d'ajustement structurel est tragique. Elles doivent donc être supprimées et remplacées par des politiques visant en priorité absolue la satisfaction des besoins humains fondamentaux, axées sur la souveraineté et la sécurité alimentaires et la recherche de complémentarités régionales.

Les plans d'ajustement structurel vont au-delà « ...de la simple imposition d'un ensemble de mesures macroéconomiques au niveau interne. Elles [sont] l'expression d'un projet politique, d'une stratégie délibérée de transformation sociale à l'échelle mondiale, dont l'objectif principal est de faire de la planète un champ d'action où les sociétés transnationales pourront opérer en toute sécurité. Bref, les programmes d'ajustement structurel (PAS) jouent un rôle de "courroie de transmission" pour faciliter le processus de mondialisation qui passe par la libéralisation, la déréglementation et la réduction du rôle de l'État dans le développement national ».

ONU-CDH, Rapport de l'Expert indépendant Fantu Cheru, E/CN.4/1999/50, 24 février 1999

La Commission des droits de l'homme de l'ONU<sup>225</sup> a adopté de multiples résolutions sur la problématique de la dette et de l'ajustement structurel. Dans l'une d'elles adoptée en 1999, la Commission affirme que « *l'exercice des droits fondamentaux de la population des pays endettés*

<sup>224</sup> Voir texte intégral de la déclaration finale : [www.cadtm.org/spip.php?article3622](http://www.cadtm.org/spip.php?article3622). Pour une argumentation détaillée du point de vue du droit international en faveur de l'acte souverain unilatéral, voir Hugo Ruiz Diaz Balbuena, « La décision souveraine de déclarer la nullité de la dette ou la décision de non paiement de la dette : un droit de l'État », [www.cadtm.org/imprimer.php3?id\\_article=3520](http://www.cadtm.org/imprimer.php3?id_article=3520)

<sup>225</sup> Se référant aux investigations de rapporteurs spéciaux, de groupes de travail d'experts et du secrétaire général de l'ONU.

à l'alimentation, au logement, à l'habillement, au travail, à l'éducation, aux services de santé et à un environnement sain, ne peut être subordonné à l'application de politiques d'ajustement structurel et à des réformes économiques générées par la dette » (1999, Art. 5).

### **Rétrocéder aux citoyennes et citoyens des PED ce qui leur a été dérobé**

Des richesses considérables, accumulées illicitement par des gouvernants et des capitalistes locaux, ont été placées en sécurité dans les pays les plus industrialisés, avec la complicité des institutions financières privées et la complaisance des gouvernements du Nord. La restitution de ces richesses implique l'aboutissement de procédures judiciaires menées à la fois dans les pays du tiers-monde et dans les pays les plus industrialisés. De telles enquêtes permettraient en outre de ne pas laisser les corrompus et les corrupteurs impunis : c'est la seule manière d'espérer voir un jour la démocratie et la transparence vaincre la corruption. Il s'agit également d'exiger réparation pour le pillage auquel le tiers-monde est soumis depuis cinq siècles. Cela implique notamment la restitution de biens économiques et culturels dérobés aux continents asiatique, africain et sud-américain.

« Les États doivent accorder réparation par le biais de mécanismes efficaces – qui peuvent comprendre la restitution – mis au point en concertation avec les peuples autochtones, en ce qui concerne les biens culturels, intellectuels, religieux et spirituels qui leur ont été pris sans leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, ou en violation de leurs lois, traditions et coutumes. »

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, 2007<sup>226</sup>

### **Instaurer un impôt exceptionnel sur le patrimoine des grosses fortunes**

Dans son rapport de 1995, la Cnuced propose d'effectuer un prélèvement unique (« one-shot ») sur le patrimoine des grosses fortunes. Cet impôt exceptionnel (différent d'un impôt récurrent sur le patrimoine, tel qu'il existe dans quelques pays de la planète) pourrait être prélevé à l'échelle nationale. Un tel impôt exceptionnel de solidarité - de l'ordre de 10% sur le patrimoine des plus riches de chaque pays - pourrait générer des ressources tout à fait considérables. Selon le *World Wealth Report* publié par les sociétés Merrill Lynch et Capgemini, 10 millions de personnes dans le monde détenaient un patrimoine supérieur à 1 million de dollars en 2009 (+17% en un an, après une baisse due à la crise internationale) et leur richesse cumulée atteignait 39 000 milliards de dollars, soit 26 fois la dette extérieure publique de tous les pays en développement... Par conséquent, à titre d'exemple, un impôt de 10% exceptionnel sur ce patrimoine apporterait plus de 3 900 milliards de dollars sans pour autant les condamner à la misère...

L'ordre économique dominant « a commencé à s'imposer lorsque la grande majorité des pays en voie de développement étaient encore des pays dépendants et ne pouvaient, par conséquent, participer à sa formation ; il était donc inévitable qu'il soit, dès l'origine, inéquitable et contraire à leurs intérêts. [...] L'ordre économique international actuel est certainement injuste, principalement parce que les pays 'en développement' n'ont pas participé à sa formation et que ce sont eux qui subissent aujourd'hui la majeure partie de ses effets négatifs. Cela impose donc de réparer la situation dans l'intérêt supérieur des droits de l'homme. »

Raúl Ferrero, Rapporteur spécial de l'ONU  
sur le Nouvel ordre économique international et sur la promotion des droits humains, 1983<sup>227</sup>

De nombreuses questions subsistent. Quel taux imposer ? Un taux unique ? Un taux progressif ? Quelle part des fonds irait à des projets mondiaux ? A des projets continentaux ? Un fonds pour la reforestation ? Un fonds pour la dénucléarisation complète ? Quelles priorités et quels projets ? Déterminés par qui ? L'Assemblée générale de l'ONU précédée de référendums nationaux ? Continentaux ? Quelle part irait à des projets locaux ? Mais une chose est sûre : il faut s'engager dans cette voie, et instaurer plus généralement un système fiscal réellement redistributif donnant aux pouvoirs publics le moyen de se conformer à leurs obligations à l'égard de leurs citoyen(ne)s en matière de droits économiques, sociaux et culturels.

### **Redistribuer équitablement les richesses au niveau planétaire**

<sup>226</sup> Article 11, section 2. Cette déclaration a été adoptée en septembre 2007. Voir plus loin dans cette question.

<sup>227</sup> *Etude sur le nouvel ordre économique international et la protection des droits de l'Homme*, E/CN.4/Sub.2/1983/24, par. 10.

Jamais la richesse n'a été aussi inéquitablement répartie au niveau mondial. Afin de lutter contre cette dramatique montée des inégalités, il est incontournable d'instaurer des taxes internationales qui pourraient prendre plusieurs formes : taxes de type Tobin [voir *lexique*] sur la spéculation financière (comme la recommande le réseau ATTAC), taxe sur les bénéfices des sociétés transnationales (en 2009, malgré la crise et la baisse de leurs bénéfices, les entreprises du CAC 40 en France avaient versé 35 milliards d'euros sous forme de dividendes à leurs actionnaires, soit 62% de leurs bénéfices en moyenne ; ce taux devait redescendre à 46% en 2010, comme en 2008, correspondant à des dividendes de l'ordre de 40 milliards de dollars)<sup>228</sup>, taxe sur les industries polluantes, etc. Ces revenus doivent être utilisés dans la lutte contre les inégalités, pour l'éducation, la santé publique, la souveraineté alimentaire, la promotion des biens publics et la protection de l'environnement.

### **Porter l'aide publique au développement (APD) au minimum à 0,7% du PIB**

L'APD ne remplit pas le rôle qu'elle devrait tenir. Elle ne s'investit pas en tenant compte des besoins au Sud, mais en fonction des intérêts géopolitiques, commerciaux et médiatiques des pays donateurs. L'effet d'annonce est de mise, seuls les projets visibles et rentables sont retenus, les entreprises impliquées sont en général celles du pays d'où vient l'argent, trop de manipulations statistiques ont lieu et le contour de l'APD est flou [voir Q35] : elle inclut des prêts à taux réduit qui seront remboursés jusqu'au dernier centime, les remises de dette, les frais d'écolage (frais de scolarité des étudiants du Sud dans les pays concernés), l'accueil des réfugiés (et trop souvent le retour de force dans leur pays d'origine), les frais de missions d'experts aux expertises bien peu utiles, le salaire de coopérants qui profitent rarement aux populations démunies... La partie de l'APD qui arrive sur place et profite aux plus pauvres est dérisoire. Le triplement de l'APD permettrait de dégager des sommes substantielles. Enfin, pour bien faire, l'APD devrait être versée entièrement sous forme de dons et, plutôt que de parler d'aide ou de don, il conviendrait dorénavant d'utiliser le terme « réparation ». Il s'agit en effet de réparer les dommages causés par des siècles de pillage et d'échange inégal.

Dans ce contexte, la Charte des droits et devoirs économiques des États adoptée par l'ONU en 1974<sup>229</sup> est un apport important. Le Chapitre 1 principe (i) prescrit que les relations entre États devraient être régies par une série de principes parmi lesquels figure celui de « Réparation des injustices qui ont été imposées par la force et qui privent une nation des moyens naturels nécessaires à son développement normal. » L'article 17 prescrit l'obligation générale des États de coopérer pour le développement qui est doublée du devoir de chaque État de « coopérer aux efforts des pays en voie de développement pour accélérer leur progrès économique et social en leur assurant des conditions extérieures favorables et en leur apportant une aide active, conforme à leurs besoins et à leurs objectifs en matière de développement, dans le respect rigoureux de l'égalité souveraine des États et sans conditions qui portent atteinte à leur souveraineté. » Une obligation similaire, faite à tous les États de « répondre aux besoins et objectifs de développement généralement reconnus ou mutuellement acceptés des pays en voie de développement » figure à l'article 22<sup>230</sup>.

### **Assurer le retour dans le domaine public des secteurs stratégiques qui ont été privatisés**

Les réserves et la distribution d'eau, la production et la distribution électriques, les télécommunications, la poste, les chemins de fer, les entreprises d'extraction et de transformation de biens primaires, le système de crédit, certains secteurs de l'éducation et de la santé... ont été systématiquement privatisés ou sont en voie de l'être. Il convient d'assurer le retour de ces entreprises dans le domaine public.

Article 2/2. « Chaque État a le droit de nationaliser, d'exproprier, ou de transférer la propriété des biens étrangers<sup>231</sup>, auquel cas il devrait verser une indemnité adéquate, compte tenu de ses lois et règlements et de toutes les circonstances qu'il juge pertinentes. Dans tous les cas où la question de l'indemnisation donne lieu à différend, celui-ci sera réglé conformément à la législation interne de l'État qui prend des mesures de nationalisation et par les tribunaux de cet État... »

<sup>228</sup> Voir « Les dividendes devraient battre des records en 2010 », *Le Figaro*, 7 janvier 2011.

<sup>229</sup> Résolution 3281 (XXIX) de l'Assemblée générale du 12 décembre 1974.

<sup>230</sup> Voir Cetim, *Quel développement ? Quelle coopération internationale ?*, 2007.

<sup>231</sup> Souligné par les auteurs.

### **Adopter des modèles de développement partiellement autocentrés**

Ce type de développement suppose la création de zones politiquement et économiquement intégrées, l'émergence de modèles de développement endogènes, un renforcement des marchés intérieurs, la création d'une épargne locale pour des financements locaux (alors que dans bien des pays, les sommes placées à l'étranger par les plus riches dépassent le montant de la dette extérieure du pays), le développement de l'éducation et de la santé publiques et gratuites, la mise en place d'un impôt progressif et de mécanismes de redistribution des richesses, une diversification des exportations, une réforme agraire garantissant un accès universel à la terre aux paysans, une réforme urbaine garantissant un accès universel au logement, etc.

À l'architecture mondiale actuelle, il faut substituer des regroupements économiques régionaux. Seul un tel développement partiellement autocentré permettra l'émergence de relations de complémentarité Sud-Sud, condition *sine qua non* au développement économique des PED.

### **Agir sur le commerce**

Il faut réformer radicalement les règles du commerce. En ce qui concerne l'agriculture, comme le revendique le mouvement paysan Via Campesina, il convient de reconnaître le droit de chaque pays (ou groupe de pays) à la souveraineté alimentaire et notamment à l'autosuffisance pour les produits de base.

Les règles du commerce mondial doivent en outre être subordonnées à des critères environnementaux, sociaux et culturels stricts. La santé, l'éducation, l'eau ou la culture doivent être exclues du champ du commerce international. Les services publics doivent en être les garants et doivent donc être exclus de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), préparant la libéralisation totale des services publics. Il convient, par ailleurs, d'abolir les Accords sur les droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce (ADPIC) qui empêchent les pays du Sud de produire librement des biens (médicaments, par exemple) visant la satisfaction des besoins de leurs populations.

« Article 5. *Tous les États ont le droit de se grouper en organisations de producteurs de produits de base en vue de développer leur économie nationale.* »

ONU, *Charte des droits et devoirs économiques des États*, 1974

Il s'agit de mettre en place des mécanismes garantissant une meilleure rémunération du panier de produits exportés sur le marché mondial par les PED (stabiliser le prix des matières premières à un niveau satisfaisant pour les pays producteurs, garantir les revenus d'exportation, constituer des stocks régulateurs - ce qui implique l'abandon des stocks zéro -, etc.).

Pour aller vers de tels mécanismes concertés, il convient de soutenir les efforts des PED pour constituer des cartels de pays producteurs. L'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP [voir *lexique*]) est trop souvent décriée alors qu'elle joue à plusieurs égards un rôle positif<sup>232</sup>. La réalisation de tels cartels pourrait permettre à la fois une réduction des volumes exportés (ce qui, d'une part, limiterait l'épuisement des ressources naturelles et, d'autre part, permettrait l'augmentation des surfaces utilisées pour les cultures vivrières) et une augmentation des recettes d'exportation à réinvestir dans le développement par les pays bénéficiaires. Pourquoi pas un cartel des producteurs de cuivre (le Chili à lui seul représente environ 30% des exportations mondiales) ? Un cartel du café ? Un cartel du thé ? Un cartel du lithium ? du coltan ? Etc.

Par ailleurs, les PED doivent pouvoir recourir à des mesures de protection de leurs productions locales, notamment, comme le demande Via Campesina, « *l'abolition de tout appui et subside directs ou indirects aux exportations* », « *l'interdiction de la production et de la commercialisation de semences et d'aliments génétiquement modifiés* » et « *l'interdiction du brevetage du vivant ainsi que l'appropriation privée du savoir relatif à l'agriculture et à l'alimentation* ».

<sup>232</sup> Par exemple, le Venezuela, membre de l'OPEP, a signé des accords avec une quinzaine de pays de la Caraïbe et de l'Amérique latine en vertu desquels il leur vend le pétrole à un prix « d'ami », nettement plus bas que celui qu'il pratique avec les États-Unis dont il est un des principaux fournisseurs.

« Pour garantir l'indépendance et la souveraineté alimentaire de tous les peuples du monde, il est crucial que les aliments soient produits dans le cadre de systèmes de production diversifiés, de base paysanne. La souveraineté alimentaire, c'est le droit de chaque peuple de définir ses propres politiques agricoles et, en matière d'alimentation, de protéger et réglementer la production agricole nationale et le marché interne afin d'atteindre des objectifs soutenables, de décider dans quelle mesure ils recherchent l'autosuffisance sans se débarrasser de leurs excédents dans des pays tiers en pratiquant le dumping. [...] On ne doit pas donner la primauté au commerce international par rapport aux critères sociaux, environnementaux, culturels ou de développement<sup>233</sup>. »

Via Campesina

### **Adopter une nouvelle discipline financière**

Les crises financières à répétition des années 1990 ont prouvé par l'absurde qu'aucun développement durable ne pouvait être atteint sans un contrôle strict des mouvements de capitaux et de l'évasion fiscale. Plusieurs mesures sont donc nécessaires afin de soumettre les marchés financiers à la satisfaction des besoins humains fondamentaux : re-réglementer les marchés financiers, contrôler les mouvements de capitaux, supprimer les paradis fiscaux et lever le secret bancaire pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale, le détournement de fonds publics et la corruption, adopter des règles assurant la protection des pays qui recourent à l'endettement extérieur. C'est donc une architecture financière complètement différente qui est nécessaire, et la mise sur pied en décembre 2007 d'une Banque du Sud [voir Q57] est un pas dans ce sens.

### **Supprimer les paradis fiscaux et les centres offshore<sup>234</sup>**

Ces paradis fiscaux – et judiciaires – ont pour effet de gonfler la bulle financière et de fragiliser les économies licites (entre 500 et 1 500 milliards de dollars sont blanchis annuellement). Le centre offshore de la City de Londres représente à lui seul 40% du chiffre d'affaires réalisé par les paradis fiscaux. Ensuite, sur la liste des principaux paradis fiscaux viennent quelques pays dont la Suisse, les Pays-Bas, l'Irlande, le Grand Duché de Luxembourg qui représentent environ 30%. Les 30% restants passent par une soixantaine de destinations exotiques comme les Iles Vierges, les Iles Caïmans, les Bermudes... Il est nécessaire de supprimer les paradis fiscaux et les centres offshore tout en levant le secret bancaire pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale, le détournement de fonds publics et la corruption.

### **Assurer un contrôle démocratique de la politique d'endettement**

La décision des États de contracter des emprunts et les termes dans lesquels ceux-ci sont souscrits doivent être soumis à l'approbation populaire (débat et vote au Parlement, contrôle citoyen). A ce titre, la nouvelle Constitution bolivienne prévoit désormais que c'est l'Assemblée législative plurinationale qui autorise le recours à l'emprunt<sup>235</sup>. De même, la Constitution équatorienne place, de manière transparente, la décision de l'endettement entre les mains des élus du peuple.

« Art. 9.- Les orientations et limites à l'endettement public seront connues et approuvées par l'Assemblée nationale de concert avec l'établissement du budget, conformément à la loi. »

Constitution de l'Équateur, 2008

### **Garantir aux personnes le droit de circulation et d'établissement**

Outre que la liberté de circulation et d'établissement constitue un droit humain élémentaire, il faut tenir compte du fait que les envois des migrants vers leur famille d'origine vivant dans les PED représentent une ressource tout à fait considérable pour des dizaines de millions de familles. Rien qu'en 2007, les envois des migrants ont représenté la somme de 251 milliards de dollars, soit quatre fois plus que la partie « don » de l'ensemble de l'aide publique au développement. Evidemment, sur la base d'une véritable amélioration des conditions de vie qui sera la

<sup>233</sup> Via Campesina, in Rafael Diaz-Salazar, *Justicia Global. Las alternativas de los movimientos del Foro de Porto Alegre*, Icaria editorial et Intermón Oxfam, 2002, p.87 et 90.

<sup>234</sup> Un centre offshore ou paradis fiscal est un artifice comptable, un espace fictif en fait, présent dans les comptes des entreprises (zinzins, transnationales industrielles et autres), qui permet à une transaction dans un territoire précis d'échapper à toute forme de contrôle et de taxation liée à ce territoire du fait que la transaction est considérée comme se produisant ailleurs sur le plan juridique.

<sup>235</sup> Voir notamment l'article 322 cité dans Q54.

conséquence de l'application des mesures préconisées plus haut, les pressions migratoires diminueront fortement. C'est par cet angle-là qu'il faut régler le problème, pas par celui de la fermeture des frontières aux êtres humains.

« En Haïti et en Jamaïque, huit diplômés universitaires sur dix partent pour l'étranger. Au Sierra Leone et au Ghana, c'est le cas de cinq diplômés sur dix. De nombreux pays d'Amérique centrale et d'Afrique subsaharienne, ainsi que certains pays insulaires des Caraïbes et du Pacifique, affichent des taux de migration des personnes très qualifiées de plus de 50%. »

Banque mondiale, *Migrations internationales, envois de fonds et exode des compétences*,  
24 octobre 2005

### **Etablir l'égalité homme-femme**

Même si l'expression est devenue à la mode, cette égalité est la clé absolument indispensable pour une alternative réelle. Il est important de préciser, à l'heure des mots ambigus, qu'il s'agit bien d'« égalité » à établir et non d'« équité ». Ces deux mots sont souvent employés l'un pour l'autre mais ne recouvrent pas la même nécessité ni la même urgence. Celui qui a 6 pommes et décide de les donner à deux personnes peut considérer « équitable » d'en donner 2 à l'une et 4 à l'autre selon des critères qui lui paraissent pertinents. Au mieux, c'est ainsi que les femmes vivent d'équité : selon les possibilités objectives, selon les partis au pouvoir, selon la hiérarchie des urgences... A ce niveau, il est utile d'actualiser les idéologies qui, même progressistes, ont laissé de côté la lutte pour l'émancipation des femmes. Les femmes ne sont pas des êtres humains au rabais et, en tout état de cause, elles doivent bénéficier du même traitement que les hommes dans tous les domaines. D'abord dans la sphère publique : les droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels. Chacun et chacune ses 3 pommes ! Et surtout dans la sphère privée : au sein des familles, des ménages, des communautés. Car c'est en dernier ressort là que le patriarcat se réfugie lorsque des avancées sociétales sont acquises. Là que les désirs de pouvoir peuvent subsister, là que les revanches se prennent face aux injustices extérieures. Celui qui se sent esclave exploité au dehors devient potentat chez lui par la grâce du patriarcat ! Le féminisme, en tant qu'instrument de l'émancipation des femmes et de la lutte contre le patriarcat, est donc partie intégrante de l'alternative, ce n'est pas négociable.

« Les États doivent prendre, sur le plan national, toutes les mesures nécessaires pour la réalisation du droit au développement et ils doivent assurer notamment l'égalité des chances de tous dans l'accès aux ressources de base, à l'éducation, aux services de santé, à l'alimentation, au logement, à l'emploi et à une répartition équitable du revenu. Des mesures efficaces doivent être prises pour assurer une participation active des femmes au processus de développement. Il faut procéder à des réformes économiques et sociales appropriées en vue d'éliminer toutes les injustices sociales. »

ONU, *Déclaration sur le droit au développement*<sup>236</sup>

### **Garantir le droit des peuples indigènes à l'autodétermination**

La vision hiérarchisée de l'histoire du monde entraîne très souvent une vision raciste des rapports sociaux. Avec quelle condescendance bien souvent, même dans les textes les mieux intentionnés, aborde-t-on les droits des « communautés indigènes » ! Souvent minoritaires par la « force » des événements historiques, comme les massacres et les pillages des colons, les peuples natifs sont en résistance permanente pour sauvegarder leurs droits. Et même dans les cas où les peuples natifs sont majoritaires par rapport aux descendants des colons blancs, par exemple dans plusieurs pays andins, le racisme renverse la hiérarchie des valeurs et donne tous les droits aux minorités dominantes. L'autonomie constitue donc un moyen politique pour épauler la revendication des droits. Cette autonomie ne peut s'acquérir, une fois de plus, que par la création d'un rapport de forces : c'est ainsi que durant les dernières décennies, partout dans le monde, des peuples indigènes ont rejeté la soumission au modèle dominant et se sont dressés contre les transnationales, contre les gouvernements, contre les institutions internationales pour faire valoir leur droit, leur choix de société. De nouvelles Constitutions en Bolivie, au Venezuela, en Équateur entérinent ces luttes et ouvrent le champ à une juste autonomie des peuples natifs, leur permettant de vivre ou de faire revivre les coutumes, les traditions, le droit, la conception du politique, la conception de la démocratie qui sont les leurs. Est-ce le meilleur moyen, est-ce

<sup>236</sup> Article 8, section 1. Déclaration adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU dans sa résolution 41/128 du 4 décembre 1986. Souligné par les auteurs. Texte intégral reproduit dans Éric Toussaint, *Banque mondiale, le Coup d'État permanent*, CADTM-Syllepse-Cetim, 2006, p. 267-271.

l'unique voie à suivre ? La réflexion mérite d'être menée dans les rangs des mouvements sociaux. Ce qui est clair, c'est que l'autonomie permettra aux peuples bénéficiaires de tester le bien-fondé de leurs choix et aux autres communautés de les rencontrer sur un pied d'égalité.

En septembre 2007, et après plus de vingt ans de négociations, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté une « Déclaration sur les droits des peuples autochtones<sup>237</sup> », qui reconnaît notamment aux quelque 370 millions de personnes concernées « le droit à l'autodétermination » et « le droit de définir et d'élaborer des priorités et des stratégies en vue d'exercer leur droit au développement », afin de protéger leurs cultures et l'intégrité de leurs terres, sans aucune forme de discrimination. Des réparations sont même prévues pour les préjudices subis : « Les peuples autochtones privés de leurs moyens de subsistance et de développement ont droit à une indemnité juste et équitable. » Même si cette déclaration n'a pas la valeur juridique et contraignante d'un traité, c'est un pas en avant qu'il faut saluer. Il est à signaler que onze pays, dont la Russie et la Colombie, se sont abstenus, tandis que quatre autres (les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) ont voté contre<sup>238</sup>.

### **Protéger les biens communs de l'humanité**

La réflexion sur les biens communs de l'humanité est au cœur des débats altermondialistes. Le nom qu'on leur donne varie (biens publics, patrimoine de l'humanité...) et le champ qu'ils couvrent a tendance à s'élargir. Etablir une liste et une classification des biens communs nécessite donc une vaste consultation démocratique où se reflètent des histoires et des cultures différentes.

La notion de « bien commun » recoupe la notion de « droit » à bien des égards. La protection des biens communs veut en effet garantir le droit et l'accès de tous à l'eau, à l'air pur, à l'énergie, à la nourriture, au transport, à l'éducation de base mais aussi à la connaissance au sens large, au droit au développement, à l'égalité, à la liberté, au plaisir, bref, le droit à la vie. Tous ces droits ont été magnifiquement énoncés dans les chartes et pactes des Nations unies.

A l'échelle planétaire, d'autres droits doivent être garantis : le droit universel à un emploi digne par une réduction radicale du temps de travail s'opposant à la logique actuelle qui voit des chômeurs coexister avec des salariés surmenés et rongés par le stress ; le droit universel à un revenu de citoyenneté ; la défense des systèmes de retraite par répartition, par opposition au système de retraite par capitalisation (l'instauration d'un système par répartition là où il n'existe pas) ; la gratuité de l'éducation (niveau universitaire compris) et de la santé ; de vastes programmes de travaux publics socialement utiles et préservant l'environnement (par exemple, construction de logements et aménagement urbain, rénovation de l'habitat existant, infrastructure de transports collectifs par chemin de fer...) ; gratuité des transports publics ; campagnes d'alphabétisation, de vaccination, de soins de santé primaire comme ce fut le cas avec des résultats extraordinaires au Nicaragua entre 1980 et 1983 ou au Venezuela en 2003-2005.

La question de la **démocratie politique** est évidemment centrale. Sans l'intervention active des citoyen(ne)s à tous les échelons de la décision politique, l'ensemble des propositions présentées ici n'a pas véritablement de sens.

### **Bâtir une nouvelle architecture internationale**

Il faut opter pour des propositions qui redéfinissent radicalement le fondement de l'architecture internationale (missions, fonctionnement...). Reprenons le cas de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale. La nouvelle OMC devrait viser dans le domaine du commerce à garantir la réalisation d'une série de pactes internationaux fondamentaux, à commencer par la Déclaration universelle des droits humains et tous les traités fondamentaux en matière de droits humains (individuels ou collectifs) et environnementaux. Sa fonction serait de superviser et de réglementer le commerce de manière à ce qu'il soit rigoureusement conforme aux normes sociales (conventions de l'Organisation internationale du travail – OIT) et environnementales. Cette définition s'oppose de manière frontale aux objectifs actuels de l'OMC [voir Q24]. Ceci implique bien évidemment une stricte séparation des pouvoirs : il est hors de question que l'OMC, comme d'ailleurs toute autre

<sup>237</sup> Voir la déclaration complète : [www.un.org/french/documents/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/61/295](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/61/295)

<sup>238</sup> Voir « Les Nations unies reconnaissent les droits des peuples indigènes », *Le Monde*, 14 septembre 2007.

organisation, possède en son sein son propre tribunal. Il faut donc supprimer l'Organe de règlement des différends.

L'organisation qui remplacera la Banque mondiale devrait être largement régionalisée (des banques du Sud pourraient y être reliées) ; elle aurait pour fonction de fournir des prêts à taux d'intérêt très bas ou nuls et des dons qui ne pourraient être octroyés qu'à condition d'être utilisés dans le respect rigoureux des normes sociales et environnementales et, plus généralement, des droits humains fondamentaux. Contrairement à la Banque mondiale actuelle [voir Q8], la nouvelle banque dont le monde a besoin ne chercherait pas à représenter les intérêts des créanciers et à imposer aux débiteurs un comportement de soumission au marché-roi, elle aurait pour mission prioritaire de défendre les intérêts des peuples qui reçoivent les prêts et les dons.

Le nouveau FMI, quant à lui, devrait retrouver une part de son mandat originel pour garantir la stabilité des monnaies, lutter contre la spéculation, contrôler les mouvements de capitaux, agir pour interdire les paradis fiscaux et la fraude fiscale. Pour atteindre cet objectif, il pourrait contribuer avec les autorités nationales et les fonds monétaires régionaux à la collecte de différentes taxes internationales.

Toutes ces pistes requièrent l'élaboration d'une architecture mondiale cohérente, hiérarchisée et dotée d'une division des pouvoirs. La clef de voûte devrait en être l'ONU, pour autant que son Assemblée générale en devienne la véritable instance de décision - ce qui implique de supprimer le statut de membre permanent du Conseil de Sécurité (et le droit de veto qui lui est lié). L'Assemblée générale pourrait déléguer des missions spécifiques à des organismes *ad hoc*.

Nous croyons à la nécessité et à la possibilité de la réforme de l'ONU pour trois raisons : sa charte est globalement progressiste et démocratique ; le principe de sa composition est démocratique (un État = une Voix) - même s'il devrait être complété par un système de représentation proportionnelle et directe - ; dans les années 1960 et 1970, l'Assemblée générale a adopté des résolutions et des déclarations nettement progressistes (qui en principe restent d'application) et a mis en place certaines institutions utiles (l'OIT, la CNUCED, l'OMS...).

Une autre question qui n'a pas encore fait suffisamment de chemin est celle d'un dispositif international de droit, d'un pouvoir judiciaire international (indépendant des autres instances de pouvoir international), qui complète le dispositif actuel comportant principalement la Cour internationale de La Haye et la jeune Cour pénale internationale. Avec l'offensive néolibérale des vingt dernières années, la loi du commerce a progressivement dominé le droit public. Des institutions internationales non démocratiques comme l'OMC et la Banque mondiale fonctionnent avec leur propre organe de justice : l'Organe de règlement des différends au sein de l'OMC et le CIRDI [voir Q8] dont le rôle a démesurément augmenté. La charte de l'ONU est régulièrement violée par des membres permanents de son Conseil de Sécurité. Des nouveaux espaces de non droit sont créés (les prisonniers sans droit embastillés à Guantanamo par les États-Unis). Les États-Unis, après avoir récusé la Cour internationale de La Haye (où ils ont été condamnés en 1985 pour avoir agressé le Nicaragua), refusent la Cour pénale internationale. Tout cela est extrêmement préoccupant et requiert d'urgence des initiatives pour compléter un dispositif international de droit.

En attendant il faut contraindre des institutions comme la Banque mondiale et le FMI de **rendre des comptes à la justice**. En effet, alors qu'en principe elles sont soumises au droit international et notamment à l'ensemble des traités relatifs aux droits humains, ces deux institutions (auxquelles il faut ajouter les banques régionales de développement) n'en tiennent pas compte.

*« L'aggravation de la malnutrition, le recul des taux de scolarisation et la montée du chômage ont été imputés aux politiques d'ajustement structurel. Or, ces mêmes institutions [FMI et Banque mondiale] continuent à prescrire la même thérapie et à en faire une condition pour bénéficier d'un allègement de la dette, niant l'évidence - à savoir que les programmes d'ajustement structurel ont sans conteste accentué la pauvreté. »*

Fantu Cheru, Expert indépendant de l'ONU<sup>239</sup>

<sup>239</sup> ONU, Commission des droits de l'homme, E/CN.4/2001/56, 18 janvier 2001, p. 14.



Par ailleurs, ces institutions ont soutenu (et soutiennent encore) activement des régimes dictatoriaux et ont déstabilisé (et déstabilisent encore) des gouvernements démocratiques menant des politiques qui déplaisent à Washington et à d'autres capitales. La liste de leurs méfaits est longue et les délits qu'elles ont commis et commettent encore sont très graves. Il est nécessaire d'entamer des procès à leur encontre devant différentes instances habilitées à le faire, à commencer par des juridictions nationales<sup>240</sup>.

---

<sup>240</sup> Pour une argumentation détaillée à ce propos, voir Éric Toussaint, *Banque mondiale, le Coup d'État permanent*, CADTM-Syllepse-Cetim, 2006, chapitres 22 à 24.

## **Q56 : Comment éviter qu'après une éventuelle annulation, la dette ne se reconstitue ?**

Contrairement au FMI et à la Banque mondiale, qui acceptent de réduire la dette pour la rendre soutenable tout en laissant intact le mécanisme du surendettement structurel associé, l'annulation totale de la dette pour laquelle nous militons devra être accompagnée d'un changement radical de logique et accompagnée de la mise en place de nouveaux financements.

Ces ressources nouvelles, qui devront être gérées avec la participation active des populations locales, n'impliquent pas un nouveau recours à l'emprunt.

- Avec l'annulation, les PED n'auraient plus à rembourser le service de la dette. Même dans le cas où ils se trouveraient privés d'accès au crédit (car les créanciers refuseraient sans doute de prêter à des pays ayant obtenu une annulation totale de leurs dettes), les sommes économisées [voir Q30] pourraient être redéployées pour leurs besoins intérieurs.

- L'expropriation des biens mal acquis, après enquêtes sur les détournements et la corruption au sein des élites du Sud, drainerait des sommes conséquentes vers les PED, de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards de dollars par an pendant plusieurs années.

- Une APD réévaluée et redéfinie, exclusivement versée sous forme de don en guise de réparation au titre d'une dette historique, humaine, morale, sociale, écologique et culturelle dont le Sud serait cette fois-ci le créancier, apporterait plusieurs centaines de milliards de dollars chaque année.

- Une taxe de type Tobin sur la spéculation financière liée au marché des changes et une taxe sur les bénéfices des sociétés transnationales apporteraient des sommes très importantes. En effet, selon les chiffres de la BRI, les transactions quotidiennes sur les devises dépassaient 4 000 milliards de dollars en 2011. 99% du volume échangé est d'ordre spéculatif. En supposant qu'un impôt sur toutes ces transactions en réduirait le total de moitié (ce qui serait énorme), le montant concerné serait encore de 2 800 milliards de dollars. Une taxe de 0,1% sur ce montant apporterait 2,8 milliards de dollars... par jour !

- Des PED qui ne seraient plus dans la nécessité de devoir se procurer des devises pour rembourser leur dette pourraient consolider leurs revenus d'exportation tout en permettant un redéploiement des cultures vivrières, une diminution des surfaces cultivées pour l'exportation et une meilleure préservation des ressources, des forêts et des sols.

- Des politiques fiscales redistributives, tant au niveau mondial qu'à l'intérieur des PED, pourraient s'attaquer durablement aux inégalités générées par la logique conjointe de la dette et de l'ajustement structurel. Un impôt exceptionnel sur la fortune des 10% de familles les plus riches de chaque pays serait en mesure de générer des rentrées fiscales substantielles.

Toutes ces initiatives sont de nature à financer un « autre développement », au sein d'une « autre mondialisation ». Elles permettraient en tout état de cause de réduire fortement le recours à l'endettement.

*« Nous ne pouvons pas rembourser la dette parce que nous n'avons pas de quoi payer. Nous ne pouvons pas rembourser la dette parce que nous ne sommes pas responsables de la dette. Nous ne pouvons pas payer la dette parce qu'au contraire les autres nous doivent ce que les plus grandes richesses ne pourront jamais payer, c'est-à-dire la dette de sang. C'est notre sang qui a été versé. »*

Thomas Sankara, président du Burkina Faso entre 1983 et 1987

## Q57 : Qu'est-ce que l'audit de la dette ?

L'audit, c'est une enquête qui consiste à analyser chaque emprunt, à déterminer dans quelles circonstances il a été contracté, comment les fonds ont été utilisés, quels ont été les résultats obtenus et qui en a profité. Il permet donc d'avoir une vision approfondie sur le montant de la dette et des paiements qu'elle occasionne, qui l'a contractée et sous quelles conditions. En ce sens, l'audit permet de délimiter les responsabilités et, en cas de dette illégale, il ouvre la voie à la demande de réparations. Et enfin, l'audit permet de déceler quelle dette est odieuse et, de ce fait, doit être considérée comme nulle.

En droit international, l'audit public est l'instrument privilégié par lequel la compétence des pouvoirs publics se matérialise pleinement. En tant qu'outil, il permet effectivement aux gouvernements de se prononcer sur le caractère licite ou illicite de la dette externe publique. Cela est si vrai que, dans les cas du Brésil et de l'Equateur, l'audit public de la dette a un statut constitutionnel. C'est donc en dernière instance au pouvoir public de l'État concerné que revient la décision, sur la base de l'exercice des compétences internes et après analyse de la légalité de la dette, de la rembourser ou non.

« En se plaçant du point de vue de la communauté internationale, on pourrait entendre par dette odieuse toute dette contractée pour des buts non conformes au droit international contemporain, et plus particulièrement aux principes du droit international incorporés dans la Charte des Nations unies. »

Mohammed Bedjaoui,

Rapporteur spécial de l'ONU sur la succession d'États dans les matières autres que les traités<sup>241</sup>

De la même manière, là où un gouvernement refuse de procéder à un audit, c'est aux citoyens que revient le droit de l'exiger. L'audit citoyen place la problématique du droit au cœur de la question de la dette et place les citoyens au cœur de la vie politique et démocratique du pays. L'audit représente de ce fait une protection sociale et financière des citoyens en plus d'un argument juridique pour une annulation de la dette<sup>242</sup>.

En donnant un droit de regard et de contrôle aux populations sur l'utilisation des fonds, l'audit citoyen permet aussi la mise en place d'une structure démocratique capable de gérer la restitution des biens mal acquis et leur utilisation au bénéfice des populations les plus démunies. Il est alors possible, pour un gouvernement constitutionnel soucieux d'améliorer les conditions de vie de ses concitoyens, d'en finir avec les graves violations des droits humains provoquées par la spirale de l'endettement et de décider une répudiation de sa dette. De plus, la structure citoyenne ayant réalisé ou accompagné l'audit sera aussi en mesure d'exiger la restitution des sommes détournées par des dirigeants corrompus, ce qui représente enfin une lutte efficace contre la corruption, celle des créanciers publics comme celle des créanciers privés.

En procédant à l'audit, tout gouvernement a le droit de geler le paiement des dettes publiques. Cette mesure doit être alors accompagnée de l'arrêt des programmes d'ajustement structurel et de leur remplacement par des politiques qui donnent la priorité à la satisfaction des besoins humains fondamentaux et assurant le respect effectif de la jouissance des droits économiques sociaux et culturels.

Cet outil de l'audit permet donc d'identifier les responsabilités et de déceler les dettes odieuses, illégitimes, nulles ou illégales, ouvrant la voie à la répudiation de la dette et à la demande de réparation tant des organes étatiques qui ont agi en dehors de leurs compétences que des créanciers qui ont agi en connaissance de cause.

« Les origines de la dette remontent aux origines du colonialisme. Ceux qui nous ont prêté de l'argent, ce sont eux qui nous ont colonisés. Ce sont les mêmes qui géraient nos États et nos

<sup>241</sup> « Neuvième rapport sur la succession dans les matières autres que les traités », A/CN.4/301 et Add.I, p. 73.

<sup>242</sup> Le CADTM, le CETIM, AAJ, ATTAC Uruguay, COTMEC – AUDITORIA CIDADÃ DA DÍVIDA Brésil, Emmaüs International, Eurodad, Jubilé Sud et South Centre ont publié un vrai mode d'emploi de l'audit, traduit en plusieurs langues. Voir *Menons l'enquête sur la dette ! Manuel pour des audits de la dette du tiers-monde*, CETIM/CADTM, 2006. Voir également : Hugo Ruiz Diaz Balbuena et Éric Toussaint, in *Les Crimes de la dette*, CADTM-Syllepse, 2007, partie II, p153-170.

*économies. Ce sont les colonisateurs qui endettaient l'Afrique auprès des bailleurs de fonds, leurs frères et cousins. Nous sommes étrangers à cette dette. Nous ne pouvons donc pas la payer. »*

Thomas Sankara, président du Burkina Faso entre 1983 et 1987

Le principe de l'audit a déjà fait l'objet d'applications concrètes au Brésil, en Argentine ainsi qu'au Pérou et, depuis 2005, la dynamique s'intensifie dans ce domaine. L'audit réalisé en 2007-2008 par la Commission pour l'audit intégral du crédit public (CAIC) instituée par le Président de l'Équateur, Rafael Correa, a produit des résultats probants sur lesquels le gouvernement s'est appuyé pour imposer aux détenteurs des titres de la dette équatorienne une réduction très importante de leurs créances (65% de réduction).

*« Art. 10.- Les organes compétents, déterminés par la constitution et la loi, réaliseront au préalable des analyses financières, sociales et environnementales de l'impact des projets afin de déterminer la possibilité de financement. Ces instances procéderont également au contrôle et à l'audit financier, social et environnemental tout au long du cycle d'endettement public interne et externe : les termes de l'emprunt, le suivi et la renégociation. »*

Constitution de l'Équateur, 2008<sup>243</sup>

Il est également encourageant de constater qu'au Nord, certains pays commencent à reconnaître également leur responsabilité dans le processus d'endettement du tiers-monde. C'est le cas notamment du gouvernement norvégien qui a pris la décision en 2006 d'annuler de façon unilatérale et inconditionnelle une partie de ses créances bilatérales considérées comme illégitimes envers cinq pays débiteurs [voir Q46]. De même, le Sénat belge a adopté en mars 2007 une résolution demandant au gouvernement l'annulation de la dette des pays les moins avancés ainsi que l'organisation d'un audit sur le caractère odieux des dettes des autres pays en développement.

Soucieux de capitaliser ces succès dans lesquels les mouvements citoyens et sociaux ont souvent joué un rôle déterminant, le CADTM agit tous azimuts pour le renforcement des capacités d'actions de ses partenaires sur tous les continents. Par exemple, un séminaire réunissant des mouvements sociaux d'Afrique centrale s'est tenu en République démocratique du Congo en novembre 2007, juste avant une rencontre du réseau CADTM d'Afrique de l'Ouest en Côte d'Ivoire. Ces deux ateliers visaient essentiellement à jeter les bases d'un audit citoyen de la dette des pays des deux sous-régions. Audits citoyens qui ne sont pas une fin en soi, mais qui doivent essentiellement servir de levier pour permettre, ou forcer, les gouvernements à suivre enfin l'intérêt de leur peuple, répudier leur dette, reprendre le contrôle sur leurs ressources naturelles et mettre en place toutes les initiatives visant à récupérer l'ensemble de biens mal acquis par les anciennes dictatures.

Le projet d'un audit des institutions financières internationales est également lancé par le CADTM, Jubilé Sud et d'autres campagnes sur la dette. Là aussi, la notion d'audit est particulièrement prometteuse pour mettre à nu les ressorts de l'endettement international et mieux s'y attaquer.

En 2011, des comités citoyens d'audit de la dette publique ont commencé à être mis en place en Grèce, en Irlande, au Portugal, en Espagne, en France, en Belgique...

L'audit est un levier particulièrement efficace qui laisse augurer d'actions à venir tout à fait prometteuses si les populations parviennent à s'en saisir pleinement.

---

<sup>243</sup> Souligné par les auteurs.

## **Q58 : La Chine, les fonds souverains, la Banque du Sud constituent-ils des alternatives ?**

Au cours des dernières années de nouveaux acteurs ont fait leur apparition en tant que pourvoyeurs de capitaux, il s'agit de la Chine, des fonds souverains et plus récemment de la Banque du Sud. Ces nouveaux venus sont perçus par les créanciers traditionnels comme des trouble-fêtes, mais constituent-ils réellement une alternative ?

Depuis 2004, l'augmentation importante du prix des produits de base a triplé les réserves de change d'une majorité de PED. D'autre part, la Chine, le grand atelier mondial de biens manufacturés, a accumulé une quantité inédite de réserves de change. En 2011, la Chine à elle seule détenait plus de 3 000 milliards de dollars, soit le triple de celles du Japon, de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord réunis. C'est sans précédent historique.

### **La Chine**

Les prêts accordés par la Chine aux PED constituent une alternative parfois moins coûteuse et généralement dépourvue des conditionnalités imposées par les institutions de Bretton Woods. Les pays africains et latino-américains pourvus de ressources naturelles y recourent déjà et les autres suivent ou souhaitent avoir accès à la manne chinoise. Pour autant, ce n'est en rien une alternative pour les pays du Sud. La Chine investit massivement dans les pays disposant des richesses naturelles qui lui manquent, mais elle prend soin de ne pas partager le pouvoir que cela lui confère et les populations ne sont pas plus associées qu'avant aux bénéfices de ces exportations. Les pouvoirs en place y trouvent leur compte car l'argent afflue sans que le bailleur de fonds ne mette son nez dans la gestion du pays. La Chine ne refuse pas d'injecter de l'argent dans des pays où ont lieu une captation des richesses financières par le clan au pouvoir et des violations régulières des droits de l'Homme, comme au Gabon ou au Soudan. Mais la Chine n'est pas du tout adepte de dons pour libérer le développement dans les pays où elle investit, elle envoie de nombreux travailleurs dans ces pays où ils prennent en charge les travaux d'infrastructures sans y associer les ouvriers locaux, et elle exige le remboursement des sommes prêtées jusqu'au dernier centime. L'endettement extérieur du pays s'accroît donc fortement.

Le cas de la RDC est éclairant à ce sujet. En septembre 2007, au moment où le peuple congolais attendait la publication par le gouvernement du rapport de la commission d'audit des contrats miniers qui devrait dénoncer les contrats non conformes à la législation, le gouvernement a signé un contrat d'exploitation minière avec un groupement d'entreprises chinoises pour une durée d'environ 30 ans. Ce contrat s'est traduit par la création d'une *joint-venture* détenue à 68% par les entreprises chinoises et à 32% par des sociétés congolaises. Alors que les financements en provenance de Chine ne seront débloqués qu'après les études de faisabilité, le gouvernement congolais a déjà mis à la disposition de la *joint-venture* des gisements d'au moins 10,6 millions de tonnes de cuivre et 600 000 tonnes de cobalt. Le remboursement de ces investissements est prévu en trois périodes : la totalité des bénéfices réalisés durant la première période par la *joint-venture* sera affectée au remboursement des investissements miniers, y compris leurs intérêts ; durant la deuxième période, 66% des bénéfices réalisés seront affectés à ce remboursement et les 34% restants serviront à la rétribution des actionnaires ; au cours de la troisième période, la totalité de ses bénéfices sera distribuée aux actionnaires, au prorata de leurs parts dans le capital social. Pendant les deux périodes dont la durée n'est pas déterminée, la RDC accordera des avantages particuliers à la *joint-venture* qui se traduisent par « l'exonération totale de tous les impôts, droits, taxes, douanes, redevances directs et indirects, à l'intérieur ou à l'import et l'export, payables en RDC et ceux liés aux activités minières et au développement d'infrastructures ». Rien ne sera affecté au budget de l'État. Finalement, le peuple congolais est floué avec la complicité des autorités congolaises qui ont organisé le bradage pur et simple des richesses nationales pour leur propre intérêt et au profit des entreprises chinoises. En bout de course, c'est la continuation de la politique néfaste suivie précédemment avec les transnationales occidentales et les financements des créanciers traditionnels, dont la position est très fragilisée depuis 2005 par l'émergence de nouveaux acteurs.

Notons aussi qu'en Asie de l'Est, les 13 pays principales économies (ASEAN<sup>244</sup>, Chine, Japon et Corée du Sud) ont signé les accords de Chiang Mai qui permettra une collaboration entre les

---

<sup>244</sup> Association des nations de l'Asie du Sud-Est regroupant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, Brunei, le Vietnam, le Laos, le Myanmar, et le Cambodge.

banques centrales de ces pays pour affronter ensemble une éventuelle crise monétaire ou financière. C'est ce type d'accord que Washington avait empêché au milieu de la crise asiatique de 1997-1998.

### **Les fonds souverains**

Pour placer une partie de leurs réserves de change, certains gouvernements du Sud ont créé des fonds souverains de richesse nationale (*Sovereign Wealth Funds*). Les premiers d'entre eux ont été créés dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle par des gouvernements qui souhaitaient mettre de côté une partie de leurs recettes d'exportation (pétrole, produits manufacturés). Dans l'ordre, les fonds les plus importants sont ceux de l'émirat d'Abu Dhabi, du Koweït, de la Chine, de Singapour, de la Russie (la Norvège dispose également d'un important fonds souverain). Au total, ces fonds souverains disposaient à la fin 2010 de près de 4 200 milliards de dollars<sup>245</sup>.

A l'échelle de l'ensemble des PED, ces fonds souverains constituent une source publique d'apports de capital à des entreprises locales qui concurrencent la Société financière internationale, l'agence de la Banque mondiale chargée de faire des prêts ou des apports de capitaux aux entreprises privées du Sud. Ces fonds souverains servent aussi aux PED concernés à financer des rachats d'entreprises dans les pays les plus industrialisés.

Cette politique menée par quelques gouvernements des PED est différente de la politique suivie dans les années qui ont suivi le boom pétrolier de 1973. A cette époque, les gouvernements des PED recyclaient les pétrodollars en les prêtant aux banques privées du Nord et s'endettaient ensuite auprès de celles-ci. La politique actuelle des gouvernements qui acquièrent une partie du capital des entreprises du Nord ou du Sud est plus solide mais ne rompt en rien avec la logique capitaliste dominante. Les investissements ne sont pas mis au service d'un projet alternatif non capitaliste, alors que potentiellement ils pourraient constituer de puissants leviers pour la mise en place de politiques de renforcement du secteur public en brisant le contrôle privé sur les grands moyens de production, en développant l'économie solidaire, en redistribuant radicalement la richesse selon le principe de la justice et de l'égalité.

### **Des initiatives nouvelles en Amérique latine et dans la Caraïbe**

En Amérique latine, plusieurs initiatives régionales gênent également les capitales des pays les plus industrialisés, mais là le contexte est tout autre. Il s'agit notamment de Petrocaribe, de l'ALBA et de la Banque du Sud. Grâce à la création de Petrocaribe par le Venezuela et une quinzaine de pays de la région, Caracas vend son pétrole à un prix inférieur à celui du marché mondial et passe des accords pour financer des projets destinés à améliorer les capacités de raffinage des pays qui en ont le plus besoin. Vient ensuite l'accord de l'ALBA, lancé conjointement par le Venezuela, Cuba, la Bolivie et le Nicaragua. Cet accord basé aussi sur la manne pétrolière vénézuélienne fonctionne en partie sous forme de troc : plus de 20 000 médecins cubains fournissent des services de santé gratuits à la population vénézuélienne en échange du pétrole de ce pays. Plus de 70 000 opérations de la vue ont été réalisées à Cuba sans frais pour les patients vénézuéliens dans le même cadre. D'autres pays, membres de l'ALBA ou pas, en bénéficient également.

Enfin, en 2007 sept d'Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Équateur, Paraguay, Uruguay et Venezuela) ont créé ensemble la Banque du Sud. Des divergences entre gouvernements des pays membres ont ralenti l'entrée en activité de la nouvelle institution. Le Brésil, qui n'en ressent pas vraiment le besoin car il dispose d'une très importante banque de développement (BNDES), y a adhéré à reculons et cherche avec l'Argentine à mettre la Banque du Sud au service des entreprises brésiliennes et argentines afin de leur garantir des contrats ou des investissements dans la région. Sans entrer dans les détails des divergences entre les gouvernements, il s'agit de faire le choix entre deux options<sup>246</sup>. Ou bien mettre en place une banque qui soutiendra un projet néo-développementiste (soutien à l'expansion régionale d'entreprises capitalistes comme l'argentine Techint, les sociétés brésiliennes spécialisées dans le génie civil ou Petrobras) qui prend pour modèle la construction de l'Union européenne où dominent les intérêts du grand capital. Ou bien se doter d'un instrument de financement de politiques économiques, sociales et culturelles qui rompent avec la logique de la recherche du profit et donnent la priorité à

---

<sup>245</sup> *Les Echos*, 5 avril 2011.

<sup>246</sup> Pour une présentation des étapes dans la construction de la Banque du Sud et des débats qui la concernent, voir Éric Toussaint, *Banque du Sud et nouvelle crise internationale*, 2008, chapitres 1 à 4.

l'intégration économique, sociale et culturelle en appliquant les différents pactes qui garantissent les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

En dépit de déclarations de bonnes intentions et de la signature, à la fin du mois de septembre 2009, d'un accord constitutif par les sept présidents concernés, la Banque n'entrera pas en activité avant 2012, quand les parlements nationaux auront ratifié l'accord. La charte fondatrice désigne Caracas comme le siège principal. Les pays membres se sont accordés sur le principe « un pays = une voix » (alors qu'à la Banque mondiale et au FMI, les droits de vote dépendent du poids économique et de l'influence politique) et sur un capital de départ de 7 milliards de dollars<sup>247</sup> (qui pourrait être porté à 20 milliards de dollars si d'autres pays se joignaient à l'institution). Cela dit, il y a eu une évolution négative durant les longs mois de négociation qui ont suivi la signature de la charte fondatrice. Le Brésil est parvenu à altérer le principe « un pays = une voix » en restreignant son application à certaines décisions spécifiques.

Il est très important que les mouvements sociaux des pays concernés interpellent les gouvernements et les mettent sous pression afin qu'ils mettent en place d'authentiques alternatives en matière de financement et se hissent à la hauteur des possibilités historiques.

**Encadré :** L'accord interministériel sur la Banque du Sud de juin 2009

D'après les informations les plus récentes<sup>248</sup>, les gouvernements des sept pays engagés dans la création de la Banque du Sud se sont mis d'accord sur les points suivants :

- la Banque pourra financer des entreprises privées, publiques, ou mixtes, des coopératives, etc., pour des projets de développement dans des secteurs économiques et sociaux clés afin, notamment, d'améliorer l'infrastructure régionale et de réduire les asymétries régionales. L'accord parle de souveraineté en matière alimentaire et énergétique, sur les ressources naturelles, le savoir et la santé (les projets financés devant y concourir), mais il affirme la nécessité d'améliorer la compétitivité, ce qui s'inscrit bien dans un modèle influencé par la continuité sociale-libérale.
- le pays concerné par un projet financé par la Banque doit donner son accord sur l'éligibilité du projet.
- la Banque peut émettre des bons et se financer par tous les moyens.
- pourront être actionnaires: les pays de l'Unasur (actionnaires de classe A) ; d'autres pays (classe B) ; des Banques centrales, des entités financières publiques ou mixtes (au moins 50% détenus par l'Etat) et des organismes multilatéraux de crédit (classe C).
- si les pays augmentent leur part, cela n'affectera pas les droits de vote tels que convenus dans l'accord.
- les principaux organes de direction de la Banque du Sud sont : 1) le Conseil des ministres, responsable des politiques générales à moyen et long termes, qui se réunit annuellement et se charge, entre autres fonctions, de nommer les membres du Directoire et du Conseil d'Administration, et d'admettre les nouveaux actionnaires. Il est composé des ministres des pays membres. Les décisions y sont prises à une majorité des  $\frac{3}{4}$ , selon la règle « un pays = une voix ». 2) le Conseil d'administration, qui se réunit trimestriellement et assure le suivi de la gestion économique, financière et de crédit. La règle « un pays = une voix. » y est également d'application. Pour que les décisions soient valides, il faut atteindre le quorum des trois quarts des membres, et elles doivent être approuvées à la majorité absolue des membres présents. 3) le Directoire exécutif, qui se réunit toutes les semaines et comprend un directeur pour chacun des pays de l'Unasur membres de la banque (actionnaires de classe A), un directeur pour l'ensemble des actionnaires de classe B et un pour l'ensemble des actionnaires de classe C. Les actionnaires de classe A y ont plus de poids. 4) le Comité exécutif qui comprend le président du Directoire et trois directeurs. 5) le Conseil d'audit.
- le Brésil, le Venezuela et l'Argentine (les 3 « grands » parmi les 7) pourront emprunter jusqu'à quatre fois le capital qu'ils détiennent ; la Bolivie, l'Equateur, le Paraguay et l'Uruguay (les 4 « petits ») jusqu'à huit fois. Pour le reste des pays de l'Unasur, le montant devra être déterminé plus tard, le cas échéant.

<sup>247</sup> C'est un montant très faible si on le compare aux montants des réserves de change disponibles, aux besoins des Etats membres de financer leur développement, et au capital d'autres banques (la BNDES dispose d'un capital supérieur).

<sup>248</sup> Eric Toussaint a pris part à certaines étapes de l'élaboration de la position du gouvernement équatorien sur la création de la Banque du Sud, et reçoit régulièrement des informations sur l'avancement des négociations. Le résumé des points d'accord se réfère à un document interministériel non public daté du 10 juin 2009, qui semble avoir été confirmé lors du sommet présidentiel tenu à Las Margaritas (Venezuela) le 27 septembre 2009.

- en cas de litige, la juridiction compétente sera la juridiction d'un pays membre ou une autre juridiction, conformément à la décision du Directoire exécutif.
- le personnel de la Banque bénéficie de l'immunité et d'exemptions fiscales (comme à la Banque mondiale, au FMI, à la BID, etc.)

### Fin de l'encadré

Parmi les initiatives nouvelles, il faut aussi mentionner : la reprise par le Venezuela, la Bolivie et l'Équateur du contrôle sur certaines de leurs ressources naturelles ; la sortie de la Bolivie et de l'Équateur du CIRDI [voir Q9], le tribunal de la Banque mondiale en matière d'investissements.

Bien que ces différentes initiatives nouvelles modifient la donne, elles ne changent pas vraiment les règles du jeu. Les accords signés entre la Chine et ses partenaires dans le monde font la part belle aux intérêts de Pékin. Les banques centrales des pays signataires des accords de Chiang Mai continuent de prêter une très grande part de leurs réserves de change au gouvernement des États-Unis sous la forme de bons du Trésor. Plusieurs pays membres de la Banque du Sud font de même, certes avec un bémol. Bien que les PED riches en devises aient réduit leur dette extérieure, ils ne sont pas sortis de l'endettement car ils ont très fortement augmenté la dette intérieure publique. Celle-ci est aujourd'hui trois fois plus importante que la dette extérieure publique. La dette externe des entreprises privées des PED a également fortement augmenté. Or au cours des années 1990, lors de chaque grande crise financière, la dette privée a été socialisée et a débouché sur une augmentation de la dette publique. Si une nouvelle architecture internationale (basée le Pacte international sur les droits économiques sociaux et culturels ainsi que sur la Charte des droits et des devoirs des États) n'est pas mise en place par un nombre suffisant de gouvernements progressistes du Sud, la Banque mondiale et le FMI seront en mesure de surmonter leur marginalisation au Sud de la planète en mettant à profit de futurs chocs extérieurs entraînés par une chute possible des prix des produits de base combinée à une augmentation des taux d'intérêts.



## **Q59 : Peut-on comparer la dette extérieure publique des PED et la dette publique au Nord ?**

Bien qu'il y ait une énorme différence dans les montants, il y a une première similitude au niveau de l'évolution dans le temps. La dette publique des PED et la dette publique au Nord ont explosé toutes deux au cours des années 1970. Au Nord, la récession généralisée des années 1973-1975 a obligé les pouvoirs publics à s'endetter pour relancer l'activité économique : création d'emplois publics, politique de grands travaux publics, industriels ou militaires. Les États et les collectivités locales ont donc été également pris au piège par la hausse des taux d'intérêt au tournant des années 1980. Leur dette publique a crû très vite puisqu'ils ont dû contracter de nouveaux emprunts pour rembourser, comme au Sud. C'était là aussi l'effet boule de neige.

À partir de la crise internationale qui a éclaté au Nord en 2007, la dette publique des pays les plus industrialisés, qui s'était maintenue à un niveau élevé notamment en raison des réformes fiscales favorables aux plus riches, a de nouveau explosé suite à l'effet conjugué des plans de sauvetage des banques et de la baisse des recettes fiscales due à la récession économique de 2008-2009. C'est ainsi que pour l'Union européenne, la dette publique est passée de 7 300 à 8 700 milliards d'euros entre 2007 et 2009. Un nouvel effet boule de neige est lancé, en particulier dans des pays comme la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne.

### **Mêmes créanciers, mêmes effets...**

La deuxième similitude concerne les détenteurs de ces créances et les flux financiers qu'ils imposent. Malgré le discours dominant sur les « petits porteurs » pour justifier financiarisation de l'économie et privatisations massives, la part de la dette publique au Nord détenue par les citoyens à revenus modestes est très marginale. Lors de l'émission des emprunts au Nord via des obligations du Trésor, les grandes institutions financières privées (banques, compagnies d'assurances, *mutual funds*, fonds de pension, *hedge funds*) en raflent en quelques jours la quasi-totalité. Là aussi, ce sont elles et des particuliers très aisés qui détiennent les principales créances de la dette publique au Nord.

La différence majeure avec les PED réside dans le fait que leur dette extérieure impose aux PED d'obtenir des devises fortes pour les remboursements, entraînant des exportations à tout va. Dans le cas des pays de la périphérie au sein de la zone euro de l'UE, la plupart des remboursements s'effectuent en euros, c'est-à-dire dans la monnaie des pays concernés. Théoriquement, cela donne des leviers supplémentaires aux pays concernés, comme la levée d'impôts supplémentaires ou le recours à la planche à billets. Sauf que... le recours à la planche à billets n'est pas autorisé par la BCE et l'augmentation des impôts se fait très largement en frappant les foyers des classes pauvres et moyennes : les revenus du travail sont taxés plus fortement que les revenus du capital et ce sont les impôts indirects, comme la TVA, qui sont augmentés alors qu'en termes relatifs, ils sont moins coûteux pour les classes aisées qui ne consacrent qu'une faible part de leurs revenus à la consommation, le reste étant épargné (d'ailleurs souvent dans des paradis fiscaux et judiciaires, ce qui est grandement facilité par la libéralisation totale des mouvements de capitaux).

En outre, les pays les plus endettés comme la Grèce, l'Irlande ou le Portugal accusent un déficit commercial qu'ils sont amenés à combler par un effort d'exportation en baissant les salaires afin d'être plus compétitifs que leurs partenaires commerciaux. Comme au Sud donc, l'économie de ces pays prend prioritairement en compte les demandes extérieures, au détriment des besoins des populations locales.

En somme, l'État rembourse essentiellement les riches institutions privées avec l'argent prélevé lourdement sur les gens à revenus modestes : comme au Sud, il s'agit d'un transfert massif de richesses créées par les populations (dans ce cas, celles du Nord) vers les riches détenteurs de capitaux. Il existe donc une solidarité objective profonde entre les victimes de la dette publique des PED et celles de la dette publique du Nord.

« Les marchés des titres de la dette publique (les marchés obligataires publics), mis en place par les principaux pays bénéficiaires de la mondialisation financière et puis imposés aux autres pays

*(sans trop de difficultés le plus souvent) sont, au dire même du Fonds monétaire international (FMI), la "pierre angulaire" de la mondialisation financière. Traduit en langage clair, c'est très exactement le mécanisme le plus solide mis en place par la libéralisation financière de transfert de richesses de certaines classes et couches sociales et de certains pays vers d'autres. S'attaquer aux fondements de la puissance de la finance suppose le démantèlement de ces mécanismes et donc l'annulation de la dette publique, pas seulement celle des pays les plus pauvres, mais aussi de tout pays dont les forces sociales vivantes refusent de voir le gouvernement continuer à imposer l'austérité budgétaire aux citoyens au titre du paiement des intérêts de la dette publique. »*

François Chesnais, *Tobin or not Tobin ?* ATTAC, Mille et une nuits

La troisième similitude réside dans le fait qu'au Nord comme au Sud, l'important endettement est le prétexte idéal pour imposer des politiques d'austérité et modifier les rapports sociaux au profit des détenteurs de capitaux. Mises en place dès les années 1980 au Nord parallèlement aux plans d'ajustement structurel au Sud, ces politiques ont trouvé un cadre général dans l'Union européenne à travers les traités de Maastricht puis de Lisbonne : leur priorité a été une forte réduction du déficit public, ce qui a impliqué la poursuite d'une politique de rigueur, notamment des privatisations, une remise en cause de la Sécurité sociale et du système de retraite par répartition, une réduction des dépenses de santé et d'éducation... Les conséquences économiques de la dette pour les populations – ajustement structurel au Sud, austérité au Nord – sont donc fortement semblables.

### **FMI partout, justice nulle part !**

La quatrième similitude, c'est l'intervention du FMI tant au Sud de la planète (ce qui n'est pas nouveau) qu'au Nord (ce qui est plus récent). Les mesures imposées à nombre de pays comme la Grèce, l'Irlande, le Portugal, la Roumanie, la Hongrie ou la Lettonie, tous membres de l'Union européenne, ont été concoctées avec la participation directe du FMI<sup>249</sup>. Il en va de même avec l'Islande et l'Ukraine.

La cinquième similitude provient du fait que, au Nord comme au Sud, des institutions financières internationales ou d'autres organismes multilatéraux deviennent des créanciers directs des États afin de seconder les prêteurs privés et défendre leurs intérêts : FMI et Banque mondiale dans le cas des pays du Sud depuis belle lurette, FMI et Union européenne (Commission européenne et BCE) dans la zone euro depuis 2009-2010. Ils sont mandatés pour presser au maximum les pays surendettés afin de leur imposer des réformes allant dans le sens voulu par les créanciers, malgré les protestations populaires. De manière scandaleuse et finalement peu mise en évidence par le grand cirque médiatique, le FMI, la Banque mondiale et la Commission européenne protègent les puissants contre les peuples.

Par conséquent, dans l'origine, dans le mécanisme même, dans ses conséquences, la dette frappe au Nord et au Sud avec une vigueur impressionnante. Il est donc nécessaire d'avancer des propositions et de mener des actions qui permettent aux populations du Sud et du Nord de la planète d'affronter de manière vigoureuse l'utilisation de la dette publique comme mécanisme de spoliation et de subordination au service des grands détenteurs de capitaux.

---

<sup>249</sup> Voir <http://www.cadtm.org/Ouragan-d-austerite-sur-l-Europe>

## **Q60 : Une partie de la dette de la Grèce est-elle illégitime ? La dette publique réclamée à des pays du Nord peut-elle être caractérisée d'illégitime, voire d'odieuse ?**

La dette publique grecque a fait la une de l'actualité au moment où les dirigeants de ce pays ont accepté la cure d'austérité demandée par le FMI et l'Union européenne, ce qui a provoqué de très importantes luttes sociales tout au long de l'année 2010. Mais d'où vient cette dette grecque ? Du côté de la dette à charge du secteur privé, l'augmentation est récente : une première augmentation forte suit l'entrée de la Grèce dans la zone euro en 2001, une deuxième explosion de la dette se produit à partir de 2007 quand l'aide financière octroyée aux banques par la Réserve fédérale aux États-Unis, par les gouvernements européens et par la Banque centrale européenne (BCE) est en partie recyclée par les banquiers vers la Grèce et d'autres pays comme l'Espagne ou le Portugal. Du côté de l'endettement public, la croissance est plus ancienne. Après la dette héritée de la dictature des colonels, le recours à l'emprunt a servi depuis les années 1990 à combler le trou créé dans les finances publiques par la réduction de l'impôt sur les sociétés et sur les revenus élevés. Par ailleurs, depuis des décennies, de nombreux emprunts ont permis de financer l'achat de matériel militaire principalement à la France, à l'Allemagne et aux États-Unis. Il ne faut pas non plus oublier l'endettement faramineux des pouvoirs publics pour l'organisation des Jeux olympiques en 2004. L'engrenage de l'endettement public a été huilé par des pots de vin de grandes compagnies transnationales afin d'obtenir des contrats : Siemens est un exemple emblématique.

Voilà pourquoi la légitimité et la légalité des dettes doivent être soumises à un examen rigoureux, à l'image du travail accompli par la commission d'audit intégral des dettes publiques de l'Équateur en 2007-2008. Les dettes qui seront qualifiées d'illégitimes, d'odieuses ou d'illégales, devront être déclarées nulles et la Grèce pourra refuser de les rembourser, tout en demandant des comptes en justice à ceux qui les ont contractées. Des signes encourageants provenant de Grèce indiquent que la remise en question de la dette est devenue un thème central et que la demande de création d'une commission d'audit progresse de manière intéressante.

### **Des éléments évidents d'illégitimité de la dette publique**

D'abord il y a la dette contractée par la dictature des colonels, qui a quadruplé entre 1967 et 1974. De toute évidence, elle répond à la qualification de dette odieuse<sup>250</sup>.

Pour poursuivre, on trouve le scandale des Jeux olympiques de 2004. Selon Dave Zirin, lorsque le gouvernement a annoncé avec fierté en 1997 aux citoyens grecs que la Grèce aurait l'honneur d'accueillir sept ans plus tard les Jeux olympiques, les autorités d'Athènes et le Comité olympique international prévoyaient une dépense de 1,3 milliard de dollars. Quelques années plus tard, le coût avait été multiplié par quatre et s'élevait à 5,3 milliards de dollars. Juste après ces Jeux, le coût officiel avait atteint 14,2 milliards de dollars<sup>251</sup>. Aujourd'hui, selon différentes sources, le coût réel dépasserait les 20 milliards de dollars.

De nombreux contrats signés entre les autorités grecques et de grandes entreprises privées étrangères font scandale depuis plusieurs années en Grèce. Ces contrats ont impliqué une augmentation de la dette. Citons plusieurs exemples qui ont défrayé la chronique en Grèce :

- plusieurs contrats ont été passés avec la transnationale allemande Siemens, accusée - tant par la justice allemande que grecque- d'avoir versé des commissions et autres pots de vin au

---

<sup>250</sup> Selon Alexander Sack, théoricien de la doctrine de la dette odieuse : « *Si un pouvoir despotique contracte une dette non pas selon les besoins et les intérêts de l'État, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, cette dette est odieuse pour la population de l'État entier [...]* Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation : c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée ; par conséquent, elle tombe avec la chute de ce pouvoir ». Pour une présentation synthétique, voir Hugo Ruiz Diaz, « La dette odieuse ou la nullité de la dette », contribution au 2<sup>e</sup> séminaire sur le droit international et la dette organisé par le CADTM à Amsterdam en décembre 2002, <http://www.cadtm.org/La-dette-odieuse-ou-la-nullite-de>. Voir « La position du CADTM Belgique sur la doctrine de la dette odieuse et sa stratégie juridique pour l'annulation de la dette », <http://www.cadtm.org/La-position-du-CADTM-Belgique-sur-et-egalement> « Dette illégitime : l'actualité de la dette odieuse. Position du CADTM par CADTM international », <http://www.cadtm.org/Dette-illegitime-l-actualite-de-la>. Voir aussi les chapitres 20 et 21 de *La dette ou la vie*, Aden-CADTM, 2011.

<sup>251</sup> Dave Zirin, "The Great Olympics Scam, Cities Should Just Say No", [www.counterpunch.org/zirin07052005.html](http://www.counterpunch.org/zirin07052005.html) : "But for those with shorter memories, one need only look to the 2004 Summer Games in Athens, which gutted the Greek economy. In 1997 when Athens "won" the games, city leaders and the International Olympic Committee estimated a cost of \$1.3 billion. When the actual detailed planning was done, the price jumped to \$5.3 billion. By the time the Games were over, Greece had spent some \$14.2 billion, pushing the country's budget deficit to record levels".

personnel politique, militaire et administratif grec pour un montant approchant le milliard d'euros. Le principal dirigeant de la firme Siemens-Hellas<sup>252</sup>, qui a reconnu avoir « financé » les deux grands partis grecs, s'est enfui en 2010 en Allemagne et la justice allemande a rejeté la demande d'extradition introduite par la Grèce. Ces scandales incluent la vente, par Siemens et ses associés internationaux, du système antimissile Patriot (1999, 10 millions d'euros en pots de vin), la digitalisation des centres téléphoniques de l'OTE-Organisme Grec des Télécommunications (pots de vin de 100 millions d'euros), le système de sécurité « C4I » acheté à l'occasion des JO 2004 et qui n'a jamais fonctionné, la vente de matériel aux chemins de fer grecs (SEK), du système de télécommunications Hermès à l'armée grecque, d'équipements très coûteux vendus aux hôpitaux grecs ;

- le scandale des sous-marins allemands (produits par HDW qui a été absorbée par Thyssen) d'une valeur globale de 5 milliards d'euros, sous-marins qui présentaient dès le début le défaut de pencher énormément... à gauche (!) et d'être dotés d'un équipement électronique défectueux. Une enquête judiciaire sur des éventuelles responsabilités (corruption) des ex-ministres de la défense est en cours.

Il est tout à fait normal de présumer que les dettes contractées pour faire aboutir ces contrats sont frappées d'illégitimité, voire d'illégalité. Elles doivent être annulées.

À côté des cas qui viennent d'être cités, il est nécessaire de comprendre l'évolution récente de la dette grecque.

### **L'emballlement de l'endettement au cours de la dernière décennie**

La dette du secteur privé s'est largement développée au cours des années 2000. Les ménages, pour qui les banques et tout le secteur commercial privé (grande distribution, automobile, construction...) proposaient des conditions alléchantes, ont eu recours à l'endettement massif, tout comme les entreprises non financières et les banques qui pouvaient emprunter à bas coût (taux d'intérêts bas et inflation plus forte que pour les pays les plus industrialisés de l'Union européenne tels l'Allemagne, la France, le Benelux, la Grande-Bretagne). Cet endettement privé a été le moteur de l'économie de la Grèce. Les banques grecques (auxquelles il faut ajouter les filiales grecques des banques étrangères), grâce à un euro fort, pouvaient étendre leurs activités internationales et financer à moindre coût leurs activités nationales. Elles ont emprunté à tour de bras. Le graphique ci-dessous montre que l'adhésion de la Grèce à la zone euro en 2001 a boosté les entrées de capitaux financiers qui correspondent à des prêts ou à des investissements de portefeuille (Non-IDE dans le graphique, c'est-à-dire des entrées qui ne correspondent pas à des investissements de longue durée) tandis que l'investissement de longue durée (IDE – Investissement direct à l'étranger) a stagné.

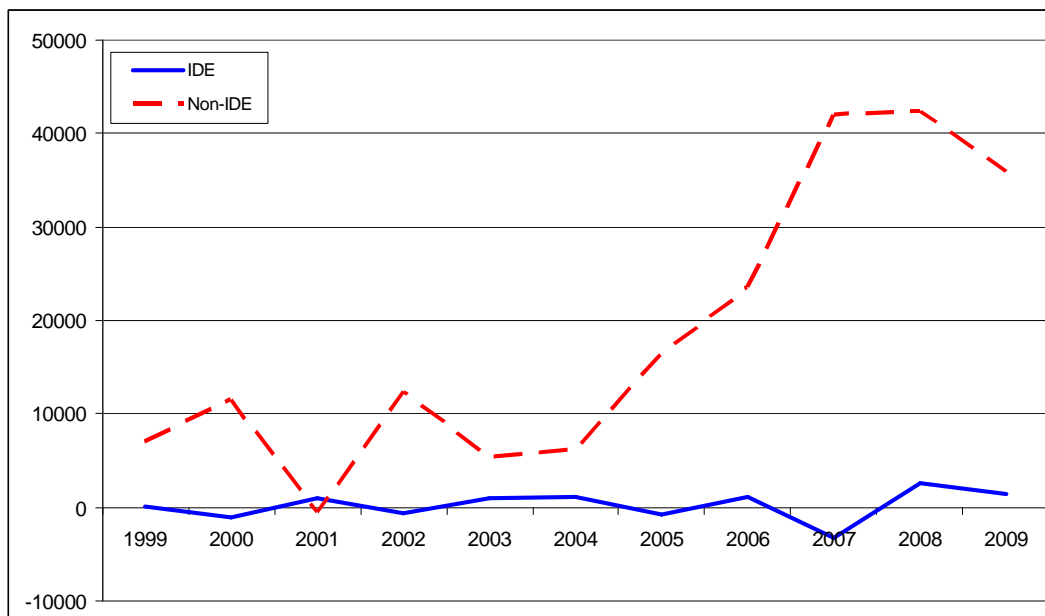
### **Evolution des entrées de capitaux en Grèce (en milliards de dollars)<sup>253</sup>**

---

<sup>252</sup> Voir un résumé détaillé du scandale Siemens-Hellas sur <http://www.scribd.com/doc/14433472/Siemens-Scandal-Siemens-Hellas>. Les délits incriminés à Siemens par la justice allemande étaient tellement évidents que pour éviter une condamnation en bonne et due forme, cette entreprise a accepté de verser une amende de 201 millions d'euros en octobre 2007 aux autorités germaniques. Le scandale a tellement terni l'image de Siemens que, pour essayer de trouver une parade, le portail internet de la transnationale annonce en bonne place qu'elle a doté de 100 millions d'euros un fonds de lutte contre la corruption.

Voir [http://www.siemens.com/sustainability/en/compliance/collective\\_action/integrity\\_initiative.php](http://www.siemens.com/sustainability/en/compliance/collective_action/integrity_initiative.php)

<sup>253</sup> Tableau repris de Costas Lapavitsas *et al.*, *op. cit.* Source : FMI.



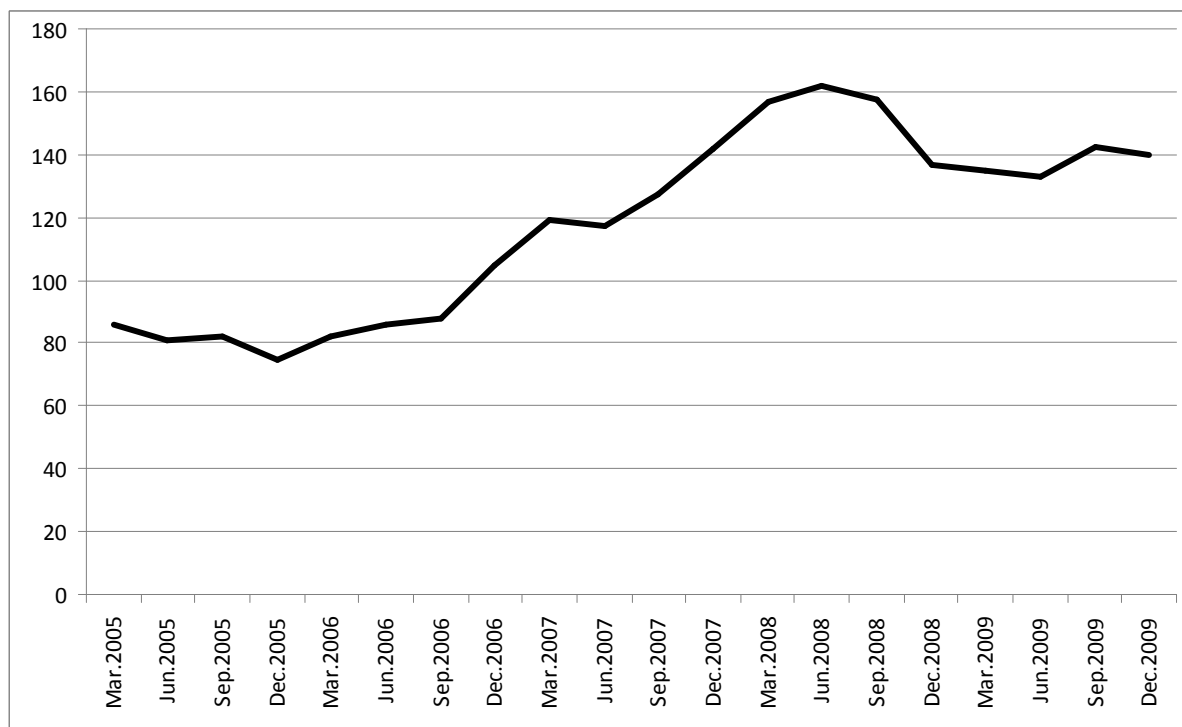
Avec les énormes liquidités mises à leur disposition par les banques centrales en 2007-2009, les banques de l'Ouest européen (surtout les banques allemandes et françaises, mais aussi les banques belges, néerlandaises, britanniques, luxembourgeoises, irlandaises...) ont prêté massivement à la Grèce (au secteur privé et aux pouvoirs publics). Il faut aussi prendre en compte le fait que l'adhésion de la Grèce à l'euro lui a valu la confiance des banquiers des pays ouest-européens, pensant que les grands pays leur viendraient en aide en cas de problème. Ils ne se sont pas préoccupés de la capacité de la Grèce à rembourser le capital prêté à moyen terme. Les banquiers considéraient qu'ils pouvaient prendre des risques très élevés en Grèce. L'histoire leur a donné raison jusqu'ici, la Commission européenne et, en particulier, les gouvernements français et allemand ont apporté un soutien sans faille aux banquiers privés d'Europe occidentale. Pour cela, les gouvernants européens ont mis les finances publiques dans un état lamentable.

Le graphique ci-dessous montre que les banques des pays de l'Ouest européen ont augmenté leurs prêts à la Grèce une première fois entre décembre 2005 et mars 2007 (pendant cette période, le volume des prêts a augmenté de 50 %, passant d'un peu moins de 80 milliards à 120 milliards de dollars). Alors que la crise des *subprime* avait éclaté aux États-Unis, les prêts ont de nouveau augmenté fortement (+33 %) entre juin 2007 et l'été 2008 (passant de 120 à 160 milliards de dollars), puis ils se sont maintenus à un niveau très élevé (environ 120 milliards de dollars). Cela signifie que les banques privées d'Europe occidentale ont utilisé l'argent que leur prêtaient massivement et à bas coût la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale des États-Unis pour augmenter leurs prêts à des pays comme la Grèce<sup>254</sup>. Là-bas, les taux étant plus élevés, elles ont pu faire de juteux profits. Les banques privées ont donc une très lourde part de responsabilité dans l'endettement excessif de la Grèce.

### **Évolution des engagements des banques d'Europe occidentale à l'égard de la Grèce (en milliards de dollars)<sup>255</sup>**

<sup>254</sup> Le même phénomène s'est produit au même moment envers le Portugal, l'Espagne, des pays d'Europe centrale et de l'Est.

<sup>255</sup> Tableau repris de Costas Lapavistas *et al.*, *op. cit.* Source : BRI.



Les citoyens grecs sont tout à fait en droit d'attendre que le poids de la dette soit radicalement réduit, ce qui implique que les banquiers doivent être amenés à effacer des créances dans leurs livres de compte.

### **Le comportement odieux de la Commission européenne**

Après l'éclatement de la crise, le lobby militaro-industriel appuyé par les gouvernements allemand, français et par la Commission européenne a réussi à obtenir que le budget de la défense soit à peine écorné alors que dans le même temps, le gouvernement du PASOK (parti socialiste) a entrepris de tailler dans les dépenses sociales. Pourtant, en pleine crise grecque au début 2010, Recep Tayyip Erdogan, le premier ministre de la Turquie, pays qui entretient des relations tendues avec son voisin grec, s'est rendu à Athènes et a proposé une réduction de 20 % du budget militaire des deux pays. Le gouvernement grec n'a pas saisi la perche qui lui était tendue. Il a été mis sous pression par les autorités françaises et allemandes qui voulaient garantir leurs exportations d'armes. Proportionnellement, la Grèce dépense en armement beaucoup plus que les autres pays de l'Union européenne. Les dépenses militaires grecques représentent 4 % du PIB contre 2,4 % pour la France, 2,7 % pour la Grande-Bretagne, 2,0 % pour le Portugal, 1,4 % pour l'Allemagne, 1,3 % pour l'Espagne, 1,1 % pour la Belgique<sup>256</sup>. En 2010, la Grèce a acheté à la France six frégates de guerre (2,5 milliards d'euros) et des hélicoptères de combat (400 millions d'euros). À l'Allemagne, elle a acheté 6 sous-marins pour 5 milliards d'euros. La Grèce a été l'un des cinq plus importants importateurs d'armes en Europe entre 2005 et 2009. L'achat d'avions de combat représente à lui seul 38 % du volume de ses importations, avec notamment l'achat de 26 F-16 (États-Unis) et de 25 Mirages 2000 (France), ce dernier contrat portant sur une valeur de 1,6 milliard d'euros. La liste des équipements français vendus à la Grèce ne s'arrête pas là : on compte également des véhicules blindés (70 VBL), des hélicoptères NH90, des missiles MICA, Exocet, Scalp et des drones Sperwer. Les achats de la Grèce en ont fait le troisième client de l'industrie de défense française au cours de la décennie écoulée<sup>257</sup>.

À partir de 2010, les taux d'intérêt de plus en plus élevés, exigés par les banquiers et autres acteurs des marchés financiers avec l'appui de la Commission européenne et du FMI, entraînent un classique effet « boule de neige » : la dette grecque poursuit une courbe haussière car les

<sup>256</sup> Chiffres 2009. Parmi les pays membres de l'OTAN, seuls les États-Unis dépensent proportionnellement plus que la Grèce : 4,7 % du PIB.

<sup>257</sup> Une partie des données mentionnées proviennent de François Chesnais, « Répudiation des dettes publiques européennes ! », *Revue Contretemps* n°7, 2010, qui se base sur Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), [www.sipri.org/yearbook](http://www.sipri.org/yearbook)

autorités du pays empruntent du capital pour rembourser des intérêts (et une fraction du capital précédemment emprunté).

Les prêts consentis à partir de 2010 à la Grèce par les pays membres de l'Union européenne et le FMI ne cherchent en rien à servir les intérêts de la population hellène, bien au contraire puisque les plans d'austérité mis en place comportent de multiples atteintes aux droits sociaux de la population. À ce titre<sup>258</sup>, la notion de « dette illégitime » devrait leur être appliquée, et leur remboursement contesté.

On le voit bien avec la Grèce : les cures d'austérité se succèdent sans que s'améliore la situation des comptes publics. Il en sera de même pour le Portugal, l'Irlande et l'Espagne et les autres pays qui passeront sous les fourches caudines du FMI, de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne. Une grande partie de la dette est illégitime car elle provient d'une politique qui a favorisé une infime minorité de la population au détriment de l'écrasante majorité des citoyens.

Dans les pays qui ont passé des accords avec la Troïka, les nouvelles dettes sont non seulement illégitimes, elles sont également odieuses et ce pour trois raisons : 1. les prêts sont assortis de conditions qui violent les droits économiques et sociaux d'une grande partie de la population ; 2. les prêteurs font du chantage à l'égard de ces pays (il n'y a pas de véritable autonomie de la volonté du côté de l'emprunteur) ; 3. les prêteurs s'enrichissent abusivement en prélevant des taux d'intérêts prohibitifs (par exemple, la France ou l'Allemagne emprunte à 2% sur les marchés financiers et prête à plus de 5% à la Grèce et à l'Irlande ; les banques privées empruntent à 1,25% à la BCE et prêtent à la Grèce, à l'Irlande et au Portugal à plus de 4% à 3 mois).

---

<sup>258</sup> On peut ajouter au moins un autre argument pour déclarer illégitime ou nulle cette nouvelle dette. Le voici : pour qu'un contrat entre deux parties soit valide, selon la *Common Law*, il faut que chaque partie ait exercé l'autonomie de la volonté, c'est-à-dire il faut que chaque partie ait été en situation de pouvoir dire non ou de pouvoir refuser certaines clauses du contrat qui allaient à l'encontre de ses intérêts. Lorsque les marchés financiers ont commencé à faire du chantage à l'égard de la Grèce en mars-avril 2010 et qu'ensuite la Commission européenne et le FMI se sont coalisés pour imposer des conditions draconiennes à la Grèce (mesures d'austérité très dures qui constituent une violation des droits économiques et sociaux), on peut considérer que la Grèce n'était pas vraiment en état d'exercer l'autonomie de la volonté et de refuser.

## **Q61 : Quelles sont les propositions alternatives du CADTM pour les pays de l'Union européenne ?**

La crise secoue l'Union européenne jusque dans ses fondations. Pour plusieurs pays, le nœud coulant de la dette publique s'est refermé sur eux et ils sont pris à la gorge par les marchés financiers. Avec la complicité active des gouvernements en place, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et du FMI, les institutions financières à l'origine de la crise s'enrichissent et spéculent sur les dettes des États. Le patronat profite de la situation pour lancer une offensive brutale contre une série de droits économiques et sociaux de la majorité de la population.

La réduction des déficits publics doit se faire, non pas en réduisant les dépenses sociales publiques mais par la hausse des recettes fiscales, en luttant contre la grande fraude fiscale et en taxant davantage le capital, les transactions financières, le patrimoine et les revenus des ménages riches. Pour réduire le déficit, il faut également réduire radicalement les dépenses d'armement, ainsi que d'autres dépenses socialement inutiles et dangereuses pour l'environnement. En revanche, il est fondamental d'augmenter les dépenses sociales, notamment pour pallier les effets de la dépression économique. Mais au-delà, il faut considérer cette crise comme une possibilité de rompre avec la logique capitaliste et de réaliser un changement radical de société. La nouvelle logique à construire devra rompre avec le productivisme, intégrer la donne écologique, éradiquer les différentes formes d'oppression (raciale, patriarcale, etc.) et promouvoir les biens communs.

Pour cela, il faut construire un front anticrise, tant à l'échelle européenne que localement, afin de réunir les énergies pour créer un rapport de force favorable à la mise en pratique de solutions radicales centrées sur la justice sociale et climatique. Dès août 2010, le CADTM a formulé huit propositions concernant la crise actuelle en Europe<sup>259</sup>. L'élément central est la nécessité de procéder à l'annulation de la partie illégitime de la dette publique. Pour y parvenir, le CADTM recommande la réalisation d'un audit de la dette publique effectué sous contrôle citoyen. Cet audit devra, dans certaines circonstances, être combiné à une suspension unilatérale et souveraine du remboursement de la dette publique. L'objectif de l'audit est d'aboutir à une annulation/répudiation de la partie illégitime de la dette publique et de réduire fortement le reste de la dette.

La réduction radicale de la dette publique est une condition nécessaire mais pas suffisante pour sortir les pays de l'Union européenne de la crise. Il faut la compléter par toute une série de mesures de grande ampleur dans différents domaines.

### **Réaliser un audit de la dette publique afin d'annuler la partie illégitime.**

Une partie importante de la dette publique des États de l'Union européenne est illégitime car elle résulte d'une politique délibérée de gouvernements qui ont décidé de privilégier systématiquement une classe sociale, la classe capitaliste, et d'autres couches favorisées, au détriment du reste de la société. La baisse des impôts sur les hauts revenus des personnes physiques, sur leur patrimoine, sur les bénéfices des sociétés privées ont amené les pouvoirs publics à augmenter la dette publique afin de combler le trou laissé par cette baisse. Ils ont aussi fortement augmenté la charge des impôts sur les ménages modestes qui constituent la majorité de la population. À cela s'est ajouté depuis 2007-2008, un sauvetage des institutions financières privées, responsables de la crise, qui a coûté très cher aux finances publiques et a fait exploser la dette publique. La baisse des recettes provoquée par la crise causée par les institutions financières privées a dû être une nouvelle fois comblée par des emprunts massifs. Ce cadre général frappe clairement d'illégitimité une part importante des dettes publiques. À cela s'ajoutent, dans un certain nombre de pays soumis au chantage des marchés financiers, d'autres sources évidentes d'illégitimité. Les nouvelles dettes contractées à partir de 2008 l'ont été dans un contexte où les banquiers (et autres institutions financières privées) utilisent l'argent fourni à bas taux d'intérêt par les banques centrales pour spéculer et forcer les pouvoirs publics à augmenter les rémunérations qu'ils leur versent. De plus, dans des pays comme la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Roumanie ou l'Irlande, les prêts accordés par le FMI ont été assortis de

---

<sup>259</sup> Voir [http://www.cadtm.org/IMG/pdf/Tract\\_CADTM\\_Europe\\_DEF\\_27aout2010.pdf](http://www.cadtm.org/IMG/pdf/Tract_CADTM_Europe_DEF_27aout2010.pdf). Nous reprenons ici ces huit propositions en les actualisant et en les développant.



conditions qui constituent une violation des droits économiques et sociaux des populations. Fait aggravant, ces conditions favorisent une fois de plus les banquiers et les autres institutions financières. Pour ces raisons, elles sont aussi marquées d'illégitimité. Enfin dans certains cas, la volonté populaire est bafouée : par exemple, alors qu'en février 2011, les Irlandais ont voté à une large majorité contre les partis qui avaient fait des cadeaux aux banquiers et avaient accepté les conditions imposées par la Commission européenne et le FMI, la nouvelle coalition gouvernementale poursuit grosso modo la même politique que ses prédécesseurs. Plus généralement, on assiste dans certains pays à une marginalisation du pouvoir législatif au profit d'une politique du fait accompli imposée par le pouvoir exécutif qui passe des accords avec la Commission européenne et le FMI. Le pouvoir exécutif présente ensuite au Parlement cet accord qui est à prendre ou à laisser. Il arrive même qu'un débat sans vote soit organisé sur des sujets de première importance. La tendance du pouvoir exécutif à transformer l'organe législatif en une chambre d'enregistrement se renforce.

Dans ce contexte extrêmement inquiétant, sachant qu'une série d'États sera tôt ou tard confrontée à un risque concret de défaut de paiement par manque de liquidités et que le remboursement d'une dette illégitime est par principe inacceptable, il convient de se prononcer clairement pour une annulation des dettes illégitimes. Annulation dont le coût doit être supporté par les coupables de la crise, à savoir les institutions financières privées.

Pour des pays comme la Grèce, l'Irlande, le Portugal ou des pays d'Europe de l'Est (et en dehors de l'UE, des pays comme l'Islande), c'est-à-dire des pays qui sont soumis au chantage des spéculateurs, du FMI et d'autres organismes comme la Commission européenne, il convient de recourir à un moratoire unilatéral du remboursement de la dette publique. Cette proposition devient populaire dans les pays les plus touchés par la crise. À Dublin, fin novembre 2010, dans une enquête d'opinion réalisée par téléphone auprès de 500 personnes, 57 % des Irlandais interrogés se prononçaient en faveur d'une suspension du paiement de la dette (*default*, en anglais), plutôt que pour l'aide d'urgence du FMI et de Bruxelles. « *Default! say the people* » (le peuple pour la suspension du paiement), titrait le *Sunday Independent*, principal quotidien de l'île. Selon le CADTM, un tel moratoire unilatéral doit être combiné à la réalisation d'un audit des emprunts publics (avec participation citoyenne). L'audit doit permettre d'apporter au gouvernement et à l'opinion publique les preuves et les arguments nécessaires à l'annulation/répudiation de la partie de la dette identifiée comme illégitime. Le droit international et le droit interne des pays offrent une base légale pour une telle action souveraine unilatérale d'annulation/répudiation.

Pour les pays qui recourent à la suspension de paiement, avec son expérience sur la question de la dette des pays du Sud, le CADTM met en garde contre une mesure insuffisante, comme une simple suspension du remboursement de la dette, qui peut se révéler contre-productive. Il faut un moratoire sans ajout d'intérêts de retard sur les sommes non remboursées.

Dans d'autres pays comme la France, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, il n'est pas nécessairement impératif de décréter un moratoire unilatéral pendant la réalisation de l'audit. Celui-ci doit être mené afin, lui aussi, de déterminer l'ampleur de l'annulation/répudiation à laquelle il faudra procéder. En cas de détérioration de la conjoncture internationale, une suspension de paiement peut devenir d'actualité même pour des pays qui se croyaient à l'abri du chantage des prêteurs privés.

La participation citoyenne est la condition impérative pour garantir l'objectivité et la transparence de l'audit. Devront notamment participer à cet audit différents organes de l'État concernés, ainsi que des experts de l'audit des finances publiques, des économistes, des juristes, des constitutionnalistes, des représentants des mouvements sociaux... Il permettra de déterminer les différentes responsabilités dans le processus d'endettement et d'exiger que les responsables tant nationaux qu'internationaux rendent des comptes à la justice. En cas d'attitude hostile du gouvernement en place à l'égard de l'audit, il est nécessaire de constituer une commission d'audit citoyen sans participation gouvernementale.

Dans tous les cas de figure, il est légitime que les institutions privées et les personnes physiques à hauts revenus qui détiennent des titres de ces dettes supportent le fardeau de l'annulation de dettes souveraines illégitimes car ils portent largement la responsabilité de la crise, dont ils ont

de surcroît largement profité. Le fait qu'ils doivent supporter la charge de l'annulation n'est qu'un juste retour vers davantage de justice sociale. Il est important de dresser un cadastre des détenteurs de titres afin d'indemniser parmi eux les citoyens et citoyennes à faibles et moyens revenus.

Si l'audit démontre l'existence de délits liés à l'endettement illégitime, leurs auteurs devront être sévèrement condamnés à payer des réparations et ne doivent pas échapper à des peines d'emprisonnement en fonction de la gravité de leurs actes. Il faut demander des comptes en justice à l'encontre des autorités ayant lancé des emprunts illégitimes.

En ce qui concerne les dettes qui ne sont pas frappées d'illégitimité, il conviendra d'imposer un effort aux créanciers en termes de réduction du stock et des taux d'intérêts, ainsi que par un allongement de la période de remboursement. Ici aussi, il conviendra de réaliser une discrimination positive en faveur des petits porteurs de titres de la dette publique qu'il conviendra de rembourser normalement. Par ailleurs, le montant de la part du budget de l'État destiné au remboursement de la dette devra être plafonné en fonction de l'état de l'économie, de la capacité des pouvoirs publics à rembourser et du caractère incompressible des dépenses sociales. Il faut s'inspirer de ce qui avait été fait pour l'Allemagne après la seconde guerre mondiale. L'Accord de Londres de 1953 sur la dette allemande [voir Q39] qui consistait notamment à réduire de 62 % le stock de la dette stipulait que la relation entre service de la dette et revenus d'exportations ne devait pas dépasser 5 %<sup>260</sup>. On pourrait définir un ratio de ce type : la somme allouée au remboursement de la dette ne peut excéder 5 % des recettes de l'État. Il faut également adopter un cadre légal afin d'éviter la répétition de la crise qui a débuté en 2007-2008 : interdiction de socialiser des dettes privées, obligation d'organiser un audit permanent de la politique d'endettement public avec participation citoyenne, imprescriptibilité des délits liés à l'endettement illégitime, nullité des dettes illégitimes...

### **Stopper les plans d'austérité, ils sont injustes et approfondissent la crise.**

En accord avec les exigences du FMI, les gouvernements des pays européens ont fait le choix d'imposer à leurs peuples des politiques de stricte austérité, avec des coupes claires dans les dépenses publiques : licenciements dans la fonction publique, gel voire baisse des salaires des fonctionnaires, réduction de l'accès à certains services publics vitaux et de la protection sociale, recul de l'âge de l'accès à la retraite. À l'inverse, les entreprises publiques réclament – et obtiennent – une augmentation de leurs tarifs, pendant que le coût de l'accès à la santé et à l'éducation est lui aussi revu à la hausse. Le recours à des hausses d'impôts indirects particulièrement injustes, notamment la TVA, s'accroît. Les entreprises publiques du secteur concurrentiel sont massivement privatisées. Les politiques de rigueur mises en place sont poussées à un niveau jamais vu depuis la seconde guerre mondiale. Les effets de la crise sont ainsi décuplés par des prétendus remèdes, qui visent surtout à protéger les intérêts des détenteurs de capitaux. En somme, les banquiers boivent, les peuples trinquent !

Mais les peuples supportent de moins en moins l'injustice de ces réformes marquées par une régression sociale de grande ampleur. En termes relatifs, ce sont les salariés, les chômeurs et les foyers les plus modestes qui sont le plus mis à contribution pour que les États continuent d'engraisser les créanciers. Et parmi les populations les plus touchées, les femmes occupent le premier rang, car l'organisation actuelle de l'économie et de la société patriarcale fait peser sur elles les effets désastreux de la précarité, du travail partiel et sous-payé. Directement concernées par les dégradations des services publics sociaux, elles paient le prix fort. La lutte pour imposer une autre logique est indissociable de la lutte pour le respect absolu des droits des femmes.

### **Instaurer une véritable justice fiscale européenne et une juste redistribution de la richesse. Interdire les transactions avec les paradis judiciaires et fiscaux. Lutter contre la fraude fiscale massive des grandes entreprises et des plus riches.**

Depuis 1980, les impôts directs n'ont cessé de baisser sur les revenus les plus élevés et sur les grandes entreprises. Ainsi, dans l'Union européenne, de 2000 à 2008, les taux supérieurs de l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés ont baissé respectivement de 7 et 8,5 points. Ces

---

<sup>260</sup> Voir Éric Toussaint, *Banque mondiale : le Coup d'État permanent*, CADTM-Syllepse-Cetim, 2006, chapitre 4.

centaines de milliards d'euros de cadeaux fiscaux ont pour l'essentiel été orientés vers la spéculation et l'accumulation de richesses de la part des plus riches.

Il faut combiner une réforme en profondeur de la fiscalité dans un but de justice sociale (réduire à la fois les revenus et le patrimoine des plus riches pour augmenter ceux de la majorité de la population) avec son harmonisation sur le plan européen afin d'empêcher le dumping fiscal<sup>261</sup>. Le but est une augmentation des recettes publiques, notamment via l'impôt progressif sur le revenu des personnes physiques les plus riches (le taux marginal sur la tranche la plus élevée de revenu doit être portée à 90 %<sup>262</sup>), l'impôt sur le patrimoine à partir d'un certain montant et l'impôt sur les sociétés. Cette augmentation des recettes doit aller de pair avec une baisse rapide du prix d'accès aux biens et services de première nécessité (aliments de base, eau, électricité, chauffage, transports publics, matériel scolaire...), notamment par une réduction forte et ciblée de la TVA sur ces biens et services vitaux. Il s'agit également d'adopter une politique fiscale qui favorise la protection de l'environnement en taxant de manière dissuasive les industries polluantes.

L'UE doit adopter une taxe sur les transactions financières, notamment sur les marchés des changes, afin d'augmenter les recettes des pouvoirs publics et de limiter la spéculation.

Les différents G20 ont refusé, malgré leurs déclarations d'intention, de s'attaquer réellement aux paradis judiciaires et fiscaux. Une mesure simple afin de lutter contre les paradis fiscaux (qui font perdre chaque année aux pays du Nord, mais également à ceux du Sud, des ressources vitales pour le développement des populations) consiste pour un Parlement à interdire à toutes les personnes physiques et à toutes les entreprises présentes sur son territoire de réaliser quelque transaction que ce soit passant par des paradis fiscaux, sous peine d'une amende d'un montant équivalent. Au-delà, il faut éradiquer ces gouffres noirs de la finance, des trafics criminels, de la corruption, de la délinquance en col et cravate.

La fraude fiscale prive de moyens considérables la collectivité et joue contre l'emploi. Des moyens publics conséquents doivent être alloués aux services des finances pour lutter efficacement contre cette fraude. Les résultats doivent être rendus publics et les coupables lourdement sanctionnés.

**Remettre au pas les marchés financiers, notamment par la création d'un registre des propriétaires de titres, par l'interdiction des ventes à découvert et de la spéculation dans une série de domaines. Créer une agence publique européenne de notation.**

La spéculation à l'échelle mondiale représente plusieurs fois les richesses produites sur la planète. Les montages sophistiqués de la mécanique financière rendent celle-ci totalement incontrôlable. Les engrenages qu'elle suscite déstructurent l'économie réelle. L'opacité sur les transactions financières est la règle. Pour taxer les créanciers à la source, il faut les identifier. La dictature des marchés financiers doit cesser. La spéculation doit être interdite dans toute une série de domaines. Il convient d'interdire la spéculation sur les titres de la dette publique, sur les monnaies, sur les aliments<sup>263</sup>. Les ventes à découvert doivent être également interdites<sup>264</sup> et les *Credit Default Swaps* doivent être strictement réglementés. Il faut fermer les marchés de gré à gré de produits dérivés qui sont de vrais trous noirs, échappant à toute réglementation et surveillance.

Le secteur des agences de notation doit également être strictement réformé et encadré. Loin d'être l'outil d'une estimation scientifique objective, ces agences sont structurellement parties prenantes de la mondialisation néolibérale et ont déclenché à plusieurs reprises des catastrophes sociales. En effet, la dégradation de la note d'un pays implique une hausse des taux d'intérêt sur les prêts qui lui sont accordés. De ce fait, la situation économique du pays concerné se détériore encore davantage. Le comportement moutonnier des spéculateurs décuple les difficultés rencontrées qui pèseront encore plus lourdement sur les populations. La forte soumission des

---

<sup>261</sup> Pensons à l'Irlande qui pratique un taux de seulement 12,5 % sur les bénéfices des sociétés.

<sup>262</sup> Signalons que ce taux de 90 % avait été imposé aux riches à partir de la présidence de Franklin Roosevelt aux États-Unis dans les années 1930.

<sup>263</sup> Voir Damien Millet et Éric Toussaint, *La Crise, quelles crises ?*, Aden-CADTM-Cetim, 2010, chapitre 6.

<sup>264</sup> Les ventes à découvert permettent de spéculer sur la baisse d'un titre en vendant à terme ce titre alors qu'on n'en dispose même pas. Les autorités allemandes ont interdit les ventes à découvert alors que les autorités françaises et celles d'autres pays sont opposées à cette mesure.

agences de notation aux milieux financiers nord-américains fait de ces agences de notation un acteur majeur au niveau international, dont la responsabilité dans le déclenchement et l'évolution des crises n'est pas assez mise en lumière par les médias. La stabilité économique des pays européens a été placée entre les mains de ces agences de notation, sans garde-fous, sans moyens de contrôle sérieux de la part de la puissance publique. La création d'une agence publique de notation est incontournable pour sortir de cette impasse.

### **Transférer sous contrôle citoyen les banques au secteur public.**

Après des décennies de dérives financières et de privatisations, il est grand temps de faire passer le secteur du crédit dans le domaine public. Les États doivent retrouver leur capacité de contrôle et d'orientation de l'activité économique et financière. Ils doivent également disposer d'instruments pour réaliser des investissements et financer les dépenses publiques en réduisant au minimum le recours à l'emprunt auprès d'institutions privées ou/et étrangères. Il faut exproprier sans indemnisation les banques pour les transférer au secteur public sous contrôle citoyen.

Dans certains cas, l'expropriation des banques privées peut représenter un coût pour l'État en raison des dettes qu'elles ont pu accumuler. Le coût en question doit être récupéré sur le patrimoine général des grands actionnaires. En effet, les sociétés privées qui sont actionnaires des banques et qui les ont menées vers l'abîme tout en faisant de juteux profits détiennent une partie de leur patrimoine dans d'autres secteurs de l'économie. Il faut donc faire une ponction sur le patrimoine général des actionnaires. Il s'agit d'éviter au maximum de socialiser les pertes. L'exemple irlandais est emblématique, la manière dont la nationalisation de l'Irish Allied Bank a été effectuée est inacceptable car elle s'est faite aux dépens de la population. Il faut en tirer les leçons.

### **Socialiser les nombreuses entreprises et services privatisés depuis 1980.**

Une caractéristique de ces trente dernières années a été la privatisation de nombre d'entreprises et services publics. Des banques au secteur industriel en passant par la poste, les télécommunications, l'énergie et les transports, les gouvernements ont livré au privé des pans entiers de l'économie, perdant au passage toute capacité de régulation de l'économie. Ces biens publics, issus du travail collectif, doivent revenir dans le domaine public. Il s'agira de créer de nouvelles entreprises publiques et d'adapter les services publics selon les besoins de la population pour répondre notamment à la problématique du changement climatique, avec par exemple la création d'un service public d'isolation des logements.

### **Réduire radicalement le temps de travail pour créer des emplois tout en augmentant les salaires et les retraites.**

Répartir autrement les richesses est la meilleure réponse à la crise. La part destinée aux salariés dans les richesses produites a nettement baissé depuis plusieurs décennies, tandis que les créanciers et les entreprises ont accru leurs profits pour les consacrer à la spéculation. En augmentant les salaires, non seulement on permet aux populations de vivre dignement, mais on renforce aussi les moyens qui servent au financement de la protection sociale et des régimes de retraite.

En diminuant le temps de travail sans réduction de salaire et en créant des emplois, on améliore la qualité de vie des travailleurs, on fournit un emploi à celles et ceux qui en cherchent. La réduction radicale du temps de travail offre aussi la possibilité de mettre en pratique un autre rythme de vie, une manière différente de vivre en société en s'éloignant du consumérisme. Le temps gagné en faveur des loisirs doit permettre l'augmentation de la participation active des personnes à la vie politique, au renforcement des solidarités, aux activités bénévoles et à la création culturelle.

### **Refonder démocratiquement une autre Union européenne basée sur la solidarité.**

Plusieurs dispositions des traités qui régissent l'Union européenne, l'eurozone et la BCE doivent être abrogées. Par exemple, il faut supprimer les articles 63 et 125 du traité de Lisbonne

interdisant tout contrôle des mouvements de capitaux et toute aide à un État en difficulté. Il faut également abandonner le Pacte de stabilité et de croissance. Au-delà, il faut remplacer les actuels traités par de nouveaux dans le cadre d'un véritable processus constituant démocratique afin d'aboutir à un pacte de solidarité des peuples pour l'emploi et l'écologie.

Il faut revoir complètement la politique monétaire ainsi que le statut et la pratique de la Banque centrale européenne. L'incapacité du pouvoir politique à imposer à la BCE de créer de la monnaie est un handicap très lourd. En créant cette BCE au-dessus des gouvernements et donc des peuples, l'Union européenne a fait un choix désastreux, celui de soumettre l'humain à la finance, au lieu de l'inverse.

Alors que de nombreux mouvements sociaux dénonçaient des statuts trop rigides et profondément inadaptés, la BCE a été contrainte de changer son fusil d'épaule au plus fort de la crise en modifiant en urgence le rôle qui lui a été octroyé. Malheureusement, elle a accepté de le faire pour de mauvaises raisons : non pas pour que les intérêts des peuples soient pris en compte, mais pour que ceux des créanciers soient préservés. C'est bien la preuve que les cartes doivent être rebattues et redistribuées : la BCE doit pouvoir financer directement des États soucieux d'atteindre des objectifs sociaux et environnementaux qui intègrent parfaitement les besoins fondamentaux des populations.

Aujourd'hui, des activités économiques fort diverses, comme l'investissement dans la construction d'un établissement hospitalier ou un projet purement spéculatif, sont financées de manière similaire. Le pouvoir politique doit au moins réfléchir à imposer des coûts très différents aux uns et aux autres : des taux bas doivent être réservés aux investissements socialement justes et écologiquement soutenable, des taux très élevés, voire rédhitoires quand la situation l'exige, pour les opérations de type spéculatif, qu'il est également souhaitable d'interdire purement et simplement dans certains domaines (voir plus haut).

Une Europe basée sur la solidarité et la coopération doit permettre de tourner le dos à la concurrence et à la compétition, qui tirent « vers le bas ». La logique néolibérale a conduit à la crise et révélé son échec. Elle a poussé les indicateurs sociaux à la baisse : moins de protection sociale, moins d'emplois, moins de services publics. Les quelques-uns qui ont profité de cette crise l'ont fait en piétinant les droits de la majorité des autres. Les coupables ont gagné, les victimes paient ! Cette logique, qui sous-tend tous les textes fondateurs de l'Union européenne, Pacte de stabilité et de croissance en tête, doit être battue en brèche : elle n'est plus tenable. Une autre Europe, basée sur la coopération entre États et la solidarité entre les peuples, doit devenir l'objectif prioritaire. Pour cela, les politiques budgétaires et fiscales doivent être non pas uniformisées, car les économies européennes présentent de fortes disparités, mais coordonnées pour qu'enfin émerge une solution « vers le haut ». Des politiques globales à l'échelle européenne, comprenant des investissements publics massifs pour la création d'emplois publics dans des domaines essentiels (des services de proximité aux énergies renouvelables, de la lutte contre le changement climatique aux secteurs sociaux de base), doivent s'imposer.

Cette autre Europe démocratisée doit, pour le CADTM, œuvrer pour imposer des principes non négociables : renforcement de la justice fiscale et sociale, choix tournés vers l'élévation du niveau et de la qualité de vie de ses habitants, désarmement et réduction radicale des dépenses militaires (y compris retrait des troupes européennes d'Afghanistan et départ de l'OTAN), choix énergétiques durables sans recours au nucléaire, refus des organismes génétiquement modifiés (OGM). Elle doit aussi résolument mettre fin à sa politique de forteresse assiégée envers les candidats à l'immigration, pour devenir un partenaire équitable et véritablement solidaire à l'égard des peuples du Sud de la planète.

## **Chapitre 13 : Campagne internationale en faveur de l'annulation de la dette**

## **Q62 : Comment est née la campagne internationale en faveur de l'annulation de la dette ?**

La campagne internationale en faveur de l'annulation de la dette est aujourd'hui centrale au sein du mouvement altermondialiste. Si la problématique de la dette n'est pas neuve, il aura fallu plusieurs années pour former un réseau international d'une telle envergure.

Dans le tiers-monde, la campagne pour le non-paiement de la dette extérieure a pris, entre 1982 et 1990, un caractère populaire et massif en Amérique latine, continent le plus touché par la crise. De nombreuses organisations syndicales et paysannes latino-américaines ont tenté de promouvoir une solidarité continentale. Cuba a joué un rôle actif pour tenter de fédérer les pays latino-américains favorables à l'arrêt des paiements de la dette.

Au Nord, certaines organisations ont fait office de pionnières, telle l'Association internationale des techniciens, experts et chercheurs (AITEC) à Paris, qui a abordé le sujet dès 1983, ou le CADTM en Belgique à partir de 1990. Plusieurs livres de Susan George<sup>265</sup> ont eu une influence non négligeable pour renforcer le mouvement dans sa phase initiale.

La campagne internationale a pris un nouvel élan à la fin des années 1990, avec le lancement de la campagne Jubilé 2000 (avec le soutien de l'Église catholique et des Églises réformées). En mai 1998, lors du G8, à Birmingham, 70 000 Britanniques ont manifesté pour l'annulation de la dette des pays pauvres à l'appel de Jubilé 2000 Grande-Bretagne. L'année 1999 a vu le dépôt de la plus grande pétition de l'histoire de l'humanité (24 millions de signatures collectées entre 1998 et 2000) à Cologne lors du sommet du G8.

Le mouvement Jubilé 2000 allait alors se scinder en deux, certaines grandes ONG du Nord abandonnant la lutte pour l'annulation de la dette à la demande du Vatican, alors que certaines campagnes du Sud décidèrent de créer Jubilé Sud. Ce réseau regroupe des organisations de tous les continents du Sud (Asie, Afrique, Amérique latine), coordonnées par pays et par continents. De son côté, le réseau du CADTM, qui commençait à s'étendre internationalement, décida de nouer une alliance stratégique avec Jubilé Sud et de contribuer à donner un deuxième souffle au mouvement anti-dette au-delà l'année 2000.

En mars 2000, le référendum d'initiative populaire (la « consulta ») réalisé en Espagne par le Réseau citoyen pour l'abolition de la dette extérieure (RCADE) et celui organisé au Brésil en septembre ont constitué un grand pas en avant.

Plusieurs réseaux ont accompli un effort de convergence systématique. Des débats ont traversé le mouvement. Les uns, comme la RCADE, le CADTM et Jubilé Sud, pensent que le combat pour l'annulation de la dette doit déboucher sur une mise en cause du système capitaliste dans son ensemble. D'autres pensent que ce système ne peut pas ou ne doit pas être modifié, et qu'il s'agit de libérer les pays du fardeau de la dette en accompagnant de manière critique la stratégie du FMI et de la Banque mondiale, mais sans remettre en cause le système.

À partir de 1999, le poids des mouvements du Sud a progressivement augmenté. De grandes mobilisations se sont déroulées au Pérou (1999), en Équateur (1999-2001), au Brésil (septembre 2000), en Afrique du Sud (1999-2000)... La démarche du Forum social mondial (FSM), présente également au niveau continental et au niveau local, a marqué un tournant. Initialement basé à Porto Alegre (Brésil), le FSM s'est déplacé (Mumbai, Bamako, Caracas, Karachi, Nairobi, avant Belem en 2009) et a su conserver sa vigueur.

Dans le débat décrit plus haut, un énorme pas en avant a été accompli en juin 2005 et confirmé en septembre de la même année lors du deuxième Dialogue Sud-Nord qui s'est tenu à La Havane (après celui de Dakar en 2000). Modérés et radicaux se sont alors mis d'accord pour refuser dorénavant ensemble toutes les conditionnalités imposées par le Nord. En outre, Jubilé Sud a eu le mérite d'apporter à l'élaboration collective des mouvements dette, la notion de dette historique, sociale, culturelle et écologique.

---

<sup>265</sup> Susan George, *Jusqu'au cou*, La Découverte, 1989 ; *L'effet Boomerang*, La Découverte, 1992 ; Susan George est actuellement directrice associée du Transnational Institute.

Des liens entre différentes thématiques ont également été établis par les mouvements militants : liens entre dette et migrations ; liens entre souveraineté alimentaire et rejet de la dette et des politiques d'ajustement structurel ; lutte commune contre le trio FMI / Banque mondiale / OMC ; collaboration des mouvements dette avec les mouvements de lutte contre les grands barrages et autres mégaprojets énergétiques ; collaboration aussi avec les mouvements qui luttent contre la déforestation.

Un nouveau thème très important a été introduit ces dernières années dans le débat, principalement par le CADTM : contrairement à une idée communément admise, les pays du Sud ne doivent pas inéluctablement recourir à l'endettement extérieur auprès du Nord s'ils veulent se développer. Des politiques alternatives, non génératrices de nouvelles dettes, sont parfaitement applicables tant dans un cadre national que sur le plan international.

En 2006-2007, un semblant de tranquillité sur le front de la dette a prédominé. Les remboursements anticipés au FMI ont donné l'impression, à tort, que la dette fait partie du passé. En réalité, à nouveau, mûrissent les conditions de nouveaux déséquilibres financiers et d'une nouvelle crise de la dette et cette problématique demeure toujours aussi centrale.

A partir 2010, en Europe et aux Etats-Unis, la dette publique est devenue un sujet politique central, incontournable, ce qui a donné une vigueur impressionnante à l'action du CADTM et d'autres mouvements qui agissent sur la question de la dette dans les pays du Nord.

En quelques années, malgré de nombreuses embûches, beaucoup de chemin a été accompli sur la voie de la convergence entre les différents mouvements qui luttent pour libérer les peuples du joug de la dette. De plus, les mouvements sociaux et les grandes campagnes qui agissent à l'échelle planétaire ont progressé sur la voie de leur coordination, notamment avec des journées communes d'action au niveau mondial. L'action n'a pas cessé de s'amplifier.

*« Cette crise est un miroir qui laisse refléter aux citoyens du monde le futur que leur réserve le capitalisme mondialisé. En ce sens, les rébellions argentines sont un laboratoire, un laboratoire de contre-pouvoirs d'une importance trop dénigrée. [...] 'Argentine rebelle nous montre que d'autres mondes sont possibles, qu'ils existent déjà. »*

*Cécile Raimbeau, Daniel Hérard, Argentine rebelle, un laboratoire de contre-pouvoirs, 2006*



### Q63 : Pourquoi avoir fondé le CADTM ?

Devant les ravages opérés par les politiques néolibérales des années 1980, de plus en plus de citoyens ont identifié la dette comme le mécanisme essentiel de subordination du Sud. En France, en juillet 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, la campagne « Ça suffa comme ci », lancée sous l'impulsion de l'écrivain Gilles Perrault et du chanteur Renaud, se terminait par la rédaction de l'Appel de La Bastille, réclamant l'annulation immédiate et inconditionnelle de la dette du tiers-monde. Sans suite immédiate en France, cette campagne s'est poursuivie en Belgique par la création du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM).

Réseau international basé à Liège, il agit en faveur d'alternatives radicales aux différentes formes d'oppression dans le monde. La dette du tiers-monde et l'ajustement structurel sont au cœur de ses préoccupations, pour mettre fin au diktat du G8, des firmes transnationales et du trio Banque mondiale / FMI / OMC. Tourné vers un travail internationaliste, le CADTM s'est voulu pluriel dès l'origine. Il a attiré militants, centrales syndicales, partis, parlementaires, comités de solidarité, ONG... Une dynamique s'est enclenchée.

L'année 1994 a constitué un premier tournant. Le 1<sup>er</sup> janvier, au Chiapas, les Zapatistes et le sous-commandant Marcos ont fait parler d'eux au moment de la mise en œuvre de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Axée sur les revendications des peuples indigènes, leur lutte s'est placée aussi dans le cadre général du combat contre toutes les oppressions dans le monde et contre la mondialisation libérale. L'année 1994 a marqué aussi le 50<sup>e</sup> anniversaire des institutions de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale), dont la commémoration a eu lieu à Madrid. À cette occasion, le CADTM a participé à la campagne « Les Autres Voix de la Planète » qui a organisé un contre-sommet et une manifestation de rue (15 000 participants) destinés à faire entendre un point de vue alternatif. Cette campagne a donné son nom à la revue trimestrielle du CADTM.

Par la suite, la pétition « Banque mondiale, FMI, OMC : ça suffit » lancée par le CADTM a permis de faire émerger un large réseau de sympathisants, opposés à la logique des institutions financières internationales. En 1996, le sommet du G7 à Lyon a été l'occasion d'une forte mobilisation, toujours sur le thème « Les Autres Voix de la Planète », suivie de la Rencontre intergalactique des Zapatistes, à La Realidad (Mexique).

En 1998, la campagne Jubilé 2000 d'une part et la naissance d'ATTAC d'autre part ont relancé le thème de la dette en France, et plus généralement en Europe. Le CADTM a été partie prenante de cette aventure dès son lancement.

A partir de là, le réseau CADTM s'est développé à la fois au Nord (Belgique, Suisse, France et Japon) et au Sud (notamment en Amérique latine, dans la Caraïbe, en Afrique, en Syrie, au Liban, en Inde, au Pakistan...)<sup>266</sup>.

En 2011, le CADTM est présent dans plus de 30 pays et son message est relayé par différents partenaires sur les cinq continents.

Le CADTM a donc pu agrandir son rayon d'action :

- des rencontres internationales (séminaires sur le droit, ateliers de formation, réunions du réseau CADTM, etc.) ;
- de multiples publications sur la dette (livres, DVD, CD...) ;
- des conférences à rythme soutenu, notamment avec le soutien à des films qui ont permis des débats dans des salles de cinéma après la projection, comme dans le cas de *Bamako*, *Life and debt*, *The End of Poverty ?*, *Le Salaire de la dette* et surtout en 2011 le documentaire grec *Debtocracy*... ;
- un écho médiatique croissant (presse écrite, radio, télévision, internet...) ;
- l'utilisation de différents moyens de sensibilisation (théâtre populaire, concerts, bande dessinée, vidéos,...).

Le CADTM ne se limite pas à son combat central qui concerne la dette publique dans le monde entier et l'abandon des politiques d'ajustement structurel imposées aux pays en développement.

<sup>266</sup> Voir Esther Vivas et CADTM, *En campagne contre la dette*, CADTM/Syllepse, 2008.

Il émet aussi de multiples propositions pour construire des alternatives durables à la logique financière actuelle, comme on a pu le voir au cours de cet ouvrage *[voir notamment Q55 et Q64]*.

Pôle de compétence reconnu comme tel sur la question de la dette, mouvement populaire de mobilisation tant au Nord qu'au Sud, le CADTM a de solides atouts pour peser de tout son poids dans la lutte pour la construction d'un autre monde.

## **Q64** : Quelle est la charte politique du CADTM ?

Charte adoptée à Belém en janvier 2009.

### **Préambule :**

En 1989, « *l'appel de la Bastille* » est lancé à Paris : il invite toutes les forces populaires du monde à s'unir pour l'annulation immédiate et inconditionnelle de la dette des pays dits « *en développement* ». Cette dette, écrasante, ainsi que les réformes macro-économiques néolibérales imposées au Sud à partir de la crise de la dette de 1982, ont provoqué l'explosion des inégalités, une pauvreté de masse, des injustices criantes et la destruction de l'environnement. C'est en réponse à cet appel, et pour lutter contre la dégradation générale des conditions de vie de la majorité des peuples, que le CADTM est créé en 1990. Aujourd'hui, le CADTM International est un réseau constitué d'une trentaine d'organisations actives dans plus de 25 pays répartis sur 4 continents. Son travail principal, axé sur la problématique de la dette, consiste en la réalisation d'actions et l'élaboration d'alternatives radicales visant l'émergence d'un monde basé sur la souveraineté, la solidarité et la coopération entre les peuples, le respect de la nature, l'égalité, la justice sociale et la paix.

Depuis la création du CADTM, le contexte international a évolué. Sur le plan de l'endettement, une évolution importante est à prendre en compte : la dette publique interne augmente très fortement. Globalement, deux grandes tendances opposées sont à l'oeuvre à l'échelle internationale. D'une part, l'offensive capitaliste néolibérale, menée principalement par le G7, le FMI, la BM et l'OMC, toutes au service des transnationales et du capital financier international, s'est poursuivie et approfondie. D'autre part, une contre-tendance se développe depuis la fin des années 1990 : puissantes mobilisations populaires contre l'offensive néolibérale, en particulier en Amérique latine, renforcement du mouvement social international qui lutte pour « d'autres mondes possibles », élection de présidents prônant une rupture avec le néolibéralisme, initiatives en matière d'audit de la dette et de suspension de paiement de la dette extérieure publique, début de récupération du contrôle de l'État sur des secteurs stratégiques et sur les ressources naturelles, échec de projet néolibéraux tels que l'ALCA, résistances à l'impérialisme en Irak, en Palestine et en Afghanistan. L'évolution du rapport de force entre ces deux grandes tendances dépendra largement des réactions populaires face à la crise internationale à multiples facettes (financière, économique, sociale, politique, alimentaire, énergétique, climatique, écologique, culturelle).

### **Charte politique**

1 - La dette publique (externe et interne) engendre un transfert massif de richesses des peuples du Sud vers les prêteurs, les classes dominantes locales prélevant leur commission au passage. Tant au Nord qu'au Sud de la planète, la dette constitue un mécanisme de transfert des richesses créées par les travailleurs-euses et les petit(e)s producteurs-trices en faveur des capitalistes. L'endettement est utilisé par les prêteurs comme un instrument de domination politique et économique qui instaure une nouvelle forme de colonisation. Malgré leurs innombrables richesses naturelles et humaines, les peuples du Sud sont saignés à blanc. Dans la plupart des pays du Sud, le remboursement de la dette publique représente chaque année une somme supérieure aux dépenses d'éducation, de santé, de développement rural et de création d'emploi. Les initiatives d'allègement de dette de ces dernières années n'ont été que des marchés de dupes d'autant qu'elles ont été assorties de conditionnalités néfastes pour les pays qui en ont « bénéficié ».

2 - l'objectif premier du CADTM est l'abolition immédiate et inconditionnelle de la dette publique du Tiers Monde et l'abandon des politiques d'ajustement structurel. Pour atteindre cet objectif, le CADTM International agit pour la réalisation des actions suivantes :

- ▶ Impulser des processus de diffusion, conscientisation, organisation et action des peuples endettés.
- ▶ Mise en place d'audits de la dette, avec participation citoyenne, ayant pour objectif de répudier toutes les dettes odieuses et illégitimes
- ▶ Décisions unilatérales et souveraines des gouvernements qui déclarent la nullité de la dette publique et stoppent le remboursement de celle-ci
- ▶ Rupture des accords avec le FMI et la Banque mondiale

- Mise en place d'un front uni de pays pour le non paiement de la dette
- Reconnaissance de la doctrine de la dette odieuse en droit international
- Refus de toute forme de conditionnalités imposées par les prêteurs
- Rétrocession aux citoyennes et citoyens des pays du Sud des avoirs détournés par les dirigeants corrompus du Sud, avec la complicité des institutions bancaires et des gouvernements
- Versement sans conditionnalité par les puissances du Nord de réparations au titre de la dette historique, sociale et écologique- accumulée à l'égard des peuples du Sud
- Actions en justice contre les institutions financières internationales
- En cas de nationalisation de banques privées en faillite, récupération du coût de l'opération sur le patrimoine des grands actionnaires et des administrateurs
- Remplacement de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC par des institutions démocratiques qui mettent la priorité sur la satisfaction des droits humains fondamentaux dans les domaines du financement du développement, du crédit et du commerce international
- Dénonciation de tous les accords (économique, politique, militaire, etc.) qui hypothèquent la souveraineté des peuples et perpétuent les mécanismes de la dépendance.

3 - Pour le CADTM, l'annulation de la dette ne constitue pas une fin en soi. Il s'agit d'une condition nécessaire, mais non suffisante, pour garantir la satisfaction des droits humains. Il faut donc nécessairement aller au-delà de l'annulation de la dette publique si l'humanité souhaite la réalisation de la justice sociale respectueuse de l'environnement. La dette fait partie d'un système qu'il s'agit de combattre dans son ensemble. Simultanément à l'annulation de dette, il est indispensable de mettre en pratique d'autres alternatives radicales parmi lesquelles :

- Éliminer la faim, la pauvreté et les inégalités.
- Garantir l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la vie.
- Mettre en place une nouvelle discipline financière en restaurant des contrôles stricts sur les mouvements de capitaux et des marchandises, en taxant le capital (taxes globales, impôts sur les grosses fortunes), en levant le secret bancaire, en interdisant les paradis fiscaux, la spéculation et l'usure.
- Porter l'aide publique au développement, exclusivement sous la forme de dons et sans aucune conditionnalité, à 1% du revenu national brut des pays les plus industrialisés en la rebaptisant « Contribution de réparation et de solidarité », en excluant dans le calcul de celle-ci les annulations de dette et les montants ne servant pas les intérêts des populations du Sud.
- Mettre en place une mobilisation de ressources non génératrices d'endettement.
- Mettre en place des alternatives qui libèrent l'humanité de toutes les formes d'oppression : oppression sociale, oppression patriarcale, oppression néocoloniale, oppression raciale, oppression de caste, oppression politique, oppression culturelle, sexuelle et religieuse.
- Mettre en place une politique environnementale ambitieuse qui vise à restabiliser le climat.
- Assurer la souveraineté économique, politique et alimentaire des peuples.
- Interdire le brevetage du vivant
- Démilitariser intégralement la planète.
- Garantir le droit de circulation et d'établissement des personnes.
- Affirmer la supériorité des droits humains sur le droit commercial et imposer aux gouvernements, aux institutions financières internationales et aux entreprises le respect de différents instruments internationaux tels que la Déclaration universelle des droits humains (DUDH, 1948), la Convention sur les droits politiques de la femme (1952), le Pacte international sur les Droits économiques sociaux et culturels (PIDESC, 1966), le Pacte international sur les droits civils et politiques (PIDCP, 1966), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, 1981), la Déclaration sur le droit au développement (DDD, 1986), la Convention relative aux droits des travailleurs migrants et de leurs familles (1990), la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme (1998) et la Déclaration sur les droits des peuples autochtones (2007).
- Assurer la souveraineté des peuples sur leur vie et leur avenir, ce qui implique notamment de mettre dans le domaine public les ressources naturelles, les résultats de la Recherche et Développement, les autres biens communs de l'humanité et les secteurs stratégiques de l'économie.
- Sortir du système capitaliste basé sur la recherche du profit privé maximum, la croissance et l'individualisme afin de construire une société où ce sont les nécessités sociales et environnementales qui sont au cœur des choix politiques.

4 - Pour parvenir à ces changements et réaliser l'émancipation sociale, le CADTM International considère que ce sont les peuples eux-mêmes qui devront relever le défi du changement. Ils ne

doivent pas être libérés, ils doivent se libérer eux-mêmes. Par ailleurs, l'expérience a montré qu'il ne faut pas attendre des minorités privilégiées qu'elles prennent en charge le bien-être des populations. Comme l'affirme l'Appel de la Bastille de 1989, « *seule la solidarité des peuples peut briser le pouvoir de l'impérialisme économique. Cette solidarité ne signifie en aucun cas un soutien à ceux des régimes qui parachèvent la misère de leur pays, étouffent la voix et les droits des peuples* ». Le renforcement des mouvements sociaux est une priorité pour le CADTM. Il participe, dans une perspective internationaliste, à la construction d'un large mouvement populaire, conscient, critique et mobilisé. Convaincu de la nécessité de faire converger les luttes émancipatrices, le CADTM International soutient toutes les organisations et coalitions qui agissent pour l'égalité, la justice sociale, la préservation de la nature et la paix.

**Q65** : Quels sont les principes du fonctionnement du CADTM ?

## **I – Préambule**

1 - Le réseau CADTM est un mouvement international qui lutte pour l'abolition de la dette publique du Tiers Monde, pour l'émancipation sociale, respectueux de la nature et libre de toute forme d'oppression.

2 - Les organisations membres du réseau doivent favoriser les convergences entre tous les mouvements qui poursuivent des objectifs semblables ou complémentaires. La pratique de l'unité d'action et le respect de la diversité sont des principes essentiels de notre action.

3 - Le réseau CADTM International, au fil des expériences accumulées, a développé une façon de fonctionner qui lui est propre. En adoptant une charte de fonctionnement, il ne s'agit pas de fixer définitivement une liste de normes à appliquer de manière rigide, mais plutôt de déterminer et préciser les principales règles et procédures internes qui caractérisent le travail en réseau et la dynamique d'ensemble du CADTM International. Cette charte peut être modifiée par l'assemblée mondiale du réseau comprenant ce point à l'ordre du jour.

4 - Cette charte de fonctionnement se veut donc être un outil pour guider, d'une part, les décisions et actions des organisations membres du réseau ou des organisations qui souhaiteraient y adhérer, et d'autre part, toutes celles et tous ceux qui désirent renforcer la collaboration avec le CADTM International.

## **II - Charte de fonctionnement**

### ***Principes généraux d'organisation***

1 - Le réseau CADTM International est un réseau qui fonctionne de manière horizontale : il n'existe pas de structure de direction internationale du réseau. L'assemblée mondiale du réseau est l'instance où se déterminent les grandes orientations du réseau. Une assemblée mondiale du réseau doit avoir lieu tous les deux ans. A l'issue de l'assemblée mondiale du réseau sont fixées les modalités de convocation, de financement et de composition de la prochaine réunion de l'assemblée mondiale. L'assemblée mondiale met en place des commissions de travail. Le quorum requis pour la tenue de l'assemblée mondiale est la moitié plus un des organisations membres. Les adhésions et les exclusions sont de la compétence de l'assemblée mondiale.

2 - Le secrétariat international, assuré jusqu'à aujourd'hui par le CADTM Belgique, joue un rôle de coordination. Il a notamment pour tâche de faciliter la communication interne au réseau, renforcer la visibilité des actions et des analyses du réseau et de ses organisations membres notamment via le site internet du CADTM et les bulletins électroniques, aider les organisations membres du réseau à appliquer les décisions du réseau mondial, coordonner l'intervention des organisations membres du réseau lors de rendez-vous internationaux, favoriser la collaboration avec les autres organisations internationales avec lesquelles le réseau collabore. Dans un futur à définir, afin d'assurer une rotation, le secrétariat international du réseau pourrait être assuré par une autre organisation membre du réseau qui sera désignée par l'assemblée mondiale du réseau.

3 - Chaque organisation membre du réseau est indépendante financièrement. Une organisation membre ne peut pas devenir le bailleur de fonds principal d'une autre organisation membre. Des aides financières ponctuelles sont cependant acceptées, voire encouragées. Chaque organisation membre, avec une aide éventuelle d'une autre organisation membre, a la responsabilité de trouver les ressources financières nécessaires pour renforcer ses capacités d'action et financer ses activités au niveau national, régional ou international. Chaque organisation membre, en coordination avec le secrétariat international, doit avoir pour objectif de réunir les moyens financiers nécessaires pour assurer sa participation aux assemblées mondiales du réseau. Les sources et les modalités de financement doivent être compatibles avec l'esprit de la charte politique du CADTM International.

4 - Chaque organisation est autonome et a toute la latitude pour déterminer son programme d'actions, tant que celui-ci n'entre pas en contradiction avec la Charte politique. La préparation,

l'organisation et la réalisation des actions spécifiques à chaque organisation se réalisent de manière autonome et démocratique.

5 - Le réseau CADTM International met l'accent sur le renforcement du travail régional. Les membres du réseau international du CADTM se répartissent en ateliers régionaux qui sont actuellement au nombre de 6 : Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Amérique latine et Caraïbe, Asie, Europe et Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA). Chaque organisation membre vise à renforcer et consolider l'autonomie et les capacités d'action de l'atelier régional dont elle fait partie afin de renforcer le réseau mondial dans son ensemble. L'assemblée mondiale a le pouvoir de créer de nouveaux ateliers régionaux.

6 - Les quatre principales étapes pour adhérer au réseau CADTM International sont les suivantes :

- ▶ Collaboration effective et continue avec une ou plusieurs organisations membres du réseau international ;
- ▶ Soutien de la candidature par une organisation membre de l'atelier concerné ;
- ▶ Réunion en atelier régional et approbation par les membres de cet atelier ;
- ▶ Adhésion formelle lors de l'assemblée mondiale du réseau.

### ***Obligations et responsabilités***

En tant que membre du Réseau CADTM International, chaque organisation :

- Marque son accord avec la charte politique du CADTM et conforme son activité à l'esprit général de cette charte dans les analyses qu'elle diffuse et les actions qu'elle entreprend.

- Applique les principes de démocratie et de transparence dans ses prises de décisions, que ce soit au niveau national ou au niveau régional.

- Pratique au sein de l'organisation de la parité entre les femmes et les hommes et agit dans la société pour que l'égalité devienne réalité. Les organisations membres du réseau agissent consciemment en leur sein et dans la société pour mettre fin à toute forme d'oppression des femmes.

- Partage ses analyses et expériences avec l'ensemble des membres du réseau, notamment en :  
▶ communiquant de manière adéquate sur ses activités passées, présentes et à venir. Cette communication sera destinée, selon l'objectif et la pertinence, vers le secrétariat international, l'atelier régional concerné, les commissions de travail thématique ou encore à l'ensemble des membres du réseau ;  
▶ mettant à disposition de l'ensemble du réseau les différentes productions,  
▶ participant activement à l'enrichissement du site Internet du CADTM.

- Inscrit ses actions dans la perspective de renforcement des capacités et de l'autonomie des ateliers régionaux, notamment en :

- ▶ favorisant l'amélioration de la communication interne régionale ;
- ▶ soutenant activement les activités réalisées par les organisations membres du même atelier régional ;
- ▶ encourageant l'élaboration collective et la production d'analyses et ouvrages ;
- ▶ consolidant les collaborations avec les partenaires régionaux concernés.

- Inscrit ses actions dans la perspective de la dynamique d'ensemble du réseau CADTM International, notamment en :

- ▶ s'engageant à renforcer ses connaissances sur la dette, les IFI et l'ensemble des problématiques abordées par le CADTM (notamment en lisant et en s'appropriant les productions du CADTM), à diffuser le plus largement possible les analyses du CADTM, notamment à travers des actions de formation et d'éducation citoyenne ;
- ▶ renforçant la production d'analyse sur les problématiques qui concernent le CADTM d'un point de vue local, national et international ;
- ▶ coordonnant la dynamique propre à l'atelier régional avec la dynamique d'ensemble ;
- ▶ soutenant les initiatives prises par les autres membres du réseau ;
- ▶ soutenant les initiatives prises par le mouvement dette en général.

- L'exclusion d'un membre du réseau international est décidée en assemblée mondiale en cas de violation de la charte politique, en cas de comportement raciste, sexiste ou de toute autre attitude ou action en contradiction avec l'esprit de cette charte. Les ateliers régionaux sont l'endroit où l'exclusion est discutée et proposée avant la décision en assemblée mondiale.



# **Annexes**

## **Liste des 145 PED en 2011**<sup>267</sup>

### **Afrique subsaharienne**

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sao-Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe

### **Amérique latine et Caraïbes**

Antigua-et-Barbuda, Argentine, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominicaine (Rép.), Dominique, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, St-Kitts-et-Nevis, Ste-Lucie, St-Vincent-et-les-Grenadines, Salvador, Suriname, Uruguay, Venezuela

### **Asie de l'Est et Pacifique**

Birmanie, Cambodge, Chine, Corée du Nord, Fidji, Indonésie, Kiribati, Laos, Malaisie, Îles Marshall, Micronésie, Mongolie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Îles Salomon, Samoa, Samoa américaines, Thaïlande, Timor oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Vietnam

### **Asie du Sud**

Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka

### **Europe centrale et orientale, Turquie et Asie Centrale (PECOT)**

Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Ouzbékistan, Roumanie, Russie, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine

### **Moyen Orient et Afrique du Nord**

Algérie, Cisjordanie et bande de Gaza, Djibouti, Égypte, Irak, Iran, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Yémen

## **Triade**

Allemagne, Andorre, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Belgique, Brunei, Canada, Chypre, Corée du Sud, Croatie, Danemark, Emirats Arabes Unis, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Guinée équatoriale, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Koweït, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, St Marin, Suède, Suisse, Taiwan, Tchèque (Rép.), Trinité-et-Tobago

## **Liste des pays pauvres très endettés en 2008**

Afghanistan, Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Kenya, Kirghizstan, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie.

<sup>267</sup> Seuls les pays d'au moins 30 000 habitants sont pris en compte.

# Lexique

## **Aide publique au développement (APD)**

On appelle aide publique au développement les dons ou les prêts consentis à des conditions financières privilégiées accordés par des organismes publics de pays industrialisés. Il suffit donc qu'un prêt soit consenti à un taux inférieur à celui du marché (prêt concessionnel) pour qu'il soit considéré comme une aide, même s'il est ensuite remboursé jusqu'au dernier centime par le pays bénéficiaire. Les prêts bilatéraux liés (qui obligent le pays bénéficiaire à acheter des produits ou des services au pays prêteur) et les annulations de dette font aussi partie de l'APD. Outre l'aide alimentaire, on peut distinguer trois grands types d'utilisation des fonds ainsi dégagés : le développement rural, les infrastructures, l'aide hors projet (financement des déficits budgétaires ou de la balance des paiements). C'est ce dernier poste qui augmente le plus. Cette aide est « conditionnée » par la réduction du déficit public, la privatisation, la bonne conduite écologique, l'attention aux plus pauvres, la démocratisation, etc. Toutes ces conditions sont définies par les principaux gouvernements du Nord et le couple Banque mondiale/FMI. Cette aide passe par trois canaux : l'aide multilatérale, l'aide bilatérale et les ONG.

## **Agence de crédit à l'exportation**

Quand une entreprise privée du Nord obtient un marché dans un pays en développement, il existe un risque que des difficultés économiques ou politiques empêchent le paiement de la facture. Pour se prémunir, elle peut s'assurer auprès d'une agence de crédit à l'exportation, comme la COFACE en France ou le Ducroire en Belgique. En cas de problème, cette agence paie à la place du client défaillant, et l'entreprise du Nord est assurée de récupérer son dû.

L'une des principales critiques formulées à leur encontre est qu'elles sont peu regardantes sur la nature des contrats assurés (armement, mégaprojets d'infrastructure et d'énergie comme le gigantesque barrage des Trois-Gorges en Chine) ni sur leurs conséquences sociales et environnementales, apportant bien souvent leur soutien à des régimes répressifs et corrompus (comme Total en Birmanie), et soutenant implicitement des violations des droits humains fondamentaux.

## **Ajustement structurel**

Politique économique imposée par le FMI en contrepartie de l'octroi de nouveaux prêts ou de l'échelonnement d'anciens prêts. Voir Q17 et Q18.

## **Aléa moral ou risque moral**

En anglais, *moral hazard*.

Argument fréquemment utilisé par les adversaires de l'annulation de la dette. Il s'appuie sur la théorie libérale qui donne la situation mettant en présence un emprunteur et un prêteur comme un cas d'asymétrie d'information. En l'occurrence, l'emprunteur sait seul s'il compte réellement rembourser son créancier. Annuler la dette aujourd'hui ferait donc courir le risque de répandre à l'avenir cette facilité accordée aux débiteurs et, par conséquent, d'accroître les réticences des prêteurs à engager leur capital qui n'auraient d'autre solution que d'exiger un taux d'intérêt augmenté d'une prime de risque croissante. On le voit, la « morale » est placée exclusivement du côté des prêteurs et l'« amoralité » placée du côté des emprunteurs suspectés *a priori* de malveillance. Or, il est facile de montrer que cet aléa moral est un produit direct de la liberté totale accordée aux capitaux de circuler : il est proportionnel à l'ouverture des marchés financiers puisque celle-ci multiplie les potentialités de contrats marchands censés apporter le bonheur à l'humanité mais qui apportent bien plus assurément leur lot de contrats risqués. Donc, les financiers voudraient voir multiplier à l'infini leurs possibilités de gagner de l'argent sans risque dans une société dont on nous dit qu'elle est et qu'elle doit être une société du risque... Belle contradiction.

## **Balance commerciale**

La balance commerciale d'un pays mesure la différence entre ses ventes de marchandises (exportations) et ses achats (importations). Le résultat est le solde commercial (déficiaire ou excédentaire).

## **Balance des paiements**

La balance des paiements courants d'un pays est le résultat de ses transactions commerciales (c'est-à-dire des biens et services importés et exportés) et de ses échanges de revenus financiers avec l'étranger. En clair, la balance des paiements mesure la position financière d'un pays par rapport au reste du monde. Un pays disposant d'un excédent de ses paiements courants est un pays prêteur vis-à-vis du reste du monde. Inversement, si la balance d'un pays est déficitaire, ce pays devra se tourner vers les prêteurs internationaux afin d'emprunter pour ses besoins de financement.

### **Banque centrale**

La banque centrale d'un pays gère la politique monétaire et détient le monopole de l'émission de la monnaie nationale. C'est auprès d'elle que les banques commerciales sont contraintes de s'approvisionner en monnaie, selon un prix d'approvisionnement déterminé par les taux directeurs de la banque centrale.

### **Banque mondiale**

Voir Q8. Site web : [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org).

### **Credit default swaps (CDS)**

Contrat qui peut être utilisé de deux manières : 1) un investisseur financier peut se protéger contre le risque de défaut de paiement d'un de ses débiteurs ; 2) un spéculateur peut faire un pari sur le risque de défaut de paiement d'un emprunteur auquel il n'est pas forcément lié. Dans ce cas, c'est un peu comme s'il contractait une assurance auto pour la voiture d'un inconnu en ayant intérêt à ce qu'il ait un accident. Plus des investisseurs contractent de CDS contre un pays donné, plus l'ensemble des investisseurs interprète cela comme le signe des difficultés financières de ce pays. Il doit alors emprunter à des taux d'intérêt plus élevés, ses remboursements augmentent et sa santé financière peut se détériorer.

### **Chicago Boys**

Les *Chicago boys* désignent l'équipe d'économistes néolibéraux de l'Université de Chicago qui, autour de Milton Friedman, décédé en 2007, ont fortement influencé la politique du régime de Pinochet, puis celles de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et Ronald Reagan aux États-Unis.

### **Club de Londres**

Ce Club réunit les banques privées qui détiennent des créances sur les États et les entreprises des PED. Sa première rencontre eut lieu en 1976 pour tenter de résoudre les problèmes de paiement du Zaïre. Dans les années 1970, les banques de dépôt étaient devenues la principale source de crédit des pays en difficulté. Dès la fin de la décennie, ces dernières allouaient déjà plus de 50% du total des crédits accordés, tous prêteurs confondus. Lorsque la crise de la dette a éclaté en 1982, le Club de Londres s'est tourné vers le FMI pour trouver un soutien. Aujourd'hui ces groupes de banques de dépôt se rencontrent pour coordonner le rééchelonnement de la dette des pays emprunteurs. On qualifie plus précisément ces groupes de « commissions consultatives ». Ces rencontres (à la différence du Club de Paris qui se réunit toujours à Paris) ont lieu à New York, Londres, Paris, Francfort ou ailleurs selon les préférences du pays et des banques. Les commissions consultatives, formées dans les années 1980, ont toujours conseillé aux pays débiteurs d'adopter immédiatement une politique de stabilisation et de demander le soutien du FMI, avant de solliciter un rééchelonnement ou de l'argent frais auprès des banques de dépôt. Il est exceptionnel que les commissions consultatives donnent suite à un projet sans l'aval du FMI. Elles ne le font que si elles sont convaincues que le pays mène une politique adéquate.

Voici la définition qu'en donne le FMI : « *Lorsqu'un pays débiteur éprouve des difficultés à assurer le service de sa dette, un comité de banquiers représentant ses créanciers commerciaux — souvent appelé le Club de Londres — est généralement mis en place aux côtés du Club de Paris. Le Club de Londres a pour but de veiller à ce que toutes les banques créancières obtiennent le même traitement tout en fixant les conditions du rééchelonnement qui doit permettre de rétablir la solvabilité du pays endetté*<sup>268</sup>. »

### **Club de Paris**

Il s'agit du groupe d'États créanciers créé en 1956 et spécialisé dans le traitement des défauts de paiement des PED (voir Q21).

Site web : [www.clubdeparis.org](http://www.clubdeparis.org). Voir aussi – et surtout – le site [www.clubdeparis.fr](http://www.clubdeparis.fr)

<sup>268</sup> FMI, [www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/fra/092300f.htm](http://www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/fra/092300f.htm)

### **Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)**

Elle a été créée en 1964, sous la pression des pays en voie de développement pour faire contrepoids au GATT (prédécesseur de l'OMC).

Site web : [www.unctad.org](http://www.unctad.org)

### **Dévaluation**

Modification à la baisse du taux de change d'une monnaie par rapport aux autres.

### **Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)**

En anglais, *Poverty Reduction Strategy Paper* (PRSP).

Mis en œuvre par la Banque mondiale et le FMI à partir de 1999, le DSRP, officiellement destiné à combattre la pauvreté, est en fait la poursuite et l'approfondissement de la politique d'ajustement structurel en cherchant à obtenir une légitimation de celle-ci par l'assentiment des acteurs sociaux. Parfois appelés Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).

### **Fonds de pension**

Un fonds de pension collecte une part du salaire mensuel de ses clients et spéculé sur les marchés financiers pour faire fructifier ce capital collecté. Le but est double : primo, assurer à ses clients une retraite à la fin de leur carrière ; secundo, dégager des bénéfices supplémentaires pour leur propre compte. Ces deux objectifs sont aléatoires et à de nombreuses reprises, des salariés se sont retrouvés sans économies ni retraite à la suite de faillites retentissantes, comme celle d'Enron en 2001 aux États-Unis. Ce système de retraite par capitalisation est généralisé dans les pays anglo-saxons. En 2008, certains pays d'Europe continentale comme la France conservaient malgré tout un système de retraite par répartition, basé sur la solidarité entre les générations.

### **Fonds propres**

Fonds possédés qui ne proviennent pas de l'endettement, notamment le capital social et les réserves.

### **Fonds souverains**

Fonds de placements financiers (actions, obligations, etc.) détenu par un État. Les fonds souverains, souvent alimentés par les recettes d'exportation (notamment celles provenant du pétrole), gèrent une partie des réserves de change du pays et l'investissent dans des placements variés (actions, obligations, immobilier, etc.). Voir Q58.

### **FMI**

Voir Q16. Site : [www.imf.org](http://www.imf.org).

### **G7/G8**

Le G7 est le groupe réunissant depuis 1975 les pays les plus puissants de la planète : Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon. Il est devenu le G8 après l'intégration de la Russie en juin 2002. Pour les questions financières, les ministres des finances du G7 poursuivent leurs réunions sans la Russie. Leurs chefs d'État se réunissent chaque année, généralement en juin ou juillet. Le G8 est très contesté par des puissances montantes, à commencer par la Chine, et surtout par le mouvement altermondialiste qui réalise des contre-sommets à chacune de ses rencontres annuelles.

### **G20**

Groupe de 19 pays plus l'Union européenne, dont les ministres, les chefs des banques centrales et les chefs d'État se réunissent régulièrement. C'est un groupe informel convoqué par le G8 afin de l'aider à gagner un peu de légitimité et de contenir la crise internationale qui a éclaté en 2007-2008. Le G20 comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie, Union européenne. L'Espagne et les Pays-Bas ont participé aux trois dernières réunions sans en être membres. Le G20 accueille également des représentants du FMI et de la Banque mondiale. L'Union européenne est représentée par le Président du Conseil européen et celui de la Banque centrale européenne. Le G20 représente 85 % du commerce mondial, les deux tiers de la population mondiale et plus de 90 % du PIB mondial. Il n'a pas plus de légitimité que le G8.

### **Indicateur de développement humain (IDH)**

Outil de mesure, utilisé par les Nations unies pour estimer le degré de développement d'un pays, et prenant en compte le revenu par habitant, le degré d'éducation et l'espérance de vie moyenne de sa population.

### **Inflation**

Hausse cumulative de l'ensemble des prix (par exemple, une hausse du prix du pétrole, entraînant à terme un réajustement des salaires à la hausse, puis la hausse d'autres prix, etc.). L'inflation implique une perte de valeur de l'argent puisqu'au fil du temps, il faut un montant supérieur pour se procurer une marchandise donnée. Les politiques néolibérales cherchent en priorité à combattre l'inflation pour cette raison.

### **Marché de gré à gré (en anglais, *over-the-counter* ou OTC)**

Marché sur lequel la transaction est conclue directement entre le vendeur et l'acheteur. Il s'oppose à un marché organisé (ou en Bourse), où la transaction se fait avec la Bourse. Les opérations s'y déroulent dans un cadre réglementaire plus souple, ce qui le rend tout à fait opaque.

### **Monoculture**

Culture d'un seul produit. De nombreux pays du Sud ont été amenés à se spécialiser dans la culture d'une denrée destinée à l'exportation (coton, café, cacao, arachide, tabac, etc.) pour se procurer les devises permettant le remboursement de la dette.

### **Mutual fund**

Fonds d'investissement collectif aux États-Unis, équivalent des Sicav.

### **Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**

Créée en 1960 et basée au Château de la Muette à Paris, l'OCDE regroupe les quinze membres de l'Union européenne auxquels s'ajoutent la Suisse, la Norvège, l'Islande ; en Amérique du Nord, les États-Unis et le Canada ; en Asie-Pacifique, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Entre 1994 et 1996, trois pays du tiers-monde ont fait leur entrée : la Turquie, candidate à entrer également dans l'Union européenne ; le Mexique qui forme l'ALENA avec ses deux voisins du Nord ; la Corée du Sud. Depuis 1995, se sont ajoutés trois pays de l'ex-bloc soviétique : la République tchèque, la Pologne et la Hongrie. En 2000, la République slovaque est devenue le trentième membre. En 2010, quatre pays ont rejoint l'organisation : le Chili, l'Estonie, Israël, et la Slovaquie.

Liste des pays membres de l'OCDE par ordre alphabétique : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie.

Site web : [www.oecd.org](http://www.oecd.org).

### **Organisation mondiale du Commerce (OMC)**

Voir Q24. Site web : [www.wto.org](http://www.wto.org)

### **Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)**

En anglais, *OPEC : Organization of the Petroleum Exporting Countries*.

Créée en septembre 1960 et basée à Vienne (Autriche) depuis 1965, l'OPEP est chargée de coordonner et d'unifier les politiques pétrolières de ses membres, dans le but de leur garantir des revenus stables. À cette fin, la production obéit en principe à un système de quota. L'OPEP regroupe 12 pays producteurs de pétrole : les cinq pays fondateurs (Arabie saoudite, Irak, Iran, Koweït, Venezuela) rejoints par le Qatar en 1961, la Libye en 1962, les Émirats arabes unis en 1967, l'Algérie en 1969, le Nigeria en 1971, l'Équateur en 1972 (qui a suspendu son appartenance entre décembre 1992 et octobre 2007) et l'Angola en 2007. Le Gabon a été membre entre 1975 et 1994, l'Indonésie entre 1962 et 2008 (retrait car l'Indonésie est devenue importateur net de pétrole).

En 2005, les États membres de l'OPEP possédaient 78,4% des réserves estimées de pétrole et fournissaient 43% de la production mondiale de pétrole brut. Chaque pays, représenté par son ministre de l'Énergie et du Pétrole, se charge à tour de rôle de la présidence de l'organisation. Depuis 2011, l'Iranien Masoud Mir Kazemi est secrétaire général de l'OPEP.

### **Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)**

Basée à Bruxelles, elle était censée assurer aux Européens la protection militaire des États-Unis en cas d'agression, mais elle offre surtout aux États-Unis la suprématie sur le bloc occidental. Les pays d'Europe occidentale ont accepté d'intégrer leurs forces armées à un système de défense placé sous commandement américain, reconnaissant de ce fait la prépondérance des États-Unis. Fondée en 1949 à Washington, l'OTAN comprenait 28 membres en 2011 : la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, auxquels se sont ajoutés la Grèce et la Turquie en 1952, la République fédérale d'Allemagne en 1955 (remplacée par l'Allemagne unifiée en 1990), l'Espagne en 1982, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque en 1999, la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie en 2004, l'Albanie et la Croatie en 2009. Au lieu de se dissoudre à la fin de la guerre froide, l'OTAN s'est renforcée et est intervenue militairement à plusieurs reprises au-delà de son rayon d'action qui est officiellement limité à l'Atlantique Nord. Les troupes de l'OTAN participent directement à l'occupation et à la guerre en Afghanistan qui servent les intérêts géostratégiques des États-Unis et de l'Europe.

Site web : [www.nato.int](http://www.nato.int)

### **Pacte de Varsovie**

Pacte militaire entre pays de l'ex-bloc soviétique (URSS, Albanie, Bulgarie, Hongrie, Pologne, République démocratique allemande, Roumanie, Tchécoslovaquie). Il fut signé à Varsovie en mai 1955, en réaction à l'intégration de la République fédérale d'Allemagne à l'OTAN. L'Albanie s'en est retirée en 1968 suite à l'intervention en Tchécoslovaquie. Suite à la dislocation de l'URSS, l'organisation militaire du pacte a été dissoute en avril 1991.

### **Paradis fiscaux et centres offshore**

Espaces fictifs en fait, présents dans les comptes des entreprises (zinzins, transnationales industrielles et autres), qui permettent à une transaction dans un territoire précis d'échapper à toute forme de contrôle et de taxation liée à ce territoire du fait que la transaction est considérée comme se produisant ailleurs sur le plan juridique.

Pour plus d'infos de la part de ceux qui profitent des paradis fiscaux : [www.paradisfiscaux.com](http://www.paradisfiscaux.com) ; [www.fiduciaire-suisse.com](http://www.fiduciaire-suisse.com) ; [easyentrepreneur.com](http://easyentrepreneur.com).

Pour la plate-forme française contre les paradis fiscaux et judiciaires (à laquelle appartient le CADTM) : [www.paradisfj.info](http://www.paradisfj.info)

Pour télécharger la brochure de la plate-forme : [www.cadtm.org/article.php3?id\\_article=2582](http://www.cadtm.org/article.php3?id_article=2582)

Pour une critique des paradis fiscaux : [www.france.attac.org/spip.php?rubrique31](http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique31)

### **Pays moins avancés (PMA)**

Notion définie par l'ONU en 1971 en fonction des critères suivants : faible revenu par habitant, faiblesse des ressources humaines et économie peu diversifiée. En 2010, la liste comprenait 49 pays. Elle n'en comptait que 25 il y a 30 ans. Seuls deux pays sont parvenus à quitter le groupe des PMA : le Botswana en 1984 et le Cap-Vert en 2008.

### **PED**

Pays en développement. Voir Q1.

### **Plan Marshall**

Voir Q6.

### **Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)**

Créé en 1965 et basé à New York, le PNUD est le principal organe d'assistance technique de l'ONU. Il aide - sans restriction politique - les pays en développement à se doter de services administratifs et techniques de base, forme des cadres, cherche à répondre à certains besoins essentiels des populations, prend l'initiative de programmes de coopération régionale, et coordonne, en principe, les activités sur place de l'ensemble des programmes opérationnels des Nations unies. Le PNUD s'appuie généralement sur un savoir-faire et des techniques occidentales, mais parmi son contingent d'experts, un tiers est originaire du tiers-monde. Le PNUD publie annuellement un *Rapport sur le développement humain* qui classe notamment les pays selon l'Indicateur de développement humain (IDH).

Site web : [www.undp.org](http://www.undp.org).

### **Pays pauvres très endettés (PPTÉ)**

Voir Q32.

### **Prime de risque**

Quand des emprunts sont accordés, les créanciers tiennent compte de la situation économique du débiteur pour fixer le taux d'intérêt. Un éventuel risque pour le débiteur de ne pas pouvoir honorer ses remboursements entraîne une hausse des taux d'intérêt pratiqués à son encontre. De la sorte, le créancier perçoit des intérêts plus élevés, censés le dédommager du risque pris en accordant ce prêt. Aussi, le coût est-il bien supérieur pour le débiteur, ce qui accentue la pression financière sur lui.

### **Produit intérieur brut (PIB)**

Le PIB traduit la richesse totale produite sur un territoire donné, estimée par la somme des valeurs ajoutées. Voir Q1.

### **Produit national brut (PNB)**

Le PNB traduit la richesse produite par une nation, par opposition à un territoire donné. Il comprend les revenus des citoyens de cette nation vivant à l'étranger.

### **Rééchelonnement de dette**

Modification des termes d'une dette, par exemple en modifiant les échéances ou en reportant les paiements du principal et/ou des intérêts. Le but est en général de donner un peu d'oxygène à un pays en difficultés en allongeant la période des remboursements pour en diminuer le montant ou en accordant une période de grâce où les remboursements n'ont pas lieu.

### **Service de la dette**

Somme des intérêts et du capital remboursé.

### **Stock de la dette**

Montant total des dettes.

### **Subprime**

Les crédits hypothécaires subprime sont à l'origine de l'éclatement de la crise de 2007 aux Etats-Unis, crise qui s'est ensuite généralisée à une grande partie de la planète. Ces crédits avaient souvent été concédés à des ménages peu solvables. Le principe des crédits *subprime* reposait sur le fait que les deux premières années, les taux d'intérêt étaient faibles (ce qui servait à appâter les clients potentiels) pour augmenter très fortement à partir de la troisième année. Les banques faisaient miroiter à leurs clients que la hausse de la valeur de leur bien leur permettrait de renégocier leur crédit. A partir de 2006 et surtout au début de 2007, nombre de clients sont entrés dans la troisième année de crédit et n'ont pas été en mesure de faire face à la hausse des taux, ce qui a entraîné des défauts de paiement en cascade et la baisse consécutive des prix de l'immobilier entraînant des saisies toujours plus nombreuses. Le phénomène de titrisation de ces crédits hypothécaires a entraîné une contagion sans limites, beaucoup de banques ayant une grande partie de ces titres dans leur portefeuille.

### **Taux d'intérêt**

Quand A prête de l'argent à B, B rembourse le montant prêté par A (le capital), mais aussi une somme supplémentaire appelée « intérêt », afin que A ait intérêt à effectuer cette opération financière. Le taux d'intérêt plus ou moins élevé sert à déterminer l'importance des intérêts. Prenons un exemple très simple. Si A emprunte 100 millions de dollars sur 10 ans à un taux d'intérêt fixe de 5%, il va rembourser la première année un dixième du capital emprunté initialement (10 millions de dollars) et 5% du capital dû, soit 5 millions de dollars, donc en tout 15 millions de dollars. La seconde année, il rembourse encore un dixième du capital initial, mais les 5% ne portent plus que sur 90 millions de dollars restants dus, soit 4,5 millions de dollars, donc en tout 14,5 millions de dollars. Et ainsi de suite jusqu'à la dixième année où il rembourse les derniers 10 millions de dollars, et 5% de ces 10 millions de dollars restants, soit 0,5 millions de dollars, donc en tout 10,5 millions de dollars. Sur 10 ans, le remboursement total s'élèvera à 127,5 millions de dollars. En général, le remboursement du capital ne se fait pas en tranches égales. Les premières années, le remboursement porte surtout sur les intérêts, et la part du capital remboursé croît au fil des ans. Ainsi, en cas d'arrêt des remboursements, le capital restant dû est plus élevé... Le taux d'intérêt nominal est le taux auquel l'emprunt est contracté. Le taux d'intérêt réel est le taux nominal diminué du taux d'inflation.

### **Taxe Tobin**

Taxe sur les transactions de change (toutes les conversions de monnaie), proposée à l'origine en 1972 par l'économiste étatsunien James Tobin pour stabiliser le système financier international. L'idée a été reprise par l'association ATTAC et par d'autres mouvements altermondialistes dont le CADTM, dans le but de diminuer la spéculation financière (de l'ordre de 1 200 milliards de dollars par jour en 2002) et de redistribuer le bénéfice de cette taxe aux plus démunis. Les spéculateurs internationaux qui passent leur temps à changer des dollars en yens, puis en euros, puis en dollars, etc., parce qu'ils estiment que telle monnaie va s'apprécier et telle autre se déprécier, devront payer une taxe minimale, entre 0,1% et 1%, sur chaque transaction. Selon ATTAC, elle pourrait rapporter au moins 100 milliards de dollars à l'échelle mondiale. Qualifiée d'irréaliste par les classes dirigeantes pour justifier leur refus de la mettre en place, l'analyse méticuleuse de la finance mondialisée menée par ATTAC et d'autres a au contraire prouvé la simplicité et la pertinence de cette taxe.

### **Transfert net sur la dette**

En anglais, *net transfers on debt*.

On appelle transfert net sur la dette la différence entre les sommes reçues en nouveaux prêts et le total des remboursements (capital et intérêts) pendant la même période.

Ce transfert net est positif quand le pays ou le continent concerné reçoit plus que ce qu'il rembourse au titre de la dette. Il est négatif si les sommes remboursées sont supérieures aux sommes qui entrent dans le pays.

### **Vivrières (cultures)**

Cultures destinées à l'alimentation des populations locales (mil, manioc, sorgho, etc.), à l'opposé des cultures destinées à l'exportation (café, cacao, thé, arachide, sucre, etc.).



## **Bibliographie**

- ◆ ATTAC, *Le piège de la dette publique. Comment s'en sortir*, Les liens qui libèrent, 2011.
- ◆ CADTM, *Le droit international, un instrument de lutte ?*, CADTM/Syllepse, 2004
- ◆ CADTM, *Les manifestes du possible*, CADTM/Syllepse, 2007
- ◆ CADTM, *Les crimes de la dette*, CADTM/Syllepse, 2007
- ◆ Cetim, *Quel développement ? Quelle coopération internationale ?*, Cetim, 2007
- ◆ CHAUVREAU Frédéric, MILLET Damien, *Dette odieuse*, bande dessinée, CADTM/Syllepse, 2006
- ◆ CHESNAIS François, *Tobin or not Tobin*, L'esprit frappeur, 1999
- ◆ CHESNAIS François, DIVES Jean-Philippe, *Que se vayan todos !*, Nautilus, 2002
- ◆ CHESNAIS François, *Les dettes illégitimes. Quand les banques font main basse sur les politiques publiques*, Raisons d'agir, 2011
- ◆ CONGAD, *Nous ne devons rien !, De « Dakar 2000 : Afrique, des résistances aux alternatives » au Forum des Peuples à Siby (Mali)*, 2002
- ◆ GAUDICHAUD Franck (sous la dir. de), *Le Volcan latino-américain*, Textuel, 2008
- ◆ LAPAVITSAS Costas et al. (Research on Money and Finance), *The Eurozone Between Austerity and Default*, 2010
- ◆ MILLET Damien, MAUGER François, *La Jamaïque dans l'étau du FMI*, L'Esprit frappeur, 2004
- ◆ MILLET Damien, TOUSSAINT Éric, *Les tsunamis de la dette*, CADTM/Syllepse, 2005
- ◆ MILLET Damien, *L'Afrique sans dette*, CADTM/Syllepse, 2005
- ◆ MILLET Damien, TOUSSAINT Éric, *La Crise, quelles crises ?*, Aden/CADTM, 2010
- ◆ MILLET Damien (coord.), TOUSSAINT Éric (coord.), *La dette ou la vie*, Aden/CADTM, 2011
- ◆ MOREL Jacques, *Calendrier des crimes de la France outre-mer*, L'Esprit frappeur, 2001
- ◆ PERKINS John, *Les confessions d'un assassin financier. Révélation sur la manipulation des économies du monde par les États-Unis*, aTerre, 2005
- ◆ PNUD, *Rapport sur le développement humain 2007, 2010*
- ◆ REINHART Carmen et ROGOFF Kenneth, *This Time Is Different: Eight Centuries of Financial Folly*, Princeton University Press, 2009.
- ◆ STIGLITZ Joseph, *La grande désillusion*, Fayard, 2002
- ◆ TAVERNIER Yves, *Fonds monétaire international, Banque mondiale : vers une nuit du 4 août ?*, Rapport d'information de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale sur les activités et le contrôle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, n° 2801, Assemblée nationale, 2000
- ◆ TAVERNIER Yves, *Fonds monétaire international, Banque mondiale : pour faire plaisir à Wall Street ?*, Rapport d'information de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale sur les activités et le contrôle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, n° 3478, Assemblée nationale, 2001
- ◆ TOUSSAINT Éric, *La Finance contre les peuples*, éd. CADTM/Syllepse/Cetim, 2004
- ◆ TOUSSAINT Éric, *Banque mondiale, le coup d'État permanent*, CADTM/Syllepse/Cetim, 2006
- ◆ TOUSSAINT Éric, *Banque du Sud et nouvelle crise internationale*, CADTM/Syllepse, 2008
- ◆ VERSHAVE François-Xavier, *L'envers de la dette*, Dossiers noirs 16, Agir Ici-Survie, Agone, 2001
- ◆ VERSHAVE François-Xavier, *Noir silence*, Les Arènes, 2000
- ◆ VIVAS Esther, CADTM, *En campagne contre la dette*, CADTM/Syllepse, 2008

## Les ouvrages du CADTM déjà parus

- **En campagne contre la dette**, Esther Vivas et CADTM, CADTM/Syllepse, 2008
- **Banque du Sud et nouvelle crise internationale**, Éric Toussaint, CADTM/Syllepse, 2008
- **Les crimes de la dette**, CADTM, CADTM/Syllepse, 2007
- **A qui profitent toutes les richesses du peuple congolais? Pour un audit de la dette congolaise**, CADTM, 2007
- **Menons l'enquête sur la dette ! Manuel pour des audits de la dette du tiers-monde**, CETIM/CADTM, 2006
- **Banque mondiale, le coup d'État permanent**, Éric Toussaint, CADTM/Syllepse/CETIM, 2006
- **Dette odieuse**, Frédéric Chauvreau et Damien Millet, bande dessinée, CADTM/Syllepse, 2006
- **Comment sensibiliser à la dette du tiers-monde? Répertoire des outils pédagogiques**, Samuel Chopard, 2006
- **L'Afrique sans dette**, Damien Millet, CADTM/Syllepse, 2005
- **Les tsunamis de la dette**, Damien Millet et Éric Toussaint, CADTM/Syllepse, 2005
- **Le droit international, un instrument de lutte ?**, CADTM, CADTM/Syllepse, 2004
- **Les manifestes du possible**, CADTM, CADTM/Syllepse, 2004
- **La Finance contre les peuples. La Bourse ou la Vie**, Éric Toussaint, CADTM/CETIM/Syllepse, 2004
- **La Jamaïque dans l'étau du FMI**, Damien Millet, François Mauger, L'Esprit frappeur/CADTM, 2004
- **Raisons et déraisons de la dette. Le point de vue du Sud**, CETRI en collaboration avec CADTM, Centre Tricontinental/L'Harmattan, 2003
- **La dette écologique. Qui doit à qui?**, Daniela Russi, Ignasi Puig Ventosa, Jesús Ramos Martín, Miquel, Ortega Cerdà et Paula Ungar, CADTM France, 2003
- **La Dette : tragédie, illusion et arnaque**, CADTM/CNCD/CONGAD, 2003
- **50 Questions / 50 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale**, Damien Millet et Éric Toussaint, CADTM/Syllepse, 2002
- **Sortir de l'impasse. Dette et ajustement**, Éric Toussaint et Arnaud Zacharie, Syllepse/CADTM, 2002
- **Nous ne devons rien!**, CADTM/CNCD/CONGAD, 2002
- **Afrique : Abolir la dette pour libérer le développement**, Éric Toussaint et Arnaud Zacharie, Syllepse/CADTM, 2001
- **Le Bateau ivre de la mondialisation**, Éric Toussaint et Arnaud Zacharie, CADTM/Syllepse, 2000
- **Femmes, Enfants, face à la violence. Résistances du Nord au Sud**, CADTM, 1999

- ***La Bourse ou la Vie. La finance contre les peuples***, Éric Toussaint, Editions Luc Pire/CADTM/ CETIM/Syllepse, 1998
- ***Du Nord au Sud : l'endettement dans tous ses états***, CADTM, 1998
- ***Dette du tiers-monde et Plans d'ajustement structurel***, Dossier pédagogique, CADTM, 1997
- ***Rendez-nous notre argent ! La dette internationale***, CADTM/CIAM/JOCI/GSARA, 1997
- ***La Francophonie, culture et oppression***, AFEI/CADTM, 1996
- ***Banque mondiale/FMI/OMC : ça suffit !***, CADTM/GRESEA, 1994